GOVERNMENT OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 25714.

CALL No. 913.005/R.A.

D.G.A. 79

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Reg No
INDIA

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

25714

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XIX

JANVIER-JUIN 1912

913.005
R. A.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1912

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 25714
Date. 9.2.57
Call No. 913.005/R.A.

LES SÉPULTURES DES AGES PROTOHISTORIQUES
DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

INTRODUCTION

On peut résumer de la manière suivante ce que l'on savait, il y a une dizaine d'années, sur les sépultures de l'âge du fer du sud-ouest de la France. Dans le Tarn, Caraven-Cachin avait fait connaître, en 1873, trois nécropoles à incinération en sol plat, découvertes de 1857 à 1865, à Lavène sur les coteaux au sud d'Albi, et aux environs de Castres, à Sainte-Foy et à Roquebrune. Élève de l'abbé Cochet, il attribuait ces sépultures aux Gaulois du temps de César. A Saint-Sulpice-la-Pointe, une quatrième nécropole avait été décrite, en 1894, par Pontnau et Cabié qui la rapportaient aux Volkes-Tectosages établis dans la région au commencement du IIIe siècle av. J.-C. — Dans les Pyrénées-centrales, des sépultures d'incinération en sol plat et avec enceintes avaient été fouillées à Bordes-de-Rivière près de Montréjeau, par J. Sacaze, en 1880, à Garin et à Espiaup près de Bagnères-de-Luchon, par différents observateurs, de 1863 à 1880, et à Ayer près de Saint-Girons, par l'abbé Cau-Durban, en 1887. La nécropole de Bordes-de-Rivière avait été attribuée aux Tectosages ; celle d'Ayer à l'âge de transition du bronze au fer ; l'âge des autres sépultures était resté indécis. — Dans le bassin de l'Adour, des sépultures à incinération sous tumulus avaient été successivement étudiées, à Ossun-Bartrès près de Tarbes, par Piette, en 1877 ; à Avezac-Prat sur le bord du plateau de Lannemezan, par Piette et Sacaze, en 1878, et au camp du Ger près de Tarbes, par le général Pothier, en 1880. On avait signalé des sépultures semblables dans la région comprise entre le Gave de Pau et l'Adour, à Orthez, à Pau et à Dax.

Si l'on excepte quelques tombes de Bartrès-Ossun, rapportées par Piette à l'époque de transition du bronze au fer, la période de l'âge du fer à laquelle appartenaient ces nécropoles n'avait pas été déterminée. — Enfin, deux trésors de bijoux en or provenant de sépultures isolées, rencontrées, l'une à Fenouillet près de Toulouse, en 1840, l'autre, à Las-Graisses, sur les coteaux au sud d'Albi, avaient été reconnus gaulois[1].

Nous devons ajouter que, dans les vingt dernières années, certaines attributions des auteurs des découvertes s'étaient trouvées modifiées. Les archéologues plaçaient au premier âge du fer les sépultures qui renfermaient des objets caractéristiques de la civilisation de Hallstatt, à savoir : Sainte-Foy, Roquebrune, Avezac-Prat et Tarbes. Les autres nécropoles, dont la céramique rappelait celle des cimetières de la Marne, étaient encore rapportées aux Tectosages, c'est-à-dire au deuxième âge du fer. Toutefois, Alex. Bertrand avait remarqué que les enceintes des sépultures des Pyrénées centrales étaient analogues à celles des tombes de Golasecca, qui sont du premier âge du fer. En résumé, les deux âges du fer étaient représentés dans le sud-ouest de la France par de nombreuses sépultures à incinération, aux dispositions les plus variées, disséminées sur une ligne qui, partant du bord sud-ouest du Plateau central, longeait les Pyrénées jusqu'à l'Océan.

Tel était l'état de la question, lorsque, de 1900 à 1903, nous avons découvert à Toulouse les établissements qui se sont succédé depuis l'âge du bronze jusqu'à la conquête romaine, sur ce point si important des communications du littoral méditerranéen avec l'Océan et l'ouest de la Gaule. Nous y trouvions trois sortes de sépultures. 1° Les dispositions et le mobilier céramique rapprochaient les plus anciennes des sépultures hallstattiennes du Tarn. 2° De très nombreuses tombes multiples, en fosses, silos et puits, en partie datées des III° et

1. En 1887, le Dr Prunière a signalé dans la Lozère des sépultures de l'âge du fer, sans les décrire.

IIe siècles par des poteries campaniennes et ibéro-grecques, appartenaient au deuxième âge du fer. 3° Le siècle de la conquête apparaissait avec des sépultures non moins nombreuses contenant des amphores italo-grecques[1]. Les sépultures du deuxième âge du fer de Toulouse se distinguaient, en outre, de celles du Tarn et des Pyrénées centrales attribuées jusqu'alors au même âge, non seulement par les dispositions, mais encore par l'industrie céramique.

Une étude d'ensemble des sépultures de l'âge du fer du sud-ouest de la France pouvait seule déterminer les époques restées indécises et expliquer les différences que l'on constatait dans l'industrie de régions très voisines au deuxième âge du fer. Cette étude était d'autant plus nécessaire que les découvertes dataient de longtemps et que la plupart des relations publiées ne répondaient pas à l'état actuel de la science. Il fallait donc visiter les différents gisements, s'enquérir auprès des personnes qui avaient participé aux fouilles et examiner tous les objets dispersés dans les collections publiques et privées. C'est la tâche que nous nous sommes imposée ; nous espérions éclairer l'histoire d'une contrée pour laquelle les textes mentionnent des événements importants depuis le commencement du IIIe siècle av. J.-C. jusqu'à la conquête romaine.

1. L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique*, in *Rev. arch.*, 1910, II, et 1911, I.

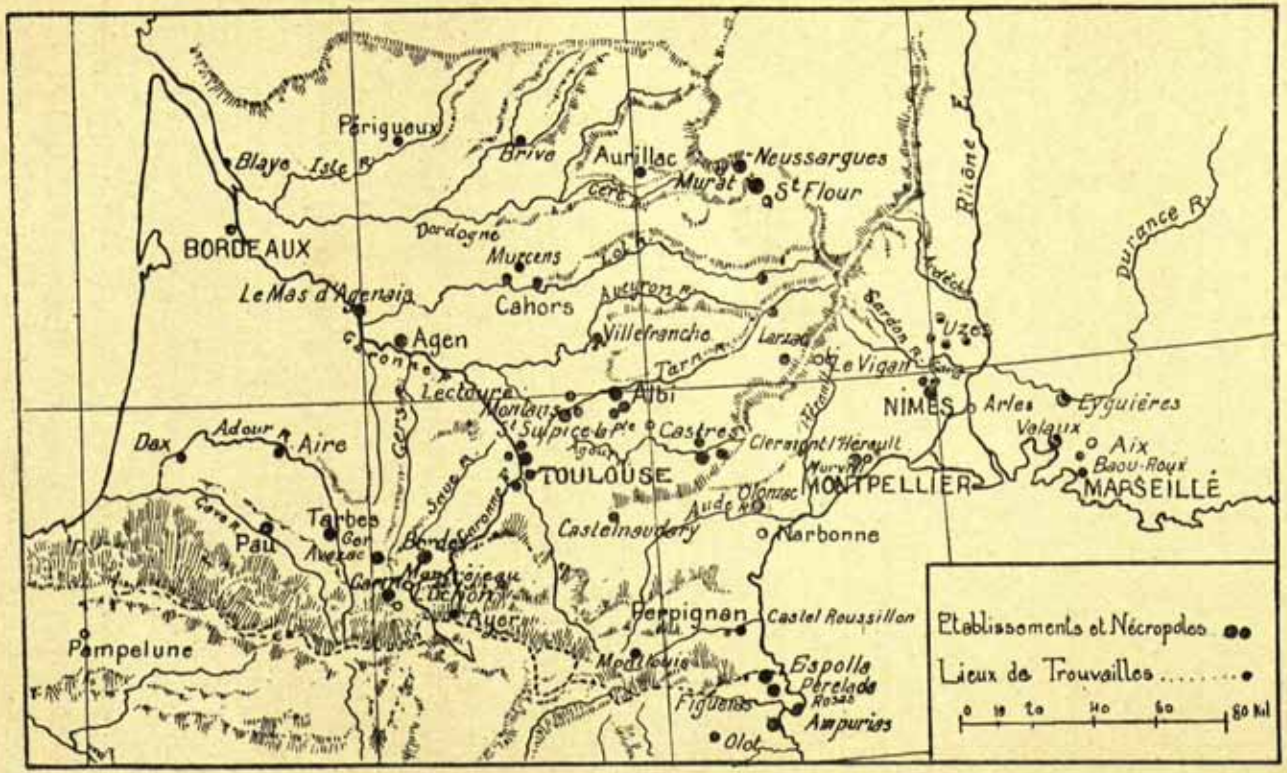

Pl. A. — Stations protohistoriques du Sud-Ouest de la France.

PREMIÈRE PARTIE

Les Nécropoles des différentes Régions[1].

1er Groupe. — TOULOUSE[2]

A) LA VILLE

a) Nécropole de Saint-Roch

1. Emplacement et superficie.

La partie sud de la ville actuelle est formée par l'ancien faubourg Saint-Michel, qui occupe une terrasse de 7 à 8 mètres de hauteur au-dessus des terrains bas longeant le fleuve sur 2 kilomètres, depuis les coteaux de Pech-David jusqu'à l'ancienne porte Narbonnaise (Pl. B). Le quartier de Saint-Roch se trouve à l'origine et sur les bords de cette terrasse, entre le chemin de fer de Toulouse à Bayonne, le chemin des Étroits et un très ancien chemin dit de Saint-Roch (Pl. C). Cette surface triangulaire, augmentée de pièces de terre en bordure, mesure une quinzaine d'hectares, sur lesquels des vestiges antiques ont été signalés à diverses reprises. A l'extrémité nord, près de la vieille église de Saint-Agne, il existait un cimetière romain, où l'on a recueilli, à la fin du XVIIIe siècle, quelques inscriptions; sur d'autres points, des cultivateurs avaient rencontré des nids de grandes amphores que l'on supposait romaines. Le relief primitif du terrain a, du reste, subi des modifications; aux XVIIe et XVIIIe siècles, les briquetiers ont enlevé, sur un tiers du grand triangle, la couche d'argile qui le recouvrait (Pl. C), et, vers 1850, le bord ouest de la terrasse a été excavé pour élargir le chemin des Étroits et bâtir des maisons.

1. Sur la planche A se trouvent marquées toutes les stations protohistoriques du sud-ouest de la France.

2. Sur la carte de Toulouse et des environs (pl. B), on a indiqué l'emplacement de la ville romaine et tous les lieux où des vestiges préromains et romains ont été découverts.

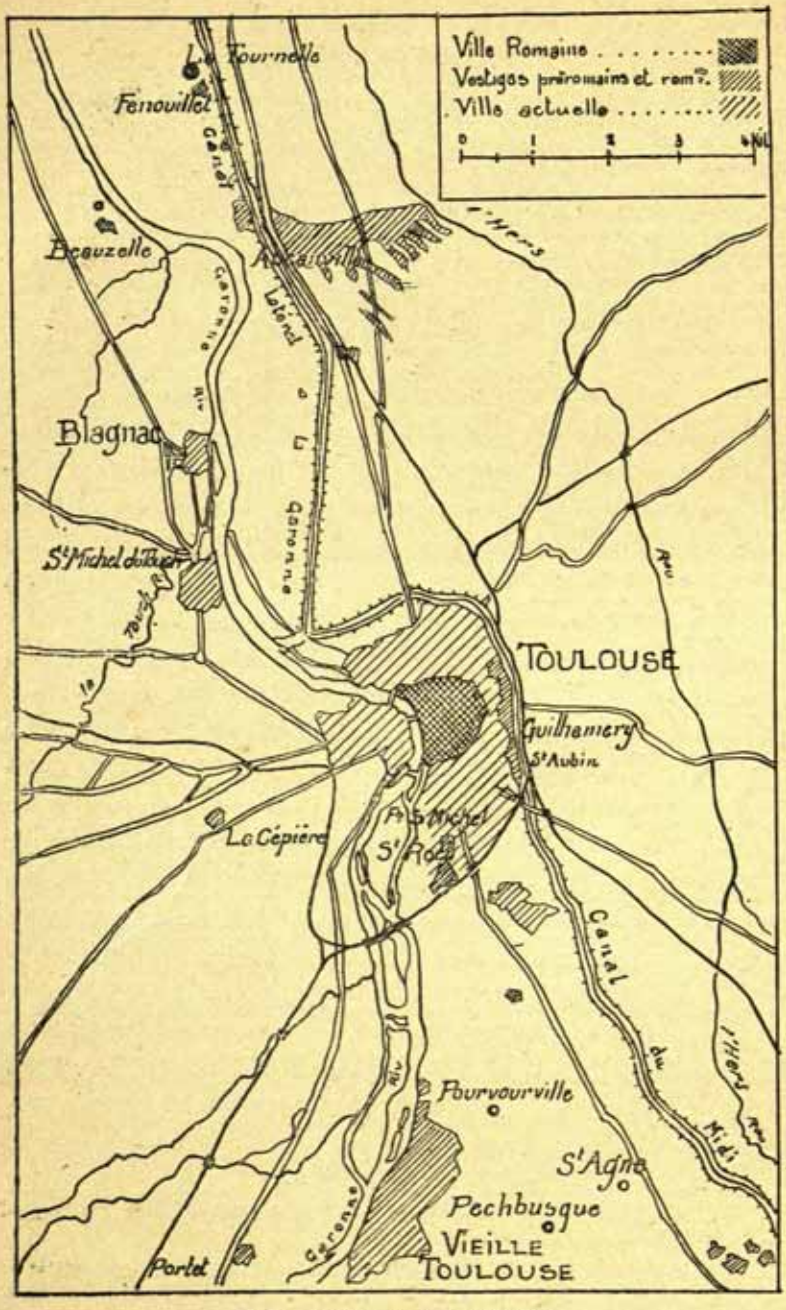

Pl. B. — Toulouse et sa banlieue.

Des tranchées faites en 1901, pour les fondations d'une caserne qui occupe aujourd'hui les deux tiers du triangle de Saint-Roch, ont rencontré de nombreuses cavités remplies d'amphores et de vases de couleur sombre semblables à ceux que

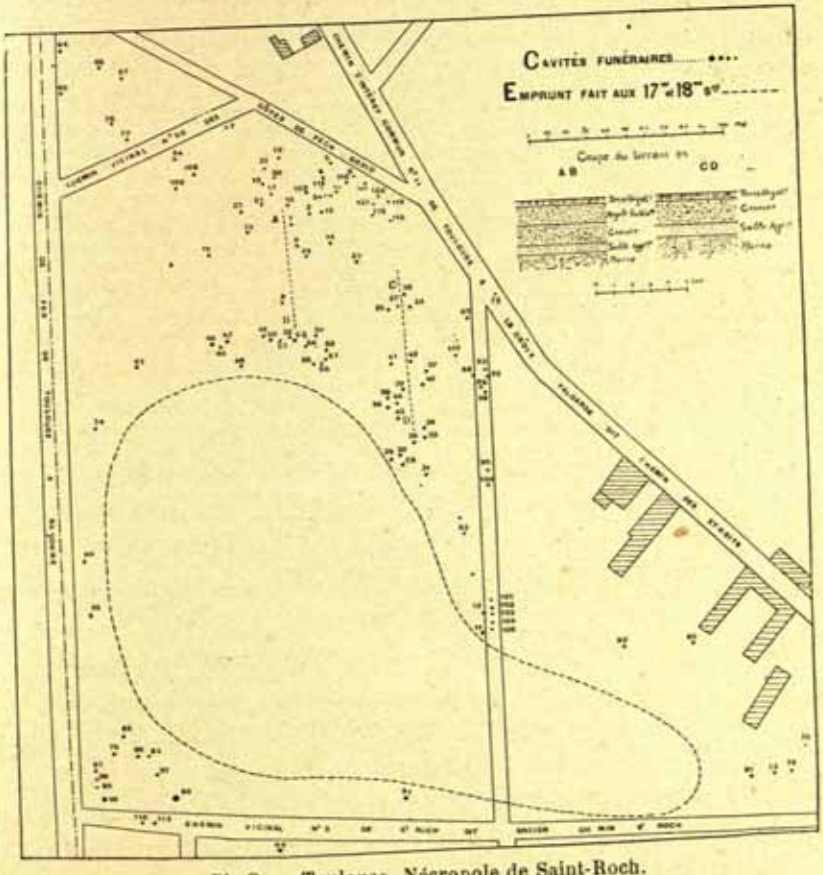

Pl. C. — Toulouse. Nécropole de Saint-Roch.

nous avions déja trouvés dans nos fouilles de Vieille-Toulouse. C'est ce qui nous a engagé à suivre tous les terrassements de cette importante construction et à étendre nos recherches sur les terrains voisins.

Avant de décrire les cavités fouillées, nous devons indiquer la nature du sol de Saint-Roch. La surface est formée d'une

couche d'argile ou de gravier de 1 à 2 mètres d'épaisseur; le gravier occupe le bord ouest de la terrasse. Au-dessous de cette couche, on trouve du sable fin aggloméré, un banc de marne compacte plus ou moins épais et le grès molasse miocène (coupes AB, CD de la planche C). Dans certaines parties, la nappe d'eau souterraine est à 5 à 6 mètres de profondeur; sur d'autres, beaucoup plus bas. La canalisation au XIIe siècle d'un bras voisin de la Garonne a certainement relevé le niveau de cette nappe dans l'antiquité, en sorte que des cavités qui ont été creusées à sec se trouvent maintenant inondées.

2. Cavités funéraires.

Cent cinquante cavités, renfermant des sépultures toutes d'incinération, ont été successivement fouillées (Pl. C). Elles comprennent des fosses en fond de marmite, de 1 mètre de largeur et de 0^m^,60 de profondeur; des silos creusés dans le gravier, de 1^m^,50 de largeur et de profondeur, et des puits, à section carrée ou rectangulaire, dont l'ouverture varie de 0^m^,80 à 3 mètres et la profondeur de 3 mètres à 8 mètres (Pl. D). Dans la plupart des cavités, il y a un nombre plus ou moins grand de sépultures, ainsi qu'en témoignent la pluralité des urnes et les objets provenant d'une même tombe. Les cavités, quelle que soit la forme, se divisent en trois catégories d'après la céramique qu'elles contiennent : dans quelques-unes on ne rencontre que des vases de couleur sombre; dans d'autres, de grandes amphores; le plus grand nombre ont les deux sortes de vases. Dans quelques cavités, la céramique fait entièrement défaut. Nos observations sur chaque sorte de cavités se résument ainsi qu'il suit, en s'aidant du tableau-annexe, de la planche D et des planches E, F, G relatives à la céramique.

1) *Cavités avec vases de couleur sombre.* — Les dispositions de la sépulture et la céramique classent ces tombes en deux séries.

1re série. — Une quinzaine de sépultures simples, disséminées entre les n°s 14 et 22 de la planche C, sont faites dans

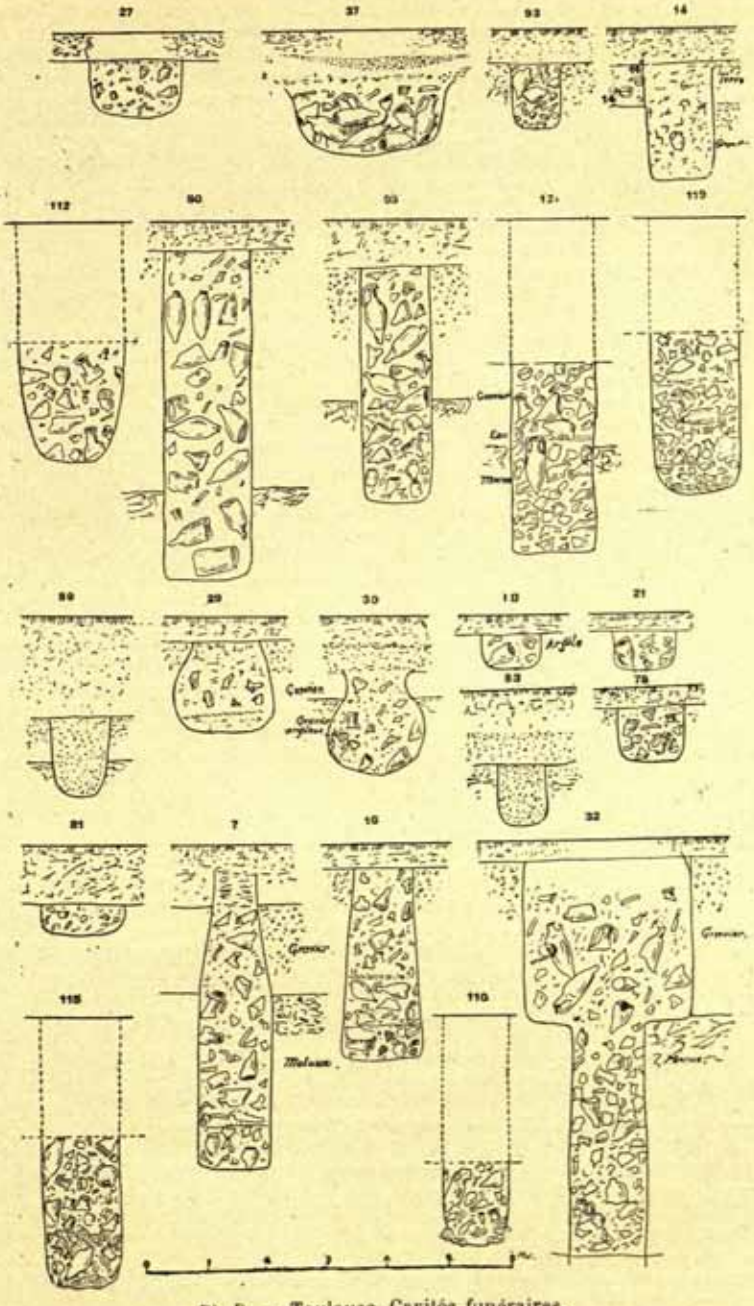

Pl. D. — Toulouse. Cavités funéraires.

de petites cavités cylindriques, au fond desquelles se trouve l'urne de forme *lékané*, petit bassin plus ou moins caréné, recouverte d'un plat tronconique. L'urne est placée sur un lit de cendres et de charbon; au milieu des cendres qu'elle renferme ou autour du vase, il y a des fragments d'os humains calcinés, de petits lingots de bronze et quelques os non calcinés d'animaux (Pl. D, nos 14', 14''). Les vases des deux formes indiquées sont de pâte grossière, recouverte d'enduits fins ou d'engobes lissés, généralement de couleur sombre; on ne les rencontre à Saint-Roch que dans cette première série de sépultures. L'une des tombes (14'') est engagée dans la paroi de la cavité 14 qui appartient à la 2e série. C'est une première indication que les sépultures en question ont été faites à une époque antérieure aux cavités de la 2e série.

2e série. — Cette série comprend sept cavités, fosses, silos et puits, désignés sur le tableau-annexe par les numéros 19, 22, 25, 29, 84, 85 et 97. Les fosses et les silos sont creusés dans l'argile ou dans le gravier; les puits descendent dans la marne, quelques-uns jusque dans le grès molasse très friable. Dans toutes les cavités, il y a un nombre plus ou moins grand de sépultures, presque toutes en désordre. Les urnes contiennent, au milieu de cendres et de charbons, des débris d'os humains calcinés et de petits lingots de bronze. Les autres objets sont des vases accessoires, de très nombreux os d'animaux, bœuf, mouton, porc, etc., des fragments de meules et d'ustensiles en fer. Dans la céramique, on trouve des poteries indigènes de formes dites *celtiques*, qui diffèrent entièrement de celles de la série précédente; des poteries importées, vases vernissés noirs campaniens et vases ibéro-grecs, et des poteries de couleur sombre, dont la technique et les formes helléniques ne se rapportent à aucune des catégories connues des pays grecs et qui restent pour le moment de provenance indécise. Enfin, la stratification de certains puits permet de distinguer deux sortes de poteries indigènes qui diffèrent par la technique, les formes et la décoration. Celles qui occupent la partie inférieure des cavités

sont plus grossières, et c'est seulement avec les poteries de la couche supérieure que se rencontrent les poteries grecques et celles de provenance indécise. Nous ajoutons que quelques cavités sont fermées par un tampon de tessons d'amphores.

2) *Cavités avec amphores italo-grecques.* — A ce groupe appartiennent le silo n° 39, le puits n° 7, cinq fosses grandes et petites, n°s 24, 27, 37, 70 et 74, et une longue traînée d'amphores couchées horizontalement et bout à bout dans une tranchée de 1^{m},50 de profondeur, entre les cavités 88 et 93. Dans les amphores, le plus souvent décollées, on trouve l'*ossilegium* déposé au fond du récipient ou vers le milieu, des débris de parures, quelques os de porc et une grande quantité de terre et de gravier. Les vases accessoires font entièrement défaut.

3) *Cavités renfermant à la fois des vases de couleur sombre et des amphores.* — Ce groupe comprend 43 des cavités réunies dans le tableau-annexe, et la plupart des 70 cavités qui n'y figurent pas. Parmi ces cavités, on trouve des fosses, des silos et 21 puits de 4 à 8 mètres de profondeur. Les particularités observées sont les suivantes. Dans les fosses et les silos, les vases de couleur sombre et les amphores sont mélangés en désordre. Dans les puits secs, la couche supérieure, plus ou moins épaisse, se compose uniquement d'amphores en désordre ou régulièrement empilées, tandis que la couche inférieure ne contient que des vases de couleur sombre. Dans les puits inondés, n°s 32, 96, 118 et 121, des amphores sont descendues au milieu de vases de couleur sombre en les brisant. Dans la plupart des puits, il y a des fragments d'aires d'argile battue, et des galets provenant de divisions intérieures; enfin, au fond de quelques puits, on trouve de gros galets ayant subi l'action du feu[1]. Au puits 119, il y avait un squelette d'homme complet

1. Aux puits 110, 112, 115, 119, 120 (Pl. D.), la couche supérieure du terrain avait été enlevée avant notre exploration. Les terrassements ont permis de vider latéralement les puits 92, 93 et 95.

étendu au milieu de la couche d'amphores. Ce groupe de cavités existe dans toutes les parties de la nécropole.

4) *Cavités sans vases.* — Un nid de sépultures sans vases, nos 83, 84, 85, 86, a été rencontré à l'angle sud-est de la caserne. Les cavités de forme cylindrique ont 0m,75 de diamètre et 1 mètre de profondeur; les cendres sont déposées au fond du trou et le mobilier consiste uniquement en quelques petits os de porc.

5) *Sépulture romaine.* — La sépulture no 97 est rapportée nettement à l'époque romaine par son mobilier qui renferme l'urne de forme *olla*, une lampe et de nombreux petits vases très fins, samiens et de terre grise.

6) *Ustrinum.* — Entre les cavités 20, 14, 119 et 115, il existe, au-dessous d'une épaisse couche de terre noire et cendreuse, une surface de 20 mètres de côté, pavée d'une double rangée de gros galets. C'était l'*ustrinum* de la nécropole.

3. Objets recueillis.

1) *Cavités avec vases de couleur sombre de la 1re série.* — Il n'a été trouvé que deux sortes de vases, l'urne de forme *lékané* et le plat tronconique servant de couvercle. Les pâtes sont assez grossières, mélangées de corps étrangers et recouvertes d'un enduit d'argile fine, généralement de couleur sombre, très rarement rouge, durci par le travail de la spatule. Les poteries, façonnées à la main et épaisses, sont cuites au feu réducteur; la surface vue, plus ou moins brillante, est souvent décorée de dessins géométriques incisés et empâtés de matière blanche (Pl. E, nos 10, 11, 9 et 13). Par les formes, la technique et la décoration, ces poteries appartiennent à la céramique dite celtique la plus ancienne. Nous avons déjà dit que des débris d'os humains calcinés, de petits lingots de bronze et quelques os non calcinés d'animaux, ont été trouvés dans l'urne ou autour.

2) *Cavités avec vases de couleur sombre de la 2e série et cavi-*

tés à amphores. — Le tableau-annexe donne la nomenclature des objets recueillis dans les différentes cavités. Ces objets

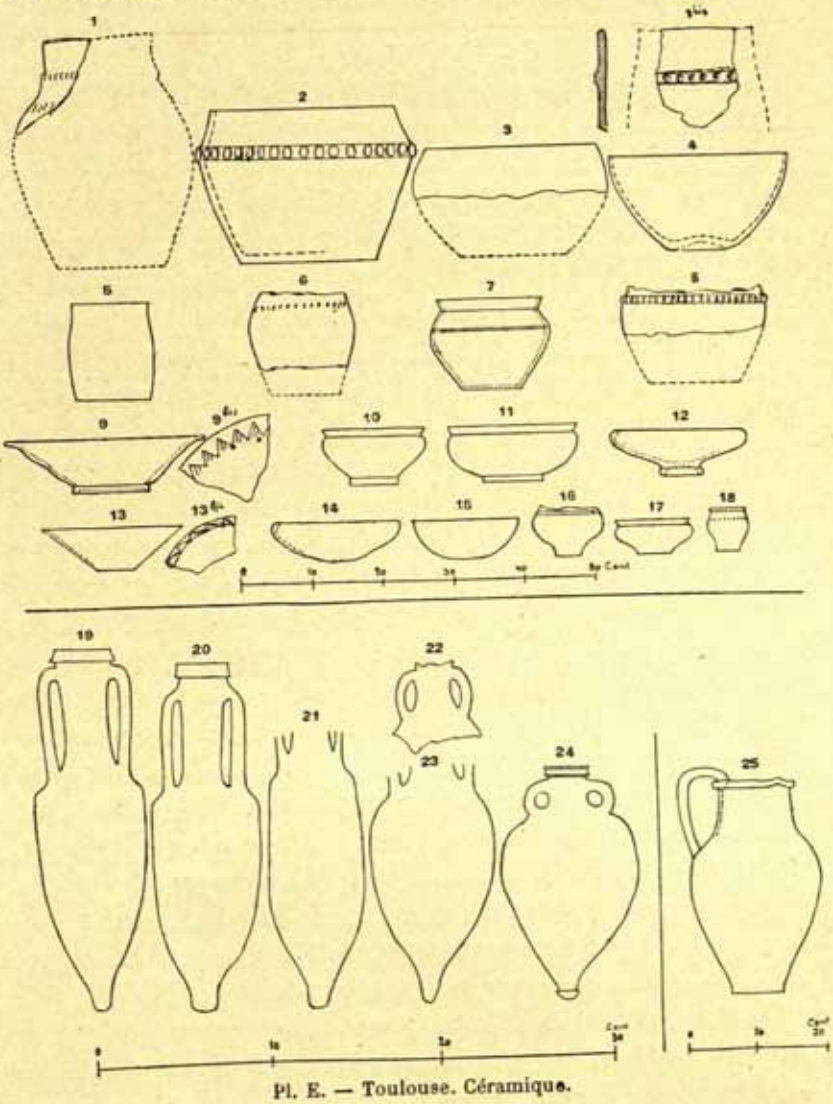

Pl. E. — Toulouse. Céramique.

comprennent des parures, des débris d'ustensiles, de très nombreux os non incinérés d'animaux, des vases de diverses sortes et des amphores. Nous savons, d'autre part, que les

sépultures à amphores n'ont pas de vases accessoires et que les os d'animaux y sont petits et peu nombreux; c'est donc à des sépultures autres que celles à amphores qu'appartiennent la plupart des mobiliers funéraires que nous avons à décrire.

Parures. — Les parures en bronze, trouvées dans les urnes ou dans la terre des cavités, sont pour la plupart brisées; des fragments se rapportent à des épingles, des torques filiformes, des fibules, des bracelets et des anneaux. Le verre apparaît dans des bracelets et de grosses perles colorées en bleu, en jaune ou en brun; il faut ajouter quelques jouets d'enfants en os. Les objets déterminables, torques et perles de verre, appartiennent au 2e âge du fer.

Ustensiles et objets divers. — Le fer est représenté par de grands clous provenant de caisses en bois, par quelques couteaux à large lame d'un type de Latène et par des débris d'ustensiles. On a recueilli de nombreux fragments de meules en trachyte ou en grès fin des Pyrénées, des fragments d'aires d'argile battue et de gros cailloux roulés.

Céramique. — Nous savons qu'il y a quatre catégories de vases, des poteries indigènes de formes celtiques, c'est-à-dire des types de l'âge du fer, des poteries importées des pays grecs, des poteries d'origine indécise et des amphores italo-grecques.

Les poteries indigènes forment deux séries. La première, qui occupe la partie inférieure des puits, présente les caractères suivants. Les vases, tous à large ouverture, ont des pâtes de couleur noire, grise ou brune, souvent mélangées de corps étrangers; ils sont façonnés au tour, peu épais et cuits au feu réducteur. Leur surface sans enduit, parfois recouverte d'un engobe de couleur noire, est polie ou striée au balai. L'une des formes, le cylindre à panse légèrement convexe et rétrécie au collet, rappelle des poteries néolithiques. Les décors consistent en lignes ondulées tracées à la pointe fine ou mousse et en bandes d'incisions grasses (Pl. F, nos 1 à 9). — Les poteries de la 2e série (Pl. F) sont de couleur sombre, noire, grise ou brune, à large ouverture et sans anses, pieds ou bords.

La pâte, assez bien choisie, est le plus souvent façonnée au tour; elle est cuite au feu réducteur. Comme formes, on trouve le tronc de cône, la demi-sphère, le cylindre à panse plus ou moins convexe et des vases à panse arrondie, avec large col qui va en se rétrécissant ou en s'évasant. La décoration, assez rare, comprend quelques dessins incisés ou imprimés et des champs de lignes sinueuses largement tracées sur la panse (nos 10 à 23). A part le travail du tour, ces poteries rappellent celles attribuées au 2e âge du fer dans l'est de la France.

Les poteries importées (Pl. F) comprennent des vases campaniens et des vases ibéro-grecs. Les vases campaniens, à vernis noir ou brun, sont des coupes, des bols ou des patères; ils portent de nombreuses marques et décorations imprimées, peintes et incisées (nos 24 à 31). Les vases ibéro-grecs à surface mate, de couleur brun-jaunâtre et ornés de peintures à l'ocre, ont la forme cylindrique avec un large bord (n° 32). Dans les puits, on ne rencontre ces deux sortes de vases que dans la couche des poteries indigènes de la 2e série.

Les poteries d'origine indécise (Pl. G) sont, pour la plupart, de formes grecques; quelques-unes ont des formes celtiques. Les pâtes de couleur sombre, noire, grise ou brune, recouvertes ou non d'engobes, rappellent les poteries indigènes; le façonnage est fait au tour et la cuisson au feu réducteur est bonne. Comme formes, on trouve de très grands jarres dont les ouvertures sont soutenues par des cercles de profils classiques, (nos 29, 30, 31),des œnochoés avec de petites anses soudées au bord et à l'épaule, des chytras, des formes purement géométriques, cylindres et troncs de cônes, à panse convexe ou concave, et de nombreux vases à panse ovoïde avec collets de différents profils (nos 1 à 20 et 27, 28). Une série de vases de terre noire ou grise et à surface mate ont des profils très fins imités manifestement des poteries campaniennes (nos 21 à 26). Comme décorations, on observe la surface gradinée de certaines jarres (n° 29); des bandes et des lignes ondulées brillantes obtenues par le brunissage de l'engobe mat (nos 2, 3, 4, 7, 8, 9); des zones

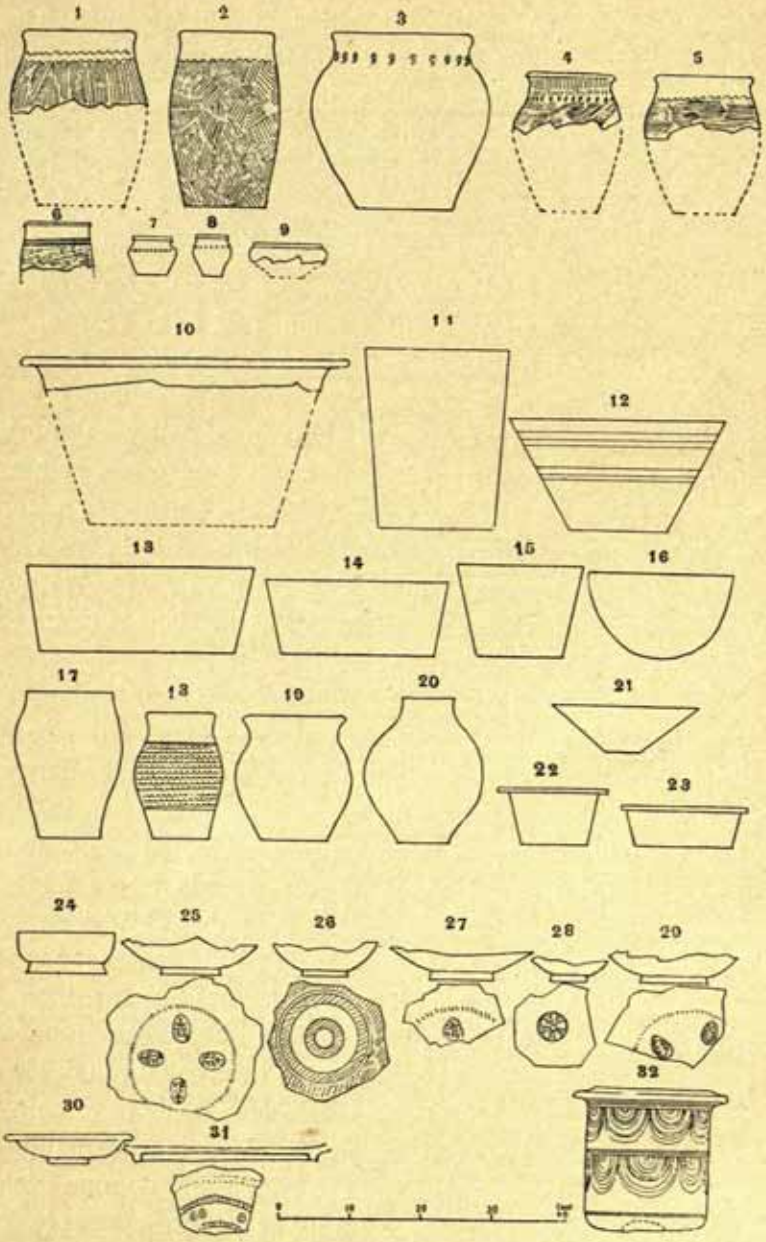

Pl. F. — Toulouse. Céramique.

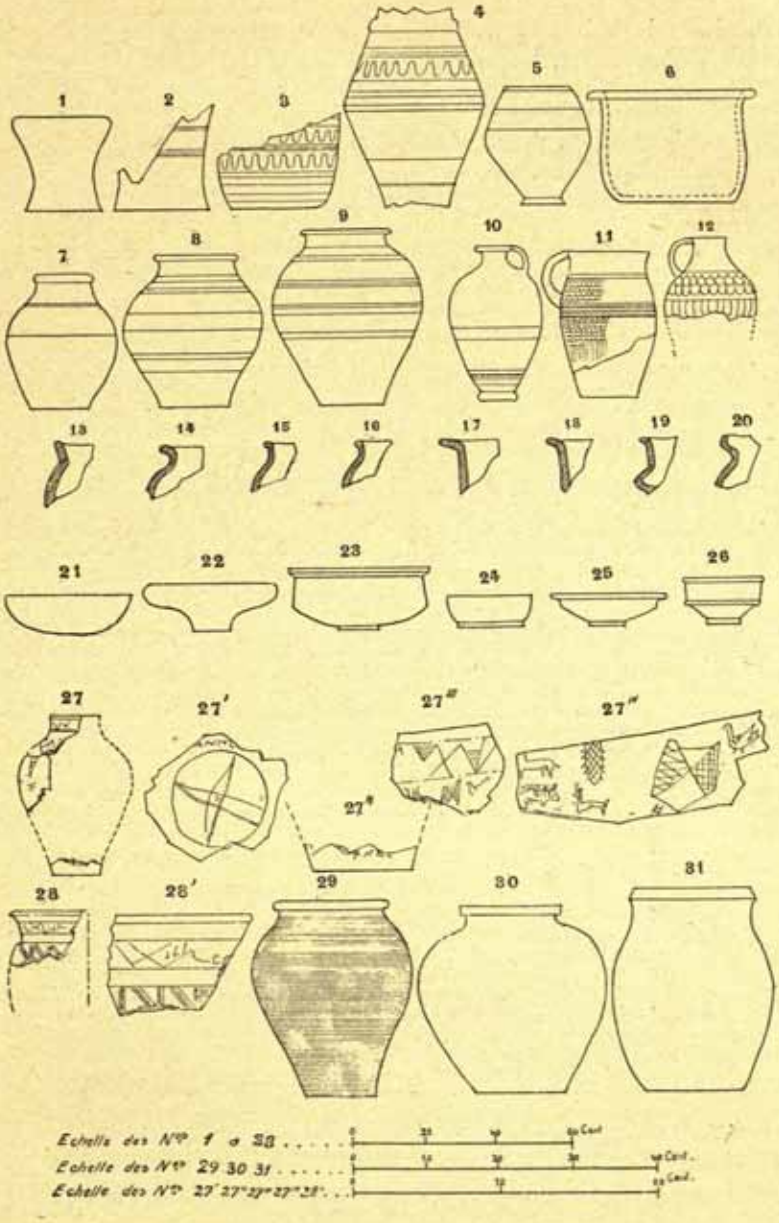

Pl. G. — Toulouse. Céramique.

Toulouse. — Nécropole de Saint-Roch. Mobiliers des Cavités funéraires.

NUMÉROS des CAVITÉS FUNÉRAIRES	NOMBRE de COUCHES des puits successivement vidées	CÉRAMIQUE — AGE DU FER — 1er AGE — POTERIES INDIGÈNES — Grandes	Moyen.	Petites	Total	2e AGE — POTERIES INDIGÈNES (1re série) — Grandes	Moyen.	Petites	Total	POTERIES INDIGÈNES (2e série) — Grandes	Moyen.	Petites	Total	POTERIES campaniennes et ibéro-grecques	POTERIES D'ORIGINE INDÉCISE — Dolium	Grandes	Moyen.	Petites	Total	TOTAL des Poteries des sépultures des 1er et 2e âges du fer	AMPHORES italo-grecques	POTERIES romaines	PARURES	USTENSILES, AUTRES OBJETS	OS D'ANIMAUX	OBSERVATIONS
1	5	»	»	»	»	»	»	»	»	1	6	8	15	11	4	»	»	3	7	18	44	2		9 poids de tisserand.	Bœuf, mouton, porc, petite corne.	Squelette de musaraigne dans une amphore
2	»	»	2	»	2	»	1	»	1	»	8	2	10	»	»	»	»	4	4	17	6	»			Porc.	
3	2	»	3	»	3	»	1	»	1	»	4	1	5	3	»	»	»	1	1	13	3	1			Mouton, corne de bélier.	
4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	3	»	»	»	2	»	2	5	»	»		Chevilles en fer, fragments de meule à blé.	Porc, cheval.	Dans une urne : os d'oiseau, crâne de musaraigne, dent de chien, élytres d'insecte.
14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	5	1	6	8	»	»			Porc.	
15, 15'	»	»	1	5	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				Un vase peint en rouge.
16	»	»	»	»	»	»	10	»	10	»	27	15	42	6	5	»	»	28	33	86	25	»		Fragments de bronze et fer, sol d'argile demi-cuite.		
17	»	»	»	»	»	»		»	»	»	»	3	3	»	»	»	»	6	6	9	4	»			Porc.	
18	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	1	»	»	1	2	5	1	»			Porc.	
19	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	4	»	4	4	»	»	3	8	11	17	»	»			Mouton, porc.	
21	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»	»	2	2	1	»	»	»	7	7	12	3	»			Mouton, porc, cheval, oiseau.	
22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»			Mouton, porc.	
23	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	13	»	13	7	2	»	5	7	14	25	10	»		Sol d'argile demi-cuite.	Bœuf, porc, chien.	
26	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	2	2	»		Fragments de fer.	Porc.	
27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		»	»	»	»	4	»				1 bronze moyen fruste.
28	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	2	3	»		Chevilles de fer.		
29	»	»	»	»	»	»	6	»	6	»	4	2	6	4	2	»	»	1	13	23	25	»		Ciseaux et pelle en fer ; sol d'argile.	Bœuf, mouton, porc.	
32	6	»	»	»	»	»	14	6	20	»	39	7	46	22	3	»	12	54	79	167	316	»	Grosse perle de verre	Fragm. et chevilles de fer, polissoirs, sol d'argile.	Bœuf, mouton, bélier, porc, cheval, corne de génisse.	
37	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	25	»		Bronze, couteau, cheville de fer.	Porc, dents de bélier.	
39	»	»	»	»	»	?	?	?	2	?	?	?	»	4	?	?	?	»	»	31	»	»		Scories.		
45, 46, 47	»	»	»	3	3	»	»	»	»	»	2	»	2	1	»	»	3	3	6	12	6	»		Chevilles de fer	Sanglier, cheval.	
71	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	1	6	6	80	»				
73	»	»	»	»	»	1	2	1	4	»	16	3	19	12	»	»	5	20	25	41	4	»		Cheville de fer, couperet.	Porc.	
78	»	»	»	»	»	»	3	»	3	»	2	»	2	»	1	»	»	3	4	9	20	»		Chevilles de fer, scories.	Porc, corne de génisse.	
79	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	2	2	1	»	»	»	1	5	3	»		Chevilles de fer.		
80	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	»	3	3	8	1	»	4	2	7	20	143	»		Chevilles de fer.		Au fond du puits, bloc de grès molasse.
81	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	3	5	1	»	»	»	3	11	débris	»			Porc.	
82	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2	3	1	»				
83, 84, 85	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	1	»	»				
89	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	5	»	»	»	3	»	3	»	8	»			Porc, corne de chèvre.	
92	»	»	»	»	»	»	2	»	2	»	12	»	12	5	1	»	9	8	18	37	70	»		Chevilles de fer.		
93	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»	8	6	14	5	»	»	2	17	19	42	50	»				
94	»	»	»	»	»	»	3	»	3	»	1	»	1	»	»	»	1	3	4	8	»	»				
95	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	»	8	»	1	»	9	»	10	18	50	»			Porc.	
96	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	3	»	»	»	1	»	1	4	45	»				Au fond du puits : gros cailloux roulés rougis par le feu.
97	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	1	»	3		Fragments de fer et bronze.	Mouton, porc.	
7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	60	»				
24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25	»		Petite plaque de bronze.	Porc.	
74	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»				
107	»	»	»	»	»	»	9	2	11	»	13	5	18	10	»	»	»	20	20	59	47	»			Mouton, chien, porc, cheval.	
108	»	»	»	»	»	»	5	»	5	»	2	»	2	2	1	»	2	1	4	13	3	»			Génisse, porc.	
109	»	»	1	»	1	»	3	»	3	»	1	»	1	1	1	»	6	7	17	23	2	»			Génisse, porc, mouton.	
6	»	»	»	»	»	»	4	6	10	»	8	2	10	6	»	3	6	9	18	44	5	»			Corne de bœuf	
110	»	»	»	»	»	1	9	1	11	»	7	»	7	1	5	»	8	3	16	45	5	»			Crâne de chèvre.	
111	»	»	»	»	»	»	6	5	11	»	22	12	34	10	2	»	5	26	33	88	14	»			Bœuf, chèvre, porc, cheval, cornes.	
112	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	1	3	1	5	»	1	»	6	10	22	»	Anneaux de bronze.		Porc.	
113	»	»	»	»	»	»	3	»	3	»	»	»	»	»	»	»	2	3	5	8	5	»			Mouton, porc, cornes de chèvre.	
114	4	»	»	»	»	»	25	2	27	»	40	18	58	25	9	»	20	85	114	166	50	»			Porc.	
115	3	»	»	»	»	»	12	18	30	»	12	31	43	3	13	»	7	29	49	119	57	»		Fragment de meule en trachyte.	Mouton, chèvre, porc.	
118	3	»	»	»	»	1	19	4	24	»	24	16	40	27	18	»	22	47	87	178	15	»	Épingles, fibules, petite boîte de bronze.		Bœuf, mouton, porc, sanglier, cheval.	A 3 m. de profond., un squelette d'homme complet. Amphores marquées à la sanguine
119	2	»	»	»	»	»	2	»	2	»	2	»	2	7	3	»	»	»	3	14	46	»			Quelques fragments d'os.	
120	2	»	»	»	»	»	21	5	26	»	16	6	22	7	6	»	14	26	46	101	10	»			Mouton, porc, cheval, chien.	
121	4	»	»	»	»	»	15	1	16	»	6	2	8	30	3	»	3	1	7	61	30	»	Fragment de meule.			Amphores marquées à la sanguine.
117	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30	»				

4. États successifs de la Nécropole.

L'étude des cavités de Saint Roch a montré que la nécropole a été occupée pendant plusieurs siècles, et que, dans cet espace de temps, les dispositions de la sépulture et les produits industriels ont subi des modifications. Ce sont ces états successifs de la nécropole que nous allons chercher à restituer.

1er état. — Les sépultures simples découvertes entre les puits nos 14 et 22, sur une surperficie de 5 ares environ, diffèrent entièrement des autres tombes de Saint-Roch, soit par leurs dispositions, soit par la technique, les formes et la décoration des poteries du mobilier funéraire. D'un autre côté, une de ces sépultures, qui se trouve engagée dans la paroi du puits n° 14, indique que cette dernière cavité a été creusée à une époque postérieure. Nous ajoutons que, d'après les poteries recueillies dans les déblais provenant de la couche graveleuse comprise entre les puits nos 119 et 108, enlevée avant notre exploration, les sépultures en question existaient sur un quart d'hectare; on peut donc dire que, dans son premier état, la nécropole avait une certaine importance.

2e état — Cette période comprend toutes les cavités qui contiennent des poteries indigènes autres que celles de l'état précédent, qu'elles soient ou non mélangées avec des poteries importées ou d'origine indécise. Les fosses, silos et puits renferment plusieurs couches de sépultures dont les différentes parties ont été parfois réunies dans une jarre ou dans une caisse de bois. Quelques cavités seulement sont intactes; la plupart ont été violées à diverses reprises. La composition du mobilier est toujours la même : 1° des parures, quelques-unes caractéristiques de Latène, torques et fibules de bronze; bracelets et perles de verre; 2° des aliments représentés par des os non calcinés d'animaux servant à l'alimentation, des coquilles marines et terrestres, des noyaux de fruits; 3° quelques os d'animaux domestiques; 4° les urnes et des vases accessoires dont une partie se compose de poteries indigènes celtiques. Des poteries campa-

niennes datent des IIIe et IIe siècles, les sépultures de la couche moyenne des puits mixtes; cela permet d'attribuer à une période antérieure au IIIe siècle la couche inférieure des mêmes puits, dont les poteries, toutes indigènes, diffèrent de celles de la couche moyenne, et où les poteries importées ou d'origine indécise font défaut. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que toutes ces sépultures appartiennent au 2e âge du fer. — Nous attribuons à la même époque les sépultures sans urnes rencontrées au milieu de cavités avec urnes; leur mobilier ne renferme que quelques os d'animaux.

Il reste à évaluer l'importance de la nécropole du 2e âge du fer. Les 150 cavités fouillées, disséminées sur trois hectares environ, répondent à au moins 500 sépultures simples, d'après les 1.600 vases de toutes sortes qu'elles ont donnés; ce chiffre devrait être triplé, pour tenir compte des cavités vidées, en totalité ou en partie, pour déposer les amphores de la période suivante, comme nous le verrons plus loin : soit 1.500 sépultures. Nous estimons enfin que la moitié seulement des trois hectares a été explorée; cela porte à 3.000 le chiffre des sépultures de cette portion du cimetière et à 15.000, celui de la nécropole entière, en admettant que, dans toutes les parties de Saint-Roch, les cavités aient eu la même densité. C'est, en tout cas, par un chiffre considérable de sépultures que le 2e âge du fer se présente pour la première fois à Toulouse.

3e état. — Ce dernier état est constitué par les sépultures à amphores, qui occupent entièrement certaines cavités, et que l'on trouve à la partie supérieure de la plupart des puits de l'état précédent. Les amphores sont toutes venues de pays grecs ou hellénisés; les observations attribuent nettement ces importations à la première période de la domination romaine dans la région, c'est-à-dire à la période écoulée entre la réunion de Toulouse à la province Narbonnaise (106 av. J.-C.) et l'établissement de l'Empire. D'un autre côté, l'étude des puits mixtes ne permet pas de douter que les couches supérieures de sépultures en vases de couleur sombre du 2e état aient été enlevées pour

faire place à des amphores cinéraires, et l'on a trouvé, au puits n° 32, un chiffre de culots d'amphores bien supérieur au nombre de ces récipients qu'il pouvait renfermer. Cela indique que, dans cet espace de près de cent ans, les cavités ont été vidées à diverses reprises. On constate enfin que les rites funéraires sont les mêmes que dans les deux premières périodes; toutefois, les vases accessoires ont disparu et les os d'animaux sont peu nombreux. L'importance du troisième état de la nécropole peut se déduire des 1.300 amphores trouvées dans la partie fouillée. Ce chiffre répondrait, pour les 15 hectares, à un nombre de sépultures trois fois plus grand que celui de l'époque précédente.

b) Nécropole de Saint-Aubin.

Catel, dans l'*Histoire de Toulouse* publiée en 1629, mentionne des cavités funéraires avec « de grandes urnes », que des briquetiers avaient mises au jour sur les dernières pentes du coteau de Guilleméry, qui limitent à l'est la plaine de Toulouse, à quelques centaines de mètres de l'enceinte romaine (Pl. B). Des nids d'amphores cinéraires ont été signalés de nos jours dans le même lieu, et, en 1840, les fondations de l'église Saint-Aubin, située dans le voisinage, ont traversé un cimetière antique dont les poteries ont été dispersées sans avoir été étudiées. Ces renseignements indiquent qu'il y a eu dans cet endroit, profondément bouleversé au XVIIe siècle par le creusement du canal des deux mers, une nécropole semblable à celle de Saint-Roch, qui renfermait, tout au moins, des sépultures de la première période de la domination romaine.

B) BANLIEUE DE TOULOUSE

a) Vieille-Toulouse (Pl. B).

1. **Emplacement des sépultures.** — L'oppidum de Vieille-Toulouse est situé à 5 kilom. au sud de Toulouse, sur les abrupts qui longent la rive droite de la Garonne au-dessus du confluent de

l'Ariège avec le fleuve. Nous avons retrouvé sur une superficie de 200 hectares des vestiges d'établissements préromains et romains[1], au milieu desquels il existe de nombreuses sépultures, toutes d'incinération; savoir, en allant du nord au sud, 1° sur le petit plateau du Cluzel; 2° sur la crête qui descend au sud de la butte de Cucurrelle; 3° dans la petite combe de Boullaguet, en arrière de cette crête; 4° à la partie inférieure de la pente qui monte de la Tuilerie à la Plaine de Lanusse et sur quelques points de cette Plaine (Pl. H et I).

2. **Cavités funéraires et objets recueillis.** — *Le Cluzel.* — Nous avons fouillé une dizaine de sépultures creusées, les unes dans la marne de la surface du sol, les autres, dans une marne mélangée de cendres provenant des habitations qui se sont succédé sur le plateau (Pl. I).

Les cavités, de forme cylindrique, ont des diamètres variant de 0m,70 à 1 mètre, et des profondeurs variant de quelques décimètres à 1m,50. Les sépultures sont de deux sortes. Dans quelques-unes, les restes humains, amalgamés avec de la marne, forment un gâteau assez résistant au fond de la cavité; dans les autres, les restes ont été déposés dans des urnes. Les sépultures avec urnes ont donné comme mobilier des débris de bronze, un morceau de fer, une fusaïole et quelques os non incinérés d'animaux. Les poteries forment deux séries (Pl. E). Les unes, d'assez grande dimension, ont des pâtes grossières recouvertes d'un enduit d'argile fine, de couleur gris jaunâtre. De forme cylindrique, avec un léger rétrécissement vers l'ouverture, elles sont ornées d'impressions digitales ou d'incisions grasses et rappellent certaines poteries néolithiques de la région pyrénéenne (nos 1 et 1 *bis*). La deuxième série se compose de vases de couleur sombre, de pâte assez grossière, façonnée à la main et revêtue d'enduits ou d'engobes plus ou moins brillants. Les formes sont le bassin surbaissé ou *lékané* et le plat tronconique des plus anciennes

1. L. Joulin, *Les Etablissements antiques de Vieille-Toulouse*, in *Mém. de l'Acad. des sciences, inscrip. et belles-lettres de Toulouse*, 1901.

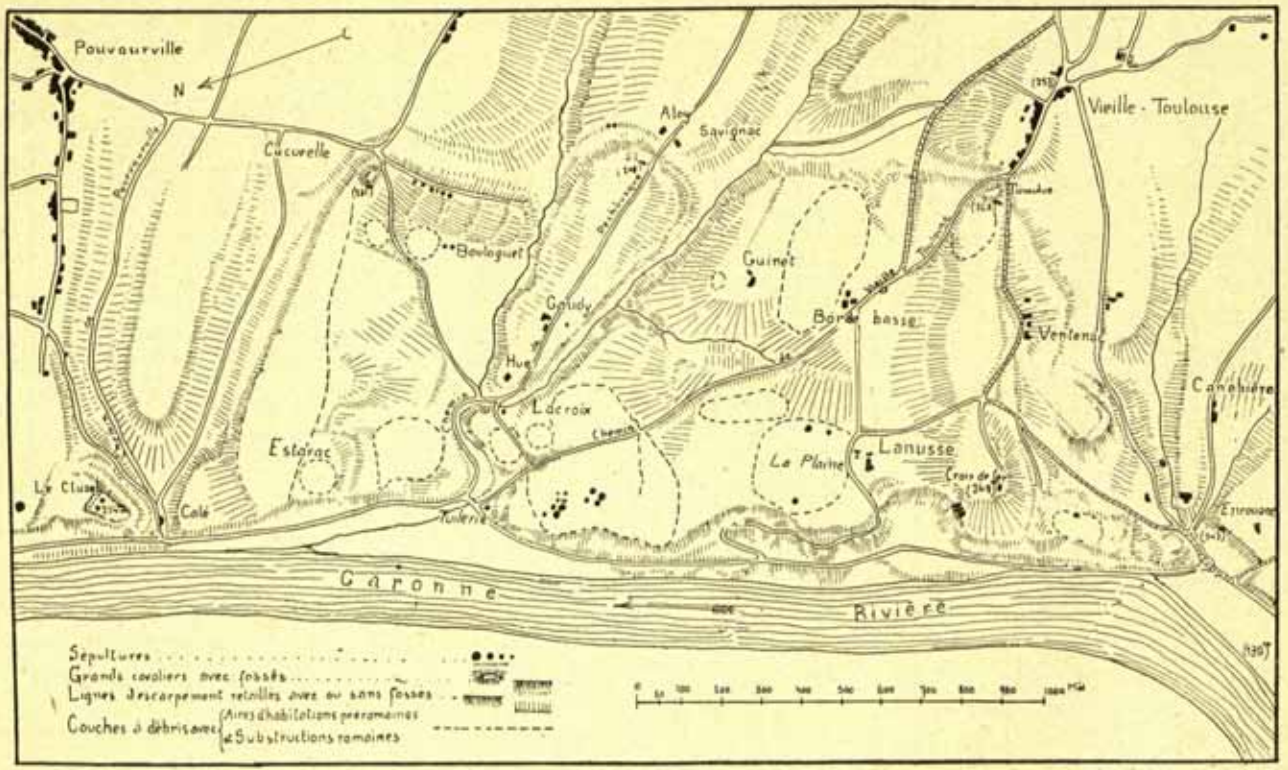

Pl. II. — L'Oppidum de Vieille-Toulouse.

sépultures de Saint-Roch, et la calotte sphérique (nos 10, 12, 13, 18). Dans le vase hémisphérique, les cendres étaient amalgamées avec de la marne, comme dans les sépultures sans urnes Quelques os d'animaux (bovidés, ovidés, suidés) ont été trouvés dans les sépultures; on doit toutefois remarquer que ces ossements sont très nombreux sur les aires d'habitations dans lesquelles les tombes ont été creusées. Nous ajoutons qu'il a été recueilli, sur ces mêmes aires, des fragments d'un vase attique à figures rouges et de vases italo-grecs (Gnathia), et des poteries indigènes (nos 2 à 8) semblables à celles du 1er âge du fer des contrées au nord des Alpes.

Crête au-dessous du cavalier de Cucurrelle, et combe à l'ouest de cette crête (Pl. I). — Une traînée d'amphores cinéraires d'une cinquantaine de mètres a été détruite en construisant le chemin d'exploitation qui suit la crête. Les nombreux débris restés sur place appartiennent à des amphores italo-grecques semblables à celles de Saint-Roch. — En arrière de la crête, dans la combe de Boullaguet, les sondages ont rencontré deux fosses funéraires, profondément enfoncées au-dessous du sol. Le mobilier, très pauvre, renfermait des poteries semblables à celles du 2e âge du fer de Saint-Roch et une petite hache votive.

Pente qui monte de la Tuilerie à la Plaine de Lanusse. — Deux groupes de sépultures ont été rencontrés entre le chemin qui monte à Vieille-Toulouse et les abrupts de la Garonne (Pl. I). — Sur le groupe inférieur (2e bande), qui occupe un palier d'un hectare environ, les cavités sont de deux sortes. 1° De nombreuses sépultures à amphores forment, les unes des traînées peu profondes où les récipients sont disposés avec ordre; les autres, des nids où ces récipients sont entassés pêle-mêle. Le mobilier funéraire, très pauvre, rappelle celui des amphores de Saint-Roch. L'*ustrinum* est au milieu de ces sépultures. 2° Six sépultures sans urnes ont été faites dans des fosses de 0m,80 à 1 mètre de diamètre et de 1 mètre de profondeur, tapissées d'une terre blanche sableuse. Les cendres humaines mêlées à de la marne sont déposées au fond de la cavité.

Le seul objet recueilli est un petit disque de bronze provenant sans doute d'une parure. — Le groupe supérieur (1re bande) est

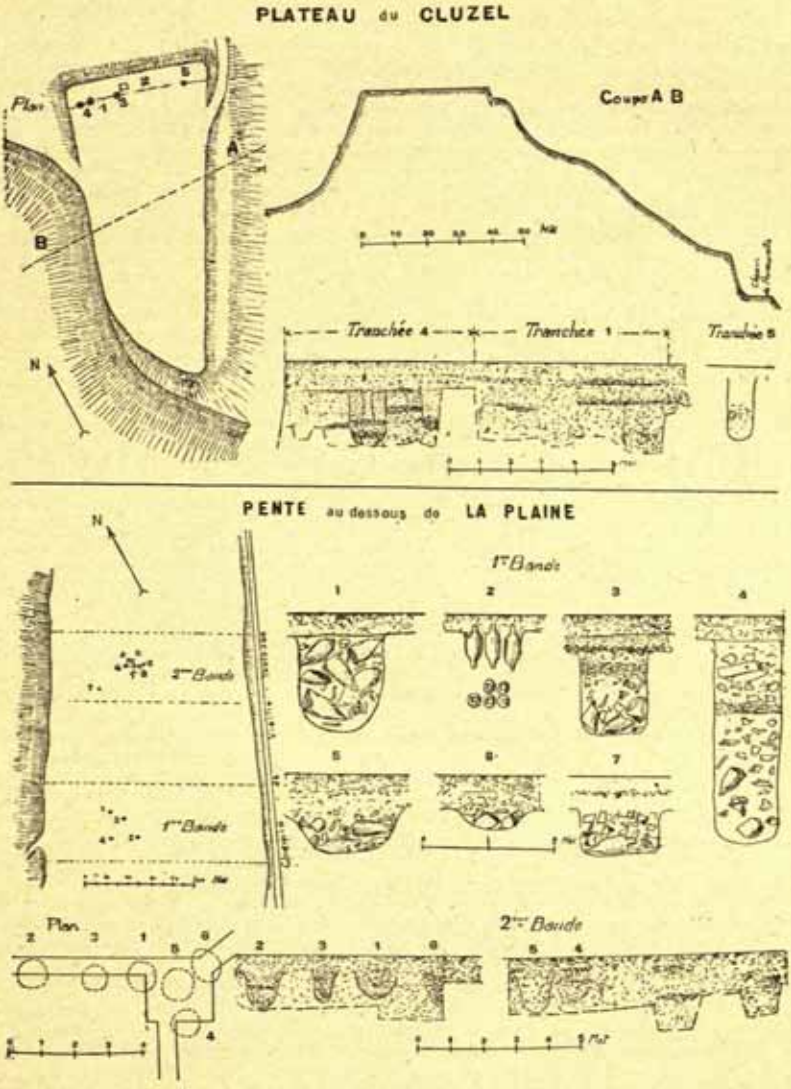

Pl. I. — Vieille-Toulouse. Sépultures.

à une centaine de mètres du précédent. Les sondages ont rencontré 7 cavités semblables à celles de Saint-Roch, savoir

six fosses et un puits. Dans la couche inférieure du puits, il y avait des vases semblables à ceux du 2e âge du fer de Saint-Roch et, à la partie supérieure, des amphores cinéraires. Deux bracelets de bronze, dont un à section triangulaire, sont les seuls objets métalliques trouvés.

Plateau de la Plaine. — Au milieu de substructions romaines et de nombreux débris de la même époque, il a été rencontré plusieurs nids d'amphores cinéraires semblables à celles de Saint-Roch (Pl. H).

3. **Sépultures des différentes époques.** — Ainsi qu'on pouvait le prévoir, l'oppidum de Vieille-Toulouse renferme des sépultures dont les dispositions et le mobilier se rapportent à chacun des trois états de la nécropole de Saint-Roch. Le premier état se montre dans quelques sépultures du Cluzel, avec des urnes de forme *lékané* et des couvercles tronconiques; le deuxième état apparaît dans les sépultures en fosses et en puits de la combe de Boullaguet et de la pente au-dessus de la Tuilerie; enfin, de nombreuses sépultures à amphores italo-grecques existent sur la même pente, sur la crête qui descend de Cucurrelle et dans d'autres endroits. — Il reste trois sortes de sépultures dont l'attribution à l'une des périodes de Saint-Roch est pour le moment douteuse. Nous parlons des sépultures du Cluzel, les unes sans urnes, les autres avec des vases qui diffèrent par la technique et les formes de ceux du 1er état de Saint-Roch, et des sépultures sans urnes du groupe inférieur de la pente au-dessus de la Tuilerie. Ces dernières sépultures offrent avec celles sans urnes du Cluzel ce caractère commun que les cendres y sont mêlées avec de la marne.

b) Saint-Michel du Touch.

A 3 kilom. en aval de Toulouse, sur la rive gauche du fleuve, l'embouchure de la petite rivière du Touch dans la Garonne est dominée par une haute terrasse (Pl. B). Des substructions romaines et les ruines importantes d'un amphithéâtre permet-

tent de placer en cet endroit l'une des colonies suburbaines de Tolosa. Des nids d'amphores cinéraires, découverts à diverses reprises, remontent au siècle de la conquête.

c) Fenouillet.

Ce village est situé sur la rive droite de la Garonne, à 8 kilom. au nord de Toulouse, au pied de la petite terrasse graveleuse qui sépare la vallée de la Garonne de celle de l'Hers (Pl. B). Sur cette terrasse, de nombreuses substructions, des sépultures et de menus débris de l'époque romaine appartiennent à l'une des quatre colonies mentionnées par Ausone. En 1840, la construction du canal latéral de la Garonne a mis au jour, près du château de la Tournelle, une urne cinéraire renfermant un trésor de colliers et de bracelets en or, aujourd'hui au Musée de Toulouse (Pl. K)[1]. Ces bijoux sont de trois sortes. Les colliers nos 1 et 2, avec leurs tiges en torsades et des fermetures à boutons, ressemblent à ceux de la Marne. Une armille terminée par de petits disques moulurés est grecque. La décoration végétale des colliers nos 3, 4 et 5, formée de chatons et de rangées de bourgeons floraux avec feuilles stylisés, rappelle des bijoux de nécropoles bosniaques[2] dont les prototypes grecs sont connus.

d) Auterive.

Nous rattachons au groupe de Toulouse des sépultures à amphores signalées en 1865, à Auterive, petite ville située sur l'Ariège, à 30 kilom. au sud de Toulouse[3]. Les amphores sont semblables à celles de Saint-Roch. Dans le voisinage, un cimetière à incinération en terre libre, avec vases de couleur

1. Belhomme, *Bijoux gaulois de Fenouillet*, in *Mém. Acad. des sc., inscrip. et belles-lettres de Toulouse*, 1840. Les figures de la planche K ont été faites d'après les dessins de Roschach, *Histoire générale du Languedoc*, éd. Privat, t. XVI.

2. Hoernes, *L'époque de La Tène en Bosnie*, Paris, Maretheux, 1900.

3. Guitard et Basset, *Sépultures antiques à Auterive (Haute-Garonne)*, in *Mém. de l'Acad. des Sciences, inscript. et bel.-lett. de Toulouse*, 1865.

sombre, a été bouleversé par la culture sans que la céramique ait été étudiée.

2e Groupe. — LE TARN

a) Le Tarn, d'Albi a Saint-Sulpice-la-pointe.

1. *Albi.* — En 1902 une excavation triangulaire, d'une vingtaine d'ares de superficie et de 2 à 3 mètres de profondeur, faite au centre de la vieille ville pour établir une halle de marché et les rues adjacentes, a rencontré des vestiges de différentes époques. Sur les côtés nord-ouest et sud-ouest du triangle, le sol antique, marqué par une couche de tessons, est creusé de petits silos renfermant des débris d'amphores et de poteries. Les observations manquent pour les autres parties de l'excavation, à l'exception d'une petite butte de 2 ares environ, réservée tout d'abord dans les terrassements, au milieu de laquelle, à 3 mètres de profondeur, se trouvaient deux fours de potier accolés. C'est sur ce point qu'ont porté les recherches de la Commission archéologique du Tarn[1]. Dans une terre noirâtre, devenant gluante par l'humidité, on a recueilli : 1° de nombreuses poteries qui se distinguent de la céramique romaine; 2° quelques tessons de vases samiens et une lampe romaine; 3° de menus objets, dont une épingle à cheveux en os (Pl. L)[2]. Les poteries indigènes sont de quatre sortes. 1° Des vases de pâte fine et de couleur noire à large ouverture ou à cols et à anses, ont des formes et des décorations par bandes brillantes sur engobe mat, qui rappellent les poteries du 2e âge du fer des nécropoles de Toulouse (Nos 1 à 14 et 26 à 30). 2° Des poteries de pâte rosée ou rouge brique, parfois décorées de lignes ondulées incisées, présentent les mêmes formes avec prédominance des vases à cols et à anses (Nos 31, 32). 3° Des poteries de pâte

1. Commission archéolog. du Tarn, *Fouilles du marché Saint-Julien*, in *Rev. hist., sc. et lett. du dép. du Tarn*, 1877.

2. La planche L reproduit les dessins qui accompagnent le mémoire de la Commission.

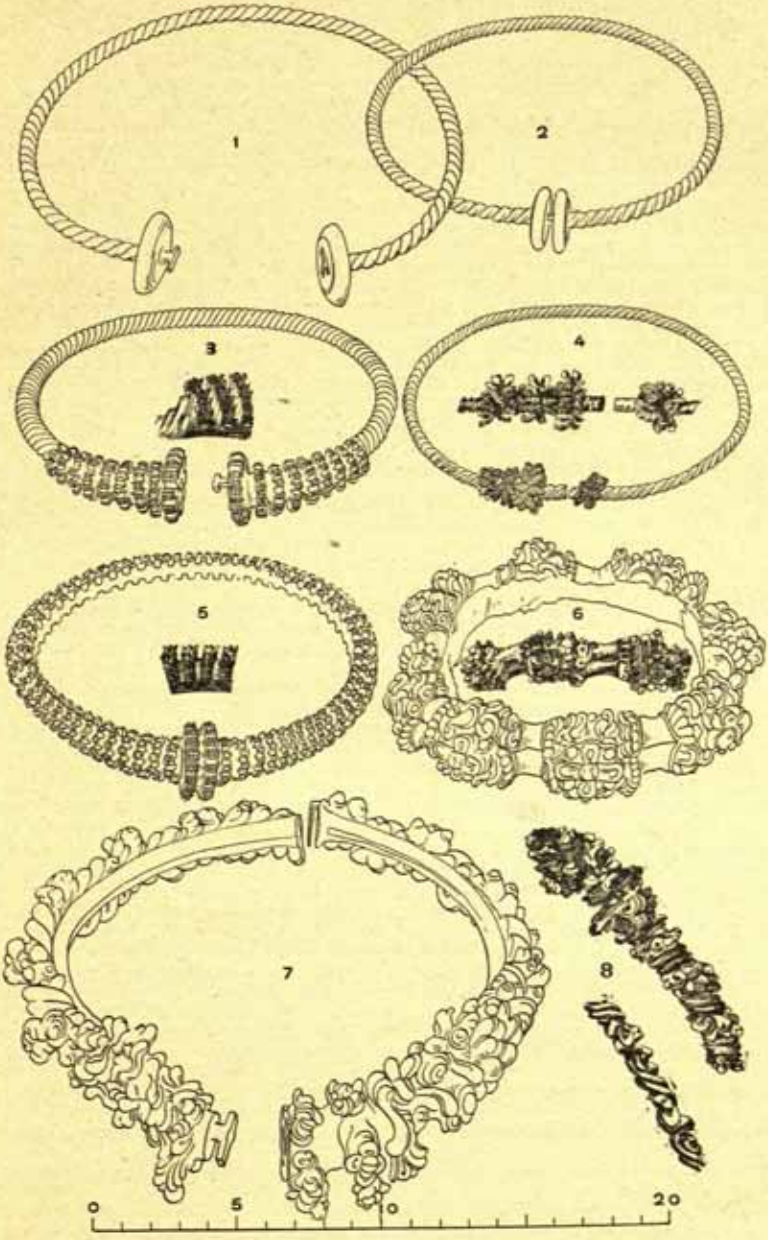

Pl. K. — Toulouse. Trésor de Fenouillet. — Le Tarn. Trésor de Las Graisses.

rosée, recouvertes d'engobes blancs, les unes à larges ouverture, les autres avec cols et anses, sont ornées de dessins géométriques peints à l'ocre jaune (N°s 15 à 22). 4° Un tesson de pâte grossière avec enduit lissé provient d'un vase semblable à ceux des sépultures les plus anciennes de Toulouse.

La Commission a attribué tous ces débris à la fabrique de poteries dont elle a retrouvé les fours. Cette opinion n'est pas à l'abri de toute critique. Le sol fouillé avait été déjà bouleversé, au moyen âge, pour la construction de l'église Saint-Julien et de la demeure Vicomtale, et, il y a une trentaine d'années, pour l'établissement d'un réservoir d'eau ; d'autre part, les silos avec débris d'amphores et de poteries qui existent sur les bords de l'excavation rappellent ceux de Saint-Roch. En l'absence de renseignements sur les autres parties des fouilles, ces observations rapprochées de l'étude des poteries recueillies, qui manifestent la transition d'une industrie fictile semblable à celle du 2e état de la nécropole de Toulouse aux types gréco-romains, nous conduisent à admettre que les terres noires de la butte centrale sont les vestiges d'une nécropole, remontant au moins aux premiers temps de la conquête romaine ; les fours de potier seraient de construction postérieure. C'est à ce titre que nous retenons ici les découvertes faites à Albi, en 1902.

2. *Coteaux au sud d'Albi.* — **Nécropole de Lavêne.** — Le hameau de Lavêne est situé à 3 kilom. au sud-est d'Albi, à l'entrée du vallon de Seux que suit la route de Castres. Le Dr Cassan y a signalé, en 1863, une nécropole préromaine qui a été décrite par Caraven-Cachin[1]. Les cavités, très petites et distantes de 1 à 3 mètres, étaient creusées dans un banc de calcaire éocène. La superficie de la nécropole n'est pas mentionnée ; mais comme l'extraction du calcaire sur laquelle elle s'étendait a duré plusieurs années, on peut supposer qu'elle avait une certaine importance. La plupart des objets trouvés ont été dispersés. Caraven-Cachin mentionne des bracelets, des épingles à cheveux, des

1. Caraven-Cachin, *Le Tarn et ses tombeaux*, Paris, Dumoulin, 1873.

boutons et un rasoir; le Musée d'Albi possède quelques poteries qui en proviennent, savoir : de petits vases *lékané*, des plats tronconiques et des vases de formes cylindriques et hémisphériques. Ces poteries sont semblables, comme technique, formes et décorations, à celles des sépultures du 1er état de Saint Roch à Toulouse. La même collection renferme des vases à col évasé et à surface striée qui rappellent ceux de la couche la plus

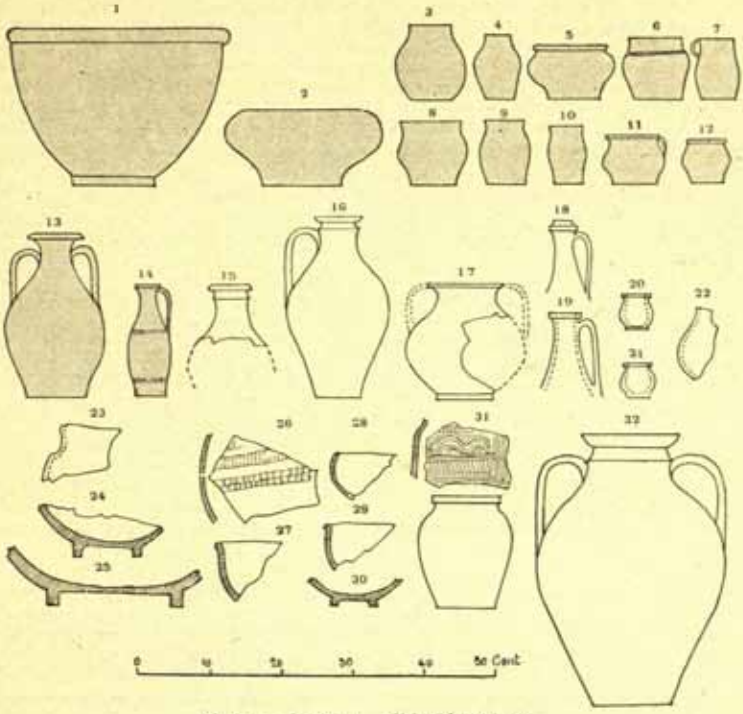

Pl. L. — Le Tarn, Albi. Céramique.

profonde des puits de Saint-Roch : on peut en conclure dès maintenant que le 2e âge du fer était également représenté à Lavène[1].

Sépultures de Las Graisses. — Dans ce hameau, situé à 15 kil. d'Albi sur la route de Lavaur, on a découvert en 1873, au

1. C'est également de Lavène que proviendrait une épingle à rouelle caractéristique des dernières périodes de l'âge du bronze, mentionnée par Flouest (*Notes sur les poteries gauloises du Musée d'Albi*, in *Rev. arch.*, 1898.

milieu de terres noircies, une urne cinéraire renfermant un collier et un bracelet en or, aujourd'hui au Musée de Toulouse (pl. K). La décoration végétale des deux bijoux gaulois rappelle celle du trésor de Fenouillet; mais ici l'imitation de la nature est plus complète. Sur le bracelet n° 6, des bourgeons floraux sortent d'une forte tige; sur le collier, nos 7-8, des rinceaux de fleurs et de feuilles serpentent autour de deux tiges enroulées en spirales [1].

3. *Montans.* — C'est également à l'époque gauloise que l'on doit attribuer un bracelet en or, non décrit, trouvé il y a une cinquantaine d'années à Montans, oppidum voisin de Gaillac, qui est devenu plus tard un centre important de fabrication de la poterie sigillée.

4. *L'Isle d'Albi.* — Près de cette petite ville assise sur la rive droite du Tarn, à 25 kil. à l'ouest d'Albi, on a fouillé à Saint-Géry des sépultures préromaines que des urnes de forme *lékané* et des couvercles tronconiques font rapporter à la première période de la nécropole de Saint-Roch [2].

b) Castres et les environs.

Faubourg Saint-Jean. — Ce faubourg occupe au nord de la ville, sur la rive droite de l'Agout, un plateau escarpé de deux côtés, sur lequel se trouvait le camp dont Castres porte le nom. Un cimetière d'inhumation de l'époque romaine y a été mis au jour en 1870; des sépultures avec amphores italo-grecques, découvertes dans le même lieu, doivent être rapportées aux premiers temps de la conquête.

Nécropole de Sainte-Foy. — A 1.500 mètres à l'ouest de Castres, la route de Mazamet est bordée à gauche par la terrasse

1. Les figures 6 et 7-8 ont été faites d'après des moulages du musée de Saint-Germain et les dessins de Roschach publiés dans l'*Histoire générale du Languedoc*, éd. Privat, t. XVI.

2. Lacroix, *communication inédite.*

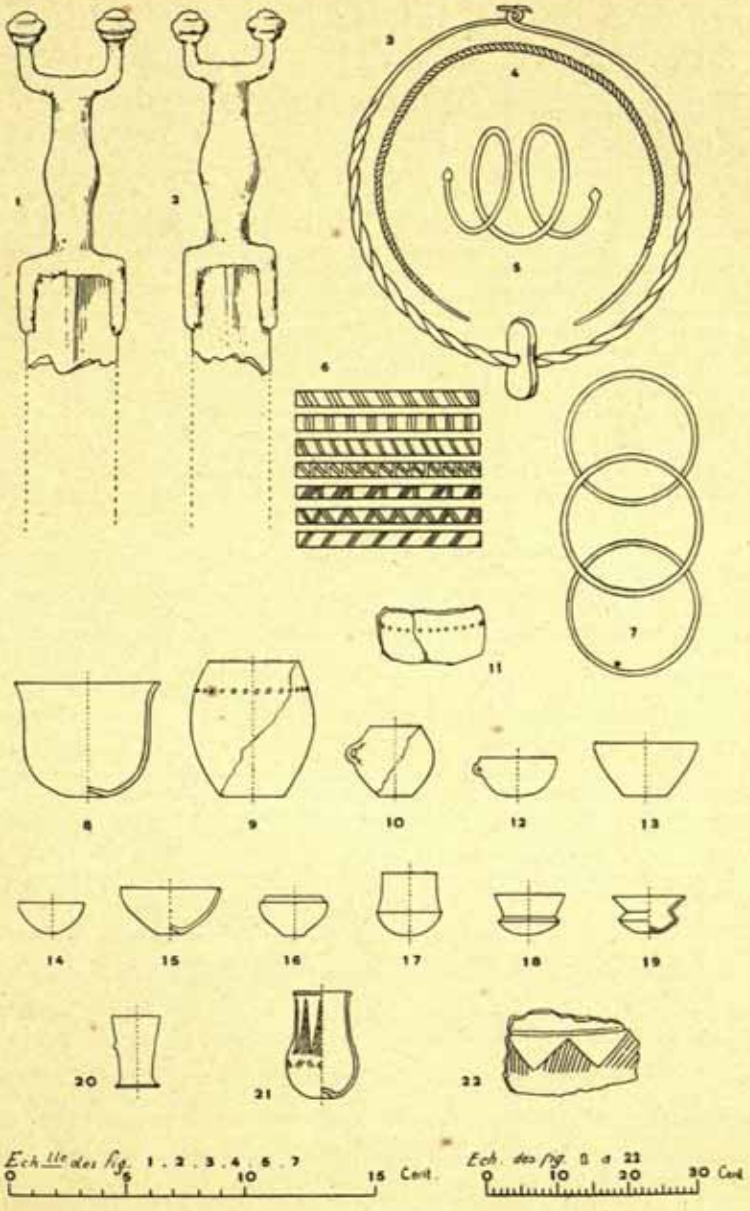

Pl. M. — Le Tarn, Castres. Nécropole de Sainte-Foy.

de Sainte-Foy, sur laquelle, en 1863, une plantation de vignes a fait découvrir des sépultures à incinération préromaines en sol plat. D'après nos renseignements, on peut évaluer à 150 le nombre des tombes qui sont rangées en lignes parallèles et distantes de 60 à 80 centim., sur un demi-hectare environ. Les cavités, de 60 à 70 centim. de profondeur, sont creusées dans une argile sableuse; autour de l'urne se trouve le mobilier composé de vases accessoires, d'armes et de parures; une dalle de schiste ardoisier, provenant de carrières situées à 11 kilom. de là, protège la sépulture. Toutes les tombes ont été détruites, sans avoir été étudiées; 800 vases auraient été brisés par les ouvriers[1]. Les objets recueillis de deuxième main par Caraven-Cachin, aujourd'hui au Musée d'Albi, sont représentés sur la planche M[2]. On y trouve quatre courtes épées ou poignards à antennes (nos 1, 2) et des fragments d'ustensiles en fer; deux colliers à tige en torsade (nos 3, 4) et des bracelets plats à décoration incisée (no 6) en bronze, et une quinzaine de vases à large ouverture (nos 8 à 22). Les poteries sont de deux sortes. Une première série, de pâte grossière, a des panses convexes et est décorée d'impressions digitales (nos 9 à 13). Dans la deuxième série (nos 8 et 14 à 22), les pâtes sont assez fines, façonnées à la main, recouvertes d'enduits lissés, noirs ou bruns, et bien cuites au feu réducteur. Parmi les formes, on trouve le vase *lékané*, des coupes hémisphériques avec fond embouti et des plats tronconiques. La décoration comprend des dessins incisés, notamment des bandes de triangles avec hachures. Nous ajoutons que Caraven-Cachin mentionne une cavité remplie d'os d'animaux; bœuf, cheval, etc. En résumé, tous les objets provenant des mobiliers funéraires de Sainte-Foy ont un caractère nettement hallstattien.

1. Caraven-Cachin, *loc. cit.*

2. La planche M reproduit les dessins très insuffisants du mémoire de Caraven-Cachin, publié il y a près de 40 ans. On les a complétés par les profils de quelques vases exposés au musée d'Albi.

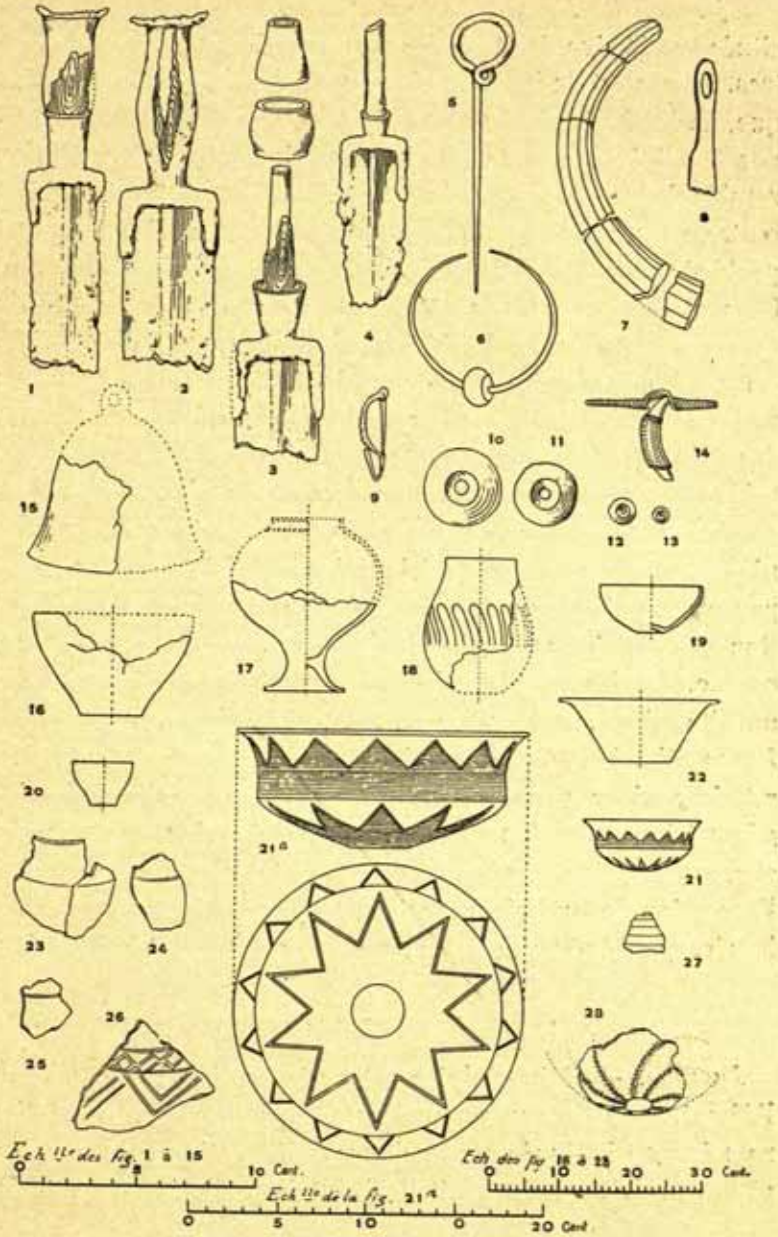

Pl. N. — Le Tarn. Castres. Nécropole de Roquebrune.

Nécropole de Lacam. — La petite ville de Roquecourbe est située sur la rive droite de l'Agout à 6 kilom. au nord de Castres. Lacam est au bord du plateau qui domine la ville; c'est là que, de 1857 à 1863, des plantations de vignes ont mis au jour, sur 3 à 4 hectares, de nombreuses sépultures d'incinération semblables à celles de Sainte-Foy[1]. Les cavités sont creusées en terre libre à des profondeurs variant de 0m,50 à 1 mètre, et protégées par des dalles de schiste; quelques sépultures renferment deux urnes. Les objets recueillis par Caraven-Cachin et exposés au Musée d'Albi sont dessinés sur la planche N[2]. On y voit douze épées à antennes dont quatre entières, en fer; un bracelet plat à saillies; des fibules de Hallstatt et de Latène 3, des épingles et des anneaux de bronze (nos 1 à 15). La céramique est représentée par une dizaine de vases de couleur sombre, parmi lesquels le vase *lékané*, les couvercles tronconiques, une coupe hémisphérique à pied élevé, et des vases à panse arrondie avec cols assez larges (nos 16 à 28). La décoration comprend des dessins incisés et, sur un vase à panse ovoïde, des bandes plates inclinées entre le col et le pied qui ont été faites sur la pièce cuite (no 18). Une petite coupe de forme *lékané* (nos 21, 21*a*) qui servait de couvercle à une urne, est de couleur rouge vif; elle est peinte en noir de dessins géométriques, savoir : une couronne de triangles sur les parois, et une étoile à dix rayons sur le fond intérieur. En résumé, à l'exception de la fibule de Latène, tous les objets provenant de la nécropole de Lacam ont un caractère nettement hallstattien.

c) Saint-Sulpice-la-Pointe.

La ville. — Saint-Sulpice est assis sur la rive gauche de l'Agout, près de son embouchure dans le Tarn. La station romaine est indiquée par quelques substructions, des poteries et des médailles; on a attribué au siècle de la conquête les

1. Caraven-Cachin, *loc. cit.*
2. Même observation que pour la planche M.

retranchements d'une sorte de camp placé en face de la ville, sur la rive droite de la rivière. C'est du reste à cette période que se rapportent des sépultures avec amphores italo-grecques découvertes près de l'enceinte du moyen-âge.

Nécropole de Gabor[1]. — A 1 kilom. en amont de la ville, sur les dernières pentes des collines de l'Agout, Pontnau et Cabié ont étudié, en 1894, un cimetière d'incinération de l'âge du fer que la culture avait fait découvrir. Au milieu des bouleversements produits par la charrue profonde, ils ont pu reconnaître une cinquantaine de tombes disséminées sur un hectare et demi et en fouiller avec soin quelques-unes. Les cavités, creusées dans un gravier compacte, ont de 40 à 50 cm. de diamètre et de 30 à 50 cent. de profondeur. Les urnes se trouvent au milieu d'une terre noircie et cendreuse; elles renferment des os humains calcinés et des cendres, des fragments de charbon, parfois des débris de bronze et de fer. Autour sont rangés des vases accessoires, des ustensiles et quelques parures de bronze et de fer. Quatre cavités, de 1 à 2 mètres de diamètre, contiennent deux urnes. La planche O reproduit la plupart des objets dessinés par les auteurs de la découverte. La céramique, recueillie en grande quantité, présente les mêmes caractères que celles des nécropoles de Castres et de Lavène-Albi. Les pâtes, assez fines, sont recouvertes d'enduits ou d'engobes lissés de couleur sombre; les poteries, façonnées à la main, sont cuites au feu réducteur. Les formes comprennent des vases *lékané* servant d'urnes et des couvercles tronconiques (nos 1 à 12, 16, 17), des pots lékanoïdes (nos 18 à 21) et cylindriques à panse concave (nos 13, 14, 15), des coupes et des gobelets de divers profils (nos 22 à 28). Comme décoration, on trouve des motifs géométriques incisés et empâtés de matière blanche et, sur quelques vases de pâte grise, des traces de peinture en noir. Parmi les parures figurent des torques filiformes, des bracelets en fer terminés par des boules (nos 29,

1. Pontnau et Cabié, *Cimetière gaulois découvert à Saint Sulpice (Tarn)*, in *Rev. hist., sc. et lett. du départ. du Tarn*, 1894.

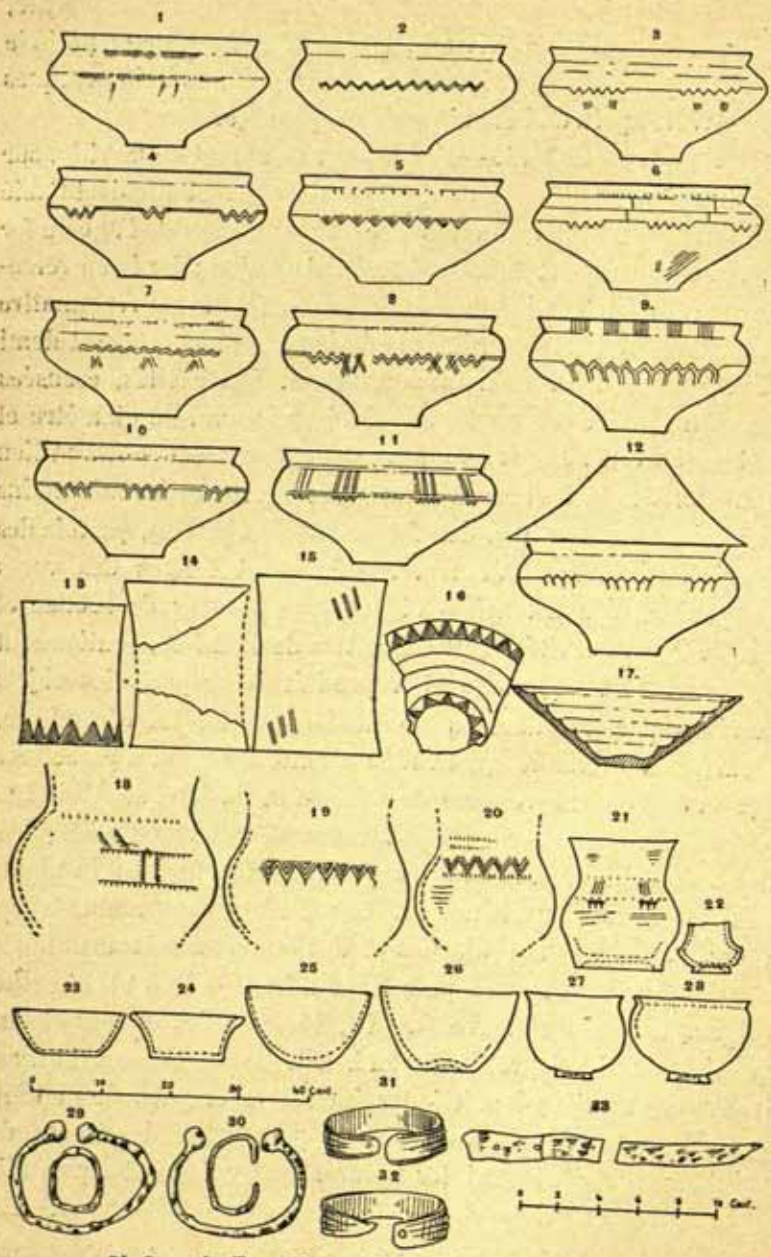

Pl. O. — Le Tarn. Nécropole de Saint-Sulpice-la-Pointe.

30), deux petits bracelets plats à saillies en bronze (nos 31, 32), des perles d'ambre et un couteau en fer (no 33).

Plaine de Saint-Sulpice. — Des sépultures semblables à celles de Gabor ont été reconnues dans un rayon de 4 kilom. autour de la ville, notamment à Bordes, à Lagazanne et à Montfort.

Il n'est pas douteux que les vases lékané et lékanoïdes et les plats tronconiques se rencontrent dans les cimetières de la Marne, avec quelques différences toutefois, dans la technique, si on les rapproche des vases de Saint-Sulpice. C'est sans doute ce qui a conduit les auteurs de la découverte à rapporter les sépultures de Gabor au 2e âge du fer. Nous constatons dès maintenant que cette céramique est semblable à celle qui accompagne des objets caractéristiques de la civilisation de Hallstatt dans les autres nécropoles du Tarn. D'un autre côté, les torques filiformes, les petits bracelets plats en bronze et les bracelets ouverts à boules en fer font attribuer nettement à la 1re période du fer la nécropole de Saint-Sulpice-la-Pointe.

3e Groupe. — LES PYRÉNÉES-CENTRALES

a) Saint-Girons.

Saint-Girons est situé sur le Salat, rivière qui se jette à Boussens dans la Garonne; le Lez, principal affluent de gauche du Salat, prend sa source aux pieds du mont Vallier. Près de Bordes-sur-Lez, dans la petite vallée du Ribérot, à une dizaine de kilomètres des hautes montagnes, M. l'abbé Cau-Durban a découvert en 1886, au lieu dit Ayer, une nécropole d'incinération qu'il a rapportée à la période de transition du bronze au fer[1]. Les sépultures, creusées à une profondeur de 0m.30 à 1m,10, sont entourées de murettes formées de deux ou trois rangées de galets, dont les diamètres varient de 0m,30 à 4 mètres. Les urnes, recouvertes de vases tronconiques ou de pierres plates, sont

1. Abbé Cau-Durban, *Nécropole d'Ayer* (*Bordes-sur-Lez*), in *Ass. Franç., Congrès de Toulouse*, 1887.

placées sur une couche de cendres et de charbons ; le mobilier, très pauvre, est déposé dans l'urne ou autour. 18 cavités ont été vidées ; quelques-unes renfermaient plusieurs urnes séparées par des galets. Le cimetière s'étendait au delà du terrain fouillé.

Les objets recueillis comprennent : deux haches de pierre polie ; des fragments de parures de bronze, torques funiculaires, bracelets plats à décoration incisée et petites spirales provenant de colliers ; un bracelet de fer ouvert, à extrémités terminées par des boules ; des perles d'ambre, et 48 vases de diverses formes et dimensions (Pl. P)[1]. Les poteries, de pâtes grossières et recouvertes d'enduits ou d'engobes lissés de couleur sombre, sont façonnées à la main et cuites au feu réducteur. Comme formes, on trouve des vases *lékané* à profil caréné et cols hauts (nos 7, 13, 14, 18, 19, 21), des plats tronconiques (nos 8, 16), des vases cylindriques et biconiques à panse légèrement convexe (nos 1, 3, 5, 12), et des vases à panse carénée ou arrondie, quelques-uns avec de petites anses (nos 2, 4, 8, 9, 10, 11, 15, 20) ; l'un des vases est polypode. Dans la décoration il y a des dessins incisés, parfois sur des cordons en relief. En résumé, si certaines formes de vases, telles que la *lékané*, se rencontrent dans la céramique de la Marne, la technique et la décoration rappellent les poteries du 1er âge du fer des contrées au nord des Alpes. D'un autre côté, les torques filiformes, les bracelets plats en bronze, le bracelet à boules en fer appartiennent au 1er âge de fer. Nous ferons remarquer enfin que la céramique du bronze de la région n'étant pas connue jusqu'ici, rien ne peut indiquer dans les mobiliers d'Ayer la période de transition du bronze au fer.

b) Haute vallée de la Garonne.

1. *Montréjeau*. — C'est près de cette petite ville que la Garonne quitte la région montagneuse pour entrer dans la

1. Les vases de la planche P ont été dessinés d'après une photographie de l'auteur des fouilles.

plaine. A 10 kil. à l'est, à Bordes-de-Rivière sur le Lavet, petit affluent de gauche du fleuve, Julien Sacaze a étudié en 1880

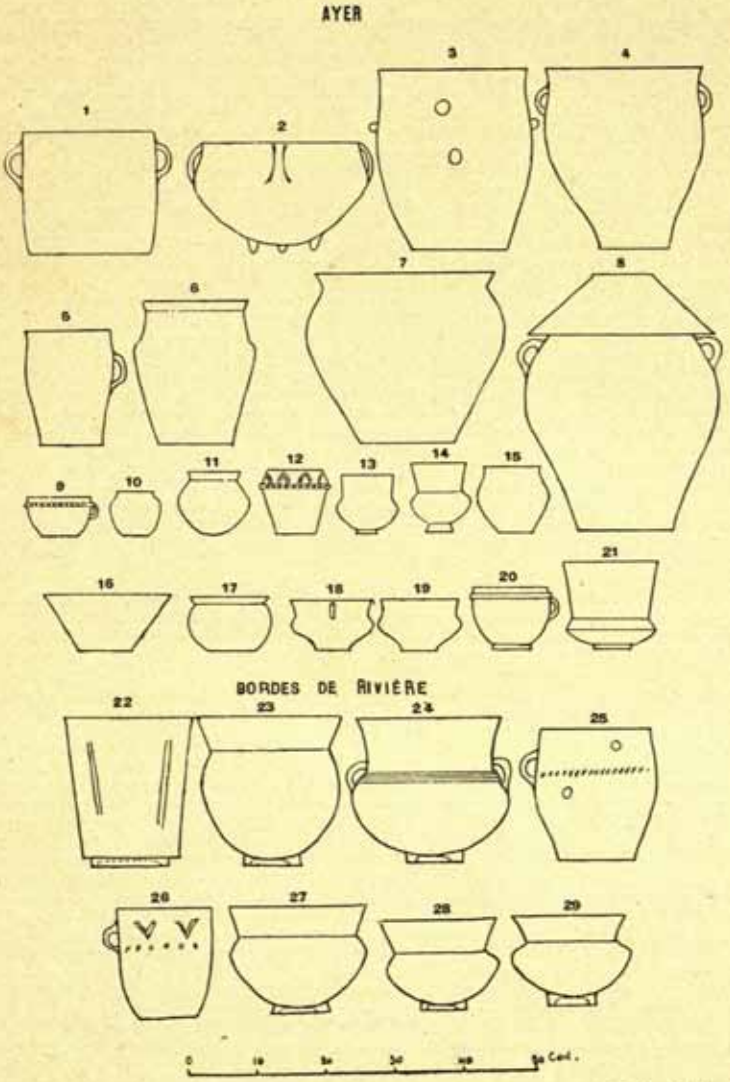

Pl. P. — Pyrénées-centrales. Nécropoles de Salut-Girons et de Montréjeau.

une nécropole d'incinération qui couvre deux hectares environ[1].

1. J. Sacaze, *Les anciennes sépultures de la plaine de Rivière*, in *Ass. franç., Congrès de Nancy*, 1880.

Une trentaine de sépultures ont été fouillées. Les cavités, de 0m,70 à 1 mètre de profondeur, sont pour la plupart entourées de cromlechs ou d'enceintes continues dont les diamètres varient de 1 m. à 10 m.; quelques-unes sont en terre libre. Comme à Ayer, l'urne est déposée au fond de la cavité, sur un lit de cendres et de charbons; le mobilier se trouve dans l'urne ou autour. Les objets recueillis comprennent : 1° une pointe de lance à douille, un arc de fibule, une épingle, des anneaux et des perles de bronze; des bracelets ouverts à extrémités terminées par des boules, en fer; 2° une dizaine de vases, quelques-uns avec les cendres. Les poteries sont de deux sortes (Pl. P[1]). Une première série comprend des vases de forme *lékané* avec cols assez élevés et des plats tronconiques servant de couvercles (nos 23, 24, 27, 28, 29). La pâte, assez grossière, est façonnée à la main et recouverte d'un engobe noir lissé. L'une des urnes porte deux petites anses attachées à la panse et au collet; elle est décorée d'une bande de trois lignes parallèles tracées en creux. Les bords des vases tronconiques sont ornés de dessins incisés. Toutes ces poteries ont des pieds évidés. La deuxième série se compose de vases de pâte grossière et de couleur gris jaunâtre, dont la forme cylindrique, légèrement convexe et la décoration par de larges incisions ou des impressions digitales sur des cordons en saillie (nos 25, 26) rappellent des poteries néolithiques de la contrée. En résumé, les mobiliers funéraires de Bordes-de-Rivière se rapportent au 1er âge du fer.

2. *Bagnères-de-Luchon.* — Les deux riches vallées du Larboust et d'Oueil débouchent à Luchon dans celle de la Pique, affluent de la Garonne. Elles sont séparées par une montagne que couronne l'arête d'Espiaup, qui domine de trois à quatre cents mètres les villages de Saint-Aventin et de Benqué situés à l'entrée de chacune des vallées. Deux cimetières de l'âge du fer y ont été explorés, il y a une trentaine d'années, l'un à

1. Les vases de la planche P se trouvent dans la collection Sacaze, à Luchon.

Espiaup, l'autre à Garin, petite localité à 2 kil. de l'entrée de la vallée du Larboust.

Nécropole d'Espiaup. — La crête d'Espiaup, formée de schistes du terrain primitif, se termine par une série de terrasses inclinées du nord au sud. La nécropole occupe les trois dernières terrasses, sur 400 m. de longueur et 40 à 50 m. de largeur.

Les explorations ont été faites successivement par Lézat (1865), par Gourdon (1876)[1] et par Piette et Sacaze (1877)[2]. La plupart des cavités se composent d'encoches en gradins faites dans la roche, que complètent en avant des murettes de pierre sèche ou des cromlechs qui affleurent le sol. Des alignements de petits blocs réunissent parfois des cavités assez éloignées; sur quelques pierres plates des cercles qui limitent les cavités, on voit des signes de cupules et de bâtonnets. La profondeur des tombes varie de 20 à 70 cm.; les diamètres, de 55 cm. à 10^{m},50. Gourdon décrit des sépultures qui, à l'intérieur de la murette ou du cromlech, ont une cella de dalles renfermant l'urne et le mobilier funéraire; Piette et Sacaze signalent des sépultures où les cendres sont déposées directement sur le sol. Les objets recueillis comprennent : 1° des urnes (Pl. Q, n°s 31 à 40)[3]; 2° des bracelets plats de bronze à décoration incisée et un bracelet ouvert en fer, terminé par des boules, qui proviendrait de l'extrémité ouest de la nécropole, vers Billière. Les vases sont de pâte grossière et de couleur sombre, quelques-uns de forme lékanoïde; les décorations consistent en zigzags incisés, lignes de points et impressions digitales.

Nécropole de Garin. — Ce cimetière est situé dans les prairies qui recouvrent la moraine frontale du glacier du Port d'Oo, entre la chapelle Saint-Pierre et le hameau de Saint-Tritons, à une petite distance du village de Garin. Il a été exploré, en 1865 et 1866, par Fourcade et Lézat et, en 1873, par Chaplin-

1. Gourdon, in *Matér. pour servir à l'histoire de l'homme*, 1876.
2. J. Sacaze, in *Luchon préhistorique*, Saint-Gaudens, 1877.
3. Les vases de la planche Q (Espiaup) se trouvent au Musée de Luchon.

Duparc[1], qui, d'après une description très sommaire, a fouillé

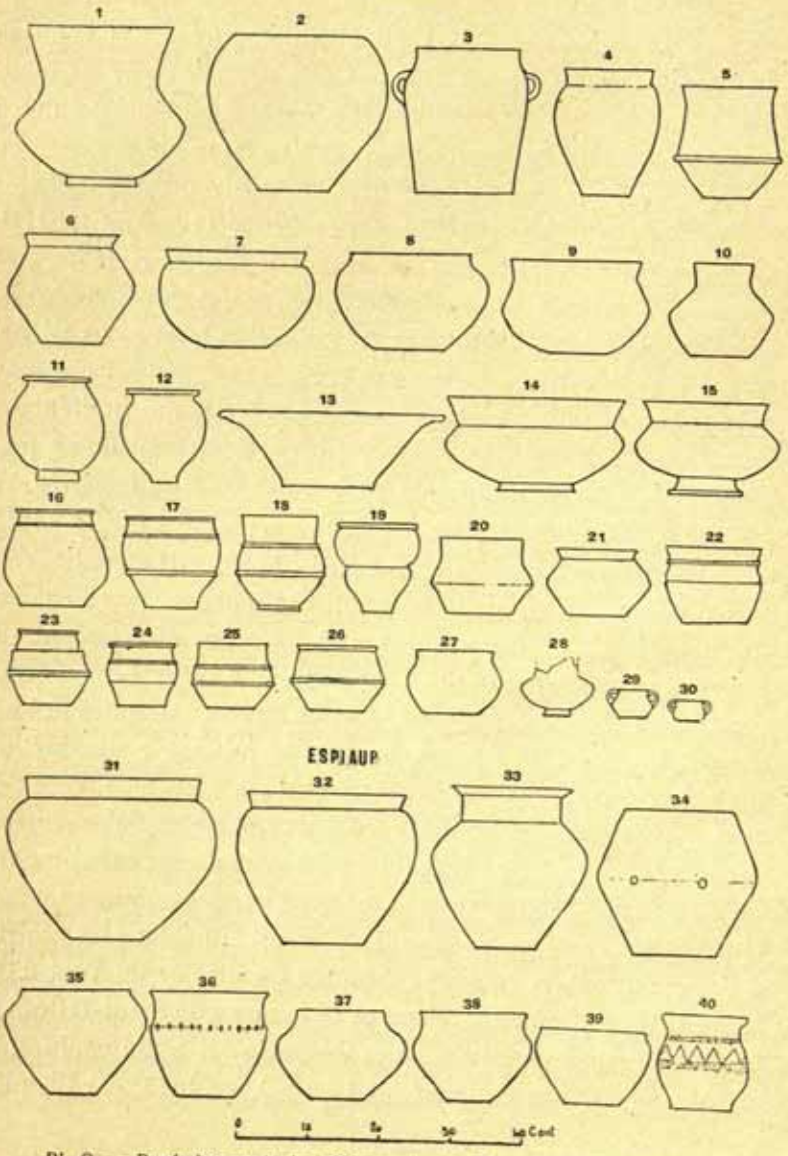

Pl. Q. – Pyrénées centrales. Nécropoles de Bagnères-de-Luchon.

1. Chaplin-Duparc, *Nécropole de Garin, près de Luchon*, in *Rev. des Soc. Sav.*, 1875.

17 sépultures entourées de murettes ou de cromlechs de 1 à 7 mètres de diamètre. Cet observateur a recueilli une quarantaine de vases de diverses formes et capacités ; des objets en bronze, fibules, bracelets en spirale, une chaîne et un poignard (?), et un bracelet en os. Cette collection est aujourd'hui au Musée du Mans (Pl. Q, nos 1 à 30) [1] ; il faut y joindre un bracelet plat en bronze à décoration incisée du Musée de Toulouse. Chaplin signale des débris romains au milieu des sépultures ; nous avons trouvé dans le voisinage des substructions de la même époque.

A défaut d'une étude complète des deux nécropoles, l'examen des collections donne les renseignements suivants. 1° D'après les ossements que renferment certaines urnes de Lézat, la crémation est très incomplète ; le volume des fragments d'os atteint, en effet, un litre à 1 litre 1/2. Les urnes sont couvertes de pierres plates. 2° Les poteries de pâtes grossières, mélangées de corps étrangers, sont façonnées à la main et recouvertes d'enduits ou d'engobes de couleur sombre, polis ou lissés, et cuites au feu réducteur. Comme formes, on trouve à Garin le vase *lékané* caréné avec collet plus ou moins haut et des jarres ou pots lékanoïdes (nos 1, 6, 14, 15, 21, 28), des plats tronconiques et un vase bi-tronconique (nos 13, 34), de nombreux gobelets de formes diverses (nos 17 à 27 et 29, 30), et des vases de formes ovoïdes et cylindriques, quelques-uns à petites anses (nos 2, 3). Ces dernières poteries rappellent les séries les plus grossières de Vieille-Toulouse, d'Ayer et de Rivière. Les vases reposent généralement sur des plans ; quelques-uns ont des pieds évidés. En dehors du lustre des surfaces, la décoration paraît pauvre ; elle ne comprendrait que des rainures parallèles autour du col, des bossettes sur la panse et des moulures en relief ; ces dernières, sur des gobelets. En résumé, malgré certaines formes de vases grands et moyens,

1. Les vases de la planche Q (Garin) ont été dessinés d'après une photographie de la collection. On s'est aidé pour leur description de quelques poteries conservées à Luchon et à Toulouse.

qui rappellent les poteries de la Marne, les mobiliers funéraires de Bagnères-de-Luchon se rapportent à l'industrie du 1er âge du fer. Certains gobelets de Garin, aux bords ourlés, et dont les formes se retrouvent au 2e âge du fer, proviendraient-ils de sépultures de cet âge? C'est ce qu'il est impossible de dire, les objets en métal trouvés par Chaplin ayant été mêlés à ceux d'une collection générale.

3. *Vallées de la Neste de Louron et de la Barousse; Val d'Aran.* — Des cercles de pierre semblables à ceux de Bagnères-de-Luchon et renfermant de menus débris existent dans les vallées adossées à celle du Larboust, savoir : à Génost dans la vallée de la Neste de Louron et à Baren au fond de la grande vallée de La Barousse. Gourdon en a signalé également dans le val d'Aran, au col du Pla de Béret qui sépare la vallée de la Garonne de celle de la Noguera Paillaresa en Aragon[1].

4e Groupe. — BASSIN DE L'ADOUR

a) Plateau de Lannemezan.

Il existe de nombreux tumulus sur le bord ouest de ce grand plateau d'où sortent toutes les rivières qui arrosent la région comprise entre la Garonne et les Landes. On en a signalé dans les communes d'Avezac, Capvern, Tilhouze, Lannemezan, Labarthe et La Bastide. Ceux d'Avezac-Prat, étudiés en 1878 par Piette et Sacaze, ont fait l'objet d'une description très complète[2].

La nécropole d'Avezac, toute d'incinération, comprend 50 tumulus, dont 33 alignés sur 750 mètres au faîte d'une colline qui longe la route d'Avezac aux Baronnies et 17 disséminés sur les pentes (Pl. R, n° 24). Les tertres, formés uniquement de terre, ont des diamètres qui varient de 1 mètre à 30 mètres,

1. Gourdon, in *Matér.*, 1876.
2. Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat*, Paris, 1877.

et des hauteurs de 0m,20 à 2 mètres. 49 tumulus ont des cromlechs extérieurs; un petit tertre, de 1 mètre de diamètre, a une murette continue. Dans un tumulus, la sépulture est placée sur un pavage de gros cailloux; dans un autre, on a trouvé une borne sur le sol; dans d'autres, il y a des fossés à l'intérieur des cromlechs; enfin, le même cromlech entoure un groupe de quatre tertres. Les autres particularités sont les suivantes. L'incinération est faite sur place; le plus souvent les os et les cendres sont recueillis dans une urne avec couvercle. L'urne est posée sur le lit de cendres et de charbon du bûcher; les armes et les parures entourent le vase cinéraire. Des ossements non calcinés d'animaux sont signalés dans une sépulture. Certains tertres renferment plusieurs couches d'incinération, répondant à des sépultures successives. Dans quelques tumulus, les restes humains ont été laissés sur le sol au milieu des cendres et du charbon. Enfin, plusieurs buttes sont transformées en de véritables cimetières par le grand nombre d'urnes enterrées à leur surface.

Le riche mobilier des sépultures comprend des armes, des parures et une nombreuse céramique composée d'urnes et de vases accessoires (Pl. R et S)[1]. — Les armes, presque toutes en fer, quelques-unes en bronze, sont : 1° des épées (Pl. R, nos 8, 9, 10, 11, 14), l'une à crans (?) et les autres à antennes, avec fourreaux en bronze ornés d'inscrustation et de motifs incisés, lignes parallèles et cercles ponctués; 2° des coutelas à manche de fer cylindrique (nos 6, 7); 3° des lances à douilles, des javelots et la lance en fer ou *gæsum* (nos 1, 2, 3, 4), et une chaîne de bronze (n° 16). — Parmi les bijoux, on trouve : 1° des diadèmes en bronze, décorés de petits triangles et de cercles concentriques avec point central (n° 20) ; 2° des appliques de bronze ornées également de cercles concentriques, quelques-uns radiés, et des boutons (n° 23); 3° des torques en fer et en bronze, à

1. Les dessins de la planche R sont extraits de l'album qui accompagne le mémoire des auteurs des fouilles. Les vases de la planche S ont été dessinés d'après les figures en perspective à grande échelle du même atlas.

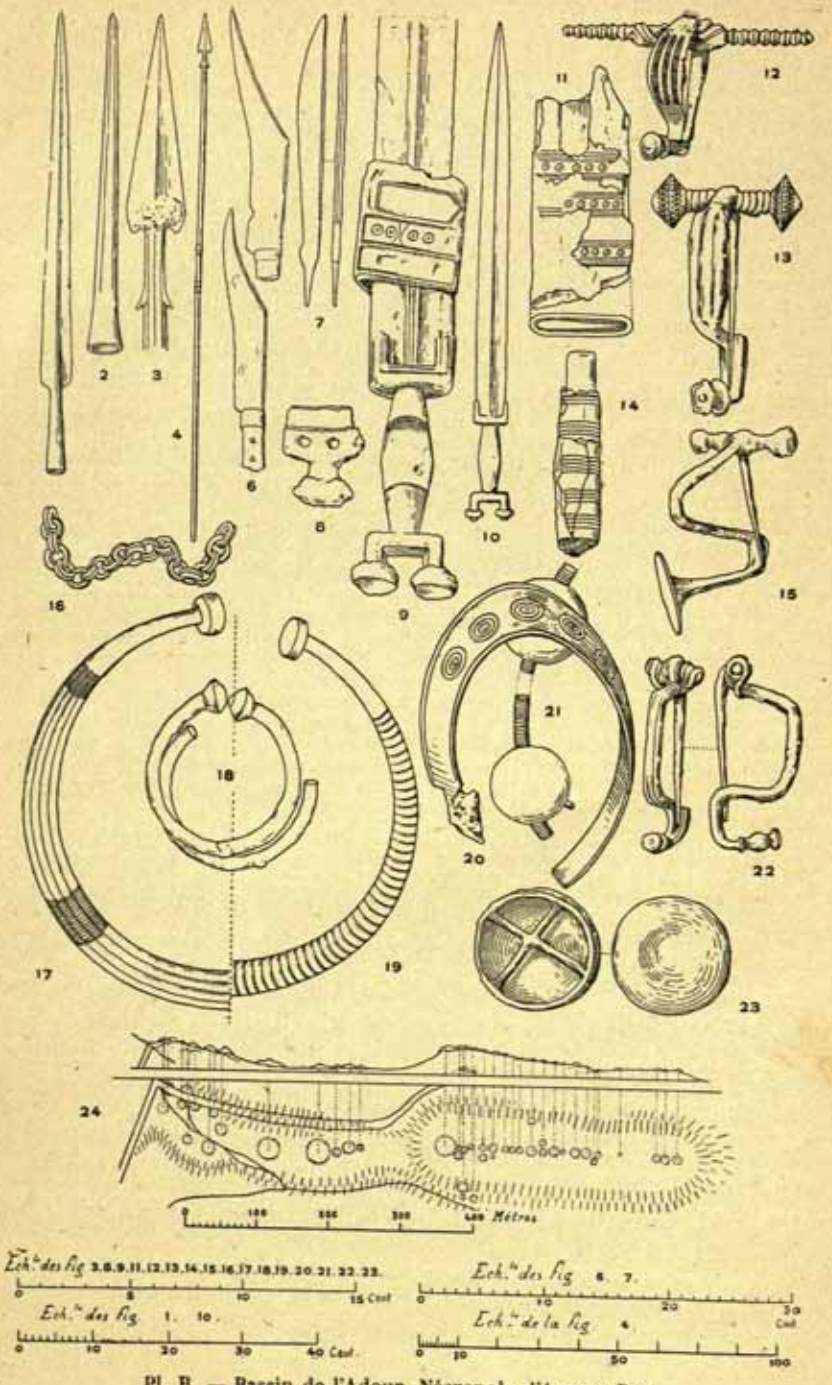

Pl. R. — Bassin de l'Adour. Nécropole d'Avezac-Prat.

tige lisse ou ornée de lignes transversales et longitudinales, et

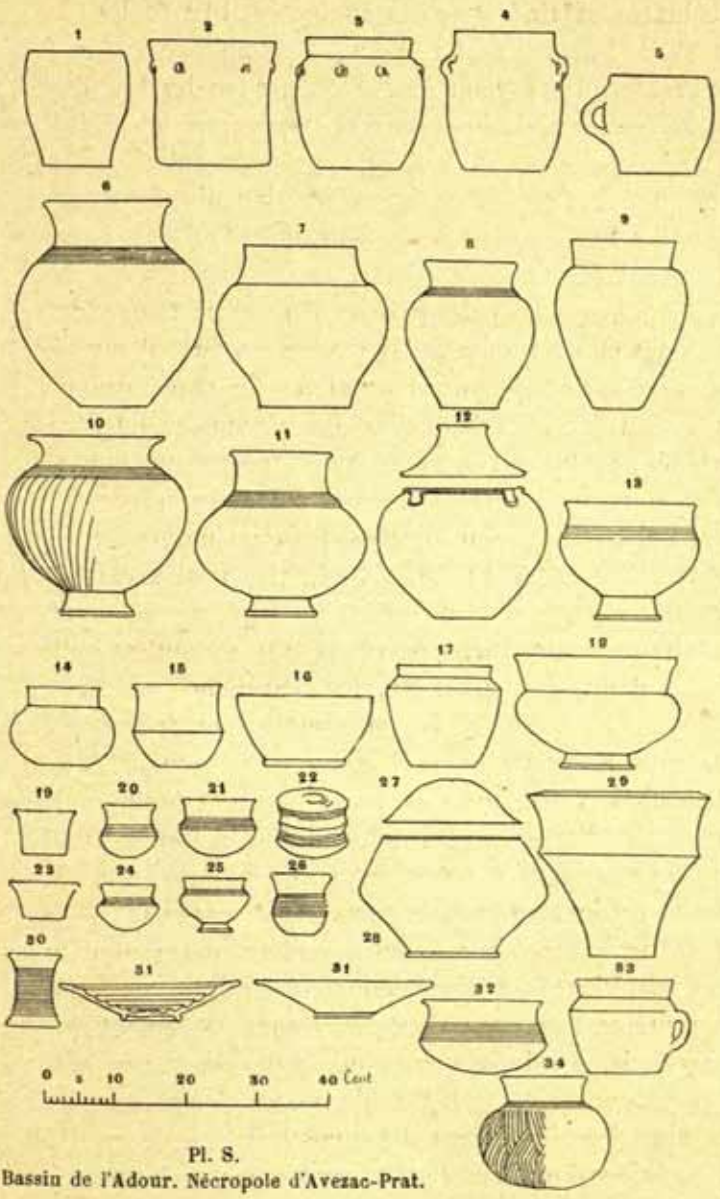

Pl. S.
Bassin de l'Adour. Nécropole d'Avezac-Prat.

à tige en torsade, avec plaques circulaires (nos 17, 19, 21); 4° des

bracelets de bronze, les uns en spirales, les autres ouverts à extrémités terminées par des boules (n° 18); 5° des fibules en fer et en bronze, à barrette plus ou moins longue, dont le pied est terminé par un disque ou par un bouton (n°s 12, 13, 15, 22). — La céramique est d'une technique semblable à celle des nécropoles du Tarn et des Pyrénées-centrales. Les pâtes, plus ou moins grossières, façonnées à la main, sont recouvertes d'enduits ou d'engobes de couleur noire, grise ou brune, polis et souvent brillants; la cuisson au feu réducteur est bonne. Il est possible que les pâtes gris-jaunâtres de la 2e série de Vieille-Toulouse et de Bordes-de-Rivière se retrouvent dans certains vases cylindriques dessinés par Piette et Sacaze. Comme formes on rencontre : 1° toutes celles des nécropoles du Tarn et des Pyrénées-centrales : pots de fleurs, cylindres à panse légèrement convexe, vase *lékané*, plats tronconiques, vases ovoïdes avec cols, rentrants ou évasés, plus ou moins élevés (Pl. S, n°s 1, 2, 3, 4, 5, 7, 17, 18, 27, 29, 31); 2° des vases à panse ovoïde avec cols et pieds assez élevés qui rappellent des vases métalliques hallstattiens (n°s 10, 11, 13), et d'autres imités de la *chytra* et du *dinos* grecs (fig. 12). Parmi les gobelets (n°s 14, 15, 16, 19 à 26, 30, 32, 33, 34), certains, en forme de bourse, sont semblables à ceux de Golasecca (n°s 14, 20, 21, 24, 34). La décoration se compose presque uniquement de lignes de larges cannelures disposées en bandes horizontales au-dessous du col ou sur l'épaule, ou diversement inclinées dans les casiers d'un damier recouvrant toute la surface du vase (n° 34). — Piette et Sacaze ne donnent pas d'indications qui permettent de distinguer les séries céramiques répondant aux sépultures successives d'un même tumulus; nous constatons seulement qu'aucune des poteries dessinées ne rappelle celles du 2e âge du fer de la nécropole de Saint-Roch à Toulouse. En résumé, tous les objets des mobiliers funéraires d'Avezac-Prat sont caractéristiques de la civilisation de Hallstatt, sans excepter les poteries dont les formes se rencontrent dans les cimetières de la Marne.

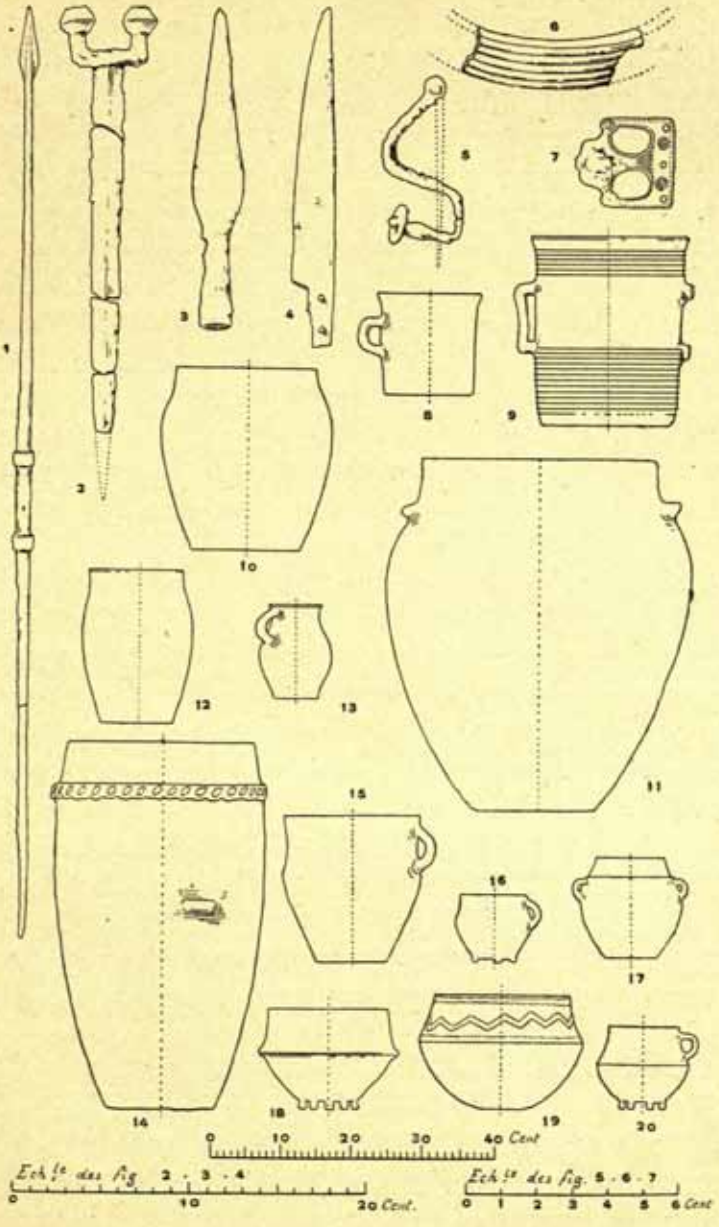

Pl. T. — Bassin de l'Adour. Nécropole de Tarbes.

25714

b) Région comprise entre le Gave de Pau et l'Adour.

On a signalé des tumulus dans toutes les landes de cette vaste région. Près de Tarbes, il en a été compté plus de 150 entre Ossun et Pontacq, sur une superficie de 60 kil. carrés dont le camp de Ger occupe le centre; il en a été relevé aux environs d'Aire, d'Orthez et de Pau, et à Estibeaux, près de Dax.

Nécropole de Ger. — Les tumulus sont de deux sortes. Les uns, qui renferment des constructions dolméniques, appartiennent à l'époque néolithique; les autres, formés de terre et de pierrailles, sont rapportés nettement à l'âge du fer par leur mobilier. Ces derniers ont été étudiés, de 1879 à 1881, à Bartrès-Ossun par Piette[1], et à Ger par M. le général Pothier[2].

Le général a fouillé cinquante-cinq tumulus dont neuf sont de simples amas de terre et de galets, et quarante-quatre renferment des cercles de pierre à l'intérieur du tertre. Les dimensions varient : le diamètre, de 1m,20 à 40 mètres; la hauteur, de 0m,80 à 3 mètres. Il n'y a généralement qu'un cercle de pierres dans le tumulus; un tertre de 23 mètres de diamètre et de 1m,50 de hauteur en contient trois. Les enceintes sont formées de blocs non jointifs, véritables cromlechs, ou de murettes de pierres sèches.

Les particularités révélées par les fouilles sont les suivantes. L'incinération a été faite sur le sol où devait s'élever le tumulus; des aires de cendres et de charbons marquent la place du bûcher. L'incinération terminée, les restes humains ont été, dans quelques sépultures, laissés sur le sol; dans la plupart, réunis dans une urne avec couvercle, qui a été déposée sur les cendres du bûcher. Dans l'un et dans l'autre cas, le mobilier funéraire se compose d'armes, de parures, d'amulettes et de vases accessoires, jarres, cruches, pots, plats et coupes ou gobelets. Les dimensions d'un grand nombre d'urnes indiquent que, comme dans la région de Luchon,

1. Piette, *Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*, in *Matér.* 1879, p. 522.
2. Général Pothier, *Les tumulus du Plateau du Ger*, Paris, 1900.

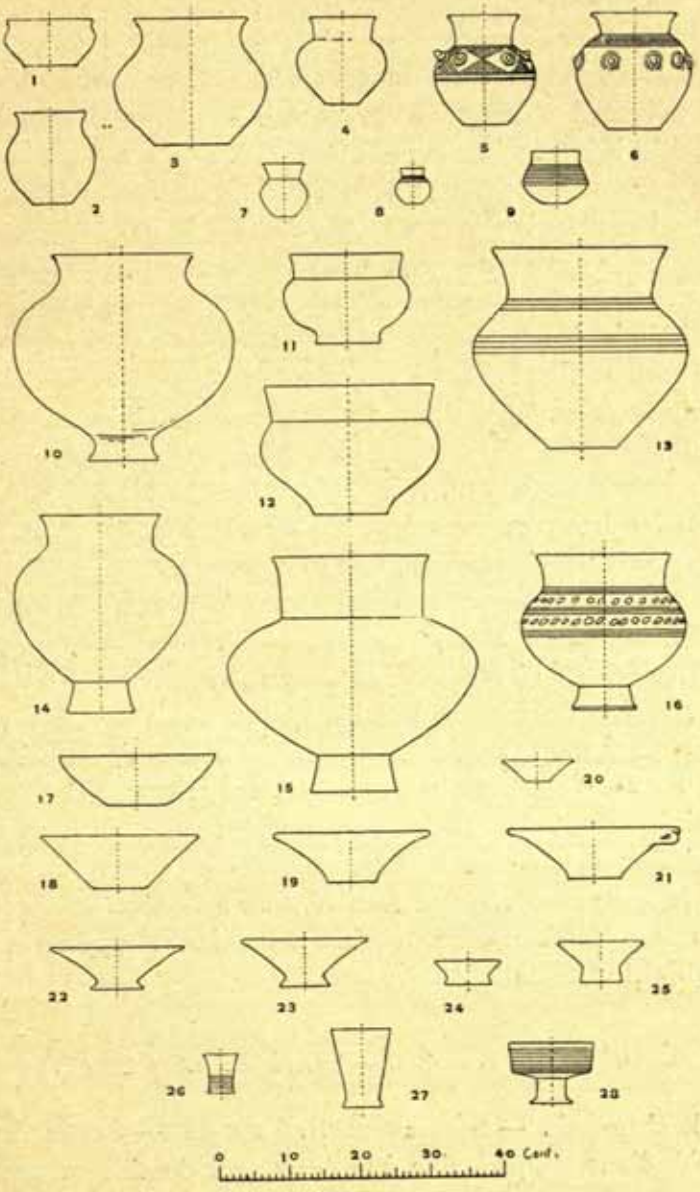

Pl. V. — Bassin de l'Adour. Nécropole de Tarbes.

l'incinération a été très imparfaite. Il n'a pas été signalé d'os non calcinés d'animaux parmi les débris.

Les principaux objets recueillis se classent de la manière suivante[1]. 1° Les armes, toutes en fer, comprennent l'épée et le poignard à antennes, le couteau, la pointe de lance à douille, le javelot et le *gæsum* (Pl. T, nos 1, 2, 3, 4). 2° Parmi les parures de fer et de bronze, on trouve des colliers, des bracelets ouverts à boules terminales, des fibules à spirales et à longues barrettes, des appliques, des pendeloques, des rouelles (nos 5, 6, 7). 3° La céramique, très nombreuse, rappelle par la technique, les formes et la décoration, celle des nécropoles du Tarn et des Pyrénées-centrales. Les pâtes grossières, avec enduits ou engobes lissés de couleur noire, grise ou brune, sont façonnées à la main et bien cuites au feu réducteur. Des pâtes de couleur brun jaunâtre sont semblables à celles des poteries trouvées dans les sépultures mégalithiques de la contrée. Parmi les formes, toutes à large ouverture, on trouve les vases cylindriques et tronconiques, les terrines polypodes, les vases *lékané* et les vases ovoïdes à cols droits et pieds tronconiques déjà rencontrés à Avezac-Prat, une série de coupes et gobelets de formes variées, quelques-uns sur des pieds élevés qui rappellent ceux de Golasecca (Pl. V, nos 8 à 20 et nos 1 à 28). La décoration, assez pauvre, se compose de lignes incisées, droites ou zizaguées, autour du collet, d'impressions digitales, de bossettes, et, sur des coupes et gobelets, de bandes de larges cannelures. En résumé, tous les objets du mobilier funéraire décrits par M. le général Pothier se rapportent à la civilisation de Hallstatt.

5e Groupe. — L'Agenais et le Quercy

1. *L'Agenais.* — **Plateau de Bellevue à Agen.** — Sur ce plateau isolé, d'une cinquantaine d'hectares, qui domine au nord la

1. Les dessins des planches T et V sont empruntés à la publication de M. le général Pothier.

ville d'Agen, il a été recueilli depuis longtemps des débris préromains et romains; on y a signalé de nombreux puits à section carrée, remplis d'une terre noirâtre. Dans l'un de ces puits, profond de 11 mètres, se trouvaient un casque romain, un fer de lance, un grand couteau, trois amphores italo-grecques, des poteries de pâtes grises de formes celtique et ollaire, une lampe romaine et une monnaie d'électrum. Enfin, une collection de menus objets, faite par un cultivateur, renferme des fibules de Latène 2 et 3 et quelques tessons préromains. Ces renseignements, quelque incomplets qu'ils soient, conduisent à admettre qu'il y a eu à Bellevue, un établissement du 2e âge du fer avec des puits funéraires semblables à ceux de Toulouse[1].

Le Mas d'Agenais. — Nicolaï a étudié un cimetière antique qui occupe le plateau de Saint-Martin à 1 kilomètre au nord de la ville[2]. Ce plateau, de 2 à 3 hectares de superficie, est recouvert d'une épaisse couche de terre mélangée de cendres, qui est exploitée comme amendement dans l'agriculture. Les sépultures, disposées en lignes parallèles distantes de $1^{m},40$, ont été faites dans des fosses de diverses formes, rectangulaires, fond : de marmite et cylindriques. L'ouverture varie de $0^{m},80$ à 1 mètre; la profondeur, de $0^{m},60$ à $1^{m},40$. L'argile des parois est demi-cuite par le feu. On a signalé également une cavité muraillée formant la partie supérieure d'un puits qui n'a pas été fouillé.

Les objets, recueillis dans les fosses ou dans la couche de terre exploitée, comprennent : 1° de nombreux fragments de poteries grises, noires et rouge-brique, des tessons de dolium et d'amphores italo-grecques, des poteries samiennes et des débris de verre; 2° des clous et des tiges de fer et des morceaux de meules à bras; 3° des os non calcinés d'ani-

1. Tholin, *Notes sur les stations, oppidum, camps et refuges du Lot-et-Garonne*, Agen 1877.

2. Nicolaï, *Le Mas d'Agenais sous la domination romaine et le cimetière gallo-romain de Saint-Martin*, Bordeaux, 1896.

maux (cheval, bœuf, mouton, porc, oiseaux); 4° des monnaies romaines d'Auguste à Constance Chlore. Parmi les poteries grises et noires, on trouve presque toutes les séries des nécropoles de Toulouse, savoir : des poteries grossières de formes cylindrique ou tronconique à décoration incisée, des poteries décorées de dessins brillants sur engobe mat, et quelques poteries campaniennes. Ces dernières poteries permettent de rapporter au 2e âge du fer une partie des sépultures de Saint-Martin. Il est vraisemblable que, comme à Saint-Roch, nombre de cavités ont été vidées pour faire place à des sépultures de l'époque romaine.

Saint-Pé-Saint-Simon. — Dans cette localité située près de Sos, à 30 kilomètres au sud-ouest d'Agen, Piette a étudié, en 1880, des sépultures qu'une plantation de vignes avait fait découvrir. Le seul renseignement que l'on ait est donné par une phrase du mémoire sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun : « Dans cette nécropole, la cendre a été déposée à une faible profondeur, et le vase celtique y côtoie le vase romain et l'amphore »[1]. On peut en déduire que le cimetière de Saint-Pé renfermait, comme ceux de Toulouse, des sépultures du 2e âge du fer et de la 1re période de la domination romaine.

2. *Le Quercy.* — Des sépultures sont mentionnées dans le mémoire de Castagné sur les trois oppida du Lot[2]. A Murcens, les vases cinéraires sont des amphores de 10 (?) à 50 litres; on les trouve dans les retranchements. A Puy d'Issolud, les urnes sont de terre grise et de forme ollaire. L'auteur signale en outre le grand nombre d'amphores (italo-grecques) qui forment une partie « du remplissage du rempart de Murcens ». Ces renseignements permettent de dire que ces sépultures répondent au 2e âge du fer et à la 1re période de la domination romaine dans la région de Toulouse.

1. Piette, *Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*, in *Matériaux*, 1881.
2. Castagné, *Les trois oppida du Lot*, in *Comptes rendus de la Soc. franç. d'archéologie, Congrès de Toulouse*, 1874.

6e Groupe. — Le Cantal, la Corrèze et la Dordogne

1. *Le Cantal.* — **La Planèze.** — Sur ce grand plateau basaltique qui s'étend de Saint-Flour à Murat, il existe de nombreux tumulus que Delort a longuement explorés dans les communes ou hameaux de Mons, Allizier. Léozarques et Coltine. Les tumulus sont formés d'un amas de blocs de basalte au milieu desquels la sépulture est placée sous une couche d'argile [1]. Une dizaine de tombes ont donné à cet observateur de nombreux objets, tous caractéristiques de l'époque hallstattienne, savoir : 1° deux épées en fer, dont une à crans avec incrustations de la poignée, des bracelets et un brassard de bronze à décoration finement incisée, un petit vase de bronze (Pl. X, nos 1 à 8); 2° des poteries de forme lékané, de pâte de couleur sombre, dont une est décorée de deux cannelures peintes en rouge autour du collet, et un plat de forme tronconique (nos 9, 10) [2].

Neussargues. — Des tumulus sont signalés au col de ce nom, qui fait communiquer le bassin de la Garonne avec celui de la Loire. L'un d'eux, fouillé avec méthode en 1903, est rapporté par son mobilier à Latène 3. Le tumulus a 25 mètres de diamètre et 1m,80 de hauteur; la sépulture unique, qui en occupe le centre, est placée sur un lit de blocs de basalte et recouverte de couches successives d'argile cuite, d'argile crue, de pierres plates et de terre végétale. Le mobilier, disposé autour de l'urne, comprend : 1° des débris d'armes, une nombreuse série d'ustensiles en fer et quelques anneaux de bronze; 2° des fragments de meules à bras, de petites fusaïoles, des éclats de silex et des pesons de tisserand; 3° douze vases, grands et moyens, de couleur sombre, où l'on retrouve la technique et les formes des poteries marniennes (Pl. X, nos 11 à 23). Un de ces vases de pâte

1. Delort, *Dix ans de fouilles en Auvergne*, Lyon, 1901.
2. Les dessins de la planche X sont empruntés au mémoire de Delort.

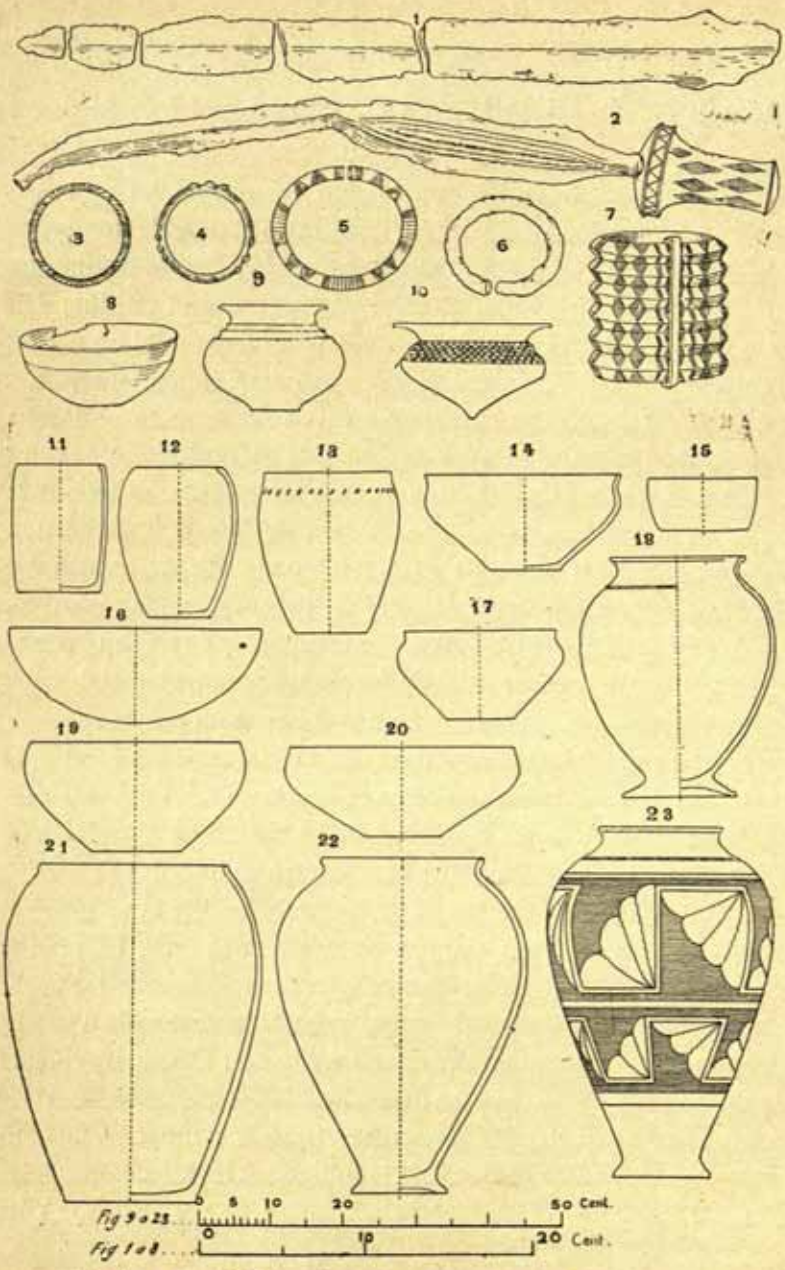

Pl. X. — Cantal. Nécropole de La Planèze et de Neussargues.

rouge-brun, est décoré de palmettes peintes en blanc qui occupent de petites métopes ménagées entre deux bandes. Il est intéressant de constater avec les auteurs de la découverte, que la céramique se compose de types déjà rencontrés au Beuvray[1].

2. *La Corrèze et la Dordogne.* — Des tombelles, des puits funéraires et des sépultures en terre libre ont été signalées dans la région du versant sud des monts d'Auvergne et du Limousin et des collines du Périgord, notamment à Ussel, à Roziers de Juillac près de Brives[2], et à Lacombette près de Tulle[3]. Il y a lieu de croire, d'après les descriptions, que les deux âges du fer y sont représentés. Ces sépultures se relient bien certainement à celles étudiées au nord des mêmes monts entre Nontron et Confolens, dans le bassin de la Charente[3].

(*A suivre.*) Léon JOULIN.

1. Pagès-Allary, Déchelette et Lauby, *Tumulus de Celles, près Neussargues*, in *l'Anthropologie*, 1903.
2. Goujon et Lalande, *Mém. Soc. sc. hist. et arch. de Brives*, 1882.
3. Imbert, *Les anciennes populations du Sud-Ouest du plateau central*, Paris, 1890.

L'AXE DU MÉDAILLON INTÉRIEUR

DANS LES COUPES GRECQUES[1]

Dans son *Catalogue des vases antiques de terre cuite*, à la page 657, M. Pottier écrivait : « Dans la fabrication des coupes, on remarque un détail dont nous n'avons pas encore d'explication satisfaisante. Le sujet n'est pas toujours placé dans l'axe des anses. Il semblerait naturel que, le potier ayant fourni au peintre le vase en état d'être décoré, celui-ci tînt compte de la structure du vase et se guidât sur la ligne des anses pour disposer son sujet intérieur. Or, on voit souvent les anses former une ligne tout à fait oblique et non perpendiculaire à la peinture (F. 54, Exékias, 66, 68, 83. G. 12, 13, Epilykos. G. 104, Euphronios. G. 118 Douris. G. 141, 142, Hiéron, etc.)... Pourquoi, dans l'intérieur, l'artiste n'a-t-il pas pris la peine de se raccorder d'après les anses? Est-ce une sorte de dissymétrie qui plaisait aux yeux des Grecs? Est-ce une négligence? La question reste à l'étude. »

Négligence, recherche de la dissymétrie, telles sont les deux explications possibles qu'envisage M. Pottier. La seconde lui paraît peut-être la plus probable, si l'on en juge par ces quelques lignes[2] : « Obéissant à ce goût de dissymétrie si étranger à nos produits modernes, si particulier aux Grecs comme aux Orientaux, l'artiste a placé les anses suivant un axe qui n'est nulle-

1. Fragment d'un mémoire sur l'*Evolution de la coupe grecque*, présenté en Sorbonne (Juin 1910) pour l'obtention du diplôme d'études supérieures.
2. Pottier, *Deux coupes à fond blanc. M. Piot*, II, 39.

ment perpendiculaire à la ligne droite donnée par l'aplomb de la figure. »

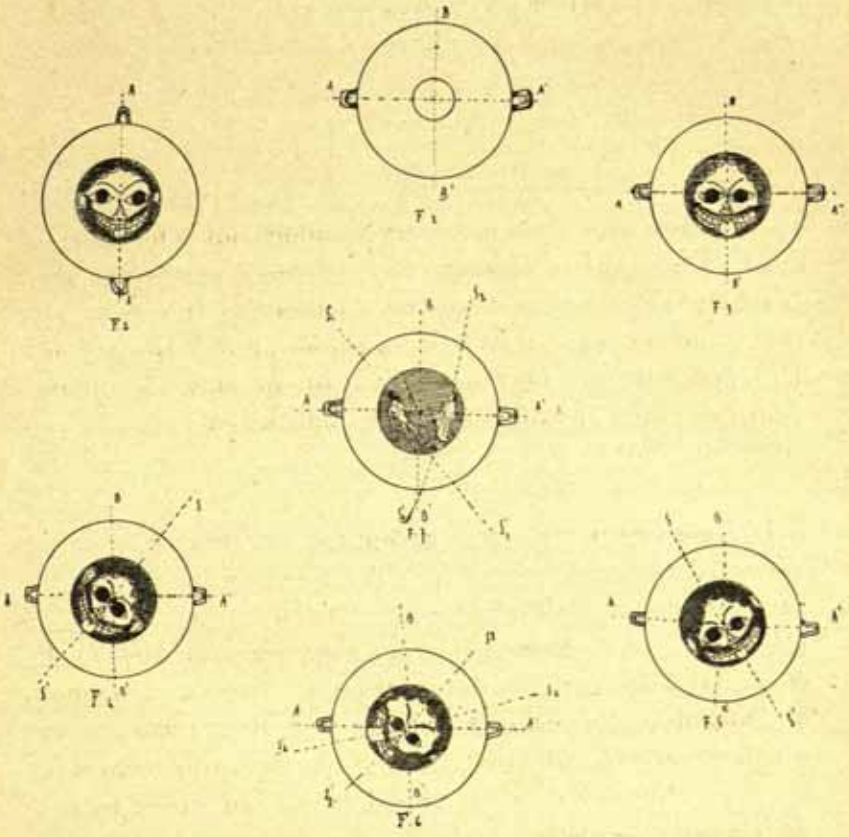

Fig. 1 à 7.

Fig. 1. AA', BB', les deux axes *naturels* de symétrie dans la coupe. — Fig. 2. AA', axe du médaillon concordant avec celui des anses (fig. théorique). — Fig. 3. B B', axe du médaillon perpendiculaire à celui des anses A A'. — Fig. 4. S S', axe incliné à droite. — Fig. 5. S S', axe incliné à gauche. — Fig. 6 et 7. Médaillons à 2 axes S_1 S'_1 et S_2 S'_2.

L'intéressant problème que posa M. Pottier nous a vivement intrigué; après l'avoir étudié sur 205 coupes[1], nous croyons

1. Je ne saurais trop remercier MM. E. Pottier et H. de la Tour, dont la complaisance m'a permis de mener à bien cette étude, de l'amabilité avec laquelle ils ont mis à ma disposition toutes les coupes dont j'eus besoin, soit au Louvre, soit au Cabinet des Médailles.

pouvoir en donner la solution. Mais avant de la présenter, il nous faut exposer d'abord les faits qu'elle prétend expliquer, car ils sont, dans leur détail, très peu connus.

I

Une coupe vue d'en haut (fig. 1) est symétrique par rapport au diamètre A A', qui passe par le milieu des deux anses, et aussi par rapport au diamètre B B', perpendiculaire à celui-ci. L'un ou l'autre de ces diamètres constitue pour l'œil un *axe naturel* de la coupe : il serait donc *naturel*, artistiquement parlant, que le peintre eût placé l'axe de son médaillon en concordance soit avec l'axe des anses A A' (fig. 2), soit avec l'axe perpendiculaire B B' (fig. 3). Or, voici ce que l'on constate :

1° *Jamais l'axe vertical du médaillon ne concorde avec celui des anses.* Une seule coupe, sur 205 que nous avons examinées, semble contredire cette loi : c'est la fameuse coupe du « Dénicheur » (F. 68)[1]. Mais il faut observer que le décor de cette coupe est établi sur *deux* axes : 1° l'axe vertical du dénicheur, qui concorde avec celui des anses ; 2° l'axe des deux troncs d'arbres opposés par le pied. Ces deux arbres constituent la partie la plus importante de la décoration et leur axe est perpendiculaire à celui des anses[2] ;

2° *L'axe du médaillon peut concorder avec l'axe perpendiculaire à celui des anses* (fig. 3) ;

3° *L'axe du médaillon peut être incliné vers la droite* (fig. 4) ;

1. Nous désignons les coupes du Louvre par la lettre et le n° du catalogue de M. Pottier ; les coupes du Cabinet des Médailles par les lettres CM suivies du n° du catalogue de M. de Ridder ; ss n° désigne des coupes dont le n° a disparu.

2. Il arrive parfois aussi sur de *très petites coupes* (Hartwig, *Meistersch.*, fig. 25 ; A. M. 1901, p. 144, 146, 147) que l'axe du sujet concorde avec celui des anses. Nous donnons plus loin l'explication de ce fait exceptionnel.

4° *L'axe du médaillon peut être incliné vers la gauche* (fig. 5);

5° *Le médaillon a deux axes* (fig. 6 et 7). Ce cas n'a pas encore été observé, du moins à ma connaissance. Voici en quoi il consiste. On le rencontre soit sur des masques de Gorgone qui ont la « bouche de travers », soit sur des médaillons où deux personnages semblent en quelque sorte *rayonner* à partir du bas, les pieds étant rapprochés, les têtes divergentes. Je n'ai pas vu de coupe où les têtes fussent rapprochées et les pieds divergents. Dans l'exemple fourni par la figure 7, il est clair que l'artiste a établi son premier personnage sur l'axe $S_1 S'_1$ et le second sur l'axe $S_2 S'_2$. Il en est de même figure 6, où la partie supérieure du gorgoneion est établie sur $S_1 S'_1$ et la partie inférieure sur $S_2 S'_2$;

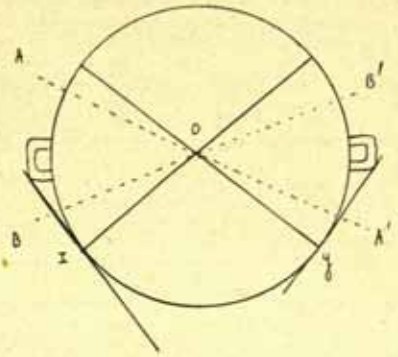

Fig. 7 bis. — x, o, y, angle dans lequel peut être compris l'axe du médaillon; AA', BB', positions que l'axe ne peut occuper.

6° *Le médaillon a un nombre quelconque d'axes.* Les objets représentés ont presque chacun leur axe et les axes verticaux des différents objets ne sont pas parallèles[1] : un lit, par exemple, sera en pente; une amphore placée auprès semblera se dandiner, un tabouret aura l'air de vaciller; un objet pendu dans le champ paraîtra se balancer : tout sera, comme on dit, « de guingois ». Il faut certainement incriminer dans ce cas la maladresse de l'artiste : est-ce pourtant une maladresse accidentelle? L'analogie de ce cas avec les précédents, avec le dernier surtout, permet d'en douter et la pluralité des axes pourrait bien avoir la même cause que l'obliquité d'un seul.

1. Hartwig, *Meistersch.*, fig. 3 *a*, 28, 44 *a* et les coupes du Louvre rangées dans la colonne 7 de notre tableau statistique.

Tels sont, *qualitativement*, les faits. Ajoutons les renseignements *quantitatifs* suivants :

1° L'angle x, o, y. dans lequel peut être compris l'axe du médaillon, est limité par les deux perpendiculaires abaissées du centre de la coupe sur les deux tangentes menées du bout de chaque anse à la vasque (fig. 7 bis). Aussi jamais l'axe d'un médaillon n'est en A A' ou B B'[1].

2° Les coupes dans lesquelles l'axe du médaillon est perpendiculaire à celui des anses ne représentent que 27 0/0 des cas observés ; la proportion tomberait à 20 0/0 environ si l'on n'examinait que les coupes à figures rouges de la belle époque.

De toutes ces constatations il résulte d'abord qu'une explication *technique* peut *seule* rendre compte des faits et qu'on ne doit pas invoquer la fantaisie de l'artiste ou son goût de la dissymétrie. Singulière fantaisie, dont les limites seraient exactement celles de l'angle x, o, y, défini plus haut ! En second lieu, des cinq positions possibles de l'axe, aucune n'est immédiatement compréhensible : en effet, la position n° 2 (axe droit) que, d'après nos habitudes modernes, nous serions tentés de considérer comme normale, se révèle dans l'art grec comme l'exception : il est donc aussi difficile d'en rendre compte, étant données les habitudes de l'art grec, qu'il est malaisé, étant donné notre art décoratif, d'expliquer les positions 3, 4, 5 et 6

II

Avant de passer à l'interprétation des faits, prévenons une objection ; objection importante, puisqu'elle porte sur notre méthode d'observation : « Comment, nous demandera-t-on, appréciez-vous l'*inclinaison du médaillon*? » — L'inclinaison de l'axe du médaillon est donnée par l'inclinaison de l'*axe vertical de ses personnages*, par rapport à l'axe des anses. —

1. Sauf l'exception signalée page 115 : 1° et note 2.

« Mais, n'est-il pas souvent difficile de déterminer l'inclinaison des personnages? Sans doute, dans bien des cas, elle saute aux yeux : s'agit-il d'un symposion, le lit donne l'horizontale et, par suite, la verticale ; l'axe d'un gorgoneion est déterminé par les lignes horizontales des yeux et de la bouche et par la ligne verticale du nez, etc. Mais quand il s'agit de guerriers courant, de danseurs, d'éphèbes sautant ou lançant le disque, de satyres affectant des positions grotesques ou rivalisant de contorsions, comment reconnaître l'inclinaison du médaillon? Tous ces personnages ont en effet une inclinaison *propre et variable* suivant les mouvements qu'ils font : un coureur se courbe en avant; un sauteur, à différents moments de son saut, est, soit légèrement incliné en arrière, soit fortement incliné en avant; un danseur se penche à droite, à gauche, en avant, en arrière. Si, dans un médaillon, il n'y a qu'un de ces personnages, comment apprécier l'inclinaison de l'axe du médaillon par rapport à la ligne des anses, puisqu'on ne peut évaluer avec certitude l'inclinaison que l'artiste a voulu donner à son personnage *par rapport au sol ?*[1] » — Nous avouons qu'il est parfois très difficile de reconnaître si l'axe du médaillon est incliné, et surtout de combien il l'est. C'est souvent une question de tact, d'appréciation personnelle. Voici, à titre d'indication, les règles que nous avons appliquées dans les cas les plus épineux :

1° Certains mouvements du personnage sont peu naturels ou même impossibles si l'on admet telle inclinaison du médaillon, plus vraisemblables si l'on admet telle autre. Nous avons toujours choisi celle qui donne au personnage l'attitude la plus *naturelle* ou *celle qu'il a le plus souvent* sur d'autres peintures de vases. Examinons par exemple la figure 8. Si l'on suppose (axe AI) que la figure est perpendiculaire à

1. N'oublions pas que la ligne de terre n'est ordinairement pas indiquée dans les médaillons : il faut excepter les médaillons à deux segments des coupes ioniennes et cyrénéennes, et les médaillons post-euphroniens où le sol est indiqué par une sécante.

l'axe des anses, le mouvement exécuté est presque un tour de force : station sur une jambe très fléchie, l'autre étant étendue en avant Au contraire, si l'on adopte l'axe AR, on voit le satyre s'avancer avec cette allure rampante, si souvent répétée dans les peintures de vases et que Cachrylion a si plaisamment uti-

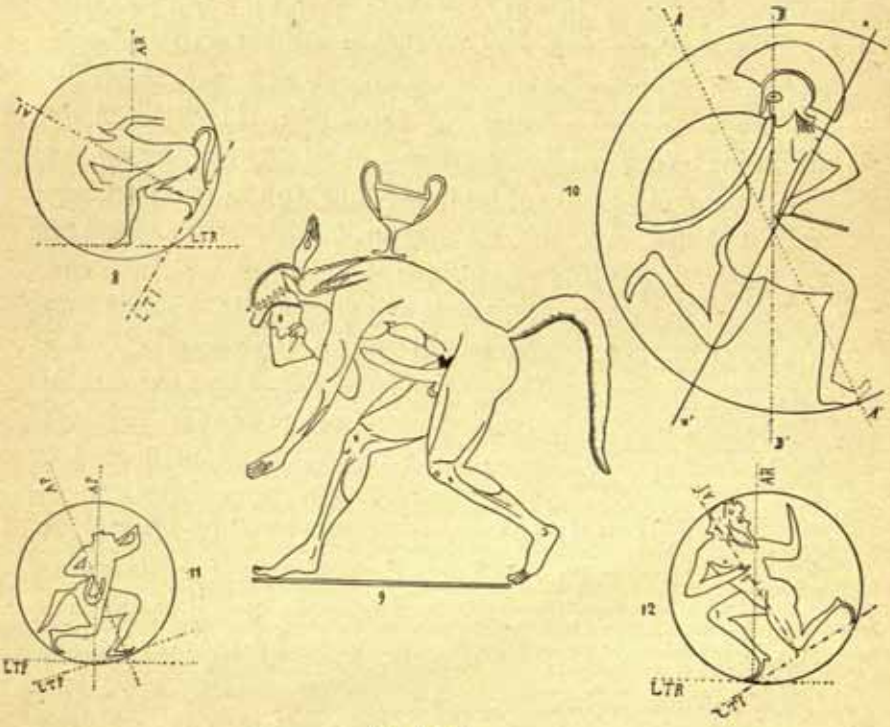

Fig. 8 à 12.

Fig. 8 et 12. LTI, ligne de terre impossible ; AI, axe impossible ; LTR, ligne de terre réelle ; AR, axe réel. — Fig. 9. Un satyre de Cachrylion. — Fig. 10. *xx'* axe impossible ; AA', BB', axes possibles. — Fig. 11. AP, axes possibles ; LTP, lignes de terre possibles.

lisée (fig. 9), en plaçant un canthare en équilibre sur le dos du personnage ;

2° Ailleurs, l'attitude n'est pas douteuse, mais suivant l'inclinaison admise, le mouvement est plus ou moins bien « attrapé ». Dans ce cas, nous avons toujours fait crédit à l'artiste de l'habileté maxima et toujours choisi l'inclinaison

grâce à laquelle le dessin semble le mieux « venu ». La question se pose souvent pour les personnages *courant* : elle n'est pas toujours susceptible d'une réponse exacte; c'est le cas pour les figures 10 et 11. On voit bien que l'axe

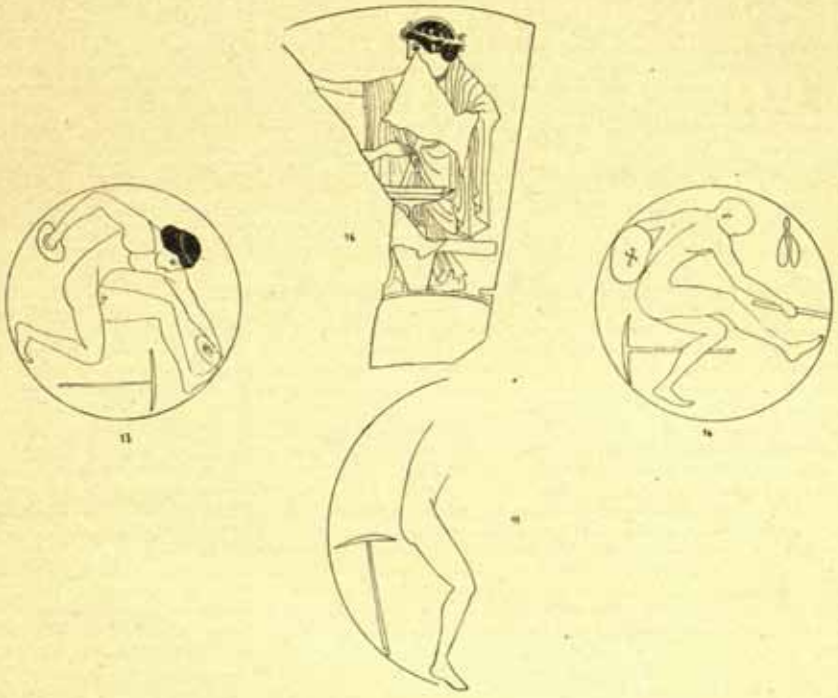

Fig. 13 à 16.

Fig. 13. Coupe G. 85. Ephèbe aux altères; dans le champ la σκαπάνη. — Fig. 14. Coupe G. 111. Ephèbe au disque; dans le champ, la σκαπάνη. — Fig. 15. Coupe CM 511, la σκαπάνη couchée sur le sol et vue en perspective. — Fig. 16. Coupe placée sur le tour pour passage au noir de la partie inférieure (d'après Hartwig, *Jahrb.* 1899, p. 154).

du guerrier courant ne peut être en xx', car alors il courrait avec le genou droit trop haut et la jambe gauche trop traînante; l'axe est quelque part entre AA′ et BB′ : impossible de préciser davantage. Le cas du satyre (fig. 11) est analogue. Il y a d'autre cas où l'on peut avoir plus de certitude : le seul axe possible (fig. 12) est l'axe AR, l'autre, AI, perpendiculaire à

celui des anses, donne au coureur une attitude ridicule. Disons-le en passant, le type du coureur « agenouillé », que l'on croit si souvent reconnaître dans les peintures de vases, n'y est pas aussi fréquent qu'on le croit ; il suffit ordinairement de donner au sujet l'axe approprié pour qu'il coure correctement.

3° On peut être guidé par des objets, *des accessoires qui doivent être verticaux* quelle que soit la position du sujet. Supposons qu'il s'agisse d'un équilibriste comme dans la coupe du Louvre F. 129, signée d'Epilykos. Elle représente un jongleur tenant en équilibre sur son pied, une amphore : l'axe du médaillon est certainement l'axe de l'amphore, car celle-ci est certainement verticale. Quand un personnage porte une coupe[1], l'axe vertical du médaillon est donné par celui de la coupe : le buveur doit la maintenir verticale sous peine de répandre le liquide qu'elle contient. Mais la précision est rigoureuse quand l'artiste a suspendu dans le champ du médaillon un objet[2], car cet objet, véritable fil à plomb, nous donne la verticale et, par suite, l'axe du médaillon.

Pour terminer cet exposé de nos méthodes d'observation et montrer de quelles précautions nous nous sommes toujours entouré, nous allons rapporter quel fut le cas le plus douteux que nous ayons rencontré et comment nous l'avons résolu. Soit à déterminer l'axe du médaillon dans la coupe, G. 85 (fig. 13). Ce médaillon représente un éphèbe portant dans chaque main une haltère. On exerçait, dans les gymnases, les éphèbes à courir et à sauter en portant des haltères pour augmenter la difficulté de ces exercices. Notre éphèbe court-il ? Saute t-il? et, dans ce cas, est-il au début de son saut, prêt à s'enlever, ou à la fin, prêt à « se recevoir » sur le sol? Ramasse-t-il à terre ses poids, la main gauche saisissant l'haltère sur le sol, et la main droite, déjà pourvue, s'élevant en arrière pour faire balancier? Autant d'interprétations légitimes de son attitude et autant d'axes possibles. Nous avons déterminé l'axe véritable

1. G. 252 par ex.
2. G. 111.

sans choisir entre les diverses attitudes attribuables à l'éphèbe, et d'après la position de l'outil qui occupe le bas du médaillon. Cet outil est la pioche (σκαπάνη, δίκελλα, σκαφεῖον) qui servait aux éphèbes à fortifier leurs muscles en creusant le sol[1]. Quand cette pioche n'est pas dans la main d'un éphèbe, elle est ordinairement représentée enfoncée dans le sol par un bec et le manche horizontal. La coupe G. 111 (fig. 14) nous le prouve : l'objet pendu dans le champ nous donne la verticale qui est sensiblement perpendiculaire au manche de la pioche[2]. Plus rarement la pioche a le manche vertical comme dans la coupe C M 511 (fig. 15) : il faut alors admettre que la pioche est couchée à terre et vue en perspective, par dessus ; sans quoi sa position ne s'explique pas. Dans la coupe G. 85 qui nous occupe nous sommes obligés de choisir la première position et l'axe du médaillon est celui qui est perpendiculaire au manche de la σκαπάνη.

III

Maintenant que nous avons exposé les faits et la méthode qui nous a servi à les observer dans les cas difficiles, essayons de les interpréter.

Soit la coupe G. 25 : comment l'artiste a-t-il établi l'axe de son médaillon ? La ligne des anses lui fournissait un axe naturel ; pourquoi ne l'a-t-il pas choisi et pourquoi son sujet est-il « de travers » ? A coup sûr, s'il a négligé une *convenance esthétique* aussi capitale, ce fut pour obéir à une *nécessité pratique* qui l'emportait sur celle-ci. Quelle est-elle ? Pourquoi la verticale choisie est-elle perpendiculaire à la tangente menée du bout de l'anse à la vasque ? *Ce choix ne peut tenir qu'à la façon dont l'artiste installe sa coupe pour la décorer.*

Comment, en effet, tenir cette coupe pour en peindre le

1. Voy. Pottier, *Gaz. arch.*, 1887, p. 112.
2. Voy. aussi Furtwängler, Reichhold, *Gr. Vasenmal.*, pl. 45 ; et dans le *Dict.* de Saglio (art. *Gymnastica*, fig. 3678) une coupe où la σκαπάνη est représentée 4 fois et où 4 fois le manche est horizontal.

médaillon? *Sur les genoux?* il faudra dessiner courbé, les coudes au corps, la tête baissée : mauvaises conditions de travail[1]. Vaut-il mieux la poser *debout* sur une table, sur le tour même qui servit à la façonner? Une peinture de vase (fig. 16) pourrait faire croire que tel était le procédé usité. Mais on se convainc au premier examen que, dans cette peinture, l'artiste n'est pas occupé à dessiner le médaillon central : son pinceau n'est pas au centre de la coupe. Nous croyons, comme M. Hartwig[2], que le peintre noircit la partie de la coupe située entre le médaillon et le bord. Comme cette partie est circulaire, on comprend qu'il place la coupe sur son tour — au milieu — et que, lui imprimant un mouvement de rotation, il fasse passer devant son pinceau immobile tous les points de l'espace en question, qui se trouve ainsi, mécaniquement, passé au noir.

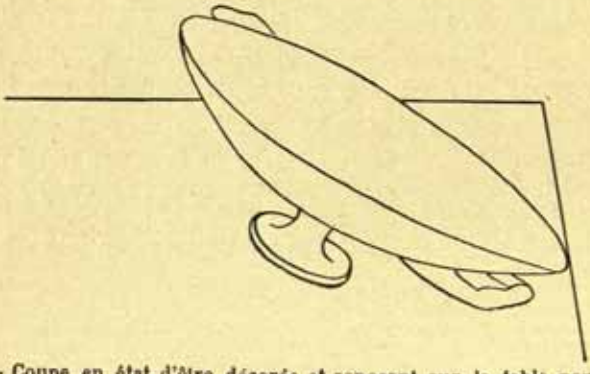

Fig. 17. — Coupe en état d'être décorée et reposant sur la table par son bord supérieur, le bout de son anse et la tranche de son pied.

Reste une troisième solution : coucher la coupe sur une table de façon qu'elle repose sur son rebord supérieur et sur la tranche de son pied. Ainsi posée, la coupe ne peut être stable puisqu'elle ne porte que sur deux points. Effectivement, notre

1. Les artistes adoptaient cette position pour décorer de grands vases ou des coupes, mais *extérieurement* (cf. l'hydrie de Munich et Pottier, *Douris*, dernière figure). Le dos appuyé, les pieds sur un tabouret, confortablement installé, l'artiste est alors à son aise pour dessiner. Pour décorer l'*intérieur* d'une coupe, il en serait tout autrement.

2. *Jahrb.*, 1899, p. 154.

coupe G. 25, mise dans cette position, se penche à gauche entraînée par le poids de son anse, puis s'arrête quand celle-ci vient en contact avec la table (fig. 17). Cet équilibre réalisé, la figure du médaillon est *droite*; son axe est perpendiculaire à la table quand la coupe est ainsi posée sur son bord supérieur, la tranche de son pied et son anse gauche [1].

Que faut-il en conclure? La figure fut bien dessinée verticale par l'artiste, mais l'horizontale correspondante n'est pas parallèle à l'axe des anses : c'est la tangente menée par le bout de

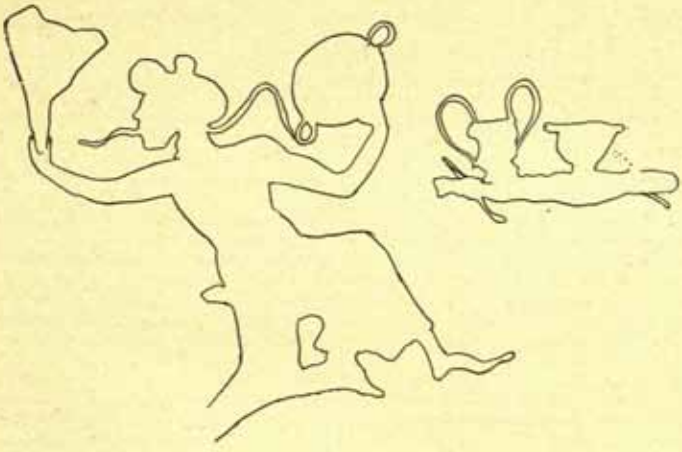

Fig. 18. — Potier devant la table a dessin (d'après Blümner, *A. M.* 1889, p. 151).

l'anse à la circonférence de la vasque ; c'est la ligne de la table qui joint celui-là à celle-ci. La ligne des anses est un *axe de support* oblique pour la coupe en position d'être décorée; elle ne peut servir comme *axe de décoration*.

Mais ne pourrions-nous pas constater *de visu* l'existence de cette table à dessin que nous avons déduite logiquement de l'examen d'une coupe? Nous croyons l'apercevoir sur un petit vase

1. Nous appelons anse droite ou anse gauche l'anse que l'on a à sa droite ou à sa gauche, quand on regarde l'intérieur de la coupe, le sujet étant à l'endroit.

bien connu (fig. 18)[1] : on y voit un maître potier, *assis devant une table* qui n'a pas de pieds, et que Blümner croit fichée dans le mur, comme une console. Il voit dans les deux traits horizontaux qui dépassent, de part et d'autre, la table, des pinceaux[2]. Le maître potier, de la main droite, tend à son ouvrier un vase de forme bizarre, pour qu'il le porte au four, et, de la gauche, il *tient une coupe*. Nous aurions donc là, — et ce serait très concluant — l'image d'un potier assis devant sa table, tenant en main pour la décorer une coupe et ayant, peut-être, devant lui ses pinceaux.

Travail sur la table, appui de la coupe sur une anse, tels sont les deux faits qui, pour nous, expliquent l'inclinaison de l'axe du médaillon. Ils expliquent aussi cette particularité, au premier abord singulière, que l'axe du médaillon ne puisse être compris que dans un angle déterminé pour chaque coupe. En effet, couchée sur la table, une coupe ne *peut osciller que d'une anse à l'autre* et les positions extrêmes que pourrait occuper l'axe sont celles où il est perpendiculaire à une ligne de la table quand la coupe est appuyée soit sur l'anse droite, soit sur l'anse gauche.

« Mais alors, dira-t-on, votre explication ne vaut que pour les positions extrêmes de l'axe. Qu'est-ce qui a déterminé l'inclinaison de l'axe quand il est compris entre lesdites positions extrêmes? Et comment rendez-vous compte des nombreux cas d'abord distingués[3]? Pourquoi l'axe est-il incliné tantôt à droite et tantôt à gauche? Pourquoi y a-t-il parfois deux axes ou davantage dans le même médaillon? Comment, enfin, se fait-il que l'axe soit droit de temps en temps? » — Notre justification tiendra en un mot : *des deux faits que nous invoquons, un seul est constant, le travail sur la table*; *l'autre ne se produit que pour les positions extrêmes de l'axe*. Ce principe, une fois admis, nous suffira

1. Blümner, *A. M.* 1889, p. 151.
2. J'ai bien peur que ce ne soient des pattes-fiches plantées dans le mur pour supporter la table.
3. Voir le § 1 du présent mémoire.

AXE INCLINÉ. COUPES QUI ONT ÉTÉ DÉCRITES

l'anse g. appuyée.	l'anse g. tenue.	l'anse d. appuyée.	l'anse d. près de la table.	sur un point de stabilité.	sur deux axes.	sur *n* axes.	AXE DROIT	CAS DOUTEUX
A 136	A 241	F 145	F 122	F 133?	G 23	F 113	A 473	A 243
F 82	A 245	G 21	F 125	F 138	G 104?	G 109	E 664	E 667
F 120	E 665	G 22	F 126	F 412	G 152?	G 35	F 64	E 669
F 413	E 668	G 88	L 172	G 18	G 311	G 624	F 65	E 672
G 252	F 54	G 115	CM 191	G 71	G 136?	Total 4 coupes	F 66	F 127 ter
G 268	F 127 bis	G 36	CM 320	G 73	G 147		F 67	F 130
G 270	F 129	G 82	CM 821	G 122	G 623		F 81	F 130 bis
G 5	F 132	G 85	Total 7 coupes	G 133	G 627		F 83	F 414
G 25	F 134	L 47		G 151	G 628?		F 84	G 11
G 93	F 124	L ss. n° Lydyas		G 272?	CM 540		F 121?	G 14
G 94 bis?	F 417	CM 327		G 448?	CM 816		F 128	G 231
G 111	G 13	CM 332		G 454	Total 11 coupes		F 131	G 290
G 141	G 250	CM 813		G 456			F 135	G 291
G 622	G 266	Total 13 coupes		G 457			G 109	G 292
G 629	G 267			G 462			G 263	G 318
L ss. n° MNC743	G 269			G 464			G 265	G 383
L 21	G 271?			G 466			G 285	G 6 (ou 9)
CM 330	G 276			G 467			G 294	G 15
CM 511	G 277			G 469			G 313	G 17
Total 19 coupes	G 331			G 620			G 314	G 34
	G 339			CM 319			G 321	G 69
	G 4			CM 812?			G 322	G 94
	G 70			CM 814			G 382	G 112
	G 98			Total 23 coupes			G 401	G 117
	G 108						G 81	G 118
	G 142						G 105	G 124
	G 143						G 127	G 126
	G 149						G 453	G 144
	G 157						G 459	G 145
	G 624						G 460	G 148
	CM 190						G 471	G 449
	CM 192						G 626	G 455
	CM 321						G 639	G 458
	CM 322?						L 48	G 461
	CM 573						L 49?	G 452
	CM 581						L ss. n°	G 465
	CM 815						L ss. n°	G 468
	CM 822						L ss. n°	G 470
	Total 38 coupes						CM 189	G 625
							CM 314	G 630
							CM 523	L ss. n° (fond blanc
							CM 529	L —
							CM 817	CM 512
							CM 820	CM 576
							Total 44 coupes	CM 818
								CM 824
								Total 46 coupes

L désigne les coupes de la salle L au Louvre. ? indique que l'observation n'est pas rigoureusement certaine.

pour rendre compte de tous les cas énumérés plus haut et nous allons en entreprendre l'interprétation détaillée. Notre méthode sera la suivante : 1° nous verrons par quelle position de la coupe s'explique telle ou telle inclinaison de l'axe, c'est-à-dire que nous chercherons pour quelle position de la coupe (couchée sur la table) le sujet du médaillon est droit ; puis 2° nous prouverons que cette position de la coupe provient d'une nécessité technique.

IV

Nous donnons, dans le tableau statistique ci-joint, l'énumération des cas qui peuvent se présenter et la liste des coupes qui ressortissent à chacun. Nous allons, un à un, les passer en revue.

Nous avons examiné 205 coupes présentant une décoration intérieure. Sur ce nombre, 46 doivent être mises de côté, qui n'ont pu donner lieu à aucune observation ; nous les rangeons sous la rubrique « cas douteux » et indiquerons plus loin les raisons de cette mise à l'index. Restent 159 coupes.

Sur les 159, 19 coupes[1], soit environ 12,5 0/0, ont été décorées *appuyées sur l'anse gauche* ; 13 seulement[2] (9 0/0) *appuyées sur l'anse droite*. Pourquoi cette préférence pour le côté gauche ? Laissons parler d'autres chiffres plus significatifs : encore 38 coupes[3] (24 0/0) ont été, pour être décorées, posées sur la table de façon que l'anse gauche *fût voisine de la table sans y toucher* ; chez 7 coupes[4] seulement (4,3 0/0) on observe la même position de l'anse droite. Il est clair que les artistes préféraient avoir à gauche l'anse qui était en bas : tantôt ils la laissaient porter sur la table, tantôt — et c'est le cas

1. Colonne 1 du tableau statistique. A noter que dans la coupe G. 141 l'anse gauche n'a pas été restaurée à sa place primitive. Aussi, même quand la coupe est appuyée sur son anse refaite, l'axe reste incliné. L'erreur du restaurateur est de 0m,01 environ.
2. Colonne 3 du tableau statistique.
3. Colonne 2 du tableau statistique.
4. Colonne 4 du tableau statistique.

le plus fréquent — ils *la tenaient dans la main gauche*, ce qui rend compte de cette position, au premier abord inexplicable, de l'anse gauche qui, dans 24 0/0 des cas doit être voisine de la table sans y toucher (voir pour cette dernière position la fig. 19). — Mais il reste à expliquer le cas où l'anse droite

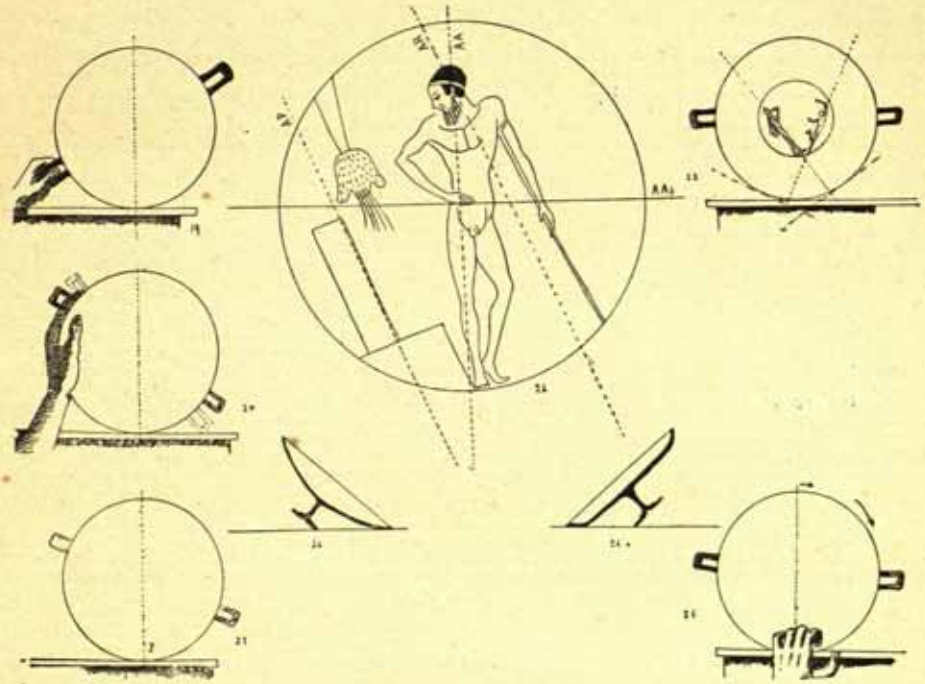

Fig. 19 à 26.

Fig. 19. Coupe tenue par l'anse gauche. — Fig. 20. Façon dont la coupe est tenue quand l'anse droite porte sur la table (pointillé), ou en est voisine sans la toucher (trait plein). — Fig. 21. Coupe en équilibre sur un point de stabilité P. — Fig. 22. Coupe à 2 axes (G. 311). — Fig. 24. Coupe CM 812. AAs, axe des anses, AP, axe du pilier, AA, axe apparent du personnage, AR axe réel du personnage. — Fig. 25. Coupe à *n* axes. — Fig. 26 et 26 *a* deux profils de coupes.

porte sur la table : c'est, ou bien que, beaucoup plus lourde que l'autre, elle vient s'y placer d'elle-même après avoir fait tourner la coupe, ou bien que, la coupe étant petite, le peintre la *tient tout entière dans sa main gauche* (fig. 20, la position des anses en pointillé). Quand l'anse droite ne porte pas sur la

table, le cas est souvent le même, mais la coupe est moins inclinée (même fig., les anses en traits pleins)[1]. D'ailleurs ce dernier cas est tellement accidentel que chaque coupe demande une explication spéciale et exceptionnelle, toujours facile à trouver, et nous ne nous occupons ici que de la solution générale du problème.

Il peut arriver aussi que la coupe, couchée sur le côté, se tienne, après quelques oscillations, en équilibre sans qu'une anse vienne en contact avec la table (fig. 21). Nous dirons alors qu'elle ne peut tenir en équilibre que sur un *point de stabilité* P. Malgré toute son adresse, le potier n'a pas, dans ce cas, donné à tous les rayons de la vasque ou du pied la même longueur exacte, ou n'a pas attribué le même poids, la même épaisseur aux parties symétriques des anses, de la vasque ou du pied : il en résulte que la coupe, au lieu d'être partout en équilibre indifférent, est stable en un point. Alors, fait inexplicable si l'on n'admet pas le travail sur la table, *l'axe du médaillon passe par ce point* : le peintre a donc décoré sa coupe dans sa position de stabilité *optima* et c'est la verticale passant par le point de contact de la vasque avec la table, qui lui a servi d'axe. Ce cas s'est présenté pour 23 coupes[2] (14 0/0 environ) : il s'observe parfois avec une grande netteté[3], mais on ne peut le constater avec certitude que sur des coupes *quasi intactes* : que le pied, que l'anse aient été refaits, les rapports de poids entre les diverses parties se sont trouvés changés et l'on ne peut rien affirmer. Examinons en effet la coupe G. 457 : elle était visiblement en équilibre, jadis, sur un point de stabilité par lequel passait l'axe de la figure ; le poids d'une réparation a transporté ce point vers la droite : l'ancien subsiste, mais est moins net que le plus récent. Souvent il est complètement masqué. Bien

1. Voy. L. 47. L. ss. n° signée Epilykos etc.
2. Colonne 5 du tableau statistique.
3. G. 151, 133, 620, 462. C M 319. Cette dernière coupe n'est stable ni appuyée sur l'anse gauche ni sur l'anse droite ; elle l'est seulement en un certain point de sa vasque et l'axe passe par ce point.

des coupes que nous avons rangées parmi les « cas douteux »[1], devraient sans doute être classées parmi celles qui ont eu, avant réparation, un point de stabilité.

(Des explications qui précèdent relèvent les cas 3 et 4 du § 1.)

***

Un cas exceptionnel, dont nous avons trouvé 11 exemples[2], (6.8 0/0), est celui où deux personnages (ou, en général, deux parties du même sujet) ont été établis chacun sur un axe spécial. L'exemple le plus typique est celui de la coupe G. 311 (fig. 22). Dans cette coupe les anses sont opposées, non pas diamétralement mais de part et d'autre d'une corde située *au-dessus* du centre quand on regarde la figure à l'endroit (voy. fig. 27). Les arcs qui les séparent sont respectivement de 42 et de 46 cm. Ainsi placées au-dessus du centre de gravité, les anses diminuent la stabilité de la coupe, quand elle est couchée sur la table et l'anomalie des axes tient sans doute à ce fait. Le médaillon contient deux personnages, un danseur et un joueur de flûte, le danseur à droite, le joueur de flûte à gauche. Ces personnages ont les pieds rapprochés et les têtes divergentes. *Ils n'apparaissent pas droits pour la même position de la coupe.* Si l'on s'arrange pour que l'aulète soit droit, le danseur danse sur le flanc ; veut-on redresser le danseur, l'aulète joue à la renverse. Pour que le danseur soit vertical il faut que la coupe

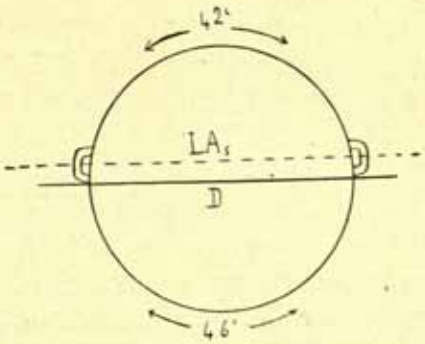

Fig. 27. — Coupe G. 311. LAs, ligne des anses, située au-dessus du diamètre D quand la figure est à l'endroit.

1. Tableau statistique, colonne 9.
2. Tableau statistique, colonne 6.

soit appuyée sur l'anse gauche ; mais la coupe ne garde pas spontanément cette position : il a donc fallu que l'artiste maintînt, de la main gauche, l'anse en contact avec la table pendant qu'il dessinait le danseur qui est à droite du médaillon. Si on lâche l'anse gauche, la coupe bascule et vient, malgré une réparation, s'arrêter sur un point de stabilité *optima* : l'axe de l'aulète (personnage de gauche) passe par ce point. Qu'est-il arrivé au moment de la décoration ? Ou bien l'artiste a dessiné d'abord le personnage de droite en maintenant l'anse gauche contre la table, puis, dérangé pour une cause quelconque, a abandonné son travail[1] et la coupe est venue se fixer sur le « point de stabilité » ; reprenant son ouvrage, l'artiste aurait alors dessiné le personnage de gauche sans s'apercevoir que la coupe n'était pas stable de la même façon ; — ou bien il a peint d'abord le personnage de gauche, la coupe étant en équilibre sur le point de stabilité, puis, voulant dessiner le personnage de droite, il a été gêné par l'anse *droite* qui se trouvait juste au niveau de sa main *droite* : il fallait déplacer cette anse ; l'abaisser ? il ne pouvait la maintenir en bas avec sa main droite occupée à peindre ; la relever ? oui, et pour cela, abaisser avec la main *gauche* l'anse *gauche*. Nous adoptons cette seconde hypothèse parce qu'elle ne fait intervenir ni hasard ni maladresse de l'artiste ; en outre, elle suppose que le premier personnage dessiné est celui de gauche, ce qui est plus rationnel, et sans quoi l'artiste eût risqué de frotter, en dessinant l'un, l'autre personnage, achevé mais encore frais.

Le cas de la coupe G. 311 est évidemment très net ; dans d'autres cas, l'existence des deux axes peut être moins manifeste, mais il peut arriver aussi qu'on croie la voir où elle n'est pas. Examinons la coupe C M 813 (p. 128, fig. 24). Au premier abord l'athlète paraît droit et le pilier de travers[2] : on aurait

1. Sa journée était peut-être finie !

2. Décrivant cette coupe à la page 472 de son catalogue, M. de Ridder, sans parler, bien entendu, des deux axes, remarqua cependant (je crois) que le pilier était de travers, mais il écrivit : « à *g. vu obliquement* pilier sur une

ainsi deux axes (A P, A A sur la figure) ; le personnage aurait été dessiné perpendiculairement à l'axe des anses, et le pilier, sur la coupe appuyée sur son anse droite. Mais il faut réfléchir que l'homme est soutenu obliquement par son bâton et qu'il doit être « vu » penché. Son axe véritable (A R) est parallèle à celui du pilier ; donc c'est sur l'anse droite que la coupe était appuyée quand l'artiste exécuta l'une et l'autre partie de son sujet. La preuve en est que l'objet pendu, dans le champ, et qui donne la verticale, est sur un axe parallèle à ceux de l'athlète et du pilier.

(Des explications qui précèdent relève le cas 5 du § 1.)

***

Quand la coupe est stable dans toutes les positions, on comprend que l'artiste ne se soit pas occupé de la maintenir par une de ses anses. Il devait, dans ce cas, mettre par exemple sa main gauche sur le rebord inférieur pendant qu'il travaillait de la droite (fig. 25), car, ne l'oublions pas, l'inclinaison de l'axe n'est pas *voulue* par l'artiste : il l'accepte parce qu'il aurait en général trop de mal à l'éviter, mais il ne la recherche pas. En l'espèce, il en résulte ou bien que le sujet est droit, ou bien, si l'artiste, par des mouvements inconscients, par négligence, a laissé la coupe tourner sous sa main, que tous les objets sont de travers les uns par rapport aux autres : c'est ce qui est arrivé pour la coupe G. 35 qui n'a pas de point net de stabilité *optima* et dans laquelle aucun objet n'est d'aplomb. Cette anomalie est d'ailleurs rare : nous en avons trouvé 4 exemples, soit 2,5 0/0[1].

(Des explications qui précèdent relève le cas 6 du § 1.)

***

Il nous reste à parler des coupes où l'axe du médaillon est

base ». Ces mots nous paraissent inexplicables, car enfin, en perspective, les verticales des objets « vus obliquement » sont toujours verticales.

1. Tableau statistique, colonne 7.

perpendiculaire à celui des anses[1] : c'est le cas 2 du § 1. Il s'observe sur 44 coupes[2], soit 27 0/0 seulement des cas observés; donc il y a 73 0/0 des coupes qui ont un axe incliné. Mais si *une* explication générale suffisait à ce cas général, il faut, pour expliquer ces cas anormaux, invoquer des explications particulières et nombreuses. Elles se ramènent à trois : ou bien, en raison de sa *profondeur*, la coupe n'a pas été décorée sur la table; ou bien son *profil* lui permet de se tenir droite sans appui; ou bien la *convenance artistique* l'a emporté sur la commodité pratique.

1° Sur les 44 coupes en question, 13 appartiennent à la forme dite ionienne ou corinthienne : pied bas, vasque profonde munie d'un rebord, anses horizontales ou presque. Faut-il en conclure que, dans les écoles d'Ionie, on avait eu l'idée de caler la coupe couchée sur la table à dessin, de façon que ses anses fussent horizontales, procédé qui se serait perdu dans la suite? Nous ne le croyons pas. Cette forme de coupe, en raison de sa profondeur, devait être malaisée à décorer sur une table; l'artiste devait soit la placer debout sur une sellette basse, soit, malgré tout, la tenir sur ses genoux[3]. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est l'examen d'une coupe de Cyrène (« ionienne » par sa forme) C M 191[4], où l'axe est très incliné. Mais elle n'a pas été pour cela décorée sur une table; en effet, l'anse gauche est tellement la plus lourde qu'elle fait toujours basculer la coupe couchée sur la table et vient y buter; si donc

1. Quelques coupes ont l'axe de leur médaillon droit parce que leur « point de stabilité » est au *milieu* de l'arc compris entre les anses. Nous les avons classées, comme de juste, parmi celles qui ont un point de stabilité.

2. Tableau statistique, colonne 8.

3. La table est sans doute un perfectionnement (technique, sinon artistique) plus récent. L'inclinaison constante de l'axe apparaît sur les coupes sans rebord; en négligeant l'axe des anses, l'artiste la traite non comme une coupe à rebord, mais comme une phiale, ce qui tendrait à prouver que celle-là dérive de celle-ci.

4. Tableau statistique colonne 4. Sur notre tableau statistique nous avons, pour être complet, rangé les quelques coupes profondes où l'axe est incliné dans la colonne qui leur convenait; mais ce classement ne préjuge en rien de leur appui sur une table pendant la décoration.

la coupe avait été décorée sur cette table, l'axe serait droit pour la coupe appuyée sur l'anse gauche; or il n'en est rien. Autre fait également significatif : la coupe du « dénicheur » (F. 68), qui ne peut avoir été décorée sur une table[1], appartient à cette série. Contre-épreuve : la coupe C M 820, d'époque bien plus récente (style libre), mais de profondeur analogue, présente aussi l'axe droit : c'est donc une question de forme et non d'école;

2° D'autres coupes (8) doivent la rectitude de l'axe de leur médaillon à leur forme très plate : ces coupes portent sur la table non par leur bord, mais par toute leur partie supérieure et leur contact n'est pas un point (fig. 26) mais une ligne (fig. 26 *a*). Beaucoup plus stables, elles n'obligeaient pas les artistes à les appuyer sur l'anse;

3° Il en est de même pour 3 coupes stables sur tous les points de leur rebord (ci-dessus).

Comme on le voit, c'est bien à son corps défendant que l'artiste incline l'axe de son médaillon, et chaque fois que la forme du vase ou son assiette sur la table le lui permet, d'instinct il dessine son sujet dans l'axe perpendiculaire à celui des anses. Parfois même la nature du sujet suffit à l'y obliger;

4° Quand la scène représentée comporte un *lit*, accessoire obligé de toutes les beuveries (συμπόσια) si fréquemment reproduites sur des coupes, l'axe est droit[2] : en effet, la ligne horizontale du lit donne à toute la scène un axe horizontal naturel qui *doit* être parallèle à celui des anses, car toute dérogation à ce parallélisme devient tout de suite très frappante;

5° L'habitude qui s'introduisit, avec Euphronios semble-t-il, de réserver un segment ou un trait pour marquer le sol, eut aussi pour conséquence, souvent, d'obliger l'artiste à donner un axe droit à ses figures[3].

1. Voy. le cas n° 1.
2. Voy. G. 81, L. 48, L. ss. n° G. 109.
3. Ces 5 cas mis à part, il reste 5 ou 6 coupes où l'axe est droit sans que l'on puisse en trouver une raison précise. Leur rareté (3 °/₀) peut faire attribuer au hasard la rectitude de leur axe : s'il y a intention chez l'artiste d'échapper à la nécessité technique, cette intention est, on le voit, fort exceptionnelle.

Dans ces deux derniers cas, c'est bien la convenance artistique qui l'emporte sur la commodité pratique. Mais, demandera-t-on, pourquoi ne l'emporte-t-elle pas plus souvent, puisqu'elle se fait visiblement sentir pour l'artiste grec comme pour nous modernes? Il suffisait de si peu de chose pour maintenir horizontal l'axe des anses et le peintre, alors, aurait eu une verticale perpendiculaire à cet axe. — Sans doute, mais la décoration en médaillon ne se rencontre pas que sur des coupes. Sur les plats[1], sur les πίνακες[2], ce mode de décoration est aussi employé; les mêmes artistes ont signé des πίνακες, des plats et des coupes[3]. Or, dans les πίνακες et les plats, il n'y a pas d'anses; la question ne se posait donc pas. Il faut, pour justifier l'artiste grec, l'imaginer en pleine besogne; il vient de décorer successivement des πίνακες, des plats; on lui apporte une coupe: dans ce cas, pas plus que dans les précédents, il ne s'occupe de la ligne des anses: négligence ordinaire de l'art industriel.

***

Un mot, en terminant, sur les coupes que nous rangeons sous la rubrique « cas douteux »[4]. Ce sont:

1° Celles qui sont trop restaurées: il faut qu'une coupe soit presqu'intacte pour qu'on puisse apprécier où est son « point de stabilité »;

2° Celles qui sont *apodes*: ne pouvant être posées sur la table qu'horizontalement, elles échappent à notre explication;

3° Celles qui sont de *très petite taille*, car alors l'artiste les tient dans le creux de sa main, ne les appuie pas sur leurs anses, ne se sert pas de leur point de stabilité. L'inclinaison de leur axe est absolument quelconque, il peut même *concorder* avec celui des anses (cas 1 et note 2);

4° Celles dont le décor intérieur est disposé en *frise circulaire* et pour lesquelles la question ne se pose pas; on pourrait, il

1. Louvre F. 147, 148 etc.
2. Louvre E. 675, 676, F. 85, G. 7, 647, 648, CM. 510 etc.
3. Epictetos peintre des coupes signe les πίνακες CM 510, G. 7 etc.
4. Tableau statistique, colonne 9.

est vrai, se demander si la composition circulaire est symétrique par rapport à un diamètre qui serait son axe, mais l'observation ne donne, en général, aucun résultat[1] ;

5° Celles où, à cause de l'inclinaison spéciale du personnage, coureur, sauteur, etc., on ne peut dire avec précision quelle est l'axe du médaillon. Sur la coupe G. 34, par exemple, un satyre... bouscule une Ménade : quel est l'archéologue assez avisé pour déterminer avec certitude le moment précis de sa chute auquel le peintre a « croqué » cette Ménade, — et par suite l'axe du groupe ?

***

Résumons-nous. L'axe du médaillon étant oblique, puisque cette obliquité avait des limites fixes et qu'elle était le cas général, il fallait chercher du fait une explication technique. L'artiste ne pouvant avoir « exprès » incliné l'axe de ses personnages, il avait, selon toute probabilité, peint son sujet vertical, et une cause constante faisait que la verticale choisie par lui n'était pas dans l'axe des anses. Quelle pouvait être cette cause constante? La position de la coupe Le problème se ramenait donc à chercher la position de la coupe pour laquelle l'obliquité des anses par rapport à l'axe du médaillon fût une nécessité de métier. Cette position, nous l'avons trouvée; elle fournit une explication totale des faits jusque dans leur détail et elle est exigée par eux ; donc nécessaire et suffisante.

Henri Houssay.

1. Sauf pour la coupe G. 624 où une frise de personnages, défilant, règne autour d'un médaillon. L'axe de symétrie de la frise passe par l'homme barbu et le génie ailé.

LE VRAI NOM DU SCULPTEUR JEAN DE BOLOGNE

I

Au moment où la ville de Douai, qui lui donna le jour, songe enfin à glorifier le grand artiste connu sous le nom de Jean de Bologne, peut-être lira-t-on avec intérêt les notes que nous avons réunies sur ce dernier. Nous avons voulu payer à sa mémoire un modeste tribut, en lui consacrant notre temps et notre peine.

Il y a trente ans environ, une biographie paraissait, qui fut considérée comme le monument définitif[1]. Jean, pour la première fois, y était appelé Jean Bologne, et le biographe exposait les motifs de cette appellation. Elle était destinée à empêcher qu'une confusion ne fixât à Bologne la naissance du sculpteur douaisien, et elle semblait justifiée par la signature qu'on lit dans la correspondance de celui-ci et sur ses œuvres. Il avait italianisé son nom, et la particule *da*, qui répond à notre préposition *de*, n'y figure pas. L'appellation proposée s'accrédita à tort. En effet, non seulement le premier des motifs invoqués était insuffisant pour la légitimer, mais nous verrons que l'artiste, en signant autrement, eût violé les lois du langage italien. Disons tout de suite que, comme nous espérons le montrer, il se nommait Jean de *Boulogne*. Il passa la plus grande partie de sa vie en Italie, et c'est ce pays qui possède ses œuvres principales; aussi, le souvenir de son origine s'effaçant, avait-on fini par le croire Italien, et c'est ainsi que, dans les manuels, il était devenu Jean de Bologne.

Le cardinal de Richelieu estimait fort les ouvrages de notre

1. Abel Desjardins, *La vie et l'œuvre de Jean Bologne*, Paris, 1883, in-folio.

sculpteur, et ils figuraient, dans sa collection, sous le nom de « messer Jean de Boulongne ». De leur nombre était le buste du maître représenté vers la fin de sa longue carrière. Le biographe cité plus haut, Abel Desjardins, l'avait attribué à Pierre de Franqueville. Courajod l'a restitué à Pierre Tacca, et il s'est appuyé sur ce passage de Desjardins lui-même : « Une lettre de Tacca, à la date du 22 janvier 1608, nous apprend qu'il était chargé d'exécuter le buste de l'illustre vieillard, alors installé au Riposo, où, à cause de la rigueur de la saison, il gardait la chambre, et où il était l'objet des soins les plus affectueux[1] ». Ce buste fut donc exécuté par un des élèves de Jean, et de son vivant. Après avoir passé par le Musée des monuments français, il vint au Louvre. Or, la piédouche porte cette inscription, que M. André Michel, à notre prière, eut l'obligeance de vérifier : J. DE BOULONGNE.

Catherine de Médicis avait projeté d'élever à son royal époux, Henri II, une statue équestre. Elle songea à Jean dont la gloire avait franchi les Alpes. Voici ce qu'elle écrivait de Fontainebleau, en 1567, à François de Médicis, son cousin :

> Pour ce que je désire singulièrement que la statue que je faiz faire à Rome soit achevée et mise en telle perfection qu'elle puisse correspondre à l'excellence d'ung cheval qui est jà fait pour servir à cest œuvre, je vous prye vouloir pour quelque temps licentier et bailler congié à ung nommé *Jehan Boullongne*, sculpteur, qui est à votre service, pour s'en aller à Rome besongner et mettre la main à ce que dessus[2].

Lorsqu'il s'agit d'élever, à Paris, une statue équestre à Henri IV, Marie de Médicis écrivit au grand duc de Toscane, son oncle, une lette qui commençait ainsi :

> « Mon oncle, le seigneur Ottavio Rinuccini me dist il y a quelque temps que, sur ce que vous avies sceu que je désirois faire faire l'effigie du roy, mon seigneur, à cheval, en bronze, pour mettre an une place de la ville de Paris, vous

1. Desjardins *op. laud.*, p. 52.
2. Desjardins, *op. laud.*, p. 165, appendice A.

avies intention de faire faire par delà ladite effigie par les mains de *Jan Boulongne* et me l'anvoyer[1] ».

En 1588, un honneur fut accordé à Jean, qui le combla de joie. L'empereur d'Allemagne Rodolphe, fils et successeur de Maximilien II, n'ayant pu l'attirer à sa cour, voulut, du moins,

Fig. 1. — Buste de Jean de Boulogne.

lui donner un témoignage particulier de son estime. Il lui conféra des lettres de noblesse. Elles sont d'or et de gueules, et trois bulles ou « palles » y figurent, placées deux et une. Or, la similitude est frappante avec les armes du comté de Boulogne, mêmes couleurs, même nombre de tourteaux et même disposition. On voit, par ces détails, que le comté de Boulogne fut le

1. Desjardins, p. 50.

berceau des ancêtres de l'artiste douaisien. Et c'est là une nouvelle preuve en faveur de la forme que nous voulons rendre à son nom.

Elle est confirmée par des documents qui reposent aux archives communales de Douai, et que Desjardins omit de consulter. Il y a un groupe de pièces relatives à des artisans qui s'appelaient *de Boullongne, de Boulongne, de Bouloigne*. Jusqu'au XVIIe siècle, l'écriture est flottante et subit les caprices de la prononciation. Même les termes du langage quotidien, les termes nécessaires aux besoins de la vie, ne sont pas encore immobilisés en une écriture définitive. A plus forte raison y a-t-il fluctuation, quand il s'agit des noms propres. Nous nous sommes occupé un jour de Jean Malouel, le peintre du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, et il s'est présenté à nous sous neuf aspects [1]. A la date du 10 février 1469, sur le Registre aux bourgeois, nous relevons cette inscription, concernant l'aïeul présumé du sculpteur :

> Jehan de Boulogne, tondeur de draps, jura le dite bourgeoisie ledit jour pardevant eschevins.

Vers la fin de sa vie, Jean appela près de lui, à Florence, son arrière petit-neveu, Jean de Saint-Vaast, et, en 1605, il l'institua son héritier, à charge de prendre son nom et ses armes. M. Félix Brassart fit des recherches, au sujet de cet héritage, dans les archives douaisiennes. Il trouva qu'une rente de 652 florins avait été constituée, en 1613, sur le coffre de la ville, par les soins du procureur de la commune « curateur commis par loy aux corps et biens de Jean de Saint-Vaast, alias *Boulongne* ». A partir de cette époque, ce dernier signe *Jean de Boulongne*. En 1622, agissant comme héritier de « feu *Jehan de Boulongne*, décédé à Florence, en Italie », on voit que « *Jean de Boulongne*, dict de Saint-Vaast », fait à sa mère une rente annuelle de 150 florins.

Cette succession donna lieu à un procès, dont nous avons eu

1. *Malouel, Maluel, Maleuel, Maluet, Maloue, Mallouhe, Malouhe, Melluel, Maelwael.*

les pièces sous les yeux. En 1664, des parents éloignés de Jean demandèrent aux échevins communication de son testament, qui devait, suivant eux, se trouver aux archives communales. Réponse des échevins qu'il était « tout à fait hors de vérisimilitude que ledit testament ait esté es dictes archives, puisque ledit *Jean de Bouloigne* demeurait en la ville de Florence y est mort, estant sorty de ladicte ville de Douay doiz sa jeunesse [1] ». Les réclamants affirmèrent à nouveau leur parenté avec « feu *Jean de Bouloigne* » ; ils attaquèrent comme captieuse la déclaration des échevins et s'en prirent à l'un d'eux, qu'ils accusaient de s'être approprié la rente de 652 florins. On lit *Jean de Boulogne* sur l'acte qu'un homme de loi rédigea.

Dès leur arrivée en Italie, les artistes flamands se donnaient des noms italiens. Jean van der Straeten devint Giovanni della Strada; Paul Franchoys, Pietro Franceschi; Arnold Mytens, Renaldo; Pierre de Witte, Pietro Candido. Jean de Boulogne suivit l'usage : il devint, à son tour, Giovanni Bologna ou *Bolongna*. On voit la parenté de cette dernière ecriture avec celle du mot *Boulougne*. Et celle-ci détruit l'hypothèse admise par certains critiques d'art que, sa réputation datant de la célèbre fontaine élevée à Bologne, en 1567, il avait pris le nom de cette ville. Nous avons des lettres des années suivantes qui portent *Bolongna*. Il en est de même de celles que son élève Tacca, devenu son secrétaire, écrivait sous sa dictée et signait pour lui, vers la fin de sa vie. Dans le billet que nous avons cité plus haut, Catherine de Médicis, en appelant notre artiste *Jean Boullongne*, restituait sa forme française au mot *Bolongna*. Sur le procès-verbal officiel qui fut inséré dans le corps du cheval de la statue de Henri IV, à Paris, on lit également *Jean Boulongne* [2].

Et maintenant, pourquoi la suppression de la préposition *da*? La réponse est facile. Giovanni da Bolongna eût indiqué que lui-même était né à Boulogne; placée entre un nom de per-

1. Arch. comm. FF, justice; procès de la ville, portefeuille I.
2. Desjardins, p. 12, n° 2.

sonne et un nom de lieu, cette particule marque un rapport d'origine. Il se faisait gloire d'être Flamand et il aimait à rappeler qu'il était né à Douai Au temps où il travaillait au groupe connu sous le nom d'*Enlèvement d'une Sabine*, il remarqua un jour, dans l'église de San Giovannino, un jeune homme de belle prestance, Bartolommeo di Lionardo, qui appartenait à la noble famille des Ginori. Il s'enhardit à s'approcher de lui, à lui demander l'autorisation d'admirer les heureuses proportions de son corps, et il l'aborda en lui disant qu'il s'appelait Jean et qu'il était de Douai. D'un autre côté, par un sentiment qui l'honore, il tenait à conserver le nom de ses parents, et c'est pourquoi, dans la signature qu'il adopta, le mot Boulogne cessa de désigner la ville où naquit jadis un de ses ancêtres, pour devenir le nom patronymique de sa famille.

Que cet ancêtre ait ajouté à son prénom le nom de son lieu d'origine, le fait est constant au moyen âge. Pour ne parler ici que des artistes, on connaît Jean de Bruges, l'habile enlumineur. A l'hôtel de ville de Bruges travailla le sculpteur Jean de Valenciennes. On vantait, à Arras, Jacques de Douay, comme un habile orfèvre. Parmi les calligraphes dont la cathédrale de Cambrai employa le talent, nous avons rencontré Nicolas de Douay et Jean de Douay. Citons, pour en finir avec l'absence de préposition, Pierre de Franqueville qui vint en Italie et entra dans l'atelier de Jean de Boulogne : à l'exemple de son maître, il se transforma en *Pietro Francavilla*[1].

On voit, par ces notes rapides, que la forme *Jean Bologne* doit être abandonnée. Celle de *Jean de Bologne*, quoique consacrée par l'usage, ne mérite pas non plus de survivre. Une seule est authentique, *Jean de Boulogne* ou *de Boulongne*, si l'on veut conserver l'ancienne orthographe.

Au moment où l'on se dispose à rendre à sa mémoire des honneurs qu'elle attend depuis trop longtemps, peut-être convient-il de rendre tout d'abord au glorieux artiste son véritable

1. Jacques Dubrœucq fut le maître de Jean de Boulogne. Dans la biographie de celui-ci, Baldinucci l'appelle *Jacopo Breucq*.

nom. Continuer à lui en donner un autre, en même temps que prolonger une erreur, ce serait enlever leur signification aux armes qui lui furent conférées par l'empereur d'Allemagne et dont il était très fier, ce serait encore rompre tout lien avec la cité où il naquit et où reposent les souvenirs de sa famille; du même coup, on le détacherait d'une chaîne de laborieux et habiles artisans qui, comme nous avons l'intention de le montrer, s'étendit à travers le moyen âge, et dont il fut le dernier et éblouissant anneau.

II

En 1588, un honneur fut accordé à Jean de Boulogne, qui le remplit d'une joyeuse fierté. A la date du 26 août, l'empereur d'Allemagne, Rodolphe II, fils et successeur de Maximilien, lui conféra des lettres de noblesse. Or, à deux reprises, dans le texte du diplôme rédigé en latin, il rappelle que les ancêtres du sculpteur furent célèbres : « Si le prince que la divine Providence a placé au faîte du pouvoir, doit répandre au loin les rayons de sa munificence, il lui convient surtout, dit-il, de récompenser les hommes qui, recommandables déjà par l'illustration de leur origine, se rendent dignes de sa faveur par leurs propres vertus[1] ». Et il ajoute plus loin qu'il a voulu, dans la personne de Jean, honorer l'exemple d'une vie pure et l'éclat de la naissance[2]. Et ce n'était pas là une formule courante ou banale.

Les biographes de Jean nous apprennent que ses parents étaient des artisans. Si l'on consulte les archives douaisiennes, ceux-ci étaient des ouvriers drapiers, gens honnêtes et laborieux, sans doute, mais dont la vie n'eut aucun relief. Il faut donc remonter plus haut. Dès que nous avons eu reconstitué le véritable nom du sculpteur, notre pensée s'est portée vers les

1 « *Qui præter honestam generis originem, tum morum integritate se favore Cæsareo dignos reddunt.* »

2. « *Spectatam vitæ probitatem clara cum generis origine conjunctam.* »

habiles artistes qui furent au service des ducs de Bourgogne et qui travaillèrent au château d'Hesdin, résidence des riches et puissants seigneurs. Nous avons été encouragé à les considérer comme les ancêtres du glorieux douaisien, en rencontrant, au cours de nos études, ce qu'écrivait déjà le chanoine Dehaisnes :

> « En retrouvant, à plusieurs reprises, dans des contrats de vente passés à Douai au XVe et au XVIe siècle, le nom de *Bouloigne* ou *Boullongne* qui devait être illustré un peu plus tard par le célèbre sculpteur Jean de Bologne, nous nous sommes demandé s'il ne fallait pas le rattacher aux peintres des ducs de Bourgogne, Hue, Jean et Denis de *Bouloigne* ou *Boullongne*, dont les noms figurent sans cesse dans les comptes des ducs de 1405 à 1455[1] ».

De *Boulongne*, de *Bouloigne*, de *Boulogne*, c'est ainsi que sont appelés les artistes d'Hesdin sur les registres des comptes. Pendant deux siècles, avec une fidélité inaltérable, leur famille servit les ducs de Bourgogne et la plupart eurent le titre de valet de chambre. Rodolphe II, héritier des ducs par Marie de Bourgogne, connaissait leur nom certainement. D'une manière générale, les valets de chambre, officiers de la maison de Bourgogne, plaçaient en leurs armoiries le lion des Flandres, ou lion *belgique*, comme disent les vieux textes, et il est évident qu'ils ne le faisaient pas sans une autorisation, ou plutôt sans un ordre. Sur le blason décerné à Jean, avec les couleurs qui se trouvent dans les armes du comté de Boulogne, ainsi que la disposition des « palles » en triangle renversé, Rodolphe mit le lion belgique. Ainsi, il rappelait les origines de la famille du sculpteur et, continuant la tradition, du même coup, il accordait au petit-fils l'honneur que les pères avaient reçu et de ses propres aïeux. Il semble, au reste, que Jean tenait des siens une grande déférence pour les successeurs des ducs. « En diverses occasions, écrit encore l'empereur dans le texte latin,

1. Dehaisnes, *De l'art chrétien en Flandre*, p. 239, note.

tu as donné des preuves éclatantes d'un dévouement tout particulier à notre personne et à notre maison[1] ».

C'est à la fin du XIIIe siècle qu'on trouve, pour la première fois, à Hesdin, cette famille de *Boulongne*. Il y avait Jean, Michel, Tassart et Jacques. Ces prénoms se perpétuèrent chez leurs enfants. Nous avons conté, dans le précédent chapitre, que des parents du sculpteur avaient, en 1664, à Douai reven-

Fig. 2. — Armoiries de Jean de Boulogne.

diqué son héritage. Le procès fut intenté par « Jacques Ydou, mary et bail de Catherine Tassart, et Jacques Petit Brequin, pareillement mary et bail d'Élisabeth Tassart, sœurs germaines ». Les deux femmes étaient filles, si l'on en croit l'acte de procédure, d'un cousin germain de « feu Jean de Bouloigne ». Leur père descendait, selon toute apparence, de ce Tassart que nous avons cité plus haut.

Les différents peintres d'Hesdin ne travaillaient pas en cette seule ville : leurs maîtres les employaient à leur hôtel de Saint-

1. « *Præterea accidit singulare quoddam de nobis et inclyta nostra Domo benemerendi studium quod diversis occasionibus luculenter comprobasti.* »

Omer, et c'était à Saint-Omer qu'ils achetaient leurs couleurs et les objets nécessaires à leur industrie. Leur famille connut ainsi celle du premier maître de Jean. A seize ans, celui-ci partait pour Anvers, où ses biographes sont unanimes à dire qu'il entra dans l'atelier de Jacques Dubrœucq. Pourquoi, parmi tant de sculpteurs fameux comme Robert Moreau, par exemple, ou Pierre Coeck, qui eut pour élève Pierre Breughel le Vieux et qui exécuta la célèbre cheminée du cabinet du bourgmestre, pourquoi les parents de Jean avait-il choisi Dubrœucq pour lui confier leur fils? C'était parce que, suivant l'affirmation de Guichardin, il était « natif d'auprès de Saint-Omer[1] ». Quelque temps après, Jean quittait Anvers et s'en allait à Rome, accompagné de Franz et de Cornille Floris. Ces deux jeunes hommes, en réalité, s'appelaient *le Vrient*, et c'était le nom d'une localité du Boulonnais[2].

Chargés de décorer des murailles, des retables ou des bannières, les peintres d'Hesdin avaient encore à exécuter, comme « maistres de coustel », des travaux de sculpture. Parmi leurs dépenses, nous lisons : « *plastre aceté pour refaire les testes des rois en le cambre Madame et ailleurs par les cambres*[3] ». Ils s'occupaient à « *taillier oysiaux, à faire bloquiaus et arbres pour asseir les oyselés dessus*[4] » Et ils étaient spécialement préposés à la garde, à l'entretien des fameux « *engins d'esbatement* ». Voici, sur quelques-uns de ces derniers, ce que les textes du temps nous apprennent. Dans une salle « *a un ermite qui fait pleuvoir tout par tout comme l'eau qui vient du ciel, et aussi tonner et neger, et aussi escleter comme si on le veoit au ciel* ». Dans une autre, « *trois personnages vuident l'eau et mouillent les gens*

1. P. 101.

2. V. Parenty, *L'Exposition et les fêtes de la Toison d'or à Bruges, en 1907*, p. 27. « *En 1305, au terrier de Beuvrequent, Balduinus le Vrient de Viridi Via. Les maîtres Franz Floris et François Pourbus se rattachent à cette famille le Vrient. La Verte Voie, hameau de Lacres, confine à Parenty : de Virent = de Vrient.* »

3. Dehaines, *Documents et extraits concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, avant le XVe siècle*, p. 168.

4. *Ibidem*, 348 et 352.

quand l'on veut, et à l'entrée d'icelle galerie a ung engien pour moullier les dames en marchant par dessus ». Ici, lorsqu'on ouvrait une fenêtre, un personnage apparaissait qui versait un baquet d'eau sur l'imprudent. Là se dressait un arbre chargé de feuillages et d'oiseaux merveilleusement imités; les promeneurs s'asseyaient-ils sur le banc entourant le tronc, ils recevaient sur la tête des torrents d'eau. Ailleurs, c'était encore une chute dans l'eau qui les attendait, s'ils s'aventuraient sur un pont d'innocent aspect. Et de toutes parts, des parquets, des murailles, des plafonds, des jets d'eau jaillissaient et inondaient les visiteurs. Et nos pères s'ébaudissaient de cela, et ces amusements étaient vantés sous le nom de « *merveilles d'Hesdin* ».

Or, à cinq milles de Florence, dans une résidence princière que le talent de Jean contribua à embellir, nous retrouvons ces mêmes engins d'ébattement. En 1569, pour loger Bianca Capello, la belle Vénitienne qu'il devait épouser plus tard, François de Médicis fit bâtir la villa de Pratolino et la passion le rendit prodigue. Bernardo Buontalenti construisit le château. Jean présida à la décoration des délicieux jardins que le Tasse a chantés. Au milieu d'un massif d'arbres, à l'extrémité d'un long tapis de gazon, il éleva la gigantesque statue de *Jupiter pluvieux*, qui révèle tout à la fois un architecte très savant et un incomparable sculpteur. Sous les terrasses qui entouraient le château, des grottes furent ménagées, où l'on multiplia les surprises. L'une d'elles fut nommée la grotte du déluge, à cause de la quantité d'eau qui jaillissait non seulement du plafond, mais des murs et même du pavé. Ici était placé un Triton qui soufflait dans une conque marine. Malheur à qui l'approchait! Tout à coup, roulant les yeux de plaisante façon, il lançait devant lui des gerbes d'eau. Là, c'était une Sirène qui appelait le visiteur et l'inondait à l'improviste. Plus loin, un escalier semblait conduire vers quelque objet curieux : à peine y avait-on posé le pied, qu'un jet d'eau se démasquait et l'on se sentait frappé par derrière. Enfin des sièges commodes, de ci, de là, invitaient au repos les promeneurs fatigués, et, s'affaissant

sous leur poids, les plongeaient dans un bain inattendu. Entre les divertissements du château d'Hesdin et ceux de la villa de Pratolino, la ressemblance apparaît frappante. Y-a-t-il là seulement une rencontre fortuite? Nous ne le croyons pas. Si Jean ne vit pas lui-même les ingénieuses machines auxquelles présidaient ses ancêtres, certainement, du moins, leur souvenir étant resté vivace en sa famille, il entendit les siens les citer et les décrire, et nul doute qu'il ne se soit plu à les imiter.

Malgré leur habileté et leur dévoûment à la Maison de Bourgogne, l'aisance ne récompensa guère les artistes d'Hesdin. Ainsi, dans les comptes de Pierre Varopel, receveur général des finances des ducs, nous relevons cette mention :

> A Marie de Bouloigne, demourant à Hesdin, povre vesve de feu Leurin de Bouloingne, paintre et garde des engins du chastel dudit monseigneur a Hesdin pour don a elle fait pour Dieu et en aumosne pour lui aidier a vivre et ses v enfants. x francs[1].

D'autre part, comme les descendants se multipliaient, une partie fut obligée de chercher une nouvelle carrière. Précisément, au château d'Hesdin, un atelier était ménagé pour la fabrication des draps, et l'industrie drapière prospérait dans la vieille cité. Les de Boulogne s'y adonnèrent, et on les voit établis à Saint-Omer, où leur nom figure, durant deux siècles, sur les registres de la *keure*. Parmi les tondeurs, en particulier, de 1407 à 1413, on relève un Jehan *de Bouloingne*[2].

Froissart désirait visiter Saint-Omer, « *pour ce que cette ville lui semblait belle de murs, de portes, de tours et de beaux clochers* ». Cette richesse était due surtout au développement du commerce des draps. Pendant longtemps, il y eut jusqu'à neuf cents grands métiers, sans compter les petits. Or, si l'on admet que la marche de chaque métier réclamait trente à qua-

1. Dehaisnes, *Documents et extraits concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*, p. 665.

2. Je dois ce renseignement à M. Justin de Pas, l'érudit et aimable secrétaire de la Société des Antiquaires de la Morinie.

rante ouvriers, la population que suppose cette seule industrie, variait entre ving-sept et trente-six mille ouvriers[1]. Pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, progressivement cette prospérité déclina. Au XIIIe siècle, les maîtres jurés poussent un cri d'alarme.

> « Si l'on ne vient au secours de la draperie, affirment-ils, ladite marchandise de la draperie en notre dite ville sera si destruite que un grand partie du commun de ladite ville, qui de ladite marchandise se soutient et vit, convenra widier ladite ville et alleurs querire leurs vivres[2] ».

En 1447, une ordonnance de Philippe le Bon constate que

> « la ville est moult fort endestée et plusieurs des bourgois et habitants departis d'icelle et allez demeurer ailleurs en autre lieux et par ce est la dite ville fort dépopulée[3] ».

Et un texte de la même époque nous apprend qu'il y a

> « plus de deux mille maisons entièrement démolies, ruinées et abatues et autre grant nombre apparans de cheoir en pareille désolacion[4] ».

Les de Boulogne furent emportés par le flot qui poussa vers d'autres contrées les artisans audomarois.

De leur côté, au XVe siècle, les peintres d'Hesdin furent contraints, eux aussi, de quitter leur résidence. Vers la fin de mars 1454, Philippe le Bon partit pour l'Allemagne, où il voulait conférer d'une croisade avec l'Empereur et les princes, à la diète de Ratisbonne. Deux jours après son départ, une ordonnance fut publiée, à Dijon, par laquelle il congédiait tous ses serviteurs, sans leur accorder aucun gage.

> « Il y en avait qui le servaient depuis longtemps et qui étaient sans autre ressource. Il était dû à d'autres de fortes sommes, dont le paiement n'était ni promis ni réglé. Toute cette foule de domestiques de divers états, qui avaient cou-

1. Pagart d'Hermansart, *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XVI et XVII, p. 523.
2. A. Giry, *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions*, p. 462.
3. *Ibid.*, p. 77.
4. *Ibid.*, p. 310.

> tume de vivre largement dans cette grande maison, toujours si abondante, ne savaient plus où aller, et le fou de la cour disait que le Duc avait rompu le manche du gigot[1] ».

Cette mesure avait été inspirée à Philippe le Bon par le mauvais état de ses finances, qu'avaient entamées « *tant de festins, de tournois, d'intermèdes et de magnifiques divertissements* ». Les serviteurs du château d'Hesdin ne furent pas épargnés. Le nom du peintre Jean de Boulongne figure, pour la dernière fois, dans les comptes de 1454 à 1455[2].

Où se réfugièrent les drapiers de Saint-Omer et les artistes d'Hesdin, que frappait également la mauvaise fortune? A Paris, tout d'abord, qui, au XIIIe siècle déjà et au XIVe, attirait les serviteurs de la maison de Bourgogne.

> « S'il faut », dit l'historien de la comtesse Mahaut, « s'il faut, au point de vue artistique, rattacher l'Artois à une école voisine, c'est avec l'Ile de France, avec Paris, que ses relations sont le plus fréquentes et le plus intimes. Tout, en effet, les favorise : une branche de cette famille royale, si française, si parisienne, gouverne l'Artois et y témoigne pour les lettres et les arts de cette protection éclairée, que nos rois et leurs collatéraux leur ont si souvent accordée. A Paris, le monde artistique présente cette particularité de s'augmenter constamment par l'arrivée d'étrangers qui y viennent les uns pour étudier les procédés des maîtres, les autres pour y chercher fortune ou renommée. Ceci est de tous les temps[3] ».

Mahaut fait travailler à Paris, comme orfèvres, Mahy d'Arras et Colin de Lens. Au XIVe siècle, Jean de Brecquessent quitte le château d'Hesdin, où il était employé comme sculpteur et s'en va vers la grande ville. C'est là que l'avaient précédé, selon toute probabilité, Jean et Tassart de Boulogne, puisque, brusquement, au commencement du siècle, leurs noms disparaissent des comptes où ne figurent plus que ceux de Michel et

1. De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. VIII, p. 27.
2. L. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, seconde partie, preuves, p. 431.
3. Jules Marie Richard, *Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne*, p. 373 et 374.

de Jacques. Et c'est là que s'en allèrent, à leur tour, plusieurs de leurs descendants, quand Philippe le Bon les congédia.

Il y aurait un intéressant chapitre à écrire sur les relations de Douai et de Saint-Omer. Dans l'une comme dans l'autre ville, l'industrie drapière fleurit longtemps et les mêmes variétés de draps y étaient fabriquées. Toutes deux, en 1311, par exemple, fournissent à la comtesse Mahaut « *les livrées de Pâques et de la Toussaint* ». Jacques de Douai s'établit à Saint-Omer et il partage avec Jean de Mortcamp, en 1335, une importante commande faite par le Duc de Bourgogne[1]. D'autre part, dans les comptes de 1439 à 1449, nous relevons cette note :

> Pierre Michiel, Nicaise de Cambray et autres de la ville de Douay, que M d S leur a de sa grâce donné, pour une fois, pour eulx aidier à deffrayer de la ville de St Omer où ils estoient venus par l'ordonnance de M d S pour faire et jouer jeux de personnaige aux nopces de M S le duc d'Orléans. XVI francs[2].

Et les peintres d'Hesdin, d'autre part, ont recours à des artisans douaisiens. Jean de Boulogne, en 1454, fut chargé d'exécuter à Lille « des entremetz ». Sous sa direction travailla Simonnet de Douay. Aussi, parmi ceux de la famille de Boulogne qui s'expatrièrent, est-il naturel que certains aient songé à se fixer en cette dernière ville.

On y trouve, en effet, dans la seconde moitié du XVe siècle, différents artisans de ce nom. L'un, devenu cabaretier, et surnommé *le Gœulle* ou *Gueul'ette*, pour le distinguer de ses homonymes, acheta même la maison qu'avait occupée le peintre Nicaise de Cambray, rue du *Pont a val*, à l'enseigne des *Pastoureaulx*. Deux autres exercèrent le métier de drapiers, et de la comparaison des actes qui reposent aux archives, du rapprochement des dates, on peut conclure, avec M. Lepreux, archiviste, que l'un d'eux fut l'aïeul du sculpteur. Son nom est inscrit, à la date du 10 février 1469, sur le *Registre aux bourgeois* :

1. Jules Marie Richard, *op. laud.*, p. 76, 177, 195.
2. L. de Laborde, *op. laud.*, p. 374.

> Jehan de Boulogne, tondeur de draps, né de France, jura le dite bourgeoisie le dit jour pardevant eschevins, comme non clers. Estoit mariez à Amande de Belleval dont il avoit une fille nommée Caton de ung an d'eage ou environ.

Né de France, c'est-à-dire dans l'Ile-de-France. Son lieu d'origine est expliqué, comme sa profession, par ce qui précède.

Lorsque ce Jean de Boulogne vint s'établir à Douai, le déclin de l'industrie textile était proche. Les entraves succèdent aux entraves. Puis, d'autres villes, comme Roubaix, Armentières, Tourcoing, obtiennent du pouvoir royal l'autorisation de faire des draps. En vingt ans, le nombre des métiers diminue de cent. On lit, dans un document du commencement du XVIIe siècle : « les escolles ont prospéré a cause que les marchandises n'alloient plus et que les bourgeois ont mis leurs enffans aux estudes[1] ». Et c'est pourquoi celui qui devait être un jour un illustre sculpteur fut mis aux études, lui aussi, au lieu d'apprendre le métier qu'avaient exercé ses parents. Suivant deux de ses biographes, Gaci et Baldinucci, qui furent ses contemporains et ses amis, son père voulait qu'il vendît des paroles, qu'il fût procureur, notaire ou dresseur de contrats[2]. Et peut-être invoquait-il un précédent, l'exemple d'un Jean de Boulogne qui fut notaire de l'official de Thérouanne. On trouve, dans un acte du XIVe siècle :

> *Ego Johannes de Bolonesio, clericus morinensis notarius interfui*[3].

Lorsque l'enfant déclara son goût pour la sculpture, il se heurta à une vive opposition. On lui représenta « *qu'il ferait plus sûrement son chemin avec la plume qu'avec le ciseau* », on lui prouva, par l'histoire de ses ancêtres d'Hesdin, combien la vie des artistes était rude et pauvre. « *Mais lui*, dit Gaci, *qui avait le cœur dégagé des sentiments vulgaires, enflammé du désir de la gloire, résolut de suivre l'instinct de sa noble nature* ».

1. *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, t. VII, juillet 1867.
2. A. Desjardins, *Jean Bologne*, p. 13.
3. Chartrier de Saint-Bertin, n° 1533. (Renseignement dû à l'obligeance de M. Parenty.)

ma costui, che'l core
Haveva disciolto della volgar gente,
Et di desio di vera gloria acceso,
Seguire propose il naturale instinto.

Les circonstances abondent, on le voit, qui permettent de rattacher aux peintres d'Hesdin le glorieux enfant de Douai. Elles contribuent à confirmer une fois de plus cette observation de Courajod : « *En art, il n'y a pas de génération spontanée. Soyons certains que la sève abondante qui s'épanouit sous nos yeux vient de profondes et lointaines racines*[1] ». Si l'on nous objecte que, dans notre étude, il y a surtout des probabilités, nous rappellerons la réflexion du spirituel auteur de l'*Ile des Pingouins* : « *Il est extrêmement difficile d'écrire l'histoire. On ne sait jamais au juste comment les choses se sont passées*[2] ». Et c'est pourquoi Taine avait pleinement raison quand il disait : « *En histoire, le probable est le vrai* ».

A. DUBRULLE[3].

1. *Gazette des Beaux Arts*, 27e année, 2e période, t. XXXII, p. 39.
2. Anatole France préface, p. 11.
3. Les photographies du buste et des armes de Jean de Boulogne ont été prises par M. Boulé, l'excellent artiste de Douai.

L'ÉPOQUE DE LA FONDATION D'ALÉSIA

D'APRÈS LES EXPLORATIONS RÉCENTES

J'ai eu récemment l'occasion d'examiner au nouveau Musée d'Alise-Sainte-Reine l'ensemble des trouvailles de la Société des Sciences de Semur. Grâce à l'obligeance de son Président, M. le Dr Simon, et des organisateurs du Musée, MM. Toutain et Matruchot, auxquels je tiens à exprimer mes vifs remercîments, j'ai pu étudier non seulement les objets déjà exposés dans les vitrines, mais encore ceux que renferment les magasins, libéralement ouverts à toutes les recherches des spécialistes. Sans doute un examen détaillé des innombrables tessons recueillis depuis l'origine des fouilles exigerait un temps considérable, et dans cette visite rapide je ne pouvais consacrer à la céramique que de trop courts instants. Néanmoins, grâce au triage provisoire qu'on a déjà opéré dans cette masse de matériaux, il n'est pas impossible de se faire, même par un examen sommaire, une idée précise de leur composition au point de vue chronologique[1].

Les indications données par la poterie se trouvent d'ailleurs pleinement confirmées par l'examen des objets de métal les plus caractéristiques, tels que les fibules, parures, instruments divers de bronze et de fer, sans parler des monnaies.

Ces récoltes sont déjà considérables et forment un ensemble très intéressant, d'autant plus que les fouilles étant conduites

1. Si je ne parle pas ici des très intéressantes découvertes dues à l'initiative de MM. Espérandieu et Epery, c'est parce que leurs fouilles ont porté, au début, sur des monuments de l'époque romaine. Quant à la trouvaille toute récente et si importante d'une portion du rempart construit en trois matériaux, suivant la méthode gauloise, il convient d'attendre qu'elle ait été décrite en détail par les inventeurs.

avec méthode, il est toujours possible, grâce aux numéros d'ordre, de se reporter au compte rendu des trouvailles.

Or parmi tous les objets découverts à Alise jusqu'à ce jour, aucun ne m'a paru antérieur à La Tène III, c'est-à-dire au dernier siècle avant J.-C. La couche la plus ancienne correspond incontestablement au temps de l'occupation de Bibracte : mêmes fibules, mêmes types céramiques avec moins de variété toutefois (les vases peints ornés et les gobelets d'Aco font défaut), mêmes séries numismatiques où l'on observe comme au Beuvray et ailleurs l'association intime des rouelles et des monnaies.

Au reste, comme j'ai pu m'en convaincre sur place, il y a beaucoup d'analogie entre les plus anciennes habitations gauloises d'Alise et celles de Bibracte. Si les premières ont été souvent creusées simplement dans le rocher, au lieu d'être maçonnées en pierres sèches comme au Beuvray, cela s'explique par les conditions différentes que présentait la constitution géologique du sol[1].

D'autre part, on ne saurait oublier que l'oppidum d'Alise mesure environ 97 hectares de surperficie et que les fouilles récentes n'ont encore déblayé que quatre hectares environ. Aussi me garderai-je d'exagérer la portée de ces constatations. N'en concluons rien contre la haute antiquité d'Alésia. L'avenir nous dira certainement ce qu'il faut penser du texte de Diodore et de son interprétation. Pour le moment, retenons seulement ceci : d'une part, l'une des plus grandes villes de la Gaule centrale, l'oppidum de Bibracte, aujourd'hui exploré sur une grande surface, n'a rien livré qui soit antérieur à l'an 100 avant J.-C., quels que soient les points où l'on ait porté les recherches, centre ou périphérie. Là, en raison de l'état d'avancement des explorations, on peut considérer cette date comme représentant approximativement celle de la fondation. D'autre part, à Alise, ville voisine du territoire éduen, les recherches opérées sur le

1. Sur ces habitations voir J. Toutain, *Les habitations gauloises découvertes à Alesia en 1910 par la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes-rendus, 1911, p. 237.

terrain aboutissent jusqu'à ce jour, en ce qui concerne les limites du plus ancien habitat, aux mêmes résultats[1].

Ces constatations surprendront sans doute quelques-uns de ceux qui ont suivi les excavations. Je n'ignore pas qu'on a classé, par exemple, à l'époque de l'indépendance gauloise un dépôt de vases en bronze étamés, découverts en 1909 au fond d'un puits. M. Maurice Besnier a reproduit récemment dans son substantiel article *Stannum* du *Dictionnaire des Antiquités* l'attribution chronologique qu'il indiquait déjà dans un mémoire précédent[2]. Il y a là une erreur excusable — que de fois n'a-t-on pas confondu les types industriels de l'époque gauloise avec ceux des temps mérovingiens! — mais une erreur manifeste. Le dépôt dont il s'agit ici se compose de dix vaisseaux plus ou moins fragmentés : deux chaudrons dorés et huit vases étamés au plomb. Ces derniers comprennent six coupes circulaires sans aucune ornementation, une autre coupe semblable à bords godronnés et un plat ovale timbré de l'image d'un poisson sur la face intérieure du fond.

1. J'ai visité cet été le petit oppidum celtique de Karlstein, près de Reichenhall (Haute-Bavière), où des fouilles méthodiques ont été pratiquées récemment. Là, dès le début, on a rencontré des vestiges d'une occupation protohistorique très longue. Au-dessous d'une couche de La Tène III, contemporaine de l'occupation de Bibracte, d'Alésia et de Stradonitz et présentant la même industrie, apparaissent les foyers non moins nombreux de l'époque de Hallstatt, et au-dessous encore ceux de l'ancien âge du bronze. Des couches stériles séparent parfois ces différents niveaux. Les objets industriels, parures, armes, instruments de métal, poteries, etc., sont tout à fait caractéristiques pour chaque période. Ces stratifications confirmeraient de la façon la plus catégorique, s'il en était besoin, l'exactitude des divisions chronologiques protohistoriques. Le produit de ces fouilles si curieuses est conservé dans le petit musée de la Société d'histoire naturelle de Reichenhall.

2. Maurice Besnier. *Les vases de métal découverts à Alesia en 1909*, Pro-Alesia, février-mars 1910, p. 641. M. Maurice Besnier paraît avoir été trompé par la présence de deux « monnaies gauloises très frustes » dans ce puits n° III, mais il constate lui-même que ces monnaies ont été recueillies dans les terres boueuses retirées du fond du puits : elles ont donc pu y avoir été jetées avant qu'on y ait déposé les vases, tout en se trouvant en contact immédiat avec ceux-ci. Il convient de noter que les vases gisaient à une profondeur comprise, dit le procès-verbal, entre 6m,25 et 7m.20 au-dessous du sol actuel et qu'entre 4 mètres et 6m,25 on a rencontré un fût de colonne et un « morceau de chapiteau ». Voir J. Toutain, *Notes sur les puits découverts à Alesia en 1909*, Bull. archéologique, 1910, p. 161.

Or chacun de ces vases se classe parmi les produits de l'extrême fin de l'époque romaine et du début des temps mérovingiens. Sans m'attarder à de longues descriptions, il me suffira de produire ici quelques pièces de comparaison, datées avec certitude. En regard de l'un des chaudrons d'Alise ou du moins de ses débris (fig. 1), je placerai le chaudron de la trouvaille de Trebur, cercle de Gross-Gerau, province de Starkenburg (fig. 2). Impossible de méconnaître son absolue ressemblance avec les

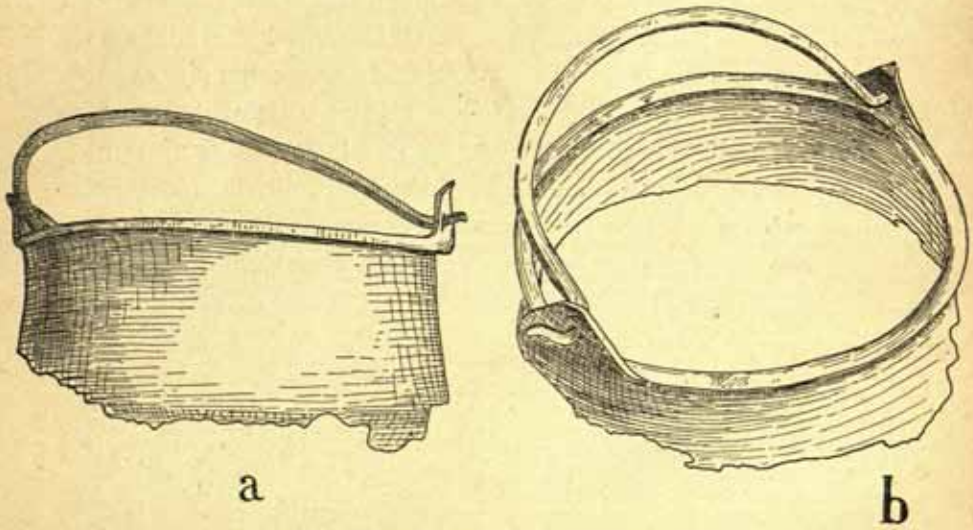

Fig. 1. — Chaudron en bronze découvert à Alésia[1].

premiers. Il ne s'agit point de vagues similitudes. On retrouve de part et d'autre les mêmes oreilles verticales, de forme triangulaire, à pointe légèrement recourbée au dehors, oreilles qui font corps avec le rebord plat du vase et auxquelles est attachée une anse. Même ressemblance complète dans la forme des anses, mêmes stries parallèles tracées à la pointe sur le col du chaudron à des intervalles inégaux. Tous ces vases sortent évidemment de la même fabrique. Détail curieux, il n'est pas jusqu'aux dimensions qui ne se correspondent. Un des deux

1. D'après Maurice Besnier, *loc. cit.*, Pro Alesia, février-mars 1910, pl. LXXXVII, fig. c-c'.

chaudrons d'Alise mesure à son diamètre extérieur au sommet $0^m,24$; sur l'exemplaire de Trebur ce diamètre est de $0^m,242$. L'autre chaudron d'Alise est un peu plus petit.

Or le vase de Trebur provient d'une sépulture par inhumation qui renfermait des poteries tout à fait typiques de la fin de l'époque romaine, notamment une coupe à zones striées, décor qui a succédé aux vases à reliefs moulés vers le IVe siècle, enfin

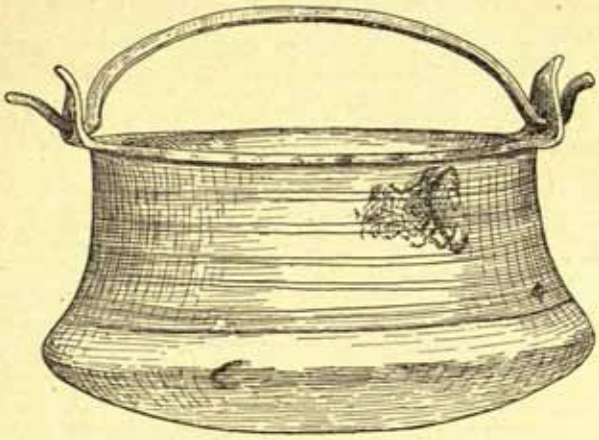

Fig. 2. — Chaudron en bronze provenant de Trebur, prov. de Starkenburg[1].

une de ces coupes de verre, en forme de calice allongé, côtelée de nervures, forme si commune aux Ve-VIe siècles.

On rencontre souvent dans les collections gallo-romaines de l'Allemagne du sud le même modèle de chaudron et je ne peux suivre M. Maurice Besnier lorsqu'il en attribue la fabrication aux ateliers d'Alise[2]. A cette époque la région rhénane consti-

1. D'après Lindenschmit fils, *Die Altertümer unserer Heidnischen Vorzeit*, V, I, pl. 6, fig. 106.

2. Dans son désir de retrouver à Alise des produits de l'industrie indigène du métal, M. Besnier se laisse encore entraîner, en parlant du canthare d'Alise, à des conclusions tout à fait inacceptables, même sous leur forme dubitative, sur la provenance du célèbre vase. « En présence, écrit-il, de ces preuves certaines du développement de la technique du métal dans l'Alésia gauloise, il faudra bien reviser quelque jour le procès du canthare d'Alise et en revenir peut-être à l'opinion de Lenormant, de M. l'abbé Lejay et de M. Salomon Reinach contre celle de M. Oscar Bohn et de M. Héron de Villefosse... La valeu

tuait le grand centre d'exportation de ces produits industriels. Au reste, M. Lindenschmit fils, en décrivant la trouvaille de Trebur, ne manque pas de faire observer que ce modèle de chaudron, comme le vase en verre, se rencontre dans les tombes germaniques des derniers temps de l'empire au nord de l'Allemagne et en Scandinavie, comme aussi dans les Iles Britanniques[1]. Il apparaît encore, mais plus rarement, dans les tombes mérovingiennes de la province rhénane.

Passons aux bassins circulaires et en particulier à celui dont un rang de perles orne le pourtour (fig. 3). C'est là encore un des types les plus caractéristiques de la même phase. Il serait fastidieux d'entrer dans une longue énumération que l'on pourait

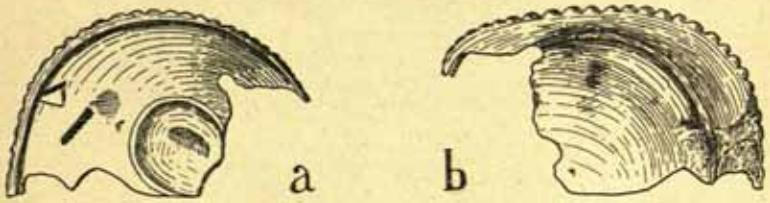

Fig. 3. — Fragment de vase circulaire en bronze découvert à Alésia[2].

allonger à volonté. Lindenschmit père faisait déjà figurer ce vase dans son ouvrage sur les *Antiquités mérovingiennes* à côté de trois autres formes de récipients en bronze, dont l'un est précisément le chaudron à oreillettes triangulaires dont nous venons de parler[3]. Il observait avec raison que la coupe à bords perlés appa-

artistique de ce beau vase ne suffit pas a donner le droit de contester qu'il soit l'œuvre d'un artiste gaulois. » (M. Besnier, *loc. cit*, p. 649). Que M. Besnier examine les ouvrages authentiques des orfèvres gaulois antérieurs à la conquête et il ne conservera pas le moindre espoir au sujet de la réalisation de son hypothèse. Le temps est loin où quelque doute pouvait subsister sur l'origine de ce canthare, ouvrage incontestable de l'art hellénistique.

1. Lindenschmit fils, *Die Altertümer unserer Heidnischen Vorzeit*, V, 1, p. 19, pl. 6.

2. D'après Maurice Besnier, *loc. cit.*, pl. LXXXVIII, fig. c-c'.

3. L. Lindenschmit, *Die Alterthümer der merovingischen Zeit*, p. 479, pl. XXXIV.

raît à la fin de l'époque romaine [1], mais devient beaucoup plus fréquente dans les sépultures des Francs et des Alamans. En France, elle n'est pas rare dans les collections de la même époque. L'exemplaire que nous reproduisons ici (fig. 4) provient de la nécropole de Charnay, située sur les confins des départements de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, c'est-à-dire dans la même région qu'Alise. A Charnay, des vases en bronze ont été recueillis au nombre de neuf. Ce sont des bassins de forme circulaire et un plateau ovale. « Quatre de ces bassins sont munis d'un rebord renversé, de 2 centimètres de large, *orné d'un cercle*

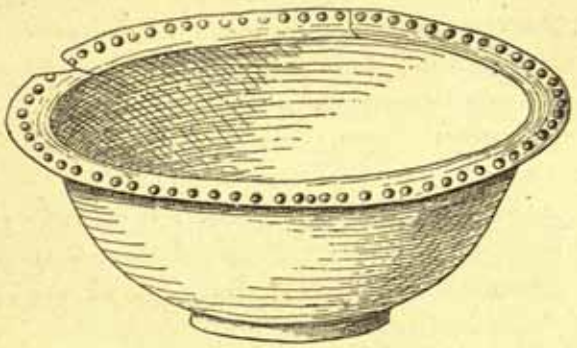

Fig. 4. — Bassin en bronze provenant de Charnay (Saône-et-Loire)[2].

de perles repoussées; les autres ont des rebords unis et étroits qui n'excèdent pas 5 et 10 millimètres [*plusieurs sont étamés* ou saucés de plomb, comme ceux d'Alise]. Parmi les bassins de Charnay, il en est plusieurs qui reposaient sur une base formée d'un cercle soudé à l'étain dont la trace est encore visible [3]».

Les indications qui précèdent ne laissent, je crois, place à aucun doute. Si l'on y ajoute le fait significatif que le plat ovale d'Alise faisant partie de ce même dépôt porte l'image d'un poisson, ce symbole du Christ si fréquent dans l'art paléo-

1. On trouve à l'époque de Hallstatt des vases assez similaires mais qui ne peuvent aucunement se confondre avec ceux des ve-vi^e^ siècles après J.-C.

2. D'après Baudot, *Mémoire sur les sépult. barbares de l'époque mérovingienne découv. en Bourgogne et particulièrement à Charnay*, pl. XX, fig. 1.

3. H. Baudot, p. 83.

chrétien, on admettra sans peine mon attribution de date. M. Besnier, tout en commettant une confusion chronologique a fait, selon moi, preuve de clairvoyance en cherchant à rattacher l'ἰχθύς chrétien à d'anciennes représentations de poissons du paganisme protohistorique. Contrairement aux vues d'un grand nombre d'archéologues, qui, en condamnant toutes les interprétations symboliques dans l'explication des monuments figurés de l'âge du bronze et des premiers âges du fer, se condamnent eux-mêmes à ignorer la genèse de plusieurs types iconographiques de l'époque classique, M. Besnier reconnaît à quelques-unes des figurations pré-chrétiennes du poisson un sens religieux et caché. Je crois son opinion parfaitement fondée et j'espère montrer plus tard par quels anneaux étroitement enchaînés les uns aux autres ce symbole chrétien se rattache à certaines représentations similaires de l'antiquité romaine et pré-romaine.

Mais revenons à Alise. Ainsi, rien de gaulois dans ces trouvailles de vases en bronze tout simplement contemporains des sépultures barbares et sans doute burgondes, si fréquentes en Côte-d'Or[1].

Que réserve la continuation des fouilles aux explorateurs du plateau? Il serait imprudent de passer du domaine des faits positifs au terrain mouvant des pronostics. Laissons les outils des terrassiers achever intégralement leur tâche : les commentaires définitifs viendront plus tard. Mais, s'il était un jour démontré que, contrairement aux affirmations de Diodore de Sicile, Alésia comme Bibracte ne peut s'enorgueillir d'une lointaine origine celtique, s'il était reconnu que Vercingétorix en se retranchant dans cette ville a voulu surtout s'abriter derrière un solide rempart de construction récente, opposer aux légions une muraille plus résistante que les vieilles enceintes plus ou

1. Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du* v^e^ *au* viiie *siècle*, Album, carte de la Gaule barbare, v^e^ et vi^e^ siècles. — J. Déchelette, *Une sépulture barbare à Alesia*, Pro Alesia, septembre-octobre 1910, p. 729. La sépulture décrite dans cette note est peut-être un peu plus récente que les vases.

moins « déclassées » de l'âge du bronze, l'exploration de l'oppidum n'en demeurerait pas moins des plus suggestives et des plus utiles. Même ainsi délimité, le champ des observations ne saurait paraître étroit : il comprendrait encore, et c'est là l'essentiel, la phase historique et héroïque de la ville mandubienne : cela suffirait amplement pour justifier les efforts et les sacrifices que nécessitera l'achèvement de l'œuvre commencée, œuvre de haut intérêt scientifique et de piété patriotique.

Joseph DÉCHELETTE.

TÊTE FÉMININE PROVENANT D'ÉGYPTE

La tête de marbre que les figures 1-3 reproduisent de face, de trois quarts et de profil a été jadis achetée en Égypte par la comtesse de Gleichen; depuis, elle est passée en Amérique et la trace en est complètement perdue [1]. Sans mériter de bien longs commentaires, elle n'est pas indigne d'être signalée à l'attention des archéologues Ses dimensions sont d'environ un cinquième plus grandes que nature. La section oblique qui a emporté la partie postérieure du crâne et du cou n'indique pas nécessairement qu'elle provienne d'un haut-relief et qu'elle ait été appliquée sur un fond. Le bourrelet qui limite la section du cou, à la partie inférieure, nous avertit que la tête s'encastrait dans un corps travaillé à part [2]; ainsi s'explique la longueur excessive du cou [3]. Il est probable que le buste était étroitement drapé et que le bord supérieur du vêtement dissimulait le raccord. La position de la tête est à peu près frontale; peut-être s'inclinait-elle très légèrement sur l'épaule gauche. Le visage est d'une construction solide et un peu lourde avec ses joues pleines et son menton épais. Il est encadré de bandeaux ondulés ramenés vers le derrière de la tête et recouvrant la partie supérieure de l'oreille.

Cette forme de coiffure n'est pas assez caractéristique pour

1. Je dois à l'obligeance de M. Salomon Reinach les photographies qui illustrent cette notice.

2. Les exemples d'une pareille technique sont innombrables. Citons au Louvre la tête féminine rapportée d'Apollonie d'Epire par M. Heuzey (*Mission de Macédoine*, p. 315, pl. 32), — la tête provenant de la collection Jérichau (*Mon. Piot*, t. II, pl. 18), — la tête « colossale » publiée par M. Collignon (*Mon. Piot*, t. XVII, pl.).

3. Fréquemment, lorsque la tête est travaillée à part, le sculpteur se trompe sur les proportions; voir à ce sujet Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, p. 289 (à propos de la Coré 674).

nous permettre d'affirmer au premier abord que la tête est féminine : il y a d'ailleurs dans le modelé du visage une dureté, une absence de grâce qui justifient notre hésitation[1]. De ces indices et de ce fait que le corps était complètement drapé, on pourrait conclure que nous avons affaire à un Apollon

Fig. 1. — Tête de marbre acquise en Égypte. Vue de face.

citharède, mais la forme de la section oblique contredit cette hypothèse et nous oblige à croire que la partie postérieure de

1. Exemples d'erreurs sur le sexe cités par Collignon (*Mon. Piot*, t. XVII, p. 140 et n° 3). Le plus caractéristique est relatif à la tête d'Apollon du Musée de Vienne destinée comme notre tête « égyptienne » à être repiquée sur un buste drapé. Cf. S. Reinach, *Têtes antiques*, pl. 158, p. 122.

la tête était couverte d'un voile ramené en avant sur les épaules.

On sait que cette pratique des sections plates n'est qu'un cas particulier de l'emploi des pièces rapportées, imposé aux sculpteurs archaïques par la fragilité de la matière qu'atta-

Fig. 2. — Tête de marbre acquise en Égypte. Vue de trois quarts.

quait leur ciseau, et conservé par tradition dans le travail du marbre[1]. Une des pièces le plus souvent rapportées est en effet

1. Sur les pièces rapportées, cf. Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, p. 209, 228-230, 280, etc. — *Dictionnaire des Antiquités*, art. *Sculptura* (Dugas). — Collignon, *Recueil de Mémoires pour le centenaire de la Société des Antiquaires de France*, p. 81.

la calotte du crâne des statues masculines[1] ou la coiffure des figures féminines[2]. Souvent, surtout à l'époque hellénistique, ces parties étaient d'une matière plus légère comme le plâtre ou le stuc[3]. Mais il semble que la section plate de la tête que nous étudions puisse être expliquée autrement. Les Musées de Constantinople et de Berlin possèdent en effet une série de statues féminines debout, drapées et voilées[4], qui ont été trouvées dans les fouilles allemandes de Magnésie du Méandre[4]. Ces statues, exécutées au premier siècle avant notre ère, sont des effigies de dames romaines. Le voile est taillé dans le même bloc que les épaules, et la tête, dont la partie antérieure est seule travaillée, s'encastre dans la cavité. La partie postérieure du crâne et du cou est sectionnée exactement comme la tête « égyptienne ».

Nous sommes donc amenés à conclure qu'elle appartenait à une effigie de femme debout et voilée, type qui apparaît dès la première moitié du ve siècle[5] et dont les stèles et les statues du IVe siècle nous offrent de nombreuses variantes. M. Collignon a démontré[6] que les statues de ce type avaient fréquemment une destination funéraire. Or, il est bien certain que la tête n'appartenait pas à un exemplaire de la belle époque. Il y a dans le modelé une sécheresse, une froideur qui pourraient

1. Voir notamment les exemples cités par M. Héron de Villefosse, *Mon. Piot*, t. I, p. 81. Citons pour mémoire l'étonnante explication mystico-chirurgicale proposée par M. Gauckler (*C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1910, p. 393), d'après laquelle les sections plates seraient dues à une trépanation rituelle. Comme le Diadumène de Délos présente cette particularité, l'hypothèse de M. Hauser (*Wien. Jahreshefte*, VIII, 1905, p. 42), qui fait de la statue de Polyclète une représentation d'Apollon, trouve une confirmation inattendue.

2. Cf. Heuzey, *Mon. Grecs*, I, p. 9. Id., *Quelques observations sur la sculpture grecque en Gaule*, p. 13. *Gaz. Arch.*, 1877, p. 101, 1879, p. 258 et n° 4. — *Antike Denkm.*, t. II, pl. 59 (texte de Marshall).

3. *Denkm.* de Brunn-Brückmann, pl. 605 (texte de Sieveking). Cf. Lechat, *Rev. crit.*, 1908, II, p. 261.

4. Humann, Kohte, Watzinger, *Magnesia am Meander*, p. 199, fig. 199-200; p. 201, fig. 201; p. 207, fig. 209-210.

5. Collignon, *Les Statues funéraires dans l'art grec*, 2e partie, chap. II et III, et les planches du recueil de Conze, *Die attischen Grabsreliefs*, passim.

6. Collignon, *Op. cit.*, p. 118.

faire croire que le sculpteur a copié un modèle du ve siècle, mais qui, en réalité, sont des marques de maniérisme. D'autres indices encore nous font reconnaître la main d'un praticien plutôt que celle d'un artiste. Notamment le contraste qu'il y a entre la forme de la coiffure, aux bandeaux assouplis et faible-

Fig. 3. — Tête de marbre acquise en Égypte. Vue de profil.

ment ondulés, qui est celle qu'aiment à reproduire les contemporains de Praxitèle, et la démarcation dure entre le front et la chevelure qui rappelle le faire de l'école de Polyclète. De plus, on remarque aux coins de la bouche de petits trous forés à l'archet qui se retrouvent souvent dans les œuvres gréco-romaines[1].

1. Cf. Collignon, *Mon. Piot*, t. II, p. 158 (tête Jérichau).

Le lieu de la découverte nous autorise à croire que la copie a été exécutée en Égypte, mais non pas à l'époque alexandrine. Le type féminin que reproduisent avec prédilection les sculpteurs alexandrins garde en effet quelque chose du charme et de la grâce délicate des modèles praxitéliens outré parfois jusqu'à la morbidesse[1]. Mais ce mélange de mollesse dans le modelé et de sévérité dans l'expression appartient en propre aux œuvres gréco-romaines. D'ailleurs la tête « égyptienne » est assez voisine, par le caractère et la facture, des têtes de Magnésie du Méandre et d'une tête en marbre peint du British Museum trouvée sur l'Esquilin et qui est à coup sûr une copie romaine[2].

En résumé, elle appartient vraisemblablement à une réplique industrielle d'une statue féminine debout drapée et voilée, exécutée en Égypte à l'époque romaine.

André BOULANGER.

1. Sur la sculpture alexandrine cf. Amelung, *Bull. d. Com. arch. di Roma*, t. XXV, 1897, p. 110-142.
2. Treu, *Arch. Jahrbuch*, IV, 1889, pl. I, p. 18.

JEHAN FOUQUET

ET

L'ANTIQUITÉ DES ROMAINS

(COLLECTION DE M. H. YATES THOMPSON).

Lorsqu'on affirme que Fouquet connut, comme tous les maîtres français gothiques, l'injure de l'oubli d'abord et bientôt du mépris[1], lorsqu'on assure que les tentatives de déchiffrement des inscriptions des miniatures — et cela précisément à propos de Fouquet — sont inutiles[2], enfin, que ce serait tomber dans le piège que de chercher dans la suite des petites capitales romaines qu'on aperçoit dans les miniatures des *Antiquités des Juifs* du célèbre *Josèphe* de la Bibliothèque nationale un nom d'artiste[3], nous sommes en pleine légende de l'humilité, de la naïveté des artistes de moyen âge, auxquels il était *interdit* de signer leur œuvre[4]. Mais la chose est sentimentale et romantique, et comme la légende de Léonard de Vinci mourant à Cloux dans les bras de François I, qui cependant ce jour-là était à Saint-Germain, cela fait bien et la critique est satisfaite.

Une exception — la fameuse exception invoquée toutes les fois qu'on découvrait une signature — fut cependant signalée, justement encore à propos de Fouquet, quand on en vint à parler de l'émail de la collection Janzé, portant le nom de Jehan Fouquet, aujourd'hui au Louvre, le jour où je me permis d'en dis-

1. Michel (André), *Journal des Débats*, 3 décembre 1907 et 7 janvier 1908.
2. Delisle (L.), *Revue archéologique*, 1911, I. p. 68.
3. Durrieu (Le comte P.), *Les Antiquités des Juifs*, préface, p. 75.
4. Delisle (L.), *Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 12.

cuter l'authenticité; car bien qu'elle parût apporter une singulière contribution à ma théorie si nouvelle des signatures de primitifs, je ne l'avais pas acceptée. Je résume la discussion qu'elle souleva.

A l'occasion de mon étude sur le triptyque de Melun représentant la belle Agnès Sorel (on l'appelle aussi le triptyque de Loches, le triptyque d'Anvers)[1], j'avais dû parler du médaillon du Louvre (fig. 1); il en avait été question naguère, en effet, à propos de la décoration du cadre du triptyque, et bien qu'on lût autour le nom de Jehan Fouquet, j'avais alors émis l'hypothèse qu'au lieu d'être, comme on le disait, une œuvre de Fouquet, signée, la pièce pouvait avoir été simplement exécutée en Italie, au XVIe siècle, pour un ensemble tel que Paul Jove, par exemple, en commandait pour ses collections. A cela M. Marquet de Vasselot me répondit : « Les Italiens du XVIe siècle auraient-ils fait tant d'honneur à un peintre étranger et gothique[2] »?

J'en avais alors discuté la facture. Ce n'est pas, en effet, un émail *translucide*, mais il est *peint*, et *peint en or* par *enlevage à l'aiguille*, technique qui n'est pas antérieure à l'extrême fin du XVe siècle. M. Marquet de Vasselot était obligé de l'admettre[3].

Enfin, j'abordais le côté historique et documentaire. Je crois avoir montré, car cette fois personne ne contesta mes dires, que la question des dates fut, comme en tant d'autres circonstances analogues, absolument négligée ici. On nous disait, en effet, que la technique de l'émail en camaieu d'or avait dû être enseignée à Fouquet par Filarète, qui la pratiquait : témoin la petite statue de bronze décorée d'émaux de ce genre, conservée aujourd'hui à Dresde[4], qu'il exécuta pour Pierre de Médicis.

D'abord, l'émail de Dresde est simplement une petite tête de génie « dessinée en traits d'or sur un fond d'émail *translu-*

1. Mély (F. de), *Une promenade aux Primitifs*, dans la *Revue de l'Art*, 1904, I.
2. *Gazette des Beaux-Arts*, 1904, II, p. 143.
3. *Ibid.*, p. 142.
4. *Ibid.*, p. 144.

cide »[1]; par conséquent, il n'y a là aucun rapport de technique; ensuite, nous avons la date de cet émail : 1465.

Or, le portrait d'Agnès Sorel, *peint d'après nature*, est donc antérieur certainement à 1450, date de sa mort. En admettant même que le cadre ait été seulement exécuté lors du transport du tableau, de Loches à Melun, en 1461, — on le voit, je fais toutes

Cliché communiqué par la *Gazette des Beaux-Arts*.

Fig. 1. — Jehan Fouquet. Médaillon d'émail de la Collection Janzé. (Musée du Louvre.)

les concessions —, l'émail du Louvre serait encore antérieur de quatre ans à l'émail de Filarète. Puis le voyage de Fouquet à Rome, où il fut appelé à peindre le portrait du pape Eugène IV pour l'église de la Minerve, fut effectué entre 1443 et 1447. Si l'on veut bien réfléchir, il est difficile que notre artiste ait appris vers 1445 de Filarète, qui l'inventa seulement en 1465, une

1. Courajod, *Gazette archéologique*, t. X, p. 386.

technique que lui Fouquet aurait utilisée, *au plus tard*, en 1461. Vraiment on ne peut dire le contraire, car un passage de Filarète lui-même, que nous allons retrouver dans un instant, nous prouve que Filarète, en 1464 (v. p. 122), ne savait même pas si Fouquet « vivait encore ».

Enfin, nous ne saurions trop le répéter, même les deux médaillons fussent-ils contemporains, l'émail de Filarète est *translucide*, celui qu'on veut attribuer à Fouquet est au contraire *peint*; de plus, il est d'une technique, *l'enlevage à l'aiguille*, qui fut seulement connue aux environs de 1500. Fouquet était mort en 1481.

Tout cela est plutôt inconciliable; mais qu'importe? La chose tout à fait douteuse pour M. Em. Molinier, encore hypothétique sous la plume de M. Marquet de Vasselot, devient à peu près certaine, sans aucune nouvelle découverte d'ailleurs, sous celle de M. Em. Bertaux[1]. Dans cette légende, le recul, au lieu d'atténuer les lignes du mirage, les précise au contraire toujours; dans l'*Histoire de l'art* enfin (t. III, p. 892), l'émail du Louvre est, sans hésitation, attribué à Jehan Fouquet.

Mais cette sérénité dans l'indifférence des dates les plus précises, des preuves les plus objectives, des arguments les plus scientifiquement historiques, quand ils sont contraires à une légende fort commode, car elle autorise sans preuves les identifications les plus extraordinaires, n'est pas sans avoir ici un excellent côté. Puisqu'on prétend que Jehan Fouquet a signé un émail qu'il aurait exécuté, c'est donc qu'il ne lui était pas *interdit* de signer ses œuvres; et si l'on admet cette signature, même par erreur, n'est-ce pas reconnaître qu'il put en inscrire d'autres?

Il est vrai, par exemple, que nous avons été avertis que les capitales romaines des miniatures du *Josèphe* de la Bibliothèque Nationale, affirmé l'œuvre de Fouquet, ne pouvaient rien signifier.

Pourtant, c'est précisément dans cet ouvrage précieux que mon incrédulité m'a conduit à la curieuse découverte dont j'ai

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1908, I, p. 104.

déjà parlé incidemment dans la *Revue archéologique* (1910, I) à propos de l'*Exposition du Burlington Club*.

Dans une des miniatures du t. II, offert à la France par le Roi d'Angleterre, j'ai trouvé sur la marche de « *L'Empereur Auguste confie à Quirinus le gouvernement de la Palestine* », les mots :

ROMANO PLUMES

précédés de SUM, ou de RUM. Je ne puis préciser, car ce volume est de ceux que *jamais plus* le monde savant ne sera admis à étudier. Non seulement, depuis longtemps déjà, il était impossible d'en avoir communication, mais en réponse à ma lettre du 18 juin 1911[1], où je protestais contre le refus systématique de communication des manuscrits discutés de la Bibliothèque nationale, sur la demande de M. le Conservateur des manuscrits, le Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts a pris, le 5 juillet 1911, un arrêté qui défend maintenant l'examen d'un certain nombre de manuscrits, dont celui-là. De telle sorte que loin d'être un bonheur pour les travailleurs, la donation du Roi d'Angleterre devient un véritable malheur, puisqu'à Windsor, l'amabilité bien connue de l'éminent conservateur des collections royales aurait toujours mis ces feuillets à la disposition de ceux qui paraissaient dignes de les étudier.

Pourtant, alors que je n'avais pas eu la fâcheuse idée de montrer ce nom de PLVMES, parfaitement orléanais puisqu'il est inscrit — coïncidence bien curieuse — sur un des feuillets du *Missel* célèbre, imprimé en 1482 à Chartres et conservé à la Bibliothèque Nationale, j'avais été admis à feuilleter très rapidement le tome II du *Josèphe*. La vérité scientifique m'oblige à dire que les miniatures en sont tout à fait ordinaires, et que les dithyrambes qui lui sont consacrés sont tout à fait exagérés, sauf pour la première grande page. Il y a sur les rayons de la Bibliothèque Nationale deux cents volumes qui lui sont de beaucoup supé-

1. *Revue archéologique*, 1911, I, p. 443.

rieurs. Ils viennent, il est vrai, simplement de la Bibliothèque de nos anciens rois.

Ces lignes étaient nécessaires pour montrer que le principe de la découverte d'une signature de Fouquet, même absolument contraire à l'intangible Tradition, n'était peut-être pas tout à fait illusoire. D'un côté, en effet, on admet la signature de l'émail Janzé; d'un autre, dans des miniatures attribuées à Fouquet, on lit ROMANO PLUMES, nom d'ailleurs contemporain de Fouquet et que nous retrouvons dans la souscription d'un incunable de la Bibliothèque Nationale. Et si nous cherchions, combien de noms connus d'enlumineurs de manuscrits nous retrouverions ainsi dans les premiers livres imprimés : CRAMER, BALMER, HVSZ!

Mais revenons à Fouquet, l'oublié, le méprisé, quoique du XVe siècle avec François Robertet, qui l'appelle le « bon peintre du Roi », à Vasari dans la seconde moitié du XVIe siècle, nous le trouvions célébré comme « *lodato pittore* »; seulement là, sous le nom de *Foccora*, que tout le monde n'a pas identifié.

Vraiment cet « oubli », ce « mépris », je ne les comprends pas très bien, même après avoir lu dans la biographie de Fouquet : « Tant qu'il vécut, pas un Français n'enregistra son nom, je ne dis « pas seulement dans une Chronique ou dans des Mémoires, mais « dans un écrit quelconque. » (Le comte P. Durrieu, *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1907, p. 112.) D'où sait-on alors qu'en 1461, à la mort de Charles VII, Pierre de Hannes, qui avait moulé le masque du Roi, se rendit à Paris où il pensait trouver Fouquet, — qu'en 1461, la ville de Tours demanda officiellement conseil à Fouquet pour recevoir Louis XI à son entrée dans la ville, — que la réception ayant été différée, la Ville paya le 25 septembre à l'artiste une indemnité de cent sols tournois parce que les travaux n'avaient pas eu lieu, — que le 1er août 1469, une somme de 45 livres tournois pour 40 escus d'or fut ordonnancée à l'artiste pour « la façon de certains tableaux que le Roi lui a chargés faire pour servir aux chevaliers de l'ordre Saint Michel, nouvellement prinse par icelluy Seigneur », — que le 24 octobre suivant

Fouquet prenait part à une assemblée de bourgeois de Tours, — qu'en 1472, la veuve du duc d'Orléans lui commandait un Livre d'Heures et qu'il recevait pour les frais d'un voyage de Tours à Blois, où se trouvait la Duchesse, 110 sols tournois, — qu'en 1474, Louis XI, préoccupé de préparer son tombeau, demandait des projets et devis au peintre Fouquet, qui fut payé 22 livres, et ne tarda pas à voir remplacer son titre, « peintre de Tours », par « peintre du Roy » (1475), — que vers 1476, Jacques d'Armagnac lui commanda les miniatures du *Josèphe*, — qu'enfin en 1481 il était mort; comment, dis je, puisqu'il donne de si exacts détails, M. P. Durrieu peut-il écrire que, de son vivant, pas un Français, dans aucun écrit, n'a enregistré le nom de l'artiste? Et quand M. André Michel parle du pauvre méprisé, quand M. Marquet de Vasselot ne peut croire que les Italiens du XVIe siècle se pouvaient préoccuper d'un peintre « gothique », c'est assurément qu'ils oublient qu'en 1464 Filarète, traçant pour François Sforza un projet de décoration d'une cité idéale, termine son mémoire par ces mots : « Il y a aussi un Fouquet français; s'il vit encore, c'est un bon maître, surtout pour le portrait d'après nature.... »; qu'en 1477, l'Italien Francesco Florio, de passage à Tours, écrivant à son ami Jacopo Tarlati de Castiglione, compare Fouquet à Polygnote, à Apelle; que François Robertet vers 1486, écrit à la fin du t. I des *Antiquités des Juifs* : « En ce livre a douze ystoires; les trois premières de l'enlumineur du duc Jean de Berry et les neuf de la main du bon peintre et enlumineur du roi Louis XI, Jehan Fouquet natif de Tours »; que Lemaire de Belges, dans sa *Couronne Margaritique*, vers 1502, parle de Fouquet « en qui tout loz s'employe », et aussi dans la *Plainte du Désiré* : « Foucquet qui tant a gloires siennes »; qu'en 1521, Jean Pèlerin dit le Viateur cite Fouquet parmi les peintres « décorans France, Allemagne, Italie »; qu'en 1556 le jurisconsulte tourangeau, Jean Brèche, le rapproche de Michel Colombe *quo certe alter non fuit praestantior*; que Vasari enfin, à propos du portrait d'Eugène IV, le nomme *Foccora lodato pittore*.

Or tout cela n'est pas cependant découvertes bien nouvelles, puisque Bastard, qu'on oublie généralement de citer, publiait, dès 1857, dans son travail sur *les Crosses*, bon nombre de ces passages relatifs à Fouquet[1]. Mais, de cette excursion dans ce domaine déjà ancien, si heureusement remis en lumière, en présence des gravures qui accompagnent les textes publiés, je reviens encore une fois plus convaincu que jamais que les reproductions à bon marché, si vantées par L. Delisle, sont tout ce qu'il y a de plus dangereux pour la science. Il faut que ce soient les travailleurs eux-mêmes qui exécutent leurs photographies, et non des ouvriers professionnels : seuls, en effet, ils savent leurs désirs, les détails nécessaires; avec les appareils perfectionnés dont nous disposons aujourd'hui, avec les écrans de couleur, avec les bains différents pour le développement de chaque miniature, d'après la valeur relative de ses tons, eux seuls peuvent révéler les points indispensables qui ne viennent jamais qu'au détriment d'autres moins nécessaires. Dois-je rappeler cette date de 1501 des *Heures d'Anne de Bretagne*, or sur or, que personne n'a pu faire venir (que d'ailleurs personne n'avait vue) et que j'ai reproduite cependant dans la *Gazette des Beaux-Arts* et dans la *Revue archéologique*, de telle sorte que L. Delisle, le plus incrédule de mes contradicteurs, fut obligé de l'admettre? J'avais posé, obliquement, derrière un écran jaune, pendant 22 minutes avec le diaphragme 48 F. Hier encore, dans le *Bulletin de la Société française de reproduction des manuscrits*, ne voyions-nous pas, sur la planche VIII accompagnant une étude de M. P. Durrieu, des traces d'inscription que la phototypie n'a pas rendues? Je signalerai enfin aux méditations des archéologues l'article de M. Robert de la Sizeranne : *La photographie est-elle un art*? Qui en doute maintenant, sauf ceux dont elle combat si objectivement les hypothèses?

Ainsi, un jour que je demandais aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale la communication des *Heures d'Anne de Bretagne*, on m'a proposé la reproduction de Curmer — les bonnes

1. *Bulletin du comité de la langue et des arts*, t. IV(II), 1857, p. 674.

lithographies de Curmer! Une fronde antique quand nous réclamons un fusil à répétition!

***

Parmi les pages enluminées les plus précieuses que la critique d'art est unanime à attribuer au bon peintre de Louis XI,

Fig. 2. — Jehan Fouquet. *Le Couronnement d'Alexandre.* Miniature de l'*Antiquité des Romains*. (Collection H. Yates Thompson, Londres.)

il existe quatre merveilleuses miniatures, provenant d'un volume de l'*Antiquité des Romains*, acquises par le savant collectionneur anglais, M. H. Yates Thompson.

Elles représentent *le Couronnement d'Alexandre, une Bataille contre les Africains, le Passage du Rubicon, la Fuite de Pompée à Pharsale.*

L'érudit amateur ne s'est pas contenté de faire reproduire les trois dernières en héliogravure, mais il a donné aux travailleurs

les quatre, d'après les meilleurs procédés trichromiques[1]. Nous allons immédiatement nous rendre compte de l'utilité de cette *double* reproduction.

Sur la première page (fig. 2), Alexandre cuirassé, assis sur un

Fig. 3. — Jehan Fouquet. *La Fuite de Pompée à Pharsale.* Miniature de l'*Antiquité des Romains*. (Collection H. Yates Thompson, Londres.

trône formé de deux lions et surmonté d'un dais, tenant dans sa main droite le glaive, est couronné par deux seigneurs revêtus de riches armures. Sous ses pieds, un tapis couvre les marches du trône et descend presque jusqu'au bas de la miniature. A sénestre

1. *Jean Foucquet, etc. Four photographic Facsimiles (by three-colour process)*, Privately Printed, London, 1903, petit f°.

est l'armée, derrière deux capitaines debout au premier plan, dont l'un s'appuie sur un long bouclier courbé. A dextre le peuple; au premier rang, vu de dos, un Oriental au vaste turban jaune, à la robe bleue, à la ceinture d'or.

De chaque côté du dais, deux écussons d'or au lion de gueules asssis dans une chaire de sable, tenant dans ses pattes un glaive la pointe en bas, également de sable.

Fig. 4. — Iehan. Inscription sur le baldaquin *Couronnement d'Alexandre* (à droite).

La *Bataille* nous montre au premier plan des guerriers à pied, cuirassés de riches armures d'or, se ruant individuellement les uns sur les autres.

Au *Passage du Rubicon*, César, cuirassé d'or, lance au poing, sur un cheval dont la housse est brodée des aigles impériales, à la tête de son armée aux guidons impériaux, est au bord du fleuve, sur les eaux duquel une jeune fille debout, très vaporeuse, lui fait signe d'avancer. Un jeune homme nu, un tortil blanc flottant autour de la tête, un pagne blanc aux reins, est dans l'eau jusqu'aux genoux et sonne de la trompe.

Sur un fond de paysage disposé comme un décor de théâtre, où se voient au second plan deux armées en présence, Pompée, casqué, cuirassé d'or, un javelot renversé à la main, monté sur un cheval blanc au galop, s'enfuit de Pharsale (fig. 3). Page d'une simplicité extraordinaire, de la facture la plus magistrale, dans laquelle rien ne distrait les yeux du sujet si artistement traité. Véritable tableau, un des plus étonnants peut-être de Fouquet, qui n'est pas ici dépassé par l'admirable *Saint Georges* si vivant de Carpaccio à Venise.

Des quatre miniatures que nous venons d'examiner, dont

j'ai reproduit autrefois dans la *Revue archéologique* (1910, I, p. 359), le *Passage du Rubicon*, une seule, la première, le *Couronnement d'Alexandre*, présente dans la bordure du baldaquin et dans les bandes du tapis une série d'enroulements décoratifs, qui semblent au premier abord des caractères cabalistiques ou des hiéroglyphes comme on les appelle, sans signification, mais fort proches parents de la fameuse signature de Turrini, le célèbre orfèvre, qui la traça dans l'encadrement de la porte émaillée du tabernacle de Sienne, maintenant au Musée d'Ambras à Vienne[1]. Tout de suite nous allons constater là quelque chose de bien intéressant. Dans la photographie ordinaire que M. H. Yates Thompson fit exécuter certainement par un des meilleurs opérateurs de Londres et qu'il a eu l'extrême amabilité de m'envoyer, on ne distingue rien. Dans la trichromie, au contraire, on voit très nettement tous les caractères. C'est que les enroulements sont tracés en or sur fond jaune et que seuls les écrans de la trichromie ont pu les faire venir. Ils visent à imiter l'arabe ; j'avoue que je ne puis les expliquer.

Fig. 5. — F. Au centre du tapis, sous les pieds d'Alexandre.

Et pourtant, voilà que dans un des angles du baldaquin, à droite, je distingue des lettres françaises enlacées, dans un petit carré; j'ai pu les grossir (fig. 4). En les détaillant, pouvons-nous lire autre chose que I E H A N, soit Iehan?

1. Mély (F. de), dans *les Arts anciens de Flandre*, 1908, grav.

En poursuivant lettre par lettre l'examen du tapis, sous les pieds d'Alexandre, alors que tous les autres caractères pseudo-arabes sont *horizontaux*, voici sur la face de la marche, une lettre française *verticale*, isolée, qui est certainement une F (fig. 5) :

Fig. 6. — Jehan Fouquet.
Détail du *Couronnement d'Alexandre*, sur le bouclier : A.

Il me semble alors que si dans une miniature qui, d'un avis unanime, présente tous les caractères d'une œuvre de Jehan Fouquet, nous trouvons un prénom Jehan, puis un F, *seules lettres françaises*, au milieu d'un enroulement de caractères fantaisistes, nous pouvons peut-être nous sentir autorisés à faire un rapprochement avec le nom de Jehan Fouquet.

Alors suit une autre remarque, d'une importance capitale. Seule donc la trichromie nous donne l'inscription qui n'apparaît pas sur la photographie ordinaire. Mais voilà qu'à son tour la photographie *ordinaire* nous montre un monogramme sur le bouclier du guerrier du premier plan, quand il est pour ainsi dire invisible dans la reproduction trichromique. C'est un A (fig. 6), mais rien autre chose assurément que l'initiale d'Alexandre, comme l'A brodé sur le pantalon du valet de la première page du manuscrit français 724 de la Bibliothèque Nationale, *De bello*

punico, qui n'est pas d'ailleurs visible non plus sur la reproduction qu'en donne M. Couderc dans son *Album de portraits*, pl. LXXVIII. Nul rapprochement ne saurait mieux faire toucher du doigt le danger des reproductions photographiques, tirées par des indifférents, si habiles soient-ils. Ils feront venir, sans s'en douter, certains détails, en supprimeront d'autres, ou ne nous montreront rien du tout.

Et c'est cependant ainsi que vont être dorénavant forcés de travailler les savants, condamnés, par l'arrêté ministériel du 5 juillet dernier, à ne plus avoir à leur disposition d'autres documents que ceux dont j'ai montré les imperfections.

F. DE MÉLY.

VARIÉTÉS

La galerie de tableaux du Régent.

La liste suivante comprend les tableaux dont la trace semble perdue. Les noms entre parenthèses à la suite des titres sont ceux des premiers acquéreurs anglais. Les attributions sont naturellement empruntées à la *Description des tableaux du Palais Royal* (In-12, Paris, 1727). Je remercie M. Salomon Reinach de m'avoir offert l'hospitalité de la *Revue*; j'espère que quelques lecteurs pourront me venir en aide et me signaler la présence de certaines de ces œuvres dans des collections publiques ou particulières.

Peintures d'Italie et d'Espagne.

Albane : Sainte Famille (la laveuse) ; Saint Laurent Justinien (Th. Hope) ; la Samaritaine ; Noli me tangere (vu par Waagen à Bearwood chez M. Walter); la Communion de la Madeleine (Willett) ; Baptême de N. S. (vu par Waagen chez Wynn Ellis). **F. Baroche** : Vierge aux chats (différente de la *Madonna del Gatto* de la National Gallery); tête de Saint Pierre (profil) ; Enée et Anchise ; Sainte Famille (avec Saint Jean, Sainte Elisabeth et Sainte Catherine) (Hibbert). **Bellini** : *Adoration des Mages*, vendue 16 guinées, en 1800, alors que la *Circoncision* (*National Gallery*) fut vendue 100 guinées. **L. Bernin** : Portrait d'un religieux en buste. **L. Cambiaso** : L'Amour endormi, un enfant veut lui dérober son carquois ; Vénus et Adonis (vu par Waagen à Stafford House où il n'est plus). **Caravage (Michel-Ange)** : Sacrifice d'Isaac ; Transfiguration ; un Flûteur ; le Songe de Caravage (Coxe). **Caravage (Polidore)** : les Trois Grâces. **Carrache (Louis)** : Couronnement d'épines (comte Gower) ; Descente de croix (Maitland). **Carrache (Annibal)** : Sainte Famille (le Raboteux) (comte de Suffolk) ; Saint-Roch agenouillé devant la Vierge (Willett) ; l'Enfant prodigue (comte de Darnley, n'est plus à Cobham Hall) ; Vénus et l'Amour ; la Samaritaine (vente Harman, Londres, 1844) ; Saint Jean Baptiste en prière (Troward) ; le Calvaire ; Saint Étienne, en martyr, tenant une palme, mi corps ; Portrait d'homme en noir, la main gauche portée au visage. **Castiglione (Benedetto)** : Portrait de femme coiffée de plumes blanches. **Cavedone (Jacopo)** : la Vierge, Jésus, Saint Étienne, Saint Ambroise ; une Junon qui plafonne. **Cerquozzi** : Mascarade. **Cesari d'Arpino** : Suzanne au bain. **Cortone (Pierre de)** : Paysage (peut-être chez le duc de Devonshire ?);

Fuite de Jacob (vendue par Christie en 1802, coll. W. Smith et J. Allnutt). **Corrège** : une Madeleine qui pleure devant un crucifix ; Noli me tangere (original au Prado, 111) ; Sainte Famille (Vierge assise contemplant Jésus, Saint Joseph également assis se retourne pour les regarder, fond de paysage) ; le duc de Valentinois (César Borgia) ; le Rougeaud (gros garçon rouge). **Le Dominiquin** : Saint Jérôme et deux anges (W. H. Hope) ; Saint Jérôme dans le désert (paysage). **Donducci** (**il Mastelleta**) : Vision de Saint François (même sujet au Louvre, Villot n° 183). **Feti Domenico** : la Fileuse (réplique du tableau du Louvre, Villot n° 192). **Francia** : Sainte Famille, le Bambino donnant une clef à Saint Pierre (Udney). **Garofalo** : Sainte Famille avec Sainte Catherine ; Sainte Famille avec Saint Jean et Sainte Elisabeth ; réduction de la Transfiguration de Raphaël. **Gauli** (**Giovanni Battista**) : Jeune homme avec un gros bonnet fourré à l'allemande, il touche du luth. **Gentileschi** (**Orazio Lomi**) : un homme presque nu caressant un chat noir et blanc, attribué à Lanfranc dans l'*Inventario* de Christine de Suède (n° 159). **Luca Giordano** : les Vendeurs chassés du Temple ; la Piscine (Waagen a vu ces deux tableaux à Ince, près de Liverpool, chez Blundell Weld). **Giorgione** : (attributions fort douteuses) Un Cavalier blessé, tableau de genre, petits personnages ; Pic de la Mirandole, petit buste de profil (juge Lawrence) ; Invention de la Croix ; Milon de Crotone (comte de Darnley, n'est plus à Cobham Hall) ; Portrait du Pordenone (J. H. Nesbitt). **Le Guerchin** : Présentation au Temple (comte Gower), n'est plus à Stafford House ; Réveil de Saint Jérome (vu par Waagen chez Lord Northwick, à Cheltenham [1]) ; Tête de Vierge (George Hibbert) ; un Christ couronné d'épines, tenant un roseau. **Imola** (**Innocenzio da**) : une Nativité, paysage avec figurines. **Lanfranco** (**G. di Stefano**) : une Annonciation ; un portrait de femme, mi-corps, « ayant par dessus son habit une ample draperie en forme d'écharpe d'une belle étoffe. » **Luciano** (**Sebastiano del Piombo**) : Portrait de Michel Ange à 47 ans, réplique du tableau du Louvre, n° 1649 (salle des Le Brun). **Maratti** (**Carlo**) : Galathée (Willett) ; la Vierge et l'Enfant (petit tableau rond). **Matteis** (**Paolo de'**) : Salmacis et Hermaphrodite. **Michel Ange Buonarotti** (pseudo) : Descente de Croix : deux anges soutiennent le corps de Jésus sur les genoux de la Vierge, paysage, dans le lointain : Jérusalem ; Prière au jardin des Oliviers ; Ganymède, « il famoso Ganymede, *Inventario* de Christine (n° 32) ; une Sainte Famille (vente Henry Hope, 1816), a passé en Allemagne (Buchanan, I, 30-31). **Muziano** : Saint Jérôme, trace perdue depuis 1727 ; Résurrection de Lazare (réplique au Louvre, Villot, n° 276). **Palma Vecchio** : Sainte Catherine (Bryan) ; Hérodiade ou Judith (Nesbit) ; Portrait de jeune fille (une des filles du peintre) ; Vénus qui se peigne, femme nue debout, vue de dos. **Le Parmesan** : Sainte Famille avec Saint François (Robert Udney) ; Vierge et Jésus ou Education du Sauveur (vu par Waagen chez

1. Vente de Lord Northwick, 26 juillet 1859, n. 988. [S. DE RICCI.]

Munro); Offrande à l'Enfant Jésus Coles). **Le Pérugin** : La Vierge et l'Enfant Jésus, vente de 1800 : 5 guinées; une Descente de Croix, gravée par Cl. Du Flos dans le Crozat (60 guinées à C. Sykes), réplique à l'Accademia, Florence. **Pordenone** : Judith (Lord Wycombe); Hercule arrachant une corne à Acheloüs (comte de Darnley), n'est plus à Cobham Hall; Femme adultère (inventoriée en 1788 sous le nom de Schidone). **Ponte (Jacopo da)** (le Bassan) : Portrait de vieillard, mi-corps. **Ponte (Francesco da)** : Le Paralytique (Willett); l'Enfant Prodigue (Watson); une Ferme (juge Lawrence); un berger qui dort ou Midi (Watson). **Ponte (Leandro da)** : L'Arche de Noë (comte Gower), n'est plus à Stafford House. **Raphaël** : Portrait d'une vieille (sur bois), elle est de profil et a une cornette jaune relevée, on voit ses cheveux blancs, son vêtement ne lui couvre que l'épaule gauche (collection Christine de Suède, *Inventario*, n° 24); Jules II, réplique des portraits des Offices, du Pitti, etc.; Vision d'Ezéchiel (réduction), a fait partie de la collection de Sir Th. Baring, mais n'est plus dans celle de Lord Northbrook, son héritier. **Reni (Guido)** : Sainte Apolline (vente G. Watson); Hérodiade; Décollation de Saint Jean-Baptiste (Bryan); Vierge, Jésus, Saint Jean; Ecce Homo (Hibbert) : Mater Dolorosa; David et Abigail; Sibylle (coll. W. Wells, de Redleaf); Saint Sébastien (vu par Waagen chez Munro); L'Amour ou la Force d'amour (vu par Waagen chez H. T. Hope), en 1862 le Louvre en possédait une réplique; Erigone; Saint Bonaventure (Bryan); une Madeleine; Vierge et Jésus endormi. **Ribera** : Le songe du Caravage, figure gigantesque à mi-corps; Saint Joseph tenant une fleur; Démocrite, buste (comte Gower); Héraclite, pendant du précédent (Nesbit); Démocrite, en pied et Héraclite, en pied (comte de Darnley, ne sont plus à Cobham Hall). **Rosso** (*Maître Roux*); Femme adultère. **Romain (Jules)** : Naissance de Bacchus; Bain de Vénus ou les Trois Déesses, gravé sous le nom de *Perino del Vaga* (Nesbit); Coriolan; Récompenses militaires données par Scipion : ces deux esquisses faisaient partie des quatre frises aujourd'hui à la National Gallery et attribuées à Rinaldo Mantovano; cinq grands cartons peints sur papiers, représentant les amours de Jupiter : Danaé, Sémélé, Alcmène, Io, Junon; un Empereur à cheval. **Andrea del Sarto** : Mort de Lucrèce (Mitchell). **Andrea Sacchi** : Portement de croix (vu par Waagen chez Samuel Rogers); Adam et Abel (vu par Waagen chez le comte de Yarborough). **Salviati (Giuseppe Porta)** : Enlèvement des Sabines. **Schiavone** : un Philosophe, jusqu'aux genoux, assis, grande barbe noire, vêtement fourré, il tient un manuscrit; Christ au tombeau (esquisse). **Schidone** : Sainte Famille (Boddington), provenait du duc de Modène. **Scorza (Sinibaldo)** : onze petits paysages, provenant de Christine de Suède. **Solario** : La Fille d'Hérodias, en pied, tableau gravé sous le nom de Vinci. **Le Tintoret** : Henri III, peint à Venise, réplique du portrait qui est au Palais ducal; Portrait d'homme, robe noire, il tient ses gants de la main droite, la main gauche appuyée sur un prie-dieu, sur ce prie-dieu un crucifix, daté de M. DL. XXXVIII; Conviction de

Saint Thomas (Lord Falmouth) ; les Ducs de Ferrare (comte de Carlisle), ce tableau est-il toujours à Castle Howard ? ; le Jugement dernier (duc de Bridgewater), n'est pas à Bridgewater House. **Maria Tintoretta** : Portrait d'homme, assis, sur une table : un livre, un crucifix, une petite pendule, des papiers, un encrier, indiqué comme vendu à Paris en 1794, confisqué chez Philippe-Égalité. **Titien** : Vitellius (Cosway) ; Vespasien (Cosway) ; une Musique (Hibbert) ; Portrait de Philippe II, tenant ses gants de la main gauche, et une dague de la droite ; Portrait de femme, plus qu'à mi-corps, robe noire, petit bonnet de toile, fichu de gaze par dessus, bague au petit doigt de la main droite ; Sainte Famille (réplique au Louvre, Villot, n° 461) ; Maîtresse du Titien (Bryan), (réplique au Louvre, Villot, n° 417), le Tentateur (coll. Henry Thomas Hope, dispersée) ; une Veuve, cheveux blonds unis sur la tête, tortillés en rond par derrière, collier de perles, gorgette de gaz mouchetée, cordelière ; Portrait de femme, de face, cheveux plats, corps noir ouvert et lacé par devant ; Portrait de Baldassarre Castiglione, jusqu'aux genoux, sur le fond en lettres capitales : *Comes Baldassar Castilionus*. **Varotari** : le Padouan : Renaud et Armide ou Vénus qui se mire et Mars, attribué à Leone Leoni et à Orazio Gentileschi dans certains catalogues du XVIIIe siècle (T. W. Hope). **Vasari** : Les six poètes de l'Italie (Thomas Hope), réplique au Palais Albani, Rome. **Velazquez** : Loth et ses filles vente H. Hope, 1816). **Paul Véronèse** : Mars désarmé par Vénus, coll. Christine de Suède ; Portrait de femme (la fille du peintre), jusqu'aux genoux, jupe à raies bleues et blanches, au bas du portrait chien blanc et roux ; fond : rideau vert ; Moïse Sauvé, personnages de petite nature, la description ne répond pas au tableau de Dijon. **Alexandre Véronèse** : Apparition des anges à Abraham (E. Coxe). **Vinci** : Un portrait, « c'est une jeune fille dont la coëffure est bizarre, et qui a une collerette. Le fond du tableau est brun. » « Ritratto con beretta nera » *Inventario* de Christine (n° 53). **Volterre (Daniel de)** une Descente de croix (comte de Suffolk).

Peintres français.

Bourdon (Sébastien) : Portrait dit de Christine de Suède, il représente la comtesse *Ebba Sparre*. C'est pourtant de toutes les effigies de Christine la plus populaire et la plus connue. Le portrait fut débaptisé à son arrivée à Paris. (Note que je dois à l'obligeance de S. E. le Baron de Bildt, l'érudit historien de la reine de Suède.) — Portrait de Warin, le sculpteur ; Présentation au Temple, est restée à Paris et fut envoyée au *Museum*, n'est plus au Louvre. **Philippe de Champagne** : Louis XIII, ovale, envoyé au *Museum*, n'est plus au Louvre. **Chevalier**, élève de Raoux : Enlèvement d'Europe. **Jacques Courtois** : choc de cavaliers. **La Hyre** : Visitation de la Vierge. **Le Brun** : Hercule assommant les chevaux de Diomède. **Le Sueur** : Alexandre et son médecin (Lady Lucas, comtesse de Grey). **Poussin** : Moïse sauvé (au comte Temple, duc de

Buckingham [1]), réplique au Louvre (Villot, n° 417); Naissance de Bacchus, vente Erard, Paris, 1832 (17.000 fr.); Ravissement de Saint Paul, collection G. Watson Taylor, réplique au Louvre (Villot, n° 433). **Valentin** : Les cinq sens; les quatre âges (Angerstein). **Vouet** : Gaucher de Chastillon; la Prudence amène la paix et l'abondance. **Watteau** : Les Singes peintres; Bal champêtre, voir gravure de J. Couché dans la *Galerie du Palais Royal*.

Peintres allemands.

A. Dürer : Portrait d'homme (estimé 6 livres en 1785), mi-corps, les mains l'une sur l'autre, tenant un papier, le fond du tableau est brun, à droite en haut un bout de paysage; triptyque : Nativité, adoration des rois, fuite en Egypte. **Elzheimer** : un clair de lune; une nuit; un homme à cheval. **H. Holbein** : Portrait de femme, vêtement noir, collet rehaussé et ouvert, « amadis fermées de velours rouge », autour de la taille chaîne d'or tenue par la main gauche, main droite appuyée sur un fauteuil; portrait de Thomas Cromwell, robe fourrée de petit-gris, bonnet de docteur, nom du modèle inscrit à droite dans un cartel. **J. H. Roos** : le Pâtre. **J. Rottenhammer** : Danaé; Pietà. **J. G. Wagner** : les Voyageurs; les Ruines.

Peintres flamands.

Paulus Bril : Les chèvres; Sainte Famille (fuite en Egypte); Chasse aux canards; Nymphes et Satyres; Marine. **Pieter Brueghel** : Paysage, chemin montueux, à gauche une femme tenant un panier; une musique de chats (pendant des singes de Watteau au Palais Royal); le Grand Chemin. **Jan Brueghel, de Velours** : Tonte des moutons; le Chariot; Transmigration de Babylone; les Passagers; Marine aux filets; Marine aux poissons. **A. van Dyck** : Charles Ier, ovale, inventorié comme copie; le comte d'Arundel (vu par Waagen et Mrs. Jameson à Stafford House, chez le duc de Sutherland); portrait dit du duc d'York, ovale; Portrait d'homme, costume Louis XIII, dit du marquis d'Entragues, coll. Mazarin, Smith, 324; Frédéric, roi de Bohême, électeur palatin, coll. Mazarin, Smith, 325; Portrait de femme, dit de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, coll. Mazarin, coll. du comte de Hardwick, Smith, 326, Waagen IV, 519; n° 4; Portrait d'Élisabeth Stuart, coll. Mazarin, coll. du marquis de Bath (Smith, 328); une tête d'homme, fraise et chaîne d'or; une tête de femme, de face, avec « un grand mouchoir plat »; Marie de Médicis, assise, pavillon pourpre avec un bout de colonne; la Vierge et l'Enfant Jésus, « la Vierge a un vêtement rouge et laisse voir le bout de son pied gauche, elle embrasse l'Enfant de la main droite et de la gauche elle le retient par la jambe ». Portrait d'une femme tenant des roses. **Jan van Eyck** : Triptyque : Adoration des Rois, Saint Jacques, Saint Sébastien. **J. Jordaens** : un Homme armé. **Adrien Thomas Key** : Sénateur de Venise,

1. Vendu l. st. 71.8.0 à A. Robertson Esq., à la vente de Stowe (1848, n. 420). [S. DE RICCI.]

de profil. **Sir P. Lely** : la reine d'Angleterre, femme de Charles II. **A. F. van der Meulen** : Vue de St-Cloud. **Jean Miel** : la Danse ; la Vendange ; l'Abreuvoir. **Pieter Van Mol** : une Danse (les mariés). **Pieter Neefs** : deux églises, vues intérieures, personnages par Teniers. **Bernaert Nicasius** : deux tableaux d'animaux. **Th. Rombouts** : l'Assemblée des Dieux ; le Serment d'Annibal. **Rubens** : Ganymède, réduction au musée de Dijon ; Diane revenant de la chasse, non identifiée par Max Rooses (III, 78) ; aventure de Philopœmen, non identifiée par Max Rooses (IV, 14), petite esquisse au Louvre, autrefois salle Lacaze ; Esquisses (Histoire de Constantin) : Triomphe de Constantin, coll. G. J. Vernon (?) ; Entrée de Constantin dans Rome, même coll. ; Mariage de Constantin ; Fondation de Constantinople, coll. Lord Ranelagh (?) ; les autres esquisses sont connues, Rubens les avait faites par ordre de Louis XIII, comme modèles de tapisseries, au Garde-meuble se trouve la série des douze tapisseries. **David Teniers** : la Guitare ; la Fumeuse, coll. Erard ; des Joueurs (G. Hibbert) ; la Gazette (Sir P. Stephens) ; l'Estaminet ou Joueurs et Buveurs ; le Cabaret (W. Beckford) ; le Berger ; le Joueur de violon : le Fumeur. **Ad. Stalbent** : La Pêche. **Simon de Vos** : les Fleuves avec des tigres et des crocodiles, copie d'après Rubens (Vienne, n° 1151) ; Pan. Syrinx, des enfants et des tigres, copie d'après Rubens. **Thomas Willeboirts, dit Bosschaert** : Mort d'Adonis ; Hercule et Iole.

Peintres hollandais.

A. Bloemaert : Prédication de Saint Jean. **Jan Both** : Fuite en Egypte (paysage). **A. Brauwer** : Le Buveur. **B. Breemberg** : Les ruines ou un Homme à cheval ; les Bergers ou les Chèvres ; Prédication de Saint Jean, paysage. **G. Dou** : Vieille à la lampe ; la cat. W. Martin, n° 310 ; le Vieux Tobie, cf. Lecture de la Bible, Louvre (Villot, n° 129) qui offre de grandes ressemblances avec ce tableau. **Jan Griffier** : la Rivière ; les Deux Montagnes. **G. Honthorst** : Judith. **P. van Laer** : les Sbires ; les Enfants ; la Belle foire. **F. van Mieris** : le Chimiste (Smith, I, 74, Descamp, III, 20) ; les Bacchantes (Descamp, III, 20) ; l'Enfant qui fait des bulles de savon (Descamp, III, 20) ; le Rôtisseur (Descamp, III, 20). **A. Mignon** ; des Fleurs (insectes, à gauche un arbre où sont perchés des oiseaux, à droite des champignons avec un crapaud au-dessous), signé : A. Mignon fecit. **Antoine Mor** : Portrait dit d'Hugues Grotius ; un général espagnol, mi-corps, à gauche : *El Sig. Jan-Baptista Castilan* ; Portrait d'un Espagnol avec un dogue ; un Prêtre, à mi-corps. **Frédéric Moucheron** : la Chute d'eau, figures de Van den Velde. **Eglon van der Neer** : Retour des Bestiaux. **Caspar Netscher** : Portrait de l'artiste, coll. Fullerton (Smith IV, p. 146 ; les Bohémiennes ; Agar, collection Neeld (Waagen, II, 247) ; le Repos ; Offrande à Vénus ; l'Oiseau. **A. van Ostade** : le Fumeur ; le Peintre. **Kornelis Poelenburg** : Nymphes au bain ; Céphale et Procris ; Nymphes et Faunes ; les Vaches ; les Ruines. **Herman Saft-Leven** : Paysage avec rivière ; Paysage de monta-

gnes. **Gottfried Schalken** ; la Bague ; Un petit joueur de guitare ; la Reconnaissance de la Bohémienne. **Pieter von Slingeland** : l'Enfant à l'oiseau ou portrait du jeune duc de Bourgogne, signé et daté : 1677. **Herman van Swanevelt** : les Bergers ; Campo Vaccino. **Dominicus van Tol** : la Cuisinière. **A. van den Velde** : Deux marines représentant la Bataille de Lépante. **A. van der Werff** : la Vendeuse de Marée; le Vendeur d'œufs (Smith, IV, 204). **Philips Wouverman** : Retour de chasse ou chasse au vol, *Return from hawking*, faussement indiqué dans le catalogue de Dulwich (n° 91) comme étant ce tableau; la Curée (Smith, I, 281); la chasse au vol (Smith, I, 294); M. Hofstede de Groot cite une douzaine de Wouverman comme ayant fait partie de la galerie d'Orléans ; il n'y en a que quatre en tout, mais les négociateurs anglais peu scrupuleux en ont ajouté quatre autres, dont on ne retrouve aucune trace dans les documents français. **Jan Wynants** : le Moulin. **Zustris** : l'Enlèvement de Proserpine, exposé à Manchester, en 1857, sous le nom de Titien, voir W. Burger, *Trésors d'art*, 79 et Ch. Blanc, *Exhibition de Manchester*, 57.

Casimir Stryienski.

Les stèles étrusques de Bologne[1].

On connaît, au Musée de Bologne, l'abondante collection des stèles funéraires étrusques, provenant des nécropoles qui entouraient la ville. Celles de la *Certosa* avaient été publiées autrefois par Zannoni, en même temps que le mobilier funéraire issu des tombes. Gozzadini et Brizio, à leur tour, avaient décrit et parfois même reproduit quelques autres exemplaires. M. Martha, dans son *Art Étrusque*, a consacré quelques pages à ces monuments. Souvent mentionnés, ils n'en demeuraient pas moins, pour ainsi dire, hors du domaine public, faute d'une publication d'ensemble. C'est cette publication que vient de nous donner l'un des archéologues les plus distingués de la jeune école italienne, M. P. Ducati, assistant au Musée de Bologne. L'ouvrage forme un fascicule compact des *Monuments* publiés par l'Académie des « Lincei » et met en belle lumière l'intérêt considérable de ce matériel archéologique, jusqu'ici trop négligé. Il est à souhaiter que le bon exemple donné par M. Ducati et par le Musée de Bologne soit suivi par d'autres Musées italiens, et que d'autres documents, déjà connus, mais à peu près inutilisables, faute de publication, trouvent enfin, comme les stèles bolonaises, leur éditeur.

M. D. présente son travail comme un catalogue, suivi d'une ample étude analytique, méthodiquement ordonnée. Dans la première partie, il énumère et décrit les 201 stèles ou fragments de stèles, mis au jour dans les différentes nécropoles voisines de Bologne et prend soin de rapprocher, de chacune des pierres, le mobilier de la tombe qu'elle surmontait. Si simple qu'elle paraisse, une fois exécutée, cette tâche était ardue. Il s'agissait en effet d'identifier les morceaux déposés au Musée avec ceux que décrivaient, de façon plus ou moins précise, les comptes-rendus de fouilles ; — la moitié des stèles, du reste, étaient complètement inédites ; il s'agissait aussi, en bien des cas, de reconnaître les sujets de reliefs fort mutilés et peu clairs. Seule une longue familiarité avec les monuments pouvait permettre de s'en faire, et par conséquent d'en donner une idée nette. Nous ne croyons pas rabaisser le mérite de M. D. en révélant que sa récente publication représente le fruit de nombreuses années de recherches, d'examens, de tâtonnements et d'essais. Elle porte d'ailleurs tous les signes d'une pleine et heureuse maturité et se distingue en particulier par sa parfaite ordonnance et la rigueur de sa méthode.

1. P. Ducati, *Le pietre funerarie felsinee*, extrait des *Monumenti antichi dei Lincei*, XX (1911), col. 357-727 et 5 planches.

Les rubriques principales de la seconde partie donneront une idée nette de cette ordonnance. Après avoir établi, d'après le contenu des tombes, la chronologie des stèles, M. D. en étudie la technique et la forme. Il passe ensuite à leur décoration : motifs géométriques et végétaux, figures d'animaux réels et fantastiques, monstres à demi humains, Tritons, Typhons et Scylla. Viennent ensuite les représentations de personnages : portraits des défunts et défuntes, puis les scènes de caractère funéraire et notamment le voyage aux Enfers, à pied, à cheval et en char. D'autres reliefs, d'ailleurs moins nombreux, figurent la scène de la mort, les adieux suprêmes et des cérémonies d'offrande à un personnage assis, probablement le mort héroïsé. Une seconde catégorie de représentations fait allusion, non plus aux croyances relatives à la vie d'outre-tombe, mais aux vertus militaires du défunt et à des épisodes guerriers. M. D. étudie donc à part les portraits de personnages armés et les scènes de combat. Enfin, il analyse les différents motifs rappelant les cérémonies des funérailles, jeux et concerts, courses de chars et de chevaux. Sur quelques stèles assez récentes viennent s'ajouter quelques sujets mythologiques, tels qu'une Néréide apportant les cnémides d'Achille, Circé et les malheureux compagnons d'Ulysse, ou des danses de Satyres et de Ménades empruntées au thiase bacchique. Un dernier chapitre est consacré aux inscriptions étrusques, qui se lisent sur quelques pierres, inscriptions qui ne donnent d'ailleurs qu'un petit nombre de noms propres.

Toute la décoration des stèles bolonaises se trouve donc distribuée, de la façon la plus claire, en un petit nombre de thèmes principaux dont M. D. note et classe les variations d'une pierre à l'autre, depuis le début jusqu'à la fin de la période étrusque à Bologne. Il est amené ainsi à traiter un certain nombre de questions de nature à intéresser, d'une façon générale, les historiens de l'art antique, aussi bien que, dans un cercle plus restreint, les étruscologues de profession.

On a remarqué déjà que les stèles funéraires se rencontrent bien plus nombreuses à Bologne même que dans toute l'Étrurie centrale. Elles affectent, au nord de l'Apennin, une forme particulière « en fer à cheval », rétrécie vers la base et s'arrondissant largement vers le haut. On reconnaissait généralement dans cette forme un profil analogue à celui des cippes sphériques en forme de « montgolfière » dont il se rencontre quelques exemple au sud de l'Apennin. M. D. croit que ce type de stèle plate provient plutôt de celui des monuments funéraires villanoviens, faits d'une dalle rectangulaire, surmontée d'un disque circulaire. Il semble néanmoins que le modèle des cippes toscans a dû contribuer à développer en ovale le disque, toujours parfaitement rond et réduit à de petites dimensions, des stèles villanoviennes. Si, à Bologne, les monuments funéraires de toutes les époques reçoivent, le plus souvent, la forme d'une dalle sans épaisseur et non pas d'un bloc massif, sphérique, conique ou cubique, n'est-ce pas que la pierre locale, un grès de basse qualité, se débite

naturellement en longs éclats très minces et non en blocs? C'est à cette raison majeure, bien plutôt qu'à la survivance de traditions villanoviennes, qu'il faut, sans doute, attribuer la forme particulière des stèles d'époque étrusque.

Dans les différents motifs de la décoration figurée, M. D. distingue très justement, semble-t-il, deux courants principaux : d'une part, le souvenir des anciens modèles étrusques, d'origine ionienne et, de l'autre, l'influence récente des peintures de vases attiques. Mais parfois des motifs d'origine attique se rencontrent sur des stèles de date ancienne, c'est-à-dire remontant à la première moitié du ve siècle, tandis que d'autres, de pur style ionien, par exemple celui de la louve allaitant un « putto », apparaissent encore sur des monuments beaucoup plus tardifs et qui ne datent que du IVe siècle. D'une façon générale, M. Ducati le démontre abondamment, tous ces sujets s'inspirent également d'idées et de croyances étrusques, mais ils les expriment indistinctement, soit au moyen de schèmes nouveaux empruntés à la peinture céramique grecque, soit de modèles plus anciens et proprement étrusques. Ces confusions et ce retard constituent la marque propre d'un art provincial, mais d'un art d'origine incontestablement étrusque. N'est-ce pas ainsi d'ailleurs que procédèrent de tout temps les artistes de l'Étrurie proprement dite? L'étude extrêmement attentive et pénétrante que fait M. D. des stèles bolonaises vient donc ajouter un chapitre important à l'histoire, encore si peu connue, de l'art étrusque aux ve et IVe siècles avant notre ère. Il sera difficile désormais de traiter soit des peintures des tombes à chambre, soit des reliefs plus tardifs des sarcophages et des urnes, sans tenir compte des représentations de même genre, sculptées sur les pierres funéraires de Bologne.

Ces monuments nous apportent en outre un document de première importance touchant l'histoire de la plaine du Pô durant le IVe siècle. Les invasions gauloises se répandent en Italie, dès les premières années de ce siècle. Or, l'étude des vases grecs de style tardif avait déjà amené M. Ducati a reconnaître qu'un certain nombre des sépultures bolonaises devaient descendre jusqu'aux environs de l'année 350. Pendant près d'un demi-siècle, les Étrusques de Bologne auraient donc résisté aux envahisseurs celtiques. Les stèles funéraires apportent la confirmation de cette hypothèse. Les représentations de guerriers et de scènes de combats ne se rencontrent, en effet, que sur les pierres de date tardive. Le schème des scènes de bataille paraît sans doute emprunté aux peintures de vases figurant le combat des Grecs contre les Amazones. Mais si, sur les stèles de Bologne, Achille paraît métamorphosé en Étrusque de Felsina, les Amazones, de leur côté, se trouvent parfois transformées en guerriers de taille gigantesque, barbus, chevelus, complètement nus, dans lesquels on peut, sans hésitation, reconnaître des Gaulois. C'est une hypothèse qu'avait déjà proposée M. Bienkowski, mais en ne datant ces monuments bolonais que du IIIe siècle av. notre ère. M. Ducati prouve, de façon péremptoire, semble-t-il, que les représentations guerrières figurées sur les

stèles bolonaises font bien allusion aux luttes soutenues par les Etrusques contre les Gaulois, et que ce sont là des documents du IVe siècle, contemporains, par conséquent, du fait historique qu'ils relatent.

Nous devons nous contenter de signaler simplement, sans en analyser le détail, le grand nombre de faits intéressants et d'idées nouvelles qu'apporte l'étude de M. D. Une perpétuelle comparaison avec les monuments étrusques et grecs soutient cet examen de la décoration des stèles bolonaises. On y retrouve, non pas seulement la solide érudition, mais la finesse de goût et la précision auxquelles l'étude de l'art grec et, en particulier, la céramographie avaient jusqu'ici habitué M. D. Sans doute les pierres funéraires de Bologne n'ont-elles conservé de l'archaïsme que la gaucherie sans la saveur et ne rappellent-elles que de fort loin la perfection des modèles grecs que parfois elles copient; elles représentent les produits sans beauté d'une modeste industrie provinciale et non de véritables œuvres d'art. Aussi bien, M. Ducati ne s'illusionne-t il pas sur leur valeur et cherche-t-il avant tout à y saisir le reflet, soit des idées religieuses étrusques qui les inspirent, soit des œuvres étrusques ou grecques auxquelles sont empruntés les motifs de leur décoration. Il sait se montrer, d'ailleurs, aussi bon connaisseur des monuments propres à l'Étrurie que des vases et des sculptures de la Grèce classique.

A. Grenier.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1911.

M. Edouard Cuq, élu membre ordinaire, est introduit en séance.

M. Jullian annonce, d'après une lettre de M. Momméja, conservateur du Musée d'Agen, que l'on vient de découvrir, à Sos, les restes d'un oppidum indigène qui pourrait être celui des *Sotiates* (César, *De bello gall.*, III).

M. Henri Cordier donne lecture d'une lettre du Dr Legendre, datée de Ning-Youen et du 23 octobre. Parti de Mien-Ning le 21 septembre pour compléter ses explorations dans le Si-fan, le Dr Legendre avait réussi à pénétrer dans cette région interdite aux étrangers. Il remontait au Yunnan pour se rendre à Ta-li, et il avait envoyé M. Noiret pour photographier tous les monuments indiqués par M. Chavannes, mais ne savait pas s'il pourrait remplir toute sa mission. On sait que, peu après, le Dr Legendre et le lieutenant Dessirier étaient attaqués sur la route du Yunnan. Ils ne furent heureusement pas victimes de ce guet-apens dont la cause a été sans nul doute l'exploration de la région interdite.

M. Henri Omont, président, annonce la mort de M. Anatole Bailly, correspondant de l'Académie depuis 1889, dont il rappelle brièvement les travaux.

M. Holleaux, directeur de l'école française d'Athènes, fait une communication sur une inscription grecque récemment découverte à Délos et remontant probablement à l'an 165 a. C. C'est la traduction d'un sénatus-consulte autorisant le prêtre de Sérapis à rouvrir le sanctuaire de sa divinité à Délos.

L'Académie a nommé correspondant étranger M. Kenyon, l'helléniste anglais qui dirige le Musée Britannique.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1911.

A propos du procès-verbal de la dernière séance, M. Antoine Thomas signale l'intérêt que présente, dans l'inscription de Délos communiquée par M. Holleaux, la transcription par ε de l'ĭ latin dans les noms latins (propres et communs), ἐντερκαλαρίοις, κομιτεων, Τεβέριος. Ces exemples sont à ajouter à ceux que l'on possède déjà, et en assez grand nombre, car les transcriptions analogues ne sont pas très rares et elles s'échelonnent sans lacunes sensibles du commencement du IIe s. a. C. à la plus basse époque impériale. L'idée de Diez, qui admettait une filiation entre la prononciation archaïque du latin et la prononciation romane (où l'ĭ est assimilé à l'ē), reçoit, semble-t-il, de la constatation répétée de ce fait, une nouvelle confirmation. On ne saurait donc accepter la manière de voir qui tend à prendre faveur aujourd'hui et qui est présentée

sans réserve dans des travaux récents, et d'après laquelle le passage de l'ĭ à ĕ serait un fait nouveau dans le développement du latin vulgaire et daterait seulement du IIe ou IIIe s. p. C. Il ne faut pas oublier que les inscriptions de Pompéi offrent non seulement beaucoup de formes en *-es -et* (pour *-is, -it*), mais des exemples comme *genetrix*, *feliceter*, etc.

M. Henri Cordier communique une lettre de M. de Gironcourt, datée de Tombouctou, 11 novembre 1911. M. de Gironcourt a passé dix jours à prendre les estampages des pierres de Bentia et des inscriptions des cimetières. De plus, il a pu recueillir deux *Tarikhs* sur le contenu desquels toutes réserves doivent être faites provisoirement; l'un est un récit composé récemment par un chef sourai entre Gas et Bentia et concernant les gestes des Ouliminden; l'autre traite des tribus de l'Ouest et parle de Mohammed Askia.

M. Paul Foucart lit une étude sur la sixième lettre attribuée à Démosthène. Cette lettre se place dans les jours qui suivirent la levée du siège de Lamia et le combat des Grecs alliés contre le Macédonien Léonnatas. M. Foucart prouve son authenticité par la précision des détails et leur concordance avec les témoignages des écrivains anciens et des inscriptions.

L'Académie procède à l'élection d'un correspondant français. M. Déchelette, conservateur du Musée de Roanne, est élu.

M. J. Toutain expose les résultats de la sixième campagne de fouilles effectuée par la Société des sciences de Semur sur le Mont-Auxois. Le principal résultat de cette campagne a été la découverte d'un atrium rectangulaire se rattachant par son extrémité méridionale au monument à crypte découvert en 1908. Cet atrium a dû être construit dans la première moitié du IIe s. p. C. Dans le sous-sol de ce monument ont été déblayés deux puits, trois caves gallo-romaines et diverses excavations d'aspect gaulois. L'emplacement fouillé en 1911 met en pleine lumière la superposition de trois âges (les excavations gauloises, les caves des premiers siècles de l'Empire, l'atrium construit à l'époque des Sévères). Les travaux ont été dirigés par M. V. Pernet.

M. Cagnat communique, de la part de M. Merlin, une inscription latine trouvée en Tunisie par M. le lieutenant Haack, non loin de la station du chemin de fer de Tunis à Sousse appelée Bir-Bou-Rekba. C'est une dédicace à l'empereur Auguste par les marchands romains établis dans une petite cité punique nommée Thimissut.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1911

M. Babelon dépose sur le bureau, de la part de l'Académie de Mâcon, un exemplaire en or de la médaille du Millénaire de Cluny.

M. Jullian donne lecture d'une nouvelle lettre de M. Mommsen relative aux découvertes faites à Sos (Lot-et-Garonne). On y a notamment trouvé des traces des explorations métallurgiques auxquelles César fait allusion.

L'Académie procède à l'élection du bureau pour l'année 1912. — M. Louis Leger, vice-président, est élu président. M. Noël Valois est élu vice-président.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Travaux littéraires : MM. Bréal, Senart, Meyer, Héron de Villefosse, A. Croiset, Clermont-Ganneau, de Lasteyrie, Collignon.

Antiquités de la France : MM. Meyer, Héron de Villefosse, Viollet, de Lasteyrie, Thédenat, Omont, Jullian, Prou.

Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Meyer, Homolle, Collignon, Cagnat, Chatelain, Haussoullier.

École française d'Extrême-Orient : MM. Bréal, Senart, Barth, Chavannes, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Garnier : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Piot : MM. Heuzey, Héron de Villefosse, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Pottier, Haussoullier, Durrieu.

Commission administrative : MM. A. Croiset et Cagnat.

Prix ordinaire : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

Prix Duchalais : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon.

Prix Gobert : MM. Meyer, Viollet, Thomas, Durrieu.

Prix Bordin : MM. Meyer, Schlumberger, Emile Picot, Prou.

Prix Fould : MM. de Lasteyrie, Collignon, Pottier, Durrieu ; — plus MM. Bernier et Guiffrey, membres de l'Académie des Beaux-Arts.

Prix Brunet : MM. de Lasteyrie, Emile Picot, Omont, Chatelain.

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

Prix Delalande-Guérineau : MM. A. Croiset, Bouché-Leclercq, Chatelain, Haussoullier.

SÉANCE DU 5 JANVIER 1912

MM. Omont, président sortant, et Leger, élu président pour 1912, prononcent les allocutions d'usage.

M. Salomon Reinach est désigné pour représenter l'Académie au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui aura lieu à Genève au cours de l'année.

M. Henri Cordier communique une lettre du Dr Legendre donnant les détails les plus circonstanciés sur l'attentat dont il a été victime et qui a entraîné la perte des collections réunies par la mission.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Prix de La Grange : MM. Paul Meyer, Émile Picot, Thomas, Morel-Fatio.

Nouvelle fondation de M. le duc de Loubat : MM. Heuzey, Senart, Meyer, Schlumberger.

Prix Saintour (Orient) : MM. Senart, Clermont-Ganneau, Philippe Berger, Barth.

Prix Estrade-Delcros : MM. Heuzey, Senart, Alfred Croiset, de Lasteyrie, Babelon, Chatelain, Élie Berger, Prou.

Prix Auguste Prost : MM. Collignon, Omont, Élie Berger, le P. Scheil.

Médaille Paul Blanchet : MM. Héron de Villefosse, Philippe Berger, Cagnat, Babelon.

M. Paul Durrieu donne lecture des titres des ouvrages présentés au prix Gobert.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une note résumant la situation des concours.

L. P. Scheil fait une communication sur les formules chronologiques dont se servaient les Babyloniens pour dénommer les années sans les dénombrer. Au moyen d'un texte inédit, il complète et classe la série des 43 formules du règne de Hammurabi (2000 a. C.).

M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, commence à exposer les résultats des travaux de l'École pendant l'année qui vient de s'écouler.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1912

M. Paul Durrieu rappelle qu'il avait signalé à l'Académie la supériorité avec laquelle le peintre milanais Michelino da Besozzo, dans le premier tiers du XVe siècle, savait traiter les figures d'animaux. M. Durrieu avait ajouté qu'il possédait depuis longtemps la preuve que Michelino avait travaillé pour le duc Filippo Maria Visconti, et il citait un livre d'Heures conservé dans la famille du baron de Landau et qui pouvait contenir des pages de la main de Michelino. Les circonstances n'ont pas encore permis de faire exécuter des reproductions de ce manuscrit, mais M. Durrieu a récemment acquis un feuillet enluminé, provenant d'un missel, et où apparaissent les mêmes caractères typiques que dans les Heures du duc Filippo Maria. On y remarque surtout, comme éléments décoratifs, placés au bas de la page illustrée, deux figures de cerfs accroupis, de la plus remarquable exécution, et qui annoncent déjà l'art de Pisanello.

M. Holleaux rend compte des fouilles exécutées, cette année, à Délos, par l'École française d'Athènes, aux frais de M. le duc de Loubat. Les fouilles ont porté sur cinq points principaux : 1° l'Héraion, où fut retrouvé le sanctuaire primitif, renfermant une collection de vases archaïques ; 2° la vallée de l'Inopos, dont les réservoirs, supérieur et inférieur, ont été presque complètement déblayés ; le Gymnase, dont le plan a été exactement établi et qui a livré, outre de nombreux morceaux d'architecture, d'importantes inscriptions ; 4° la région située au S. et au S.-O. du théâtre, exploration qui a amené la découverte de deux temples ; 5° du sanctuaire, provisoirement appelé *Nouveau Sarapiéion*, dont la ruine a été découverte un peu à l'O. du réservoir inférieur de l'Inopos. — Les trouvailles archéologiques appartiennent aux périodes les plus diverses de l'histoire de l'art antique ; outre les céramiques (vases et masques) exhumées du sous-sol de l'Héraion, il faut signaler deux statuettes représentant des personnages assis, largement drapés, d'un style qui rappelle celui des figures de l'avenue des Branchides. — Parmi les monuments épigraphiques, la première place est due au sénatus-consulte de l'an 166 a. C. trouvé au Nouveau Sarapiéion ; les ruines du gymnase ont livré une liste des gymnasiarques de Délos, pendant 46 années à partir du rétablissement de la

domination athénienne (166 a. C.); plusieurs textes apportent des renseignements nouveaux sur les cultes égyptiens à Délos.

M. Cagnat fait une communication sur les *castella* de la Tripolitaine. A l'époque romaine, la province de Tripolitaine, annexe de la province d'Afrique, était entourée d'une ceinture de postes fortifiés qui ont été en partie retrouvés par les explorateurs français et par les officiers des affaires indigènes du Sud tunisien. La série des fortins qui joignait la pointe méridionale du massif des Matmatas à Tripoli et à Lebda, l'ancienne *Leptis Magna*, est encore mal connue; quelques points seulement ont pu être identifiés. Mais dans le massif lui-même on a découvert et même fouillé un certain nombre de *castella* : Detubat, Remada, Tlalet près de Tatahouine, Benia des Ouled-Mahdi, Ksar-Tarcine, Khanefi, Benia Ceder, Henchir-Remtia, Telmin. A côté de deux de ces ouvrages, les deux Benia, on a même relevé la trace d'un mur de pierre précédé d'un fossé qui indiquait la limite du territoire romain de ce côté. Dans ce mur était ouverte une porte par où les indigènes pouvaient le franchir, sous la surveillance de postes militaires. En outre, le long des routes qui de la frontière se dirigeaient vers l'intérieur du pays, étaient échelonnés des bordjs fortifiés : à Ghadamès, à Ghasia el Garbia, à Boudjem, à Siaoun, au S. du massif des Matmatas, à Rsar Ghelane à l'O.; enfin, dans l'intérieur même du massif, on a trouvé la trace soit de fortins qui gardaient les passages importants, soit de fermes fortifiées.

M. Henri Omont signale une feuille de papier contenue dans le ms. 141 de la Collection Baluze, à la Bibliothèque nationale, et renfermant des variantes des Fables de Phèdre relevées pour Nicolas Rigault, par le P. Sirmond, sur le ms. de Saint-Remi de Reims détruit par un incendie en 1774.

M. Clermont-Ganneau donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Hyvernat sur 50 mss. coptes récemment acquis par M. J. Pierpont Morgan et provenant d'un même monastère tombé en ruines vers la fin du xe siècle. Plusieurs de ces mss. ont encore leur reliure originale, et une dizaine d'entre eux contiennent d'intéressantes miniatures. La plupart sont en dialecte sahidique; deux sont en fayoumique et un seul en bohaïrique.

L'Académie déclare vacante une place de membre libre, par suite du décès de M. Edmond Saglio. L'exposition des titres des candidats est fixée au 16 février, et l'élection au 23.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1912.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique les lettres par lesquelles MM. Charles Bayet, le Dr Capitan et le chanoine Ulysse Chevalier posent leur candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de de M. Edmond Saglio.

M. Cagnat continue la lecture de son mémoire sur les *castella* de la Tripolitaine.

M. Maurice Prou lit un mémoire sur des dalles de marbre provenant d'une clôture du chœur de l'église de Schœnnis (canton de Saint-Gall) et ornées

d'entrelacs. Par comparaison avec une série de monuments du même genre conservés en Italie ou en France, il en fixe la date au IXe siècle.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1912.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture de lettres où MM. Adrien Blanchet et G. Radet posent leur candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Saglio.

M. Julian communique, de la part de M. le Dr Gaston Lalanne, une figure en relief, en pierre, trouvée dans ses fouilles de Laussel, près des Eyzies (Dordogne). Cette figure remonte aux temps aurignaciens et représente une femme stéatopygique, nue, tenant à la main une corne de bison. La sculpture, vigoureuse, est sans doute antérieure aux peintures et sculptures zoomorphiques des temps magdaléniens.

M. J. Loth fait une communication intitulée : *Le Cornwall et le roman de Tristan*. Le roman de Tristan, tel qu'on le connaît par le poète français du XIIe siècle, trahit les collaborations des gens de langue anglaise, française et celtique. Le berceau idéal du roman serait un pays où les trois langues eussent été parlées couramment et concurremment. Ce pays existe. M. Loth pense que c'est le Cornwall.

M. le Dr Capitan fait une communication sur les caractéristiques de l'architecture maya ancienne (Sud du Mexique). Tous les grands monuments mayas, temples ou palais, sont placés sur des élévations artificielles plus ou moins hautes ; l'étude des façades de divers monuments montre une reproduction très nette de prototypes en bois. On trouve les origines de ces particularités dans l'étude du texte et des figures où l'on voit que d'après la tradition les Mexicains primitifs ont construit, pour y mettre leurs idoles, de petits temples en bois (et non en pierre, à cause de la pénurie de cette matière). D'autre part, ces temples, dès l'origine, étaient placés sur des élévations artificielles de terrain, en général pour les protéger contre les inondations, ensuite pour les rendre visibles de loin et en même temps les rapprocher de la divinité.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1912.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres par lesquelles MM. Alexandre de Laborde et le commandant Espérandieu se portent candidats à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Saglio.

M. J. Loth achève sa communication sur le Cornwall et le roman de Tristan.

M. Jules Martha expose le résultat de ses recherches sur la langue étrusque. Il a reconnu que cette langue, jusqu'ici restée inintelligible, a des affinités d'origine avec le hongrois, le finnois et les idiomes congénères. En se servant de ces langues, il croit avoir réussi à traduire les textes.

M. Cagnat donne une seconde lecture de son mémoire sur la frontière romaine de la Tripolitaine.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1912.

M. Cagnat analyse un rapport qui lui a été transmis par M. le général Moinier et qui a pour auteurs MM. le commandant Michelangeli et le capitaine Venet, du 6e bataillon colonial. Ces officiers ont reconnu sur l'Oued-Sebou la présence de ruines romaines à l'endroit appelé Sidi Ali bou Djenoun. Il y avait là une colonie romaine, *Banasa*. Des fouilles vont être entreprises sur ce point par les soins du corps expéditionnaire.

M. Jules Martha termine sa lecture sur l'interprétation de la langue étrusque. Il montre, par des exemples tirés du texte de la momie d'Agram, comment on peut analyser les divers éléments d'un texte étrusque. Il termine en donnant la traduction des passages les mieux conservés de la momie d'Agram. Ces passages seraient les fragments d'un rituel mêlé de conseils pratiques à l'usage des navigateurs.

L'Académie procède à l'élection de deux membres de la Commission des chartes et diplômes, en remplacement de MM. Léopold Delisle et Auguste Longnon, décédés. Sont élus MM. Henri Omont et Noël Valois.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ANATOLE BAILLY

L'excellent Bailly, correspondant de l'Académie des Inscriptions, est mort à Orléans le 14 décembre 1911; il était âgé de 78 ans.

Ceux qui manient tous les jours son *Dictionnaire grec-français*, œuvre en partie originale, en partie empruntée aux sources les plus sûres, n'oublieront pas le vieux professeur de grec auquel ils doivent ce bon compagnon de leur travail.

S. R.

JULES DELBET

Dans le même temps où Daumet et Heuzey s'acquittaient de leur mission en Macédoine, le docteur Jules Delbet rejoignait à Constantinople Georges Perrot et Edmond Guillaume, chargés d'une mission en Galatie et en Bithynie. Delbet fut, pendant sept mois, le médecin très soigneux et très zélé de cette expédition en des terres périlleuses. Avec ses compagnons, il visita la Phrygie et la Capadoce... Jules Delbet est mort hier, écrasé par une automobile au coin de la rue Auber et du boulevard Haussmann. La destinée a des ironies étrangement cruelles.

(*Temps*, 15 déc. 1911.) Gaston Deschamps.

J. L. PICZ

Joseph Ladislas Picz est décédé à Prague le 18 décembre 1911. C'était un des principaux représentants des études archéologiques dans les pays slaves. Il fut professeur d'abord dans l'enseignement secondaire, puis à l'Université tchèque de Prague, où il enseigna l'histoire de l'Autriche et des peuples slaves. Nous n'avons point ici à nous occuper de ses travaux historiques, écrits, les uns en tchèque, les autres en allemand. De bonne heure, Picz entreprit des voyages dans les pays slaves pour étudier les antiquités des diverses nations. En 1887, il prit la direction du recueil tchèque d'archéologie et de topographie et exécuta dans le royaume de Bohême des fouilles méthodiques dont il publia les résultats dans un travail d'ensemble et dans diverses monographies (*Recherches archéologiques dans le centre de la Bohême*; *Les tumuli de Leczany*; *Les tumuli de Bechynie*). De 1899 à 1909 il fit paraître en tchèque son grand ouvrage, *La Bohême préhistorique* (en trois volumes), dont un fragment a été traduit en français par M. Déchelette sous ce titre *Le Hradischte* (enceinte fortifiée) *de Stradonitz en Bohême*, Leipzig, 1906. Une autre partie a été traduite en allemand sous ce titre *Die Urnengräber Böhmens*, Leipzig, 1907. En 1908 M. Picz a encore fait paraître un *Résumé d'archéologie tchèque*.

L. L.

JOHANNES VAHLEN

Cet illustre latiniste, professeur à l'Université de Berlin, est mort le 30 novembre 1911, à l'âge de 82 ans. C'est un des derniers grands philologues du XIXe siècle qui disparaît. Vahlen avait conservé très longtemps une santé robuste ; l'an dernier encore, il « lisait » sur les *Ménechmes* de Plaute et sur l'histoire de la tragédie à Rome.

Né à Bonn le 27 septembre 1830, il étudia à l'Université de cette ville sous Ritschl et Otto Jahn, puis enseigna successivement à Breslau, à Fribourg et à Vienne, où il eut pour élève Wilhelm von Hartel. De 1874 à 1911, il professa à Berlin, de préférence sur les auteurs latins, mais aussi sur les auteurs grecs, par exemple Aristote. Ses titres principaux sont ses belles éditions des fragments d'Ennius et de Nævius. Membre de l'Académie de Berlin, il a pris une part active à toutes les entreprises de cette compagnie [1]. S. R.

JOSEPH DEMARGNE

Le 22 janvier 1912, Joseph Demargne s'est éteint à Vence dans sa 42e année. Depuis six ans déjà il avait dû renoncer à toute activité scientifique; atteint à la poitrine du mal dont le chaud soleil de Grèce avait combattu les progrès, il dut renoncer à ses cours de la Faculté d'Aix pour chercher la guérison dans l'air vif de Leysin. Comme elle ne venait pas, au début de l'hiver dernier, il était descendu à Vence : il a achevé du moins ainsi ses jours dans cette Provence qui lui rappelait la Grèce, près de Brignoles, sa ville natale, non loin d'Aix d'où il était parti, sans passer par l'École Normale, enlever l'agrégation et entrer à l'École d'Athènes (1897), où il était revenu, aussitôt après son retour d'Athènes (1900), professer le cours de littérature latine et française. C'est à son activité d'*Athénien* que son nom devra de rester dans la science; grâce à lui, la France n'aura pas été privée de toute part dans la grande ère de découvertes archéologiques qui s'est ouverte en Crète en 1898.

En cette année, de juin à août, il explora la Crète orientale, alors occupée par les troupes françaises. C'est en profitant des travaux des marins qu'il put relever les six inscriptions d'Olous qu'il devait publier avec une dizaine d'autres textes d'Itanos, Oléros, Kritsa, Biennos et Knossos recueillis en même temps (*BCH*, 1900, 222-46). Dans le même voyage, quelques rapides recherches lui livrèrent à Kanéné, près de Praisos, où Halbherr avait fait un sondage en 1894, un lot de terres cuites archaïques à reliefs, et, dans la grotte de Psychro, quelques pièces votives qui avaient échappé aux fouilleurs d'Hogarth (*BCH*, 1902, 570-83). Mais son attention fut surtout appelée par les ruines étendues d'une ville qui couronnait la hauteur de Goulas, dominant au S.-O. la baie de Mirabello. Trompé par sa situation élevée, l'appareil fruste des murs et les gemmes minoennes qui lui avaient été vendues comme provenant de Goulas, alors qu'elles venaient apparemment de Gournia, Evans avait voulu y voir la ville du Zeus Diktéen, une des

1. D'après une notice de M. Maass dans la *Gazette de Francfort*. — Les mémoires de Vahlen ont été réunis en 1909 (2 vol., Leipzig, Teubner).

plus antiques capitales de la Crète (*Annual*, 1895-6). Aussi, quand Demargne eut dû, comme Joubin, faute d'argent, renoncer à disputer à Evans — ou à partager avec lui — l'honneur des fouilles de Knossos, il s'en fut, dans l'été de 1899, commencer des fouilles à Goulas. Elles furent continuées l'été suivant : Demargne eut bientôt reconnu que, loin d'avoir quelque chose de minoen, ces ruines étaient celles de la ville toute hellénique de Lato. En 1900, après deux mois passés à Lato, il alla travailler pendant quelques semaines à Itanos. Ayant quitté Athènes à son retour, il dut laisser inachevées ses deux fouilles ; il n'a publié à ce sujet que deux articles sommaires sur Lato (*BCH*, 1901 et 1903), auxquels la maladie l'a empêché de donner une suite. C'est à moi, qui ai repris ses fouilles en 1910-11, qu'il incombera de mettre en valeur l'importance des résultats acquis.

Ici, je puis seulement dire mon profond regret que Demargne ne doive plus voir rendre justice à l'œuvre qui avait absorbé le meilleur de ses forces. Sa modestie m'avait prié de supprimer le faible hommage que j'ai pu lui rendre en publiant les inscriptions trouvées par lui à Itanos (*Rev. des études grecques*, 1911, 377), hommage que je ne pensais pas devoir être posthume. Combien de fois n'ai-je pas entendu en Crète tous ceux qui ont connu cet esprit si affable et si fin louer sa bonté et sa courtoisie, éloges d'autant plus significatifs que, le bruit de sa mort s'étant répandu dans l'île, c'était déjà la voix de la postérité ! Je suis sûr d'être l'interprète de tous les bons Crétois qui ont vu à l'œuvre Demargne, des éphores du Musée, comme des moines de Toplou et des paysans de Kritsa, en associant aux regrets de tous ses collègues d'Athènes et d'Aix leur souvenir reconnaissant. A. J. Reinach.

Fouilles récentes en Crète.

La mission italienne a déblayé une partie de la ville d'Haghia Triada et découvert un sanctuaire minoen, avec trois colonnes en façade, répondant tout à fait au type d'architecture connu par les peintures de Cnossos. A Gortyne, le dégagement partiel de l'Odéon a livré beaucoup de statues et d'inscriptions des deux premiers siècles de notre ère ; on espère que la dérivation du cours d'eau qui la baigne permettra de compléter l'inscription célèbre (le *Code*) découverte en 1884.

Les fouilles de Jérusalem.

Grâce au R. P. Vincent, dont la relation a été publiée en anglais et en français (*Underground Jerusalem, discoveries on the hill of Ophel*, 1909-1911), nous savons aujourd'hui à quoi nous en tenir sur les découvertes de M. Parker et de ses amis. Les trouvailles isolées sont peu importantes : des tessons cananéens, quelques têtes en terre cuite, des balles de fronde. L'existence de grottes funéraires est plus intéressante ; mais ce qui importe surtout est l'exploration partielle du souterrain de Siloam creusé par Ezéchias pour amener de l'eau à la ville sainte lorsqu'elle était menacée par les Assyriens (II *Chron.*, XXXII, 30)[1].

1. Une découverte épigraphique de M. Reisner à Samarie établit définitivement que le fameux texte épigraphique relatif au creusement du tunnel appartient à l'époque d'Ezéchias (p. 32).

On annonce une publication plus détaillée encore, lorsque les fouilles, que l'on entend continuer, auront pris fin. S. R

Un Christ attribué à Michel Ange.

Le commandant Espérandieu me communique le document suivant, qu'il est intéressant de reproduire; quelqu'un de nos lecteurs pourra peut-être nous dire ce que ce Christ en ivoire est devenu.

PROSPECTUS

AUX AMATEURS DES BEAUX ARTS

Le Sieur LARDI, Artiste, a l'honneur de prévenir le public qu'il est propriétaire d'un *Christ en ivoire*, fait par *Michel-Ange*, représenté *vivant et parlant*.

Il est logé (*en blanc*)

Il prend, par chaque personne qui désire le voir (*en blanc*) et si plusieurs personnes réunies au nombre de dix, le font demander à leur domicile, il ne prend que 50 cent. par individu.

Pour constater la beauté de ce superbe ouvrage, qui surpasse, en son genre, l'Apollon du Belvédère, ci-joint l'attestation qu'en ont donnée les premiers membres de l'Académie royale de l'Institut de France.

« Nous soussignés, Membres de l'Académie royale des Beaux-Arts de « l'Institut de France, déclarons avec plaisir que le Christ en ivoire, portant « 16 pouces 9 lignes de haut, qui nous a été présenté, est un des plus beaux « ouvrages que nous ayons vus en ce genre, et qu'il réunit à un dessin correct, « à une forme pure et élégante, une exécution finie et soignée, qualités qu'il « est rare de trouver réunies au même degré, dans ces sortes d'ouvrages.

« En foi de quoi, nous avons donné le présent. A Paris, ce 25 octobre 1817.

« Signé Gérard, Giraudet, Regnault, Gros, Guérin, Castellane, peintres; « Denon, Bosio, Dupaty, Castellier, Cortot, sculpteurs : Percier, architecte du « Roi; le Vicomte de Sénonne, secrétaire-général du Musée royal du Louvre ; » Naigeon, conservateur du Musée du Luxembourg.

REFLEXIONS

De Mr. l'abbé Gibeau, chanoine, professeur à l'école de droit et Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Poitiers, lorsqu'il porta ses regards sur le Christ d'ivoire, fait à Rome, par Michel-Ange.

L'ensemble, dit-il, et toutes les parties de ce bel ouvrage m'ont tellement frappé, que je n'ai pu me livrer à l'examen des détails, sans être arrêté par la majesté du tout : sur cette bouche expirante, sont la douleur et le pardon; et la divinité, qui ne peut abandonner ses traits, semble y veiller sur les ravages de la mort; les proportions du corps ont encore le moëlleux de celui qui n'aurait pas marché sur un roseau brisé.

Aux pieds et aux mains les cloux, près desquels se gonflent et s'amoncellent les chairs, produisent un tel sentiment de peine, que l'on craint d'y toucher, comme si on allait augmenter la douleur de l'auguste victime; l'attitude du corps est résignée et expiatoire; elle semble, par une sorte d'élan, demander à

la justice divine si elle est satisfaite. On voit que cet ouvrage est de la plus grande perfection, puisqu'il ne laisse rien à désirer. Il faut croire que l'esprit et la main de l'artiste qui l'a fait, aient été guidés par le Seigneur, pour avoir rendu, avec une aussi grande vérité, la figure de Jésus-Christ son fils, parlant, puisqu'il n'est personne qui, le voyant, ne dise que c'est lui-même.

X.

Les fouilles en Perse.

La lettre suivante a été adressée au *Temps* le 4 janvier 1912 :

« Monsieur le directeur,

« Je lis dans le *Temps* du 23 décembre 1911 un article fort intéressant de mon ami Claude Anet sur les fouilles en Perse ; et dans cet article je relève les deux phrases suivantes :

« L'immense travail qui s'est fait en Perse depuis dix ans s'est fait sans nous. » Et plus loin : « On travaille à Suse quelques mois par an à peine et c'est tout. »

« Permettez-moi de ne pas laisser sans protester passer de semblables assertion, même quand elles émanent de la plume d'un ami. En lisant ces deux passages, le public serait tenté de croire que nous ne faisons rien en Perse. Qu'il se détrompe ; car à Suse, tous les ans, de décembre au mois d'avril, seule saison dont le climat permette les travaux, nous employons de 800 à 1.000 ouvriers par jour, servis par un matériel Decauville très important. L'exploitation des ruines de la ville antique se poursuit méthodiquement en mettant à profit les procédés industriels les plus perfectionnés. Plusieurs de nos tranchées atteignent jusqu'à trente mètres de profondeur, les terrains explorés couvrent plus de vingt hectares et il reste plus de cent hectares de sol vierge.

« En dehors de Suse, la délégation n'est certes pas restée inactive ; elle a effectué des travaux dans le Pouchté-Kouh, à Tèpèh-Moussian, dans le Tâlyche, le Ghilan, le Garadaghi, dans l'Azerbeïdjan, à Maragha, dans le Kurdistan de Kirmanchah. Tous les deux ans environ elle a envoyé des missions sur le plateau persan. Ragès elle-même n'a pas été oubliée ; mais les terrains de ce site étant biens religieux (wakoufs) ont été considérés comme ne rentrant pas dans le monopole accordé à la France et la délégation dut y renoncer.

« Quant à « l'immense travail qui s'est fait depuis dix ans en Perse », il se résume en simples grattages par les indigènes en vue d'obtenir des objets musulmans dont le prix est aujourd'hui fort élevé. Ces grattages ont eu lieu de tout temps dans une foule de localités ; s'ils sont plus actifs aujourd'hui, c'est que l'appât du gain est plus grand. Nous n'avons jamais tenté de les empêcher parce que ce serait chose impossible ; le gouvernement persan lui-même n'y parviendrait pas.

« Je n'ai point à discuter au sujet des crédits qui sont accordés à la délégation en Perse par le ministère de l'instruction publique. L'État consacre à la Perse ce qu'il juge convenable ; ceci n'est pas de mon ressort. Mais il est de mon devoir de ne pas laisser supposer que nous puissions ne pas être actifs.

« Depuis 1897 que la délégation en Perse existe, elle a enrichi le musée du Louvre de deux salles nouvelles et bientôt il en faudra une troisième. Elle a envoyé de très importantes collections au musée de Saint-Germain, à la Bibliothèque nationale, au Cabinet des médailles, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des mines de Paris, au musée Guimet, etc., sans compter les nombreux établissements scientifiques auxquels elle a remis des séries de ses doubles.

« Dans ces quatorze années elle a publié treize volumes in-4° de mémoires archéologiques et un volume d'annales d'histoire naturelle. Quatre autres volumes sont soit à l'imprimerie, soit en préparation. On peut dire sans la moindre exagération que jamais mission scientifique n'a rapporté ni produit autant que la délégation en Perse. Il est aisé d'ailleurs ne s'en rendre compte, car toutes les collections sont déposées dans les musées nationaux.

« M. Claude Anet m'excusera si je reviens ainsi sur les termes de son article. Dans son désir de voir notre pays faire en Perse de grandes choses il a oublié celles qui déjà ont été accomplies. Je suis très touché de l'intérêt qu'il témoigne envers notre monopole. Mais il ne faut pas perdre de vue que tout ce qui pouvait être tenté a été fait, qu'il eût été imprudent de négliger en quoi que ce soit le site de Suse pour aller attaquer d'autres ruines qui jamais ne fourniront de documents d'une importance comparable à ceux de la capitale de l'Élam. Ce ne sont pas des bibelots que nous avons cherchés, mais bien des pages d'histoire.

« Suse était la ville antique par excellence, la capitale aussi vieille que les plus anciennes cités de la Chaldée. C'est pour cela même que je lui ai accordé la majeure partie de nos crédits et de notre temps. Attaquer un autre site, ou partager nos ressources entre ces ruines incomparables et d'autres sites moins intéressants eût été une faute; et si je n'avais pas découvert le Code d'Hammourabi et la stèle de Naram-Sin, si je n'avais pas concentré tous mes efforts sur la Suse élamite, M. Claude Anet ne me décernerait pas aujourd'hui le titre de « premier fouilleur de notre temps ».

Je vous prie d'agréer, etc.

J. de Morgan,
Délégué général en Perse.

Gorytes de Scythie.

M. B. Pharmakowsky a publié récemment un important travail (en russe) sur les revêtements d'or des carquois découverts à Tchertomlick (1862) et à Iljinetz (1902). A son avis, ce sont des ouvrages *scythiques*, non grecs, bien que les influences de l'art grec y soient évidentes ; les circonstances des fouilles et la céramique trouvée en même temps empêchent de les faire remonter au delà de la première moitié du IIe siècle av. J. C. Le goryte d'Iljinetz (pl. I du mémoire de M. Pharmakowsky) est l'original dont celui de Tchertomlick (pl. II) n'est qu'une copie mécanique, avec de légères variantes. Quant au sujet, l'auteur essaie de montrer que les deux registres se composent de cinq groupes de figures qui représentent des scènes de la vie d'Achille. Peut-être

cet ensemble est-il imité de la décoration d'un temple ou d'un héroon des environs de Milet.

N. Radloff.

Sur la valeur philologique de la langue albanaise.

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Depuis cinq ans environ, l'étude des origines linguistiques du grec m'avait entraîné en plus d'un domaine (même extra-aryen), lorsqu'elle m'amena à m'occuper aussi de la langue albanaise ou chkipe.

Parlée, comme on le sait, dans une région d'étendue assez appréciable, de l'Adriatique aux crêtes du Pinde, elle offre ce caractère unique, avec le grec, de n'être, dans toute la grande Péninsule, ni une langue d'invasion (comme le serbe, le bulgare ou le turc), ni une langue entièrement renouvelée. C'est une langue autochtone, et que le caractère indépendant des populations qui la parlent, l'âpreté du pays habité par elles, ont dû, *à priori*, maintenir plus pure qu'on ne le croit. Les emprunts n'en sont pas moins réels et palpables, mais l'ossature grammaticale garde toute son originalité, l'usure phonétique (je l'ai constaté) est légère, et le vocabulaire, si profondément contaminé qu'il soit, offre *plus d'un millier de mots racines* qui ne trahissent pas les influences du dehors. Bien des similitudes aussi, même suspectes, s'expliqueraient par le fait très simple d'une commune origine avec le reste des langues aryennes.

Plus d'un savant jusqu'ici, Hahn et Benlœw notamment, ont cru pouvoir, par l'albanais, remonter aux origines de la linguistique grecque. On ne les a pas suivis, et, je crois, c'est avec raison. Il s'agit moins, en effet, de recueillir et d'étiqueter des ressemblances formelles (l'égyptien même en offrirait, si l'on voulait) que d'attaquer la langue à expliquer par son essence la plus intime, je veux dire *les formatifs tombés au rang de simples affixes, dont elle fait usage dans ses vocables*. C'est une question de méthode. Une dépendance aussi profonde, une fois constatée, rendra croyable plus d'une parenté formelle qu'on a pensé découvrir — parenté forcément stérile jusque là.

J'ai donc tout repris à pied d'œuvre. Et, en fait, divers affixes de la langue hellénique m'ont apparu dans l'albanais *à l'état libre* et comme des organismes vivants. Du coup, l'archaïsme de cette forme linguistique recevait à mes yeux une confirmation capitale. Elle s'identifiait au « pélasge ».

Je crus pouvoir, assuré de ce premier instrument, entreprendre — comme Hahn déjà l'avait fait, mais sur une échelle agrandie — l'analyse des plus anciens termes conservés du grec : son onomastique et sa toponymie, naturellement. Le résultat m'a paru heureux. Tout s'animait d'une vie singulière. Des noms dénués de sens, ou d'une platitude avérée, devenaient des images, des raccourcis de légendes. Ma méthode se fortifiait par ses applications mêmes.

Des interprétations que je trouvais, les unes n'offraient pas ou peu de variantes avec les mythes consacrés, d'autres apportaient de grandes nouveautés, mais, en principe, conformes à plus d'une conjecture des modernes.

Le temps montrera les conclusions qui s'imposent. Je me borne, dans cette courte lettre à laquelle vous avez bien voulu ouvrir votre *Revue*, à rappeler l'attention du public compétent sur les ressources que semble réserver une langue trop suspectée (mal abordée jusqu'ici, plutôt) pour une meilleure connaissance de nos antiquités européennes.

Veuillez agréer, etc. »

14 janvier 1912. Gabriel Ancey.

Enée à Carthage.

Il ne saurait entrer dans l'esprit de personne d'aller chercher dans l'*Enéide* des renseignements bien précis sur la topographie de Carthage et de ses environs. Virgile, on le sait, n'est sorti qu'une fois d'Italie, et seulement pour se rendre en Grèce. Mais il vivait à Naples, à deux jours de mer seulement de Carthage, et cette ville que Statilius Taurus venait de ceindre de nouveaux remparts, — où Auguste jetait une fournée de 3.000 colons, — n'avait rien de précisément mythique. Un voyageur en chambre comme l'immortel poète pouvait, dans quelque mesure, tenir compte des relations authentiques qu'il lui était si facile d'avoir. En fait, avec de singulières ignorances, avec des fantaisies parfois amusantes, quelques traits authentiques se relèvent chez lui qu'il nous sera d'autant plus piquant de cueillir au passage.

Le naufrage de la flotte troyenne se passe dans l'étendue de mer comprise entre le cap d'Apollon et le cap d'Hermès (Porto-Farina et cap Bon), c'est-à-dire ce qu'on est convenu d'appeler « golfe de Tunis », malgré le caractère plutôt continental de cette ville. Trois des nefs d'Enée vont se briser en effet contre les écueils dénommés *Aræ*, les Autels, autrement Ægimures[1]. Ce sont deux rochers faciles à voir du phare de Sidi Bou Saïd, et qu'on appelle aujourd'hui Zembri et Zembretta. Servius prétend que des traités s'y passaient jadis entre Cananéens et Romains.

L'anse où se réfugie le héros avec les débris de sa flotte n'a aucune réalité, bien qu'apparemment située par l'écrivain au nord de la Chersonèse punique, dont une hauteur lui défend la vue. En fait, cette côte, jusqu'au cap d'Apollon, face à la Sicile, se reconnaît pour la baie d'Utique. Le Bagrada s'y jetait, au pied du Djebel Amer. Des éperons montagneux arrêtaient la mer, au lieu des plates grèves actuelles, et l'un d'eux, aux *Castra Corneliana*, offrait un port — mais qui, certes, ne devait pas ressembler à l'espèce de lac intérieur, fermé par une île à son entrée, que décrit le poète, copiant Homère[2]. Un trait est exact : la source, relatée par César[3].

De ce port à Carthage, on franchit aujourd'hui des marais ; alors, c'était le massif de l'Amer, et, en tout cas, les bouches du Bagrada. Virgile ne mentionne même pas cette rivière toutefois si essentielle, et que n'omettrait jamais le

1. *Enéide*, I, 108-110.

2. *Id.*, I, 159-169.

3. *De Bello civili*, II, 24. Pour toute cette topographie, v. Ch. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, I, p. 74 seqq.

consciencieux Silius[1]. Il parle seulement d'une forêt où s'aventurent des chasseurs[2].

Renseigné par sa mère divine, Énée, avec le fidèle Achate, arrive finalement en vue de la cité neuve. Quelle est cette colline dominante[3]? Il ne faut pas songer au massif du cap Gabrat, culminant, il est vrai, à plus de cent mètres, mais trop éloigné de la ville propre de Carthage. Ce sont, assurément, les hauteurs plus méridionales rattachées a Byrsa et qui ont servi au tracé du rempart enfermant au nord l'enceinte primitive.

L'intérieur de Carthage a plus d'une colline (*arces*). Outre Byrsa, que le poète sait parfaitement nommer, elle offre le sommet que couronne le temple de la Juno Céleste, au milieu d'un bois, dont on nous donne la légende[4]. Quant aux ports, ils sont de main d'homme[5].

Mais le lac de Tunis — ce lac qui fait presque de Carthage une île? son goulet, qui en fait toute l'importance? Le poète se tait à leur égard. Cependant Tunis, apparemment, est le siège de la puissance de l'« émir » local, Iarbas[6], — et, à coup sûr, il a fallu que l'équipage de chasse de la reine passât le goulet du lac pour la partie organisée dans la montagne[7].

Les chasses de la région, en effet, aujourd'hui encore, ont pour théâtre cette péninsule du cap Bon où l'on trouvait toujours quelqu'un de ces sangliers convoités par le bouillant Ascagne[8]. Précisément en face de Carthage se dresse la montagne la plus caractéristique du golfe, ce Bou-Kourneïn aux deux pointes dont l'imposant profil « règne » sur tout cet horizon. Il avait jadis un Baal, que l'on invoquait[9]. Le poète l'eût certainement immortalisé, s'il avait jamais mis le pied en Afrique. Du moins on lui a parlé des grottes qui s'ouvrent dans ses flancs. L'une d'elles, toute proche du col qui sépare la crête en deux, s'aperçoit sur la gauche du sentier forestier tracé depuis Hammam-Lif. Assez grande pour abriter une troupe de chasseurs, elle est « hypéthrale », c'est-à-dire qu'elle reçoit un jour vertical par une ouverture ménagée dans son toit. Telle qu'elle est, elle a pu, depuis l'antiquité, servir de scène à bien des idylles de pâtres berbères. Ce sera, si l'on veut, la grotte des amours d'Énée.

Speluncam Dido dux et Trojanus eamdem
Deveniunt. Prima et Tellus et pronuba Juno
Dant signum : fulsere ignes et conscius aether
Connubii, summoque ulararunt vertice Nymphae[10].

Summo vertice ! En vérité, c'est bien là...

Gabriel Ancey.

1. Silius Italicus, *de Bello Punico*, VI, 140-3.
2. *Enéide*. I, 310 sqq.
3. *Id.*, 119-120.
4. *Id.*, 441-5.
5. *Id.*, 427. Je ne parle pas du *théâtre* (v. 427-9). Le poète modernise vraiment trop.
6. Nommé IV, 196. La vente de Byrsa, *ibid.*, 211-3, et I, 367-8.
7. IV, 129 seqq.
8. *Id.*, 156-9.
9. Le Saturne *Balcarnensis* (restes d'autel sur le pic majeur).
10. *Enéide*, IV, 165-8.

Au Palatin.

M. Boni, en déblayant les restes de la *Domus Flavia* au Palatin, a retrouvé le pavé de la salle à manger de Domitien. Il est en granit oriental, avec une bordure de marbre de Numidie et d'autres précieux matériaux venant d'Afrique. Le pavé, très bien conservé, est le plus grand et le plus beau qui ait encore été découvert dans un palais impérial[1]. S. R.

Le mot Signum.

Dans la *Revue Bleue* (16 décembre 1911), M. Michel Bréal a publié une note du plus grand intérêt sur ce mot. Étymologiquement, comme l'a reconnu M. L. Havet, c'est une sorte de participe passé comme *regnum*, *donum*, signifiant « marqué », « entaillé » (de *sec*, « couper »); on songe aux « marques de chasse ou de propriété » sur les objets préhistoriques. *Signum*, emprunté par les langues germaniques, a donné : 1° *Segnen* « bénir » c'est-à-dire faire le *signum crucis*; 2° *Zeichen* « signe ». Aux langues romanes, *signum* a donné *seing*, *signer* etc.; le diminutif *sigillum* a donné *sceau*. Le mot *tocsin* est composé d'un impératif comme *prête-nom*; il équivaut à *toque-sein* « frappe le signal ». Les *enseignes* françaises, comme les *Zeichen* germaniques, sont des *signa*. « Ce mot, à lui seul, est comme un index de la culture latine ». M. Bréal n'emploie pas le terme pédant de *paléontologie linguistique*; mais il en fait, et de la meilleure. Étymologiste, il est toujours en même temps archéologue, car il s'occupe des choses au moins autant que des sons. S. R.

Les Argées.

Mlle N. Brullow-Schalkolsky, doctoresse de l'Université de Pétersbourg, a publié un mémoire sur cette question dans les *Wiener Studien* (septembre 1911). Les poupées immergées dans le Tibre étaient-elles substituées à des victimes humaines, conformément au témoignage de Plutarque (*Q. Rom.* 32) d'après lequel Hercule aurait enseigné aux barbares de l'Italie à jeter des mannequins (εἴδωλα ῥίπτειν) au lieu de sacrifier des Grecs ('Αργείους)? Pour Warde Fowler, ces *Argei* ne sont pas des Grecs, mais des poupées blanches représentant des vieillards chenus (d'où l'expression *sexagenarios de ponte*, que cite Cicéron); c'est une hypothèse ingénieuse, mais qui reste une hypothèse. Mlle Schalkolsky admet, avec Fowler et contre Wissowa, que le rituel est vieux-romain, non grec; elle pense que les mannequins sont les démons de la végétation printanière que l'on noie à la fin du printemps, ajoutant ainsi un rite pour obtenir la pluie à un moyen de purification (καθαρμός). Nous sommes encore dans le domaine de la magie, non de la religion. « Par cela même on ne peut parler de sacrifices humains, car cette forme du sacrifice-don est postérieure ; le sacrifice primitif est la destruction et l'absorption du dieu lui-même, l'emploi fait de sa force et de son corps. » On voit que l'autrice s'est beaucoup inspirée de Frazer et du signataire de ce compte rendu, qu'elle a, du reste, cités où il le fallait. Mais la question est trop obscure et nos textes trop peu explicites pour que le problème des Argées puisse être définitivement résolu. S. R.

1. *The Nation*, 9 nov. 1911.

La Table de Peutinger.

La *Revue des Etudes anciennes* a eu l'heureuse idée, dans son premier fascicule de 1912, de reproduire, en huit planches de phototypie, les segments de la *Table* qui sont relatifs à la Gaule. Les frais de cette publication ont été couverts par le *fonds Peyrat*, institué par la fille de Peyrat (marquise Arconati-Visconti) au Collège de France. Voilà de l'argent bien employé; un tirage à part de ces planches, avec un court commentaire indiquant les identifications certaines ou probables, devrait être mis à la disposition des écoles primaires.

S. R.

Études byzantines.

Je signale dans les *Nouvelles Archives des Missions* (1911, fasc. 3) deux mémoires d'un grand intérêt: 1° Jean Ebersolt, *Rapport sommaire sur une mission à Constantinople en 1910*; 2° Louis Brèhier, *Etudes sur l'histoire de la sculpture byzantine*. Ce dernier travail est d'une haute valeur et doit être lu par tous les historiens de l'art, non pas seulement par les byzantinistes de profession. Il est d'ailleurs admirablement illustré. « Pour nous, conclut l'auteur, la tradition hellénistique, c'est-à-dire l'art grec transformé au contact de l'Orient, constitue la base même du développement de l'art byzantin... C'est à ses antécédents hellénistiques que l'art byzantin doit son indépendance; sans eux, il ne serait qu'une école de l'art arabe. »

S. R.

Tapis arméniens en Dalécarlie.

On a récemment découvert à Mora (Dalécarlie) des tapis, datant environ de l'an 1000, qui offrent une ressemblance frappante avec ceux que le Dr A. Stein a rapportés de l'Asie centrale. Suivant M. T. R. Martin, ce sont des produits de l'industrie arménienne, qui ont été introduits par Trébizonde à Byzance et de là, par les *varanges* retournant dans leur pays d'origine, en Suède.

S. R.

Un répertoire iconographique.

La *Bibliothèque d'art et d'archéologie* (16 et 18, rue Spontini), qui a déjà rendu aux études d'Histoire de l'art de si grands services, met, depuis le 1er juin, à la disposition des travailleurs, un nouvel instrument bibliographique. Il s'agit du *Répertoire des travaux concernant l'Iconographie chrétienne de l'Occident*, dressé sur fiches par Mlle Louise Pillion (on pouvait déjà consulter, rue Spontini, pour l'iconographie byzantine, la Bibliographie spéciale de M. Tafraly).

Les lecteurs trouveront, dans ce nouveau *Répertoire*, classé méthodiquement par ordre de sujets, un essai de groupement des ouvrages ou articles de *Revues* écrits en français, anglais, allemand et italien sur des questions d'iconographie.

Voici les principales divisions du plan adopté : traités et généralités; personnes divines; Vierge Marie; anges; Ancien Testament; évangiles; saints, sacrements; personnifications (arts libéraux, vertus et vices, calendrier); ico-

nographie civile (allégories, romans); animaux et plantes; illustrations de livres saints ou liturgiques; iconographie des objets ou du mobilier du culte; études iconographiques sur des familles d'œuvres (sarcophages, ivoires, tapisseries, etc.); études iconographiques groupées par ordre (topo-alphabétique); recueils, répertoires.

Un avis, placé en tête de la bibliographie, en indique l'esprit et en précise les limites. Trois index alphabétiques (de *matières*, de *noms de lieux*, *d'auteurs*) en facilitent le maniement.

Ce *Répertoire*, qui pourra être publié par la suite dans la collection créée *Pour faciliter les Études d'art en France*, sera tenu à jour et complété; l'auteur accueillera avec reconnaissance toutes communications de fiches nouvelles.

Louise Pillion.

Angon trouvé à Thory, près Avallon (Yonne).

Au commencement du printemps de 1910, des ouvriers terrassiers, occupés à creuser les fondations d'une maison, au milieu du village de Thory, sur le bord de la route, trouvèrent, à environ 0m,80 de profondeur, un angon très bien conservé qu'ils donnèrent aussitôt à M. Henri Moricard, du village voisin (Annay-la-Côte), qui s'empressa de me l'apporter et d'en prendre la photographie ci-jointe (fig. 1). Cette arme, longue de 0m,40, pèse 550 grammes et n'a qu'une barbelure s'amorçant sur la tige à cinq centimètres de la pointe. La longueur de celle-ci est de 0m,08; elle s'incurve légèrement, à son extrémité, vers la tige.

Fig. 1. — Angon de Thory.

La douille, largement ouverte, est percée de deux trous pour passer les clous qui la fixaient solidement à la hampe, dont il ne reste que des débris tombane de vétusté. C'est la première fois qu'une arme semblable a été trouvée dans l'Avallonnais; je crois qu'elle appartient au bas moyen âge. Quant au petit objet de bronze qui l'accompagne sur la photographie, il a été trouvé au hameau de Chassigny près Avallon. C'est la moitié d'une agrafe, dont l'autre partie était formée d'un crochet à tête arrondie en bouton, venant s'engager dans l'ouverture ronde ménagée à l'une des extrémités de cette boucle.

Fr. Poulaine.

Petites monographies des grands édifices.

La série des charmants volumes publiés sous ce titre par un éditeur très

intelligent, M. Laurens, s'est accrue de trois monographies : *Le château d'Anet* (Alph. Roux), *la Cathédrale de Lyon* (L. Bégule), *Le Mont Saint-Michel* (Ch. H. Bernard). Je rappelle que les précédents fascicules concernent les monuments des villes suivantes (je les énumère dans l'ordre alphabétique) : *Albi, Bourges, Brou, Chartres, Coucy, Le Mans, Moissac, Paris* (les Invalides), *Rambouillet, Reims, Saint-Pol-de-Léon, Vézelay, Vincennes*. Je crois déjà avoir dit, mais je répète avec plaisir, que cette série est mieux conçue, mieux adaptée aux facultés des touristes et exécutée avec plus de goût que les publications similaires faites à l'étranger. S. R.

L'Origine des Musées de province.

On parle souvent du décret de la Convention auquel les musées de province doivent leur origine : mais peu de gens en connaissent le texte exact. Nous croyons rendre service à tous ceux qu'intéresse la question en reproduisant cette charte de nos collections régionales.

Au cours de la séance du 10 octobre 1792, Guyton de Morveau signalait l'existence, dans la Côte-d'Or, de la collection Jallin-Chamblant (ou Jeannin-Chamblant), saisie et à la veille d'être vendue aux enchères comme bien d'émigré. En insistant sur la dépréciation que subirait cet ensemble, vu les circonstances, il proposa de le faire inventorier par l'administration de Dijon et de surseoir à la vente. Osselin demandait que la mesure fût généralisée. La question fut renvoyée au comité de l'Instruction publique, qu'on renforça de quatre conventionnels, sur la motion de Camus (14 octobre). Transformé le 18 en une grande commission de trente-trois membres, le comité tenait le lendemain sa troisième séance, sous la présidence d'Arbogast. C'est là que fut élaboré notre décret, dont voici la teneur :

« Art. *xx*[1]. — Seront néanmoins exceptés de la vente à l'encan les livres des bibliothèques et leurs boiseries, les cabinets d'histoire naturelle, les diamants et effets précieux, comme sculptures, gravures et tableaux de grands maîtres, les morceaux curieux, monumens et chefs-d'œuvres (*sic*), des sciences et des arts, desquels objets il sera dressé des inventaires et états particuliers au Comité d'Instruction publique, qui en fera rapport à la Convention nationale. »

Quelqu'un proposa l'amendement suivant :

« On exceptera... les livres et manuscrits soit isolés, soit réunis en bibliothèque, les boiseries et armoires de ces bibliothèques, les instrumens de physique et objets d'histoire naturelle, soit isolés, soit réunis en cabinet, les diamans..., pierres gravées... »

On objecta la nécessité de garantir à l'Etat l'intégrité des collections et de les inventorier par crainte de détournements. Nous ignorons malheureusement quels membres du comité prirent part à la discussion.

Les autres articles furent ainsi libellés :

« Art. 2. — La convention nationale décrète que les départemens seront

1. L'éditeur, qui n'a pu identifier ce chiffre, croit qu'il s'agit d'un article d'un projet de décret du Comité des Finances, relatif aux biens d'émigrés.

tenus de faire inventorier par des personnes capables les objets d'histoire naturelle et de physique appartenant aux émigrés, en présence des officiers municipaux du lieu où l'inventaire sera fait. Les préposés auxdits inventaires qui seront appelés à leur confection recevront, s'il y a lieu, une indemnité que les départemens seront chargés de fixer.

Art. 3. — Les directoires de district, sous l'autorité des directoires de département, après l'inventaire fait et clos, aviseront aux moyens de conserver sous le scellé les objets d'histoire naturelle, de physique et autres, et dans le cas où le déplacement serait nécessaire, d'indiquer un dépôt où lesdits objets pourraient être transportés et conservés avec soin. La Convention nationale charge son comité d'Instruction publique d'adresser aux corps administratifs une circulaire dans laquelle sera établi le mode qu'il convient d'employer pour parvenir auxdits inventaires et à la conservation des objets ci-dessus énoncés.

Art. 4. — Quant aux objets relatifs aux beaux-arts tels que monumens de peinture, de gravure, de sculpture et autres, il sera par les corps administratifs avisé et pourvu à leur conservation, conjointement avec la Commission des monumens, sciences et arts, et suivant le plan arrêté par cette Commission. »

Le texte ci-dessus, qui figure dans les registres de la Convention, a été reproduit par J. Guillaume dans ses *Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique de la Convention nationale*. Nous l'avons nous-même collationné aux Archives Nationales.

(*Chronique des Arts*. 13 janvier 1912.) Ch. Du Bus.

Au Musée de New-York.

Le département des antiquités égyptiennes au Metropolitan Museum a été créé en 1906 sous la direction de M. Albert M. Lythgoe; les nouvelles salles, entièrement réorganisées, ont été ouvertes en novembre 1911. Elles offrent un tableau presque complet de l'archéologie égyptienne depuis l'époque prédynastique jusqu'à la conquête arabe. Beaucoup de monuments importants sont dûs aux fouilles que M. Lythgoe a pratiquées en Egypte au nom du musée de New-York (pyramides de Lisht, oasis de Kharga, palais d'Amenhotep III). D'autres ont été cédés par le gouvernement égyptien, « principalement grâce aux bons offices de M. Maspero », ou par l'Egypt Exploration fund (depuis 1885); les dons de particuliers ont été très considérables et ils continuent.

S. R.

A Aix-la Chapelle.

Aix-la-Chapelle est une ville très prude. Il y avait, dans le jardin du Kurhaus, un buste de l'Hermès de Praxitèle. Un certain abbé Franciscus Xaverius Montz en fut choqué et déclara que c'était « ein schamloses Frauenzimmer »; il fallut que l'administration du Kurhaus fît les frais d'une étiquette affirmant que c'était bien un dieu, non une déesse. Il y avait aussi, sur la place du théâtre, une maison dont la porte était ornée de Caryatides; M. l'abbé Montz refusa de marier un couple habitant cette maison tant que les Caryatides resteraient en place. Tout récemment, le même vengeur de la

morale est parti en guerre contre une statue d'enfant de Hugo Lederer qui décore une fontaine sur la place du marché. Le *Pius-Verein* a fait écho et la ville s'est partagée en deux camps (décembre 1911). La *Gazette de Francfort*, qui donne ces informations, n'est pas contente ; les sculpteurs rhénans doivent partager sa mauvaise humeur.

S. R.

Antoine Lafrery.

Il n'est guère d'archéologue qui n'ait eu l'occasion de s'intéresser, au moins en passant, au franc-comtois Antoine Lafrery, éditeur et marchand d'estampes à Rome. On sait qu'une collection complète des gravures publiées par Lafrery reste un *desideratum* de presque toutes (ou peut-être de toutes) les bibliothèques. Je signale, au sujet de ce laborieux éditeur, une notice de M. le Dr F. Roland, publiée dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, t. VIII, 1910 (Besançon, 1911), p. 320-378.

S. R.

BIBLIOGRAPHIE

Mélanges littéraires publiés par la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand à l'occasion du centenaire de sa création (1810-1910). Paris, Alcan, 1910. In-8, 357 p., avec gravures. — On a beau ne pas aimer les *Mélanges* en général ; ceux-ci méritent toute estime et donnent une haute idée du milieu intellectuel où ils sont nés. Aux gens qui parlent sans cesse de décadence, on peut recommander de jeter un coup d'œil sur l'activité de certaines Universités de province ; quel progrès depuis le temps de Duruy ! — Je donne les titres des mémoires qui intéressent les lecteurs de notre *Revue* : A. Coville, *Crocus roi des Alamans* (très important pour l'étude des premières invasions barbares en Gaule) ; L. Bréhier, *Les mosaïques mérovingiennes de Thiers* (avec bonnes photographies) ; A. Audollent, *Clermont gallo-romain* (avec planches et cartes, excellent) ; L. Bodin, *Autour du décret mégarien* (origines de la guerre du Péloponnèse) ; J. Sion, *Les origines du port de Boulogne* ; L. Dorison, *Le miroitement orphique ;* S. Rouchon, *Les architectes de la cathédrale de Clermont* ; J. Vendryes, *Sur quelques difficultés de l'étymologie des noms propres* (p. 336 : « Il est si aisé de choisir dans le trousseau des racines indo-européennes deux ou trois clefs qui ouvrent toutes les portes ! Les linguistes, devenus plus scrupuleux, se gardent aujourd'hui de le faire ; il convient aux historiens de les imiter »).

S. R.

Annales de l'Est. **Bibliographie lorraine** (1909-1910). Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1910. In-8, 169 p. Prix : 4 francs. — Les *Annales de l'Est* en sont à leur vingt-quatrième année ; de *Revue* trimestrielle qu'elles étaient, elles sont devenues une *Bibliothèque*. L'année 1910 a vu paraître trois fascicules, 1° Perdrizet, *Cultes et Mythes du Pangée* ; 2° A. Collignon, *Le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine* ; 3° *Bibliographie lorraine*, le volume que nous annonçons. Plût au ciel que chaque province de France en eût autant ! Car cette bibliographie n'est pas une liste de titres, mais une série de comptes-rendus critiques, très sobres et très sûrs, de toutes les publications concernant la région. Il y a neuf chapitres, comprenant tous une *chronique* ; trois d'entre eux comprennent une *chronique* doublée de *comptes-rendus*. Les chapitres qui intéressent le plus nos lecteurs sont le chap. III (*Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, par A. Grenier) et le chap. VIII (*Archéologie et histoire de l'art*, par P. Perdrizet). Ces noms sont garants de l'exactitude du travail. L'Université de Nancy, qui est l'inspiratrice des *Annales* et leur a prêté le concours de ses professeurs, rend ainsi un service signalé aux études historiques et littéraires, à la science de nos antiquités nationales *lato sensu*.

S. R.

Miscellanea Salinas. E. Loescher, Rome, s. d. Gr. in-8, xv-428 p., avec 4 pl. et 62 vignettes. Prix : 25 lires. — Ce volume de *Mélanges* portait une date, 1897 ; mais, sur le titre et le faux titre, on a soigneusement couvert cette date avec des étiquettes de librairie très bien collées ; il m'a fallu lire la date par transparence. On dit que les marchands de coursiers ont des recettes pour dissimuler l'âge de leurs bêtes ; les femmes en ont pour se rajeunir ; pourquoi les libraires seraient-ils moins ingénieux ? Donc, on donne à croire que les *Miscellanea Salinas* sont un livre nouveau ; ce n'est pas exact, mais c'est un livre intéressant et qui, bien que « maquillé », mérite qu'on l'achète. Je signale quelques articles très importants, sans vouloir dire que les autres ne les valent pas : Diels, *Arcana Cerealia* (petit chef-d'œuvre, résumé jadis ici même) ; G. Lumbroso, *Lettere scritte in Egitto*, 1816-1818 ; P. Orsi, *Due teste di rilievi attici rinvenuti in Sicilia* ; A. L. Delattre, *Nécropole des prêtres de Carthage* ; S. Patroni, *Rittratto di Lisimaco* (à Pavie) ; G. de Petra, *Partenope Sicula* ; W. Dörpfeld, *Trinakria-Thrinakria* ; Svoronos, *Monnaies des Ethètes, peuple inconnu de Thessalie* (en grec) ; S. Riccobono, *Tracce di diritto romano classico nelle collezioni giuridiche bizantine* ; Th. Schreiber, *Alexandrinische Klagefrauen* ; G. Beloch, *Herbita* ; C. Matranga, *Xylographie sicilienne*. J'ai dit vingt fois le mal que je pense des volumes de *Mélanges* ; mais je dois ajouter, en justice, que celui-ci se recommande encore par la beauté des illustrations et l'addition d'un très bon index.

S. R.

Pauly-Wissowa. *Real-Encyclopädie.* Dreizehnter Halbband : *Fornax-Glykon.* Stuttgart, Metzler. 1910. Gr. in-8, 1472 col. — Je n'ai pas besoin de répéter, une fois de plus, combien cette réédition de l'*Encyclopédie* de Pauly, dirigée maintenant par MM. Wissowa et Kroll, fait honneur à la science allemande — comme les *Dictionnaires* de MM. Saglio et Cabrol font honneur à la science française. Parmi les grands articles que contient ce demi-volume, je signalerai *Fortuna* (Otto), *Frumentum* (Rostowzew), *Gens* (Kübler), *Gallia* (Weise), *Geld* (Regling), *Gemmen* (Rossbach), *Geometria* (Hültsch), *Geschütze* (R. Schneider), *Glossographie* (Goetz). Beaucoup de nos lecteurs iront tout droit à l'article *Gallia*, complété par l'article *Galli* (Niese) ; ce sont de bons résumés, très propres à orienter les débutants. J'aurais pourtant quelques réserves à faire ; ainsi, là où il est question des Druides (col. 636), ce n'est pas à Bertrand, mais à d'Arbois de Jubainville qu'il aurait fallu renvoyer le lecteur. Nous connaissons aujourd'hui avec plus de précision que ne le laisserait croire M. Niese (col. 639) la pénétration hellénique dans le midi et l'est de la Gaule. — Je ne voudrais pas terminer cette annonce, nécessairement très insuffisante, sans insister sur le haut intérêt de l'article *Geld* de M. Regling (col. 970-984).

S. R.

Carl Aldenhoven. *Gesammelte Aufsaetze*, herausgegben von **A. Lindner.** Leipzig, Klinkhardt et Biermann, s. d. (1911). In-8, xxix-494 p., avec 2 héliogravures. — J'ai dit ici même ce qu'avait été Aldenhoven (*Revue*, 1907,

II, p. 444). Grâce à la générosité d'une de ses amies, Mme Mond, nous avons maintenant le recueil de ses opuscules, qu'il fallait chercher dans tous les coins de la littérature périodique. Comme Aldenhoven savait beaucoup et écrivait avec esprit, ce volume sera le bienvenu, et comme il est pourvu d'un bon index, on trouvera très commode d'y recourir. Les sujets traités sont classés sous trois rubriques : 1° Art ancien et moderne. 2° Questions religieuses et actuelles. 3° Histoire littéraire. — Je signale, outre la biographie de l'auteur par l'éditeur (avec deux excellents portraits), les articles suivants : *Fr. Matz* (p. 35); *les contradictions de la critique d'art* (p. 59); *le Baron Davillier* (p. 74); *le style baroque dans l'archéologie* (p. 84); *Houdon à Gotha* (p. 139); *les plâtres peints* (p. 279); *Ruskin* (p. 352); *le comte Schack* (p. 440); *Aithra* (p. 476). D'autres iront tout droit aux articles courts, mais pleins d'impressions personnelles, consacrés à ces villes d'Italie qu'Aldenhoven connaissait si bien, Palerme, Agrigente, Pérouse, Assise, Spoleto, Ravenne; chacun y trouvera son « gibier ».

S. R.

F. Benoit, *L'architecture* (*Antiquité*). 1 vol. in-8, v-575 pages, 148 gravures, 13 cartes, 997 dessins schématiques de l'auteur, dans la Collection des *Manuels d'histoire de l'Art*, publiés sous la direction de M. Henry Marcel, chez H. Laurens, éditeur. — Ce livre traite de l'architecture antique, depuis l'époque préhistorique jusqu'à la fin de la période romaine. Sous une forme nécessairement abrégée, puisqu'il s'agit d'un manuel, M. F. B. a condensé là une matière très étendue. Son désir a été de ne sacrifier aucun pays, et de tenir compte, partout, des dernières recherches. Il a voulu d'autre part satisfaire les spécialistes, tout en se mettant à la portée du grand public. Aux professionnels sont destinés plus particulièrement certains « enseignements d'esthétique expérimentale » qui visent surtout à montrer le « conditionnement » des œuvres de l'architecture. Les profanes doivent profiter de l'abondance des vignettes explicatives et de la netteté du texte, d'où les termes techniques ont été exclus le plus possible, où les grâces du style, les ingéniosités de l'interprétation sont sacrifiées au désir d'établir un exposé clair, rationnel, dogmatique.

Cette sage conception de l'entreprise, comme aussi la conduite consciencieuse des recherches, doivent mériter à l'auteur de vifs remerciements. Il n'est pas douteux que son travail puisse être utile en France. A côté des études érudites de M. A. Choisy, qui sont surtout précieuses aux savants, nous n'avions à peu près rien, jusqu'à maintenant — on excepte ici des manuels déjà vieillis — qui correspondît aux livres publiés, les années précédentes, en Allemagne par J. Durm[1], en Angleterre par Anderson et Spiers[2], et tout récemment encore, en Amérique, par A. Marquand[3]. L'étude de M. F. B. tient

1. *Handbuch d. Architektur*, I, *Die Baukunst der Griechen*, Leipzig, 3e éd., 1910; II, *Die Bau-stile* (*Baukunst d. Etrusker, d. Römer*), 2e éd., 1905.

2. Anderson (W.-J. et R.) et Spiers, *The architecture of Greece and Rome*, London, 1901.

3. A. Marquand, *Greek Architecture*, New-York, 1909.

très honorablement cette place. On sera heureux d'y rencontrer à la fin un *index* comme on eût souhaité en trouver à la suite des excellents travaux de J. Durm. L'illustration est abondante et soignée. Peut-être est-il permis de penser, que, par souci d'art, et sans doute aussi pour ne pas décourager maints lecteurs, elle a un peu trop sacrifié les *états actuels* aux vues d'ensemble, plus plaisantes, aux reconstitutions, qui, si elles fixent l'attention, peuvent parfois émouvoir les scrupules des spécialistes.

Déterminée par son programme, l'œuvre de M. F. B. devait être plus difficile que celle de ses prédécesseurs. Il n'est pas aisé d'être également informé sur toutes les architectures antiques. Malgré la solidité de la documentation, de tels ouvrages ont toujours risqué de paraître un résumé ou trop bref, ou même inexact, des travaux antérieurs. M. F. B. a prévu le danger, et il a réussi presque toujours à y échapper. C'est ce qu'il serait trop long de montrer ici en général, mais ce que nous pouvons très aisément indiquer, en résumant, par exemple, les notes que nous avons prises sur l'ouvrage, à propos de l'architecture hellénique.

P. 176 et suiv. Sauf en quelques détails, le plan du palais de Phaestos n'est guère étudié; la publication de L. Pernier, *Rivista d'Italia*, 1903, nov., p. 763 et suiv., aurait permis des observations qui ne sont pas faites.

P. 184. Pour l'architecture des maisons, M. F. B. n'a pas tiré parti des découvertes de Phylakopi (non *Philakopi*, p. 179), de Gournia. La publication de Miss A. Boyd, *Report of the American Explorat. Society's Excavations at Gournia, Crete*, 1901-3, vol. I (1904) paraît lui avoir échappé. Bien que le livre de Noack, *Ovalhaus und Palast in Kreta*, 1908, soit mentionné, rien n'est dit du type de la maison ronde (cf. les ruines de Chamaizi-Siteia, publiées par Xanthoudidès, Ἐφ. ἀρχ. 1906; Noack, *l. l.*, p. 54-57). Plus loin, p. 195, il n'est rien dit des maisons archaïques à *abside* retrouvées par Dörpfeld, dans l'Altis d'Olympie; c'est ce plan de construction dérivé de la hutte ovale, qui a engendré les constructions à *abside* de Thermos, de Délos, du Ptoïon, du Cabirion de Thèbes, de Samothrace, etc.; de même manière, le tombeau à coupole égéen, et l'*heróon* rond, ou *tholos*, paraissent dérivés de la hutte ronde (cf. Bulle, *Orchomenos*). Les travaux de Bulle ne sont pas cités.

P. 185. L'étude de la tombe crétoise est insuffisante; cf. principalement, A. Evans, *Archaeologia*, sec. series, IX, *The prehistoric tombs of Knossos* (cité).

P. 190, fig. 124. M. F. B. a adopté et reproduit les restitutions tentées à Cnossos par A. Evans, et, par conséquent, le type des colonnes en forme de troncs de cône renversés. Or, M. Durm a prouvé que la colonne crétoise, partout où elle a un rôle architectural, était presque toujours au contraire, renflée vers la base; cf. *Wiener Jahresh.*, X (1907), p. 41 et suiv.; *Rev. Et. gr.*, 1908, p. 341; *Am. Journ. of arch.*, 1908, p. 219.

P. 197. Sur la tombe à coupole de Panticapée, cf. Durm, article cité ci-dessus. La liste des tombes à coupole est loin d'être complète.

P. 204. A propos de la dérivation du temple grec, issu du *megaron* mycénien, cf. les observations de M. Hulot-Fougères, dans Fougères, *Sélinonte*, 1910, p. 273 et suiv. (Le temple primitif non dorique.) Le livre de MM. Hulot-Fougères n'est pas mentionné.

P. 241. Pour les « travaux maritimes » on est surpris de voir citer seulement Samos; la littérature spéciale, qui ne manquait point, n'est pas indiquée; cf. Ardaillon, *Quomodo Graeci portus collocaverint atque aedificaverint*; C. Merkel, *Die Ingenieur-Technik im Altertum*, Berlin, 1899, p. 333-359; Georgiadès, *Les ports de la Grèce antique*. Une prochaine étude de MM. Cayeux et J. Pâris, dans l'*Explor. arch. de Délos*, fera connaître les ports de l'île sacrée.

P. 243. C'est certainement par *lapsus* qu'il est dit : « Athènes honora... Athena sous les vocables de Polias, de Promachos, de *Lemnia*, de Niké, d'Ergané, d'Hygieia ». On sait que Lemnia (allusion aux colons de Lemnos, qui dédièrent la statue, œuvre de Phidias) n'est ni une épithète cultuelle, ni un nom de divinité.

P. 245. Lire « Tavole *paladine* ».

P. 247. La *Héra Lakinia* de la l. 5 n'est-elle donc pas la même que la Héra Lacinia de l'avant-dernière ligne?

P. 248. L'hypothèse de Furtwaengler, sur le nom de la divinité du temple d'Egine (Aphaia) n'emporte pas toute certitude.

P. 249. « Un temple d'Héphaistos, improprement dit Theseion » (fig. 305 (en réalité 205), 213). La figure 205 montre un temple (restauration) qui est appelé le « *Theseion (Asklepieion), à Athènes* ». L'inadvertance est manifeste. Fig. 213, lire : Façade *du* Theseion. Le temple d'Héphaistos (?) est partout appelé Theseion dans l'ouvrage.

Ibid. Il n'est peut-être pas très exact de dire que le *Telesterion* d'Eleusis avait été « commencé » par Kimon, puisqu'on y voit encore distinctement : 1) le plan d'un *telesterion* « mycénien » de dimensions étroites; 2) une colonnade datée de l'époque de Pisistrate.

P. 252. L'édifice dit *Hall des Taureaux* à Délos n'est pas sûrement celui où s'abritait le fameux autel « des cornes ».

P. 254. Au lieu de *Maussoleion*, lire Mausoleion.

P. 259. M. F. B. est resté fidèle à la théorie qui opposait, en architecture comme en sculpture, « la force et la dignité » du tempérament dorien à la « grâce et richesse » du tempérament ionien. Cf. là-dessus, Pottier, *Le problème de l'art dorien*.

P. 261 et suiv. On peut juger court ce qui est dit de l'ordonnance des villes (rien sur Sélinonte, Priène, Délos), des fontaines (rien sur la fontaine d'Ephèse, sur les 2 Pirènes et sur Glaukè de Corinthe), des fortifications (rien sur Eleutherae, Phylé, le Pirée, Messène, Magnésie du Méandre, Thasos, Sélinonte [fortification d'Hermocrate], dans Hulot-Fougères, *l. l.*, p. 166 et suiv.). Les travaux spéciaux sur chacun de ces sujets semblent avoir échappé à l'auteur.

P. 262. Le chapitre sur l'habitation grecque est périmé. On possède aujourd'hui des types de maisons grecques bien antérieurs à l'époque hellénistique. Il n'est pas très exact de dire que la maison grecque ait préparé une « demi-réclusion » à la femme. Les vieilles distinctions de l'*andronitis* et du *gynaikonitis*, issues du texte de Vitruve, sont condamnées depuis les fouilles de Priène, Théra, Délos. Le système de toitures en terrasses est plutôt rare. Les maisons grecques n'ont pas de jardinet. Le plan donné par la fig. 169, et dont la prove-

nance n'est pas spécifiée (Délos, maison du Trident), n'est pas reproduit avec une absolue exactitude Il suffit à montrer pourtant combien les distinctions posées par Vitruve concordent peu avec l'état des constructions connues.

P. 265 et suiv. Rien n'est dit des divers portiques de Délos, rien de la *Stoa hypostyle*; cf. G. Leroux, *Expl. arch. de Délos*, fasc. II; un important supplément, par R. Vallois, doit paraître tout prochainement. Le gymnase d'Epidaure eût été bien plus caractéristique que la palestre d'Olympie. La distinction des deux sortes d'édifices n'est pas faite.

P. 267. « L'adoption, pour le contour de certains théâtres, celui d'Epidaure, par exemple, d'un tracé composite en fer à cheval... » La fig. 173 fait ressortir l'erreur. Le tracé est en effet parfaitement concentrique de même qu'à Oropos, et pour la plupart des cas. M. F. B. a sans doute fait confusion avec le théâtre de Priène (*Ath. Mit.*, XXIII (1898), p. 156), où le tracé en fer à cheval est fort sensible; cf. de même au théâtre d'Assos. Il n'est rien dit des théâtres à hémicycles irréguliers, comme ceux de Thorikos, du Pirée, etc.

P. 268. L'importante théorie de Dörpfeld sur la *skénè* méritait mieux que trois lignes de mention dans une note.

P. 271. Est-il bien exact de poser une équivalence entre *naos, sekos, adyton, cella*, tous ces mots étant résumés par la définition : « Salle au fond de laquelle se trouvait l'effigie divine? »

Ibid. Aux trois exemples de cryptes donnés, et dont un, au moins, est fort douteux (crypte de la Tholos d'Epidaure!), ajouter : les cryptes souterraines de Delphes (Pausan., X, 24, 4), d'Olympie (*ibid.*, VI. 20, 2), d'Ægion (II, 35), d'Hermioné (VII, 32), de Corinthe (II, 10, 4), de Pellène (VII, 27, 2).

P. 275. Les plans à colonnade médiane furent-ils si tôt abandonnées? On les conserva au moins pour les Portiques (exemples à Délos, à l'Agora de Magnésie du Méandre).

« Un dispositif exceptionnel... » etc. L'Héraion d'Olympie et le temple de Phigalie ne sont pas les seuls exemples qui puissent être allégués. Une disposition comparable, avec piliers, il est vrai, s'est rencontrée au temple de Tarse relevé par Koldewey, au temple d'Artémis à Lousoi (Arcadie), au temple ionien de Pergame, étudié par Bohn. C'est aussi, vraisemblablement, ce qui existait au temple de Zeus à Stratos (Acarnanie), d'après les relevés récents.

P. 276. La théorie de l'hypaethre est en défaveur. Selon Dörpfeld (*Ath. Mitt.*, XVI (1891), p. 334 et suiv., la qualité d'hypaethre devrait être réservée à quelques temples, tous de grande dimension, et que Vitruve mentionne (III, 2, 8).

P. 278. C'est une erreur de dire que la Grèce ne connut point la *tholos* avant le IVe siècle. [Cf. plus haut, à propos de la p. 184.] Pour la *tholos* de Sicyone, à Delphes (VIe s.), cf., outre les récentes études de Pomtow, (*Zeitschrift für Architekt.*), F. Courby, *Bull. corr. hellén.*, XXXV (1911), p. 132-148.

P. 279. Il y a de nombreuses exceptions, — si nombreuses qu'elles ne confirment point la règle, — au principe d'après lequel les autels monumentaux des temples auraient été disposés « dans l'axe du naos ».

P. 283. La restitution de Bernier, pour le mausolée d'Halicarnasse, repro-

duite aussi dans l'ouvrage de Marquand (p. 374), n'est plus guère acceptée ; on place le roi Mausole et sa femme à l'intérieur du temple-tombeau.

P. 286. On eût attendu plus d'observations sur le temple de Thermos, dont la bibliographie n'est même pas citée (cf. Πρακτικά, 1899, p. 57; Ἐφημ. ἀρχ., 1900, p. 161 ; *Antike Denkm.*, 1902, reproductions).

P. 341. Le « Portique tétragone » est une plaisante erreur ancienne, dont M. P. Roussel a débarrassé la topographie délienne (cf. *Bull. corr. hell.*, XXXIV, (1910), p. 110-5).

P. 354. Rien n'est dit, à propos de la colonne ionique, sur la *columna caelata*, dont il y a des exemples anciens, à l'Artémision d'Ephèse (cf. aussi p. 384, à propos du « motif humain »). Le livre de G. Hogarth, *The archaïc Artemisia*, London, 1908, paraît avoir échappé à M. Fr. B.

Nous bornons là ces observations, fruits d'une première lecture et qui sont restreintes à une partie de l'ouvrage. De plus compétents diront leur avis sur les autres chapitres. Qu'on ne se méprenne pas sur nos conclusions : le livre est d'importance. Il est digne de la collection où il prend place. — Si l'on y trouve, à bien lire, quelques scories, l'on y peut ausssi profiter utilement.

Charles Picard.

Albert Mersier. *Histoire élémentaire de l'architecture militaire.* Tome I. Paris, Leroux, 1911. In-8, 213 p., avec 61 gravures. — « Désireux de faire seulement une œuvre modeste de vulgarisation, nous nous bornerons à résumer ici l'état général des connaissances actuellement acquises par l'archéologie à ce sujet... Nous nous arrêterons dans le présent volume à la fin de l'antiquité classique. Nous comptons, dans un second volume, poursuivre cette étude jusqu'au xvie siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où le triomphe de l'artillerie a pu transformer complètement la civilisation... Il nous a paru indispensable de mettre en tête de ces études un coup d'œil sur l'art des sièges avant l'artillerie à feu ».

Ce précis sans prétention pourra, en effet, rendre service ; mais il ne dispensera jamais de recourir à des ouvrages fondés sur des recherches approfondies. L'auteur ne connaît et n'utilise que des ouvrages écrits dans notre langue et des traductions françaises d'auteurs anciens. Quant aux références, il aurait mieux valu n'en point donner que de ne citer aucune autorité sur la question si importante des *limites* de l'Empire romain (p. 190-192). *Mycène et Schliemann* (p. 130) sont des graphies incorrectes. S. R.

L. Franchet. *Céramique primitive. Introduction à l'étude de la technologie.* Paris, Geuthner, 1911. In-8, 160 p., avec 26 figures. — Ces leçons, professées à l'École d'Anthropologie, sont beaucoup plus développées que les chapitres correspondants dans les ouvrages connus de Brongniart, Blümner et Walters. L'auteur est chimiste et technicien, mais n'ignore pas l'archéologie. Les archéologues ont beaucoup à apprendre de lui, non moins que les ethnographes (voir surtout les pages relatives à l'histoire des tours de potiers, aux différentes glaçures, etc.). M. Franchet a traité antérieurement, dans un mémoire resté presque inconnu aux archéologues, des dépôts métalliques obtenus sur les émaux et sur les verres (*Annales de Chimie et de Physique*, 8e série, t. IX);

c'est là qu'il faudra chercher des détails complémentaires sur les lustres et reflets métalliques. Je signale encore, puisque l'occasion s'en présente, son article intitulé : *Les prétendues découvertes de Bernard Palissy* (in *Revue scientifique*, 1910, II, p. 65) : « Palissy n'est pas l'inventeur de l'émail, ainsi qu'il le prétend, et j'ai démontré que l'histoire de ses prétendues découvertes n'est qu'une fable, constituant en réalité sa seule invention » (p. 116).

S. R.

A. de Paniagua. *Géographie mythique*. Préface par O. Reclus. Paris, Ficker, 1911. In-8, XII-144 p., avec une carte. — L'auteur a voulu montrer que l'Inde est bien la vénérable *mater gentium* et que les Aryens doivent leur civilisation aux Dravidiens du triangle central de l'Inde. Ses déductions s'appuient sur des étymologies dont il ne se dissimule pas la hardiesse (p. x), tout en déclarant qu'il ne les trouve pas « plus forcées et plus inattendues que beaucoup d'autres et, en particulier, que celles de Diez ». Il me suffira d'en citer le spécimen suivant : « Dans Bacchus, Ιακχος, la première syllabe *ba*, ια, est le sanscrit *gó, gau*, d'après la même déformation que celle qui a produit *bos, bœuf*, venant de la même source. La seconde syllabe est le sanscrit *kakud*, « ce qui se dresse debout. » A ce compte, le Bacchus des Italiotes, le Ιακχος des Grecs est, de par son nom, le « terme taureau », soit une νυσσα ταυρομορφος, ou, plus simplement, un menhir » (p. 43). Écrire cela — et cent autres choses aussi *inattendues* — c'est se mettre bien au-dessus de la critique ; je craindrais de suivre Icare à ces hauteurs.

S. R.

A. Moret. *Rois et dieux d'Égypte*. Paris, Colin, 1911. In-8, II-318 p., avec 20 gravures dans le texte, 16 planches et une carte. — On connaît le savoir de l'auteur et son talent d'écrivain ; ce charmant livre témoigne à nouveau de l'un et de l'autre. Il fait suite à un précédent recueil d'articles intitulé *Au temps des Pharaons*, et se compose tant d'articles de Revues que de conférences faites au Musée Guimet. Je connais peu de lectures aussi attrayantes que celle des mémoires intitulés *La reine Hatshopsitou*[1], *La Passion d'Osiris*, *Les mystères d'Isis* ; mais il y a plaisir à lire aussi les autres, *La révolution religieuse d'Aménophis IV*, *L'immortalité de l'âme chez les Égyptiens*, *Voyages légendaires des Égyptiens en Asie*, *Homère et l'Égypte*, *Le déchiffrement des hiéroglyphes*. J'aurais pourtant fort à dire sur *Homère et l'Égypte*, où l'originalité du génie grec me semble un peu méconnue ; mais les analogies signalées entre des œuvres d'art (bouclier d'Achille et peintures égyptiennes) sont tout à fait dignes d'attention.

S. R.

R. Weill. *Les décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien*. Paris, Geuthner, 1912. In-4°, 111 p., avec 12 planches. Prix : 30 francs. — On sait que MM. Ad.

1. P. 11 : « Le Pharaon de Deir-el-Bahari est une femme. Dans la longue série de souverains qui, durant 4.000 ans, régnèrent sur les deux Égyptes, d'autres femmes apparaîtront qui ont gouverné personnellement ; mais la première en date est Hatshopsitou ».

Reinach et R. Weill, fouillant à Coptos, ont mis la main sur une série de stèles de l'Ancien Empire, au-dessous des constructions et des reconstructions d'époque ptolémaïque et romaine. M. Weill a fait de ces documents une étude très détaillée, éclairée par des comparaisons avec des textes similaires d'autres provenances. Les non-égyptologues, dont je suis, s'assureront, en lisant ce savant mémoire, du degré de précision surprenant auquel sont parvenues la philologie et l'archéologie égyptiennes. Grâce aux inscriptions de Koptos, nous connaissons deux rois de la période qui suit immédiatement la VIe dynastie, l'Horus *Dembabtaoui* et l'Horus *Noutirbaou* (rois *Ouazkara* et *Nofirkaouhor*); nous apprenons surtout — car cela importe davantage à l'histoire — combien s'étaient multipliées, à l'époque de la VIe dynastie, les concessions d'immunités aux temples et à leurs tenanciers. Il en résulta que des revenus considérables étaient détournés des caisses de l'État au profit du sacerdoce et que la royauté se trouvait très affaiblie. « On est entraîné ici à un rapprochement avec la manière dont périrent la monarchie carolingienne et, peu de siècles avant elle, la monarchie mérovingienne, épuisées par la remise progressive de toutes ressources et de toute autorité aux mains de puissances particulières » (p. 95). M. Ed. Meyer a pensé que l'Ancien Empire égyptien, par l'abus de l'immunisation, avait abouti à une véritable féodalité. M. Weill s'est appliqué à montrer, d'après les documents nouveaux, que le pouvoir royal en Égypte n'a jamais complètement abdiqué et qu'on ne trouve rien de semblable à l'immunité administrative et judiciaire; il s'agit seulement de l'immunité des taxes.

S. R.

Kurt Fitzler. *Steinbrüche und Bergwerke in ptolemäischen und römischen Aegypten.* Leipzig, Quelle et Meyer, 1910. In-8, 159 p. — Nous savions, jusqu'à présent, très peu de chose sur l'exploitation des mines et des carrières en Égypte, du moins avant l'époque impériale, où les inscriptions deviennent assez abondantes. La découverte et le déchiffrement de nombreux papyrus, au cours des vingt dernières années, ont non seulement accru nos connaissances à ce sujet pour l'époque impériale, mais nous ont appris ce que nous ignorions totalement pour l'époque ptolémaïque. Il existe, en particulier, une correspondance d'un chef des travaux publics institué par Ptolémée II Philadelphe dans le Fayoum (*Petrie papyri*) qui est extrêmement instructive pour l'exploitation des mines et des carrières à cette époque. Tous ces renseignements nouveaux ont été recueillis et classés par M. Fitzler, dont le travail, vraiment méritoire, ne se borne pas à l'Égypte ptolémaïque, mais embrasse celle des Pharaons et des empereurs romains. Ce livre sur les mines est une mine lui-même, qui ne sera pas abandonnée de sitôt[1].

S. R.

1. *Conspectus* : Richesses du sol de l'Égypte; mines et carrières sous les Pharaons; dans d'autres pays; dans l'Égypte ptolémaïque (concession, exploitation, ouvriers, fonctionnaires, droits régaliens); affermage des travaux relatifs aux canaux et aux digues; mines et carrières dans l'Égypte impériale (administration, exploitation, etc.); transport des blocs provenant des carrières; index des noms, des choses, des mots grecs, des sources.

B. B. Charles, A. T. Olmstead, J. E. Wrench. *Hittite inscriptions.* Extrait anticipé de la *Cornell Expedition to Asia Minor*, I, part II. Ithaca, Andrews, 1911. In-4°, 49 p. avec planches. Prix : 7 fr. 50. — On donne à l'avance cet important chapitre de l'ouvrage, parce que plusieurs des inscriptions hittites découvertes par l'Expédition de Cornell sont encore inédites et risquent d'être publiées ailleurs, si l'on attend davantage. Pourquoi les membres de l'Expédition tardent-ils tant à en faire connaître les résultats? C'est parce qu'ils sont professeurs dans des Universités américaines, condamnés à un travail écrasant de *lectures* qu'on n'impose aux savants ni en Allemagne ni en France. La science américaine souffre de cet état de choses, qui n'est pas digne du plus riche pays du monde; faudra-t-il encore s'en plaindre longtemps?

Toutes les inscriptions hittites qu'on trouve dans ce fascicule ne sont pas inédites; mais toutes ont été copiées avec grand soin, estampées (parfois caractère par caractère); copies et estampages sont reproduits par la photographie. Quelques-uns de ces textes sont très considérables (p. ex. celui de Bulghar Maden, pl. XII). Des sculptures intéressantes, accompagnées d'inscriptions, ont été découvertes à Malatia (fig. 40-43 ; cf. Garstang, dans le t. I des *Liverpool Annals*). Une stèle hittite de Marash (Messerschmidt, *Corpus inscr. hettiticarum*, XXV, ici pl. XXVII) a été transférée au Musée de New-York; on voudrait qu'on en eût pu sauver davantage.

S. R.

P. Thomsen. *Die Palästina-Literatur.* Eine internationale Bibliographie in systematischer Ordnung. Tome II (1903-1909). Leipzig, Hinrichs, 1911. In-8, xx-315 p. — Travail colossal, pourvu d'un index, qui enregistre tous les écrits concernant (de près ou de loin) la Palestine, parus de 1905 à 1909. Il y en a 3.755, contre 2.915 pour la période décennale de 1895-1904, qu'énumérait le tome Ier de cet ouvrage, publié en 1908. Il est question de réunir dans un volume la bibliographie de 1879-1894, de manière à relier cette entreprise à l'admirable *Bibliotheca geographica Palaestinae* de Röhricht; cela dépendra un peu de l'accueil fait par le public savant au présent volume, dont quatre Sociétés palestiniennes ont subventionné la rédaction. Souhaitons que cet accueil soit conforme aux désirs de l'éditeur et de l'auteur. De pareils livres sont de ceux qui ne peuvent manquer à une bibliothèque savante, alors que la majorité des travaux qu'ils signalent doivent nécessairement y faire défaut.

S. R.

E. de Marsay. *De l'authenticité du livre d'Esther.* Paris, Geuthner, 1911. In-8, 41 p. — L'auteur croit comme Oppert, mais pour d'autres raisons, à l'historicité du livre d'Esther : « Il n'y a pas un détail qui ne puisse s'expliquer par une origine iranienne. » D'autre part, ce livre se rattache à celui d'Esdras et de Néhémie ; le Mardochée dont il est question dans Esdras-Néhémie « est un juif de marque que Néhémie rencontra à Jérusalem, peut-être qu'il amena de Suse. » La conspiration de Bigtan et de Térès découverte par Mardochée est la même que celle d'Aspamithrès et d'Artaban placée par Ctésias

au début du règne d'Artaxerxès I. *Tèrès* et *Bigtan* ne sont que les désignations de leurs emplois, *chambellan* et *chef des gardes*. La fête de *Pourim* n'a pas donné lieu au mythe d'Esther ; au contraire, elle commémore l'histoire de cette princesse, comme la *Magophonie*, célébrée encore au temps d'Hérodote, commémorait un événement historique du règne de Darius Ier. L'équivalent grec Φουρμαια est presque identique au persan *formaich*, lequel est synonyme de firman ; « la fête est donc dénommée d'après le firman obtenu par Esther d'Assuérus » (p. 18). Je reste sceptique. En somme, brochure très hardie, mais d'un homme qui sait ce dont il parle ; à ne pas confondre avec l'apologétique d'ancien style.

S. R.

W. **Frankenberg**. *Das Verständniss der Oden Salomos*. Giessen, Töpelmann, 1911. In-8, 803 p. — Il est certain que cet apocryphe désormais célèbre, conservé en syriaque et partiellement en copte, fut traduit du grec en d'autres langues (cf. mon article dans la *Revue de l'histoire des religions*, nov. 1910, p. 279). M. Frankenberg a retraduit les *Odes* en grec, et c'est là un travail très méritoire, qui rend sensible la relation étroite de ces compositions avec le vocabulaire mystique des Alexandrins. L'auteur pense qu'on a singulièrement exagéré l'importance de cette découverte ; la collection serait purement chrétienne, non judéo-chrétienne, et l'originalité en serait aussi nulle que le mérite littéraire. « Le style est *salopp* à un degré qu'on trouve rarement ; on ne sait jamais où cesse la réalité et où commence l'image ; le rédacteur passe avec la plus grande facilité d'une figure à l'autre ; ses figures ne sont pas des conceptions artistiques, mais les expressions usées d'une langue d'école théologico-mystique... Celui qui veut poursuivre des études mythologiques sur ces éboulis peut essayer aussi de reconstituer les montagnes avec le sable des fleuves » (p. 3). Mais comment saint Cyprien, source de Lactance, a-t-il pu attribuer ces *Odes* au roi Salomon ? Comment a-t-on pu les classer dans le canon de l'Ancien Testament, les citer comme prophétiques ? Pourquoi le Christ *historique* y est-il presque totalement ignoré ? Voilà ce qu'on n'a pas expliqué encore [1]. Attendons la *retractatio* de M. Harnack.

S. R.

Hutton Webster. *Rest days ; a sociological Study*. Extrait des *University Studies*. Lincoln, Nebraska, t. XI, janv.-avril 1911. In-8, 158 p. — Voici la première étude générale, si je ne me trompe, sur les institutions analogues au sabbat chez tous les peuples, les jours fastes et néfastes, etc. « Bien que l'origine des jours tabous et néfastes doive être cherchée dans la plus grossière superstition, ils acquièrent tôt ou tard une signification sociale et peuvent alors être perpétués en qualité de jours de repos, longtemps après que leur signification primitive a été oubliée. » Cela est juste, sans être bien nouveau ; mais il est utile de répéter et d'expliquer ces choses, surtout dans les pays où l'apologétique vulgaire s'obstine à justifier les prohibitions bibliques par des motifs

1. Il y a de judicieuses réflexions à ce sujet dans le livre de M. G. Dietrich, *Die Oden Salomos* (traduites en allemand et commentées), Berlin, Trowitsch, 1911 (voir surtout p. VII).

d'utilité au sens laïc. Ainsi l'auteur a parfaitement raison d'écrire (p. 135) : « Presque tous les règlements sabbatiques sont vides de sens à moins d'être interprétés à la lumière de la méthode comparative. » Quand les prédicateurs partageront ces opinions, en Amérique et ailleurs, on entendra débiter un peu moins d'extravagances sur l'incomparable sagesse des vieux codes ; la vigne du Seigneur, comme disait Voltaire, n'en sera que mieux cultivée.

S. R.

Weir Schultz, Harvey, Lethaby (et autres). *The Church of the Nativity at Bethlehem*. Londres, Batsford, 1910. In-fol., XI-76 p., avec 12 pl. et nombreuses gravures (*Byzantine Research fund*). — L'église de la Nativité ou de Sainte-Marie — étudiée avec grand soin, il y a un demi-siècle, par MM. de Vogüé et Duthoit — est située à l'est de Bethlehem, auprès du marché ; la grotte de la Nativité est au-dessous du transept central. On a cru longtemps que l'église actuelle fut bâtie par Constantin, suivant le témoignage du Pèlerin de Bordeaux ; après une période de scepticisme, plusieurs savants, entr'autres M. Strzygowski, reviennent à cette opinion, qui est aussi celle M. Lethaby. D'autres, se fondant sur la chronique arabe d'Eutychius, attribuent la construction à Justinien, qui n'a peut-être fait que la réparer et la décorer. Les mosaïques ont été entièrement refaites au XIIe siècle et ont beaucoup souffert depuis.

La monographie de M. Schultz et de ses collaborateurs est très minutieuse ; tous les éléments d'architecture, toutes les sculptures et inscriptions y ont trouvé place : les mosaïques, qu'il paraît impossible de photographier, ont été copiées à l'aquarelle par M. Harvey et reproduites à grande échelle en couleurs. Le fonds créé en Angleterre pour des recherches sur l'art byzantin ne pouvait être plus judicieusement employé.

S. R.

Sylvain Lévy et **A. Meillet**. *Étude sur les documents tokhariens de la mission Pelliot*. I. Les bilingues. Extr. du *Journal asiatique*, juillet-août 1911. In-8, 68 p. — Le nom de *tokharien* (les anciens connaissaient les *Tochari*, les Indous les *Tukhâra*) a été donné par F. W. K. Müller à une des langues disparues dont l'expédition allemande de Turfan avait recueilli des spécimens manuscrits. En 1908, MM. Sieg et Siegling ont attribué cette langue aux Indo-Scythes et démontré qu'elle était indo-européenne, scindée en deux dialectes A. et B. Tous les documents en tokharien recueillis par la mission Pelliot sont dans le dialecte B. Pour le déchiffrement, on dispose d'un feuillet du *Dharmapada*, texte sanscrit et traduction tokharienne (mission Berezovski) et surtout de quatre feuillets bilingues rapportés par M. Pelliot. On a donc pu aborder l'étude grammaticale du tokharien et en esquisser la morphologie. — Notons quelques détails. Les moines bouddhiques sont dits en tokharien *Śamâni* (les Σαμαναῖοι d'Alex. Polyhistor, en pays bactrien, par opposition aux gymnosophistes de l'Inde). — « Le tokharien est, de toutes les langues I. E., celle où il s'est produit le plus de confusions de consonnes... On aurait une base plus solide si l'on pouvait déterminer à quel groupe de dialectes I. E.

appartient le tokharien. Mais on n'a pas encore trouvé le moyen de le faire ». M. Meillet ne considère pas comme prouvé que le tokharien appartienne au groupe occidental (le groupe dit *centum*, par opposition au groupe *çatâm*). « Le seul fait acquis, tout négatif, est que le tokharien constitue un groupe indépendant de tous les groupes dialectaux I. E. connus jusque là, indépendant en particulier de l'indo-iranien » (p. 26). S. R.

Ernst Bötticher. *Der Trojanische Humbug.* Chez l'auteur, Berlin, 1911. In-8, XXXIII-258 p., avec 54 gravures. — Il a souvent été question, dans mes *Chroniques d'Orient*, de la thèse de M. le capitaine Boetticher. Le moins qu'on puisse dire en sa faveur, c'est que le résumé que j'en fis au Congrès d'anthropologie de 1889[1] fut la cause déterminante de la reprise des fouilles d'Hissarlik. La thèse elle-même n'a pas gagné en vraisemblance par suite de ces fouilles et je pensais que l'auteur lui-même y avait renoncé. Bien au contraire : il y croit plus fermement que jamais : « La colline de ruines dite Hissarlik n'a jamais été un lieu habité, mais un lieu de culte ; à l'époque préhistorique et au début de l'époque historique, elle a été la nécropole à incinération, sur le modèle assyro-babylonien, de la ville d'Ilion, où florissait le culte du Soleil, entourée d'un vaste champ de sépultures ». Ce volume annule toutes les publications antérieures de M. Boetticher et doit désormais être seul consulté par ceux que ne satisfait pas la dernière publication de M. Doerpfeld, *Troja und Ilion* (1902).

S. R.

E. Reisinger. *Kretische Vasenmalerei vom Kamares- bis zum Palast-Stil.* Leipzig, Teubner, 1912. In-8, 52 p., avec 22 gravures. — La chronologie de la céramique crétoise a été établie sur des bases solides par M. Arthur Evans et ses auxiliaires à Cnossos. De nombreux archéologues, depuis dix ans, ont contribué à la préciser et à l'éclaircir, tant par la publication de vases des différentes séries que par l'étude de l'évolution des styles qui s'y manifestent et de leur relation avec les céramiques des pays voisins. Les lecteurs français trouvent l'essentiel, à cet égard, dans l'ouvrage de M. Dussaud ; mais, pour toute recherche plus approfondie, l'opuscule de M. Reisinger sera désormais indispensable. Il rend un juste hommage à l'originalité de l'art crétois, qui, dès les débuts de l'époque minoenne, possédait une céramique à couverte brillante, alors que la céramique mate dominait encore partout ailleurs. « La Crète a créé l'admirable style de Kamarès avec ses effets délicats de couleur ; elle a produit des vases qui n'ont pas été surpassés au point de vue technique, à une époque où les habitants des Cyclades et du continent peignaient encore

1. J'étais alors assez disposé à accepter cette thèse, d'autant plus que les relations et publications de Schliemann m'inspiraient une légitime méfiance. Mais il m'est impossible de m'associer au jugement de M. Bötticher sur M. Dörpfeld, dont la haute autorité et la probité scientifique ne devraient pas être méconnues. Pourtant, on peut regretter le ton sur lequel il a parlé lui-même de M. Boetticher et blâmer nettement les procédés de Schliemann à son égard lors de leur rencontre à Hissarlik (1890).

des motifs très simples sur des vases de qualité inférieure. Les étonnantes productions du style naturaliste en Crète, qui occupent une place éminente parmi les meilleures peintures céramiques de tous les temps, ont suscité des imitations dans les îles voisines; mais bientôt on reconnut l'impossibilité de rivaliser avec les Crétois et l'on préféra importer leurs vases, ou les faire fabriquer sur place par des artistes de la grande île. C'est seulement lors des catastrophes qui mirent fin aux grands palais de Cnossos et de Phaestos que la Crète perdit sa force créatrice pour entrer dans le domaine de la civilisation créto-mycénienne et n'y jouer qu'un rôle subordonné » (p. 50-51.) Un tableau résume les conclusions de l'auteur, qui distingue deux styles dans le minoen I, deux autres dans le minoen II (le second identique au style de Kamarès), trois dans le minoen III (le second identique au *Palace style* des archéologues anglais). S. R.

P. Jacobsthal. *Theseus auf dem Meeresgrunde.* Leipzig, Seemann, 1911. In-4, 24 p. avec 6 pl. — Étude très soignée sur le motif de la réception de Thésée par Poseidon et Amphitrite au fond de la mer (coupe d'Euphronios, cratère de Girgenti, amphore Tricase, cratère de Bologne). Suivant l'auteur, les peintures du cratère de Bologne ont été à tort considérées comme dépendantes de celles de Micon. Le groupe principal dérive d'un tableau représentant Thésée, œuvre de la grande peinture vers 430. Dans un appendice, M. Jacobsthal combat l'opinion émise récemment par Mlle Heinemann, qui voit dans le vase d'Orvieto (Argonautes) le représentant d'un art ionien un peu antérieur à Polygnote ; les habitudes du dessinateur de ce vase sont celles des Attiques. S. R.

Otto **Braunstein.** *Die politische Wirksamkeit der griechischen Frau.* Leipzig, Fock, 1911. In-8, 95 p. — On peut vivement recommander la lecture de ce mémoire, fondé sur une connaissance précise des textes et des inscriptions. Les droits politiques des femmes grecques, reconnus partout en théorie, ne l'ont été d'une manière formelle qu'en Asie Mineure, à l'époque impériale. Cela tient à deux causes. D'abord, les liturgies et les magistratures comportant des dépenses, on eut intérêt à solliciter le concours des femmes riches; en second lieu, la région asiatique où les femmes ont eu vraiment accès à la vie politique est l'ouest et le sud-ouest de l'Asie, c'est-à-dire des pays où le matriarchat préhellénique avait laissé des souvenirs et des survivances. L'auteur a traité du matriarchat (p. 69-88) d'une manière sobre et précise, sans aucune concession aux fantaisies érudites de Bachofen; je regrette que le manque de place m'empêche de m'arrêter sur ce chapitre si intéressant de son travail. S. R.

W. Ridgeway. *The origin of Tragedy, with special reference to the Greek Tragedians.* Cambridge, University Press, 1910. In-8, x-228 p. avec 15 gravures. — M. Ridgeway soutient, depuis 1904, que l'origine de la tragédie grecque est le culte des morts. Le présent livre reprend et développe ses arguments. Il commence par exposer et réfuter les théories courantes ; puis il cherche des ana-

ogies chez différents peuples, méditerranéens ou non, notamment en Inde, au Thibet, en Mongolie. Revenant en Grèce, il essaie d'établir que les représentations de héros souffrants, de *Passions*, sont fort antérieures au culte de Dionysos ; les chants et les danses qui en sont les éléments essentiels faisaient partie des rites propitiatoires célébrés sur les tombes de héros, en vue d'assurer leur protection et la fécondité du sol. A ces formes du culte ancestral vint se superposer un culte orgiastique originaire de Thrace, ayant aussi pour but d'assurer l'abondance des fruits ; cette nouvelle religion, en bien des lieux, se greffa sur les cultes locaux des héros, dont les tombes devinrent les autels de Dionysos. Le seul véritable élément dionysiaque fut le dithyrambe, concernant les aventures du dieu et de ses compagnons les Satyres ; de là sortit le drame satyrique, qui paraît uni à la tragédie et à la comédie, mais reste distinct de l'une et de l'autre. Le grand pas fait par Thespis consista à élever la danse tragique, du niveau d'un rituel attaché à un sanctuaire particulier, à celui d'une œuvre dramatique et littéraire. Dans les tragédies grecques qui nous restent, M. Ridgeway croit retrouver des traces de la conception primitive, notamment dans l'importance attachée aux tombes de rois et de héros, aux rites et sacrifices célébrés en leur honneur. Tout cela est très ingénieux et instructif, bien que je pense que M. Ridgeway, comme cela arrive souvent aux hommes d'esprit, ait voulu avoir trop complètement raison.

S. R.

J. de Keitz. *De Aetolorum et Acarnanum Sacris.* Halle, 1911 ; in-8, 91 p. — L'auteur a pu profiter de quelques textes étoliens inédits que lui a communiqués M. Sotiriadis. Pour la disposition des matières, il a suivi l'exemple de M. Sam. Wide dans ses monographies bien connues sur les cultes de Trézène et de Laconie : dieux et déesses, héros, divination. Bien entendu, il a tiré grand parti des monnaies, qui suppléent un peu à l'insuffisance des textes ; ceux-ci ont été transcrits *in extenso*. En somme, travail consciencieux, qui n'aurait rien perdu à être écrit en allemand ; le latin de M. Keitz laisse à désirer[1].

S. R.

G. Fohlen. *Untersuchungen zum Thessalischen Dialekte.* Strasbourg, Singer, 1910. In-8, 71 p. — Deux chapitres : 1° *L'introduction de la koiné dans le dialecte thessalien* ; 2° *La syntaxe des dialectes de la Thessalie du Nord d'après les inscriptions.* Une question intéressante se pose : y a-t-il eu disparition *graduelle* des formes dialectales ? Non, répond l'auteur ; vers 150, la langue officielle se transforme, sous l'influence du maître d'école ; après cette date, les survivances dialectales sont des archaïsmes. Dès le IIIe siècle, dans la Thessalie du nord, les jugements et les décrets de proxénie sont écrits dans une

1. *Meleager iratus pugna* se *abstinebat* (p. 13). — *Tamen* au début d'une phrase (p. 15). — Même page, *venissent* pour *venerint*. — A la p. 16, *fuit* est plusieurs fois employé quand il faudrait *est*. De mon temps, la *tête* d'une rhétorique écrivait mieux.

langue voisine de la *koiné*. Dans les inscriptions privées, comme on pouvait s'y attendre, les formes dialectales eurent la vie plus dure.

S. R.

A. T. Robertson. *Grammaire du grec du Nouveau Testament*, traduite sur la 2e édition par **E. Montet**. Paris, Geuthner, 1911, in-8, XVI-298 p. — Le professeur de l'Université de Genève a cru rendre service en offrant au public français une traduction du livre de M. Robertson ; peut-être eût-il mieux valu tenter un travail personnel sur le même sujet. La question de la grécité des deux Testaments a fait, au cours de ces dernières années, de grands progrès ; celle du N. T. a été particulièrement éclairée par des rapprochements avec les textes papyrologiques et épigraphiques, institués surtout par M. Deissmann. Là où les humanistes étaient disposés autrefois à ne voir que du « mauvais grec », nous reconnaissons l'existence d'une langue *sui generis*, ou plutôt d'une étape bien définie dans l'évolution d'une langue. La part à faire aux hébraïsmes reste contestée ; elle semble surtout considérable dans l'Evangile de Mathieu, dans les Λόγια et dans les Épîtres de saint Paul. Mais on a souvent pris pour des hébraïsmes de simples *vulgarismes* de la langue parlée de l'époque, de cette κοινή qu'étudie et dissèque la grammaire de M. Robertson. La traduction manque souvent de clarté et même de correction.

S. R.

Maurice Brillant. *Les secrétaires athéniens*. Paris, Champion, 1911. In-8, XXI-148 p. — On sait que c'est là une *quaestio vexatissima*, à laquelle la découverte de la *République des Athéniens* d'Aristote a fourni de nouveaux éléments. Le mémoire célèbre de M. Ferguson, *The Athenian secretaries* (1898), a mis en lumière la « loi de succession » des secrétaires, qui, dans la seconde moitié du IVe siècle, se succèdent suivant l'ordre officiel des tribus. L'étude détaillée de M. Brillant utilise toutes les données du problème et l'expose avec autant de clarté que de savoir. Avec Boeckh et Ferguson, il admet qu'après 363 le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν et le γραμματεὺς τῆς βουλῆς désignent un seul et même secrétaire. Il est vrai que ces deux titres se trouvent mentionnés dans un même document de 358 (*I. G.* II, 61) ; mais pourquoi ne se serait-on pas servi indifféremment de l'une et l'autre désignation, alors surtout que la première, γρ. κατὰ πρυτανείαν, se trouve employée là pour la première fois ? (p. 47). Je crois que cette réponse, déjà suggérée par Gilbert, est parfaitement valable. — Deux appendices sont consacrés aux ἀντιγραφεῖς et au secrétaire des thesmothètes, mentionné par Aristote et Pollux, mais inconnu des textes épigraphiques.

S. R.

C. Robert. *Die Masken der neueren attischen Komœdie* (25e *Winckelmannsprogramm* de Halle). Halle, Niemeyer, 1911. In-4o, 112 p., avec une planche et 128 figures dans le texte. — Si jamais on publie Pollux sur le modèle du Pausanias de M. Frazer, le beau mémoire de M. Robert fournira un commentaire admirable du difficile passage sur les masques (IV, 143 sq.). L'auteur remarque que les archéologues l'ont beaucoup trop négligé ; il fait une

exception honorable — c'est son mot — pour M. Cartault et pour moi, qui avons fait usage de Pollux en publiant des terres-cuites d'Asie Mineure. Non seulement M. Robert a étudié le texte grec par la comparaison de nombreux monuments figurés, mais il a traité, avec sa *maestria* habituelle, nombre de questions accessoires. Pour le bas-relief du Latran (très bien reproduit, p. 78), il se rallie sur un point essentiel à l'interprétation de M. Studniczka (*Philol. Woch.*, 1895, p. 1627). Ménandre ne cherche nullement, comme on l'a cru, son inspiration dans la contemplation du masque qu'il tient à la main, ce qui conviendrait seulement à un acteur ; un poète peut seulement désirer que l'expression du masque réponde au caractère qu'il a conçu. Ménandre est en train d'examiner les masques qui lui ont été envoyés par le σκευοποιός, à savoir un νεανίσκος μέλας, un ἡγεμὼν πρεσβύτης et un λαμπάδιον (masque de jeune femme avec *frisure en torche*). Bien entendu, il s'agit d'une dédicace à la suite d'une victoire scénique. Quant à la femme drapée qui occupe la droite du tableau, M. Studniczka a voulu y reconnaître *Glycère* ; M. Robert repousse cette interprétation, comme aussi le nom de *Muse* ; il songe à une personnification comme Κωμῳδία ou Παιδιά. Je m'étonne qu'il n'ait pas rapproché le bas-relief de Smyrne (*Gazette*, 1906, I, p. 329), où une figure analogue est désignée par l'inscription sous le nom de Σκήνη. Je crois d'ailleurs qu'il s'agit d'une statue de la fin du ve siècle, d'abord parce qu'elle est sur un piédestal, puis à cause de l'écartement des seins.

S. R.

H. Lechat. *Collection de moulages pour l'histoire de l'art antique* (Université de Lyon), 2e édition. Lyon, A. Rey, 1911. In-8, XI-232 p. — Cette nouvelle édition d'un excellent livre est aujourd'hui le catalogue le plus complet et le meilleur que nous possédions d'une collection de moulages (1000 n^os^). Le classement des objets a été établi avec grand soin : sculptures décoratives, sculptures isolées, portraits. Les répliques et copies ont été groupées ; les descriptions sont toujours précises, insistant sur la nature des draperies, et suivies de bibliographies, d'autant plus utiles qu'elles sont réduites à leurs éléments vraiment essentiels. « Aucune de mes références n'est de seconde main ; il n'est pas un texte auquel je ne me sois reporté exprès, pas une figure que je n'aie vérifiée. » On en croira volontiers l'auteur, dont l'information est égale à la conscience. Je cherche, sans y réussir, une correction de quelque importance à lui proposer. Pour le *Spinario* (n° 386), il aurait peut-être fallu mentionner la nouvelle interprétation de Svoronos. N° 439, bibliographie, le titre allégué du *Recueil* d'Espérandieu serait préférable au titre tel qu'il est. Le n° 465 a été publié en photographie dans la *Revue archéol.*, 1905, I, p. 398. Le n° 474 n'est plus dans la coll. Nelson ; je crois que cette tête a passé aux États-Unis. N° 481, il faudrait dire si la *copie* du relief de Médée à Berlin est moderne ou ancienne. N° 503, pour la Philis, j'aurais cité Froehner, *Musées de France*, pl. 19 (belle photographie) ; de même (*ibid.*, pl. 9), pour la stèle de Sosinous (n° 526), où le renvoi à Clarac est de trop. N° 704, amphore de Sosibios ; pourquoi renvoyer à l' « utile dessin » d'Overbeck, quand ce n'est qu'une copie du dessin développé de Clarac, p. 24 de mon édition ? N° 740, l'attribu-

tion à Polycharmos est de moi, mais dans un travail qui n'est pas cité (*CR. Acad.* 1906, p. 306 ; *Pro Alesia*, 1906, p. 65). N° 757, sur l'enfant à l'oie, on pouvait citer une autre explication (*Rev. de l'Univ. de Bruxelles*, 1901, p. 241) et l'adhésion que lui a donnée Svoronos. N° 759, les enfants ne se querellent pas ; j'y reviendrai. N° 780, M. Lechat me permettra une réclamation amicale : j'ai été le premier à interpréter correctement le bas-relief d'Archélaos et j'en ai donné la meilleure reproduction (*Gaz. archéol.*, 1887, p. 132). N° 803, ne faudrait-il pas mentionner les doutes qui subsistent sur l'authenticité du Jupiter Talleyrand ? N° 846, la copie du buste de Platon au Louvre est importante, parce qu'elle provient de Smyrne. N° 917, je vois, avec la plus vive satisfaction, que M. Lechat adopte, au sujet du bronze de Bavai (?), la théorie exposée dans la *Gazette* (1905, I, p. 193) et qui a été si fort malmenée par M. Babelon. P. 196-198, on regrette que ce beau musée de moulages n'ait pas plus de spécimens des *plaques Campana*, dont l'importance est de premier ordre pour l'histoire du relief hellénistique et augustéen.

S. R.

Yvonne de Romain. *Les dieux éternels : Visions modernes de la Grèce antique*. Paris, Sansot, 1911. In-8, 324 p. — Des six chapitres qui composent ce livre, trois sont consacrés à la Grèce de Louis Ménard, « le dernier fils d'Apollon ». Cet homme bizarre, à la fois savant et poète, est, en effet, trop oublié aujourd'hui; il a écrit de très belles choses qu'il est bon de lire et de relire. Les autres chapitres sont intitulés : *La Grèce des archéologues, la Grèce des romanciers, les dernières visions de la Grèce*. Ces « dernières visions » sont celles de MM. Ancey, Louis Bertrand, Gomez Carillo et H. Sensine; Mlle de Romain les caractérise sans vaine complaisance, et part en guerre, avec une fougue tout amazonienne, contre M. Louis Bertrand. La « Grèce des romanciers » est celle de Mme Bertheroy, de MM. Lichtenberger, Bruzon, Louys, Anat. France. Il était assez difficile à une dame de parler de cette littérature où l'antiquité sert trop souvent de prétexte à des tableaux érotiques ; Mlle de Romain l'a fait courageusement (voir p. 239). Quel dommage qu'elle se laisse aller parfois au style des journaux ! « La tonalité sensuelle et poétique du roman s'annonce dans ces lignes de début » (p. 242) : « Il est vrai que M. Pierre Louys justifie son idéal en le teignant de philosophie et que la solidité de son érudition ne repose pas uniquement sur des terminologies » (p. 275). Mais l'autrice a du bon sens, alors même qu'elle n'en parle pas toujours le langage, et je trouve très juste ce qu'elle écrit (p. 176) : « Il arrive aux adorateurs de la Grèce de se rencontrer avec ses ennemis dans les mêmes parti pris. Ce jugement de M. Pierre Louys sur l'Hellade amoureuse est le jugement d'un moine des premiers siècles ». Idée juste qui revêt naturellement une tenue correcte et sobre; bien écrire est souvent la récompense d'avoir bien pensé.

S. R.

Ch. **Navarre** et A. **Valentin**. *Les chefs-d'œuvres de la littérature grecque*. Paris, Hachette, 1911. In-8, VII-833 p. — « Nous avons eu un grand espoir, en

entreprenant de réunir les traductions qui composent ce recueil : celui de ramener l'esprit des jeunes gens et celui des hommes vers la plus lumineuse, la plus pure et la plus belle des littératures ». Les jeunes gens et les hommes, c'est bien ; mais les jeunes filles et les femmes sont-elles donc indignes de s'initier eux beautés claires et chastes de l'esprit grec ? Ce sont elles, j'en suis convaincu, qui sauveront les humanités au XXe siècle ; c'est pour elles que j'ai écrit *Eulalie ou le grec sans larmes* ; c'est pour elles que je travaillerai encore.

Le recueil de MM. Navarre et Valentin est excellent. Il n'a qu'un défaut et ce défaut est grave : l'impression en est trop serrée. Il aurait fallu tirer ce livre sur *papier Bible*, en plus gros caractères, au risque de lui faire atteindre la *millesima pagina* dont parle Juvénal. Et puisque je cite, voici qui devrait être la devise des éditeurs : *Pellibus exiguis arctatur Livius ingens.* Nous voulons, comme Martial, beaucoup de texte avec peu de poids.

S. R.

B. Carra de Vaux. *La langue étrusque, sa place parmi les langues. Étude de quelques textes.* Paris, Champion, 1911, in-8, XXXIV-195 p. — Les 34 premières pages de ce livre, résumé rapide de la question étrusque au point de vue linguistique, seront lues avec intérêt, bien que les données en soient assez incomplètes ; mais le reste de ce volume produira plutôt un sentiment de stupeur. On sait que M. Carra de Vaux, arabisant et turcisant autorisé, reprend et développe la thèse d'Isaac Taylor, dilettante de talent, qui cherchait à expliquer l'étrusque par les langues altaïques. C'est possible ; mais voici un spécimen des assertions de M. Carra de Vaux (p. 76) : « *Diana*, nom de la lune ou de l'aube ; *Janus*, nom du temps, du soleil ou du jour ; Ζάν, Ζήν, nom de Jupiter, dieu du ciel, *sont des mots apparentés à la racine tan* (TENG), signifiant le ciel, le matin ou le jour. »

S. R.

Jesse Benedict Carter. *The religious life of ancient Rome.* Boston, Houghton, 1911. In-8, 270 p. — M. Carter est le directeur de l'Institut archéologique américain de Rome. Ceux qui connaissent ses articles du *Lexicon* de Roscher apprécient sa vaste érudition et ses qualités de méthode ; les lecteurs du présent ouvrage sauront, par surcroît, qu'il est homme d'esprit et ne se détourne pas, comme tant de savants, des idées générales, des synthèses qu'autorise l'étude minutieuse des faits. Il comprend huit conférences faites en janvier 1911 à Boston et dont voici les titres : 1. Rome et les Étrusques ; la religion de l'agriculture et du patriotisme. 2. Rome et la Grèce ; la superstition et le déclin de la foi. 3. La religion du haut Empire ; le salut par la raison et le salut par la foi. 4. Constantin et le christianisme. 5. Julien l'Apostat et le crépuscule des dieux. 6. Saint Augustin et la *Cité de Dieu* ; lutte des pensées chrétiennes et païennes. 7. Saint Benoît et les Ostrogoths ; le problème de la conservation de l'ancienne culture. 8. Saint Grégoire et les Lombards, la genèse du Saint Empire romain. — On voit, par le seul intitulé des chapitres, que M. Carter considère les choses de haut et ne recule pas devant les formules destinées à frapper le public. Mais il y a beaucoup de science solide et personnelle à la base de ses généralisations.

S. R.

René Pichon. *Hommes et choses de l'ancienne Rome.* Paris. Fontemoing, 1911. In-8, VII-357 p. — On est heureux de trouver réunis ces excellents articles d'un élève de Gaston Boissier qui fait très souvent penser au maître. « Il croyait à l'efficacité de ces articles de demi-vulgarisation, fait par les gens du métier pour les *honnêtes gens*, comme l'on disait jadis; il était convaincu que l'on rend service à la science historique, même la plus érudite, en maintenant ses communications avec le public lettré » (p. VII). J'ai noté au passage beaucoup de jolies choses que j'eusse sans doute, il y a trente-cinq ans, transcrites dans mon *scrap-book*, alors que naissait mon admiration pour Boissier (elle persiste). L'esprit de Boissier n'est jamais « à côté »; il jaillit du sujet même et l'éclaire; personne ne l'imitera sans savoir, comme lui, le fond des choses, avant d'en trouver le fin. Si le secret d'étudier ainsi l'antiquité et de la rendre aimable se perdait en France, ce serait une *deminutio capitis*. Nous n'en sommes pas encore là[1].

S. R.

R. Pichon. *Les sources de Lucain.* Paris, Leroux, 1912. In-8, II-279 p. (sans index!) — « Les faits viennent de Tite-Live, les idées de Sénèque, le style des rhéteurs. Que reste-il à Lucain?... Tout ce qui, pour un imitateur vulgaire, aurait été un lourd poids mort, s'est transformé, animé, au contact de sa sensibilité frémissante. L'histoire de Tite-Live, la morale de Sénèque, l'éloquence des rhéteurs ont été, dans toute la force étymologique du terme, des « sources » véritables; en tombant dans une âme profonde et concentrée, au lieu de s'éparpiller en maigres filets d'eau, ces sources ont fait naître un beau fleuve impétueux. » Cela est juste, et cela est très bien dit. Lucain a certainement subi d'autres influences que celles de son oncle et de Tite-Live; M. Pichon n'en disconvient pas, mais il montre, en discutant les opinions émises à ce sujet, que nous devons nous contenter de vraisemblances. Pour Tite-Live et Sénèque, la démonstration est irréfutable; comme les livres de Tite-Live que lisait Lucain ne nous sont pas parvenus, la constatation de la dépendance du poète est importante, même au point de vue de l'histoire.

S. R.

E. Lémonon. *Naples.* Paris, Laurens 1911. In-8, 172 p., avec 121 gravures. — Si j'avais la bonne fortune de revenir à Naples, j'emporterais ce volume, qui est maniable, richement illustré et facilement écrit; mais, l'ayant parcouru dans mon fauteuil, j'ai des objections assez graves à présenter. D'abord, les illustrations ne sont pas numérotées, et le texte ne renvoie pas aux illustrations. Celles-ci ont l'air parfois de tomber du ciel, tant le texte paraît s'en

1. « Pour trancher le mot, que de légèretés chez un Villemain même, un Ampère ou un Nisard! » (p. 321.) Assurément, Villemain est très souvent un rhéteur; Ampère travaille parfois vite et de seconde main; mais Désiré Nisard, dans ses *Poètes latins de la Décadence*, est infiniment au-dessus de ces deux hommes. Les érudits allemands se sont aperçus, avant nous, que c'est un chef-d'œuvre. — Voici les titres des articles : 1. Le mariage religieux à Rome. 2. La légende d'Hercule à Rome. 3. L'histoire de l'Aventin. 4. Sénèque. 5. Les polémiques de S. Jérôme. 6. Gaston Boissier.

désintéresser. P. 32, il est question de la Vénus de Capoue, reproduite p. 29; le grand buste de bronze de Bacchus est reproduit p. 24 et mentionné p. 30, en ces termes d'ailleurs singuliers : « Très belle œuvre originale, sans doute de Scopas. Elle présente tous les caractères de l'art propre à ce sculpteur, qui rechercha surtout le pathétique » (p. 30). Il y a beaucoup de petites erreurs dans la notice un peu tumultueuse sur les antiques; il y a aussi des naïvetés : « De Praxitèle, qui avec Phryné pour modèle représenta la beauté sensuelle — non plus la beauté grave et majestueuse chère à Polyclète, à Phidias, à Myron — Naples possède d'assez nombreuses séries. Cependant on ne peut certifier qu'elles soient toutes des originaux » (p. 31). Il n'y a pas un mot sur le plus riche Musée de vases qui soit en Italie. Le choix des tableaux n'est pas toujours heureux. Enfin, il faut bien le dire, le *Neapel* de W. Rolfs, œuvre d'un connaisseur (Seemann, 1905), ne sera pas rendu inutile par ce livre-ci.

S. R.

Ugo Monneret de Villard. *L'architettura romanica in Dalmazia.* Milan, Alfieri, 1910. In-8, 93 p., avec nombreuses gravures (publié dans la *Rassegna d'arte* de 1910). — Petit livre plein d'excellentes images, plans et vues, que les historiens de l'architecture romane ne devront pas négliger; ceux de la sculpture y trouveront aussi des documents curieux et trop peu connus, comme le lion sculpté en ronde bosse au portail du dôme de Trau (p. 83). Quatre chapitres : I. Les derniers monuments ravennates en Dalmatie et les monuments nationaux croates. II. Les décorations lombardes en Dalmatie avant l'an 1000. III. Monuments du XIe siècle à coupole centrale. IV. L'architecture lombardo-dalmate des XIIIe et XIVe siècles. Les influences des Pouilles (rapports de commerce, de guerre, passage des galères pisanes et des troupes normandes en Dalmatie à l'époque des croisades).

S. R.

C. A. Mills et **H. M. Bannister.** *The Solace of pilgrimes. A description of Rome by John Capgrave.* Oxford, Frowde, 1911. Gr. in-8, 190 p., avec une planche (facsimile de l'écriture de l'auteur). — John Capgrave, prieur de King's Lynn et provincial de l'ordre augustinien, vint à Rome entre 1447 et 1452 et écrivit une description de cette ville, où une grande place est faite naturellement aux églises et aux reliques. Le manuscrit de cette relation a été publié par M. Mills, avec l'aide compétente du Rev. H. M. Bannister, de la bibliothèque bodléienne. L'auteur est très exact, très bien informé; son livre tiendra désormais un des premiers rangs dans la littérature des pèlerinages du milieu du XVe siècle, à côté de ceux de Giovanni Rucellai (de Florence) et de Nicolas Muffel (de Nuremberg). Pour l'antiquité, il a puisé aux *Mirabilia*, « le guide de tous les pèlerins instruits à cette époque ». Le texte, accompagné de notes copieuses, est en vieil anglais, mais se lit sans difficulté. Voici un spécimen (p. 134) : « *Satirday in that same weke is the stacion at a cherch cleped ses nicholaus in carcere. It soundith in our tunge seynt nicholes in the prison. For this prison was mad be Juliane apostata for cristen men*, etc. ». Il y a un excellent index.

S. R.

E. J. Haeberlin. *Aes grave. Das Schwergeld Roms und Mittelitaliens*, Erster Band, enthaltend die Münzverzeichnisse, mit einem Atlas von 103 Tafeln Abbildungen. Frankfurt a. M. J Baer, 1910. In-4°. XXVIII-180 p. Prix : 150 mark. — Partant d'un petit lot de 9 pièces d'*aes grave* que lui avait légué son père, M. Haeberlin a constitué en vingt ans la plus importante collection qui existe en ce genre, comptant environ 2 000 spécimens. Non content de ces matériaux personnels, il a, douze ans durant, visité les principales collections publiques et privées de l'Europe, pesant 13.000 exemplaires, prenant d'innombrables empreintes, bref ne négligeant aucun moyen d'information pour arriver à éclaircir enfin un des chapitres les plus obscurs de la numismatique ancienne, celui du monnayage primitif en bronze de Rome et de l'Italie centrale. Les résultats métrologiques et historiques auxquels l'a mené cette vaste enquête, très différents de ceux où s'étaient arrêtés ses prédécesseurs, Mommsen, Bahrfeldt, Hultsch, etc., ont été déjà esquissés par M. Haeberlin dans un mémoire qui a fait époque (*Systematik des ältesten römischen Münzwesens*, 1905), et dans divers articles publiés par des Revues spéciales.

Ces résultats ont, sur certains points, rencontré des contradicteurs; il ne pouvait pas en être autrement, car, d'une part, nous manquons de critérium chronologique certain pour fixer la date des premières émissions d'as libraux dans les diverses régions italiques ; d'autre part, pour déterminer le *poids normal* de ces pièces, il n'y a guère d'autre méthode que celle des moyennes, dont l'application, hasardeuse en elle-même, dépend du nombre des exemplaires pesés. Tout bien considéré, néanmoins, l'étendue du matériel sur lequel a opéré M. Haeberlin, le soin minutieux qu'il a apporté à ses calculs et à l'élimination des pièces fausses ou suspectes, la rigueur de son argumentation et la vraisemblance même de la plupart de ses résultats ont entraîné l'adhésion des juges les plus autorisés. En tout cas, les polémiques qu'ils ont soulevées n'ont pas, croyons-nous, modifié les conclusions de l'auteur, telles qu'il doit les formuler définitivement dans le second volume du présent ouvrage. Le premier, que nous annonçons aujourd'hui, est une sorte de *corpus*, destiné à remplacer celui de Garrucci, qui a surtout pour objet de placer sous les yeux du lecteur les éléments du procès. Dans le tome du texte on trouvera catalogués en un ordre clair et avec une précision qui ne laisse rien à désirer, tous les spécimens actuellement connus : 1° de l'*aes rude*, c'est-à-dire des lingots plus ou moins amorphes et des barres plus ou moins ornementées (arêtes de poisson, feuillages, dauphins, etc.), antérieurs au milieu du IVe siècle ; 2° de l'*aes grave* ou *aes signatum* proprement dit, comprenant à la fois les grands disques circulaires ou ovales à types, et les « briques » rectangulaires destinées surtout, dans l'opinion de l'auteur, à des usages liturgiques, comme semble le prouver, entre autres, une brique aux deux taureaux, avec une inscription ombrienne incisée mentionnant la dédicace au temple de Sestinum (p. 143; *Album*, pl. 93, 1; coll. Haeberlin). L'*aes grave* est catalogué géographiquement dans l'ordre suivant : Latium et Campanie (y compris Rome et quelques cités de l'Italie moyenne pourvues du droit de monnayage, Calès, Velecha, etc.) — Apulie (Luceria, Asculum, Venouse) — Vestiniens — Picénum (Hatria, Firmum) — Ombrie (Ariminum, Iguvium, Tuder) — Etrurie. Les pièces, numérotées,

accompagnées d'indications de provenance et de bibliographie, sont rangées par ordre de poids décroissants; à la fin de chaque série l'auteur détermine le poids moyen. Pour l'as libral romain, frappé entre 335 et 286 av. J.-C., M. Haeberlin a pesé 1.186 spécimens. 10 0/0 sont sensiblement au-dessus, 30 0/0 au dessous du poids normal qu'il évalue à gr. 272, 875 (et non, comme le croyait Mommsen, à gr. 327,45) : c'est la livre « légère » ou osque qui a servi de base à ce système, comme dans tout le Latium. Mais dans les autres provinces on trouve des *librae* bien différentes : gr. 341,10 en Apulie, gr. 379 chez les Vestiniens et Picéniens; en Ombrie M. Haeberlin admet des étalons locaux variant de gr. 255,82 (Tuder) à gr. 379 (Ariminum); ailleurs, notamment en Etrurie, il se contente de déterminer le poids moyen de l'as (coupure principale) sans se risquer à en conclure celui de la livre.

Un album superbe de 103 planches qui renferment 2.953 phototypies, à la grandeur des originaux, complète cette belle publication. Nous ne lui reprocherons que ses dimensions inutilement démesurées et l'absence d'un index détaillé propre à faciliter les recherches, car malheureusement l'ordre des figures ne suit pas rigoureusement celui du Catalogue. L'album était terminé quand le Cabinet de Berlin a fait l'acquisition d'une très curieuse pièce de 906 grammes (triple as?), dont le revers représente une protome d'antilope et le droit une singulière tête janiforme, Ménade à gauche, Silène à droite : la manière dont les cheveux de la bacchante sont tordus et bosselés de façon à simuler un mufle de Silène est si extraordinaire qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver quelques doutes sur l'authenticité de la pièce. M. Haeberlin, qui la croit irréprochable (elle provient d'une ancienne collection privée de Naples), l'a fait reproduire dans une planche supplémentaire annexée au tome du texte. Que n'a-t-il donné toutes les planches dans ce format maniable! L'in-folio, en matière de monnaies, m'a toujours paru une hérésie.

Théodore Reinach.

R. Knorr. *Südgallische Terra-sigillata Gefässe von Rottweil.* Stuttgart, Kohlhammer, 1912. In-8, VI-50 p., avec 30 planches. — Important mémoire, complétant celui du même auteur sur les vases à reliefs de Rottweil (1897). M. Knorr a remarqué qu'aucune station romaine en Allemagne n'a donné autant de vases gallo-romains *signés* que Rottweil; il y a même tel potier, comme Germanus, qu'on peut y étudier mieux que nulle part ailleurs. Ainsi M. Déchelette ne connaissait, en France, que 25 vases de Germanus, alors que Rottweil seul en a fourni 16. Pour préciser les dates des vases, M. Knorr ne s'est pas seulement servi des *sigillata* de Pompéi (63-79), mais des poteries à reliefs recueillies à Londres et qui témoignent de l'activité de Claude sur le sol de la future métropole anglaise (vers 43). Les illustrations, très sobrement exécutées, ne seront pas moins utiles que le texte.

S. R.

Marcel Laurent. *L'art chrétien primitif.* Bruxelles, Vromant, 1911 ; 2 vol. in-8, avec nombreuses planches et figures. — Il ne manque pas aujourd'hui de bons ouvrages élémentaires sur l'art chrétien primitif (Sybel, Marrucchi,

Pératé, Besnier, etc.). Celui que nous annonçons « n'a pas de prétention à être savant », mais il expose très clairement les questions, dans la langue facile d'un professeur s'adressant à un auditoire de gens du monde. L'illustration et la bibliographie en sont également soignées. Après une introduction sur la diffusion du christianisme, ses rapports avec l'État et les conditions où est né l'art chrétien, on trouve les chapitres suivants : 1° Art des catacombes, symbolisme, christologie; 2° Statues et sarcophages; 3° Églises et baptistères; 4° Mosaïques et arts industriels. Jusqu'à présent, l'auteur n'a étudié que l'art chrétien en Occident; le reste de l'ouvrage (t. II) est consacré à l'art chrétien primitif en Orient : 1° Origines de l'art byzantin, théories de Strzygowski et autres; 2° Arts décoratifs; 3° Ravennne; 4° L'art préroman (franc, alamanique, irlandais, lombard, anglo-saxon). L'index, sans être aussi détaillé qu'on le voudrait, rendra service.

S. R.

O. M. Dalton. *Byzantine art and archæology*. Oxford, Clarendon Press, 1911. Gr. in-8, xx-727 p., avec 456 gravures et une planche. — M. Dalton s'est fait connaître de bonne heure, par ses beaux catalogues du British Museum, comme un des meilleurs byzantinistes de notre temps. Le manuel qu'il nous donne confirmera et établira sa réputation. Il avait presque achevé de l'écrire lorsque parut celui de M. Diehl, qu'il qualifie lui-même d' « admirable »; il songea d'abord à laisser son manuscrit en tiroir, mais se ravisa heureusement à la pensée que la disposition des matières adoptée par lui était toute différente de celle du livre français. Le manuel de M. Dalton est moins complet, en ce qu'il néglige complètement l'architecture; il est plus complet en ce qu'il traite de la céramique, de la verrerie, des monnaies et des sceaux. Le chapitre consacré à la céramique et à la verrerie offre des esquisses qui seront très utiles à ceux qui en pousseraient plus loin l'étude; elles permettent de se faire une idée précise de notre ignorance. L'illustration, en partie inédite, est très abondante et excellemment exécutée. Le tout comprend 13 chapitres : I. Introduction. II Géographie. III. Sculpture en pierre. IV. Sculpture en ivoire et en stéatite. V. Peinture murale et panneaux. VI. Mosaïques. VII. Enluminures. VIII. Émaux. IX. Orfèvrerie. X. Textiles. XI. Poterie, verrerie, ouvrages en métal, gemmes. XII. Iconographie et symboles. XIII. Ornement. — Suivent trois copieux index, dont un des byzantinistes cités; ceux qui le sont le plus fréquemment sont Strzygowski, Kondakoff et Diehl. L'auteur connaît les travaux russes, même ceux qui n'ont pas encore été traduits, et a tiré grand parti du *Vizantieski Vremennik* qui reste inaccessible à tant de savants.

S. R.

Fr. Beck. *Der Karlsgraben*. Nuremberg, Korn, 1911. In-8, VIII, 91 p., avec cartes et plans. — A 3 kil. au nord de Treuchtlingen, sur la ligne de Nuremberg à Ingolstadt, on voit de grandes levées de terre parallèles que le peuple appelle *Karlsgraben*. Ce fut longtemps une opinion reçue que cette *Fossa carolina* était le reste de travaux entrepris en 793 par Charlemagne pour le creusement d'un canal entre le Danube et le Mein. Cette tradition a été contestée de

nos jours ; on a voulu que la *fossa* fût un retranchement, un bain romain pour la cavalerie, une digue. La question a été reprise sur le terrain et élucidée par quelques fouilles. M. F. Beck en revient simplement à la tradition : *Ducta est fossa inter praedictos fluvios duum milium passuum longitudine..., sed in cassum... propter juges pluvias et terram quae palustris erat* (*Annales Einhardi*, ad. ann. 793 ; Pertz, I, 179). L'époque carolingienne n'avait pas les connaissances techniques nécessaires à l'achèvement d'un pareil travail.

S. R.

Rudolf Berliner. *Zur Datierung der Miniaturen des Cod. Par. fr. 139.* Weida, Thoma, 1911. In-8, 50 p. — Depuis que Millin, vers 1805, parlant du feuillet IX de ce manuscrit illustré, déclarait que ce ne pouvait être une œuvre du xe siècle, mais « une imitation de quelque tableau ou de quelque bas-relief célèbre sans doute dans le IVe siècle », des opinions très divergentes se sont fait jour pour expliquer l'excellence de quelques-unes des peintures et la médiocrité de quelques autres. Il est intéressant de suivre, dans les premières pages du mémoire de M. Berliner, les variations de la critique à cet égard. L'auteur résume ainsi son opinion personnelle, qu'il ne donne, d'ailleurs, qu'à titre d'hypothèse : « Nous avons affaire à des miniatures retouchées par une main byzantine, mais empruntées à un manuscrit beaucoup plus ancien... Si nous cherchons des analogies dans la série des manuscrits à enluminures, nous les trouvons dans le Dioscoride de Vienne et le Rouleau de Josué .. Rien ne semble empêcher qu'on attribue les miniatures du ms. 139 à l'époque comprise entre 450 et 550 » (p. 14, 45, 47).

M. Berliner a travaillé pendant douze jours sur le manuscrit en question, pendant l'été de 1908. Quand il voulut reprendre son étude, il ne put obtenir de voir les miniatures que pendant une heure et demie ; malgré plusieurs semaines d'attente, il ne reçut pas l'autorisation sollicitée du « Comité administratif ». Les « semaines d'attente » sont évidemment un détail fâcheux de l'histoire ; d'autre part, il est vraiment inadmissible que des manuscrits de tout premier ordre soient communiqués autrement qu'à titre exceptionnel. De ces manuscrits ultra-précieux, on devrait se hâter de faire exécuter des clichés en couleurs (procédé Lumière), qui seraient mis libéralement à la disposition des travailleurs. Tant qu'on n'aura pas fait cela, les communications de miniatures et les refus de communications paraîtront également, et sans doute avec raison, des effets de l'arbitraire administratif.

S. R.

V. Mortet. *Recueil des textes relatifs à l'histoire de l'architecture en France*, XIe-XIIe siècles. Paris, Picard, 1911. In-8, LXV-515 pages. — Il est impossible de mieux indiquer que l'auteur lui-même le but de cet utile recueil : « Réunir un grand nombre de textes qui intéressent l'histoire de l'architecture, ainsi que la condition des architectes en France au XIe et au XIIe siècle ». Ces documents ont été publiés avec le plus grand soin, revus d'après les sources originales et les meilleures éditions, accompagnés des notes concises, mais pleines de choses et précédés d'une introduction excellente, dont aucun historien de l'art

du moyen âge ne pourra faire abstraction. Ce volume représente un travail très considérable et très personnel ; il épargnera beaucoup de recherches et de peines à des milliers d'archéologues, à ceux surtout qui n'ont pas à leur portée de riches bibliothèques. L'auteur a bien fait de ne pas traduire les textes; mais il les a fait précéder du courtes analyses qui en indiquent suffisamment le contenu, par exemple (p. 157) : « 1055-1082. *Enthousiasme et concours des populations pour la construction de l'église abbatiale de Saint-Trond, près de Liège, en Flandre. Travaux accomplis à la nouvelle crypte, au sanctuaire, au chœur, à la nef et à la grande tour de la dite église. Symbolique architecturale : les principales parties de l'église et la structure générale du corps humain.* » Suit le texte d'après *Mon. Germ. Hist., Script.*, t. X (1852), avec une note sur des faits analogues. Je ne puis qu'applaudir à cette belle et bonne publication.

S. R.

A. Marignan. *La décoration monumentale des églises de la France septentrionale du* XIIe *au* XIIIe *siècle*. Paris, Leroux, 1911. In-12, XIX-334 p. — « Nous avons déjà étudié les premiers artistes toulousains[1], nous devons donc décrire les œuvres des sculpteurs septentrionaux. On ne saurait cependant s'attendre à des analyses d'artistes profondes et pénétrantes. Les critiques littéraires n'y trouveraient leur compte car ces œuvres encore imparfaites sont des créations anonymes. Ce qui nous charme dans ces œuvres, c'est l'effort de l'artiste à exprimer les sentiments déjà perçus, ce sont les nouveaux procédés qu'il emploie, les conseils donnés par l'antique qu'il suit. Cette brillante aurore de la statuaire retrouvée est une première Renaissance! » (p. XVI-XVII). J'ai transcrit ces lignes sans y rien changer, pas même la ponctuation, qui est mauvaise; on peut voir, par ce spécimen, que M. Marignan écrit une langue incorrecte. Il n'hésite pas à parler d'artistes « susceptibles de voir la nature » (p. IV), de « voyages souvent entrepris » (p. XIX), d'une « entreprise vraiment osée » (p. 2). L'auteur est savant, il a beaucoup vu, vu de ses propres yeux; il est curieux des questions de costume et en apprécie bien l'importance pour la chronologie des monuments; mais alors même qu'il écrit en français, cela est terne, sans saveur ou sans relief. Il m'est impossible de dire ce qu'il a voulu prouver dans ce volume, dont la préface parle d'autre chose et dont les dernières pages ne résument rien. Voici pourtant comment l'auteur clôt un développement sur la ferveur religieuse des artistes : « Et de cette paix, de ce calme si doux, naît (*sic*) des œuvres incomparables, qui reposent (*sic*) en ce moment (*sic*) nos esprits agités » (p. 221). *Mallem nihil sciret aut gallice scriberet*[2].

S. R.

1. Voir l'*Ecole de sculpture du Languedoc au* XIIe *siècle*, Paris, 1899.

2. Sous le titre de *Table des matières*, qui ne convient pas, l'auteur a composé une sorte d'index inutilisable, où il faut chercher *chasse* s. voc. *scènes* et *Nabuchodonosor* s. voc. *Iconographie*.

Marcel Poëte. *Formation et évolution de Paris.* Paris, Juven, s. d. (1910). In-8, 184 p., avec gravures. — Bien écrit, illustré de bonnes gravures, ce petit livre est un précis que l'on aimerait à voir dans toutes les mains; il n'y manque — défaut vraiment impardonnable — qu'un index. L'auteur n'a voulu présenter, comme il le dit, que « l'humble esquisse d'un ample sujet ». Il a voulu montrer « comment Paris s'est formé, selon quelles règles naturelles ou édictées par les hommes il a évolué au cours des âges. » L'ouvrage est divisé en 14 chapitres, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours; chacun des chapitres forme une *leçon* qui se prête très bien à être exposée sous forme de conférence. Il faudrait que la Ville de Paris, dont M. Poëte est un des savants fonctionnaires, fît exécuter une série de 3-400 positifs à projections d'après de bons documents, pour illustrer ces 14 leçons; en les répandant à bas prix, tant en France qu'à l'étranger, avec le précis de M. Poëte, elle ferait plus pour sa gloire qu'en publiant des in-folios qu'on ne lit jamais.

S. R.

Étienne **Moreau-Nélaton**. *Fère en Tardenois.* Paris, Champion. 1911, 3 vol. gr. in-8, de 449, 461 et 467 p. avec nombreuses planches et illustrations dans le texte. — *Laribus patriis sacrum.* Voici une œuvre de piété filiale et familiale, qui est, en même temps, une œuvre d'historien et d'archéologue. M. Étienne Moreau-Nélaton est l'arrière-neveu de Frédéric Moreau, l'auteur des fouilles dites *de Caranda*, dont il a légué le produit au Musée de Saint-Germain, où une salle magnifique perpétue son nom. Ancien élève de l'École normale, peintre, critique d'art, M. Moreau-Nélaton sentit de bonne heure s'éveiller en lui le désir, presque le besoin d'écrire une histoire de sa petite patrie; il la donne aujourd'hui à ses concitoyens et au public sous une forme qui répond à ses goûts d'artiste et à ses scrupules d'érudit. Cette vaste monographie d'une ville modeste, éditée et illustrée avec luxe, écrite avec amour, pourra désormais être proposée comme un modèle aux municipalités soucieuses de leur passé et aux Mécènes qui voudront leur venir en aide. Depuis les temps préhistoriques[1], gaulois et romains jusqu'au XIXe siècle, à travers l'anarchie germanique, les dominations de l'église rémoise, des maisons de Dreux, d'Orléans, de Montmorency, de Conti, M. Moreau Nélaton poursuivi une histoire locale dont l'histoire nationale vient sans cesse régler le cours, comme les flots de l'Océan apportent au plus lointain rivage l'émotion des tempêtes du large ou la douceur de ses calmes. La dernière gravure du livre montre un aéroplane volant au-dessus de Fère en Tardenois, image frappante de cette solidarité qui, dans le monde moderne, fait des conquêtes du génie humain la chose de tous.

S. R.

F. de Neufchâteau. *La cité de Carcassonne et les rebâtisseurs de ruines.* Carcassonne, Bonnafous-Thomas, 1912. In-8, 20 p. — « Viollet-le-Duc a voulu nous servir un plat de sa façon, mais il a trop exagéré la sauce du XIIIe siècle, tellement que les architectes de Philippe-le-Hardi seraient bien en peine, aujour-

1. Il manque une mention des singuliers petits silex que Mortillet a qualifiés de *tardenoisiens*, terme qui est resté dans la nomenclature préhistorique.

d'hui, de s'y reconnaître. » D'accord, et le principe même d'une restitution intégrale — à distinguer d'une restauration — est à blâmer, tant à Carcassonne qu'à Pierrefonds. Mais n'est-ce pas quelque chose d'avoir sous les yeux, comme des monuments durables de la renaissance du sentiment médiéval en France, ces chefs-d'œuvre dûs à l'énergie patiente de Viollet-le-Duc? On est parfois bien ingrat, semble-t-il, pour ce grand homme-là.

S. R.

Jacques Mesnil. *L'art au nord et au sud des Alpes à l'époque de la Renaissance. Etudes comparatives.* Bruxelles, Van Oest, 1911. In-4°, 131 p. avec 60 planches. — « Ce sont là de formidables bourdes que le public qui lit les revues *sérieuses* et *scientifiques* avale sans broncher, car ce public, malgré ses prétentions, est, à sa manière, tout aussi gobeur que celui du moyen âge. » A quoi vise cette critique mal embouchée? Au mémoire, devenu promptement célèbre, de M. Mâle sur le renouvellement de l'art par les mystères. Cela continue sur ce mauvais ton pendant des pages. L'auteur sait beaucoup; il dit souvent des choses justes; mais je crains qu'il n'exaspère son lecteur au lieu de l'instruire. Dans le reste du volume, il y a des pages intéressantes sur les relations de l'art flamand avec l'art italien au XVe siècle, sur les écoles de peinture dérivées de la fresque (Italie) et de la miniature (Flandres); il y a aussi l'opinion, due à M. Warburg, que le prétendu Bugatto de Bruxelles ne peut être de cet artiste, le prince qui y figure n'étant pas Francesco, mais Alexandro Sforza, et le panneau devant être antérieur à 1460. Mais c'est beaucoup de grand papier et d'illustrations déjà souvent vues pour peu de chose.

S. R.

Louis Dimier. *Les Primitifs français.* Paris, Laurens, 1911. In-8, 127 p., avec 24 pl. hors texte. — Il faudrait de longues pages pour discuter ce petit livre, où la polémique, toujours courtoise et souvent ingénieuse, tient une grande place. La thèse de l'auteur, opposée à celle de Bouchot et de ses disciples, peut se résumer ainsi : il n'y a pas eu d'école de peinture française avant le XVIIe siècle; du XIVe au XVIe siècle, les peintures exécutées par des artistes français sont flamandes ou italiennes d'inspiration; ce qu'on peut considérer comme le résidu local ou national est peu abondant, insignifiant et parfois grossier. A vrai dire, ces négations mêmes ne sont pas nouvelles. Dans mon exemplaire du *Catalogue de l'Exposition des Primitifs français*, j'ai conservé un article de M. Hofstede de Groot (*Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 15 juillet 1904), où il est dit qu'avant l'Exposition on pouvait croire, faute de connaître assez les monuments, à une école primitive française, mais qu'après l'Exposition cela n'est plus possible. A la même époque (*The Nation*, 16 juin 1904), une dame qui signe N. N. écrivait : « Quand l'enthousiasme se sera refroidi, quand le jeu des attributions sera épuisé, j'ai l'idée que l'estimation générale des Primitifs français restera à peu près ce qu'elle a été. Je ne vois rien dans cette Exposition de nature à réfuter l'opinion que ce qui existait alors de peinture révèle l'influence flamande ou italienne plutôt qu'un caractère local... L'observateur sans préjugé n'y trouvera rien qui puisse se comparer aux grandes œuvres des

primitifs flamands d'une part, à celles des Italiens de l'autre. » L'autrice de cet intéressant article, qu'on voudrait traduire tout entier, découvre enfin une école vraiment française dans celle des Clouet; M. Dimier est plus radical quand il écrit : « En France, jusqu'au XVIe siècle, on n'a connu qu'une production rompue et irrégulière, en qui nulle tradition certaine ne réussit à se fonder ».

J'aurais à contester des points de détail; M. Dimier se contente trop aisément d'invoquer des influences flamandes ou italiennes. Mais son livre, assez bien informé et composé — je ne dis pas bien écrit — mérite d'être lu avec attention, comme tableau d'ensemble d'abord, puis comme antidote contre des exagérations qui ont fait leur temps. La vérité doit être quelque part entre M. Bouchot et M. Dimier[1].

S. R.

W. H. von der Mülbe. *Die Darstellung des jüngsten Gerichtes an den Romanischen und Gotischen Kirchenportalen Frankreichs*. Leipzig, Klinkhardt et Biermann, 1911; in-8, x-84 p., avec 15 planches. — Fruit de recherches conduites sur le terrain, avec le concours de nombreux archéologues français, cet intéressant mémoire comprend trois parties : 1° la représentation du Jugement dernier antérieurement aux œuvres de la sculpture française ; 2° le catalogue des représentations du même motif dans la sculpture française, par ordre chronologique; 3° Évolution du motif et surtout de la disposition architecturale des sculptures, depuis le tympan de Conques jusqu'à celui de Notre-Dame de Paris, où la répartition des scènes se trouve définitivement fixée.

Dernièrement, au cours d'un voyage en Normandie, je m'étonnais de la négligence, au moins relative, qui continue à peser sur les monuments de notre sculpture nationale, exposés sans cesse à de nouvelles détériorations. Telle sculpture de l'église de Caudebec, si elle était grecque ou même de la décadence romaine, aurait été depuis longtemps sauvée par le moulage; elle sert de cible aux gamins. Et pourtant, à côté du Musée du Trocadéro, qui a recueilli les œuvres capitales, nous avons un immense château vide, Pierrefonds, où l'on pourrait loger les moulages de cent autres ensembles sculpturaux du moyen âge, pour peu qu'on voulût y affecter un crédit modeste, mais annuel. La photographie, même à grande échelle, ne suffit pas; une sculpture n'est conservée à la science que lorsque le moulage l'a transférée en

1. P. 31, *Philippe de Brauwere* est un mythe. — P. 39, le « *point de vue forgé par Viollet le Duc* »! — P. 43 et souvent confusion, sous le nom de *flamands*, des Wallons et des véritables Flamands. — P. 51, le *martyre de Saint-Denis* n'est pas de Bellechose seul. — P. 87, peut-on vraiment dire que les tableaux de Fouquet soient « sans honneur pour la peinture proprement dite », que le Charles VII du Louvre ait « toute la platitude, tout le bariolage d'un Byzantin? » — P. 107, manque l'*Annonciation* du maître de Moulins. — Pl. à la p. 108, ce portrait n'est plus à Londres, mais à Paris. — P. 119, il ne peut plus être question de Lallement de Tours, mais de Jean Hay (*Revue*, 1911, I, p. 315). — La bibliographie est assez capricieuse; manquent les articles si importants de G. Hulin, les *Très riches Heures* et le *Fouquet* de Durrieu, les noms mêmes de Mély, de Weale, etc. Pour Zanetto Bugatto, le renvoi à l'article de Durrieu est inexact.

lieu clos. Je voudrais que ces quelques lignes ne passassent pas tout à fait inaperçues.

S. R.

C. Martin. *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève.* In-fol. de XIV-221 p., avec 45 planches. Genève, Kündig, s. d. (1911). — Ce bel ouvrage, dont le texte est fondé, en grande partie, sur des documents manuscrits, a été publié avec un luxe exagéré; il serait aussi beau, et rendrait plus de services, dans le format in-4°, imprimé sur un papier moins lourd. Peut-être eût-il fallu donner quelques planches de plus; mais c'eût été un mince inconvénient au regard de ceux qu'entraîne le format choisi. Qu'on prenne donc exemple sur la monographie du Mont Saint-Michel par M. Paul Goût!

L'ancienne cathédrale de Genève, commencée au XIIe siècle, presque terminée au XIVe, a ouvert la voie à l'art gothique en Suisse; les souvenirs de la Réforme s'ajoutent à ceux de l'époque précédente pour la rendre chère aux Genevois. Au XVe siècle, on y annexa la chapelle des Macchabées, fortement restaurée depuis; en 1752, on remplaça la façade occidentale, qui menaçait ruine, par un portique de style classique et d'un grand effet. La réfection et la consolidation de tout l'édifice commença en 1846 avec Blavignac pour se poursuivre méthodiquement à partir de 1889, sous la direction de l'architecte Viollier.

D'après des traditions trop facilement acceptées et que M. Martin a discutées avec autant d'érudition que de critique, la cathédrale de Saint-Pierre ès Liens s'éleva sur l'emplacement d'un temple romain d'Apollon, d'une église chrétienne du IVe siècle, d'une basilique du VIe et d'une église du Xe. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est qu'il y eut là un sanctuaire romain (dédié à une divinité quelconque), puis une église et une basilique; l'existence de l'église du Xe siècle n'est nullement prouvée.

Parmi les planches, toutes excellentes, je signalerai celles où sont réunis les chapiteaux historiés, dont l'explication offre de grandes difficultés, comme celle de toutes les sculptures de ce genre où l'idée première se dissimule sous la richesse souvent exubérante du décor.

S. R.

Fr. G. Speck. *Ceremonial songs of the Creek and Yuchi Indians.* Philadelphie, University Museum, 1911. Gr. in-8, p. 159-245 (Extrait de *The Museum*, Anthropological publications, vol. I, n° 2). — Renseignements très précis sur des danses de Peaux Rouges et la musique dont ils les accompagnent; la musique a été transcrite en notation moderne par M. Jacob Sapir. On voudrait que les motifs de danses eussent été reproduits par la photographie instantanée. Beaucoup de danses portent des noms d'animaux, le poisson, l'alligator, le lapin, le buffle, le canard, le poulet, le cheval, le merle, le buzzard; cela fait penser à la danse grecque de la grue, le *geranos*.

S. R.

Le Gérant · ERNEST LEROUX.

ANGERS — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER.

L'AGE DES CAVERNES ET ROCHES ORNÉES

DE FRANCE ET D'ESPAGNE

L'art pictural des chasseurs de rennes et de bisons ne s'est pas seulement développé, on le sait aujourd'hui, dans les cavernes du Périgord et des Pyrénées, mais encore dans une partie du nord de l'Espagne, et spécialement dans la province Cantabrique.

D'autres découvertes, en différents endroits de la péninsule Ibérique, y ont aussi révélé l'existence de peintures rupestres de divers styles, les unes dans les provinces de l'Est, rappelant par le réalisme du dessin animalier l'art de la France méridionale, — les autres, au sud et à l'ouest, à figurations généralement schématiques.

Maintes questions sont soulevées par les comparaisons suscitées par des œuvres si diverses, et des appréciations très opposées sont émises déjà, parfois très légèrement, sur les périodes auxquelles ces peintures remontent.

L'une des plus étranges et des moins justifiées peut se lire dans le livre d'Angelo Mosso sur la *Civilisation dans le bassin de la Méditerranée* (p. 176 de la traduction anglaise) : « Sur l'origine de cet art (paléolithique), il y a deux opinions. Les uns le considèrent comme autochtone, les autres le font dériver de l'Est (qui cela ?). On a d'abord affirmé que le peuple auquel ces grands artistes appartenaient était une race quaternaire, mais il est reconnu maintenant (!) que c'était un peuple néolithique, et l'on ne pense plus qu'il soit autochtone ». Ce qu'une aussi lourde erreur suppose d'ignorance des faits et des travaux déjà publiés est vraiment stupéfiant; mais si aucun auteur sérieux n'a émis de si étranges théories, cependant quelques

vulgarisateurs ou demi savants les propagent d'autant mieux que leurs ouvrages sont plus accessibles au public non initié. Il importe donc de fixer avec clarté ce que nous savons sur les œuvres d'art rupestres ou pariétales de France et d'Espagne, et d'indiquer sommairement aux archéologues « classiques » que des études d'art comparé pousseraient aux confins de la préhistoire de quelles données matérielles certaines ils doivent désormais tenir compte.

1. *Cavernes françaises et cantabriques.*

Il est plusieurs manières de déterminer avec certitude l'âge des dessins peints ou gravés sur les parois d'une caverne.

L'ensevelissement des dessins pariétaux sous des couches archéologiques à faune quaternaire et outillage paléolithique est le cas

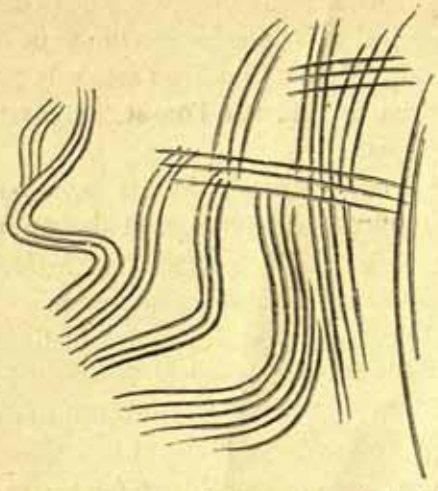

Fig. 1. — Barbouillages tracés avec un instrument pectiné a Hornos de la Peña; Aurignacien ancien.

le plus simple, car il n'est pas possible de douter que les dessins ne soient d'âge contemporain ou plus reculé que les assises fossilifères qui les recouvraient. Cela s'est produit au moins quatre fois.

A *Pair-non-Pair* (Gironde), les gravures représentant des

chevaux, des capridés et des bovidés, étaient enfouies sous des amoncèlements stratifiés où de nombreux ossements de mammouth, rhinocéros, grand ours, grand lion, hyène, bison, renne, etc., s'associaient aux instruments caractéristiques du début du Paléolithique supérieur (*Aurignacien*). Ces niveaux ayant entièrement remblayé la grotte, elle n'a pu même être visitée par les hommes de la fin du Paléolithique ou du Néolithique.

A *La Grèze* (Dordogne), un Bison gravé profondément se trouvait enterré sous un talus solutréen à ossements de renne, bison, hyène, rhinocéros.

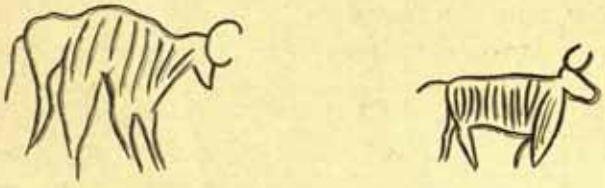

Fig. 2. — Bœufs dessinés sur argile, La Clotilde de Santa-Isabel; Aurignacien ancien.

A *Teyjat* (Dordogne), plusieurs des dalles gravées de figures d'animaux gisaient ensevelies dans les couches magdaléniennes avec faune du renne; l'entrée, fermée à cette époque, n'a pas laissé pénétrer les néolithiques.

A *Laussel* (Dordogne), les parois de l'abri de Cap Blanc, remblayées par des couches magdaléniennes anciennes à faune du renne, portaient des sculptures rupestres en haut relief et de grande taille, forcément contemporaines de la base du remplissage archéologique; une portion de paroi sculptée y a été d'ailleurs retrouvée, effondrée sur les foyers eux-mêmes.

Un second cas où les dessins pariétaux se trouvent suffisamment datés est fourni par la *présence de dessins ou fresques dans des grottes obstruées ou inaccessibles depuis un moment antérieur au Néolithique*.

Il en est ainsi à *La Mouthe* (Dordogne), dont l'issue était obstruée par un niveau magdalénien touchant la voûte ;

d'autre part, les figures gravées sur les parois plongeaient dans le sol à ossements quaternaires. Aucun vestige néolithique n'existe à l'intérieur, malgré l'existence d'une station de cet âge dans le vestibule.

A *Bernifal* (Dordogne), l'ancienne entrée est comblée, on n'y a pénétré que par des cordes permettant de descendre sur le sol intérieur à partir d'une fente du plafond démasquée par le départ de terrains meubles ; aucune trace néolithique.

A *Gargas* (Hautes-Pyrénées), la dernière occupation humaine est marquée par un niveau de foyers avec grand ours, hyène, cheval, renne, et outillage de la fin de l'Aurignacien (début du Paléolithique supérieur). Le fronton, effondré sur ces foyers, a obstrué l'ouverture jusqu'à une date très récente.

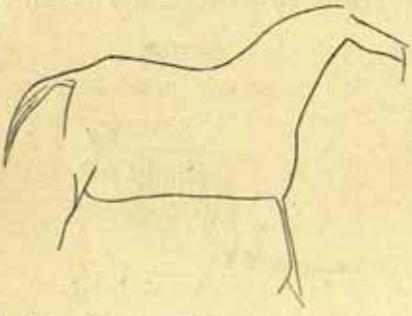

Fig. 3. — Cheval aurignacien assez ancien gravé sur paroi à Hornos de la Peña (Santander).

A *Marsoulas* (Haute-Garonne), deux foyers se superposent l'un à l'autre, le plus ancien aurignacien supérieur, le plus récent magdalénien. Le fronton, éboulé sur eux, a fermé la grotte jusqu'à ces derniers temps. Aucune trace néolithique n'y existe.

A *Niaux* (Ariège), les vestiges néolithiques se remarquent dans les trois premiers cents mètres de galerie, mais ils cessent brusquement en ce point : à cette époque, en effet, le passage était barré par un lac profond de plus de 2 mètres et long de plusieurs centaines. C'est au delà seulement que débutent les peintures, vers 600 mètres ; les seuls restes qui s'y soient rencontrés sont magdaléniens.

A *Altamira* (Santander), l'entrée s'est effondrée bien avant le Néolithique en fermant la caverne, qui n'a été ouverte de nouveau qu'il y a trente ans ; deux niveaux de foyers, solutréens et magdaléniens, ont été observés par M. Alcalde del Rio, qui a

rencontré dans leur sein des gravures sur os semblables à une série de celles des parois. Aucune trace néolithique ou plus récente.

Quand une grotte ne s'est jamais trouvée obstruée, et qu'elle a été fréquentée à divers moments depuis le Paléolithiqué jusqu'à l'époque actuelle, si l'on y remarque des dessins parietaux, les vestiges paléolithiques s'y rencontrent pour ainsi dire toujours (Font-de-Gaume, Combarelles, Grotte à Gontran, Portel, Mas d'Azil, Venta de la Perra, Covalanas, Haza, Salitré,

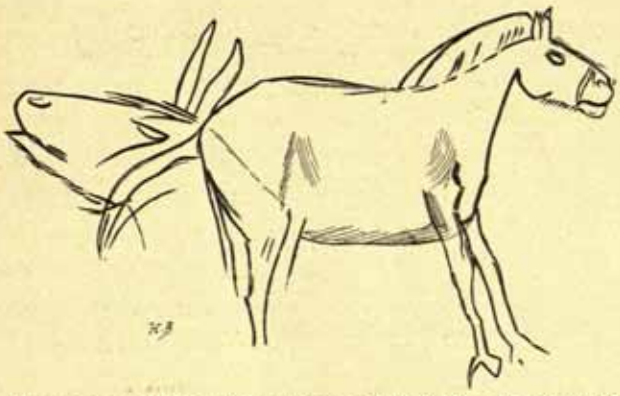

Fig. 4. — Gravures pariétales d'âge aurignacien supérieur de Hornos de la Peña (Santander).

S. Pantaléon, Santian, Castillo, Pasiega, Hornos de la Peña, Meaza, Las Aguas, Loja, etc.); mais si les vestiges néolithiques sont seuls à exister, il n'y a pas de décorations pariétales.

Nous avons mentionné ci-dessus la découverte, à Altamira, de gravures sur os représentant des biches identiques à celles des parois de la même grotte (fig. 6) : il est permis d'en conclure que ces dernières remontent à l'époque de la formation de l'assise archéologique contenant les premières. — M. Alcalde del Rio les avait rencontrées à la limite des assises solutréenne supérieure et magdalénienne ancienne, et avait cru pouvoir les attribuer à la couche inférieure. Les fouilles dirigées à Castillo (Santander) par MM. Obermaier, Breuil et Alcalde del Rio ont corrigé cette attribution, car les nombreuses omoplates gra-

vées de même style que celles d'Altamira, que nous avons récoltées, gisaient toutes sans exception dans le Magdalénien ancien. Nous connaissons donc avec précision le moment où des gravures de même facture ont été incisées sur les parois d'Altamira, Castillo et La Pasiega (Santander).

Par le même moyen, nous connaissons l'âge d'une partie des gravures pariétales de Hornos de la Peña (Santander), datées par la découverte, à la base de l'Aurignacien de cette grotte, d'un frontal de Cheval gravé d'une figure d'équidé.

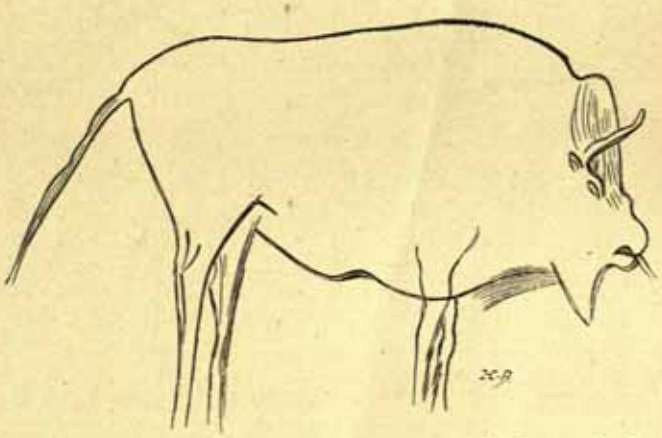

Fig. 5. — Bison gravé sur paroi, aurignacien supérieur de Hornos de la Peña (Santander).

A *Teyjat*, à *Cap Blanc* (Dordogne), des portions importantes de gravures ou sculptures pariétales s'étaient effondrées dans les foyers de l'âge de renne (Magdalénien) et se sont trouvées recouverts par d'autres de la même phase.

M. Rivière a signalé un fragment de paroi d'abri effondré, gravé d'une figure de cheval, provenant des abris de *Puyrousseau* près Périgneux, qui sont de la fin de l'Aurignacien.

M. Peyrony à *La Madeleine*, M. l'abbé J. Bouyssonie à *Limeuil*, ont découvert, dans le Magdalénien supérieur, nombre de dalles gravées de figures de même style et de même grandeur que les graffites de bien des grottes ornées

Au moment ou j'écris, M. Didon vient de découvrir, dans un gisement aurignacien moyen de Sergeac, un bloc orné de figures d'animaux tracées en noir sur un fond teinté en rouge.

Ce sont là des indications absolues de l'âge d'une partie des gravures et peintures analogues, mais qu'un remplissage archéologique n'a pas recouvertes.

D'autres preuves de l'âge paléolithique des figures pariétales

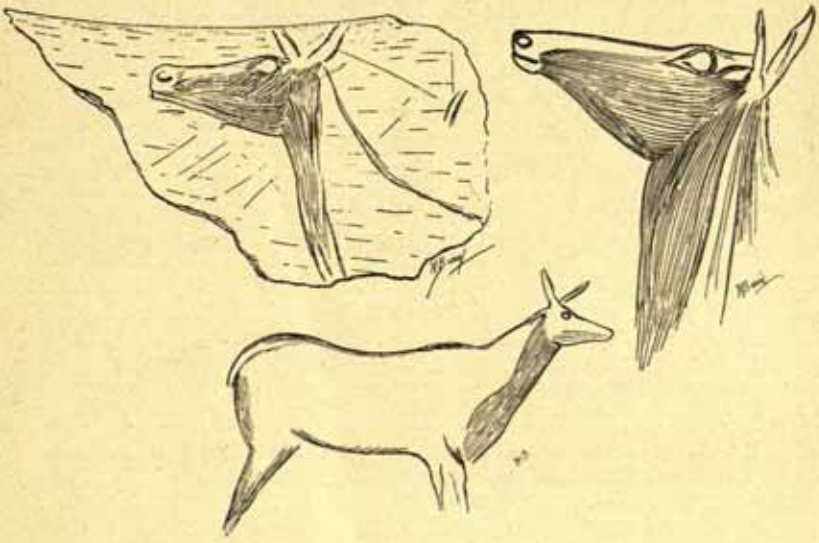

Fig. 6. — A gauche, en haut, gravure sur os du Magdalénien ancien d'Altamira (il y en a de semblables au même niveau du Castillo [Santander].) — Les deux autres gravures sont incisées sur les parois de Castillo, et appartiennent au même âge que la précédente.

sont encore données par la présence, au milieu d'elles, d'animaux éteints ou émigrés avant l'époque néolithique.

Le *mammouth* (fig. 7, 8, 11, 20) est figuré à La Mouthe, aux Combarelles, Bernifal, Font-de-Gaume, Gargas.

Un *éléphant*, peut-être différent (fig. 14), est peint à Castillo et à Pindal (Espagne).

Le *rhinocéros laineux* (fig. 15) est peint à Font-de-Gaume, gravé aux Combarelles et à Niaux.

Le *lion* est gravé aux Combarelles, à Font-de-Gaume, à la Clotilde de Santa-Isabel.

L'ours des cavernes est gravé aux Combarelles (fig. 9).

Le *renne* (fig. 7, 13, 21) est figuré à La Mouthe, Font-de-Gaume, Combarelles, Teyjat, Marsoulas, Portel.

Le *bison* (fig. 5, 7, 10, 12, 17, 20) est représenté à La Mouthe, Font-de-Gaume, Combarelles, La Grèze. Cap Blanc, Bernifal, Teyjat, Niaux, Portel, Marsoulas, Gargas, Venta de la Perra, Castillo, Hornos de la Peña, Altamira, Pindal, Pasiega. La

Fig. 7. — Fragment de panneau gravé de la grotte des Combarelles, avec mammouth, renne à tête en bas-relief, têtes de renne, ours, bison, capridé. Magdalénien ancien.

valeur indicative de la présence de ce grand bovidé a été bien inutilement contestée par M. E. A. Martel. Ses ossements, tant en France qu'en Espagne, deviennent rares dans le Magdalénien supérieur et disparaissent *totalement* dans l'Azilien, qui précède le Néolithique. Même en Suisse, ses ossements ne figurent pas dans le Néolithique, où on l'a confondu avec le bos primigenius. Inutile d'insister sur la valeur indicative moins grande d'autres animaux comme le bouquetin et le chamois, certainement émigrés pourtant de la Dordogne à l'époque néolithique.

Déjà, par l'un ou l'autre des procédés que nous avons énoncés, l'âge d'une notable partie des figures pariétales a pu être fixé

exactement ; mais l'examen direct des murailles elles-mêmes permet souvent de pousser plus loin les investigations sur l'évolution des techniques artistiques à cette époque reculée. En effet, il arrive souvent que les panneaux rocheux ont successivement reçu des peintures à des espaces de temps plus ou moins éloignés ; les dessins se recouvrent, s'oblitèrent ainsi mutuellement, les plus récents recouvrant les autres en les entamant, les plus anciens, toujours sous-jacents à l'ensemble des autres phases. En combinant convenablement les résultats acquis par les diverses méthodes, on parvient, avec un caractère suffisam-

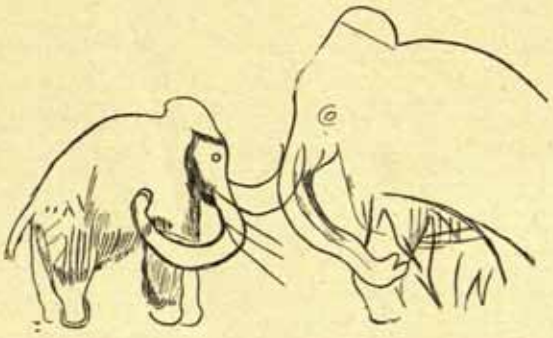

Fig. 8. — Mammouths gravés aux Combarelles (Dordogne). Magdalénien ancien.

ment rigoureux, à des conclusions que nous ne pouvons qu'indiquer ici sommairement :

L'art des peintures et des gravures pariétales est certainement quaternaire ; il est contemporain, au nord des Pyrénées et des Alpes, d'une faune froide, avec mammouth, renne, rhinocéros laineux, grand ours, grand lion, bison, etc. Dans la région Cantabrique, zone tempérée, plusieurs de ces animaux font défaut ; les peuples qui ont exécuté leurs images étaient des paléolithiques ignorant l'élevage et la culture, vivant exclusivement de chasse et de cueillettes ; en dehors des menus bibelots gravés ou sculptés sur os, ivoire, bois de cervidés ou pierre, les artistes de cet âge « du renne » ont manifesté leur habileté en

deux séries parallèles de figurations, les unes peintes, les autres gravées.

L'art de graver débute par des entrelacs et des empreintes de doigts sur parois argileuses (fig. 1) ; les premiers dessins d'animaux s'y trouvent associés (fig. 2) ; leur caractère est excessivement primitif, mais déjà plein de vigueur. Bientôt apparaissent les silhouettes incisées au silex (fig. 3), d'abord trop raides et souvent maladroites (Pair-non-Pair) ; puis, dans l'Aurignacien supérieur, assez parfaites pour évoquer déjà la pensée du Magdalénien (Gargas, Hornos) (fig. 4 et 5). On ne connaît rien que l'on puisse avec certitude attribuer au Solutréen : c'est au Magdalénien ancien (fig. 7, 8, 9) que se rapportent les extraordinaires reliefs de Cap Blanc, les fins graffites striés d'Altamira et Castillo (fig. 6). Puis, au Magdalénien plus évolué se rapportent les délicats graffites (fig. 10, 11) de Marsoulas et de Teyjat, comparables aux gravures sur blocs de Limeuil et de la Madeleine.

Fig. 9. — Ours des cavernes à front convexe, gravé aux Combarelles (Dordogne). Magdalénien ancien.

Durant les mêmes périodes, la peinture s'est aussi déroulée ; naissant avec l'Aurignacien (fig. 12), par de simples estampages de mains imprimées ou cernées de couleur, accompagnées déjà de timides essais de dessins linéaires et de ponctuations groupées, elle se déroule d'abord en une longue phase monochrôme, où la technique subit des variations notables, passant du dessin linéaire au tracé menu, continu ou ponctué, à la demi teinte, puis à la teinte plate ; elle aboutit enfin, vers la fin du Magdalénien, à la grande époque des polychrômes systématiques, rehaussés de gravures et de râclages.

Quant à la phase exclusivement schématique qui suit brusquement le point culminant de l'art figuré, on ne saurait la

considérer comme l'aboutissant normal de l'évolution sur place de l'art paléolithique ci-dessus décrit : l'existence, à divers moments de celle-ci, d'éléments non réalistes qui lui survivent, ne témoigne pas en effet d'une filiation, mais plutôt d'infiltrations étrangères, avant-coureurs de l'invasion destructrice des Azilio-Tardenoisiens, fuyant des régions méditerranéennes où s'installaient les conquérants néolithiques. Où sont donc les œuvres d'art, les peintures rupestres que ces autres tribus ont dû laisser dans les régions qu'elles occupaient avant leur migra-

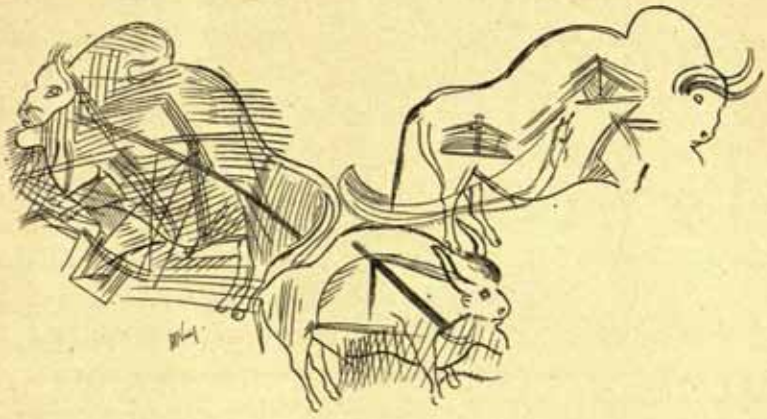

Fig. 10. — Graffites soignés du début de l'époque des Polychrômes ; ces animaux sont également peints. Les figures tectiformes à droite sont antérieures. Magdalénien avancé.

tion ? Nous ne tarderons pas à les rencontrer à leur tour.

2. — *Les peintures rupestres de l'Espagne orientale.*

Aucune peinture de caverne n'a donné, au même degré que celle que l'on voit sur un rocher, à Cogul (Lérida), l'occasion de faire revivre les théories sur l'origine orientale de l'art. A. Mosso et quelques autres archéologues n'eussent pas hésité à déclarer *crétoises* les fresques de cette roche catalane et celles qui lui ressemblent.

Elles sont actuellement au nombre de cinq : Calapata à Cretas

(Téruel), Albarracin (Téruel), Ayora (Valence), El Bosque, à Alpéra (Albacete). Aucune ne donne de vestiges archéologiques importants : à Cogul, Calapata, Albarracin, de rares petits silex d'aspect paléolithique, aucune poterie ; à Alpera, des vestiges sporadiques de tous les âges : le voisinage d'une source, la position de l'abri au pied d'un carrefour commandant une vaste plaine y a toujours, et jusqu'à maintenant, fixé des cultivateurs, des pâtres ou des chasseurs[1].

Les indications de gisement sont donc insuffisantes pour attribuer un âge aux peintures, bien que plus favorables à un âge de la pierre taillée, toujours plus ou moins indiqué par des silex. On conçoit, en effet, plus facilement que des Paléolithiques aient laissé si peu de vestiges, les silex seulement ayant pu, dans ces localités, se conserver, tandis que des Néolithiques, ou *à fortiori* des tribus plus récentes auraient jonché le sol de leurs tessons.

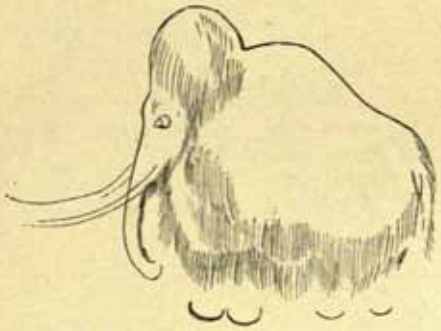

Fig. 11 — Mammouth finement gravé à Font-de-Gaume (Dordogne) ; ces mammouths sont superposés aux Polychrômes, et par conséquent d'âge magdalénien très avancé.

Les neuf dames de Cogul (fig. 22), au torse nu, à la poitrine découverte et aux seins pendants, ont rappelé à plusieurs les prêtresses crétoises, peintes sur enduit, gravées sur intailles ou modelées en faïence vernissée. Faudrait-il vraiment retrouver dans les raides silhouettes de l'abri catalan une sorte de réplique des Dames aux Serpents, des Prêtresses de l'Arbre et de la Double hache?

Des deux côtés, on a bien figuré des femmes dévêtues jusqu'à

1. La céramique d'Alpéra est rapportée par M. Siret à l'âge du fer ; elle ressemble à la plus fruste qui se mêle aux belles poteries peintes de Méca, ville ibérique située au voisinage.

la ceinture. Mais l'analogie de style n'existe pas entre les deux séries d'œuvres d'art; l'extrême amincissement de la taille chez les unes et les autres, auquel vient s'ajouter, à Alpéra, l'excessive élongation et l'émaciation des corps masculins évoquant le souvenir de l'art du Dipylon, se retrouve bien plus parfaitement identique sur les rochers peints dans le Sud de l'Afrique par les Bushmen [1], d'autant mieux que l'analogie se poursuit très étroitement dans la série des figures animales

Fig. 12. — Mains cernées de rouge, sous-jacentes à un Bison tracé en jaune. Castillo (Espagne). Aurignacien.

juxtaposées. Cette analogie doit être bien frappante, puisque le pasteur Christol, mis par M. Cartailhac en présence des fresques de Cogul dont il ignorait l'origine, les supposa sans hésiter Boschimanes. Précisément M. Christol constate, dans un livre récent, de nombreuses analogies entre les figures humaines des fresques sud-africaines et celles de l'art grec archaïque ou du minoen. Il ne viendra à personne l'idée de rattacher à celui-ci les œuvres picturales des bords de l'Orange et du Waal; cela indique seulement que des civilisations diverses peuvent, sur certains points, donner lieu à de curieuses convergences qu'un

1. Voir les femmes cafres peintes par des Bushmen, *apud* J. P. Johnson, *Geological et archaeological notes on Orangia*, p. 88.

observateur superficiel transformera bien à tort en parenté.

Puisque nous parlons de danseuses au torse libre jusqu'à la taille, j'engagerai les personnes trop disposées à donner à l'analogie entre Cogul et la Crète une valeur chronologique et phylogénique, à faire avec moi une courte revue ethnographique. Suivant aux antipodes le capitaine Cook, nous nous arrêterons à contempler les gracieux exercices chorégraphiques des Polynésiennes d'Ulietea, d'Hapaete et d'Otahiti, dont son dessinateur a fixé l'image. Rien de plus semblable que ces danseuses océaniennes, jusqu'aux détails de leur costume, leurs robes à volant et leurs tiares, aux prêtresses de Knossos. Pourquoi ce qui s'est fait aux deux antipodes, et à tant de millénaires

Fig. 13. — Dessins linéaires noirs de Font-de-Gaume (Dordogne). Aurignacien.

de distance, n'aurait-il pas eu lieu aussi dans l'Espagne orientale sans que celle-ci ait eu besoin de s'inspirer de la Crète? La danse n'est-elle pas de tous les temps et de toutes les latitudes?

Mais continuons de voyager; nous trouverons, dans toutes les régions à climat chaud ou simplement tempéré, de nombreux exemples de femmes ne portant d'autre vêtement qu'une étoffe flottante, une peau souple attachée à la ceinture, tombant jusqu'aux genoux ou jusqu'à mi-jambe, comme c'est le cas à Cogul et Alpera, où les jambes sont découvertes à partir du genou. Indiquons en passant des femmes de Samoa, de Tonga, de Bornéo (Dayak), de la Nouvelle-Guinée, des femmes Wedda, Danakil, Pahouines. Cafres, Herreros[1], etc., etc. On ne

1. Voir Ratzel, *Völkerkunde*, II, p. 118, 184, 185, 388; Hœrnes, *Natur und*

peut donc, du costume des dames du Cogul et d'Alpera, conclure absolument rien en faveur d'une thèse quelconque. A supposer qu'un rapprochement puisse se faire, il ne faudrait pas le comprendre comme la preuve d'une influence crétoise, mais voir dans les deux séries artistiques des souvenirs d'âge très divers de très anciennes coutumes, d'origine bien antérieure à la civilisation minoenne, peut-être à l'âge néolithique lui-même. Puisque nous traitons des comparaisons ethnographiques relatives aux modes féminines, réfutons en passant l'attribution « égyptienne » donnée à la tête aurignacienne de

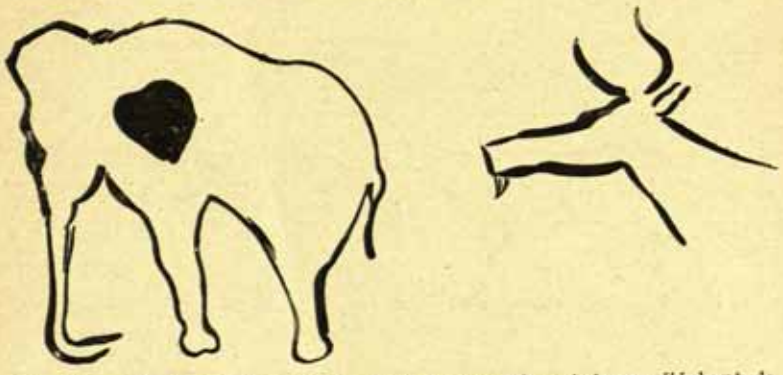

Fig. 14. — Dessins linéaires rouges de la province Cantabrique : éléphant de Pindal et bœuf de Castillo. Aurignacien.

Brassempouy dont Piette croyait qu'elle portait une *coiffe* : cette soi-disant coiffe représente la *chevelure* divisée en tresses ou en lanières, et non pas un voile. On la retrouve, en effet, dans de nombreuses œuvres d'art égyptiennes (voir Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, Libyen du tombeau de Séti I, p. 31 ; statues archaïques, p. 33 ; — *L'Art égyptien*, pl. XVI, 4e et 5e dynasties. Plaques de schiste avec Libyens, *Anthropological Institute*, XXX, pl. D).

On retrouve aujourd'hui ces coiffures dans le monde africain, chez les Kikuyu et les Kamba (British East Africa) (*Anthrop.*

Urgeschichte des Menschen, I, p. 508, 516, II, p. 45, 308, 315; Verneau, *Les Races humaines*, p. 221.

XXXIV, 1904, pl. II et XVII), chez les Danakils (Hœrnes, *Natur und Urgeschichte des Menschen*, I, p. 279, fig. 100 n° 3), chez les Zulus (*Anthropos*, I, fig. 5, p. 469; II, fig. 6, p. 49, Taf. III, p. 635; Fritsch, *Eingeboren S. Africas*, Atlas, pl. XV), (cf. (Verneau, *Races humaines* : Zanzibar, p. 399, Abyssin, p. 573), au Tchad (*Mission Foureau-Lamy*, p. 955, 957) — on rencontre même cette coiffure, mais plus rarement, en Océanie (Verneau, *Races humaines*, p. 161 : Néo-Guinéens). Il faut en conclure que cette indication n'est pas spécifiquement égyptienne, mais plutôt africaine, comme la coiffure par petites houpettes

Fig 15. — Rhinocéros tracé en rouge. Font-de-Gaume (Dordogne). Aurignacien.

sphériques alignées de la statuette de Willendorf, jointe à sa forte callipygie, fait aussi penser à l'Afrique proto-égyptienne (*Anthr. Institut*, XXX, fig. 5, p. 101; XXXI, pl. XIX) ou moderne (Holub, *Sieben Jahre in Süd Africa*, II, p. 304, type Marutse, Zambèze; Pitt Rivers, *Antique works of art from Benin*, pl. II, III, VII, XV, XVII, XXIII, XXVI, XLVI, L). Les éléments communs aux figures humaines égyptiennes ou paléolithiques ne comportent nullement une influence réciproque, mais indiquent un fonds primitif humain de populations voisines possédant un certain nombre de traits analogues. Cette constatation ne devrait pas surprendre, si l'on se souvient que les cavernes de Grimaldi ont livré au Prince de Monaco deux squelettes négroïdes décrits par le Dr Verneau, et que c'est vers l'Afrique que se sont retirées, après la fin du Quaternaire, certaines espèces animales jusque là européennes, comme l'hyène, le chacal, le lion.

L'analogie des peintures de l'Espagne orientale avec les œuvres des Boschimans n'est peut-être pas aussi fortuite qu'il semble à première vue, surtout lorsqu'on envisage certains indices fournis par la région Saharienne ; c'est là un sujet qui ne pourra de longtemps être abordé avec sécurité et qui nécessite, pour être éclairci, un grand nombre d'observations nouvelles sur le continent africain.

Mais si les relations du côté de l'Afrique demeurent obscures, celles avec la région Pyrénéenne peuvent être plus aisément définies.

Fig. 16. — Biches rouges à tracé ponctué. Covalanas (Espagne).

Sans doute il y a de profondes différences entre les deux séries. Sans parler des localisations si diverses des fresques, les unes dans les corridors obscurs et souterrains, les autres dans de minuscules abris ouverts au grand jour, à peine abrités de la pluie, les représentations des deux séries paraissent reproduire une faune assez différente.

Les peintures de la Dordogne figurent des mammouths, des rhinocéros, des ours, des lions, des rennes, des bisons, des bouquetins, des chevaux, des bœufs sauvages, des cerfs.

Les grottes des Pyrénées françaises, à une ou deux exceptions près, ne présentent que des bisons, des chevaux, des cerfs, des bouquetins, des chamois, des bœufs. Le renne et le mammouth y figurent à peine.

Dans les Cantabres, le renne est tout à fait absent; il y a deux éléphants, un ours.

Dans toute cette province S.-O. de la France, se prolongeant le long du golfe de Gascogne, l'homme est pour ainsi dire absent des figures; lorsqu'on le rencontre, il est à peine reconnaissable, et, pas plus que les animaux, il n'est acteur dans une scène formant un ensemble, un tableau.

Dans nos fresques de l'Espagne orientale, le cerf (fig. 24, 26, 28) et le bœuf primitif (fig. 27, 28) sont très abondants, puis

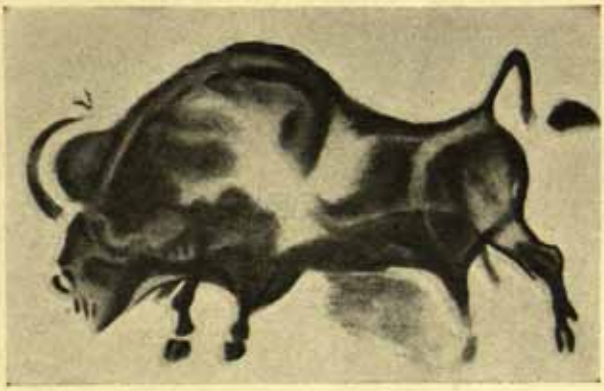

Fig. 17. — Bison en noir modelé. Font-de-Gaume (Dordogne).

viennent les bouquetins, des loups (Alpera), un seul cheval (Alpera), un bel élan mâle très reconnaissable (Alpera) (fig. 23), des daims et un bison (fig. 24) que je considère comme certain malgré les scrupules de certaines personnes que leur manque d'habitude de ces déchiffrements explique suffisamment.

Quelle différence, sans doute, avec la Dordogne, et même à première vue avec les Cantabres aux nombreux chevaux et bisons! Mais en réalité, il n'y a pas plus de différence entre la faune des peintures rupestres de l'Espagne orientale et celle des fresques de cavernes, Cantabriques et Pyrénéennes, qu'entre celles-ci et celles de la Dordogne.

Le renne ne figure pas dans la faune habituelle des Canta-

bres ; il est déjà presque absent des fresques pyrénéennes, bien qu'il ait fait la nourriture principale de leurs auteurs.

De même, le bison et le cheval sauvage font défaut, ou presque, sur les roches peintes orientales, parce que nous changeons de province zoologique, et que ces animaux ne descendaient guère jusque là. Mais les autres animaux figurés, cerf, bœuf primitif, bouquetin, sont communs aux deux groupes artistiques, et l'existence *certaine* d'un bison peint à Cogul, l'existence *incontestable* d'un élan à Alpéra (Albacete) dénotent l'incursion, jusque dans le sud du royaume de Valence, d'ani-

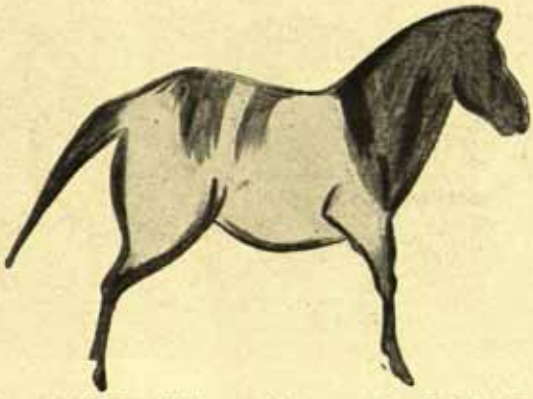

Fig. 18. — Petit Cheval à larges plaques noires. Castillo (Espagne).

maux émigrés de France vers l'Est avant l'époque néolithique et qui, par conséquent, avaient quitté l'Espagne méditerranéenne encore plus tôt.

La grande profusion du bouquetin, aujourd'hui retiré dans les parties les plus sauvages de la Sierra de Quintana (Sierra Morena), de la Sierra Nevada et de la Sierra de Gredos (Estremadure) est également favorable à l'idée d'un climat sensiblement différent de celui d'aujourd hui.

Aucun élément de la faune figurée par les fresques ne contredit donc l'hypothèse d'un âge quaternaire, et il n'y existe d'autre part aucune indication de l'existence d'animaux domestiques.

Bien plus, le caractère artistique des animaux peints est

essentiellement paléolithique, à de rares exceptions près. Si nous mettons de côté la scène de chasse au cerf de Cogul, dont le style schématique jure avec les autres figures d'animaux et deux ou trois images analogues d'Alpéra, toutes les figures d'animaux reflètent le même sentiment artistique que l'art magdalénien de France et de Cantabrie. C'est la même habileté à saisir les formes et les attitudes, la même sûreté d'exécution, la même technique bien souvent, où s'associent la peinture linéaire ou en teinte plate et la fine gravure des contours.

A première vue, la différence de taille est considérable, mais

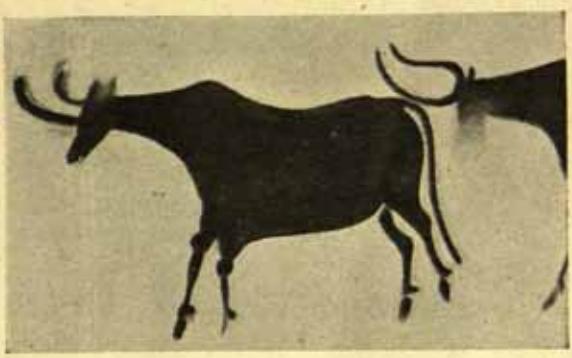

Fig. 19. — Bœufs en teinte plate noire. Grotte de Font-de-Gaume (Dordogne); Magdalénien ancien.

on trouve dans la grotte du Portel (Ariège) un petit cheval rouge aussi réduit comme dimension que les plus petites images de Cogul et d'Alpéra, et les bœufs d'Albarracin, d'Alpéra et de Cogul atteignent les dimensions moyennes des peintures du Portel (Ariège) et de la Pasiega (Santander). La dimension d'ailleurs, ne fait rien au style, et il existe, entre les deux séries, de très frappantes coïncidences.

La technique en rouge uni se retrouve, nous venons de le dire, au Portel (Ariège), appliquée à un petit cheval tout à fait digne, par tous ses caractères, de figurer à Cogul ou Alpéra, et qui semble bien isolé dans les cavernes françaises. Mais on la retrouve dans les grottes Cantabriques : à Altamira, il existe

quelques grandes et mauvaises figures en rouge uni; à la Pasiega, grotte découverte en mai 1911 à Puente Viesgo par le Dr Obermaier, cette même technique est appliquée à l'exécution de plusieurs jolies biches à peine plus grandes que certaines figures rupestres.

D'autres biches de la Pasiega ont l'intérieur du corps rempli de taches allongées disposées en séries linéaires, et reproduisant exactement, et dans les mêmes proportions, les caractères de certains cerfs d'Alpéra.

Les figures noires à large épargne centrale de Cogul, repré-

Fig. 20. — Bande de bisons polychrômes, mammouths, chevaux et rennes; caverne de Font-de-Gaume. Magdalénien avancé.

sentant des bœufs à encornure vue de face, reproduisent les mêmes caractères de technique que certains chevaux du Portel (Ariège), de Castillo (Santander), et que les bœufs noirs du diverticule final de Font-de-Gaume.

Parmi ces figures en couleur rouge plate de Cogul et d'Albarracin, on voit quelques timides traces de polychromie, annoncées par de légers tracés noirs périphériques et par des efforts pour arriver au modelé; c'est justement aussi parmi les figures en rouge uni du Portel, de la Pasiega, que l'on rencontre, sous la même forme, les premières ébauches de fresques polychrômes.

Les bois des cerfs de Cogul, Cretas, Alpéra, sont exécutés d'une manière très spéciale (fig. 24, 26, 28): les deux tiges principales sont disposées comme de face, divergeant large-

ment, l'une projetée en avant, l'autre en arrière, de manière à laisser la place nécessaire pour figurer les andouillers, toujours représentés de profil; la torsion à angle droit que le dessinateur leur a infligée est tout particulièrement sensible pour les deux andouillers basilaires en forme de crochet.

On retrouve exactement les mêmes conventions dans deux dessins de ramures de renne de la grotte du Portel (Ariège) et dans presque tous les dessins de cerfs de la grotte de la Pasiega, au nombre de dix (fig. 29).

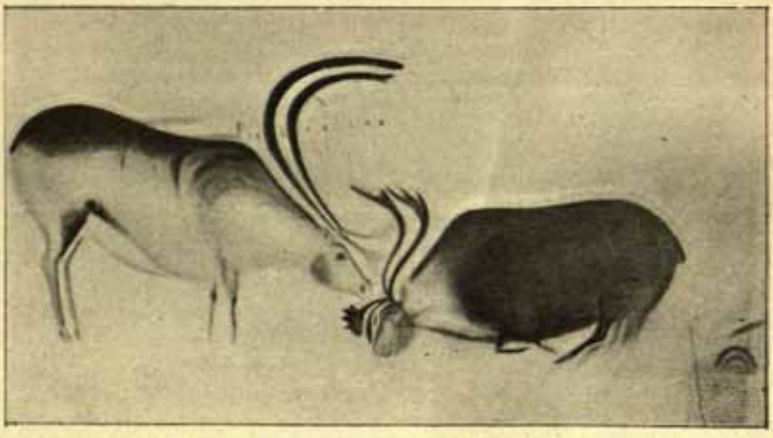

Fig. 21. — Rennes polychrômes de Font-de-Gaume (Dordogne). Magdalénien avancé.

Cette somme d'analogies frappantes entre les fresques rupestres et une partie de celles des cavernes, se rapportant toujours à la troisième phase et peut-être à la seconde, ne peut être l'effet du hasard. Elle dénote une parenté certaine entre les deux groupes, et l'influence de l'art animalier des Pyrénées et des Cantabres sur la région orientale de l'Espagne. Qu'on compare au contraire les dessins animaliers crétois ou mycéniens à ceux dont nous venons de parler ; l'on aura le sentiment de la différence qui les sépare. Les conventions artistiques sont différentes : là, toujours la perspective est respectée dans la représentation des cornes de bœuf; ici, toujours les

cornes de bœuf sont figurés de face, comme les branches d'une lyre.

Mais si cette parenté est incontestable, il faut admettre cependant que nous sommes dans un milieu humain différant sensiblement de celui des peintres animaliers du monde proprement magdalénien. Un élément, pour ainsi dire banni de l'art pictural français ou cantabrique, prend ici une importance considérable : c'est la représentation de personnages humains, se livrant à la chasse ou à la danse.

Fig. 22. — Groupe de femmes vêtues, peintes en noir et rouge, évoluant autour d'un petit « satyre ». Roche de Cogul (Lerida). Type de peinture de la province orientale de l'Espagne.

Cet élément manque parfois, il n'existe sur aucune des deux roches de Cretas ; on ne le trouve que sur une des deux roches d'Albarracin ; mais à Cogul et surtout à Alpéra, il se développe d'une manière surprenante. A Cogul, ce sont trois ou quatre petits chasseurs seulement, puis les grands personnages vêtus paraissant chasser les bœufs sauvages, et surtout l'extraordinaire bande des neuf dames dansant autour d'un petit « satyre » (fig. 22).

A Alpéra, ce sont près de quatre-vingts figures ; la plupart,

petits bonshommes assez bien silhouettés (fig. 28), se rendant à la chasse, avec arc et flèches, quelquefois un épieu sous le bras, ou bien tirant sur les animaux dans les attitudes les plus variées et les mieux comprises ; d'autres, plus grands, également nus, la chevelure ornée de plumes, tenant l'arc d'une main et des flèches de l'autre; enfin plusieurs dames se suivant, presque identiques à celles de Cogul. Je ne décrirai pas ici les détails de ces nombreux personnages; notons que l'arc est un élément jusqu'ici inconnu dans le monde paléolithique plus septentrional ; la forme des flèches n'est pas la même que celles qui sont peintes dans la grotte magdalénienne de Niaux. En revanche, la pointe du trait porte une barbelure unilatérale, très longue, qui ne peut être ni une pointe en pierre, ni une pointe en métal, mais ressemble beaucoup aux pointes de sagaies en os du Magdalénien ancien.

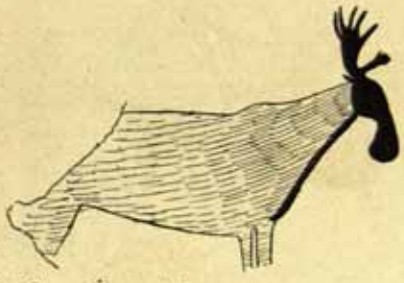

Fig. 23. — Élan peint en rouge et en brun à Alpéra (Albacete).

En présence de toute cette « population humaine » des roches de l'Espagne orientale, il faut reconnaître que nous sommes sortis du monde magdalénien à l'intérieur duquel nos recherches antérieures nous avaient confinés, et que nous entrons dans une autre province ethnographique qui lui a emprunté son art animalier, mais qui possède, comme les Bushmen actuels, l'aptitude à composer de véritables tableaux où la représentation humaine joue un rôle primordial. Et de même que certaines tribus Eskimos possédaient l'arc, tandis que d'autres se servaient encore du propulseur, nous constatons que les paléolithiques de l'Espagne orientale, contemporains des Magdaléniens plus septentrionaux, mais différents d'eux par de nombreux points, possédaient l'arc au lieu de leur propulseur à crochet.

Rien n'autorise à fixer à ces peintures rupestres une date diffé-

rente de celle de notre Paléolithique supérieur français. Jamais aucun indice néolithique n'intervient : on ne voit jamais de représentation de hache, ni de ces divinités féminines hiératiques, si répandues dans le monde des dolmens; d'autre part, personne ne peut signaler aucune œuvre d'art, soit néolithique, soit plus récente, qui rappelle, si peu que ce soit, les fresques de Cogul, Albarracin, Cretas et Alpéra.

Pourquoi donc alors s'entêter à les rajeunir *à priori*, comme si l'argument de la faune n'était pas le même que celui mis en avant pendant trop longtemps pour ramener au Néolithique les

Fig. 24. — Peintures de la roche de Cogul, figurant en rouge un Cerf avec des Biches, un autre cervidé, et deux *Bisons certains*; celui de gauche est chassé par un homme.

sépultures bien paléolithiques des grottes de Grimaldi, comme si on ne savait pas que le renne et la faune glaciaire n'ont pas plus franchi les Pyrénées que les Alpes; comme si l'ethnographie boschimane ne nous prouvait pas qu'une civilisation de chasseurs peut très bien être une pépinière d'artistes; comme si tout l'art néolithique et plus récent d'Espagne, jusqu'à l'arrivée des Grecs, ne s'était pas montré complètement inapte à produire quoi que ce soit exprimant la vie et le mouvement !

3. *Les Peintures rupestres de l'Espagne méridionale.*

On aura remarqué, au sujet de certaines images schématiques de Cogul, que je les ai réservées (fig. 30) ; ce n'est assurément pas le même pinceau qui a tracé ces images et l'ensemble des autres figures. A Cogul, on ne peut savoir si elles sont, ou non, contemporaines de ces dernières. Rien de semblable ne se voit à Albarracin et Cretas. Au contraire, le même élément se retrouve à Alpéra, où il est facile de voir qu'il est postérieur aux autres fresques à caractère naturaliste. Qui a peint ces symboles si peu intelligibles? Sont-ils donc des produits de

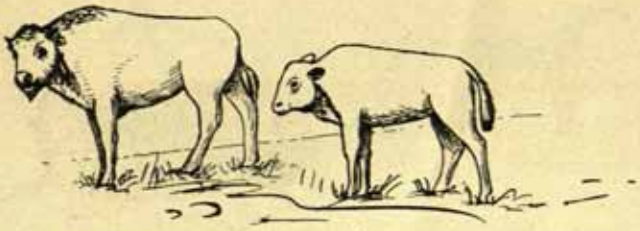

Fig. 25. — Jeunes bisons d'Amérique : génisse et veau — pour établir que les figures des bovidés de la fig. 24 sont bien des bisons.

la même civilisation que les autres peintures des mêmes roches?

Question semblable à celle qu'on peut se poser en face des peintures sur galets du Mas d'Azil, ou des fresques similaires de Marsoulas, se superposant à de belles images polychrômes. Peut-on vraiment admettre que les Magdaléniens aient si vite dégénéré, et tout d'un coup perdu leurs merveilleuses aptitudes? Non, dirons-nous, les Aziliens, dont nous connaissons l'outillage, par les fouilles du Mas d'Azil, de Valle, de Bobache, etc., ne sont pas des Magdaléniens dégénérés; ce sont des envahisseurs qui ont leur outillage, leurs instruments, leur art à eux. D'où venaient-ils? Quel est le berceau de leur civilisation? Où donc étaient-ils, alors que les Magdaléniens chasseurs de rennes et de bisons peignaient et sculptaient?

La comparaison de l'outillage en silex de l'Azilien français

(Mas d'Azil, Sordes, La Tourasse, Bobache) avec celui des stations pré-néolithiques de l'Italie de la Sicile, de la Tunisie, de l'Algérie, de l'Espagne méridionale, dénote que c'est dans ces régions que leur industrie s'est formée.

Tandis que l'Aurignacien de France et d'Europe centrale faisait place, sous des influences que nous ne scruterons pas ici, au Solutréen d'abord, puis au Magdalénien, cette zone méridionale voyait l'industrie capsienne (aurignacienne) primitive, donner dans le Capsien supérieur naissance à toutes les formes de silex caractéristiques de l'Azilio-Tardenoisien.

Si, par conséquent, nous voulons rechercher les premières étapes de l'art azilien à prédominance schématique, c'est dans l'un ou l'autre point de cette vaste zone, et plus spécialement dans l'Espagne méridionale, que nous devons porter nos investigations.

Fig. 26. — Cerf peint en rouge à Calapata (Cretas), prov. de Teruel; type d'animal de l'Espagne orientale.

Les résultats déjà considérables que j'ai obtenus dans cette région en font espérer de bien plus grands encore Six groupes de pétroglyphes ont reçu ma visite : deux dans la province d'Almérie, comprenant respectivement deux (Lubrin) et quatre roches peintes (Velez Blanco), celles-ci distribuées en trois points ; — une roche dans la province de Jaen (Jimena) —, quatre roches distinctes dans la Sierra Morena (Fuencaliente); à la limite des provinces de Cordoue et de Ciudad-Real —; enfin, tout au nord de l'Estrémadure, la vallée des « Batuecas », avec ses vingt roches peintes, et celle, toute voisine, de Garcibuey.

Par ce dernier groupe, la province méridionale remonte à l'Ouest, jusqu'à n'être plus séparée de la région Cantabrique que par la vaste plaine de la Vieille Castille. Si l'époque des peintures rupestres d'Estrémadure a partiellement coïncidé avec celle des

fresques pariétales de Cantabrie, une influence, une infiltration de certains éléments a dû en résulter (fig. 37) : on la constate en effet jusque dans les Pyrénées françaises, mais elle ne s'est pas propagée beaucoup plus au nord, avant l'arrivée du flot azilien. Jusqu'à présent, en effet, les grottes de la Dordogne n'ont montré qu'un nombre très limité de signes conventionnels, tandis qu'à Marsoulas (Haute-Garonne) on trouve des figures ramiformes, des ponctuations nombreuses, des signes pectiformes (peut-être des mains stylisées et alphabétiformes). A Niaux (Ariège), il y a des panneaux entiers de ponctuations, semées de signes claviformes, ramiformes, alphabétiformes. A la Vache

Fig. 27. — Frise d'Albarracin (Téruel). Silhouettes de bœufs, daims et chasseurs avec arc ; sauf un chasseur, ces figures sont de couleur claire, sur fond sombre. Par suite d'une erreur, l'image a été inversée.

(Ariège), à Castillo (Santander), il y a des hommes dessinés schématiquement (fig. 36, à gauche et en bas).

Dans les Cantabres (fig. 37), il existe de nombreux claviformes, ramiformes, pectiformes, alphabétiformes, scaliformes, des ponctuations innombrables dans plusieurs grottes peintes, mais tout spécialement à Pindal. Les mêmes ponctuations se retrouvent avec plusieurs autres signes au voisinage de Burgos, dans la caverne d'Atapuerca.

Aux Batuecas (fig. 31), d'énormes panneaux sont recouverts de points et de barres alignées ; on y trouve également de nombreux signes ramiformes, scaliformes, pectiformes, alphabétiformes, avec, en plus, des cercles ou des points à lignes rayonnantes ; à ces images s'associent, en deux ou trois abris peints, des dessins très schématiques d'hommes et d'animaux, et cet

ensemble paraît nettement antérieur aux figures moins schématiques ou même assez naturalistes du « Canchal de las Cabras pintadas » (fig. 32), figurant en blanc ou en rouge vif des cerfs, des poissons, des oiseaux, des bouquetins à cornes de profil; deux petits chasseurs tirant de l'arc, quelques autres petits bonshommes, certains bouquetins et deux cerfs sont déjà dans la manière schématique, et quelques ponctuations, ainsi qu'un petit nombre de signes, sont aussi du même ensemble. Auparavant, principalement sur l'abri de las Cabras pintadas, se trouvent divers animaux, surtout des bouquetins peints en rouge sombre, avec les cornes de face, d'un style nettement réaliste, quoique d'une exécution tout à fait sommaire. Il n'y a aucun doute sur l'antériorité de ces dernières figures par rapport aux autres. Qu'on juge de ma satisfaction de retrouver, sous les peintures schématiques de localités d'Andalousie (La Batanera à Fuencaliente) et de Murcie (Velez Blanco, La Cueva de los Letreros), quelques rares exemplaires des petites figures maladroites, mais réalistes, du genre des plus anciennes de las Batuecas, ou de celles leur succédant immédiatement (fig. 33).

Fig. 28. — Choix de quelques figures d'hommes et d'animaux (cerfs, bœufs, bouquetins) de l'abri *del Bosque* à Alpera (Albacete). Elles sont peintes en rouge.

Ce n'est pas sans curiosité non plus qu'à chacune des stations

rupestres d'Andalousie ou de Murcie, il m'a été donné de rencontrer des éléments schématiques identiques à ceux des Batuecas, à côté de beaucoup encore inconnus, mais se retrouvant souvent d'une station à l'autre. Toutefois, nulle part les ponctuations ne s'y retrouvent aussi nombreuses ; mais les signes ramiformes, stelliformes, pectiformes, reparaissent dans la plupart des localités, soit avec des variantes de détail, soit précisément avec les mêmes caractères d'exécution (fig. 34).

Les animaux schématiques manquent rarement (fig. 33), mais ordinairement ils n'approchent pas de la multiplicité des figures

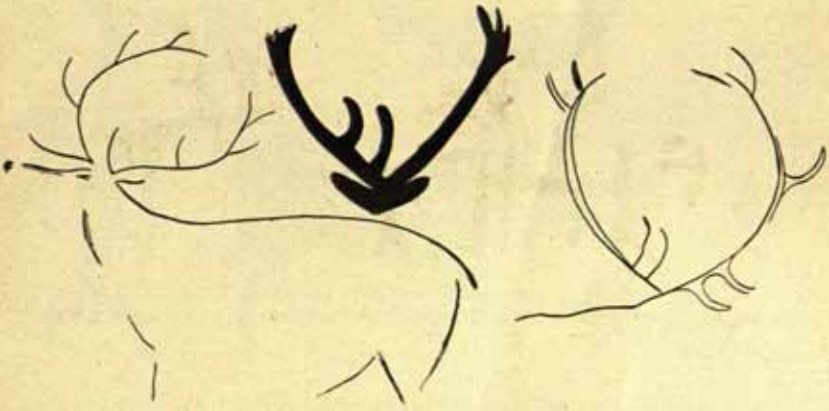

Fig. 29. — Cerf entier tracé en rouge à la Pasiega (Santander) et deux ramures noire et rouge du Portel (Ariège) rappelant les ramures des cerfs de la province espagnole orientale.

schématiques dérivées de la représentation humaine. On peut noter des cerfs, des bœufs (?), des chevaux (?), des bouquetins. Parfois, une roche peinte ne présente qu'une série, et toutes les fresques ont alors un aspect synchronique ; ailleurs, le panneau tourne au palimpseste, et la même série se trouve oblitérée par d'autres qui se recouvrent elles-mêmes. Voici quelques exemples (fig. 35). A Jimena (Jaen), M. Gomez Moreno a copié, et nous avons copié à notre tour, des personnages schématiques caractérisés par la forme des bras disposés en « anses », les mains se reliant au corps ; la série présente des variantes, mais est homo-

gène. A Velez Blanco, on retrouve les mêmes bonshommes, mais oblitérés par des représentations humaines toutes différentes, où la tête est surmontée de cornes ou de panaches, et les membres parfois extraordinairement modifiés; mais à quelques mètres de la Cueva de los Letreros, j'ai étudié un second abri plus misérable, où les bonshommes de Jimena se recontrent seuls. On les retrouve aussi à la Piedra Escrita de Fuencaliente où prédomine le schéma de l'homme assis les jambes écartées, que je n'ai pas encore vu ailleurs, tandis que l'homme au corps composé d'une droite avec deux paires de membres symé-

Fig. 30. — Chasse aux cerfs figurée schématiquement à Cogul (Lerida). Le caractère artistique est celui de la province méridionale espagnole et contraste avec les figures avoisinantes.

triques et divergents, entre lesquels on distingue quelquefois un pagne formé de deux appendices plus courts, se retrouve aux Batuecas, à Velez Blanco, à Fuencaliente, et même remonte, sous son type le plus simple, jusqu'à la grotte de Castillo (Santander). Il n'est pas possible de prétendre ici donner une description des nombreuses variétés de figures humaines observées (fig. 35); mais citons encore certaines parentés entre des points différents. M. Siret nous a fait connaître sur les roches gneissiques dominant Lubrin (Alméria) des figures humaines souvent composées d'une ligne axiale aux extrémités de laquelle se trouvent deux paires de membres se développant en arceaux sinueux et symétriques, exactement pareilles à celles observées d'abord, il y a un siècle et demi, à la Batanera de Fuencaliente par le curé de Montoro. Le même type, mais avec une atrophie

notable des appendices, qui le fait ressembler à une clef anglaise, se retrouve sur un autre rocher des environs de Fuencaliente.

Sur deux abris seulement, tous deux d'un caractère aberrant, nous avons noté des représentations humaines tout à fait à part des précédentes et de tout le cycle qu'on y rencontre (fig. 36) ; ce sont ceux du Gaval à Velez Blanco (Almeria), et celui de los Gavilanes à Fuencaliente (Ciutad Real). A côté de diverses figures symboliques ou schématiques ne s'écartant pas beaucoup de l'ensemble habituel, bien qu'un peu à part, on rencontre des images formées de deux triangles isocèles opposés par leurs sommets et montrant, de chaque côté, des appendices latéraux

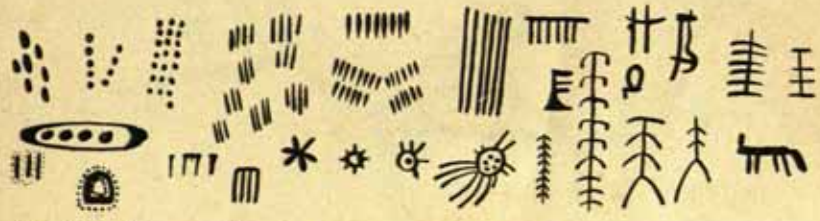

Fig. 31. — Signes *azilien*s des Batuecas (Salamanque), rappelant en même temps les galets coloriés et les pétroglyphes d'Andalousie.

en forme d'ailerons ou de petites étoiles contiguës. Il n'existe aucun doute sur l'objet que figurent ces peintures, principalement sous l'aspect qu'elles ont à « Los Gavilanes » : c'est la petite idole découverte par M. Siret dans le *vieux néolithique* de la région d'Alméria. M. Siret considère ce groupe de stations néolithiques comme résultant de la transformation d'une partie des indigènes au contact des envahisseurs étrangers ; en ce cas, la fresque pourrait même être antérieure au néolithique proprement dit, mais ne saurait pourtant s'écarter beaucoup de l'âge du milieu où M. Siret a trouvé les petites idoles en forme de « double triangle à expansions latérales ».

Cette donnée, et l'existence certaine de dessins rouges géométriques et schématiques sur les parois intérieures de quelques dolmens portugais, dénotent qu'une partie des fresques de la province méridionale doit être rapportée au début du Néolithi-

que de cette région. D'autre part, l'analogie avec l'art azilien de France, et certains éléments des grottes peintes magdaléniennes des Cantabres et des Pyrénées, supposent, dès cette dernière époque, dans le sud de l'Espagne, un centre d'origine et de diffusion; cette hypothèse est fortifiée par l'archéologie des gisements du paléolithique supérieur de ce pays, si analogues comme outillage silicieux à l'Azilien, et le fait qu'une fois tout au moins, à la Fuente de los Molinos de Velez Blanco, il existe une station « capsienne » supérieure dans un abri peint.

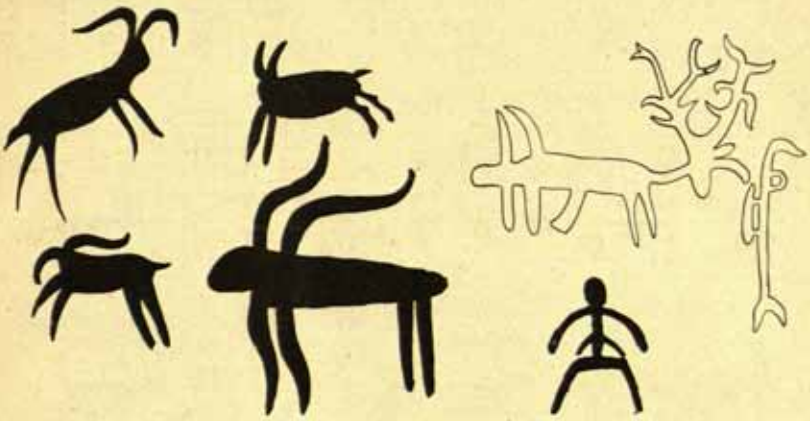

Fig. 32. — Animaux et hommes peints sur les rochers des Batuecas. Les deux Bouquetins à cornes vus de face sont les plus anciens; ceux de profil viennent ensuite, ainsi que les hommes et les figures blanches.

Nous n'avons aucune donnée archéologique pour les autres localités: Aux Batuecas, elles manquent absolument, et nous en pouvons dire autant, jusqu'à présent, de toutes les autres localités: généralement, on ne peut constater aucun vestige, et si nous apprenons qu'une hache polie a été trouvée dans le voisinage plus ou moins immédiat, à Velez Blanco et à Jimena, nous ne pensons pas qu'on puisse tirer aucun parti de cette trouvaille sporadique.

Il est encore une autre analogie qu'on ne doit pas omettre de citer, bien qu'elle vise une région fort lointaine : c'est celle qui existe entre les peintures signalées au Soudan par M. de Zelt-

ner et celles dont nous venons de parler. Il est sans doute bien possible que ces décorations soient d'un passé moins reculé, mais l'hypothèse inverse peut être envisagée sans absurdité et même avec quelques éléments de vraisemblance.

Si les tribus capsiennes des deux côtés du détroit de Gibraltar ont dû céder leur pays aux envahisseurs néolithiques arrivant

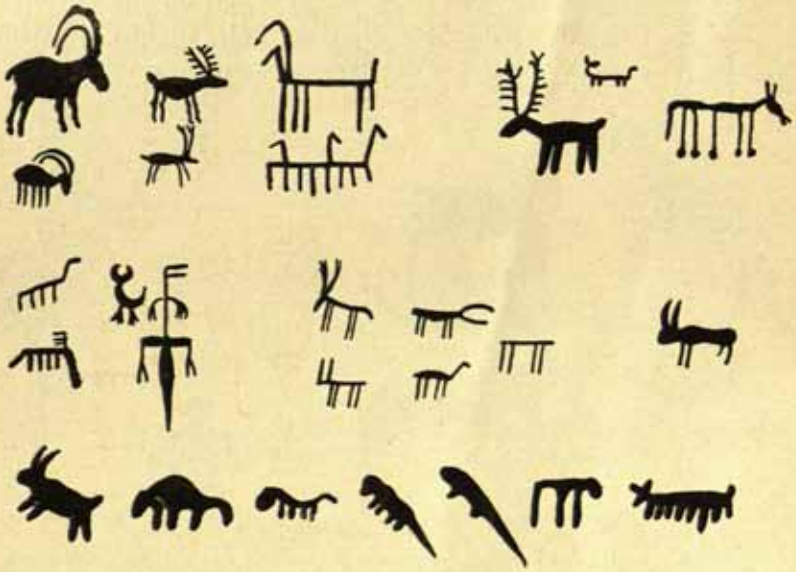

Fig. 33. — Animaux peints des roches d'Andalousie et de Murcie : croquis. Les six premières figures en haut et à gauche sont de la Cueva de los Letreros de Velez Blanco ; les trois à droite et en haut viennent del Gabal (Velez Blanco) ; le groupe de gauche de la zone moyenne (4 figures) est de la Fuente de los Molinos ; celui du milieu de Jimera ; la chèvre de droite de la Batanera (Fuencaliente), et toute la ligne inférieure, de la Piedra Escrita (Fuencaliente).

par les côtes de la Méditerranée orientale, le monde capsien se sera trouvé coupé en deux. Une partie, gagnant le nord, aura donné naissance à l'Azilien dont on a recueilli les harpons jusqu'en Ecosse, et les galets peints jusque sur le Rhin et dans les Alpes du Dauphiné. L'autre moitié a dû s'enfoncer dans les profondeurs du Sud Algérien et gagner le Soudan, ainsi que le feraient penser certaines récoltes de M. de Zeltner, presque assurément capsiennes, à en juger par les types qu'il décrit et

leur identité, à la roche près, avec celles de l'Afrique méditerranéenne.

La comparaison industrielle des silex recueillis dans des milieux néolithiques anciens du sud de l'Espagne et peut-être d'Italie et d'autres régions, dénote qu'une bonne partie de l'outillage capsien supérieur, avec ses nombreuses lames, ses

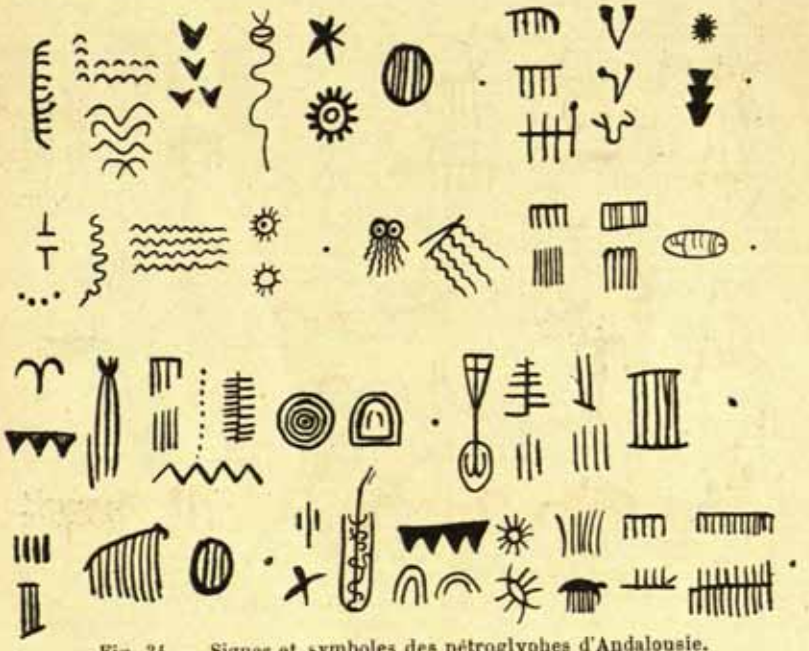

Fig. 34. — Signes et symboles des pétroglyphes d'Andalousie.
Première ligne, Velez Blanco (Almeria) : Los Letreros, Los Molinos. Seconde ligne : El Gabal (Velez Blanco), Jimena (Jaen) avec le soi-disant poulpe. — Troisième ligne : La Batanera (Fuencaliente). Los Gavilanes (id.). — Quatrième ligne : La Golondrina (id.). Piedra Escrita (id.).

petits grattoirs, ses lames de canifs et ses types tardenoisiens donnant parfois lieu à des prototypes de flèches à soie, est passé sans modification dans le nouvel état de choses; il est vraisemblable que l'usage antérieur de peindre des images très conventionnelles sur certains rochers n'a pas cessé non plus : nos deux abris avec l'image de l'idole en font foi probablement, ainsi que certains dolmens portugais et galiciens. On peut

même suivre la piste plus loin encore. Dans la décoration de certains dolmens et pétroglyphes d'Irlande et de Grande-Bretagne, on retrouve gravés un certain nombre d'éléments très différents de ceux qu'on voit dans nos dolmens français, principalement le cercle ou demi-cercle concentrique, les triangles isocèles opposés, les images stelliformes, de nom-

Fig. 35. — Stylisations humaines et figures dérivées d'Andalousie : croquis. Les provenances sont, en suivant les lignes dans le sens de la lecture : première ligne : Lubrin (Almeria), Jimena (Jaen). Seconde et troisième lignes : Velez Blanco (Almeria). Quatrième ligne : La Golondrina (Fuencaliente), La Batanera (id.). Cinquième ligne : la Piedra Escrita (id.).

breuses ponctuations, et même quelques ramiformes, pectiformes et serpentiformes ; or ces éléments, malgré leur différence de technique, correspondent à un *faire* peu éloigné de celui des pétroglyphes peints à l'ocre d'Andalousie. Si l'on songe que sans aucun doute les Aziliens ont franchi les mers et abordé jusqu'en Ecosse, où l'on connaît leurs stations et où l'on a découvert des galets peints peut-être plus récents

que ceux du Mas d'Azil, mais parfaitement identiques, en connexion, paraît-il, avec des monuments descendant jusqu'à l'âge du fer, on aura l'impression que les Aziliens ont fait école là-bas et que leur art décoratif, à peine modifié, a traversé une notable partie des temps préromains, survivant longuement à l'état de choses qui l'avait engendré.

Mais, de la date plus récente de ces lointaines influences, il ne faut pas conclure à un rajeunissement des fresques schématiques d'Andalousie et d'Estrémadure; à part les figures

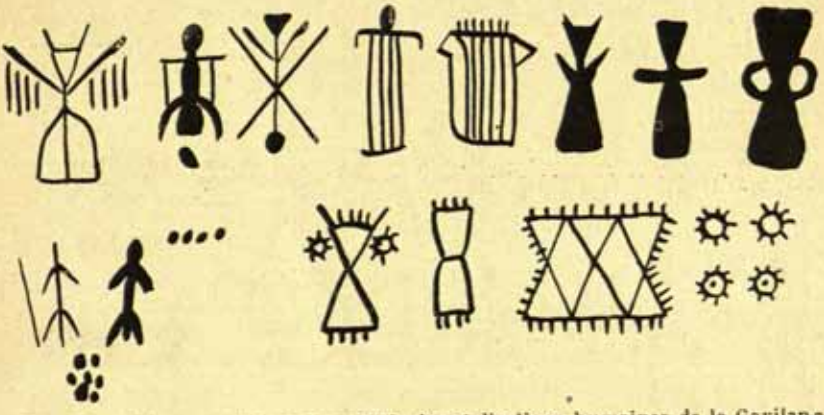

Fig. 36. — Ligne supérieure : croquis des stylisations humaines de la Gavilane (Fuencaliente), dont plusieurs rappellent les idoles néolithiques découvertes par M. Siret. — Ligne inférieure, groupe de droite, El Gavol de Velez Blanco; — groupe de gauche : stylisations humaines de Castillo (Santander).

d'êtres humains en double triangle, aucun élément spécifiquement néolithique ou plus récent ne s'y rencontre jamais.

A Jimena pourtant, M. Gomez Moreno a relevé un singulier dessin qu'il a interprété comme l'image d'un céphalopode analogue au poulpe (fig. 34, au milieu de la seconde ligne). Le dessin qu'il en a donné est bon, et ne diffère pas du mien[1]. Mais nous nous séparons absolument quant à son interprétation : il y voit l'image d'un poulpe, probablement par suite de l'influence de certaines théories de M. Siret sur des figures néoli-

1. Manuel Gomez Moreno, *Pictografias andaluzas. Institut d'Estudios Catalanes*. Anuari MCMMVIII.

thiques sur os et sur vases que ce très habile et très sympathique fouilleur interprète de la même façon. Mais on peut nier, et M. Siret est en cela d'accord avec moi, qu'il y ait la moindre analogie entre le dessin de Jimena et ceux de la province d'Alméria que M. Siret interprète très audacieusement comme des poulpes ; d'autre part, les dessins néolithiques regardés comme poulpes par M. Siret sont, à mon avis comme à celui de MM. Cartailhac et Déchelette et de presque tous les archéologues qui les ont étudiés, des figurations humaines stylisées parfaitement certaines.

L'image que M. Gomez Moreno interprète comme celle d'un céphalopode est entourée de nombreuses figures humaines schématiques à bras en forme d'anses. La manière de figurer ces bras leur donne tantôt l'aspect d'un cercle ou d'un ovale divisé en deux par un diamètre formé par la ligne du corps, tantôt celui de deux petits cercles contigus que ne domine pas toujours la tête, mais qui surmontent deux ou trois traits verticaux représentant les jambes et le phallus. A la seule différence qu'un point central a été placé au milieu des deux petits cercles tangents, qui leur prête un aspect d'yeux, et que les trois appendices inférieurs rectilignes sont remplacés par six ondulés, le dessin du soi-disant poulpe rentre dans le schéma général des précédents.

Je n'irai pas cependant jusqu'à dire que cette explication est certaine ; j'en suggérerai une autre, qui, sans tenir pour non avenue l'analogie graphique que je viens de souligner, admet cependant que la variante du schéma a été accompagnée d'une *réinterprétation* de sa valeur figurée. En ce cas, les yeux seraient bien des yeux, mais les huit lignes ondulées se dirigeant vers le bas ne seraient pas des tentacules. Je ne nie pas que cette idée ne vienne à l'esprit ; mais Jimena est bien loin de la mer, les peintres qui s'y sont exercés ont bien des chances de n'avoir jamais vu de poulpes ; en auraient-ils vu, que leur pinceau schématique ne les aurait pas si bien figurés, ou alors on en trouverait en beaucoup d'autres endroits, à Velez Blanco, à Fuencaliente,

aux Batuecas, où des dessins rupestres de même âge et de même style se rencontrent. Comme en toutes ces localités, en dehors de symboles parfaitement incompréhensibles, on ne trouve que des figures schématiques de quadrupèdes et surtout d'êtres humains, il me semble plus rationnel de ne pas nous écarter, dans nos interprétations, du cycle habituel des motifs connus.

Sans quitter la roche décrite avec soin par l'auteur andalou, on peut établir que les six lignes ondulées ne sont pas les tentacules d'un céphalopode. En effet, à droite du même groupe de personnages à la gauche desquels se trouve le dessin en

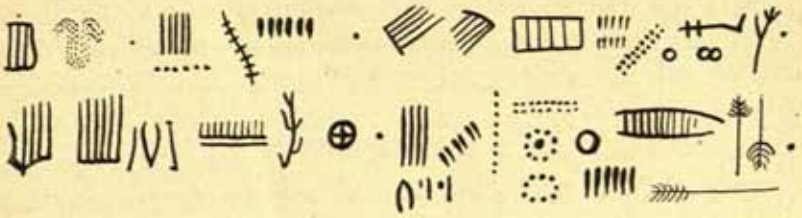

Fig. 37. — Symboles des grottes peintes françaises et cantabriques (exception faite des tectiformes); en suivant les groupes dans le sens de la lecture, les provenances sont : Novalès et Meaza, Pindal, Altamira, pour la première ligne; — Marsoulas, Niaux, pour la seconde.

litige, et lui faisant pendant de l'autre côté, se trouve le dessin d'un objet composé d'un trait paraissant un manche, d'un second à angle aigu avec le premier et disposé comme le volant d'un fléau ; sur son bord externe, cinq lignes ondulées parallèles, équidistantes, viennent s'insérer à angle droit ; leurs dimensions, les détails de leur exécution sont identiques à ceux des soi-disant tentacules ; mais l'ensemble indique plutôt une sorte de martinet ou de *flagellum*, à moins que ce ne soit tout simplement une variante ornementale du signe pectiforme que l'on rencontre un peu plus bas. Mais si l'on tient compte de cette idée très simple que les lignes ondulées de ce *flagellum* ne sont que les lanières ou les cordelettes qui y étaient fixées, ne pourrait-on pas admettre que les tentacules du soi-disant poulpe représentent quelque chose du même ordre, et puisque M. Gomez Moreno remarque très justement combien les têtes de ses personnages

sont empanachées, fait que j'ai remarqué également à Velez Blanco et Fuencaliente, sans oublier Alpera, ne pourrait-on pas admettre que le dessin représente précisément un masque cérémoniel avec sa longue frange d'herbes sèches, toute semblable à ceux qu'on retrouve un peu partout, soit chez les primitifs, soit chez les demi-civilisés ?[1] Cette interprétation a du moins l'avantage de ne comporter aucune grave invraisemblance et de ne pas introduire dans un ensemble qui ne l'évoque pas du tout une influence orientale que rien ne justifie et qui, à l'époque paléolithique supérieure ou en partie protonéolithique où nous sommes en droit de placer les fresques de Jimena et leurs analogues, est un véritable anachronisme.

4. *Conclusions.*

Une vaste province a vu naître, au début du Paléolithique supérieur, un art original, contemporain de la faune dite glaciaire au nord des Pyrénées et des Alpes, d'une faune tempérée au delà de ces barrières ou le long des Cantabres ; cet art s'est développé sur place dans tout le sud-ouest de la France et dans le nord-ouest de l'Espagne, pendant une période considérable durant laquelle le climat, la faune, la végétation se sont plusieurs fois modifiés, tandis que des migrations humaines de peuples également chasseurs se produisaient en divers sens. L'art animalier, réaliste, des Aurignaciens s'est poursuivi à travers le Solutréen jusqu'à la fin des temps magdaléniens, et jusqu'à l'extinction du renne en France et dans l'Europe centrale. Sauf au début, la figure humaine y est rarement figurée. Puis une invasion, venue des péninsules italique et ibérique, a amené sur le nord-ouest de l'Europe d'autres peuplades, peignant des images schématiques et géométriques, souvent très semblables à celles qui sont peintes sur

1. Cf. R. H. Codrington, *The Melanesians*, fig., p. 73, et 91 ; A. Haddon, *Head Hunters*, pl. XXI ; R. Partinson, *Dreiszig Jahre in der Südsee*, pl. 43, 46 et autres.

roches dans le sud et l'ouest de l'Espagne ; ces dernières semblent devoir être attribuées, pour la plus grande partie, aux peuplades qui, durant la période où l'évolution paléolithique suivait, des Cantabres à la Pologne, la filière solutréo-magdalénienne, avaient progressé dans le sens des industries dites *capsiennes* par M. de Morgan, *gétuliennes* par M. Pallary. Il semble certain que l'art schématique qui a prédominé dans la région allant du nord de l'Estrémadure à la Murcie méridionale dérive sur place de phases plus réalistes constatées en plusieurs points, mais encore incomplètement connues.

Entre la région située au nord des Pyrénées et des Cantabres, où l'art magdalénien naturaliste s'est développé en prenant naissance dès l'Aurignacien, et celle dont nous venons de parler, se place, dans l'est et le nord-est de l'Espagne, une zone différente, où l'art animalier et réaliste des Magdaléniens a pénétré, mais où l'idée de dessiner des tableaux, où les figures humaines jouent un rôle important, se développe. Comme dans la région sud-ouest de l'Espagne, les hommes sont fréquemment armés d'arcs et de flèches, ornés d'attributs ou de coiffures.

En revanche, des influences de l'art schématique du sud-ouest se sont fait sentir dans l'art magdalénien cantabrique et même pyrénéen ; on trouve également, dans une grotte de l'Ariège, l'influence des procédés picturaux de la province artistique de l'Espagne de l'est et du nord-est.

Quand, par suite de l'arrivée des néolithiques dans le sud de la péninsule ibérique, les Capsiens ont reflué sur le monde magdalénien, ils ont substitué leur art schématique, réduit à sa forme la plus écartée de son point de départ, à l'art réaliste des Magdaléniens ; empruntant à ceux-ci certains types industriels légèrement modifiés, comme le harpon, ils se sont répandus non seulement en Gascogne et en Aquitaine, mais en Dauphiné, en Suisse, en Bavière, et jusqu'en Écosse. Peut-être certains ensembles décoratifs, parvenus jusqu'à l'âge des constructeurs de dolmens d'Irlande et d'Écosse, marquent-ils la survivance de leur technique décorative ?

Par contre, une partie des Capsiens d'Andalousie et de Murcie paraît s'être ralliée au nouvel état de choses, puisque, d'une part, certaines roches peintes représentent des idoles connues seulement dans le néolithique ancien de ces régions, et que, d'autre part, certains dolmens du Portugal conservent encore une décoration pariétale, peinte d'après les mêmes conceptions du dessin.

Enfin, il se peut que d'autres groupes capsiens, chassés du Maroc par les mêmes nouveaux venus, aient émigré vers le Soudan central, si l'analogie étrange des peintures qu'on y rencontre avec celles d'Andalousie n'est pas le résultat du hasard.

Telles sont, dans l'état actuel des recherches sur le développement des arts graphiques aux époques les plus reculées, les conclusions fermes ou provisoires les plus conformes aux faits géologiques, industriels, morphologiques, géographiques et ethnographiques. Les découvertes qui se produisent à chaque moment sur les divers points du vaste territoire que nous avons parcouru se chargeront sans tarder de faire l'épreuve de quelques hypothèses pour la première fois formulées ici ; mais il m'a semblé que de les livrer, même un peu hâtives, à la discussion, serait profitable à l'avancement de l'histoire primitive et de nature à orienter utilement les préoccupations des chercheurs[1].

L'abbé H. Breuil,
Professeur à l'Institut de Paléontologie humaine.

1. Pour tracer les grandes lignes de cette vue d'ensemble, j'ai dû emprunter de nombreux documents à des travaux poursuivis en commun avec de dévoués collaborateurs auxquels je dois exprimer ma gratitude, MM. Cartailhac, Capitan, Peyrony, pour la France ; Alcalde del Rio pour les Cantabres ; Juan Cabré, Pascual Serrano pour l'Espagne du centre et du sud.

LES SÉPULTURES DES AGES PROTOHISTORIQUES

DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE

DEUXIÈME PARTIE

Les Sépultures des différentes époques[1].

I

LES SÉPULTURES DES DIFFÉRENTES ÉPOQUES.

Parmi les éléments qui ont servi à décrire les sépultures protohistoriques du sud-ouest, à savoir l'état des restes humains, la disposition de la tombe et la composition du mobilier ainsi que les produits industriels qui le composent, ces derniers sont les seuls qui, comme au nord des Alpes, peuvent aider à déterminer l'époque des sépultures, avec cette différence que, la crémation étant exclusivement employée, nombre d'objets de métal ou d'autres substances ont été détruits par le bûcher et que, par conséquent, les types céramiques acquièrent une importance plus grande pour cette détermination.

Au 1er âge du fer appartiennent les nécropoles du Cantal, du Tarn et de l'Adour et celles de Saint-Girons, de Montréjeau et d'Espiaup, où des armes et des parures caractéristiques de la civilisation de Hallstatt ont été recueillies en plus ou moins grand nombre, et dont les différents types céramiques sont semblables à ceux des contrées classiques. Cette dernière observation permet de rapporter à la même époque les plus anciennes sépultures de Toulouse et la nécropole de Garin dont les poteries reproduisent celles des nécropoles du 1er âge du fer voisines. Rien du reste ne conduit à subdiviser en périodes le 1er âge du

1. Voir la *Revue archéologique* de janv.-fév. 1912.

fer de la contrée; les différences signalées dans la céramique doivent être attribuées à des particularités locales.

Le 2e âge du fer est représenté à Toulouse par de nombreuses sépultures qui renferment, avec des objets de Latène, des produits céramiques différant entièrement de ceux du 1er âge du fer. Les puits funéraires, en faisant connaître deux séries céramiques distinctes dans des couches superposées, peuvent indiquer que, comme au nord des Alpes, l'industrie a passé par deux phases successives. Quoi qu'il en soit, des poteries semblables à celles de Toulouse, trouvées dans des sépultures, à Albi, à Agen, au Mas d'Agenais, montrent que le 2e âge du fer existe également dans ces régions.

La première période de la domination romaine à Toulouse, qui répond à Latène III des contrées au nord et au sud des Alpes, apparaît dans les sépultures avec amphores italo-grecques de Toulouse, de Saint-Sulpice, de Castres, de l'Agenais et du Quercy, dans la nécropole du marché Saint-Julien, à Albi, dont les poteries manifestent le passage de l'industrie fictile indigène à la céramique romaine, et dans le tumulus de Neussargues avec ses nombreux objets de Latène III.

Quant à la chronologie des deux âges du fer, tout indique qu'elle est la même que celle attribuée aux sépultures des contrées au nord des Alpes par des objets presque datés trouvés dans les mobiliers funéraires. Il est, en effet, difficile d'admettre que le 1er âge du fer se soit prolongé dans le sud-ouest au delà du Ve siècle, lorsqu'on voit à Toulouse, dans la région la plus importante, une industrie différente qui, d'après la stratification des puits, remonte très probablement jusqu'au IVe siècle.

A. — AGE DU BRONZE

Deux sépultures seulement ont été signalées dans le sud-ouest de la France; elles sont situées dans la région girondine où les dépôts de cet âge sont particulièrement nombreux. La sépulture d'inhumation du dolmen du Terrier de Cabut, près de Blaye, découverte par F. Daleau et Maugras, renfermait un poignard

triangulaire des débuts de l'âge du bronze au milieu de nombreux objets néolithiques. A Singlayrac (Dordogne), le mobilier métallique serait assez riche; mais la disposition de la tombe et l'état des restes humains sont inconnus. On n'a donc pas jusqu'ici d'éléments qui permettent d'apprécier les modifications que la civilisation du fer a apportées dans les rites funéraires de l'âge du bronze de la contrée.

B. — 1re AGE DU FER

1. *Emplacement et importance des nécropoles.* — Si l'on excepte Vieille-Toulouse, où quelques sépultures sont creusées dans des aires d'habitation, il n'a été signalé nulle part de couches à débris qui représentent la station d'où dépendait la nécropole; on peut donc admettre que les sépultures étaient en dehors des lieux habités. Presque partout, les cimetières occupent des terrasses plus ou moins élevées, ou le faîte de collines et de montagnes. Les terrains choisis pour les sépultures en sol plat sont des plus variés; on trouve un sol argileux ou graveleux dans le Tarn, à Toulouse et dans le bassin de l'Adour; les bords d'une rivière ou d'un torrent, à Bordes, à Ayer et à Garin; la roche, à Lavène-Albi et à Espiaup. Bien que le dénombrement des sépultures des nécropoles n'ait pas été fait, leur superficie indique que toutes sont importantes. Sur le cours du Tarn, entre Albi et Saint-Sulpice, et dans le bassin de l'Adour elles couvrent toute une région.

2. *État des restes humains.* — La crémation est exclusivement pratiquée. Dans les sépultures sous tertre, l'opération est faite sur l'emplacement des principales tombes; on peut supposer qu'il existait un *ustrinum* pour les nécropoles en sol plat. L'incinération est du reste plus ou moins complète suivant les stations; tandis que, dans le Tarn et à Toulouse, on ne rencontre au milieu des cendres que quelques débris d'os, ces fragments atteignent le volume d'un litre et demi dans des sépultures des Pyrénées centrales et de l'Adour. Les restes humains, réunis ou

non dans un récipient, sont déposés sur le sol du tertre ou dans la cavité; à Vieille-Toulouse, les cendres mélangées avec de la marne et du charbon forment une petite masse compacte.

3. *Disposition des sépultures.* — **Tertres.** — Cette disposition n'a été rencontrée que dans le bassin de l'Adour et dans le Cantal. Les dimensions de la butte varient du simple *galgal* au tumulus de 30 mètres de diamètre et de plusieurs mètres de hauteur. Sur l'Adour, le tertre consiste en un amas de terre et de pierrailles, consolidé à l'intérieur par un ou plusieurs cercles de pierres, murettes ou cromlechs; parfois, la sépulture est, en outre, protégée par des voûtes de pierres sèches. Dans le Cantal, la sépulture placée au milieu de blocs basaltiques est recouverte d'un épais manteau d'argile. Le même tumulus renferme souvent plusieurs sépultures faites à différents niveaux (Pyrénées centrales). Enfin, certaines buttes sont transformées en de véritables cimetières par le grand nombre d'urnes enterrées à leur surface (Avezac-Prat).

Cavités en sol plat. — Dans les Pyrénées centrales, comme à Toulouse et dans le Tarn, les nécropoles sont en sol plat. Les dimensions des fosses varient : le diamètre, de $0^m,30$ à $1^m,20$; la profondeur, de $0^m,60$ à $1^m,20$. A Toulouse, à Saint-Sulpice et à Castres, les cavités sont creusées dans l'argile ou dans un gravier plus ou moins compacte; à Lavène-Albi, dans un banc de calcaire. A Castres, la sépulture est protégée par une dalle; à Bordes-de-Rivière, à Ayer et à Garin, sur les bords de torrents, elle est entourée d'un cromlech ou d'une murette. Enfin, sur la crête inclinée d'Espiaup, la cavité est formée d'une encoche faite dans la roche complétée par une murette, et renferme parfois une *cella* de dalles. Quelle que soit la disposition, les restes humains sont placés au fond de la cavité sur une couche de cendres et de charbons provenant du bûcher, et le mobilier funéraire est déposé tout autour. Des cavités renfermant plusieurs urnes ont été signalées dans la plupart des nécropoles.

4. *Mobilier funéraire.* — Le mobilier a partout la même composition. Outre l'urne et son couvercle, pierre plate ou vase, il comprend des objets d'usage personnel : vêtements, armes, parures, amulettes, et des aliments avec leur vaisselle.

Vêtements, armes, parures. — A Avezac-Prat, ces objets sont tous caractéristiques de la civilisation de Hallstatt II. On y trouve, en effet : 1° des armes de fer, épée à crans (?) et épées à antennes, coutelas, pointes de lance et gæsum, et des armes de bronze ; 2° des parures en bronze et en fer, diadèmes, colliers, bracelets fermés et ouverts, fibules, appliques métalliques, chaînes ; des amulettes et des perles d'ambre. Des objets semblables ont été recueillis dans les nécropoles de Tarbes, des Pyrénées centrales, du Tarn et du Cantal.

Aliments. — Les mets préparés pour le mort sont représentés : 1° par la vaisselle qui, partout accompagne le récipient cinéraire, plats, pots à liquide, coupes et gobelets ; 2° par des os non incinérés d'animaux, bœuf, mouton, chèvre, porc..., et des coquillages marins et terrestres (Castres, Toulouse, bassin de l'Adour). Il n'est pas douteux que des débris semblables existaient dans les nécropoles où ils n'ont pas été signalés.

Céramique. — Les poteries sont toutes de fabrication indigène ; on y distingue deux séries, l'une, grossière, qui rappelle l'époque néolithique ; l'autre, assez fine, où se trouvent la plupart des types hallsttatiens des contrées au nord des Alpes. — La première série se rencontre à Vieille-Toulouse, à Castres, à Bordes-de-Rivière, à Garin et à Tarbes ; elle existerait également dans les autres nécropoles du Tarn et des Pyrénées centrales, si l'on en juge par les dessins. Les caractères sont les suivants : la pâte, grossière et mélangée de corps étrangers, est façonnée à la main et recouverte d'enduits lissés ; la cuisson est assez bonne. La couleur des vases est gris-jaunâtre ou noire. Comme formes, on trouve la demi-sphère, le cylindre à panse convexe se rétrécissant à la partie supérieure, et les deux troncs de cône réunis par leurs bases ; quelques vases ont des anses rudimentaires. Ces poteries sont décorées d'impressions digi-

tales, de lignes de larges incisions sur des cordons en relief et de petits mamelons en saillie. — La deuxième série est représentée par de très nombreuses poteries à Saint-Sulpice, à Ayer, à Garin, à Avezac-Prat et à Ger; les vases de Toulouse, de Castres et d'Albi, moins variés de formes, appartiennent presque tous aux mêmes types. Les caractères de cette céramique sont les suivants. La technique est bonne; les pâtes, assez fines et façonnées à la main, sont recouvertes d'enduits ou d'engobes lissés et bien cuites. La plupart des vases sont de couleur sombre, noire, grise ou brune; dans quelques-uns, la pâte a été colorée en rouge vif. Le polissage de l'enduit ou de l'engobe est souvent fait avec tant d'habileté qu'il atteint, notamment sur les plats tronconiques, la consistance du vernis grec. Les formes, toutes à large ouverture et sans anses, peuvent se classer ainsi. 1° Parmi les figures simples, on trouve la demi-sphère et les cylindres et troncs de cône à panse convexe ou concave. 2° Les vases *lékané* et les jarres ou pots lékanoïdes, sont nombreux; dans les Pyrénées centrales, la carénure est plus accusée et les cols plus élevés. Ces poteries reposent sur des plans ou sur des pieds évidés. 3° Les vases à panse ovoïde, à col évasé assez haut et portés sur des pieds tronconiques, se rencontrent surtout dans le bassin de l'Adour. Dans la même région, il y a des vases à panse ovoïde, imités des formes grecques, chytra et dinos. 4° Ces diverses formes se reproduisent dans les coupes, tasses, bols et gobelets. A Avezac-Prat et à Castres, on trouve la coupe montée sur un pied élevé et la tasse en forme de bourse de Golasecca. La décoration comporte : 1° des motifs géométriques finement incisés et empâtés de matière blanche; savoir, des bandes de lignes parallèles, droites, anguleuses ou sinueuses, des triangles avec hachures, des lignes de points, etc ; 2° de larges lignes ondulées tracées à la pointe mousse (Saint-Sulpice et Pyrénées-centrales); 3° de petits mamelons répartis sur l'épaule du vase (Adour); 4° des lignes parallèles de larges cannelures autour du col et sur l'épaule ou bien disposées en un véritable damier sur la panse (Avezac-Prat).

Des ornements, peints en noir sur fond rouge, apparaissent sur un vase du Cantal et sur une coupe de Roquebrune, et, en noir, sur quelques vases gris-clair de Saint-Sulpice.

5. *Les sépultures rapprochées de celles des autres parties de l'Europe occidentale.* — Il reste maintenant à rapprocher les sépultures du sud-ouest de la France de celles des pays au nord et au sud des Alpes et de la péninsule hispanique. La crémation groupe la contrée que nous étudions avec la Haute-Italie et la Péninsule hispanique où elle est exclusivement suivie, tandis que les deux rites sont mélangés sur le plateau de la Suisse, le haut-Danube et le Rhin moyen, et que l'inhumation paraît seule employée dans l'est de la France. — Comme disposition des tombes, le sud-ouest présente toutes les variétés observées dans les autres contrées hallstattiennes. On y trouve, en effet, le tumulus de la Haute-Bavière et du Rhin, avec ou sans cercles de pierre intérieurs et voûtes de pierres ou d'argile au-desssus de la sépulture, et les cavités en sol plat, avec ou sans enceintes, des régions du Rhin moyen, de la Haute-Italie et de la Péninsule hispanique. Les analogies se poursuivent dans les sépultures multiples d'une même tombe. — Le mobilier a partout la même composition, objets d'usage personnel, vêtements, parures, armes, amulettes et aliments avec leur vaisselle. Les armes et les parures sont de fabrication indigène; il en est de même de la céramique qui offre partout les mêmes types, où se reflètent parfois quelques influences helléniques. La seule particularité du sud-ouest de la Gaule est la présence de vases rappelant ceux de l'époque néolithique, qui ne paraissent pas avoir été observés dans les autres contrées.

C. — 2e AGE DU FER

Cette époque n'a été rencontrée qu'à Toulouse, à Albi, dans l'Agenais et peut-être dans le Quercy. Les nécropoles de Toulouse ont une telle importance qu'elles permettent de restituer les rites funéraires du sud-ouest pendant cette longue période.

1. *Emplacement des nécropoles; état des restes humains.* — Les cimetières sont sur l'emplacement de ceux du 1er âge du fer, et, comme ces derniers, en dehors des lieux habités. La crémation est exclusivement pratiquée.

2. *Disposition des sépultures.* — Jusqu'ici, il n'a pas été signalé de sépultures sous tertre; toutefois, un tumulus de Latène III, découvert récemment dans le Cantal, peut indiquer que cette région possède des tertres des deux premières périodes de Latène. — Les cavités sont de trois sortes : des fosses circulaires ou rectangulaires (Toulouse, Lavène-Albi, le Mas d'Agenais); de petits silos dans un gravier compact (Toulouse), et des puits dont la profondeur atteint jusqu'à 11 mètres (Toulouse, Agen, le Mas d'Agenais (?)). Le puits du Mas d'Agenais est muraillé; ceux de Toulouse et d'Agen sont creusés dans une marne compacte. Chaque cavité renferme un nombre plus ou moins grand de sépultures, disposées en couches séparées par des aires d'argile battue ou de galets, du moins dans les puits. Au fond de plusieurs puits de Saint-Roch, il y a de gros galets rougis par le feu. Dans la même nécropole, certaines cavités sont fermées par des tampons de tessons d'amphores; des blocs de grès molasse, trouvés autour des tombes, peuvent avoir servi à indiquer l'emplacement des sépultures. — Les cendres sont déposées directement au fond de la cavité dans quelques tombes; le plus souvent, elles sont placées dans une urne autour de laquelle sont disposés les objets du mobilier. Enfin, de nombreuses sépultures ont toutes leurs parties réunies dans une grande jarre ou dans une caisse de bois.

3. *Mobilier funéraire.* — La composition est la même qu'au 1er âge du fer : objets d'usage personnel, vêtements, parures, ustensiles; aliments solides et liquides et leur vaisselle. Des squelettes de petits rongeurs et des insectes, trouvés dans des urnes de Toulouse, peuvent rappeler des pratiques superstitieuses.

Objets en métal, verre et os. — Il n'a pas été trouvé d'armes;

de grands couteaux à large lame ont des formes de Latène. — Les parures en bronze sont représentées par quelques torques filiformes et des perles, des fragments de bracelets et de fibules, et des boutons émaillés; un anneau en spirale est d'argent (Toulouse). L'or apparaît avec les trésors de Fenouillet et de Las Graisses, dont les bijoux sont marniens, grecs ou marniens avec des décorations végétales qui manifestent une influence hellénique. Le verre se montre dans des bracelets et dans de grosses perles de différentes couleurs. Quelques pièces en os portent des traces de décoration. Enfin, il a été recueilli de nombreux débris d'ustensiles en fer et des fragments de meules à bras.

Céramique. — Les nécropoles de Toulouse ont donné 1.500 vases entiers ou en fragments assez grands pour en déterminer les formes ; il faut ajouter les poteries de l'Agenais et d'Albi. Cette céramique comprend, nous le savons, des produits manifestement indigènes, d'autres importés de pays grecs, et des vases qu'une technique très perfectionnée, des formes et des décorarions généralement helléniques ne permettent pas de rapporter d'une manière certaine à l'industrie indigène. — Les poteries indigènes, toutes de couleur sombre, à large ouverture et sans pieds, bords ou anses, diffèrent entièrement comme technique, formes et décorations, de celles du 1er âge du fer. Sur les pâtes assez bien choisies et le plus souvent travaillées au tour, il n'y a pas d'enduits lissés, mais seulement des engobes. A Saint-Roch, dans la couche inférieure des puits mixtes, les vases de forme pot de fleur, avec un léger collet, ont des surfaces striées ou polies ; le décor se compose de lignes sinueuses, incisées ou tracées à la pointe mousse. Dans la couche supérieure de ces puits, la technique est plus soignée ; les formes sont plus variées, tronc de cône, panses arrondies surmontées de collets qui se retrécissent ou s'évasent ; les ornements, assez rares, ne comprennent que quelques dessins incisés. — Les poteries importées, vases campaniens et ibéro-grecs, datent des IIIe et IIe siècles et proviennent de nombreuses sépultures de Toulouse ; on trouve

également des vases campaniens au Mas d'Agenais. — Les poteries d'origine indécise forment deux séries. Dans la première, des vases de pâte grise assez fine ont des formes géométriques, cylindres et troncs de cône. La deuxième série comprend deux sortes de vases. Des poteries à surface mate, dont les formes élégantes sont imitées de la céramique campanienne, n'ont d'autre décoration que quelques cordons et des moulures. Des vases, de formes grecques ou celtiques, les dernières plus ou moins modifiées dans les parties accessoires, présentent comme décoration des surfaces gradinées, des champs d'écailles imbriquées tracées par des incisions, ou des lignes parallèles sinueuses largement ouvertes, et, sur des vases à engobe généralement de couleur noire, des bandes avec lignes ondulées intermédiaires, qui se détachent brillantes sur l'engobe mat. Il faut remarquer que la plupart de ces motifs se rencontrent à toutes les périodes de l'art hellénique.

Aliments. — Il a été recueilli, dans les fosses et les puits de Toulouse, des quantités considérables d'os non calcinés d'animaux : bœuf, génisse, mouton, bouc, chèvre, porc, sanglier, cheval et chien. Les mêmes vestiges sont signalés à Agen et au Mas d'Agenais.

4. *Les sépultures rapprochées de celles des autres parties de l'Europe occidentale.* — La crémation réunit le sud-ouest de la France avec la Péninsule hispanique et le Bas-Languedoc, où ce rite est exclusivement employé, tandis que l'inhumation est générale dans l'est de la France, sur le plateau de la Suisse et dans la Haute-Italie. — Les sépultures en sol plat dans des cavités de formes diverses, fosses, silos et puits, sont également communes au sud de la France et à la Péninsule hispanique[1]. On rencontre du reste des cavités semblables dans les pays du rite de l'inhumation : les grandes fosses, en Champagne et sur le plateau de la Suisse ; les fosses entourées de dalles,

1. L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique*, in *Rev. archéol.*, 1910, t. II et 1911, t. I.

dans la Haute-Italie, et les puits dans l'Apennin à Marzabotto. — Le mobilier funéraire est composé partout, comme au 1er âge du fer, d'objets d'usage personnel, armes et parures, et d'aliments avec leur vaisselle; toutefois, les armes et les parures de bronze et de fer, qui caractérisent Latène dans les sépultures à inhumation au nord et au sud des Alpes, sont assez rares dans le sud de la France, où elles ont pu être détruites sur le bûcher. Dans toutes les contrées, la céramique comprend des poteries indigènes, des poteries importées de pays grecs ou hellénisés, et des poteries d'origine indécise qui reflètent l'influence hellénique. Mais les proportions de chacune des séries diffèrent suivant les régions. Tandis qu'au nord des Alpes la plupart des vases sont indigènes, les deux dernières séries dominent dans le sud de la France comme dans les péninsules italique et hispanique. Dans ces mêmes contrées, les produits de la fabrication indigène se trouvent modifiés par l'emploi du tour, qui a fait disparaître les profils carénés de la Marne.

D. — 1re PÉRIODE DE LA DOMINATION ROMAINE DANS LA RÉGION DE TOULOUSE

Région soumise. — L'incinération est exclusivement suivie et les restes humains sont recueillis dans un vase de terre. Toutes les sépultures sont en terre libre, dans des cavités de formes diverses : fonds de marmite, fosses rectangulaires et cylindriques, et tranchées (Toulouse, Saint-Sulpice et Castres). A Toulouse, on s'est souvent servi des cavités de la période précédente en les vidant à plusieurs reprises. L'amphore italo-grecque paraît avoir été employée uniquement comme urne cinéraire à Toulouse, à Saint-Sulpice et à Castres, tandis qu'à Albi les urnes sont de formes variées. Les nécropoles de cette période, en particulier celles de Toulouse, sont très importantes.

La composition du mobilier est la même que dans la période précédente. Toutefois, les sépultures à amphores n'ont pas de vases accessoires et toutes les parties du mobilier sont réu-

nies dans le grand récipient. Les parures comprennent des torques filiformes, des bracelets, des anneaux et quelques fibules de bronze. On trouve aussi des débris d'ustensiles en fer. Les poteries indigènes ne sont représentées jusqu'ici que par les vases du marché Saint-Julien à Albi, dont la technique, les formes et la décoration manifestent à la fois les traditions de l'industrie fictile indigène et celles de la céramique romaine. A la première série appartiennent les poteries à large ouverture, avec engobes de couleur sombre ou claire, décorées de dessins incisés, de bandes brillantes sur engobe noir mat et de motifs géométriques peints à l'ocre sur engobe blanc; à la deuxième série, se rapportent les pâtes roses et rouges, avec ou sans engobe blanc, et des poteries de diverses couleurs avec de longs cols, des anses et des bords. Les amphores cinéraires sont toutes venues avec le vin et l'huile des pays grecs; ces importations n'ont du reste commencé qu'après la conquête, comme cela s'était fait un siècle auparavant dans la Péninsule hispanique. Les aliments déposés dans la sépulture sont représentés par les petits os de porc, trouvés dans les amphores de Toulouse.

Aquitaine. — Les sépultures de cette contrée, restée indépendante jusqu'à l'entière soumission des Gaules, sont semblables à celles de la région de Toulouse; les amphores cinéraires sont particulièrement nombreuses dans l'Agenais et dans le Quercy. Toutefois, à Neussargues, sur la limite nord-ouest de la contrée, on a signalé des sépultures sous tumulus dont toutes les parties du mobilier sont caractéristiques de Latène III des pays au nord des Alpes.

On sait qu'au moment de la conquête, l'incinération était devenue générale en Gaule. Sur les objets du mobilier, certaines observations faites dans d'autres régions de la Gaule peuvent être rapprochées de celles du sud-ouest. A Nîmes et à Arles, on a trouvé des sépultures à amphores et des sépultures avec des vases indigènes ou imités de la céramique grecque ou romaine. Le même mélange de sépultures dans des amphores et dans des

vases indigènes se rencontre au Beuvray, avec prédominance des amphores. C'est, du reste, à la céramique du Beuvray que se rapportent, comme formes et décoration, les poteries du tumulus de Neussargues. Nous savons enfin que, comme dans le sud-ouest de la Gaule, la conquête romaine n'avait modifié les rites funéraires ni dans la Péninsule hispanique, ni dans les établissements gaulois de la Haute-Italie.

II

NOUVELLES CONTRIBUTIONS A L'HISTOIRE DE LA CONTRÉE

Quelques textes très obscurs et des études de linguistique et de toponymie ont conduit à admettre qu'avant le IVe siècle la Gaule était habitée par des populations Ligures, au milieu des quelles s'étaient fixés, dans la région voisine des Pyrénées, des Ibères venus de la Péninsule à diverses reprises. Au commencement du IVe siècle, des bandes gauloises, parties de l'est de la France comme celles qui se dirigeaient vers l'Allemagne du sud et l'Italie septentrionale, avaient imposé leur domination dans le sud-ouest, de telle sorte que toute la Gaule était celtique lorsque Pythéas, le navigateur massaliète, en reconnaissait les côtes dans la seconde moitié du IVe siècle. On savait en outre qu'au commencement du IIIe siècle, deux tribus Volkes s'étaient établies entre le Rhône et la Garonne, et que l'une d'elles, les Tectosages, avait pris Toulouse pour capitale. Posidonius, qui visita la région au commencement du Ier siècle avant J.-C., avait mentionné l'ancienne prospérité de Toulouse et la déchéance dont elle était frappée peu de temps après sa réunion à la Province Narbonnaise. On supposait enfin qu'à ce moment la région toulousaine avait pris toutes les habitudes romaines et que les mœurs gauloises s'étaient plus ou moins conservées dans l'Aquitaine restée indépendante presque jusqu'à l'entière soumission des Gaules. — Les recherches archéologiques ont apporté, depuis quarante ans, des compléments con-

sidérables à l'histoire du sud-ouest. Après avoir constaté que rien, dans la plus grande partie de la Gaule, ne distinguait les vestiges des périodes du bronze de ceux d'autres contrées de l'Europe occidentale, et que, par conséquent, toute attribution ethnique restait douteuse, elles ont montré qu'à partir du VIIe ou VIe siècle la civilisation du fer a été apportée aux populations primitives de la Gaule par des tribus venues du Haut-Danube, dont les nécropoles disséminées dans l'est et le centre de la France ont conservé les restes. Ces hommes, industriels et commerçants, avaient cheminé lentement dans le pays et étaient arrivés enfin dans le sud-ouest. Les mêmes recherches ont indiqué qu'à la fin du Ve siècle ou au commencement du IVe l'industrie de cette première civilisation du fer s'est entièrement modifiée au nord et au sud des Alpes et qu'elle a été remplacée par celle de Latène. Or, comme il n'avait pas été rencontré dans le sud-ouest de sépultures de Latène avec les armes et les parures qui caractérisent cette civilisation dans les régions classiques, historiens et préhistoriens s'accordaient pour rapporter à une époque voisine de la conquête romaine les débris préromains et les monnaies barbares trouvés notamment dans la région de Toulouse. Cela posé, nous pouvons dire les contributions que l'étude des nécropoles du sud-ouest de la France fournit à la protohistoire de la contrée.

A. — VIe ET Ve SIÈCLES

Les nécropoles hallstattiennes du sud-ouest font connaître une vingtaine de stations qui se succèdent sur plus de cent lieues, des bords du plateau central jusqu'à l'Océan, en longeant les Pyrénées. Ces établissements, la plupart importants, sont dans des situations variées On en rencontre dans toute la région qui confine aux monts du Limousin et de l'Auvergne. Dans le Cantal, ils occupent l'entrée d'un col qui fait communiquer le bassin de la Garonne avec celui de la Loire; à Albi et à Castres, ils sont à l'origine des grandes vallées que le Tarn et l'Agout se creusent au sortir des causses des Cévennes; Saint-Sulpice est

au point où le Tarn se rapproche le plus de la Garonne. Toulouse a deux établissements, l'un commercial situé sur les bords de la Garonne, précisément à l'endroit où le fleuve devient navigable et où aboutit la communication avec le littoral méditerranéen; l'autre, sur les coteaux dans une position éminemment défensive. Dans les Pyrénées centrales, on trouve Bordes-de-Rivière à l'entrée de la vallée supérieure de la Garonne et les établissements de ce plateau de Lannemezan d'où sortent toutes les rivières qui arrosent la région comprise entre les Landes et la Garonne. Dans la plaine de Saint-Girons, Ayer est aux pieds de l'un des ports des Pyrénées; à Bagnères de Luchon, Garin et Espiaup sont des stations agricoles et pastorales. Enfin, dans le bassin de l'Adour, les établissements de Tarbes, Aire, Orthez, Pau et Dax, couvrent la région comprise entre le Gave de Pau et l'Adour. En résumé, en tenant compte des hasards auxquels sont dues les découvertes — la culture profonde de la vigne pour les nécropoles du Tarn, de grands terrassements pour celle de Saint-Roch à Toulouse, des recherches directes pour les sépultures à enceintes ou sous tumulus des Pyrénées et de l'Adour et pour celles de Vieille-Toulouse — on ne peut s'empêcher de reconnaître, même dans l'état incomplet du dénombrement des tombes, que ces établissements répondent à une occupation des parties de la contrée qui longent le Plateau central et les Pyrénées presque comparable à celle des régions du Haut-Danube et du Rhin moyen. Un ensemble d'établissements de toute nature, situés dans les positions les plus favorables à la domination et à l'exploitation de la contrée, permettent d'envisager l'introduction de la civilisation du fer dans le sud-ouest de la France d'une tout autre manière que des sépultures sporadiques l'ont fait pour la Haute-Bourgogne, le Nivernais, le Berry et la Haute-Auvergne. Si nous ajoutons que les documents recueillis ne renferment presqu'aucune trace de la civilisation antérieure, on est conduit à penser que la civilisation du fer a été imposée par la violence aux populations préhistoriques qui se sont immédiatement confondues avec les envahisseurs. Cette conclusion vient appuyer les textes d'Héca

tée qui disent qu'à la fin du VIe siècle Narbonne était un port et un marché celtiques[1], et que le territoire de la colonie phocéenne de Marseille confinait à la Celtique[2].

L'étude des nécropoles du sud-ouest montre en outre que les Celtes, qui se sont établis au milieu des populations primitives, leur ont apporté l'industrie et peut-être les rites funéraires, et qu'ils ont créé des agglomérations de toute nature. Comme particularités industrielles locales, on remarque que dans les régions montagneuses, les poteries, de pâtes souvent grossières, ont des formes plus carénées que dans la plaine. D'autre part, on constate que les dispositions des sépultures varient d'une région à l'autre; ces différences semblent motivées surtout par le soin d'assurer la conservation des tombes dans les terrains de nature très différente où elles ont été faites. Quant aux relations des maîtres du pays avec les civilisations supérieures du bassin méditerranéen, elles n'apparaissent jusqu'ici que dans quelques détails de l'industrie fictile, qui, du reste, sont communs avec ceux déjà observés au nord et au sud des Alpes.

B. — IVe, IIIe ET IIe SIÈCLES

On connaît aujourd'hui des établissements du deuxième âge du fer à Toulouse, dans le Tarn, dans l'Agenais et dans le Quercy. Ceux de Toulouse sont particulièrement importants. L'oppidum de Vieille-Toulouse, occupé dès l'époque hallstattienne, s'est étendu sur une superficie de 200 hectares entourés d'abrupts et de talus naturels ou retaillés, tandis que la ville des bords du fleuve a pris un grand développement. C'est qu'elle était à la fois l'entrepôt des produits des vallées de l'Ariège et de la haute Garonne et de ceux apportés du littoral méditerranéen, pour être échangés dans les régions riveraines du fleuve et dans l'ouest de la Gaule.

Les nécropoles de Toulouse manifestent la longue prospérité

1. Hécatée de Milet, *Frag. Histor. græc.*, éd. Didot, t. III, fr. 22.
2. Le passage attribué à Hécatée par Etienne de Byzance est mentionné dans Strabon, IV, 1, 12, t. I (trad. Amédée Tardieu).

que mentionnait Posidonius au commencement du Ier siècle. Les vestiges d'habitations de Vieille-Toulouse et les mobiliers funéraires de Saint-Roch, de Fenouillet et de Las Graisses, témoignent de la manière de vivre modeste et de la richesse des habitants[1]. D'autre part, les textes qui conduisent à placer au commencement du IIIe siècle l'arrivée des Volkes entre le Rhône et la Garonne et qui font de Toulouse la capitale des Tectosages, peuvent trouver une confirmation dans la stratification des puits funéraires de Toulouse, où l'on rencontre deux séries céramiques différentes dont la plus ancienne serait antérieure au IIIe siècle. S'il en est ainsi, c'est aux Tectosages, qui se trouvaient en contact sur le littoral méditerranéen avec les colonies phocéennes d'Agatha et d'Emporion, qu'il faut attribuer la prépondérance, à partir du IIIe siècle, de l'influence hellénique. C'est à la même influence qu'est due l'adoption, dès cette époque, de la monnaie à la croix imitée de la drachme d'Emporion en cours jusqu'au IIe siècle, et de bronzes celtibériens semblables à ceux des peuples du nord-est de la Péninsule, pour faciliter les échanges entre les Grecs et les Barbares sur le littoral et dans tout l'isthme pyrénéen.

Les découvertes de Toulouse montrent que la civilisation celtique du deuxième âge du fer régnait, dès le IVe siècle, dans tout le sud-ouest de la Gaule. Les produits industriels et commerciaux présentent, en effet, les caractères généraux qu'ils ont au nord et au sud des Alpes. Les types de Hallstatt sont abandonnés; les procédés techniques, comme les formes et les décors, sont nouveaux et cette transformation manifeste des influences helléniques. Partout, en effet, on trouve trois sortes de produits, des objets de fabrication indigène, des objets importés de pays grecs, et d'autres qu'une technique très perfectionnée et des formes et des ornements imités pour la plupart d'objets grecs ont empêché jusqu'ici de rapporter à l'industrie indigène[2]. Toutefois, la proportion des trois séries varie suivant la

1. Strabon, t. I, IV, 13, trad. A. Tardieu.
2. Dans notre mémoire sur *les âges protohistoriques dans le sud de la France*

contrée. Tandis qu'au nord des Alpes les produits importés et ceux imités de l'industrie hellénique sont peu nombreux, ces deux dernières catégories prédominent dans le sud-ouest de la France, comme dans le Bas-Languedoc et dans les Péninsules hispanique et italique.

Les analogies et les différences avec les autres parties du domaine celtique se poursuivent dans les rites funéraires. La crémation, les sépultures multiples en fosses, silos et puits, continuent à grouper le sud-ouest de la France avec le Bas-Languedoc et la Péninsule hispanique. Dans la zone celtique du nord, au contraire, l'inhumation est presque générale et les cavités ne renferment le plus souvent qu'une seule sépulture. La découverte récente de la nécropole grecque d'Emporion permet de rapprocher la plupart des rites funéraires du groupe celtique du sud, de ceux des sépultures grecques d'incinération contemporaines ; si les aliments paraissent faire défaut dans les tombes grecques, les nombreux vases qu'elles renferment peuvent en être la représentation symbolique.

En nous résumant, nous pouvons dire que si les origines de la transformation simultanée de l'industrie hallstattienne dans presque toutes les parties du domaine celtique restent incertaines, le sud ouest de la Gaule s'accorde avec le Bas-Languedoc et la Péninsule hispanique, pour montrer l'influence que la civilisation hellénique a exercée sur de nombreux éléments de la civilisation du deuxième âge du fer.

C. — 1re PÉRIODE DE LA DOMINATION ROMAINE A TOULOUSE

Région soumise. — En dehors des événements des années 107 et 106, qui ont amené la réunion de la région de Toulouse à la province narbonnaise, les textes ne mentionnent que les exactions des préteurs pendant la guerre de Pompée en Espagne et

et dans la Péninsule hispanique (*Rev. arch.*, 1910, t. I et II et 1911, t. I), nous avons établi que les objets de provenance indécise ont été, les uns, importés de la Péninsule hispanique, les autres, faits dans le pays même par des Grecs ou par des indigènes formés par eux.

les réclamations des habitants au sujet des droits mis à l'entrée des amphores vinaires. L'archéologie sépulcrale apporte d'autres renseignements. Les villes d'Albi, de Castres et de Saint-Sulpice ont été fondées à cette époque en y appelant les populations des *oppida* voisins. Les conséquences économiques de la conquête ne se sont pas, du reste, fait attendre; le vin et l'huile sont arrivés en grande quantité des pays d'Italie[1], et les ateliers céramiques indigènes ont abandonné les types celtiques ou celto-grecs, pour imiter les poteries romaines. Toutefois, les anciens rites funéraires se sont conservés; la substitution, à Toulouse, aux vases si variés de la période précédente, de l'amphore venue avec les produits grecs, ainsi que la pauvreté des mobiliers, reflètent sans doute les crises qui ont suivi la conquête, Cette survivance des rites celtiques, observée depuis longtemps déjà dans la Cisalpine, se retrouve également dans les parties de la Péninsule hispanique définitivement soumises dès le commencement du IIe siècle.

Aquitaine. — Cette contrée n'a été conquise qu'en 56; cependant, on trouve dans l'Agenais et dans le Quercy des sépultures à amphores italo-grecques ou en vases de formes variées semblables à celles de Toulouse et d'Albi. C'est que la Garonne était une des grandes voies que le commerce a suivies avant comme après la conquête. Sur le plateau du Cantal, on a rencontré des sépultures sous tumulus dont les dispositions sont celles de l'époque hallstattienne, tandis que toutes les parties du mobilier sont de Latène III et que les poteries sont semblables à celles des cimetières de la Marne et du Beuvray. Sur cette limite de l'Aquitaine, les populations étaient donc restées tributaires du commerce avec les régions du centre de la France, où l'influence hellénique avait été moindre que dans le sud-ouest. On sait qu'avant la guerre de l'Indépendance la crémation était

1. Le volume des débris d'amphores italo-grecques trouvés dans des terrassements faits à Vieille-Toulouse, il y a une trentaine d'années, répond à 5.000 de ces récipients.

devenue générale en Gaule ; il est intéressant de constater que l'oppidum du Beuvray renferme de nombreuses sépultures préromaines, les unes à amphores italo-grecques, les autres dans des puits funéraires, qui rappellent celles de Toulouse[1].

L. JOULIN.

1. L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique*, in *Rev. arch.*, 1910, t. I et II et 1911, t. I.

PRE-DYNASTIC IRON BEADS IN EGYPT

During the past winter I discovered a pre-dynastic cemetery at El Gerzeh, about 40 miles south of Cairo, the most northerly cemetery of this age yet published. This was excavated for the British School of Archaeology in Egypt, Mr. Bushe-Fox helping me in the work. In an undisturbed burial of this age, we found the iron beads here figured.

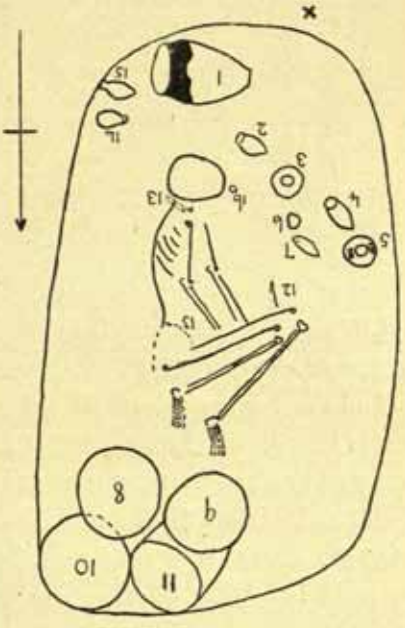

Fig. 1. — Tomb at El Gerzeh.

The string of beads from the neck is in its original order of 3 gold, 1 iron, 1 gold, 2 iron, 2 carnelian, 1 gold, 1 iron, 3 agate, 1 gold, 1 carnelian, 1 gold, 1 carnelian, 1 gold, and 2 gold, which were slightly apart from the others, but appeared to join in here. This string is shewn at the bottom of the upper photograph. The order of the beads from the waist is not sufficiently certain for a guarantee.

Both strings were in position round the skeleton, the necklace resting in a vertical plane. There were one or two beads at the ankle. Mr. Bushe-Fox picked the beads off, while I cleared the sand from them exposing two or three at a time. I also checked his observations.

The objects in the grave are shewn in fig. 2.
They are as follows :

White limestone mace-head.
Slate palette.
Copper harpoon.
Strings of beads.
Small ivory pot.
Vertebra out of place.

Pottery of *corpus* types.		Dates
1.	B. 53. b.	S. D. 40 — 75
2. 3. 4.	R. 69. a.	53 — 66
5.	D. 7. b.	33 — 63
8. 9. 10. 11.	R. 81.	38 — 67
14.	R. 63.	50 — 80
15.	R. 69 b.	36 — 71
		S. D. 53 — 63

None of these objects last on into the later civilization called Pan-grave, nor were any objects of this civilization found in the whole cemetery.

The skull was not articulated to the spine, but was standing on its base, packed round with the sand filling of the grave, and one of the neck vertebrae was found out of place, being some distance in front of the spine, between the upper parts of the humeri. There were no signs of plundering; the necklace with its gold beads being quite undisturbed, still round the neck, and the beads in their original order; all the pottery being unbroken; the copper harpoon still remaining and the skeleton lying in place on the floor of the grave. There were no plundered graves at this west end of the cemetery, the very few that were plundered being all on the higher ground at the other end. The skeleton was that of a young person. It was lying on the left side with the head to the South and the face to the West, the usual pre-dynastic position.

The bones were very cracked and in a soft pasty condition probably owing to the action of salts, so that they could not be

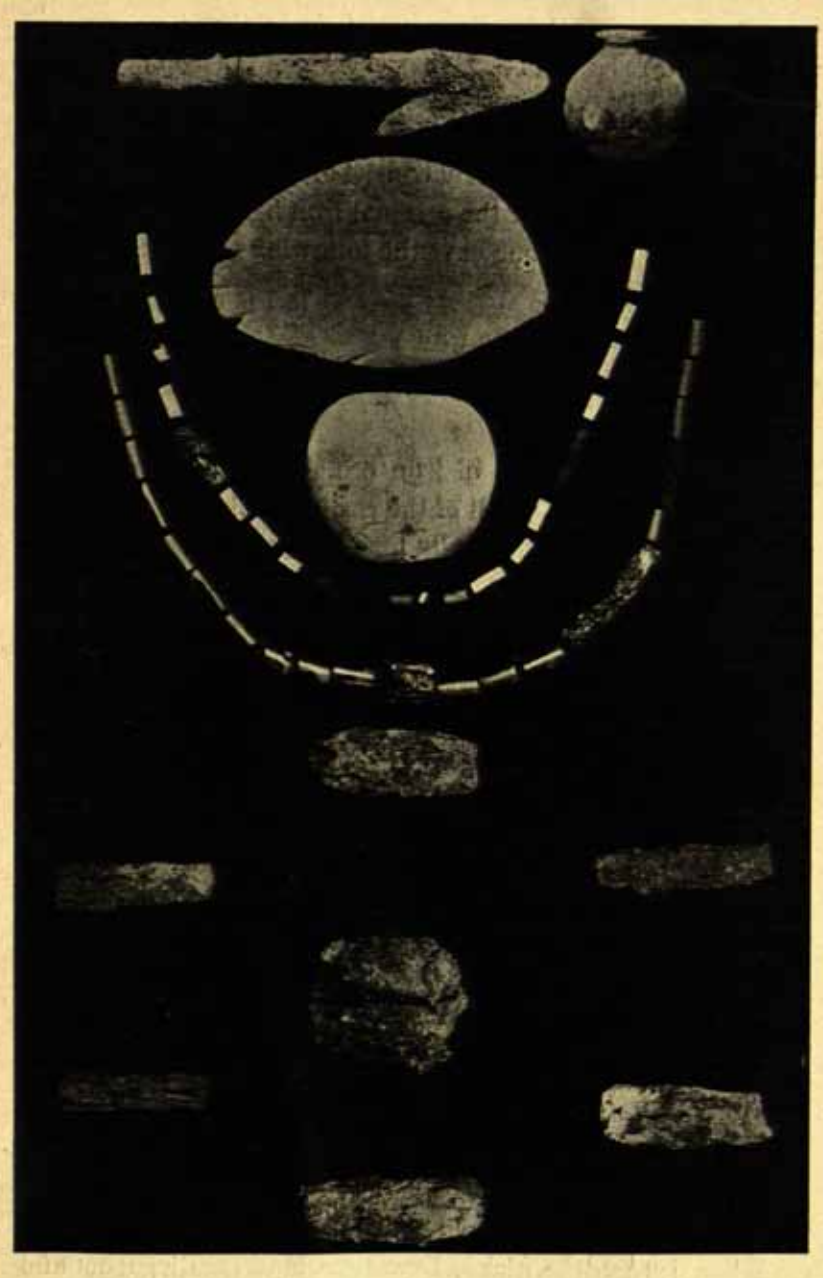

Fig. 2. — Contents of the tomb.

moved. All shape had disappeared from the iliac bones.

Prof. W. Gowland, F. S. A., has examined the iron beads and reports :

« I have examined the « iron » beads from the Pre-dynastic « grave in Egypt and find they consist of hydrated ferric oxide, « i. e. iron rust, none of the original iron having escaped oxi- « dation. On analysis one gave the following results :

Ferric oxide	78.7 p. cent.
Combined water with Trace of CO_2 and earthy matter	21.3
	100.0

« They do not consist of iron ore, but of hydrated ferric « oxide. which is the result of the rusting of the wrought iron, « of which they were originally made ».

The tubular beads have been made by bending a thin plate of metal, probably over a rod which was afterwards removed.

The full account will appear in this year's volume of the British School.

G. A. WAINWRIGHT.

P. S. — Since writing the above, on working over the tomb groups, I have found the beads from yet another grave to include two small beads of iron. They are of the same shape and technique as the others, but very much smaller, being only 1 c. m. long. and are rusted together.

The tomb group is just as distinctly pre-dynastic, being dated by its pottery to S. D. 60 — 66, and containing a slate palette and rubber, an ivory spoon, a small porphyry bowl, a small vase of red breccia, and a very fine and small flint flake. On the head were the usual pre-dynastic disc beads of carnelian, garnet, lapis lazuli, glazed limestone, and serpentine. On the hands and arms were the two iron beads, with disc beads of carnelian, serpentine, glazed limestone, lapis lazuli, garnet and gold, besides some shells and barrel beads of quartz, calcite, and

serpentine. In the grave was also a collection of curios, such as pretty naturally-polished pebbles, mostly carnelian: two curiously shaped pebbles not unlike the human eye, one of which has been ground down; a piece of haematite much rubbed down; dogs' teeth and shells. This grave is the more satisfactory as it was daubed over with a covering of mud, which, when we found it, was unbroken, though it had sagged badly while still wet. This guarantees the absence of any objects of later date. As the iron in the two graves is less probably the result of two separate finds of iron than of one find, this find is limited to S. D. 60 — 63.

G. A. W.

COCKERELL A DÉLOS

En dépouillant les récits de voyages en Grèce et au Levant pour y recueillir tous les textes relatifs à Délos, j'avais été frappé par le passage suivant du *Journal*[1] du grand architecte anglais Cockerell, bien connu des archéologues tant pour la part qu'il a prise à la découverte des frontons d Égine et des frises de Phigalie que par ses restitutions du temple d'Agrigente et du groupe des Niobides[2] :

« From Tinos we sailed across to Great Delos (Rhenea), slept in a hut, and next day went on to *Little Delos*. Here there was nothing to sleep in but the sail of the boat, and nothing to eat at all. Everything on the island had been bought up by an English frigate a few days before. We were obliged to send across to Great Delos for a kid, which was killed and roasted by us in the Temple of Apollo. *I spent my time sketching and measuring everything I could see in the way of architectural remains, and copying every inscription.* I had to work hard, but without house or food we could not stop where we were, and in the evening we sailed to Mycone.

Next day I went back to Delos, and after much consideration resolved to try to dig there. I had to sleep in the open air, for the company of the diggers in the hut was too much for me. First I made out the columns of the temple and drew a restoration of the plan. Then we went on digging, but discovered next to nothing — a beautiful fragment of a hand, a dial, some glass, copper, lead, etc., and vast masses of marble chips, as though it had once been a marblemason's shop[3]. At last it seemed to promise so little that I gave it up

1. Ce *Journal* n'est pas exclusivement l'œuvre de Cockerell. Il a été arrangé par son fils en combinant les lettres de Cockerell avec ses carnets de voyage. Ceux-ci, qui ne sont malheureusement pas tous conservés, sont beaucoup plus développés. On en jugera en comparant le texte imprimé ci-dessus avec celui du carnet de voyage d'où il a été tiré et que j'ai transcrit plus bas.

2. *Travels in Southern Europe and the Levant, 1810-1817. The Journal of C. R. Cockerell, R. A., edited by his son Samuel Pepys Cockerell.* London, Longmans, Green and Co. 1903. In-8, p. 43.

3. C'est la remarque faite par beaucoup de voyageurs. Ainsi « ... prostrate and strewed like the refuse of a quarry, over a surface thus rendered more

and went back to Mycone; but on the 28th, not liking to be beaten, I went back alone to have a last look. But I could discover no indications to make further digging hopeful, so I came away ».

Ce texte lui-même, qui conserve le souvenir des premières fouilles faites à Délos, n'est pas sans intérêt. Mais combien plus suggestif était le passage que j'ai mis en italiques! Cockerell avait donc passé son temps à Délos à dessiner et à mesurer tout ce qu'il put voir en fait de débris architecturaux et à copier les inscriptions. N'y avait-il pas lieu de rechercher ces papiers dont l'examen pouvait être singulièrement rémunérateur ?

D'heureux hasards me permirent de les retrouver bientôt à Londres chez la veuve de Samuel Pepys Cockerell et chez son fils — le petit-fils de l'auteur du *Journal* — Frederick Pepys Cockerell. En dehors de ce qui concerne Délos, ces papiers, communiqués avec la plus grande obligeance, abondent en documents curieux ; j'espère pouvoir montrer prochainement que Cockerell a droit, dans l'histoire de l'archéologie — et dans la reconnaissance des archéologues —, à une place voisine de celle qu'occupent les Stuart et les Leake, les Fellows et les Newton[1]. Pour Délos, à laquelle notre enquête se limitera ici, on verra que l'attente qu'avait fait naître la phrase citée du *Journal* est loin d'avoir été déçue.

Les papiers de Cockerell qui nous intéressent peuvent se diviser en quatre catégories : 1° Lettres privées ; 2° Carnets de voyage, généralement de fort petit format, où il écrivait au crayon, d'une écriture très serrée, ce qu'il avait vu ou fait chaque

uncongenial to the vegetation », observe l'architecte W. Kinnard dans la réédition qu'il a donnée des *Antiquities of Athens* de Stuart et de Revett, en collaboration avec ses confrères, Cockerell, Donaldson, Jenkins et Railton (Londres, 1830, p. 23; édition allemande de Darmstadt, 1833). C'est sans doute sur les rapports faits par Cockerell à son retour que Kinnard fut envoyé en 1818 à Délos, pour en rapporter au British Museum diverses pièces, notamment le fameux pied du Colosse des Naxiens.

1. Outre les notices sur Cockerell dans l'*Encyclopedia Britannica* et le *Dictionary of National Biography*, voir un article de Robert Pepys Cockerell, *The life and works of Charles Robert Cockerell*, dans *The Architectural Review*, août et octobre 1902.

jour; 3° Carnets de croquis, de format plus grand, où les dessins ont été laissés tels qu'ils ont été tracés à la hâte, accompagnés de mesures et de notes, sans avoir été jamais ni corrigés, ni épurés : 4° Dessins sur feuilles volantes de formats divers, généralement plus soignés, où le lavis et la plume se mêlent au crayon.

Les lettres nous apprennent seulement que l'espoir de voir l'île d'Apollon était de ceux qui stimulaient son enthousiasme lorsqu'à peine âgé de vingt ans, ses études d'architecte tout juste terminées, il partait d'Angleterre pour passer cinq ans en Orient. Arrivé depuis trois mois à Constantinople, le désir de voir Délos le reprenait. Le 6 juillet 1810, il écrivait à sa sœur que Gropius, — consul d'Autriche en Grèce, négociant et artiste — avec lequel il s'était lié, lui faisait les offres les plus obligeantes pour le voyage : sa maison à Athènes et un bateau pour la traversée, « s'engageant à s'arrêter deux jours en Troade avec tout le temps nécessaire pour employer mon théodolite, à aller ensuite à Délos... » Le 10 août, il disait encore à son frère : « Le travail que je me proposais de faire ici tire à sa fin et j'espère dans une quinzaine me voir à Athènes : car, si je suis prêt à temps, j'espère bien aller à Délos ainsi que dans quelques autres îles avec Gropius[1] ». Ce projet ne se réalisa pas. Ce n'est que le 10 septembre, sur un bateau de Céphalonie, que Cockerell quittait Constantinople avec son ami Foster, jeune architecte de Liverpool. Après avoir passé à Troie, Alexandrie Troas, Ténédos, Salonique, Scopélos, Scyros, Tinos, il partait enfin de cette dernière île pour Délos. Laissons ici la parole à son *Journal manuscrit*[2] :

1. P. 100 et 109 d'un cahier de 278 p. où sont reliées des lettres (22 avril 1810 au 27 mars 1812) à son père, à son frère, à ses sœurs et à son maître en architecture Smirke.

2. Petit carnet relié en veau fauve, haut de 0,09, long. de 0,12, écrit au crayon, commencé le 17 juillet 1810 à Constantinople et achevé le 8 novembre à Syra. La lecture en est d'autant plus difficile que ces notes sont rédigées en un style singulièrement haché et que l'écriture est souvent presque effacée. J'ai marqué d'un ? les passages dont la lecture est la plus douteuse.

Friday, 19 (*octobre 1810*) — (*De Tinos*). Found a boat for Delos for 30 piastres, which I reached nearly sunset. Walked, by a mistake of mine as to the charts, to Gd Delos (*Rhéneia*) and slept with a Greek papas, now 90 (?) years old, working daily in a garden and in perfect health; another was lying ill of fever he had got from a cold in fishing...

Saturday, 20. — At daylight in half an hour we were on Little Delos. With great pleasure I set to work. I worked the whole day. We slept, in a shepherds cot, in the sail of our boat. The shed was constructed in the original way which has so amused the antiquaries, but which shows how natural the principle is. A wall with stones laid over and covered with broad flat stones, the fireplace in two stones as here... (*référence à un croquis*).

Sunday, 21. — Having nothing to eat, the sailors went over to Gd Delos to buy a kid, those at Little Delos having all been sold to an English Frigate. We sacrificed our kid at the temple of Appollo (*sic*) and eat a hearty dinner[1]. In the evening we sailed to Myconi which we reached by dark.

Monday, 22. — As my companions had determined to make a voyage to see Delos I resolved to join them, more especially as the Father of the Convent was to accompany us. He was very well instructed in all the particulars of this and other ancient history[2]. We spent a pleasant day and returned in the evening. I was glad to have made that second visit. Foster and myself we resolved to dig at Delos.

I was sure (?) to find more of the fragments of the temples.

Oct. 23. — Made out the columns of the temple and a map with a sketch of the restoration.

Oct. 24. — Ingleby[3], fatigued with the insipidity of Myconi, determined on leaving us and having hired a caïque 20 piastres a day he set sail for Nassia (*Naxos*).

I made a view of Myconi this day which I finished in the evening.

1. En 1675, Spon et Wheler, dans une aventure semblable, durent se contenter de lapins déliens « sur ce misérable écueil de Délos dont l'ancienne renommée ne nous donnoit point à manger » (*Voyage*, I, 1863, p. 190). En 1784, Villoison, retenu trois jours à Délos par les vents contraires, faillit y mourir de faim et de soif (Ch. Joret, *D'Ansse de Villoison et l'Hellénisme en France*, 1910, p. 283). En 1841, le compagnon de Buchon à Délos y chasse encore les lapins (Buchon, *Voyage dans ... les Cyclades*, 1911, p. 152).

2. Est-ce l'higoumène du monastère grec? ou ce Père ne serait-il pas le « P. Urbain, capucin instruit » résidant à Mykonos, qui reçut et guida Mauduit lorsque celui-ci y vint pour visiter Délos tout à la fin de 1811? Ce Père avait trouvé à Délos le cadran en marbre dont Mauduit fit présent à la Bibliothèque royale et que nous publions plus loin (cf. A. R. Mauduit, *Découvertes dans la Troade*, Paris, 1840, p. 236, 242).

3. Sir Walter Ingleby, riche touriste anglais, avait rejoint Cockerell à Ténédos.

Oct. 25. — This and the following day we spent at Delos, or rather lost, for we found nothing, nor did I succeed in my researches among the foundations. We found a beautiful hand on the first day, an arm and other fragments. It struck us that it must have been a sculptors shop by the number of chips of marble. Among other things we found was a dial, lamps and beautiful pieces of glass, copper, lead and marble pieces.

The first night Demetri (*son domestique*) and myself slept in the diggers hut. I had a wretched night from the heat and stink of onions which they had been eating in quantity. Wishing to sleep out, I was prevented by the rain.

Oct. 26. — Returned. — Sorry to have so lost my time.

Oct. 27. — We paid our diggers 4 piastres a day each; this is a high price and it is but fair that those who come from a distance should pay for the things they take away. Men of the country are able to find men who will (go with ?) them there and dig[1].

I compleated some memorandums.

Oct. 28. — We proposed to go and were to have been off on the following day. As I felt my time would be well spent at Delos[1], I took a boat

1. Deux ans après, en août 1812, Thomas Legh entreprit aussi des fouilles qui ne furent pas plus heureuses. « When we left Myconi we engaged about twenty Greeks to accompany us to the neighbouring island of Delos for the purpose of excavating near the temple of Apollo. Although our researches were carried on for three days, our labour was not rewarded by any discovery of consequence, nor were we able to carry off one of the numerous altars which are lying upon the adjoining island... » (*Narrative of a Journey in Egypt*, Londres, 2e éd., 1817, p. 19). Ce devaient être les dernières fouilles faites à Délos avant celles de Lebègue, du moins par des étrangers. Quant aux fouilles clandestines des indigènes, elles continuaient, en 1826, si l'on en croit le Vicomte de Marcellus. « Je remarquai sur le rivage les traces des fouilles récentes que je savais avoir été entreprises sans beaucoup de succès par une société d'architectes résidant à Athènes » (*Souvenirs*, I, p. 219) et les plaintes que les gens de Mykonos adressent la même année contre les agents consulaires de France et d'Angleterre. En 1825, le colonel Rothiers était venu à Milo « dans l'intention, dit-il, de me rendre à Délos pour y mettre à exécution un projet d'exploration depuis longtemps médité »; mais le gouvernement de Capo d'Istria, décidé à mettre un terme au pillage de l'île, lui refusa l'autorisation et il fit « aux lois naissantes d'un pays malheureux le sacrifice de mes justes espérances » (*Description des monuments de Rhodes*, Bruxelles, 1830, p. 10). En 1829 encore, « les ordres du Président sont tellement précis » qu'ils empêchent un archéologue resté anonyme d'exécuter les fouilles dont il semble que le duc de Blacas avait promis de faire les frais. C'est ce que cet archéologue écrit au duc, de Syra, le 6 octobre 1829 (*Bullet. dell'Inst. di Corrisp. archeol.*, 1830, p. 9). Il ajoute qu'il a dû se borner à voir « ce que les excavations antérieures ont mis au jour. J'ai commencé ma tournée par l'île de Rhénée; il n'y a guère de remarquable que les tombeaux nouvellement ouverts ... »; à Délos, parmi les autels cylindriques, « j'en ai surtout observé un parfaitement conservé qu'il eût été facile

intending to stay at Delos until Foster should come and pick me up there. The first night, after poking about Delos, I slept at the convent of the Caloyers [1]. The morning was bad at sea, the news from Foster of his accident. I finished my memorandums of Delos and, discovering nothing, I determined to return to Myconi, which I did.

Ainsi, après avoir débarqué par erreur à Rhéneia qu'on appelait alors la Grande Délos, Cockerell passe deux jours à Délos. Le deuxième jour, au soir, il se fait mener à Mykonos. Retournant le lendemain dans les ruines avec l'higoumène du monastère, il décide avec Foster d'y faire des fouilles. Il trouve des ouvriers pour 4 piastres par jour (env. 1 fr.). Il travaille, le 23, au temple d'Apollon, le dégage assez pour en esquisser un plan et une restauration. Le 24 il revient à Mykonos pour le départ de son ami Ingleby ; il retourne le 25 à Délos et y travaille ce jour, ainsi que le 26. Mais il ne trouve pas le chef-d'œuvre attendu ; une belle main, un bras, quelques autres fragments de marbre, un cadran solaire, des lampes, de beaux morceaux de verre, de bronze et de plomb, c'est ce qu'il mentionne comme ses plus notables trouvailles. Il ne peut pas davantage suivre les fondations des édifices. Tout est encombré de fragments de marbre « comme si l'île avait servi d'atelier à un sculpteur ». Aussi, découragé, il retourne le 26 au soir à Mykonos. Le 28, il y met au net ses notes et croquis et, après s'être promené le lendemain à Délos et à Rhéneia, se prépare à partir pour Syra.

d'enlever si je n'avais eu un trop petit bateau ; mais ce serait chose aisée avec un bâtiment de guerre ». Cet autel serait-il celui de Ποσειδώνιος | Ηροδώτου | Σαμιος que le baron de Koenigsfeld envoya de Délos à Venise, d'où David Weber le signale en 1822 à Gerhard (*Bullett.*, 1832, p. 147), et ne serait-ce pas à l'envoyé anonyme de Blacas que se rapporterait le fait dont le sculpteur prussien E. Wolf fait mention en 1829 : il aurait vu à Syra 20 monuments funéraires apportés par un Français qui voulait les emporter et que les autorités confisquèrent ? Wolf en vit une quarantaine d'autres à Mykonos, pris aux habitants qui, auparavant, en faisaient commerce (*Annali*, 1829, p. 149 et 146). En 1828 le gouvernement en avait confisqué une centaine qui furent envoyés à Egine (Αὐγή du 27 avril 1872). Telle est l'origine des collections déliennes des Musées d'Egine, de Syra et de Mykonos. L'ère du pillage de Délos était close.

1. Cockerell parle évidemment ici de la Grande Délos ; les caloyers sont les deux papas qu'il y avait trouvés le 19.

Il résulte de son récit que Cockerell a dû prendre quantité de notes et de croquis à Délos.

En comparaison de ce qu'il nous fait espérer, ce que nous avons retrouvé est peu de chose. Cela tient sans doute à ce que la plupart de ses dessins ont dû être pris sur des feuilles volantes. On comprend que, tant au cours de ses voyages que par la suite, beaucoup se soient perdus. Ce que sa famille avait pu en recueillir en 1909 a été donné par elle à la Bibliothèque du département des Antiquités au British Museum. Les dessins sont répartis en trois volumes in-4°, contenant respectivement ceux qui se rapportent à Constantinople, à l'Asie Mineure et à la Grèce Dans le volume de Grèce, j'ai trouvé et classé[1] le restant des dessins déliens de Cockerell[2].

Dans la notice qui accompagnera chaque numéro, je chercherai seulement à identifier ce qui est reproduit et, lorsqu'il y a lieu, à mettre brièvement en lumière ce que le dessin présente d'intéressant ou d'original. Comme on le verra, les identifications seront presque toujours possibles : parfois, quand la vue même du croquis n'évoque pas, pour qui connaît un peu Délos, ce que l'auteur a voulu reproduire, une note griffonnée par lui fait comprendre dans quelle région du vaste champ de ruines on se trouve. Il n'y a que les pièces architecturales — auxquelles, en tant qu'architecte, il s'intéressait surtout — dont l'identification ne soit pas toujours possible; encore, comme il les accompagne de toutes les mesures nécessaires, on pourrait arriver à une identification certaine, si ces mesures, par l'effet de sa hâte ou par l'action du temps, n'étaient souvent ou trop effacées ou trop confuses. Je n'ai reproduit que celles qu'on peut lire avec certitude, les convertissant à raison de 0,304 le

1. Les numéros sont ceux des feuillets blancs d'un album entre lesquels les dessins ont été intercalés. Comme plusieurs dessins ont dû être mis entre chaque feuillet, chaque dessin est distingué par une lettre. Une notice sommaire sur ces dessins a été publiée par Miss Hutton, *Journ. Hell. Stud.*, 1909, p. 54-9.

2. On verra plus loin (p. 304) une preuve que certains papiers de Cockerell ont disparu depuis 1815.

foot et 0,025 l'*inch*. J'espère que ces indications seront suffisantes pour permettre à ceux qui prépareront la publication des différents édifices de Délos de reconnaître s'il se trouve dans Cockerell quelques croquis qui les intéressent et de recourir alors aux photographies qu'on a faites de tous ses dessins.

Les identifications ont été toujours facilitées par la comparaison des données de Cockerell avec celles de ses prédécesseurs et de ses successeurs qui ont décrit les ruines de Délos avec quelque précision. Chacun d'eux ne parle en général que de ce qui a été vu par ses devanciers : s'il a lu les récits de ceux-ci, son attention est plus spécialement attirée vers ce qu'ils ont signalé ou, s'il ne les lit qu'à son retour, il ne voudra pas en avoir vu moins qu'eux; s'il ne se laisse influencer ni par ce qu'il a lu avant ni par ce qu'il a lu après, il n'en verra pas moins à peu près les mêmes choses, parce que le même petit nombre de monuments continuaient à s'élever au-dessus des décombres, noyés par la pierraille et envahis par la végétation. Dans cet îlot qui « n'est à présent qu'un grand rocher rempli de ronces, de fenouil et d'espines, tout désert et deshabité »[1], la plupart des visiteurs ne semblent guère avoir eu le désir de trouver du nouveau. Perdant, dès qu'ils débarquaient dans l'île, les belles illusions qui les y avaient amenés à travers tant de difficultés, ils n'avaient plus que l'idée de repartir au plus tôt après avoir jeté un rapide coup d'œil sur les principales ruines signalées par leurs devanciers — ce qui ne les empêchait pas de retrouver, lorsqu'ils écrivaient leurs récits de voyage, tout le feu de leur enthousiasme passé.

Telle ne semble pas avoir été la manière de Cockerell. Il n'était ni un archéologue de mérite comme Spon, ni un amateur éclairé comme Choiseul-Gouffier Comme Stuart, comme Leroy, il venait à Délos en architecte. Sitôt en présence des ruines, le « métier » — qui était chez lui à la fois vocation et hérédité — le reprenait tout entier. Sans se soucier d'indiquer

1. *Voyage du Levant du Sr de Stochove* (Bruxelles, 1650), p. 14.

les provenances, il ne pensait plus qu'à noter le plus de pièces architecturales possible. Il les dessinait d'un trait rapide et sûr, les accompagnant de toutes les mesures qui devaient permettre plus tard d'en faire des épures. Il pensait moins à une publication éventuelle — vu l'énorme masse de documents accumulés dans ses cartons, il a très peu publié — qu'à se servir et à s'inspirer de ces documents dans sa carrière d'architecte, en rendant hommage à l'antiquité par la pureté de son style. Dans le tout jeune artiste qui ne peut s'empêcher de consigner sur son carnet l'exclamation que lui arrache une belle moulure, on pressent le constructeur de quelques-uns des plus grands monuments *classiques* de l'Angleterre moderne. On pressent aussi sa facilité et son activité : trois jours à peine lui ont suffi pour que rien de ce qu'ont vu ses devanciers ne lui échappât [1]. Il a même trouvé du nouveau ; nul n'avait fait connaître avant lui le temple de granit de Fourni ni le sanctuaire des Dieux Égyptiens, le fronton des dauphins ni les médaillons du Kabirion. C'est à mettre en lumière la place qui lui revient dans l'histoire de la découverte de Délos que seront consacrées les notes accompagnant la description de ses feuillets. Ces notes sont loin de prétendre épuiser la matière de ce qui sera l'objet d'un des fascicules de la publication des *Fouilles de Délos* ; elles chercheront seulement à marquer la valeur du document nouveau dont l'on a bien voulu me confier la publication.

J'ai pu retrouver 26 feuillets se rapportant à Délos. Ce sont des feuillets de papier à dessin mesurant la plupart 0,21 sur 0,13 ; sauf indication contraire, les dessins y sont portés au crayon.

73 *c*. *Recto* : Croquis de la ville de Mykonos vue de la mer.
Verso : 2 croquis d'après un chapiteau corinthien.
73 *d*. *Recto* : Une tour et des maisons de Mykonos.

1. De ce que les visiteurs plus anciens ont noté il n'y a guère que les colonnes de granit de la Vieille Palestre et le Lac Sacré avec l'Agora des Italiens dont nous n'ayons pas trace dans les dessins de Cockerell ; ils se trouvaient sans doute parmi ceux qui se sont perdus.

Fig. 1.

Verso : En haut, une rue de Mykonos ; au-dessous un bas-relief portant, sous deux volutes, la patère, le petit vase de bronze et le sistre des rites isiaques.

Les dessins du recto semblent indiquer que le chapiteau et que le relief ont été dessinés à Mykonos[1].

73 *e*. Deux croquis de murs. Ils sont composés surtout de grandes pierres, quelques-unes régulièrement taillées, la plupart en rectangle allongé ; celles-ci forment 5 assises ; parfois, elles sont interrompues par d'énormes blocs polygonaux qui occupent la hauteur de trois assises ; les interstices paraissent comblés par de petites pierres superposées. C'est probablement le même mur que celui de 74 *c*[2].

Dans un coin blanc, profil d'un chapiteau dorique.

73 *e'*. Deux croquis détaillés du grand chapiteau à acanthes esquissé dans le carnet (Fig. 1.)

74 *a*. Dessin très fin, à l'encre et au lavis, de Délos dominée par le Cynthe. La vue doit être prise de Rhénée [2].

74 *a*[1]. Deux croquis d'ensemble, au crayon et beaucoup moins soignés. Celui du bas de la feuille, jugé sans doute fautif, n'a pas été achevé. Celui du haut a été achevé et pourvu de légendes. Ce sont, en s'éloignant du Cynthe vers la gauche du spectateur (placé à Rhénée) : *T. of Philip, Statue of Appollo, T. of Appollo* — soit le Portique de Philippe, le Colosse des Naxiens et le Temple d'Apollon — puis *Myconi* (?).

74 *a*[2]. *Recto* : Croquis très effacé du champ de ruines ; le Cynthe au fond.
Verso : Croquis de chèvres.

74 *a*[3]. Autre croquis d'ensemble qui semble pris à peu près de l'emplacement où s'élève actuellement la maison de l'École française. Le portau premier plan, le Cynthe par derrière, le *théâtre* (ce mot est inscrit en regard) qui est marqué à la droite du Cynthe, quelques indications de ruines, notamment sur la hauteur à gauche du Cynthe ; celles-ci paraissent être celles du temple des Dieux Étrangers.

74 *b*. Reconstitution de Délos : colonnades alignées au bord de la mer à droite et à gauche d'une terrasse qui porte le temple d'Apollon. Celle de droite correspond au Portique de Philippe ; celle de gauche est imaginaire (crayon et lavis).

74 *c*. Deux croquis de ruines : chacun représente un fouillis de pierres, de bases et de tronçons de colonnes. Elles paraissent monolithes et lisses et c'est sans doute à l'une d'elles que s'appliquent les mesures 10 *b*.

1. Il est vrai que l'*Expédition de Morée* (t. III) reproduit le relief isiaque dans les planches de Délos. Mais les rédacteurs de cet ouvrage ont pu le voir à Mykonos et se rendre compte que ce relief isiaque ne pouvait venir que des temples des Dieux Egyptiens de Délos.

2. Dessin reproduit dans *Fouilles de Délos*, III, *Cartographie*, p. 101.

r — 28 (?). Ce chaos de marbres est l'aspect que le fond du Port Sacré, qui lui doit son nom de *Marmara*, a présenté jusqu'au nettoyage complet de cette région en 1910.

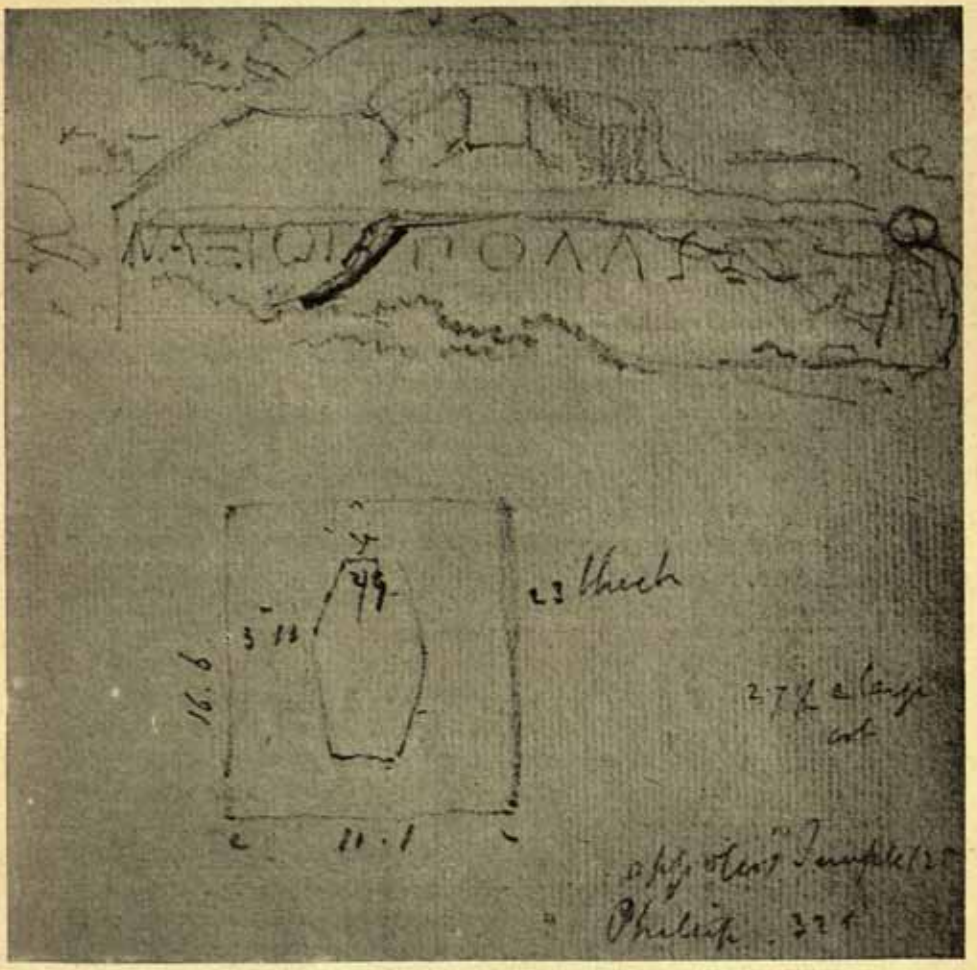

Fig. 2.

74 c¹. Le bas de la p. est blanc. Au milieu, base cotée 16, 6 — 11, 1 et 23 *thick* avec hegaxone au centre dont la distance *minima* au côté extérieur est 3.13. En regard, on lit : 2.7 1/2 *a large col.* et *Appollos Temple* 125 — *Philip* 321.

Ces deux dernières mentions sont évidemment un *memento* compa-

ratif pour les colonnes du Temple d'Apollon et du Portique de Philippe.

Au haut de la p., croquis de la base du *Colosse des Naxiens* pris devant et un peu au-dessus de la face sur laquelle est reportée l'inscription ΝΑΞΙΟΙ ΑΠΟΛΛΩ. Une cassure a enlevé la partie droite de l'A[1] (fig. 2).

74 c^2. Les deux fragments du Colosse. Au bas de la p., vu de face, celui qui va de la ceinture au haut des cuisses ; il gît renversé, la ceinture touchant à terre. Au haut, vue de côté, la partie supérieure de la poitrine et du bras gauche avec les boucles tombant sur l'épaule et la gorge ; cette pièce paraît à demi enterrée.

74 c^3. *Recto* : Plan des ruines : croquis sommaire pris du flanc du Cynthe.

On peut y reconnaître : le ravin de l'Inopos, le Kabirion, le Théâtre, le Portique de Philippe, le Temple d'Apollon, l'Agora des Italiens, le Lac Sacré, la Vieille Palestre, le Stade, le mur de Chersonèsos (ou les ruines de l'anse de Gourna).

Verso : croquis accompagné de l'indication : « *round the fountain of Inopus, a square of* 57 *paces* ». Le croquis représente un rectangle large de 26 pas ; en longueur, il est divisé en trois parties, celle du centre mesurant 0,045, les deux autres 0,02 chacune ; dans celle du centre on lit : 188 (ou 166) *paces* ; dans le compartiment à droite 66 : une des faces de la partie centrale est indentée ; la longueur de cette indentation est exprimée par 39. — Sur le même feuillet, croquis qui semble représenter trois degrés.

Le rectangle ainsi dessiné ne peut guère représenter que la terrasse des Dieux Étrangers. C'est de cette région que le croquis du *recto* paraît avoir été pris[2] et c'est dans cette région que ce croquis marque le point de départ de l'Inopos. Cockerell aurait donc eu le mérite de ne se laisser influencer ni par la théorie généralement admise, défendue notamment par Choiseul-Gouffier, qui faisait naître l'Inopos de marais situés au S.-O. du Cynthe pour tomber dans la baie de Fourni, ni par la théorie de Tournefort, reprise plus tard par Terrier, qui le fait naître de la source abondante de Chersonèsos d'où elle descendrait par le puits du Maltais au Lac sacré. Cockerell a vu, trente ans avant Ross, que l'Inopos ne pouvait couler que dans le ravin sinueux qui sépare le Cynthe de la hauteur dans laquelle s'ouvre le théâtre.

1. Presque tous les voyageurs font, on le sait, mention du fameux Colosse. Il y aurait une vingtaine de textes à ajouter à ceux que S. Reinach a réunis; *BCH*. 1893. Je crois inutile de les indiquer ici, M. Holleaux devant les reproduire dans le fascicule consacré au *Colosse des Naxiens* qu'il compte publier.

2. Ou bien, peut-être, de la terrasse de la caverne du Cynthe. En ce cas, les degrés seraient ceux qui, taillés dans le roc, mènent au sommet. Ils auraient été dallés de marbre au temps (1702) de Tournefort (*Relation*, I, p. 367).

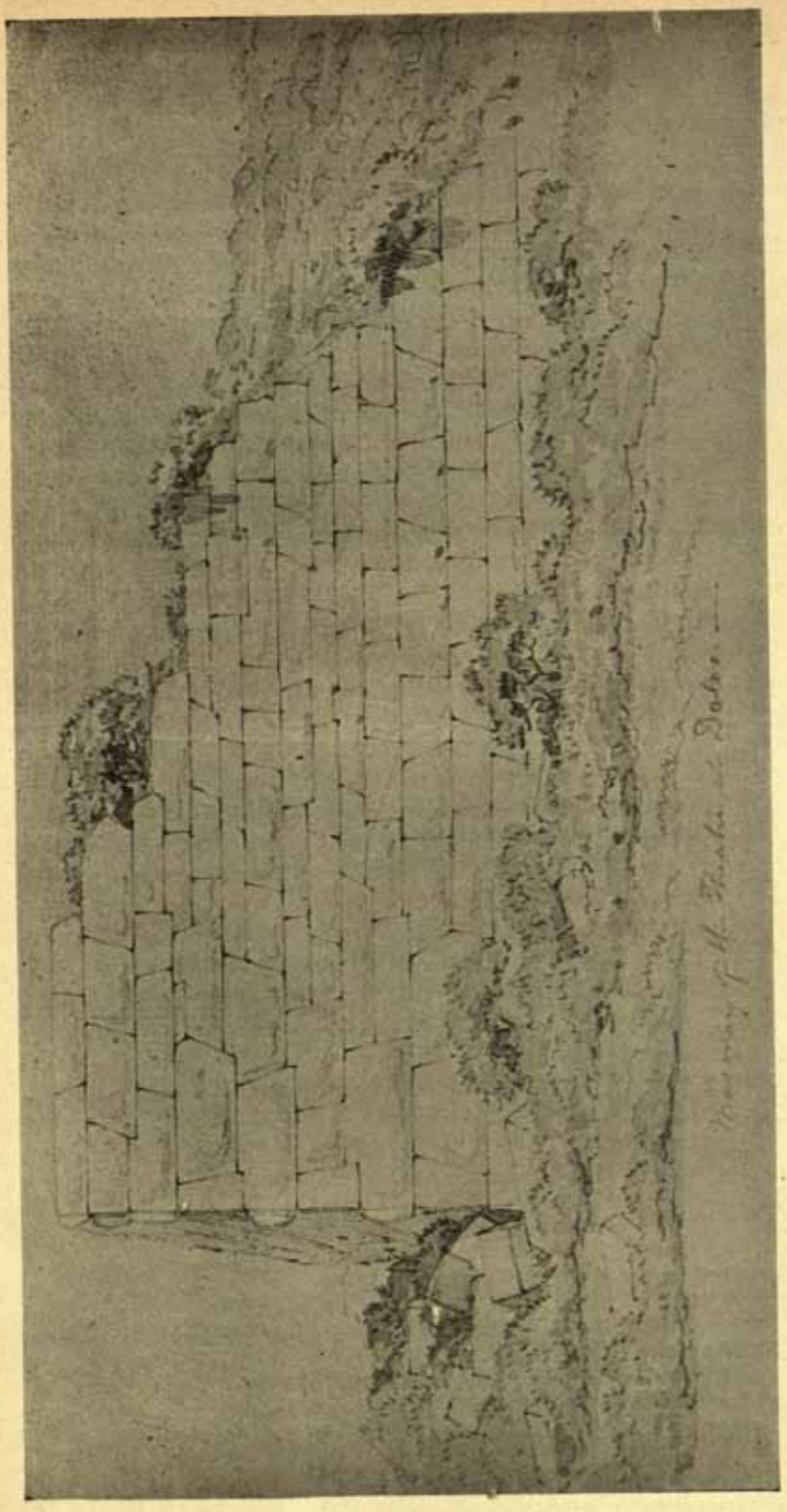

Fig. 3.

74 c^1. *Recto* : Trois profils sans mesures qui peuvent appartenir aussi bien à des épistyles qu'à des bases moulurées et un croquis du couronnement mouluré d'une base qui aurait 2,88 sur 3,87 sous le couronnement si les mesures données le sont bien en pieds (9 1/2 et 12 3/4; au-dessus de 9 1/2 les moulures se succèdent en se débordant l'une l'autre, la première marquée 10,10, la deuxième 12, la troisième 13 1/4).

Verso : Croquis très effacé (bloc de rocher? dos de lion?).

74 c^2. Croquis d'un mur d'appareil irrégulier s'élevant sur un roc en pente douce : blocs polygonaux, carreaux rectangulaires, et petites pierres par dessus. C'est le mur qui monte sur le Cynthe et que Cyriaque a déjà dessiné avec cette légende : *antiqua ara Delie civitatis menia serpentinis et magnis lapidibus condita* (Ms. de Munich, cod. lat. 716).

74 *d*. Appareil du mur à l'angle N.-O. du *Théâtre*[1], face antérieure de l'*analemma*; à droite on voit s'évaser la *cavea*. — Dessin soigné au crayon et au lavis avec la légende : *Masonry of the theatre at Delos*. Au-dessous, croquis du théâtre vu du Sud (fig. 3).

74 d^1-d^2. Appareil des mêmes murs : simples croquis.

Au *verso* de d^2, plan du théâtre.

En face du théâtre s'étend la Grande citerne, rectangle de 35 pas de long sur 9 de large. Cockerell n'indique que la largeur ($24^p,0 = 7^m,29$); à l'intérieur, il place 9 arcades; entre la deuxième et la troisième (à compter du S.), aboutit, venant du théâtre, une conduite d'eau, *passage for water*[2]. Sur le côté S. il indique : *stone like a beam*. Cockerell ne s'est donc pas laissé aller à l'idée bizarre de Tournefort qui y voyait une fosse pour les bêtes féroces destinées à l'Amphithéâtre[3].

Au-dessous, croquis d'un mur à 2 rangées de pierres avec la note : *wall of the same kind as above only in rough stones. — walls are made of 2 stones*.

Il s'agit probablement encore du théâtre comme au dessin suivant.

74 *e*. *Recto* : Appareil d'un mur à assises régulières, mais à pierres trapézoïdales. — Deux profils d'entablements moulurés. — Un bœuf.

74e^1. Croquis de la grotte du Cynthe pris en face de l'ouverture et à droite.

1. On trouve un dessin semblable dans l'*Expédition de Morée*, III, pl. X.

2. Il existe deux autres curieux dessins de cette citerne, l'un par Cyriaque (Ms. de Munich), l'autre par le chevalier de Constantin (Bibl. Nat. *Ms. fr.* 14682; cf. Gallois, *Cartographie de Délos*, p. 41).

3. *Relation*, I, p. 363 (p. 117 de l'éd. de 1718. Sur son plan, il l'appelle pourtant : la citerne). Seuls Drummond, *Travels* (Londres, 1754), p. 112 et Maihows, *Voyage* (Paris, 1763), p. 263 ont repris cette idée qu'ont combattue Spon et Wheler (*Voyage*, I, 187), Le Chevalier (*Voyage du Levant* en 1699, ms. de l'Arsenal, p. 221), l'Earl of Sandwich (*Voyage*, 1799), Choiseul-Gouffier (*Voyage pittoresque*, I, p. 100) et Buchon (*Voyage de 1841*, p. 152).

Des blocs tombés semblent la remplir en partie. Au-dessus de la toiture à double pente — cinq blocs monolithes y sont marqués pour le côté gauche — un double lit de gros blocs est indiqué ; au sommet, un homme.

Au-dessous, quelques mesures sont notées : 9,2, qui semble s'appliquer à la longueur des monolithes de la toiture ; 140 (?), à son écartement et 10 *f. depth* (?), soit 10 pieds pour la profondeur ; 4,6, qui semble être la hauteur de ce qui paraissait des murs au-dessus des décombres. A la teinte de la pierre s'applique évidemment la note *reddish-gray*, gris rougeâtre.

74*e*[1]. Croquis de la grotte du Cynthe pris en face de l'ouverture et à gauche. Il montre ainsi les blocs monolithes du côté droit de la toiture et, comme le croquis est pris plus d'oblique que le précédent, on les voit tous les six. Au-dessus du blocage que la toiture supporte, une assez épaisse couche de terre paraît indiquée (fig. 4).

74*e*[2]. *Recto* : base avec 5 couronnes, 3 en feuillage et 2 en or. Vue déjà en 1744 par Drummond sur le Cynthe (*Travels*, p. 110), elle est gravée dans Stuart et Revett, III, pl. 35, 5[1].

Verso : croquis de la grotte du Cynthe.

74*e*[3]. Croquis de la grotte du Cynthe. — Au-dessous, un triglyphe et une acrotère vue de face et de revers.

74*f*. Cadran solaire, vu couché et de face (crayon et lavis), en forme de disque légèrement convexe : *Dial found at Delos*[2]. Ce cadran solaire est apparemment celui que Cockerell dit, dans son *Journal*, avoir découvert le 25 octobre : la figure du bas le représenterait encore en terre. Il semble qu'on peut l'identifier avec celui dont l'architecte Mauduit fit don en 1814 à la Bibliothèque Nationale. Il y fut placé au plafond de la salle du Zodiaque ; il est maintenant au haut de la cage de l'escalier menant au Cabinet des Médailles. La concordance entre ce cadran

1. L'*Expédition de Morée* (pl. XI, 6) figure la même base, mais les couronnes y sont représentées comme étant toutes cinq de feuillage. C'est probablement une méprise commise pendant la mise au net. La légende « Autel orné de couronnes trouvé sur l'Acropole » doit indiquer qu'il se trouvait devant le temple du Cynthe. Stuart et Revett, en 1763, disent n'avoir pu lire d'inscription dans les couronnes ; Drummond, en 1744, dit n'en avoir pas trouvé.

2. Un autre cadran solaire, celui-là hémisphérique et concave, monté sur une base à deux pieds de lion, dessiné au feuillet 82, pourrait provenir de Délos où l'on en a trouvé de semblables. Voir, par exemple, photographie 13067 (Album de Délos, à l'École d'Athènes, 1905). Pour ce cadran on pourrait penser à celui qui est entré au British Museum en 1821 (*Catalogue*, III, n. 2545.) Ses dimensions, 1*f* et 7*i* de large, 1*f* et 9*i* de haut, correspondent à peu près à celles que Cockerell donne pour les deux dimensions : 1 3/4 (env. 0m,53). Le cadran trouvé par Couve en 1894 est à plan horizontal (*Dict. des Ant.*, Ardaillon, *Horologium*, fig. 3888) ; celui que Le Bas a dessiné à Mykonos est conique (Le Bas-Reinach, *Voyage arch.*, pl. CXXI, p. 110).

et celui qui est figuré par Cockerell est absolue : même disposition de la grande horizontale et de l'équatoriale, des courbes du Cancer et du Capricorne, des cinq lignes horaires qui les joignent ; même trou rond (pour le gnomon?) à l'intersection de l'horizontale et de l'équinoxiale.

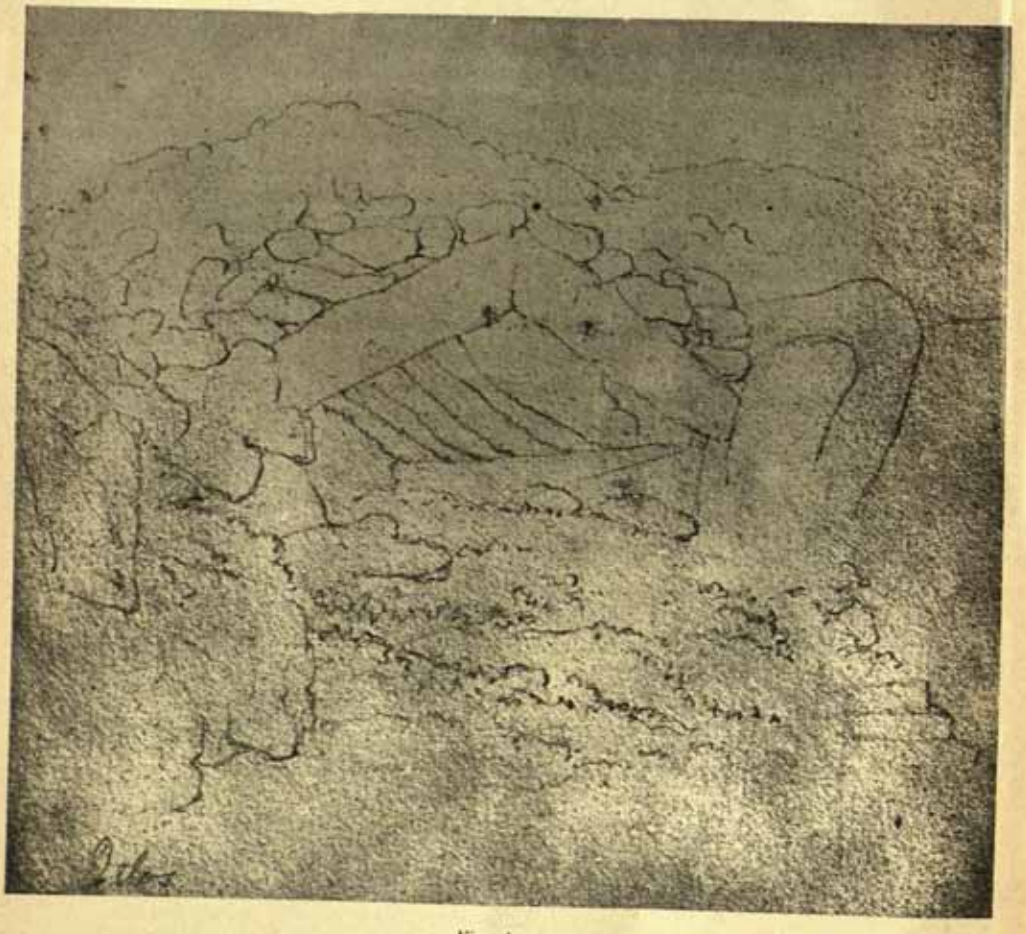

Fig. 4.

Cette concordance est d'autant plus significative que ce cadran, ainsi que l'établit Delambre, n'est pas une de ces horloges rudimentaires comme on en retrouve tant, mais un instrument de précision, fait pour montrer les heures de nuit comme de jour sous la latitude non de Délos mais d'Alexandrie et construit suivant les règles de la science alexandrine telles qu'elles nous sont connues par le Traité de l'Analemme de Ptolé-

mée[1]. La seule différence est que le segment du pourtour où aboutit la Courbe du Capricorne n'est pas brisé dans le dessin de Cockerell comme il l'est sur l'original tel qu'on le voit aujourd'hui et tel qu'il est reproduit sur la planche du livre de Mauduit. Rien de plus naturel que de

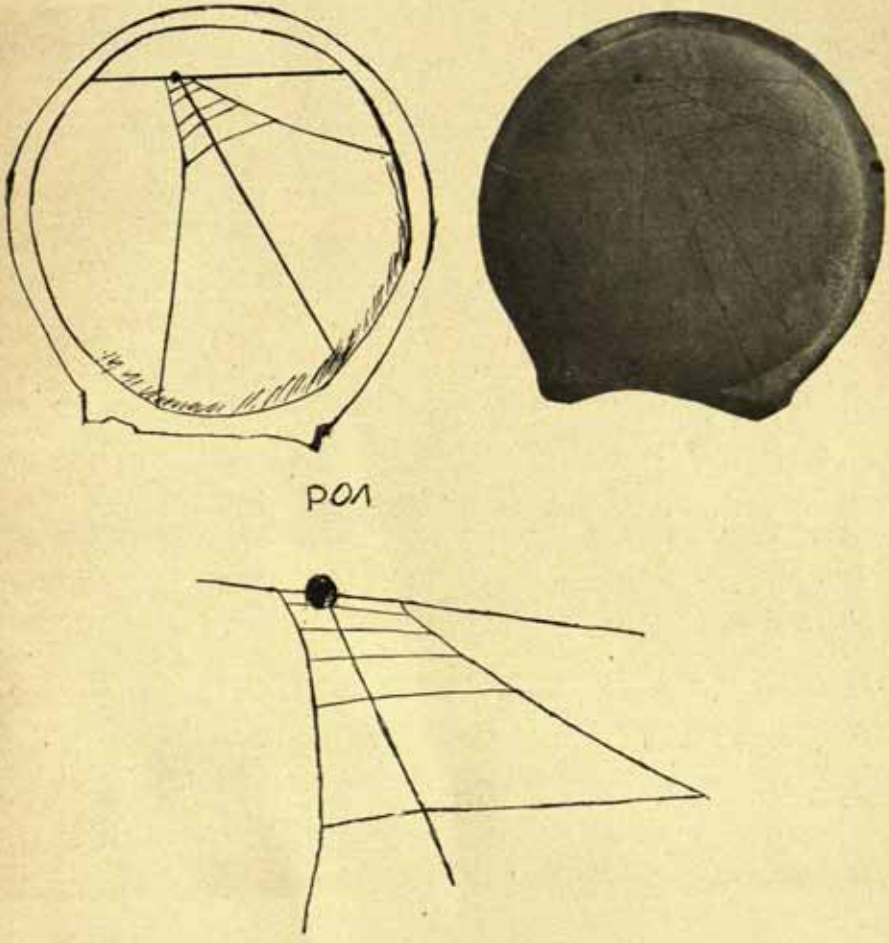

Fig. 5.

1. C'est ce qu'a établi Delambre, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1814, *Histoire*, p. XIX-XXIII, article d'où la lettre citée à la note suivante est en partie extraite. Il y fait une allusion dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne*, II (1817), p. 487. Dans la fig. 5 on trouve au haut le dessin de Cockerell et une photographie du cadran du Cabinet des Médailles réduit aux dimensions du dessin, au bas les lignes horaires avec le trou du gnomon et l'inscription d'après un estampage réduit au tiers.

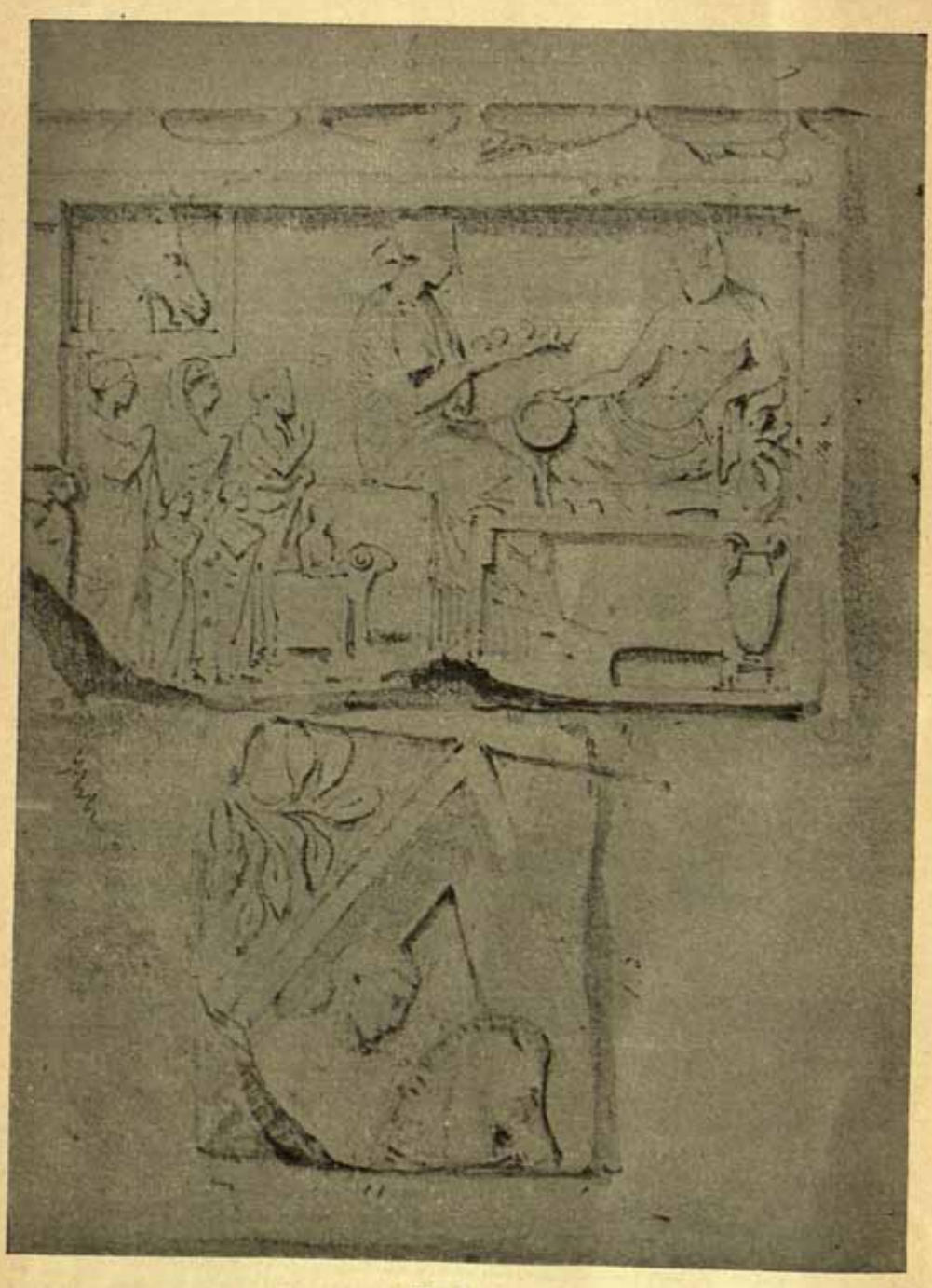

Fig. 6.

supposer cette brisure produite pendant le transport. Si Mauduit a vu l'original dans l'état où l'a dessiné Cockerell, on s'expliquerait mieux qu'il ait pourvu le cadran, sur sa planche, d'une partie trapézoïdale formant support : l'amorce de celle-ci est beaucoup plus nette dans le dessin de Cockerell que sur le cadran tel qu'il est conservé. Or, Mauduit raconte l'avoir acquis à la fin de 1811 du P. Urbain, capucin de Mykonos. Celui-ci lui avait dit l'avoir « trouvé parmi les décombres de Délos [1] ». N'est-il pas vraisemblable que Cockerell lui aura laissé, pour le remercier de son hospitalité, cette pièce qui alourdissait son bagage et ne l'intéressait pas ?

86. Croquis de deux stèles en forme de façade de temple. Celle du haut, à façade carrée et fronton triangulaire, montre une femme assise, drapée ; la main gauche semble levée, la droite posée sur les genoux. C'est sans doute une Cybèle ou une Déméter.

La stèle du bas est pourvue d'un acrotère au sommet de son fronton ; un cintre repose sur ses pilastres. Trois personnages sont esquissés sous ce cintre ; mais ils le sont trop sommairement pour qu'on puisse les décrire. Comme l'un est plus petit que les deux autres, on peut penser qu'il s'agit du monument funéraire du père, de la mère et d'un enfant.

86'. Dessins beaucoup plus soignés de deux reliefs. Celui du bas n'est qu'un fragment haut de 1,5 et long de 1,1 (env. 0m,45 sur 0m,33) où l'on voit, se détachant dans une moulure triangulaire, une tête de cheval bride avec la tête et le buste de son cavalier, jeune homme à cheveux courts. Celui du haut, long de 1.6 et haut de 1.4 (env. 0m,47 sur 0m,32), présente une scène de banquet funéraire. A droite, le défunt est étendu sur son lit, le torse nu, relevé sur le bras gauche, tenant une patère de la main droite. A la tête de son lit, une grande amphore ; au pied, assise, une femme drapée, qui semble lui présenter une branche. Derrière elle s'avance la famille du mort sur deux files ; celle du second plan est formée de trois personnages plus grands, deux femmes le voile sur la tête et un

1. A. F. Mauduit (architecte de l'Empereur Alexandre et correspondant de l'Institut royal de France), *Découvertes dans la Troade* (Paris, Didot, 1840), pl. IV, 3-4. Il insère, p. 23-49, une lettre de Delambre qui insiste sur l'intérêt de l'objet. Le diamètre est de 0,52 dont 0,04 pour le bord plat (la partie formant support le prolonge de 0,10 telle qu'elle est reconstituée sur la planche), l'épaisseur est au bord plat de 0.03, dans la partie convexe de 0,06. Les lignes sont rubriquées. Ni Cockerell ni Mauduit n'ont aperçu l'inscription assez effacée : POΛ qui est incisée d'un trait très fin au-dessus de l'horizontale. Ces lettres ont sans doute valeur de chiffres (100-70-30) et doivent se rapporter à la position astronomique pour laquelle l'horloge solaire a été faite : ce serait 31° de latitude et 94° de déclinaison selon Delambre, auquel ces lettres ont également échappé. « On ne voit, dit-il, sur le marbre aucun signe, aucune lettre, aucun chiffre, ce qui peut paraître singulier quoiqu'on en ait plusieurs exemples, car on sait que les Grecs marquaient leurs lignes horaires de lettres de leur alphabet. »

homme barbu; celle du premier plan est composée de quatre personnages plus petits, évidemment des enfants, dont le premier pousse un bélier. Dans le coin, au-dessus de la famille, tête de cheval dans une lucarne.

Outre les feuilles volantes, Cockerell, comme je l'ai dit, se servait d'albums ou de carnets. De son séjour en Orient, une dizaine nous sont parvenus. L'un d'eux porte, sur la feuille de garde et sur celle de la fin, le mot *Delos*. Il contient 38 p. (0,13 × 0.21) d'un papier à dessin grisâtre relié dans un cartonnage bleu avec dos et coins en cuir fauve. Les croquis de Délos ne vont que jusqu'à la page 30; sur cette page on voit, en haut, une vue d'une montagne accompagnée de l'indication *Cythnus* (sic) — *Delos*; au-dessous sont une stèle avec loutrophore et l'inscription ΙΕΡΟΚΛΗΣ | ΠΟΡΙΟΣ[1] avec la note *vase found at Athens belonging to Mr Galtan*. A la p. 33, une stèle funéraire à fronton avec ΤΥΧΙΔΑΣ | ...ΤΩΝΟΣ[2] au-dessus du bas-relief confirme que les croquis de ces dernières pages ont été pris à Athènes. Sur la première page sont transcrites quatre inscriptions, la première accompagnée de la note *at Tinos*, la deuxième de celle *at Delos*. A partir de celle-ci, soit parce que le mot *Delos* revient sur les feuillets, soit en raison des monuments qui y sont esquissés, il est certain qu'on se trouve en présence de croquis qui furent faits dans l'île d'Apollon.

P. 1. Trois inscriptions : *CIG*, 2276, 2303 *b*, 2308 *b*. La copie de Cockerell pour le n° 2276 donne lieu à quelques remarques. Boeckh a publié d'après Spon et Wheler cette base de la statue de Mithridate Évergète, élevée par le gymnasiarque Séleukos de Marathon. Elle avait été déjà vue par Cyriaque vers 1445 : *ad rotundam dimidii stadii Naumachia*, comme dit le ms. de Munich.

1. Cette inscription, oubliée dans *IG*, avait été cependant publiée par E. A. Gardner, *JHS*, 1885, p. 148, 18. Le Musée d'Athènes, qui possède tant de stèles semblables, ne paraît pas avoir recueilli celle de Porios. Mais il possède une borne de tombeau, ὅρος μνήματος, du IVe siècle, élevée précisément par Ἱεροκλῆς Πόριος (Ziebarth, *Sitz.-Ber. Berl. Akad.*, 1898, p. 780). *Poros* est un dème de la tribu Akamantis.

2. Cette stèle n'est publiée ni dans les *IG*, ni dans les *Attische Grabreliefs*. Probablement Εὐ]τυχίδας | Ἀρίσ]τωνος.

Celui-ci donne en deux lignes ce que Cockerell et les autres copistes ont donné plus exactement en trois lignes[1] :

ΒΑΣΙΛΕΩΣ Μ Ι ΘΡΟΔΑΤΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ
ΣΕΛΕΥΚΟΣ ΜΑΡΑΘΩΝΙΟΣ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΩΝ

Mais il en ajoute une troisième — quatrième, en vérité — qui devait se trouver un peu plus bas sur la base, puisqu'aucun de ses successeurs ne la vit et que le dessin de Cockerell atteste qu'ils

1. L'exactitude de la copie de Cockerell sur ce point est garantie par celle qu'on trouve dans *A voyage performed by the late Earl of Sandwich round the Mediterranean in the years 1738 and 1739 written by himself* (Londres, 4°, 1799), p. 99 :

ΜΥΘΡΑΔΑΤΟΥ
ΥΣΕΛΕΚΟΣ
ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΩΝ

Sandwich la cite, avec la base élevée par Dioskouridès à Nikomédès III (*CIG*, 2279), comme trouvée entre le gymnase et la naumachie, plus près de celle-ci. Tournefort, en 1700, avait vu les deux inscriptions en venant du gymnase, sur le bord du Lac Sacré :

« En descendant dans ce bassin à moitié comblé aujourd'hui, nous découvrîmes d'abord un piédestal quarré, de deux pieds cinq pouces de haut sur deux pieds un pouce de large, à moitié, cassé et l'on n'y lit plus qu'une partie de l'inscription qui parle du gymnasiarque Séleucus de Marathon : on la rapporte ici tout entière, telle que Mrs Spon et Wheler la virent en 1675. Le côté effacé fait voir ce qui manque, car on ne trouve à présent que ce qui reste à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ
[ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ] ΣΕΛΕΥΚΟΣ
[ΜΑΡΑΘΩΝΙΟ]Σ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΩΝ

(*Relation d'un voyage du Levant*, par Pitton de Tournefort, Lyon, 1727, I, p. 354). La partie de l'inscription que j'ai mise entre crochets est ombrée de hachures dans Tournefort. La façon dont sont disposées les premières lettres de chaque ligne après la cassure est bien celle qu'on retrouve chez Cockerell. Louis Chevalier (I, p. 214) en entendit seulement parler au même endroit ; Drummond (*Travels*, p. 108) dut la voir exactement dans le même état que Cockerell, puisqu'il signale comme lettres effacées celles qui ont précisément échappé à Cockerell : le I après le M, la barre transversale du T. La copie de celui-ci est d'autant plus fidèle au point de vue de la disposition des lignes que, contrairement à ses prédécesseurs, il ne s'est évidemment pas rendu compte qu'il était en présence de la dédicace à Mithridate bien connue depuis Spon et Wheler. Dessinateur et non épigraphiste, il a fait surtout attention à la forme des lettres. Il faudra donc donner à l'inscription avec lui un Α à barre brisée et non l'Α à barre droite adopté par Boeckh d'après Spon et Tournefort. En 1776, Choiseul-Gouffier trouvait au même endroit « les restes de l'inscription que rapportent Spon et Wheler et qui paraît avoir été décernée à Mithridate par le gymnasiarque Séleucus de Marathon ; elle est encore dans le même état où ils l'ont trouvée » (*Voyage pittoresque*, 2e éd., 1842, I, p. 100). Leake écrit en 1806 « The inscription on the altar of Mithradates Euergetes is exactly as the latter (Spon et Tournefort) found it. » (*Travels in northern Greece*, III, p. 96.)

ont vu comme lui la pierre conservée jusqu'à une hauteur au-dessous de la troisième ligne équivalant à celle de deux lignes.

Cette dernière ligne que Cyriaque donne ainsi :

ΚΑΙ ΚΥΝΘΙΩΝΑ ΚΑΙ ΑΘΗΝΑΙΚΥΝΟΝ

doit évidemment se lire :

Διὶ Κυνθίῳ καὶ Ἀθηνᾷ Κυνθίᾳ

L'espace vide qu'il faudrait supposer, comme le montre la copie de Cockerell, entre cette ligne et le reste de l'inscription, l'impossibilité de rattacher grammaticalement cette ligne à ce qui précède, enfin l'indication du lieu de trouvaille de la dédicace de Séleukos, que Cyriaque place comme tous ses successeurs près du Lac Sacré, toutes ces raisons ne permettent pas d'ajouter cette mention du couple divin du Cynthe à la dédicace de Séleukos. Comment trouver la solution de la dificulté? Elle ne doit pas être cherchée bien loin. L'inscription qui précède dans le *Monacensis* est la base d'une statue élevée par Diodotos à un banquier d'Askalon τὸν ἑαυτοῦ θεὸν καὶ τροφέα | καὶ σωτῆρα καὶ εὐεργετήν. Dans ce ms. l'inscription se termine ainsi, sans qu'on sache à qui la statue est dédiée. Le *Riccardianus*[1] ajoute une ligne qui n'est qu'une corruption un peu différente de la même dédicace : Διὶ Κυνθίῳ καὶ Ἀθηνᾷ Κυνθίᾳ. Comme les deux ms. s'accordent à dire que l'inscription a été trouvée *ad summam Delie arcem*, il est tout naturel d'y trouver les noms des dieux du temple du Cynthe.

Ainsi, il n'y a pas lieu de croire qu'entre la visite de Cyriaque et celle de Spon et de Wheler la base de Mithridate eût perdu la ligne du bas. Elle a seulement perdu sa moitié gauche entre la visite de Spon et celle de Tournefort ; comme celui-ci et tous ses successeurs, Cockerell n'a vu que le fragment qui contient la moitié droite des trois lignes. Sa copie montre que la division entre les deux fragments a été mal donnée dans Bœckh qui reproduit l'inscription d'après Spon et Wheler : le M de Μιθραδάτου et le Υ terminal de Εὐεργέτου se trouvaient au début de la moitié conservée, non à la fin de la partie perdue.

1. J'ai collationné moi-même en 1910 le *Riccardianus* et le *Monacensis* de Cyriaque pour Délos.

CIG, 2309 *b* n'était connu à Boeckh que par une copie de Prokesch-Osten. Celle de Cockerell est meilleure. Il donne bien un Ω, non un O, dans les deux Φλυέως; au lieu du Λ de ce nom, Prokesch avait lu Λ, Cockerell Δ, mais il l'avait corrigé ensuite en Λ; devant ιλου il indique qu'on voyait une lettre effacée (ce qu'il en donne ferait croire que c'était un Ω); il faudrait donc restituer un nom comme Ζ]ωΐλου, au lieu d'un nom en... φ]ΐλου que propose Boeckh. Or, l'on connaît précisément à Délos un Ζωΐλος Ζωΐλου Φλυεύς, prêtre d'Hagné Aphrodité[1], et un Νικοκράτης Ζωΐλου Φλυεύς, éphèbe en 172/1 et peut-être l'oncle du précédent[2].

Pour l'inscription suivante, *CIG*, 2308 *b*, Cockerell a vu le fragment dans le même état que Prokesch... τος τὴν ἐξέδ[ραν. Mais son dessin prouve — ce que le texte même attestait — que le lemme de Boeckh « *Deli in saxo* » est inexact. L'inscription se trouvait sur l'entablement mouluré d'un dossier d'exèdre, entablement dont Cockerell a reproduit, à côté, le profil.

Ce qu'on peut conclure de la seule inspection des croquis de Cockerell — et c'est ce que j'avais fait — a reçu une heureuse confirmation quand, en 1908, M. Pierre Roussel a retrouvé les deux fragments. Ils ont été recueillis à l'extrémité Nord de la terrasse des Dieux Étrangers, près de la mosaïque qui indique en cet endroit la présence du temple d'Hagné Aphrodité. Or, sur cette mosaïque, le donateur Midas rappelle qu'il a élevé une exèdre à la déesse. Nos deux fragments viendraient donc de l'entablement ionique de cette exèdre, 2309 *b* de l'épistyle, 2308 *b* de la frise. Zoïlos est précisément, on l'a vu, connu par ailleurs comme prêtre de la Déesse syrienne, et δημόσιος est un qualificatif qui figure sur d'autres dédicaces à cette déesse[3].

1. P. Roussel, *BCH*, 1908, p. 382 et 388.
2. *CIG*, II, 1224.
3. P. Roussel, *loc. cit.* Par *lapsus*, il a oublié de mettre les lettres ραν d'ἐξέδραν entre crochets. On ne voit plus trace de l'Ω de Ζωΐλου; mais Cockerell se trouve aussi avoir raison contre Prokesch en ce qu'il met bien les unes sous les autres la 1re — et non la dernière — lettre de chaque ligne. Je dois remarquer pourtant que Le Bas, *Voyage Archéologique*, *Inscriptions*, II, p. 445, n° 1921 donne l'inscription comme Boeckh le fait d'après Prokesch et écrit même, devant ιλου, le Φ que Boeckh ne faisait que proposer comme restitution.

Si l'on en croit les inscriptions réunies sur cette page, Cockerell, débarqué à Skardana, serait monté directement par le Lac Sacré au Cynthe.

P. 2. Restée blanche. — Une page a été arrachée ensuite.

P. 3. Croquis pris *near the sea*. Ils sont accompagnés des notes suivantes qui en expliquent la nature : *I found some doric col. 3. 11* (1, 17) *some 4 f.* (1,22) *which I think on the bottom stones* (*i e*) *diam.* (le diamètre des pierres sur lesquelles il pensait que ces colonnes s'étaient élevées est resté en blanc). — *Flute of large doric col.* (longueur de la cannelure : 7 1/2 = 0,17; prof. 1 2/12 ?). — *Ionic capital which must have been very beautiful and was plain.* — Dans le croquis de ce chapiteau ionien, il écrit : 1.4, dimension qu'il fait suivre de la note *from one end to the other*. Ces remarques et le croquis peuvent porter à penser qu'il s'agit des chapiteaux de la colonnade ionique dans la Salle Hypostyle, qui n'est séparée de la mer que par l'Agora de Théophrastos. On sait qu'ils n'ont reçu aucune sculpture parce que leur décoration était tout entière peinte. En supposant un de ces chapiteaux renversés, le lit de pose en l'air, la volute se présenterait de façon très semblable au dessin de Cockerell. — Sur la même page, il a encore dessiné le profil d'une corniche sculptée et le détail du motif décoratif : palmette et lotus alternant[1].

P. 4. Profils de la base d'une colonne ionique (*this had a particularly good effect*), avec toutes les mensurations[2], et de deux chapiteaux différents de colonne dorique. Cockerell note *doric col. with 20, others with 22 flutes* près de celui qui n'est pas

1. C'est, je crois, un fragment de la *sima* du petit temple dorique qui se trouve, précisément, immédiatement à l'Est de la Salle Hypostyle (ou encore du chêneau qui présente le même motif) Cf. G. Leroux, *La salle hypostyle* (*Fouilles de Délos*). Mais le même motif se rencontre encore dans la décoration de plusieurs édifices.

2. Le profil de la base de colonne ionique est identique à celui des bases du temple de Dionysos à Téos ou de l'Erechtéion (Marquand, *Greek Architecture*, fig. 78, 81). Le tore inférieur a une hauteur de 3 1/2 avec un renflement de 1 3/4 ; le tore supérieur une hauteur et un renflement de 2 1/4; le 10 qu'on croit lire à la scotie paraît s'appliquer à la hauteur totale de la base dont le diamètre serait 3,7 1/2.

mensuré; celui qui est mensuré a un *echinus* de 3 1/4 sous un *abaque* de 1 1/4 (environ 0,07 m. pour 0,03). On en a de semblables tant à la Salle Hypostyle qu'au Portique de Philippe. Ce qui ferait pencher en faveur de ce dernier, c'est que l'on trouve dessiné au-dessous un chapiteau dont l'identification n'est pas douteuse. Près de l'extrémité Nord du Portique, presque dans l'axe de la colonnade qui forme le centre de l'*Oikos* des Naxiens, se voit, gisant sur un côté, un gros bloc circulaire de marbre de Paros, de 0m,75 de diamètre sur 0m,65,

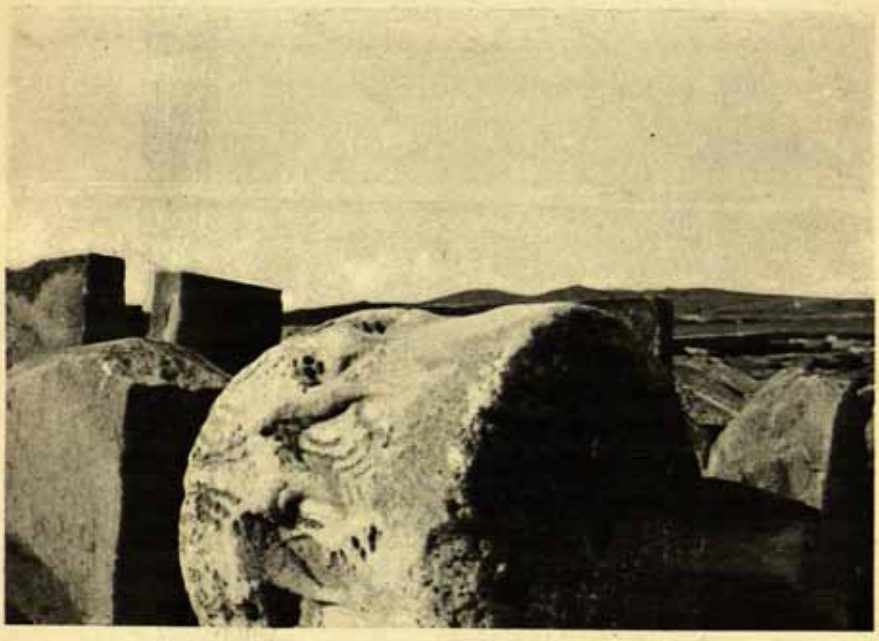

Fig. 7.

de hauteur[1]. Bien que le croquis de Cockerell soit très sommaire et qu'aucune dimension ne soit indiquée, l'identification n'est pas douteuse. Très corrodées, les feuilles d'acanthe dont il est orné frappent surtout par l'espèce de fuseau dans lequel, après s'être épanouie sur 25 centimètres, la feuille semble se réduire, fuseau qui se poursuit, en s'amincissant encore, presque jusqu'à la tranche inférieure du bloc. J'appelle cette tranche *inférieure*,

1. Figure 7. D'après une photographie prise en 1909.

d'abord parce que le dessin de Cockerell montre qu'elle posait à terre de son temps, ensuite parce qu'il semble probable que la partie fuselée de l'acanthe était figurée tombante et non montante le long du bloc[1]. Cette tranche inférieure (diam. 0m,75) est garnie de 4 tenons rectangulaires (larg. et prof. 0m,04; long. 0m,05), prolongés jusqu'au rebord par le trou de coulée, qui forment comme les coins d'un rectangle de 0m,50 sur 0m,30; à l'endroit où se couperaient les diagonales, est pratiqué un gros trou circulaire (prof. 0m,04, diam. 0m,06). La tranche opposée (diam. 0m,70) est percée d'un trou circulaire correspondant, complété par deux trous semblables un peu plus petits, à 0m,20 de part et d'autre.

P. 5. Au milieu, la face au bouclier à la massue de la Base aux trophées macédoniens, dessinée, avant Cockerell, par Stuart et par Fauvel[2]. Au-dessus, profil d'une base de colonne ionique avec cette note : *this stone seems a base and has mouldings at 3 sides*. La hauteur totale est donnée : 5 3/4 (1m,52) : elle se compose d'une plinthe, d'un gros tore et d'une *cyma inversa*. A côté de cette base, épistyle mouluré haut de 6 1/2. Au-dessous de la Base aux trophées, profil et plan d'un entablement à corniche moulurée avec toutes les mensurations.

P. 6. Chapiteau brisé de colonne corinthienne. — La feuille d'acanthe en détail. — Coupe d'une colonne ovale. — Cannelure accompagnée de la note : *flutes of a col. of 2.6 diam.* (env. 0.76).

Tout brisé qu'il est dans le dessin de Cockerell[3], on peut identifier ce chapiteau corinthien grâce à son type caractéristique. D'une rangée de feuilles d'acanthe s'élancent quatre *caudiculi* cannelés dont les volutes terminales soutiennent l'abaque aux quatre angles; du milieu de chaque face la fleur s'élevait presque jusqu'à l'abaque (haut. 0m,65; largeur 0m,69). Tel il se voit encore gisant à terre, dès que, dépassant le portique qui la sépa-

1. Le croquis de Cockerell montre 5 acanthes de face et, à chaque extrémité, une moitié d'acanthe.

2. J'espère montrer prochainement que la *base aux trophées* de Délos supportait probablement la statue de Métellus Macedonicus et commémorait sa victoire sur le Pseudo-Philippe.

3. Ce dessin est moins soigné que celui qui est reproduit à la figure 1.

rait du Port, on s'engage sur l'esplanade qui s'étendait entre ce portique et le temple d'Apollon. Il gît à côté d'un tambour lisse, également brisé, où des voyageurs anciens ont gravé leur nom : un CAP (capitaine?) EDEN, et un CK dont on pourrait se demander s'il ne fut pas gravé par Cockerell lui-même. Vingt ans après lui, l'*Expédition de Morée* retrouvait le chapiteau dans le même état et à la même place (pl. IX,

Fig. 8.

fig. 12 : haut. 0m,665; larg. 0m,685). Un second chapiteau du même type est conservé en Angleterre, au château de Chatsworth[1]

1. Je compte publier ailleurs une note sur les antiquités de Délos que j'ai examinées en Angleterre en 1909, au British Museum, à l'Ashmolean Museum d'Oxford, à Cambridge, à Leeds et à Chatsworth, château du duc de Devonshire. Grâce à l'intermédiaire de Mme Strong, le duc a bien voulu permettre de photographier les pièces déliennes de sa collection. Qu'ils trouvent tous deux ici l'expression de mes remerciements.

(haut. 0m,845, diam. 0m,695, circonférence à la base 2m,25 env.). C'est celui qu'on trouve reproduit ici (fig. 8). — A Délos dans la même dépression, sont accumulés des tambours de forme non moins caractéristique : on dirait des rectangles dont on aurait abattu, puis ovalisé les angles ; les deux extrémités ainsi arrondies sont cannelées; les côtés longs qui les rejoignent restent droits et lisses[1]. Comme on trouve sur l'esplanade au moins une vingtaine de ces tambours — ils proviennent sans doute du Portique Ouest ou de l'*Artémision* qui limitait cette esplanade au N. et au N.-E. — on ne peut songer à identifier celui dont Cockerell donne la coupe sous la désignation « coupe d'une colonne ovale ». Il n'en est pas moins curieux que celui de ces tambours qui est le plus proche du chapiteau corinthien brisé présente exactement la même disposition des tenons que celle figurée par Cockerell et des dimensions semblables. Cockerell donne, en pieds, 3,8 sur 2,8; j'ai mesuré 1 m. sur 0,70[2].

P. 7. Profils d'entablements ou d architraves avec mensuration complète et base ronde cannelée que surmonte l'amorce d'un pied de table (ou base de candélabre ?) avec l'indication : *flutes doric.*

P. 8 (fig. 9). Au haut, portion du siège d'une exèdre : ép. 2 1/2 (0,75 env.), haut. 1,7 (0,46 env.), long. 2.5 (à la courbe) 2 1/4 (à la flèche). A côté, la note : *many of these stones found in black marble.* Il y a, en effet, tant de pièces provenant de bandeaux d'exèdre qui présentent à peu près ces dimensions, que l'on doit renoncer à toute identification.

Au milieu, fragment de relief avec queue de dauphin. *Frag.*

1. C'est de ces colonnes, signalées déjà par Tournefort (*Relation*, I, n. p. 116 de l'éd de 1778), que Le Roy, *Les Ruines des plus beaux Monuments de la Grèce* (II, 1770, p. 51, pl. XXVI), a voulu conclure à l'existence d'un ordre spécial qu'il appelle celui de la *colonne ovale*. Kinnard, *Antiquities of Athens : Delos* (p. 25 de l'éd. angl. ; 65 de l'éd. all.), après en avoir donné un plan et une coupe (pl. IV, fig. 14-5), remarque avec raison qu'il s'agit seulement d'une disposition adoptée dans un dessein architectonique, par exemple pour faire supporter à la colonne des arcades. C'est, d'ailleurs, à bon droit que Le Roy proposait d'adapter à ces colonnes un chapiteau d'ordre corinthien (cf. Homolle, *Archives des Missions*, 1881, p. 68).

2. Blouet, dans l'*Expédition de Morée*, pl. IX, 9 figure un de ces tambours ovales à côté du chapiteau corinthien ; mais les tenons y sont placés différemment.

apparently of a fish, remarque Cockerell. Des dauphins pareils

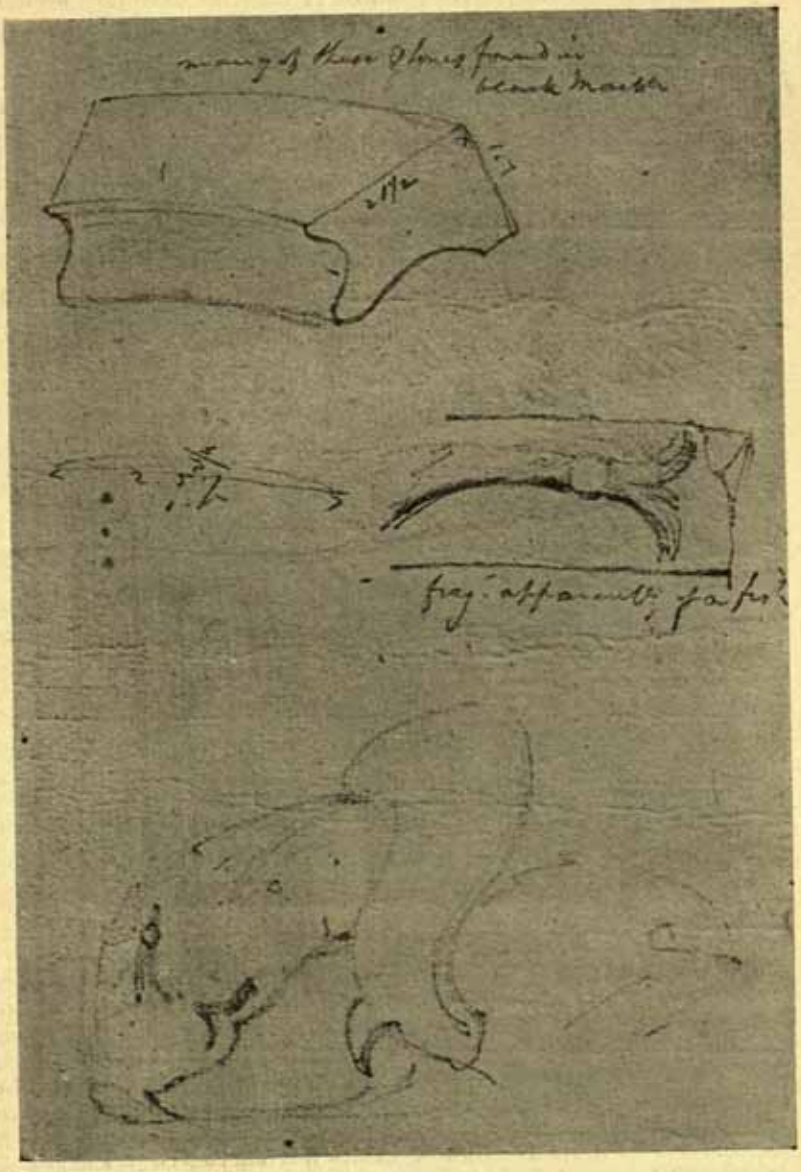

Fig. 9.

sont sculptés sur les accoudoirs de toutes les exèdres qui sont

rangées au S. du Portique d'Antigone. Mais leur excellent état de conservation ne permet pas de penser qu'elles fussent déjà exhumées il y a un siècle. Par contre, on voit un fragment, brisé comme celui qu'a figuré Cockerell et corrodé, dans les débris rangés devant la base du Colosse des Naxiens Serait-ce celui qu'il a dessiné? Cependant, comme il paraît être allé directement du Colosse jusqu'au Sanctuaire des Taureaux, il a pu voir un fragment d'exèdre avec dauphins en relief que Terrier signale près du Sanctuaire des Taureaux[1]. Il figure, en effet, au bas de la page, un groupe où l'on reconnaît trois dauphins ; le premier, à gauche du spectateur, tête en bas, semble plonger vers la gauche; le second saute au contraire hors de l'eau, si l'on en croit sa nageoire que l'on voit en bas; le troisième nage vers la droite. Or, en faisant ranger en septembre 1909, les pièces qui appartiennent au fronton Sud du Sanctuaire des Taureaux — fronton qui représentait Leukothoé au centre, assise sur le grand serpent de mer dont les replis se prolongent sur les rampants où jouent des dauphins —, j'ai pu voir que deux des fragments les plus grands des dauphins pouvaient se grouper comme les a figurés Cockerell : l'un des fragments comprendrait le 1er et le 2e dauphin, le second fragment le 3e. La largeur du dos du 1er dauphin, 0,40, correspond au 1.6 qu'indique Cockerell. Peut-être ce voyageur vit-il encore les trois dauphins d'un seul tenant comme il les a figurés; ce serait quand cette pièce du fronton se brisa que le 2e dauphin aurait perdu l'extrémité portant la nageoire[2]. Comme ces fragments sont les

1. En 1864, Terrier, venant de l'Agora des Italiens, remarque pour la première fois la ligne des exèdres qui fait face au Sanctuaire des Taureaux. « Dix pas plus loin, vers l'Est, je trouve des têtes de taureau si détériorées qu'on a peine à les reconnaître ; je vois aussi une petite architrave dorique. J'avance de dix pas encore et je rencontre de nouveaux sièges, plus un couronnement de pilastre et un fragment de marbre avec une queue de dauphin en relief... Le marbre gris était mêlé au marbre blanc. » (*Mémoire sur l'île de Délos*, manuscrit, p. 50.) Ce dernier fragment n'est-il pas exactement celui que Cockerell a dessiné ? — Pour la reconstitution du fronton il faudra se servir des fragments de monstres marins et de dauphins, vestiges de celui du temple de Poséidon et Amphitrite à Ténos (cf. Graindor, *Musée Belge*, 1906).

2. Les deux premiers dauphins étaient encore fixés sur le lit de pose du fronton quand ils furent dessinés, en septembre 1829, pour l'*Expédition de Morée*,

plus corrodés, ils sont aussi les plus anciennement exhumés[1].

P. 9 (fig. 10). En haut, deux taureaux accroupis de face ; la plinthe qui les supporte est posée — et à demi enterrée — dans des pierres. Au milieu, un de ces taureaux de profil (pour qu'on ne s'y trompe pas, Cockerell a noté : *2 of these*) et, de profil aussi, la demi colonne cannelée qui en forme le dos. — En bas, début de la coupe de la demi colonne.

On reconnaît aussitôt les deux paires de taureaux qui soutenaient le fronton N. de l'édifice qui a reçu d'eux le nom de Sanctuaire des Taureaux[2].

pl. IX, f. 6 : « Fragment de sculpture en marbre représentant des dauphins : il a été trouvé sur l'emplacement F où est le portique aux têtes de taureaux », entendez : devant le fronton N. du Sanctuaire des Taureaux. En avril 1834, Sir Grenville Temple vit des fragments du même fronton : « In another place are fragments either of a snake (Python?) or a very elongated dolphin, and also of a sort of capital formed by kneeling bulls » (*Travels in Greece and Turkey*, I, 1836, p. 129). Trente ans plus tard, Terrier, allant du fronton N. au fronton S. du Sanctuaire des Taureaux, signalait que « dans ce trajet on voit des têtes de dauphins, des tuiles de marbre, des fragments de pilastres » (p. 54 de son *Mémoire* ms.).

1. Kinnard, *Antiquities of Delos* (dans la réédition de Stuart et Revett), pl. V, fig. 1-8 ; ce dessin de Kinnard améliore celui de Stuart et Revett (cf. celui-ci dans la traduction française, pl. LVII) ; mais beaucoup meilleure, et présentant les mêmes mutilations qu'indique le dessin de Cockerell, est la figure de l'*Expédition de Morée*, III, pl. VIII. Il faut que Bory de Saint-Vincent ait oublié les *Antiquités d'Athènes* pour écrire : « Je ne trouve dans aucune relation que leur importance et leur étrangeté aient été signalées : la Commission scientifique de Morée aura donc tout le mérite de leur découverte. Nul d'entre nous n'avait encore rien observé de pareil et qui s'éloignât plus du style grec pour se rapprocher davantage de celui de l'antique Perse ». (Lecture faite à l'Institut, imprimée dans le journal *L'Institut*, déc. 1839, p. 187.) La comparaison avec les taureaux de Persépolis a précisément été faite par Stuart et Revett ! C'est à eux que paraît revenir l'honneur de la découverte (car la mention dans Maihows, *op. cit.*, p. 247 n'est pas certaine). Leake les décrit en 1806 (*Travels in Northern Greece*, III, p. 98), Fauvel et Cockerell les dessinent.

2. Les ruines du Portique de Philippe paraissaient alors les mieux conservées de Délos, avec les 15 colonnes de marbre blanc gisant sur la face Ouest. Tous les voyageurs du début du XIXe s. les signalent : James Emerson, *Letters from the Ægean*, New-York, 1829, p. 222 ; Bory de Saint-Vincent, lecture à l'Académie des Inscr., imprimée dans le journal *L'Institut*, n° 48, décembre 1839, p. 187 ; K. G. Fiedler, *Reise durch Griechenland in 1834-7*, II, p. 274 ; Pückler-Muskau, *Voyage dans l'Archipel* (Bruxelles, 1840), II, p. 48. Chose curieuse, il n'avait été remarqué ni par Cyriaque ni par Buondelmonti. Les savants qui accompagnaient le marquis de Nointel en 1673 sont les premiers à en parler : Cornelio Magni (*Quanto di più curioso hà potuto raccorre*, Rome, 1692, p. 106). A. Galland (*Mémoire des Antiquités de l'Archipel*, dans *Journal*, II, p. 207 éd. Schefer), le P. Sauger (*Histoire des anciens ducs de l'Archipel*, Paris, 1699,

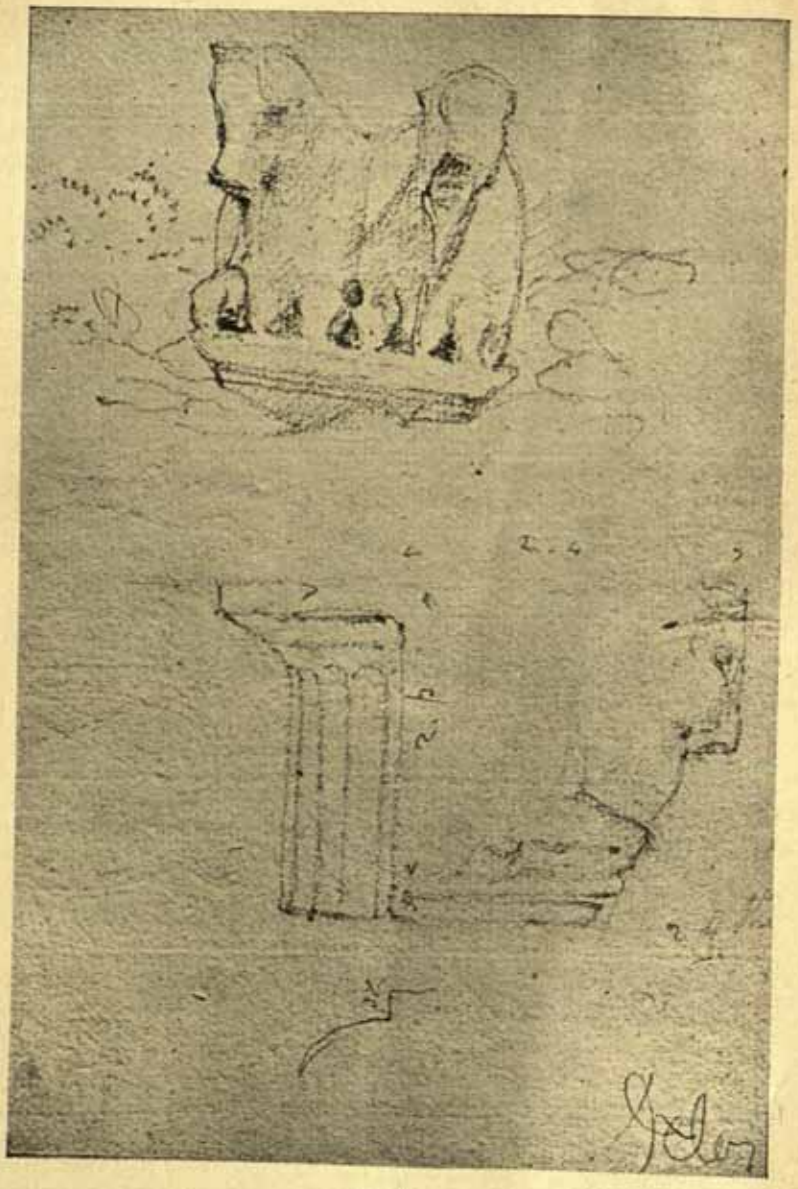

Fig. 10.

p. 392), Constantin (cf. p. 98,n. 1) ont signalé avant Spon et Wheler l'inscription ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ. Entre Tournefort et Cocke-

P. 10. Croquis d'une métope entre deux triglyphes ; la métope serait large de 1.10 1/6 (en pieds, env. 0.55), chacune des trois cannelures du triglyphe de 2 1/8 (en pouces, env. 0.05). — Croquis d'un fragment montrant des tenons, d'un autre avec une portion de volute.

P. 11. Autres profils, tous accompagnés de nombreuses mesures et l'un de la note *moulding of an ante*. Au haut de la page on lit : *Philip of Macedon temple* et on reconnaît, en effet, sur cette page comme sur la précédente, la corniche, l'ante, le triglyphe et l'épistyle, l'abaque (profil et plan), le chéneau, l'architrave intérieure, la volute des colonnes ioniques du Portique de Philippe. En lui donnant ce nom, Cockerell avait probablement l'idée qu'il s'agissait du père d'Alexandre, erreur que paraissent avoir partagée tous ses prédécesseurs. Comme il est le premier à avoir vu le début du nom de Démétrios, il est le premier qui aurait pu reconnaître qu'il s'agissait de Philippe V. Si Cockerell rapportait cet édifice à Philippe, c'est que ses prédécesseurs, Tournefort, Wheler et Stuart, y avaient vu, sur trois pièces de l'architrave, les trois mots que Boeckh ordonnait ainsi : Βασιλέως Φιλίππου Μακεδόνων (*CIG*, 2274). Les voyages de Prokesch, de Gerhard, de Ross et l'Expédition française de Morée firent connaître deux nouvelles pièces portant Δημητρίου et Ἀπόλλωνι. Depuis, on paraît les avoir perdues de vue. Lebègue déclarait en 1876 : « On ne distingue plus que le mot βασιλέως[1] ». L'année suivante, pourtant, il suffisait à M. Homolle[2] d'un examen attentif pour retrouver à terre, dans l'ordre même qu'elles affectaient autrefois sur le monument, les six pièces qui lui permirent de donner la lecture définitive de la dédicace : Βασιλεὺς Μακεδόνων Φίλιππος βασιλέως Δημητρίου Ἀπόλλωνι. De ces six pièces, Cockerell avait bien lu la quatrième βασιλέως et le premier fragment de la cinquième; ce qu'il en reproduit :

rell le Portique de Philippe a été mentionné par presque tous les voyageurs. Drummond, Maihows, Stuart et Revett, Choiseul-Gouffier, de Riedesel et Leake.

1. Lebègue, *Mémoire sur l'île de Délos*, p. 40. C'est aussi ce que dit Terrier, *Mémoire ms.* p. 61.

2. Homolle, *BCH*, 1880, p. 216 (fouilles de 1877).

ΔΗΙ (Δημητρίου) est identique à ce qu'on voit sur la planche de l'*Expédition de Morée* (pl. V, f. 4)[1].

L'ΟΛΛΟΣ qu'il donne entre les deux pièces précédentes peut être une déformation de l'ΟΛΛΩΝ d'Ἀπόλλωνι que reproduit aussi l'Expédition de Morée ; s'il en est ainsi, les savants français auraient vu les mêmes trois fragments : ΒΑΣΙΛΕΩΣ.ΔΗΜ et ΟΛΛΟΝΙ. On pourrait aussi penser que cette lecture résulte d'une combinaison de l'ΟΛΛ d'Ἀπόλλωνι avec l'ΟΣ de Φίλιππος.

P. 12-13-14. Au bas de la page 12 et sur les deux pages suivantes, autres croquis architecturaux faits dans le Portique de Philippe (entablement, chapiteau dorique à quatre ou cinq annelets, chapiteau de parastade de fenêtre profil de l'épistyle intérieur, chéneau de la face est, corniche et chéneau soudés de la face ouest, triglyphe avec six gouttes, etc.). Cette identification ne résulte pas seulement de ce qu'on retrouve dans ce Portique les pièces dessinées par Cockerell et de ce que plusieurs d'entre elles ont été aussi reproduites par Stuart et Revett et par l'Expédition de Morée ; mais, à côté de la coupe d'une colonne semblable à celle reproduite p. 6, Cockerell, a noté : *col. of this sort found also in this Temple*. Le *Temple* ne peut désigner dans sa pensée que le *Philip of Macedon temple*, le *also* doit se rapporter à la colonne semblable de la p. 6[2]. Un autre profil est accompagné de la mention : *Base of anta*. C'est celui que l'*Expédition de Morée* donne (pl. V, 10) comme « détails d'un piédestal en marbre trouvé dans les ruines du Portique ».

P. 15 (fig. 11). Au haut de la page, une colonne divisée en trois tambours avec les indications suivantes : au bas, *bottom of*

1. Dans son *Voyage archéologique*, *Inscriptions* (II, p. 441, n 1907). Le Bas a transcrit seulement ΟΛΛΟΝ et ajouté un quatrième mot : Μακεδόνων.

2. De plus, on voit des entablements moulurés tout semblables, désignés dans *Les Antiquités d'Athènes* comme « trouvés parmi les ruines du Portique de Philippe » (p. 70 ; pl. XLIX, 3 et 4). L'édition de Kinnard donne les mêmes pièces à la pl. LIV et d'autres aux pl. LII et LIII qu'on retrouve aussi chez Cockerell, notamment le profil du chapiteau dorique avec les quatre annelets si accusés qui, dans le croquis rapide de Cockerell (p. 13), prennent comme l'apparence d'un tournevis (= *Expédition de Morée*, pl. V, 6). — On pourra identifier la plupart des pièces architecturales dessinées par Cockerell à l'aide du fascicule des *Fouilles de Délos* consacré au *Portique de Philippe* que M. R. Vallois va publier incessamment.

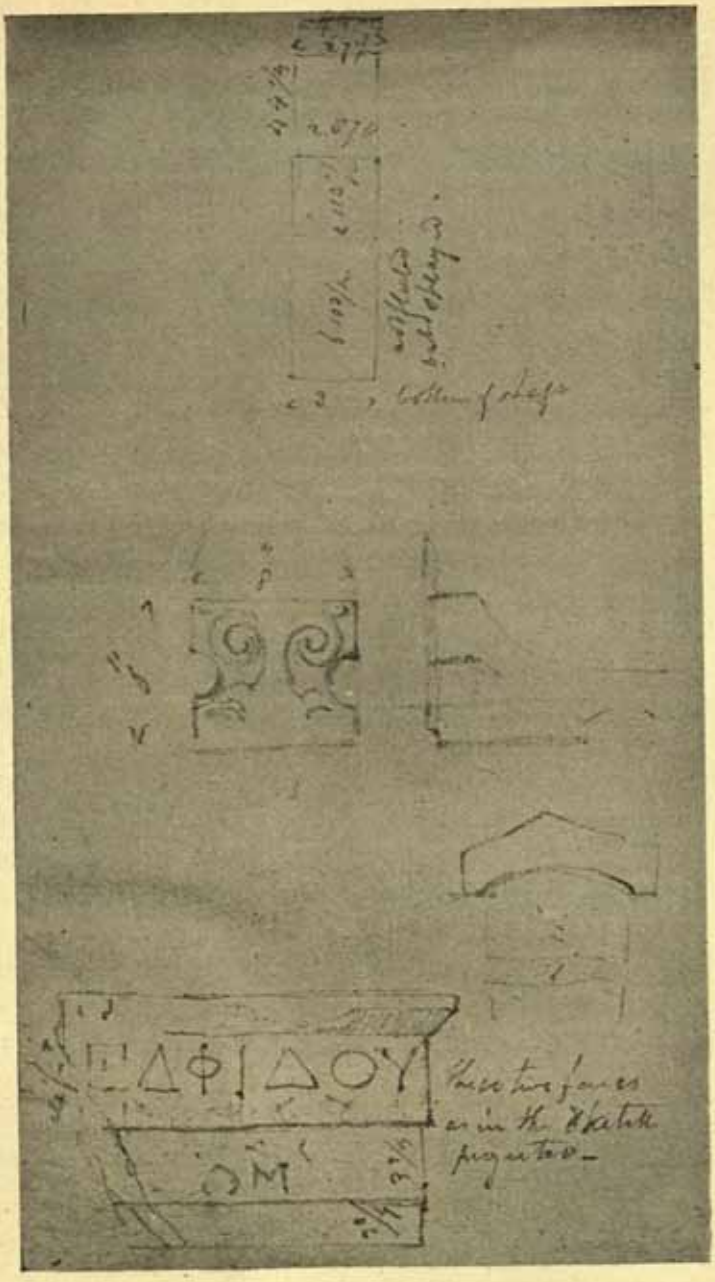

Fig. 11.

shaft, le long du fût *not fluted but flaqued* (?), ce qu'il faut sans doute comprendre : colonne non cannelée mais à pans coupés. La hauteur des trois tambours additionnée donne 13,1, soit environ 4 m. Au milieu de la page, de face et de profil, un antéfixe. Ce même antéfixe est reproduit dans l'*Expédition de Morée*[1] comme trouvé sur la face Sud du Sanctuaire des Taureaux ; Terrier l'y vit encore en 1864[2]. Au bas, couronnement ou entablement à trois *fasces* surmontées d'une corniche. Cockerell indique leur hauteur que je crois devoir lire pour la première, avec la corniche, 4 1/2, la deuxième, 3 3/5, la troisième, 2 1/4. Sur la première on lit ΕΑΦΙΑΟΥ, sur la deuxième une lettre qui est plutôt un Ω qu'un Ο suivie d'un Μ. Je n'ai pu retrouver l'inscription. Elle provient apparemment du couronnement d'une base de statue : celui auquel elle était dédiée était fils d'un Ἀ]ελφιδῆς ; ceux qui le dédiaient seraient, suivant la formule bien connue, Ἀθηναίων καὶ Ῥ]ωμ[αίων οἱ κατοικοῦντες. Je crois que, par certains traits qu'on distingue sur son croquis original, Cockerell a voulu indiquer qu'il voyait les restes d'une ligne sous Ἀ]ελφιδοῦ et d'une ligne au-dessus de Ῥ]ωμ[αίων. En marge, il a noté : *these two faces as in the sketch projected.*

P. 16. Profil d'un entablement à corniche moulurée (la hauteur totale serait de 7 pieds — en vérité un peu plus — divisés en 2 7/12, 3 1/12, 2 3/4) ; le contour du soffite est hyperbolique (il est marqué 4 3/10 en longueur, 1 1/4 en hauteur). — Un chapiteau dorique de face (1,20 au fût, 2,4 1/4 à l'abaque). — Fût d'une colonne (h. 10, 4, diam. sup. 1,10, inf. 1,12 1/2). — Colonne à chapiteau dorique supportant une architrave à six mutules. A côté de ce dernier croquis je crois déchiffrer : *projection produced thus* (ou *this*) *on the circular architrave* ; sous le premier croquis, on lit : *gymnasium*. On est donc au Gymnase. Comme, à la page 15, nous étions entre le sanctuaire des Taureaux et le Por-

1. L'*Expédition de Morée*, pl. IX, 5, le donne mutilé tel que le vit Cockerell ; Kinnard, *op. cit.*, pl. IV, 4-6, a restauré en le stylisant l'antéfixe vu de face ; pour le profil et la coupe de la tuile faîtière, ses dessins sont identiques à ceux de Cockerell.

2. *Mémoire sur Délos*, ms., p. 55.

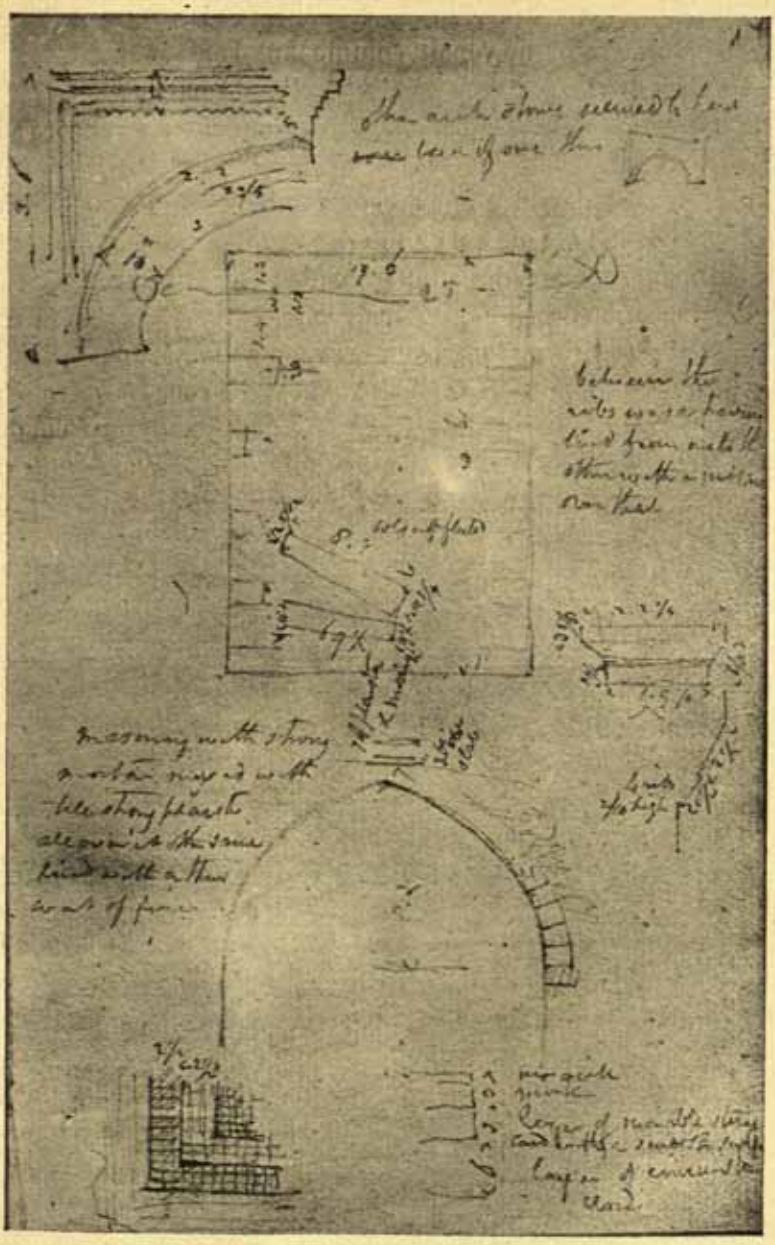

Fig. 12.

tique d'Antigone, on peut supposer que la base de statue offerte par la colonie romaine venait, comme tant d'autres semblables, de l'Agora des Italiens par où Cockerell a dû passer.

P. 17. Dans les deux croquis du haut, nous sommes encore au *Gymnase*. A côté de la note, *other arched stones seemed to have been of one, thus* est dessinée une arcade d'un seul jet. A côté, détail de la moitié de l'arcade qui en montre l'ornementation. Ce sont évidemment ces « arcades en marbre bleu d'une pièce chacune » du Gymnase que décrit Ross[1]. Chaque arcade a 1,02 de haut, 0,48 d'épaisseur, et 1,68 de longueur; le rayon du cintre est de 0,59. On sait que le Gymnase est actuellement caché sous les *kalyvia*[2].

P. 17 (fig. 12). Plan d'une citerne à six arc-boutants au fond de laquelle deux fûts de colonne lisses sont tombés : *cols. not fluted*, note Cockerell. Les dimensions de la citerne semblent être 17 p. 6 sur 19 p. 6 (env. 5m,40 et 6m,10); la hauteur des colonnes 8 p. 1 et 6 p. 9 1/2 (env. 2m,42 et 2m,06). En marge, on lit : *between the ribs was a heaven laid from one to the other end, with a mosaic over that*. Au-dessus du plan de la citerne, la moitié d'une arcade, vue de l'extérieur; c'est le détail d'une arche en plein-cintre d'un seul tenant, dont on voit le croquis à côté. Entre les deux on lit : *the arch stone seemed to have been of one, thus* (suit le croquis).

Au-dessous du plan de la citerne, une autre arche, ogivale,

1. *Reisen*, 1840, I, p. 32. Il les vit en août 1835; c'est un peu avant lui que semble les avoir remarqués K. G. Fiedler, *Reise durch Griechenland in den Jahren* 1834 *bis* 1837 (Leipzig, 1841), II, p. 175. C'est, d'ailleurs, à tort qu'on parle de Ross comme ayant découvert le gymnase. Il renvoie lui-même à Tournefort qui en donne (*Relation*, p. 349, I, p. 112 de l'éd. de 1718) une curieuse description. Comme lui, Cockerell a évidemment été frappé par ces plein-cintres « d'une seule pièce quarrée de 5 pieds de diamètre... avec des moulures d'un excellent goût dans leur simplicité ». Il y voit un piédestal avec une longue inscription où il ne peut plus distinguer que ΑΝΙΙΟΧ et suppose qu'il s'agit d'Antiochos Epiphane. Peut-être le Gymnase est-il le monument dont Cyriaque a dessiné cinq colonnes à chapiteau corinthien (Ross, *Reisen*, I, p. 32 et III, p. 167 fait mention au gymnase de chapiteaux corinthiens), encore debout et portant chacune un plein-cintre : sur la frise aurait couru la dédicace que Diotimos et Hermon en faisaient à Apollon Délios au nom des Athéniens. En tout cas, c'est un de ces cintres qu'a dessiné le Chevalier de Constantin; par une confusion curieuse, c'est au-dessus du cintre qu'il écrit : βασιλεὼς Φιλίππο (*sic*) μακέδονο (*sic*).

2. Ross, *loc. cit.* Cf. Fougères, *Fouilles au gymnase de Délos*, *BCH*, 1891, p. 239-49. La fouille du gymnase a été reprise en 1911.

semble-t-il cette fois, complète et vue de l'intérieur (la hauteur de la voûte paraît être 8 p. 3). En marge : *masonry with strong mortar mixed with tile strong plaster all over it the same kind with other coat of finer.* Au-dessus de l'arche, trois traits indiquent la constitution du dallage qu'elle supporte : *of plaster and mosaic* ; il repose sur un *stone slab.*

Au dessous de l'arche ogivale, Cockerell donne une coupe, indiquant plus exactement la composition de ce dallage : 1. *mosaic*, 2. *mortar*, 3. *layer of marble stones*, 4. *laid with a subst...*, 6. *layer of...*[1].

En regard, il dessine le coin d'une mosaïque qui paraît formée de carrés alternativement blancs et noirs s'emboîtant l'un dans l'autre et, plus haut, un chapiteau dorique mesurant 2 p. 2 1/4 à l'abaque, 1 p. 9 1/2 à la naissance du fût. Ce chapiteau appartient apparemment aux colonnes dessinées dans la citerne; leur diamètre supérieur, qui est de 1,9 1/2, correspond au diamètre inférieur du chapiteau: le diamètre inférieur de la colonne est 1,11 3/4.

La forme rectangulaire de la citerne, les six arches, la mosaïque voisine font penser à la citerne des Posidôniastes. De plus, de l'avis de M. Ch. Picard, qui prépare la publication du monument des Posidôniastes, le chapiteau dessiné à droite est très vraisemblablement celui du péristyle de la cour; la mesure de l'abaque (0^{m},68) correspond bien; de même le tambour à facettes et son diamètre supérieur (0^{m},53). Si les dimensions de la citerne de Cockerell (env. 6^{m},10 sur 5^{m},40), égales en largeur, sont inférieures en longueur à celles de la citerne des Posidôniastes (7^{m},80 sur 5^{m},40), ne peut-on pas, devant les concordances frappantes que l'on vient de signaler, admettre pourtant l'identification?[2]

1. La substructure d'une mosaïque délienne a été décrite de même par Maihows, *Voyage*, 1763, p. 297.

2. La dédicace des Poseidôniastes dite (à tort) de Dionysos Eutychès (*CIG*, 2277) a déjà été vue par Spon et Wheler, par Tournefort et par Choiseul. Drummond (*op. cit.*, p. 109) mentionne non loin du Gymnase une citerne à six arches (larges de 1 pied 1/2), mesurant 24 sur 16 pieds et recouverte d'un pavé en mosaïque blanche et noire ; mais ce sont des colonnes de granit qui

P. 18. Deux profils d'entablement ou d'architrave. — Un chapiteau corinthien. — Un profil d'entablement (ou de base de colonne dorique, si l'on renverse la feuille). — Haut d'une colonne avec chapiteau dorique[1] (1,10 sur le fût; 2,2 1/2 à l'abaque). Plan de colonnade (?). C'est un carré avec une colonne à chaque angle; du côté tourné vers le chapiteau, il y a deux colonnes entre les colonnes d'angle (dans les 4 intervalles ainsi formés on lit 8.6); dans le côté tourné vers le bas de la feuille on ne voit qu'une des deux colonnes intermédiaires et l'intervalle indiqué est de 7.6; les deux autres côtés ne montrent pas de colonne intermédiaire. Dans le côté opposé à celui où le seul des quatre intervalles porte la mesure 7,6, on lit *28 f.*, ce qui fait bien environ quatre fois 7,6. Au dessus de ce carré de colonnes et du chapiteau dorique, on lit : *near the Port of Fourni I found a temple of granite stones*, 1,10 *diam.* (ce diamètre est celui de la colonne sur le fût de laquelle il est reporté) *These col. seemed much of the same thickness.*

C'est probablement le petit édifice carré situé au dessus de la baie de Fourni, le n° 43 du plan de Lebègue : « Temple en granit. Les colonnes en sont renversées sans être brisées »[2].

P. 19. Esquisse d'une restauration : le temple au milieu, au haut d'un grand escalier; de part et d'autre du bas de l'escalier, deux temples orientés en sens contraire à celui du temple d'Apollon. L'idée de ces deux édifices à colonnades et faisant face au bord de la mer est venue évidemment de la vue des restes du Portique de Philippe au S., du Portique de l'Artémision au N. Quant à l'idée de faire descendre les degrés du temple jusqu'au rivage, elle paraît sans doute extraordinaire lorsqu'on a dans le

s'élèvent autour, aux quatre angles d'un carré de 33 pieds. Les colonnes des Posidôniastes, avec leur partie inférieure à facettes et la partie supérieure cannelée, ont été signalées pour la première fois par Terrier (*ms. cit.*, p. 44).

1. Si Cockerell a pris ce croquis en se dirigeant vers Fourni, comme la note citée paraît l'indiquer, on peut songer aux chapiteaux corinthiens très semblables qu'on trouve au Sud de l'Agora des Compétéliastes.

2. Sans cette indication on pourrait penser aussi à la palestre de granit décrite par Tournefort, à 170 pas de la calanque de Skardana.

3. Tournefort mentionne aussi (I, p. 371; p. 119 de l'éd. de 1718) à Fourni, outre les piliers pour amarres, « quelques colonnes de granit posées sur la même ligne comme si c'étaient les ruines de quelque portique ».

souvenir cette esplanade si chargée de monuments qui s'étend de l'*hiéron* à la mer ; mais elle devait venir tout naturellement à l'esprit lorsque la terre, recouvrant ces monuments, descendait en pente douce de la butte de ruines que formait l'*hiéron*[1]. — Au dessous, croquis pour la coupe et le plan du temple. A côté de ce croquis on lit : *Found col. of 1 1/2 diam. 6.3 intercol. Also the pavement which I came to* (?) *speaks* (?) *of. Their stones seem set ordinarily in a plaster of 6 in. thick making an even face on the surface, the cement had tile and sharp marble laze sand the princip of... the temple in which I found this stone* (?) *has by N. a door architrave measuring 2/4 by 9 with a sinking of jamb* (?) *like many of these as if to... col. 1,7 part of a Capital not....*

Sous cette note, croquis minuscule d'un chapiteau dorique à trois annelets accompagné des mots : *half fluted and half flat.* Il s'agit probablement des colonnes du temple d'Apollon qui n'étaient cannelées qu'au-dessus de la base et au-dessous du chapiteau.

P. 20. Vue de Délos, le théâtre à l'extrémité droite, la Patiniotis à l'extrémité gauche et, derrière la Patiniotis, les montagnes de Mykonos. La vue semble être prise du petit Rhématiari.

P. 21 (fig. 13). Deux médaillons contenant deux bustes sculptés sur un seul bloc rectangulaire. Ce bloc est placé dans un monceau d'autres pierres envahies par la végétation. Il est long de 4,5 et haut de 2,2 1/2. Au dessous on lit : *I found another of them with cornice much broken with two similar figures in a bad style.*

On reconnaît aussitôt les médaillons du *Kabirion*. La pièce dessinée par Cockerell est l'un des « trois blocs avec doubles médaillons sans les inscriptions qui s'y rapportent », retrouvés « à la surface du sol ou à fleur de terre » par S. Reinach[2]. Six de ces médaillons ornaient chaque fronton du

1. Dans le *Rapport* sur ses fouilles de 1880, M. Homolle écrivait encore : « Il y a du temple à la mer une différence de niveau assez forte ; il importait de savoir comment on accédait du rivage au sanctuaire, si c'était par une pente douce ou par des degrés » (*Archives des Missions*, 1881, p. 66). Ce sont les fouilles de cette campagne qui permirent de reconnaître « la grande esplanade nivelée, dallée et très légèrement inclinée, se terminant en terrasse au-dessus de la plage ».

2. S. Reinach, *BCH*, 1883, p. 342. On doit remarquer le soin avec lequel Cockerell a dessiné le contour de la tête qui est perdue dans tous les médaillons,

Kabirion[1]. — Au dessous des médaillons, quatre croquis de corniches, d'entablements et de bases. Au dessus de ce croquis : *col. 1,4 1/2*. Puis *6,6 intercol.* A côté de l'un d'eux, *this o mould has a good effect.*

P 22 (fig. 14). Croquis d'un temple dont les débris paraissent épars au milieu de rochers et de buissons. La largeur semble être de 17 p. 10; devant le côté long on trouve les deux chiffres 13.11 et 25; les proportions du dessin semblent indiquer qu'il faut les additionner. Le temple aurait mesuré 38 p. 11 de long et les deux chiffres indiqueraient, le premier la longueur du *pronaos*, le second celle du *naos*.

Au-dessous est dessiné en plan ce qui peut être l'angle de l'architrave : 1 p. 11 1/2 sur 2 p. 10 1/2.

L'aspect et les dimensions permettent de l'identifier avec le temple de Sérapis et l'autel qui occupent le Sud-Est du *téménos* des Dieux Égyptiens[2], sur la terrasse qui fait face à celle du Kabirion et la domine.

P. 23. En haut. base rectangulaire, ornée de deux rosaces; l'une est dessinée complètement; de l'autre, il n'y a que le pourtour. La pierre est brisée au bas des rosaces. Les dimensions indiquées paraissent être 2.7 sur 1.6 (env. 0,72 sur 0,43). Au-dessus des rosaces, on lit :

Σαράπιδι Ἴσιδι Ἀνούβιδι
Διογένης Φανίου Ἀλαβανδεύς
κατὰ πρόστ..μα[3]

mais qui a laissé la trace de son contour sur le fond. Au milieu il a pris également soin de marquer un point noir : c'est le trou où s'enfonçait le tenon qui fixait la tête.

1. C'est ce qui résulte de l'étude du Kabirion faite en 1910 par M. J. Hatzfeld.

2. Ce sanctuaire a été révélé peu à peu par les inscriptions consacrées aux dieux égyptiens qu'on trouvait autour. Ce sont *CIG* 2296 publiée par Galland, 2293 par Spon et Wheler et par Sandwich, 2294 par Leake. Celui-ci est le premier à avoir reconnu le temple lui-même (*Travels*, III, p. 101). Peut-être de grandes pluies avaient-elles lavé cette partie du terrain : c'est ce qui aurait permis à Cockerell de dresser un plan. Wheler (*A Journey into Greece*, 1682) fig. 13,5, en a donné déjà un croquis sommaire. C'est A. Hauvette qui, en 1881, a commencé à le déblayer (*BCH*, VI, 295), travail que M. P. Roussel a repris et achevé (*C. R. Ac. Inscr.*, 1910, p. 291-305) : l'ancien *Sérapeion* est devenu *Héraion*.

3. Au-dessus on lit a l'encre le n° 53. C'est le n qu'elle occupe dans le recueil

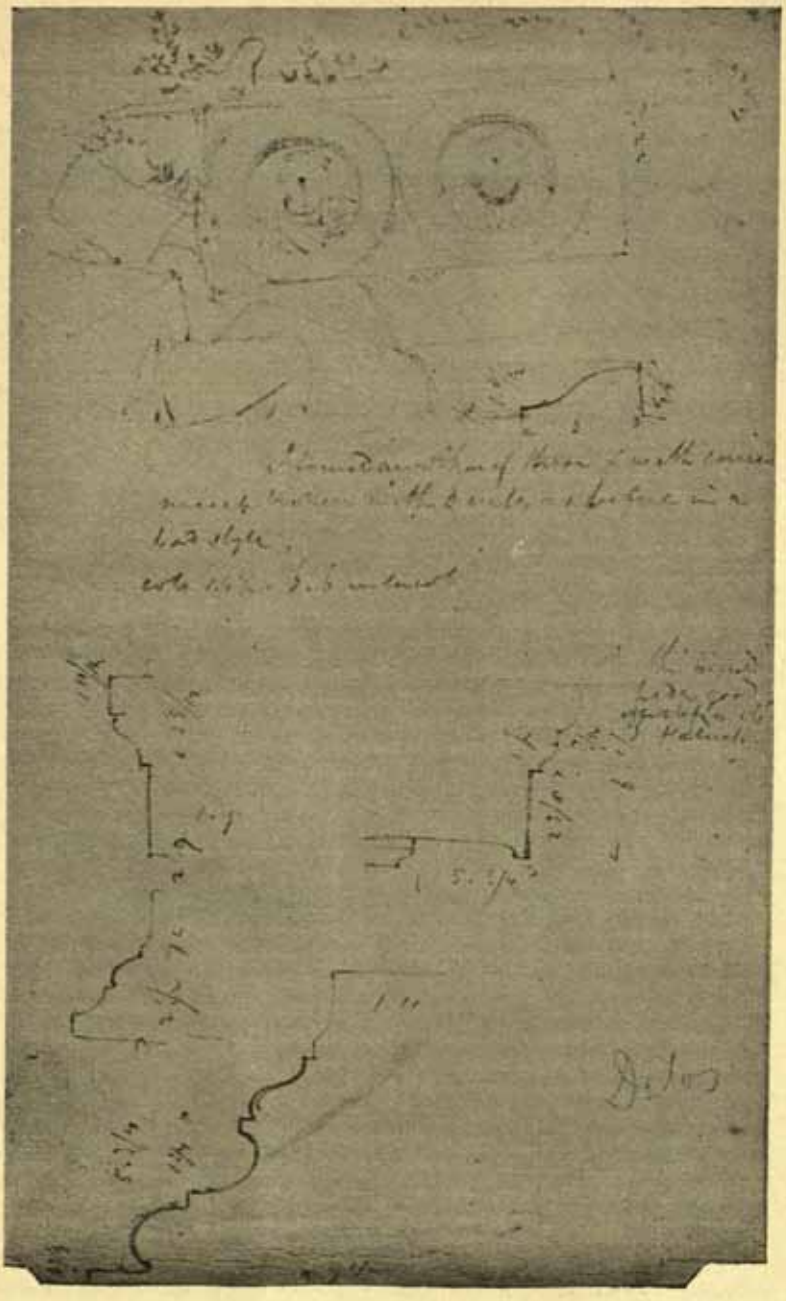

Fig. 13.

Cockerell a communiqué cette inscription à Walpole qui l'a publiée dans ses *Travels*, p. 564, n. 30. Boeckh, *CIG*, 2304, a corrigé naturellement Ἀλαδά[ν]δευς et complété πρόσ[ταγ]μα. La vue de la copie originale montre seulement que Cockerell avait déjà vu la barre transversale du T de ce mot et elle fait connaître la base sur laquelle l'inscription était gravée. — Au milieu, un fragment de triglyphe et un chapiteau ionique de face et de profil. Sous les deux croquis du chapiteau l'indication : *found three* (?) *lying of... and on walls* (?) *but smaller.*

Au bas de la page, trois profils d'entablements et de bases entourant un autel rond orné de guirlandes et de bucrânes. Le diamètre de l'autel semble être de 0,75 env. (2.5—6), la hauteur de 0,68 (2 1/4). Il est brisé obliquement sous la guirlande.

P. 24. Au haut, l'inscription suivante, sous le chiffre 54 à l'encre noire et la note : *if two iotas or H(eta) I know not.* Cette note se rapporte aux deux hastes accollées que présentent l'ι

des inscriptions qui se trouvaient dans ses papiers que Cockerell fit faire à son arrivée à Rome en 1815. Ce manuscrit forme deux volumes in-8°, reliés en veau blanc avec filet d'or, tranches dorées. Sur le dos, bande vert sombre avec : *M. S. Inscriptions collected in Greece by C. R. Cockerell*, 1810-14.

Sur la 1re page du vol. I, on lit de la main de Cockerell : *Inscriptions collected in various parts of Greece by C. R. Cockerell, from the year* 1810 *to* 14. *They were copied from the original manuscripts in thir form by Sign. Amati at Rome in* 1815, *and examined by M. Akerblad, who made all the notes and corrections in red ink. — M. Walpole has made copies of those marked C[a] and has noted those already in prints.*

Sur chaque page il n'y a, en général, qu'une inscription. Parfois elle est suivie d'une indication comme *In Atene*; parfois il faut se reporter au nom du lieu inscrit au haut de la page, généralement sous la forme anglaise. Cette indication n'est généralement donnée qu'en tête de la série des inscriptions de même provenance.

Les numéros ne sont indiqués que de 5 en 5 jusqu'à 50. A partir de là, chaque inscription est précédé du sien.

Le premier volume contient les nos 1-141.

Le deuxième les nos 142-190.

A la demande de Newton, ces cahiers furent confiés par la famille Cockerell à E. A. Gardner qui en tira 53 inscriptions inédites, *JHS*, VI, 1885, p. 143 et 358. Pour Délos, la 1re des 4 inscriptions données par Cockerell était seule inédite :

Φίλων Διοδώρου Ἀχαιὸς
τὴν θυ(γ)ατέ(ρ)α Ἡραΐδα θεοῖ;
Φύ](λ)ης; Ἀλ[τκ]αρνασσ(ε)ὺς (ἐπ,ο[ί]ε[ι.

Comme elle ne se retrouve pas dans les documents que nous avons en main, cela suffit à prouver qu'ils ne représentent pas la totalité des notes prises par Cockerell à Délos.

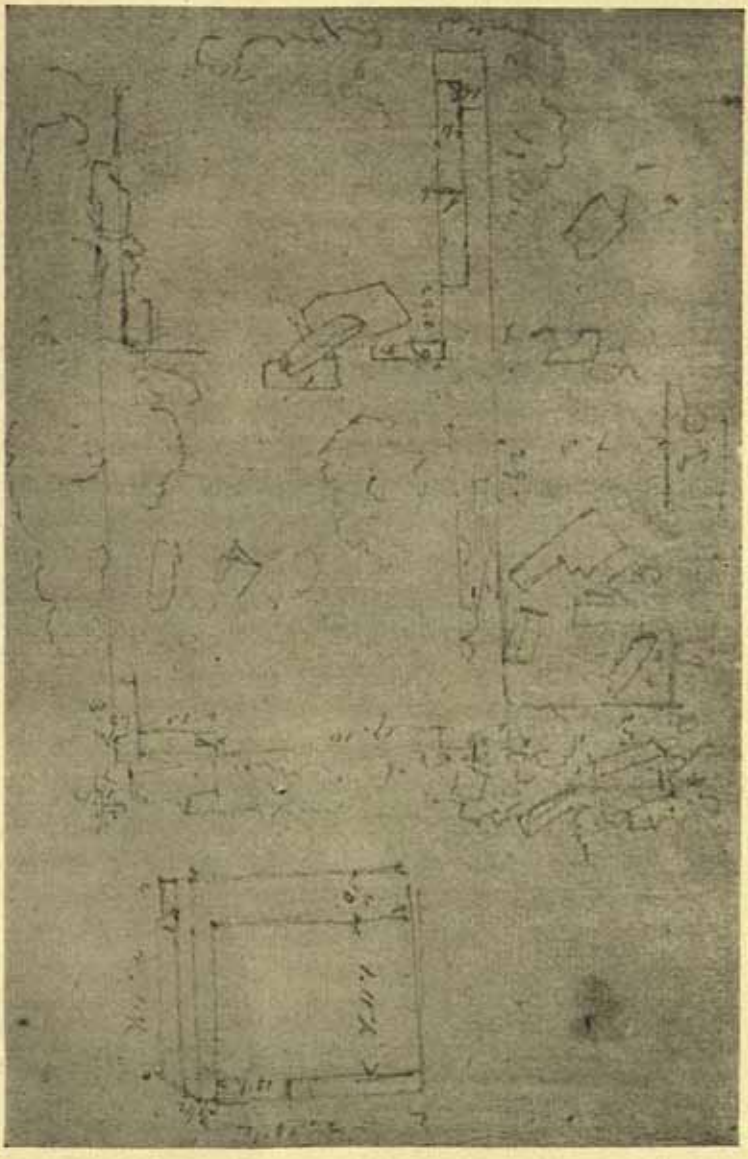

Fig. 14.

qui finit Σαράπιδι et le | qui commence Ἴσιδι. Cockerell avait écrit d'abord Σαράπιδης, puis, l'idée lui venant que le deuxième nom pourrait être celui d'Isis, il a corrigé le H en II et ajouté la note ci-dessus[1]. C'est la seule rature dont sa copie porte trace. Elle se lit d'après Boeckh :

Σαράπιδι Ἴσιδι Ἀνού[βιδι
Θεανὼ Ἀπελλοῦ Ἀλα/....
ὑπὲρ ἑαυτῆς καὶ τοῦ ἀνδ[ρὸς καὶ τοῦ
παιδ]ίου κατὰ πρόστα[γμα
χαριστήριο[ν.

Au-dessous on lit : *inscription on altar above.*

Cet autel *ci-dessus* est l'autel rond aux bucrânes. On apprend ainsi où se trouvait cette inscription que Boeckh donne, n° 2305, *ex schedis Koehlerianis*. La copie de Cockerell était beaucoup meilleure que celle qui fut envoyée à Boeckh Elle permettra de supprimer tous les crochets qu'il avait dû mettre pour en tirer la lecture exacte. Mais elle ne nous apprend malheureusement pas l'ethnique de Théanô. Renvoyant à l'inscription précédente, Boeckh proposait de lire Ἀλαβανδέως. Les caractères, surtout les A à barre tantôt courbe et tantôt brisée[2], permettent de placer les deux inscriptions à la fin du IIIe siècle.

L'inscription qui se trouve au-dessous, avec le n° 55, est, dans le carnet, telle que Walpole l'a publiée dans ses *Travels*, p. 564, n° 29 et Boeckh dans *CIG*, 2294. On apprend seulement que Ἴσι était gravé en caractères plus grands et plus espacés que le reste et l'on y voit la forme et toutes les dimensions de l'autel d'Isis qui portait cette dédicace[3].

P. 25. — Au haut, une tête de taureau au muffle cassé se détachant sur un triglyphe : de face et de profil. — Au milieu, des

1. La copie communiquée à Boeckh portait de même Σαράπιδης ; de même celle que Walpole reproduit sous le n° 30 « copied by M. Cockerell ». On pourrait lire simplement ἀνδ[ρὸς αὐ]τοῦ.

2. Voir la note de P. Roussel dans G. Leroux, *La Salle Hypostyle*, p. 50.

3. Leake l'avait vu en 1806 sur la terrasse des dieux étrangers : « Here lies an altar which is inscribed by one of her priests, Ctesippus son of Ctesippus of Chius. Like many others it is adorned with bull heads and festoons » (Leake, *Trav. in North. Greece*, III, p. 101). Il est inutile de corriger avec Boeckh Ἴσι en Ἴσιδι, la première forme se rencontrant sur d'autres autels déliens (*CIG*, 2303).

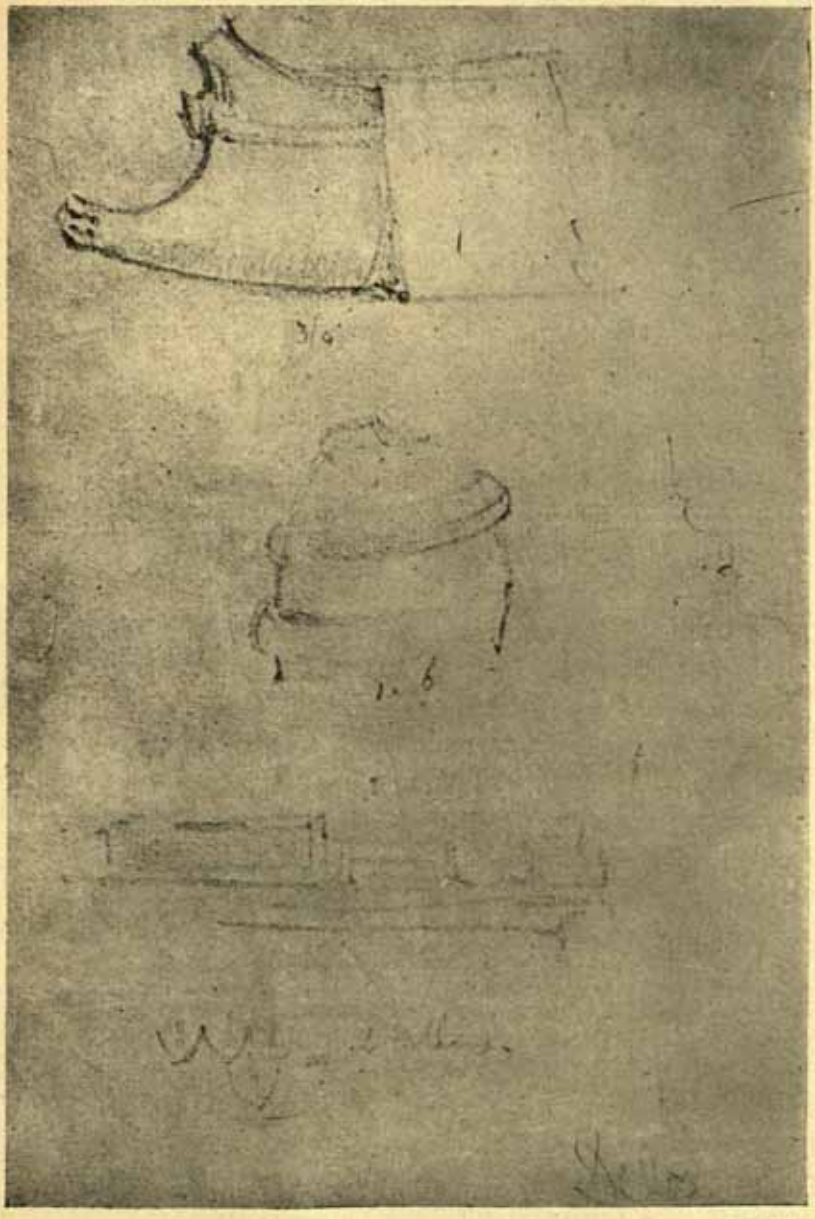

Fig. 15.

coupes et profils de la même pièce. — Au bas, une tête de taureau intacte de profil, mais sans indication du triglyphe d'où elle sort, et une statue; elle est brisée au milieu de la poitrine et aux genoux. Sa position et celle de la draperie font penser à une Aphrodite accoudée dont la draperie, glissant des épaules, découvre la nudité.

La tête de taureau appartient à la vingtaine de têtes semblables qui ont fait donner au Portique dont elles ornaient les triglyphes le nom de Portique des Cornes. Parmi les six qui sont corrodées et qui doivent être exposées depuis longtemps aux intempéries, l'une des têtes a le mufle brisé exactement comme sur le dessin de Cockerell[1].

P. 26. — En haut et en bas, deux couvercles de sarcophage en forme de toiture de temple, celui du haut vu de face avec une coupe prise à l'acrotère, celui du bas vu de plus haut, de manière à ce qu'on ne voie pas seulement le fronton, mais la toiture avec le porte-stèle.

Au milieu, une tombe-autel ronde avec guirlandes, suspendues par quatre bucrânes et bandelettes tombant de part et d'autre du bucrâne; profil du rebord mouluré de cet autel et croquis d'une autre tombe-autel avec patère ou rosace au milieu du champ limité par chaque retombée de la guirlande et indication d'une grappe pendant du bas de chacun des demi-cercles qu'elle forme. On n'est évidemment plus, avec ces croquis, à Délos, mais à Rhéneia. Sans doute, les autels à bucrânes sont fréquents dans les deux îles; mais les couvercles de sarcophage en toiture de temple ne se rencontrent qu'à Rhéneia[2].

1. Les protomes de taureau avaient déjà été dessinés en 1753 par Stuart et Revett; cf. *Les Antiquités d'Athènes*, IV (1822), pl. LVIII. Comme ils avaient trouvé les chapiteaux aux taureaux en face, ils avaient eu l'idée qu'ils venaient d'un seul monument: dans leur restitution, les deux chapiteaux aux taureaux supportent l'entablement dont les têtes de taureaux occupent les triglyphes. L'éditeur du IVe vol., J. Wood, ajoute, p. 70 : « M. Fauvel s'est aussi occupé d'une restauration à peu près semblable, et M. Hawkins de Bignor-Park possède une esquisse de lui faite dans cette intention ». Kinnard, dans sa réédition (pl. V), et l'*Expédition de Morée*, pl. VII, donnent la même restauration.

2. Kinnard, *Antiquities of Délos* (dans la réédition de Stuart et Revett), pl. IV, fig. 16, 17, 18, donne le plan, la façade et le côté d'un de ces « sarcophages-temples ». Sa fig. 17 rappelle singulièrement le croquis de côté donné par

Déjà Bory de Saint-Vincent regrettait de n'être plus au temps où Tournefort en comptait « plus de six vingt » en se promenant dans la Grande Délos. Aujourd'hui, dans la région comprise entre la chapelle d'Hagia Kyriaki et le grand sarcophage de *Tertia Horaria*, j'en ai compté 21[1]. C'est là qu'il faut chercher le modèle reproduit par Cockerell; mais comme, par exception, il n'indique aucune mesure, toute identification est impossible[2].

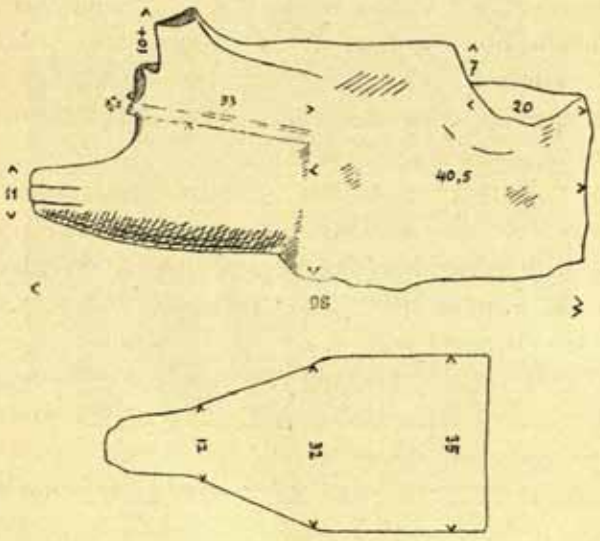

Fig. 16.

P. 27 (fig. 15). En bas, très effacé, un autre couvercle de sarcophage vu de côté et une autre portion de couvercle tectiforme dont les *imbrices* ont l'aspect de feuilles avec l'indication *os*

Cockerell p. 27. D'ailleurs, Tournefort (*Relation*, en regard de la p. 376; de la page 121 de l'éd. de 1718), avait déjà donné d'un de ces couvercles un dessin qui rappelle celui que Cockerell a esquissé au bas de la p. 26.

1. J'y ai retrouvé en 1909, entre autres, celui de Πλωτία Ἄδλου | γυνὴ χρηστὴ χαῖρε que Bœckh donne d'après Tournefort (n. 2322).

2. C'est le seul des sarcophages qui soit complet. Il n'a été exhumé que dans des fouilles récentes. Il se compose de trois parties : 1°) un grand bloc rectangulaire en marbre de Paros évidé jusqu'à ne laisser que 0,15 aux parois; il mesure en hauteur 1 m. et, en largeur, 2 m. sur les grands côtés, 0,94 sur les petits côtés. Un des grands côtés, destiné à être appuyé à un mur, n'a pas été poli; le côté opposé porte en son milieu une grande corbeille où le sculpteur a imité

at Athens[1]. — Au milieu, un profil de base de colonne et un objet qui ressemble à un *omphalos* allongé autour duquel un serpent se replie deux fois (le diamètre serait de 1,6). — Au haut, un rostre de navire dont la longueur serait 3/6.

Fig. 17.

l'osier; à gauche du panier, on lit en caractères du début de l'époque impériale :

Τερτία Ὁραρία Ποπλίου Ῥωμαία
Τρυφῖρα

à droite,

Μ[ανί]ε Ποπλίου χρηστή (pour ε)
χαῖρε

2°) couvercle également taillé dans un seul bloc de marbre, imitant un toit à double pente qui dépasse de 0,05 environ les parois de la cuve. Le toit se termine au-dessus des petits côtés par un fronton garni d'acrotères aux angles et au sommet (haut. du sommet 0m,30, plus 0m,10 pour l'acrotère) : au milieu de l'architrave qui supporte ce fronton s'avançait un motif sculpté. Bien que brisé, sa forme paraît indiquer une tête de lion ; la forme indiquée par Cockerell à la même place se rapporte bien à un lion sur le sarcophage du haut de la page, sur celui du bas plutôt à un bucrane. Ce toit lui-même imite trois rangées de tuiles descendant de part et d'autre des tuiles faîtières à double pente. Les couvre-joints étant indiqués par une barre arrondie ininterrompue et en assez fort relief, ils prennent l'apparence de grandes tringles qui maintiendraient les tuiles en place. Au milieu du toit ainsi représenté s'élève un grand rectangle de 0m,41 pour les grands côtés et 1m,05 pour les petits côtés, au milieu duquel est pratiquée une cavité rectangulaire profonde de 0m,10, large de 0m,21, longue de 0m,42 : c'est là que s'encastrait la stèle.

1. L'explication de cette indication se trouve dans Kinnard, *op. cit.*, pl. IV,

Malgré l'indication *Delos* qui se lit au bas de la page, ces croquis ont encore été faits à Rhéneia. Nous reproduisons ci-contre (fig. 18) un *omphalos* du même type provenant de Délos qui a passé dans une vente de Helbing à Munich[1], mais dont on ne peut, en l'absence de mesures plus précises, affirmer l'identité avec celui que vit Cockerell[2]. En revanche, l'avant de trière est

Fig. 18.

19 (p. 26 de l'éd. anglaise) qui reproduit le même fragment de voûte de tombe en marbre de Rhéneia, en remarquant que le toit est formé de rangées de feuilles de laurier débordant l'une dans l'autre, comme à la coupole du Monument de Lysicrate.

1. *Griechische Ausgrabungen*, (Munich), 1910, n° 522. M. Arndt, auteur de la préface du Catalogue, a bien voulu m'apprendre que l'omphalos avait été envoyé à cette vente par un antiquaire grec de Paris, Costi Lambésis.

2. Un bas-relief représentant un *omphalos* autour duquel un serpent se replie trois fois a été trouvé dans la maison contiguë à l'Est de la Maison de Dionysos (*BCH*, 1906, p. 561); un autre *omphalos* au serpent, placé sur une petite base, dans la maison contiguë à celle de l'Armateur au Sud (Album de Délos, phot. 2904, 142); un autre encore, mutilé, se voit devant une des maisons à l'Ouest de la salle hypostyle. Pour ces *omphaloi* funéraires, cf. E. Pfuhl, *Jahrbuch*, XX, 88 et l'art. *Omphaloi* de G. Karo dans le *Dict. des Antiquités*.

une pièce si rare que le fragment vu par Cockerell à Rhéneia doit être celui qu'on y voit encore. C'est un bloc en marbre de Paros assez usé ; haut de 0,42 (dont 0,11 pour l'éperon), il est long de 0,98 dont 0,40 pour la partie restée brute qui devait être engagée dans le corps du monument funéraire ; cette partie est large de 0,35 ; celle qui est sculptée forme l'avant en diminuant de 0,32 à 0,12 jusqu'à la base de l'éperon lui-même qui s'arrondit légèrement (fig. 16-17).

P. 28-9. Autres croquis très sommaires faits à Rhéneia : un autel à bucrânes, deux frontons de sarcophages avec détail de l'acrotère, un chapiteau corinthien ; un hypogée avec chambres funéraires donnant sur un couloir central.

P. 30. Le croquis du Cynthe que nous signalions au début du présent travail. On a l'impression que Cockerell l'a tracé en quittant, pour regagner Mykonos l'île où il avait espéré faire de si belles trouvailles. Il ne nous a pas caché qu'il l'abandonnait fort désappointé. On doit lui savoir d'autant plus gré de n'avoir pas, comme l'eussent fait tant d'autres, sacrifié ses croquis à un mouvement d'humeur. Si son séjour à Délos ne lui a pas rapporté ce qu'il en attendait, du moins n'aura-t-il pas été inutile à l'archéologie délienne et peut-il rendre aujourd'hui quelques services à ceux qui ont entrepris de réaliser ses espérances [1].

A. J. Reinach

1. Je suis heureux de remercier ici mes camarades d'Athènes, R. Vallois et Ch. Picard, qui ont bien voulu faire à ma demande, en 1910, le premier la photographie, le second les croquis cotés, reproduits aux fig. 16 et 17.

NOTES SUR L'ÉGLISE DE RAMPILLON

(SEINE-ET-MARNE)

Si nous connaissons beaucoup moins les chefs-d'œuvre de notre art primitif que ceux de l'étranger, ce n'est pas ici

Fig. 1. — Saint-Eliphe (Eglise de Rampillon, fin du XIIIe s.).

qu'il convient de chercher — ou d'indiquer — les raisons de cette ignorance. Efforçons-nous plutôt de signaler, chaque

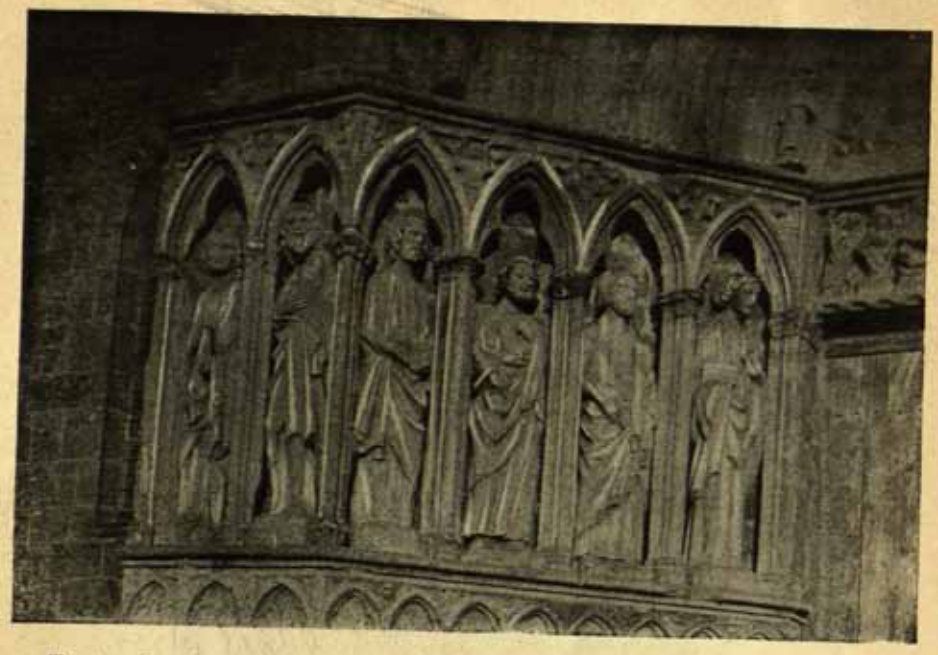

Fig. 2. — 6 apôtres (côté droit du portail principal). Eglise de Rampillon (fin du XIIIe s).

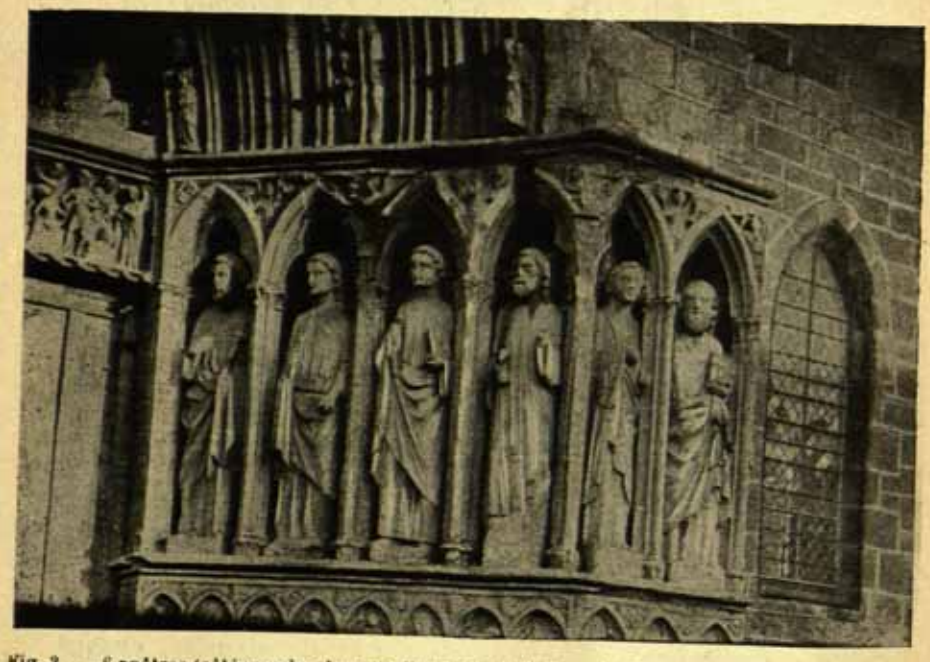

Fig. 3. — 6 apôtres (côté gauche du portail principal). Église de Rampillon (fin du XIIIe s.).

Fig. 4. — Masques du côté droit du portail. Église de Rampillon (fin du XIIIe s.).

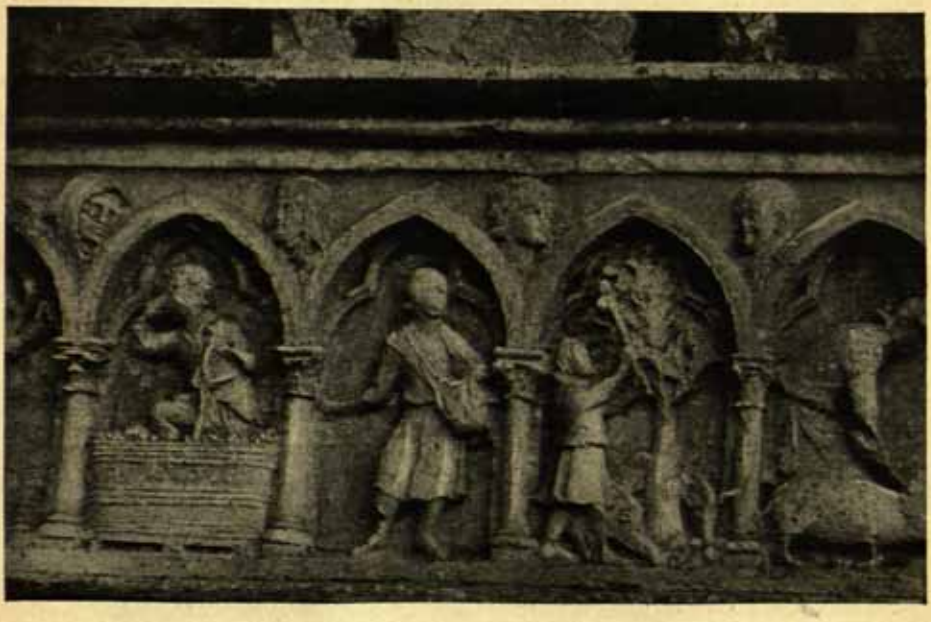

Fig. 5. — Masques du côté droit du portail. Église de Rampillon (fin du XIIIe s.).

fois que s'en présente l'occasion, telle ou telle de ces grandes œuvres, négligées ou inconnues. Certains détails de l'église de Rampillon sont devenus célèbres, grâce aux moulages du Musée de sculpture comparée; mais combien d'archéologues ont vu l'église même, dans son ensemble, se détachant si gracieuse et si imposante à la fois sur la petite place du village?

L'église actuelle est placée sous l'invocation de Saint-Eliphe;

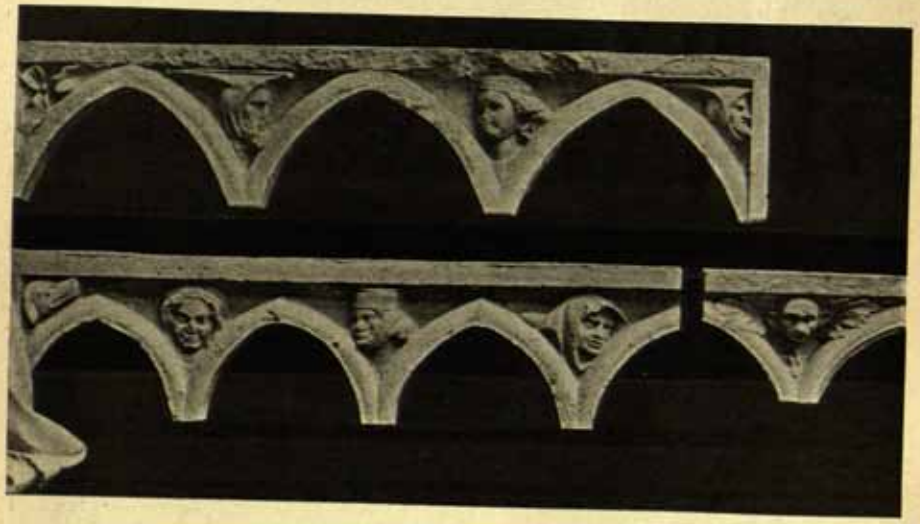

Fig. 6. — Détails de masques. Eglise de Rampillon (fin du XIIIe s.).

remplace-t-elle l'édifice consacré à Saint-Etienne ou à Saint-Savinien, bâti au XIIe siècle par Daimbert, archevêque de Sens? Telle est la question que se sont posée, sans la résoudre, les divers érudits quiont étudié cet admirable monument. En 1122 l'archevêque de Sens était seigneur de Rampillon en Brie; la seigneurie appartint ensuite aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui y installèrent une commanderie. En tout cas, l'église actuelle ne renferme aucun débris de l'église romane que consacra l'archevêque Daimbert.

Le beau portail, tel que nous pouvons le contempler aujourd'hui, est fort peu mutilé; il date du milieu du règne de saint

Louis. La figure centrale, très noble et très sereine, est celle de saint Éliphe (fig. 1); il appuie la main droite contre la poitrine et tient dans la gauche un livre. Il est entouré à droite et à gauche de douze apôtres : les deux plus belles statues sont, sans contredit, dans la partie gauche, la plus éloignée et la plus proche de saint Eliphe (fig. 2 et 3). Elles ont tout le hiératisme mystique des statues de la fin du XIIIe siècle. Au-dessus du saint, le Jugement dernier est représenté dans un long bas-

Fig. 7. — Fragment du haut-relief de masques. Église de Rampillon (fin du XIIIe s.).

relief[1] que l'on peut comparer au célèbre Jugement dernier de la cathédrale de Bourges.

C'est sur les figures d'hommes, de femmes, d'enfants sculptés à la rencontre des archivoltes de l'arcature servant de soubassement aux apôtres, que je veux attirer l'attention du lecteur. Plutôt que des figures, on dirait volontiers que ce sont des masques. Ils sont séparés par diverses scènes d'une finesse et d'une légèreté incomparables : les travaux des mois, le labour, la moisson, le battage et le pressurage du raisin, les semailles, la glandée, la chasse, la taille de la vigne, etc.

Les six masques (fig. 4, 5, 6, 7) du côté droit du portail sont particulièrement remarquables; parmi eux il faut surtout

1. Etudié par C. Enlart, *L'Art et les Artistes*, 1908.

signaler la tête de femme au profil si pur, dont la coiffe encadre l'ovale élégant et distingué ; le masque d'homme qui rit d'une manière énigmatique, non pas seulement de la bouche, mais des yeux, et qui regarde avec ironie le spectateur ; enfin le masque d'enfant qui, bien que plus ancien de trois siècles, a toute la puissance réaliste des enfants au crâne chauve de François Flamand, dit le Fiamengo. Ce sont des œuvres d'une importance extrême dans l'histoire de notre sculpture au XIIIe siècle. On ne trouve guère à mettre en parallèle avec ces masques que ceux de la porte nord du transept de la cathédrale de Rouen (début du XIVe siècle); la comparaison n'est point désavantageuse pour l'église de Rampillon.

A une époque, en effet, où les ornements et les motifs qui égayent les monuments étaient empruntés de préférence à la flore et à la faune, n'est-il pas intéressant de reconnaître que nos imagiers avaient en outre une surprenante habileté non seulement dans la recherche du grotesque et dans l'expression graphique des symboles, mais encore dans l'imitation directe de la réalité dont ils savaient rendre tout le charme ?[1]

Charles OULMONT.

1. Cf. Aufauvre et Fichot, *Monuments de Seine-et-Marne* (Paris, 1858, in-fol.), pp. 150-151 ; *Séances des congrès archéol. de France, Troyes et Provins* (Paris, 1903), p. 87 suiv. ; Michelin, *Essais histor. sur le départ. de Seine-et-Marne*, V, 1562-63, et dans *l'Architecture*, 1902, p. 33 ; M. Lhuillier, *Notice sur Rampillon* dans *Semaine Religieuse*, Meaux, 1887 ; Ponton d'Amécourt. *Bullet. de la Soc. d'archéol. de Seine-et-Marne*, 1865. Ces deux dernières références m'ont été signalées par M. Maurice Lecomte qui a étudié deux monuments funéraires de l'église. Il n'y a, par contre, aucun article sur Rampillon dans la *Revue de l'art chrétien*, ni dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, ni dans les *Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile de France*, ni dans les *Soc. des Beaux-Arts des départements*, ni dans le *Bulletin monumental*.

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(PREMIÈRE SÉRIE)

Troisième article[1].

§ 2. — *Inscriptions avec des noms d'Empereurs.*

19. — Autel de calcaire, dédié à Septime Sévère, ses fils et sa femme[2].

Provenance : environs de Plevna (au lieu dit Kaïlek, où sont des ruines romaines[3], sans doute attribuables à la station appelée *Storgosia*[4], sur la route de Philippopolis à Œscus[5] par la passe de Troïan).

L'éditeur n'indique pas si la pierre est cassée au début, ni si le nom de Géta et le titre qui suit sont effacés ou martelés. A cause de cette incertitude, j'ai adopté à la l. 5 la lecture *Caesarum nn.*, au lieu du *Caesaris* de M. Kazarov; par contre, j'ai rejeté, à la l. 7-8, le nom inconnu *Po*[*enius*], à la l. 10, *decur*(*ionum*) [*decreto*], impossible à construire après le *et* de la l. précédente.

Date : entre 196, où Caracalla devient César, et 198, où il devient Auguste[6].

L. 3-4. — Le nom d'*Antoninus*, employé seul pour désigner Caracalla, est exceptionnel[7].

1. Pour les articles précédents, cf. *RA*, 1911², p. 301-316 et p. 423-449.
2. *Izvestia Soc. arch.*, I, p. 116 (Kazarov). Texte reproduit sans changements ni commentaires dans *Année épigr.*, 1911, n° 16.
3. Kanitz, *Donau Bulgarien*, II, p. 78.
4. Tomaschek, *Die alten Thraker*, II, 2, p. 81.
5. *Tabl. Peut.* : *Dorionibus* XI, *Storgosia* VII, *ad Putea Œscus*.
6. Ricci, *Epigrafia*; Cagnat, *Cours d'épigr.*, s. v.; Goyau, *Chronol.*, p. 243 et 248.
7. Voir mes recherches à ce sujet dans *RA*, 1908², p. 53, note 2.

L. 6-7. — *Territorio*, forme barbare du nominatif de la deuxième déclinaison[1]; *Dianensiu(m)*, forme populaire[2].

		[*Pro salute*]
		[*imp. L. Septimii*]
SEVERIETANTC		*Severi, et Ant*[*o-*]
NINI_.oL~\ro		*nini* [*et Getae Ca-*
L. I ETIVLIE	5	*esarum nn.*] *et Juli(a)e*
AVG TERRITORIO		*Aug(ustae), territorio*
DIANENSIVPAI		*Dianensiu(m). P. A*[*Eli-*]
VSVICTORIN\		*us Victorin*[*us*]
EXMACFT		*ex mag(istro) et...*
DECVR	10	*decur(io)* [*f. c.*]

L'épithète *Dianensis* n'est pas exceptionnelle dans les noms de villes[3]. Elle est particulièrement naturelle dans les pays thraco-mésiens, où le culte assez répandu d'une Artémis locale[4] a laissé des vestiges dans l'onomastique[5] et dans la toponymie indigènes.

Nous connaissons en effet un village appelé *Diana* et situé en Mésie Supérieure au voisinage de la ville d'*Aquae*. Son nom se lit sur une empreinte de brique trouvée à Prahovo[6] : les éditeurs du *Corpus* ont proposé[7] de l'identifier avec la localité que Procope appelle Ζάνες et place en effet exactement dans cette région[8]. Leur hypothèse, acceptable au point de vue géographique, ne l'est pas moins au point de vue linguistique[9];

1. Cf. *CIL*, III. 12377, *Aurelius Crescentio*; 14149[40], *Aureliano pontifex*.
2. Exemple en Thrace pour le gén. pl. des noms propres : *CIL*, III, 14349[6], *Asturu(m)*. — Généralités dans E. Diehl, *De m finali epigrafica*.
3. *Diana* en Epire et Dalmatie; *Dianense castellum* en Mauritanie.
4. Cf. commentaires des n°s 66 et 106.
5. *Diana, Dianius* (*CIL*, III, 7526, 13521).
6. Village serbe sur le Danube, aux environs de Negotin, non loin de la frontière bulgare actuelle.
7. *CIL*, III. 14215[11].
8. *De Ædif.*, IV, p. 285 édit. Bonn : dernière ville d'une liste de localités situées *in territorio Aquensi* (ἐν χώρᾳ Ἀκυσείᾳ). — Le même nom reparaît p. 289, πολίχνιον παλαιόν, Ζάνες ὄνομα : contrairement à l'opinion des éditeurs, qui dans la *Table* distinguent deux Ζάνες, l'un dans l'*Illyricum*, l'autre sur le Danube, le contexte prouve qu'il s'agit bien de la même localité.
9. Dans la langue thraco-phrygienne, l'équivalence est ordinaire entre Z et

mais il est évident — à moins d'admettre le transport de la pierre à des distances inusitées[1] — qu'il ne saurait ici s'agir du même village, mais seulement d'un homonyme.

Le *territorium Dianensium* n'est pas le seul qui soit connu en Mésie[2]. Sans entrer dans les discussions relatives au sens exact du mot *territorium*[3], je ferai remarquer que l'équivalence semble exister dans cette province entre le τόπος et le *territorium*, qui a pour chef un *princeps loci*[4], c'est-à-dire un τοπάρχης.

Il en résulte que dans notre inscription le dédicant paraît avoir rédigé son bref *cursus honorum* dans l'ordre direct. Il a commencé par être κωμάρχης (*magister vici*), puis il est devenu, non pas τοπάρχης — car il aurait alors mentionné ce titre, — mais *decurio*, c'est-à-dire l'un des citoyens parmi lesquels se choisissaient les toparques[5]. C'est par là qu'il se trouve qualifié pour consacrer un monument au nom du *territorium*.

20. — Base de statue dédiée à Caracalla[6].

Provenance : Sarikeui, près Phanari, district de Silivri.

Trouvée en 1893 dans le cimetière chrétien, en même temps que des débris de colonnes, de chapiteaux et de statues.

Haut. : 1^{m},50 ; long. : 0^{m},50 ; ép. : 0^{m},50 (dimensions approximatives). Texte reproduit d'après une copie que je dois à l'obligeance de M. Stamoulis.

Δ, surtout entre Z et Δι (cf. Kretschmer, *Einleitung in die Gesch. der. gr. Sprache*, p. 196). — Quant à la forme plurielle et barbare, elle a, dans Procope, deux explications : c'est un solécisme (cf. *de Ædif.*, IV, p. 283, n° 6 d'une liste sans intitulé placée à la suite des villes voisines de Pautalia : Σάρματες = Σάρμαται), ou bien c'est l'abréviation d'un ethnique (p. 282, liste des villes ἐν τῇ Λαβέατζῳ χώρᾳ, n° 16 des νιά : Βόττες = *Bottienses*?).

1. Exemples des distances qu'on a pu faire parcourir aux monuments antiques en Mésie : *RA*, 1907^{2}, p. 259, cartouche inférieur.

2. *CIL*, III, 12491, 7587, 12507 : *territorium Capidavense*, *territorium Callatidis*, *terr(itorium) Odess(itanorum)*.

3. Cf. Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 5-6, dont on complétera les références par *BCH*, 1898, p. 535, note 2.

4. *CIL*, III, 12491 : *loci princeps territorii Capidavensis*.

5. *BCH*, 1898, p. 534 suiv.

6. Θρακικὴ Ἐπετηρίς, p. 295, n° 4.

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥ		Ἀγαθῇ τύ[χῃ]
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ		Αὐτοκράτορα
ΚΑΙΣΑΡΑΜΑΡΚΟ		Καίσαρα Μάρκο[ν]
ΑΥΡΗΛΙΟΝΑΝΤΩ	*moulure*	Αὐρήλιον Ἀντω-
ΝΙΝΟΝΣΕΒΑΣΤΟ		νῖνον Σεβαστ[ὸν]
ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗ		ἡ βουλὴ καὶ ὁ δ[ῆμ(ος)]
ΤΩΝΝΕΩΚΟΡ		τῶν νεωκόρ[ων]
ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ		Περινθίων.

Rien à remarquer, formules usuelles[1].

21. — Colonne dédiée à Dioclétien et Maximien[2] — Milliaire ?

Provenance : Tchiltiktchi, district de Tchirpan — *Musée de Stara-Zagora.*

Haut. du fragment subsistant : 0m,40; diam. : 0m,27.

Copie en minuscules sans indication de lignes; erreurs d'impression et restitutions proposées inacceptables. Je me contente de reproduire les parties incontestables de ce texte.

Imp. C(aes.) C. Val. Diocletiano..... p. f., et Val. Maximiano p. f. Aug.

22-23. — Colonne avec deux inscriptions successives : 1° à Flavius Severus II et Maximin Daza — 2° à Constantin le Grand, Constantin II, Constance II et Constant.

Provenance : Anchialos. — Le monument est à demi enfoncé dans le sol de l'église Saint-Jean, et impossible à transporter ou même à remuer. Le granit est très détérioré, avec une inscription sur chaque face ; la copie, prise dans l'obscurité du sanctuaire, est défectueuse.

Haut. actuelle de la colonne : 1m,30.

N° 22. — Texte occupant une hauteur d'environ 0m,51, écrit en lettres irrégulières et grossières de 0m,07 en moyenne:

Date : seconde moitié de l'année 305, puisque Flavius Valerius Severus et Galerius Valerius Maximianus prennent le titre

1. Cf. *DH*, p. 388, n° 74c.
2. *Izvestia soc. arch.*, I, p. 227 (Découvertes nouvelles).

de César et la puissance tribunicienne le 1er mai 305, et que Maxence, qui n'est pas nommé ici, devient César en 306.

T▓TI··VALSE	.... [*e*]*t* [*Fl.*] *Val. Se-*
V⁻ZO⁻ET	*v*[*er*]*o et*
GALVALMA	*Gal. Val. Ma-*
X TRIBPO	*x. trib. po*[*t.*]
NOBB⁽A	*nobb.* [*C*]*ae*[*s.*]
ECO	.....
o	

N° 23. — Texte occupant environ 0m,30 sur l'autre face. Lettres plus régulières de 0m,045 environ ; espace libre entre les lignes 1 et 2.

DOMINO NOSTRO		*domino nostro*
DOMNCONSTANT		*dom. n. Constant*[*i-*]
NOMAXVICTACTRIV		*no max. vict. ac triu*[*mf.*]
SEMPAVGETN▓▓I		*semp. aug. et* .....
NSTANTIOETCONS	5	[*Co*]*nstantio et Cons-*
IANIETCONSTAN◢		[*t*]*an*[*t*(*i*)] *et Constan*[*tino*]
NOBB▓▓FSS		*nobb.* [*Ca*]*ess.*

Date : entre le 25 décembre 333, où Constant devient César, et le 22 mai 337, mort de Constantin le Grand.

L. 1. — La répétition de la formule *dominus noster* est exceptionnelle.

L. 4. — J'ignore ce qui pouvait précéder le nom de Constance : on ne peut songer à reconnaître dans N, qui subsiste, le début de la formule *nobilissimis Caesaribus*, puisque cette formule est reportée à la l. 7. Cependant on pourrait peut-être lire *n*[*ob. Caes.*], au singulier, se rapportant à Constance seul : ce serait une répétition analogue à celle des l. 1 et 2, et elle se justifierait peut-être par la place donnée ici à Constance, nommé le premier des Césars, par une interversion qui semble jusqu'à présent unique[1].

1. Du moins dans les tables du *CIL*.

24. — Colonne dédiée, soit aux mêmes empereurs que l'inscription précédente, soit plutôt à Constantin II, Constant et Constance II, empereurs après 337[1] — Milliaire ?

Provenance : Kirilovo, district de Stara-Zagora[2].

Copie en minuscules, sans indication des lignes, de la seule partie qui, selon l'éditeur, reste lisible :

.... *maximo victori ac triumfatori semper augustissimo, et Constante....*

La forme *Constante*, si elle n'est pas une faute d'impression, provient sans doute d'une mauvaise lecture plutôt que d'une erreur du lapicide.

25. — Sphère taillée dans une colonne de marbre dédiée à des empereurs[3].

Provenance : Silivri.

Diam. : 0m,27 environ.

La copie, en minuscules, porte à deux reprises, comme un mot séparé, les lettres ειν, qui n'offrent aucun sens, même comme abréviation, placées ainsi qu'elles le sont entre les deux adjectifs inséparables εὐσεβὴς et εὐτυχής. Aurait-on pris à tort pour des lettres un simple signe séparatif ?

εὐσεβεῖ ειν εὐτυ
σεβῶ αὐτοκράτορι
εὐσεβεῖ ειν εὐτυ

Il semble que les lignes soient complètes à gauche, incomplètes à droite, et qu'il manque au moins une ligne au début. Nous aurions alors une nomenclature d'au moins deux empereurs ayant chacun leurs noms suivis de la même formule; mais à la seconde ligne le pluriel σεβῶ, et surtout l'absence de καὶ rendent cette hypothèse douteuse.

1. *Izvestia soc. arch.*, I, p. 227 (Découvertes nouvelles).
2. Pour cette provenance, cf. ci-dessus, n° 12, et surtout *Monuments figurés, bronzes*, n° 66.
3. Θρακικὴ Ἑπετηρίς, p. 299, n° 10.

§ 3. — *Inscriptions honorifiques et politiques.*

26. — Base de statue [1].

Provenance : Périnthe (d'après les renseignements fournis par le texte lui même). — *Musée de Rodosto* (je ne l'y ai point vue lors de mon passage, en 1898).

Aucune description; dimensions inconnues.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΕΤΙΜΗΣΕ
ΠΟΠΛΙΟΝΑΡΠΟΚΡΑΤΙΟΝΑ
ΤΟΝΤΟΤΕΙΧΟΣΚΑΤΑΣΚΕΥΑΣΑΝΤΑ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΣΟΙΠΡΑΓΜΑΤΕΥΟΜΕΝΟΙ
ΕΝΠΕΡΙΝΘΩΤΟΝΑΝΔΡΙΑΝΤΑ
ΑΝΕΣΤΗΣΑΝΤΙΜΗΣΧΑΡΙΝ

L'intérêt de ce texte consiste dans sa presque identité avec un texte déjà connu [2]. On peut se demander s'il ne s'agit pas simplement d'une seconde copie du même monument. Cependant les variantes et la coupure différente de certaines lignes sont des arguments en faveur de la distinction des deux textes. On peut d'autant mieux admettre que deux statues ont été élevées au même personnage par les mêmes dédicants, que les motifs paraissent en avoir été différents.

Je reproduis le texte ancien en regard du nouveau, afin de faciliter le contrôle :

texte ci-dessus :	*texte ancien :*
	Ἀγαθῇ τύχῃ
Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτίμησε	Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτείμησεν Πο. Αἴλιον
Πόπλιον Ἀρποκρατίονα τὸν τὸ τεῖχος κατασκευάσαντα.	Ἀρποκρατίωνα τὸν καὶ Πρόκλον, τὸν τὸ Τυχαῖον κατασκευάσαντα. Ἀλεξανδρεῖς οἱ πραγματεύομενοι ἐν Περίνθῳ τὸν ἀνδριάντα ἀνέστησαν τειμῆς χάριν.
Ἀλεξανδρεῖς οἱ πραγματευόμενοι ἐν Περίνθῳ τὸν ἀνδριάντα ἀνέστησαν τιμῆς χάριν.	

1. Θρακικὴ Ἐπετηρὶς, p. 14.
2. *DH*, 74*, p. 389.

I. — *Arguments en faveur de l'identité* : *a*) même coupure des deux dernières lignes, d'autant plus étonnante que pour le reste la différence de longueur est importante : on en pourrait conclure à une négligence dans les copies dont s'est servi Le Bas, le premier éditeur. — *b*) emploi des mêmes formules dans le même ordre, avec la seule différence de ει au lieu de ι dans le mot τιμή et son composé, et de ω au lieu de ο dans le nom du bénéficiaire. — *c*) erreur de copie facile à expliquer par suite de la ressemblance orthographique des mots : Τυχαῖον et τεῖχος. Un temple de Tyché est, *a priori*, assez peu probable en Thrace, où le culte de cette déesse est extrêmement peu répandu[1]. Mais il est juste de remarquer que nous sommes dans une ville grecque, et que dans les villes de la côte ce culte paraît avoir existé[2] : à Périnthe en particulier, il semble être confirmé par un monument incontestable[3]. Du reste un pareil culte est des plus naturels chez des marchands alexandrins : à titre d'Égyptiens et à titre de marins, ils doivent aimer à se rendre la Fortune propice[4].

II. — *Arguments en faveur de la dissemblance* : *a*) absence dans l'un des textes de la formule ἀγαθῇ τύχῃ : il est vrai qu'elle est si fréquente que le copiste pourrait être soupçonné de l'avoir ajoutée de confiance. — *b*) différence dans le nom du personnage : il est vrai qu'il est facile de supposer une mauvaise lecture : ΠΟΠΛΙΟΝ et ΠΟΑΙΛΙΟΝ se ressemblent beaucoup. —

1. Les seuls textes qu'on puisse citer (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1892, p. 95, n° 14, et 1895, p. 109, n° 12) sont très douteux, et ne semblent contenir que la formule usuelle ἀγαθῇ τύχῃ.

2. Un exemple à Anchialos (*DH*, p. 465, n° 111[1]).

3. Monument conservé au musée de Rodosto où je l'ai revu en 1898 (*DH*, 74 z[3], p. 397). Les doutes émis par M. Homolle ne sont pas justifiés. Il s'agit bien d'un *ex-voto* à Héraclès et Tyché : la déesse, outre la phiale et la corne d'abondance, signalées dans la description, porte sur la tête un *polos* : ces attributs lui conviennent parfaitement et sont usuels, particulièrement sur les monnaies (pour celles de Périnthe, cf. *Catal. Br. Mus.*, Thrace, p. 149).

4. Cf. Lafaye, *Dieux d'Alexandrie*, et Ch. Dubois, *Pouzzoles*, sur la question générale des cultes alexandrins importés par les marchands. — Sur le point particulier du culte de Tyché, il ne faut pas oublier que l'Isis-Fortune, qui eut tant de succès dans l'empire romain, est une création des Alexandrins (*Dict. des Antiq.*, II, p. 1273, s. v. *Fortuna*).

c) addition, sur l'un des textes, d'un surnom du personnage.

J'avoue que c'est ce dernier argument qui me paraît seul péremptoire : on ne voit pas du tout comment les mots τὸν καὶ Πρόκλον auraient pu être ajoutés dans le texte où ils n'auraient pas existé, et on s'explique parfaitement leur valeur. Le personnage, qui portait le nom gréco-égyptien Ἁρποκρατίων, avait pris également un nom romain.

Publius Ælius Proculus, autrement nommé Harpocration, était donc vraisemblablement d'origine égyptienne, et sans doute l'un des membres les plus influents de la colonie de *negotiatores alexandrini*[1] établis à Périnthe vers le second siècle de notre ère[2]. Par reconnaissance pour la ville dont il recevait l'hospitalité (il en devint même citoyen, comme nous allons le voir, et il y exerça une fonction publique), il avait assumé certaines dépenses relatives à des travaux d'utilité ou d'ornement, comme l'édification d'un temple et la reconstruction d'une muraille. Ce dernier détail nous donne même vraisemblablement la date approximative de l'inscription : au deuxième siècle, on ne voit guère d'autre nécessité pour la ville de reconstruire son mur d'enceinte que la part active qu'elle prit, en 193, dans la lutte entre Septime Sévère et ses compétiteurs[3]. — En remerciment de sa conduite, le sénat et le peuple lui avaient décerné, pour chaque libéralité, une statue : satisfaits de cet honneur qui rejaillissait sur eux, ses compatriotes alexandrins assumèrent la charge de payer les frais de ces deux images.

Proculus devint (mais plus tard seulement, sans quoi le titre lui en serait assurément donné ici) βουλευτὴς périnthien. Ce renseignement nous est fourni par l'épitaphe de son père[4] : ce dernier, après avoir exercé dans diverses cités son art de mosaïste,

1. Outre les livres cités de MM. Lafaye et Dubois, cf. l'art. *Negotiatores* du *Dict. des Antiquités*.

2. Les prénom et nom *P. Ælius* sont fréquents à partir d'Hadrien.

3. *Hist. Aug.*, Sévère, 8.

4. *DH*, 74[f], p. 389 : [πολλαῖς (je préfère cette lecture, qui est de Kaibel, *Epigramm. gr.*, n° 532, à celle de *GIG.* 2025 : πάσαις) ἐν πο]λίεσσι τέχνην [ἧς] — κῆσα πρὸ πάντων, — ψηφοδ[έ]τας δῶ — ρατς Παλλάδος [εὖ] — ράμενος · υἱᾶ λι — πὼν βουλῆς σύν — εδρον Πρόκλον ἰ — σότιχνόν μοι, — ὀγδωκοντούτης...

art spécialement alexandrin [1], était venu se fixer définitivement à Périnthe, où il mourut octogénaire, laissant la direction de son atelier à son fils.

27. — Fragments d'une liste officielle de noms.

Provenance : conservée à l'école grecque d'Anchialos, la pierre pourrait provenir en réalité de Mésembrie, ville toute voisine (on verra plus loin pour quels motifs).

Haut. : 0m,18; larg. : 0m,165; ép. : 0m,10; lettres, 1re ligne : 0m,022, autres lignes : 0m,01.

Stèle cassée en bas et à droite.

ΓΕΓΡΜ		γεγρ[α]μ[μένοι·]
ΘΕΟΔΟΤΟCΝΟ		Θεόδοτος No . . . . .
ΑΠΟΛΛΩΝΙ		Ἀπολλωνι[άτης]
ΠΟΛΥΞΕΝCΜ		Πολύξενος Μ . . . .
ΑΠΟΛΛΩΝ	5	Ἀπολλων[ιάτης]
ΑΛΕΞΑΝΔ		Ἀλέξανδ[ρος]
ΜΑΚΕΔΩΝ		Μακεδών
ΟΡ▒ΦΙΛ		Ὀρ . . . φιλ[ος]

Caractères des IIe-IIIe siècles.

Cette liste d'étrangers paraît prendre une signification précise si on la compare à un décret de Mésembrie qui est de même époque [2]. Ce décret, qui invoque *la loi et la coutume*, impose l'obligation de se faire inscrire, sur le registre des agoranomes, à des gens qui semblent être des étrangers et qui sont désignés par le terme de κατεργαζόμενοι. Le sens de ce mot est obscur; Dumont croyait qu'il indiquait des ouvriers; M. Homolle y verrait de préférence des commerçants [3]. L'interprétation de Dumont me paraît plus conforme au sens du verbe

1. Sur la diffusion, dans le monde entier, de la mosaïque alexandrine, cf. les indications de M. Gauckler (*Dict. des Antiq.*, IV, p. 2092, s. v. *Musivum opus*).

2. *DH*, 111e, p. 460 : ἀγορανόμοι τῆς λαμπροτάτης Μεσαμβριανῶν πόλεως... παρακαλοῦσιν πάντας τοὺς κατεργαζομένους τὴν πόλιν ἔρχεσθαι, καὶ ἀπογράφεσθαι κατὰ τὸν νόμον τῆς πόλεως καὶ τὸ ἔθος.

3. Ἐργαζόμενοι peut en effet avoir ce sens (*Dict. des Antiq.*, s. v. *Negotiatores*).

κατεργάζεσθαι[1]. De plus il est une indication du texte dont il importe de tenir compte : les personnes visées par le décret doivent *venir en ville* pour réclamer leur inscription : elles n'habitent donc pas la cité, et plutôt que des commerçants, qui vivent dans le voisinage du port, ce doivent être des ouvriers embauchés aux environs dans quelque exploitation agricole ou minière[2].

28. — Fragment d'un décret honorifique.

Provenance : Apollonie du Pont.

Haut. : 0m,052 ; larg. : 0m,16 ; lettres : 0m,008 environ.

Mesures et copie d'après un estampage communiqué par M. Degrand. Les lettres, finement gravées, suffisent à elles seules pour faire songer à un décret de la cité.

ΙΙ⁻ΕΛΕΓΕΙΔΙ	..... Ἐπεὶ Δι.....
ΛΤΗΡΩΝΤΑΣΕΚΓΡΟ	[δι]ατηρῶν τὰς ἐκ προ[γόνων?]
ΗΚΕΝΕΝΚΑΙΡΟΙΣΑΝΑΓ	....ηκεν ἐν καίροις ἀναγ[καίοις?]
ΙΣΤΑΜΕΝΟΣΤΩ	..... ἱστάμενος τῶ.....

A en juger par le nombre de mots qui paraissent manquer, à la fin de la l. 2 et avant le début de la l. 3, pour fournir un *minimum* satisfaisant au sens, nous ne possédons, en largeur comme en hauteur, qu'une très petite portion de la stèle primitive.

1. Cf. *Thesaurus*, *s.v.* κατεργάτης, traduit par *opifex*, artisan, et accompagné de nombreux exemples probants.

2. Aujourd'hui les marais salants occupent la majeure partie des habitants de Mésembrie et d'Anchialos. Il est possible qu'il en ait été de même dans l'antiquité : on sait quel important commerce de sel les villes grecques de la côte faisaient avec les peuplades thraces de l'intérieur, qui échangeaint des esclaves contre du sel, d'où le proverbe connu : Θρὰξ εὐγενὴς πρὸς ἅλας ὠνημένος. Hésychius, *s. v.* Ἀλωνητὸς, parle de ces esclaves; Suidas, *s. v.*, ajoute qu'ils servaient à transporter le sel du Pont-Euxin. Cf. Schrader, *Reallexicon.*, *s. v.* Salz, p. 702. — Comme mines dans les environs, je ne vois que celles qui auraient pu se trouver au N., dans le Balkan côtier : au S., le long du littoral, dans le pays des Βιθυνοὶ thraces, il y avait des mines d'alun (Arist., *de Mir. aud.*, 832 B). — Enfin, les environs sont très riches en blé, et Bourgas, le port moderne qui a remplacé Anchialos, Mésembrie et Apollonie, doit sa prospérité à l'exportation des céréales.

§ 4. — *Bornes territoriales.*

29. — Borne avec inscription triple[1].

Provenance : Bouyouk-Seimen, près Silivri[2].

Colonne de dimensions inconnues, inscrite sur les deux faces (la même inscription est répétée trois fois) :

face *a*)	face *b*)		
+ OP	OP	+ ὅρ(οι)	ὅρ(οι) [τῶ-]
ΔΑΜΑ	ΝΚΝ	Δαμα[σ]-	ν κ[ήπων]
ΤΟΡΩΝ	ΔΑΝ	τόρων	Δα[μαστό-]
	ΡΩ		ρω[ν].
	ΟΡΟΙΔΑ		ὅροι Δα-
	ΜΑCΤΟ		μαστό-
	ΡΩΝ		ρων.

Texte d'époque tardive. Nous ignorons complètement quels sont les κῆποι (?) Δαμάστορες dont il est question[3].

30. — Borne[4].

Provenance : environs de Rodosto.

Dimensions inconnues.

ΑΓΑΘΗΙ ΗΙ	Ἀγαθῇ [τύχ]ῃ·
ΟΡΟΣΑΓΡΟΥ	ὅρος ἀγροῦ
ΓΝΚΙΡΙΣΟΥΛΗΣ	[Ἐ]νκιρισουλῆς.

Les bornes territoriales sont fréquentes dans cette région, et datent d'une basse époque[5]. Pour aucune d'entre elles, ni là ni ailleurs, on n'a eu la chance de pouvoir déchiffrer de façon

1. Publiée dans le journal *Néologos* (14 novembre 1909), d'après la copie de M. Stamoulis, qui m'a également servi ici.

2. Je ne trouve pas ce village sur la carte. Mais, étant donné qu'il existe dans la région une localité appelée Koutchouk Seimen (cf. n° 10) et que d'ordinaire les mots turcs *bouyouk* (grand) et *koutchouk* (petit) s'appliquent à deux agglomérations voisines portant le même nom (cf. dans le même pays, Bouyouk-Tchekmedjé et Koutchouk-Tchekmedjé), je crois qu'il faut situer les deux village aux environs l'un de l'autre.

3. Pour les textes d'époque chrétienne ou byzantine qui sont donnés ici, j'ai réclamé les lumières de mon ami M. Laurent, professeur à l'Université de Nancy.

4. Θρακικὴ Ἐπετηρὶς, p. 15.

5. Cf. ἀγρὸς ΣΙΚΟΤΙΤΑΟ, à Ganos (*DH*, 89 a, p. 421) — ἀγρὸς Στιχο... τηνὸς, sans doute le même, à Péristasis (*BCH*, 1900, p. 167).

satisfaisante les noms de lieux thraces, reproduits sans doute avec une orthographie fantaisiste[1]. A titre d'indication, on peut rapprocher, parmi les racines thraces connues, l'initiale Κηρι — ou Κυρι —[2], et la finale — σουλα[3].

31-32. — Deux bornes se rapportant aux propriétés d'un même personnage, appelé *Urbicius Tzoutzoulakius*[4].

Provenances : *a*) Tchataldja (placée sous la sainte table, dans l'église). — *b*) Tchaouchli, près Silivri.

Les deux pierres ont été vraisemblablement apportées des bords de la mer Noire[5], où se trouvent les localités de Philéas[6] et de Derkos[7] mentionnées dans l'un des textes.

1. Cf. ὅρος **ΚΕΡΒΑΗΝC.** à Despotovo (*DH*, 24 b, p. 329).

2. Cf. Κηρι-βωστρηνὸς (Kalinka, *op. cit.*, n° 134) — Κηριό-παρα (Procop., *de Ædif.*, IV, 12, p. 306 éd. Bonn) — Κηρι-τερηνὸς (à restituer dans *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1894, p. 217, n° 121) — Κυρί-δαβα (Procop., *ibid.*).

3. Cf. Μηφά-σουλα (*BCH*, 1897, p. 130, n° 15). — *Por-sulae* (*Itinéraires*), et le simple *Sola* (*CIL*, III, p. 863 et n° 787).

4. Ce personnage paraît ignoré. — Le nom Tzoutzoulakius, sous la variante Tzintziloukis, est celui de plusieurs Byzantins connus : 1° Cosmas Tzintziloukis, conseiller de Michel le Paphlagonien (Joël, *Chronogr.*, p. 62 éd. Bonn; Cedrenus, II, p. 533 même éd.) et réformateur de l'Athos (Smyrnakis, *Topikon Haghiou orous*, p. 301), connu aussi comme écrivain religieux (Krumbacher, *Litt. Byz.*, p. 1160). — 2° Andronic Tzintziloukis (Anne Comnène, II, p. 105, l. 1; p. 107, l. 6 et 13, éd. Bonn), contemporain de l'empereur Beaudouin. — 3° Basile Tzintziloukis (Du Cange, *Comm.*, p. 144, sur Cinnamus, p. 70, l. 4, éd. Bonn) au temps de Michel Paléologue. — La différence des prénoms nous empêche de songer à aucun de ces personnages.

5. La mer Noire n'est pas très éloignée de Silivri : la presqu'île de Byzance, ou, comme disaient les anciens, le *Delta* de la Thrace (Xén., *Anab.*, VII, 1, 33), n'a guère en cet endroit que 45 kilom. de largeur.

6. Φιλέας est appelé χώριον Βυζαντίου par Steph. Byz., qui prétend que son nom véritable était Φινέας et y rattache la légende de Phinée, laquelle est en effet localisée sur cette même côte. — Ptolémée nomme Φιλία; l'*Anon. Ravenn.* Filias; Mela, Phileas et à côté Phinopolis; Pline, Phinopolis seule, *juxta quam Bosporus*. Zozime (I, 34, 8) ajoute que l'étang de Δέρκος s'appelle aussi Φιλεατινὴ λίμνη.

7. Selon Athénée (III, 118 B), Δέρκων est un ruisseau voisin de Byzance, qui sert d'émissaire au lac Δέρκος; ce lac est appelé Δελκανὸς par Hésychius, qui le dit riche en poisson. — Les anciens ne paraissent pas connaître sur ce lac d'autre ville que Φιλέας (cf. à la note précédente le texte de Zozime); cependant à partir du VIIIe siècle il existe assurément sur la rive orientale une ville appelée Δέρκος, siège d'un évêché (Gams, *Series episc.*, p. 427). Cette ville existe encore aujourd'hui; son titre épiscopal a été transféré au métropolite de Mitra (Tchataldja). — Notre texte affirme la coexistence des deux villes aux temps byzantins.

Dimensions inconnues ; copies communiquées par M. Stamoulis[1].

a)

+ ΩΡΙΟΥΦΙΛΙΑ
CKAIΔΕΡΚΩΝΚ
IMENONEICTHN
ΛΑΜΠΟΥCΑΝΚΑ
ΙΕΙCΤΑΒΟΥΝΟΜΙ
ΑΟΥΡΒΙΚΙΟΥΤΖΟ
ΥΤΖΟΥΛΑΚΙΟΥ+

b)

ΟΡΟΙ
ΟΥΡΙΚΙ
ΟΥΤΖΟΥ
ΤΖΟΥΛΑΟΥ

espace vide dans la partie centrale

ЄΟΟΥΠΟ
ΟΥCΚЄΠΗCΤΑΛΜΟCΘΗΤΑ
ΑΚΙΜЄΝΟΝЄΙ
ΥΡΒΙΚΙΟΥΤΖΟ ΟΥΛΑΚΙΟΥ

a)

+ ὥριο[ν] Φιλία-
ς καὶ Δέρκων κ-
ίμενον εἰς τὴν
λάμπουσαν κα-
εἰς τὰ βουνόμι-
α Οὐρβικίου Τζο-
υτζουλακίου +

b)

I. ὅροι
Οὐρ[β]τκί-
ου Τζου-
τζουλα[κί]ου.

II . . . . . .
ους κ' ἐπὴ στα[θ]μο[ὺ]ς θῆτα.
Α' κίμενον εἰ[ς τὰ βουνόμια Ο-]
ὐρβικίου Τζο[υτζ]ουλακίου.

La restitution du texte *b* II est très hypothétique.

Il semble résulter du texte *a*) que les propriétés de Tzoutzoulakius étaient à cheval sur les territoires de Philias et de Derkos. Ces propriétés comprenaient, d'abord des terrains d'élevage (βουνόμια) avec les constructions nécessaires pour abriter les troupeaux de bœufs et leurs gardiens, soit neuf fermes ou étables (σταθμοὶ θῆτα) ; ensuite, peut-être, des champs de labour (λάμπουσα, sous entendu γῆ, expression analogue à la nôtre : avoir des biens au *soleil*. Je ne me dissimule pas ce que cette explication a d'hypothétique ; elle a pour excuse d'être encore moins fantaisiste que d'autres qui m'ont été proposées[2]).

1. La copie du texte *b*) est l'œuvre d'un paysan envoyé par M. Stamoulis ; elle est douteuse, notamment pour la distribution des lignes.

2. Par exemple : 1° près où arrivent l'air marin et l'écume de la mer ou les effluves salines : ce que nous appelons des *prés salés* (explication tirée de

On remarquera l'étrange formule de *b*) I, qui ne paraît cependant pas douteuse.

∴

A la suite de ce texte d'époque byzantine, j'ai cru bien faire d'en reproduire brièvement cinq autres, qui excèdent peut-être un peu les limites de ce travail, mais qu'il est bon de sauver de l'oubli au même titre que toutes les inscriptions du recueil auquel elles sont empruntées. J'espère ainsi rendre service aux spécialistes.

33. — Croix de marbre[1].

Provenance : Silivri; conservée à l'école des filles.

Haut. : 0m,50; larg. : 0m,47.

Copie en minuscules :

Ὑπεὶρ σο-
(τηρ)ήας κὲ ἀ-
φέσεως ἁ-
μαρτιῶν
τῶν δου-
λῶν τοῦ Θ(ε)οῦ

Ἰωάνου
ὑλακος
γίου ἁρ-
ώνου.

σκευοφ-
+ κὲ Γεορ-
χιδια[κ-]
Ἀμήν.

L. 7. — Σκευοφύλαξ = gardien du trésor de l'église[2].

34. — Plaque (?) de marbre[3].

Provenance : Fetékeui près Silivri; conservée dans la chapelle de la *Métamorphose*.

Haut. : 0m,55 ; larg. : 0m,33.

Copie en minuscules sans indications :

Ἐν ἔτει . . . . . ἀπὼ (?) Χριστοῦ
σταυρόν + κοτ.

La date indiquée est certainement fausse. KOT signifierait au plus 379, en

λάμπη = écume, pellicule); 2° forêt ou maquis fournissant le bois de chauffage (explication tirée de λάμπω = briller, luire, éclairer, et appuyée sur ce fait qu'il existe aujourd'hui encore, aux environs de Derkos, un maquis très serré, qui fait suite à la célèbre forêt de Belgrade, promenade favorite des Constantinopolitains).

1. Θρακικὴ Ἑπετηρίς, p. 307, n° 28.

2. Du Cange, *s. v.* : « vasorum custos ». — Cf. Phot., *Ep.* 74; *Chron. Pasch.*, 699, 6; Const. Porph., *Caerim.*, II, 9.

3. Θρακικὴ Ἑπετηρίς, p. 308, n° 30.

supposant une erreur de lecture dans la première lettre, qui ne saurait être K. Or à ce moment, on ne compte pas encore les années à partir du Christ[1].

35. — Plaque[2].

Provenance : Tchorlou ; conservée dans le vestibule de l'église Saint-Georges.

Haut. : 0m,61.

Copie en minuscules sans autre indication.

+ Ἀνεκενήθη ὁ πύργος τοῦτος
ἐπὶ Βασηλήου καὶ Κωνσταντ(ινοῦ)
τῶν φιλοχρήστων δεσποτῶν.

Texte analogue à celui d'une inscription de Bergules = Arcadiopolis, avec laquelle toutefois il ne saurait se confondre[3].

36. — Plaque[4].

Même provenance ; même église, à la porte du sanctuaire.

Haut. : 0m,38 ; larg. : 0m,54.

Copie en minuscules comprenant huit lignes ; les quatre dernières sont complètement illisibles ; je ne donne que les premières :

Ἀνεκεν(ή)θη ὁ πύργος [τοῦ-
τ]ος ἐπὶ Νικιφόρου αὐτοκρά(τορος)
[Ῥ]ομέων καὶ ω.....
καὶ δομεστ(ικ)ῶν.....

N. B. — *Les N°s 35 et 36 ont été reproduits, d'après la même source, dans un ouvrage de M. Schuchhart*[5].

37. — Croix de cuivre[6].

Provenance : Enos ; conservée au monastère de la Vierge *Skalotissa*.

Haut. : 0m,25 environ.

1re face (copie en minuscules, corrections de M. Pappadopoulos) :

Σταυροπήγιον γενόμενον παρὰ τοῦ πανιερωτάτου μητροπολίτου Σταυροπόλεως Καρίας κυροῦ Λέοντος, προ[τροπῇ ?] τοῦ ἐν ἁγίοις π(ατέ)ρ(ο)ς ἡμῶν Νικολάου · ἐπὶ βασιλείας Μανουὴλ Πορφυρογεννήτου καὶ αὐτοκράτορος Κομνηνοῦ καὶ Μιχαὴλ τοῦ ἀγιωτάτου π(ατ)ριάρχου · μ(ηνὶ) Ἰου[ν(ίῳ) ἰ]ν[δ(ικτιῶνος)]ε', ϛχπ ἔτους (= 1172).

1. Cf. Lersch, *Einleitung in die Chronologie*.
2. Θρακικὴ Ἐπετηρίς, p. 293, n° 2.
3. *DH*, 62 a[4], p. 366 : en une seule ligne.
4. Θρακικὴ Ἐπετηρίς, p. 295, n° 3.
5. *Die Anastasius Mauer bei Const/pel und die Dobrudscha* Wälle, 1900.
6. Θρακικὴ Ἐπετηρίς, p. 9. — Cf. *Néologos*, 1882, n° 3934.

2e *face* : *fac simile* de M. Mystakidis, lectures de M. Pappadopoulos améliorées par moi (fig. 2).

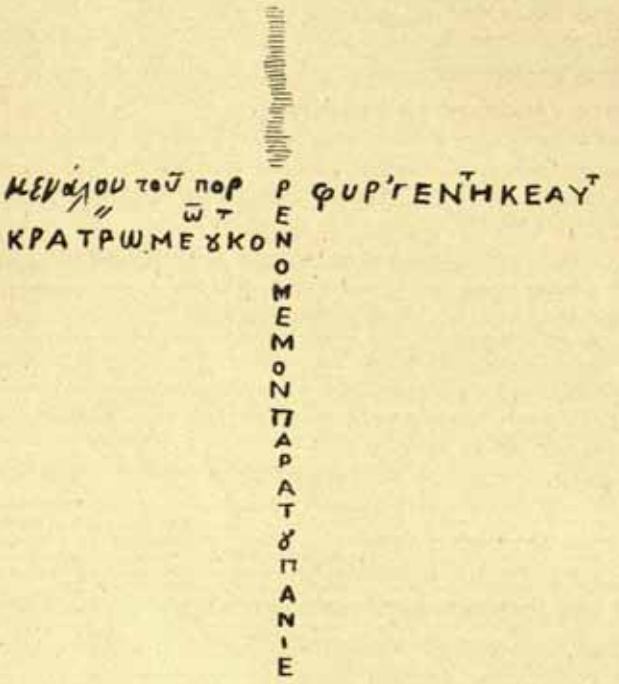

Fig. 2.

ligne verticale : [Σταυροπήγιον γ]ενόμενον παρὰ τοῦ πανιε(ρωτάτου) etc. lignes horizontales : [ἐπὶ βασιλείας Μανουήλ] μεγάλου τοῦ Πορφυρογεν-(ν)ήτ(ου) κὲ αὐτ(ο)κράτ(ορος) Ῥωμέω(ν) τοῦ Κο(μνήνου).

38. — Plaque de marbre[1].

Provenance : Enos.

Copie faite en 1716, dans l'église de la Χρυσοπήγη, par Chrysanthos, patriarche de Jérusalem (conservée dans un ms. de la bibl. de la Métochie du Saint-Sépulcre) :

Πηγήν σε χρύσεον, κόρη τῆς ἁγνείας,
Οἴδαμεν πάντες τὴν θεὸν τετοκυῖαν.
Ταῖς σαῖς φέρουσα τοίνυν ὠλέναις Λόγον,
Καθιλέωσαί μοι τὸ πᾶν ὅταν κρίνῃ.
Οὐκοῦν δέχου καὶ τουτονί, ὃν σου χάριν
Πέθω νεὼν ἤγειρα, ὡς ἠδυνάμην.

1. Θρακικὴ Ἐπετηρίς, p. 11.

Ensuite, sans indication de lignes :

Ὁ θεῖος οὗτος πάνσεπτος καὶ περικαλλὴς ναὸς τῆς πανάγνου καὶ θεομήτορος Χρυσοπηγῆς ἀνεγέρθη ἐκ βάθρων παρ' ἐμοῦ Δημητρίου τοῦ Ξένου, τηνικαῦτα κρατοῦντος τῆς θεοσώστου πόλεως Αἴνου τοῦ ὑψηλοτάτου ἡμῶν αὐθέντου σὺρ Παλαμίδεος Φραντζέσκου Γατελιούζου τοῦ Παλαιολόγου · ἐν ἔτει ϛϡλα', ἰνδικτιῶνος α'. Κοστ(αντῖνος) ὁ μάστ(ορις).

François Palamède, de l'illustre famille génoise des Gattilusi, dont la domination, partie de Lesbos, s'étendit aux îles de la mer de Thrace[1] et même à quelques villes du continent, fut gouverneur (αὐθέντης) d'Enos[2] (1409-1455). — La date du texte est 1423.

N. B. — *Cette inscription existe toujours, dans l'église indiquée, qui se trouve à l'intérieur de la citadelle d'Enos. Elle est gravée sur une plaque de marbre gris* (1m.11 *sur* 0m,48), *et il en a été publié deux copies d'après l'original*[3]. *Les différences entre ces copies récentes et celle de Chrysanthos sont minimes : elles consistent dans une abréviation* [π(ερι)καλὴς] *et plusieurs fautes d'orthographe, par iotacisme, que le premier copiste avait à tort corrigées* [v. 2 : τετοχῆαν ; v. 3 : τοίνεν ; v. 4 : μη ; v. 6 : ἤγιρα ; ἐδηνάμην]. *Enfin la coupure des lignes y est indiquée.*

***

Erratum : Dans le second article de cette série, sous le n° 16, j'ai attribué hypothétiquement à la Thrace et considéré comme inédite une liste de mystes qui provient en réalité de Samothrace et se trouve reproduite notamment dans *IG.*, XII, fasc. 8, n° 197. Je prie donc qu'on fasse aux restitutions, au commentaire et aux notes les corrections nécessaires, principalement en ce qui a trait à Lysimaque. Ma copie diffère de celle du *Corpus* pour les dimensions, la forme, la place de certaines lettres ; elle ajoute un nom propre. Enfin elle indique utilement que la pierre est au Musée de Constantinople, ce que les éditeurs paraissent ignorer.

(*A suivre.*) Georges SEURE.

1. Cf. *IG*, XII, fasc. 8, notices historiques sur chacune de ces îles.

2. Cf. Hopf, *Chron. gr.-rom.*, p. 502 ; *Griechenland*, II, p. 150 (extrait de l'*Encyclopédie* d'Ersch-Grüber). — Heyd, *Hist. du commerce du Levant au moyen âge*, II, p. 289 et 320 de la traduction française. — W. Miller, *the Latins in the Levant*, 1908, p. 452. — Hasluck, *Monuments of the Gattilusi*, dans *Annual of the Br. School, Athens*, XV, p. 257 suiv.

3. Lambakis, dans Δέλτιον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνογραφικῆς Ἑταιρίας, tome II ; Hasluck, *loc. cit.*

VARIÉTÉS

Les frises de l'Arc d'Orange.

Les deux grandes frises de l'arc d'Orange, représentant des combats entre Romains et Gaulois, sont parmi les œuvres les plus importantes et les moins connues de la sculpture gréco-romaine. Il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de prendre sur place des photographies assez grandes, et les moulages exécutés pour le Musée de Saint-Germain y sont placés de telle façon qu'on ne peut les photographier que par morceaux. Des photographies partielles de ces compositions ont été bien reproduites dans le *Recueil* du commandant Espérandieu (t. I, p. 192-195); on trouvera, dans le même ouvrage, des vues d'ensemble de la frise nord (p. 191) et de la frise sud (p. 194), d'après les gravures très inexactes insérées dans le grand ouvrage de Caristie (*Monuments antiques à Orange, Arc de triomphe et théâtre*, Paris, 1856). Dans le t. I de mon *Répertoire des reliefs* (p. 200, 201), j'ai donné une vue d'ensemble assez grossière de la face nord et des assemblages mal venus des deux frises d'après les similigravures du *Recueil* de M. Espérandieu. Convaincu de l'insuffisance de toutes ces publications, j'ai prié M. Champion d'en préparer à loisir une meilleure. Nos figures 1 et 2 sont des réductions des grands dessins qu'il a exécutés d'après les moulages, en se servant de photographies partielles. Partout où il était possible de restituer avec certitude un contour, une draperie, une arme ou armure, M. Champion l'a fait; les gravures que je publie sont donc des interprétations des moulages, mais où la part faite à la fantaisie est nulle. On remarquera, au milieu de la frise sud, un bras levé figuré à l'état de tronçon; c'est qu'il eût été impossible, sans tomber dans l'arbitraire, de le compléter ou de le pourvoir d'un attribut.

En 1909, dans une communication à l'Académie des Inscriptions, j'ai fixé, d'une manière que je crois définitive, la date des reliefs de l'arc d'Orange. Ce petit mémoire a été imprimé avec des fautes (*Comptes-rendus*, 1909, p. 513-518); il n'en a pas été fait de tirages à part. Je profite de l'occasion pour le rééditer ici avec les rectifications qui s'imposent. On pourra toujours recourir, pour le contrôle des détails, au *Recueil* de M. Espérandieu ou à mon *Répertoire*

des Reliefs; dans ce dernier ouvrage, la thèse que j'ai soutenue en 1909 a été brièvement résumée.

Antoine d'Albon, archevêque de Lyon, découvrit dans un monastère ruiné de l'Ile Barbe un commentaire latin sur les soixante-quinze premiers Psaumes, qu'il fit imprimer et qu'il dédia au pape Pie V en 1570[1]. D'Albon avait reconnu que l'auteur faisait grand usage de saint Augustin et proposait de l'identifier à Rufin d'Aquilée; mais cette attribution est abandonnée depuis longtemps. L'auteur anonyme est presque certainement le prêtre gaulois Vincentius, qui souscrivit au Concile de Riez en 439; Gennadius vante sa science des Écritures et dit l'avoir lui-même entendu donner lecture d'une partie d'un commentaire sur les Psaumes[2]. On sait que Gennadius était de Marseille et qu'il vécut pendant la seconde partie du ve siècle. Or, l'auteur du Commentaire des Psaumes retrouvé par Albon doit être un Gaulois, puisqu'il cite l'Écriture sainte d'après la Vulgate et non d'après l'ancienne version préférée par son modèle saint Augustin; il doit aussi être un Provençal, parce qu'il parle d'Orange et de Marseille. Le savant éditeur des œuvres de Rufin, Vallarsi, attribua le Commentaire des Psaumes à Vincentius (1745) et n'a pas trouvé, que je sache, de contradicteurs[3].

Dans la notice qui précède le commentaire du Psaume XV, on lit la phrase suivante, déjà relevée par Vallarsi comme un indice de la nationalité de l'auteur :

Antiquitus solebat fieri quod quando aliquis de hoste suo triumphum habebat, faciebat sibi arcum construi, qui triumphalis dicebatur, in quo describebatur illa victoria. Unde Aurasicae (sic) *in arcu triumphali Massiliense bellum sculptum habetur, ob signum victoriae Caesaris.*

Ainsi, voilà un Gaulois instruit qui, aux environs de 450, alors que rien n'était encore venu interrompre la tradition antique, affirme comme un fait connu que l'arc de triomphe d'Orange a été élevé, par ordre de César, pour célébrer sa victoire dans la guerre de Marseille. Il s'agit, bien entendu, d'un épisode de la guerre civile, non de la conquête de la Gaule. Marseille, ayant fermé ses portes à César en 49, fut assiégée par le légat C. Trebonius; la flotte marseillaise éprouva deux défaites et les indigènes des environs, *Albici* ou mieux *Albioeci*[4], que les Marseillais avaient reçus dans leurs murs pour la défendre, ne réussirent pas, malgré leurs fréquentes sorties (*eruptiones*, dit César), à sauver la ville, qui finit par capituler, livrant ses armes, ses muni-

1. Réimpression dans la *Patrologie latine* de Migne, t. XXI (1849).

2. Gennadius, cap. 80.

3. Voir Bardenhewer, *Patrologie*, 2e éd., p. 533.

4. Rapprocher ce nom de *Monoeci* (Monaco). L'explication ordinaire de *Monoeci*, Μονοίκου λιμήν, *portus Herculis Monoeci*, ainsi nommé d'un temple d'Héraklès *monoikos*, n'est qu'une fantaisie demi-savante. Il y avait là une peuplade ligure dite *Monoeci*, qui n'avait rien de grec, non plus que l'Hercule du lieu. Cf. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 5 avril 1912.

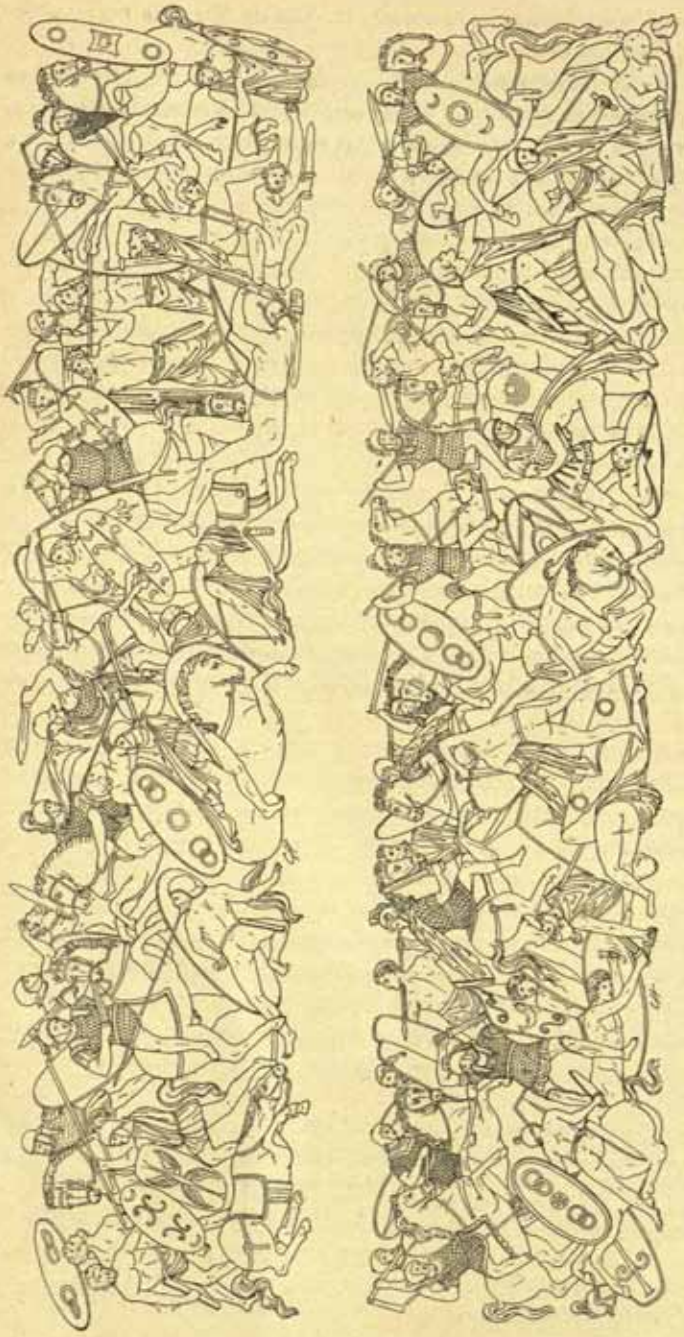

Fig. 1 et 2. — Arc d'Orange.
1. Frise du stylobate de la face sud. — 2. Frise du stylobate de la face nord.
Compositions restituées par M. Champion, d'après les moulages du Musée de Saint-Germain.

tions de guerre, ses vaisseaux, son trésor[1]. La ville de Marseille personnifiée figura au triomphe de César.

La décoration sculpturale de l'arc d'Orange comprend des trophées d'armes gauloises et des parties de navires qui en constituent les éléments essentiels, mieux en évidence que les scènes de combats entre Gaulois et Romains. Deux des proues de navires sont ornées d'un œil, preuve que ce sont bien des navires grecs. C'est à tort qu'on a refusé d'attacher de l'importance à ces proues, agrès et ornements de vaisseaux; nous voyons maintenant qu'ils ne sont pas décoratifs, mais qu'ils rappellent avec précision et en bonne place les victoires navales remportées par la flotte de César.

L'arc d'Orange était primitivement anépigraphe; plus tard, une inscription en lettres de bronze, encore reconnaissables en partie aux trous creusés pour les chevilles qui les fixaient, consacra l'arc à l'empereur Tibère, peut-être à la suite de la courte campagne qui mit fin à la révolte de Sacrovir et de Julius Florus[2]. La première tentative heureuse pour lire cette inscription est due à Saulcy; bien que la restitution complète n'ait pas encore été effectuée avec certitude, les mots essentiels n'en peuvent être contestés[3]. Mais Alexandre Bertrand remarqua que les caractères, rétablis en bois sur le moulage de l'arc à Saint-Germain, débordent, à la partie inférieure, sur un listel d'oves qui décorait la frise en cet endroit; il est donc évident que la construction est antérieure à Tibère et que l'arc devait, à l'origine, ne porter aucune inscription, ce qui s'accorde avec le fait, attesté par Vincentius, qu'il fut élevé à l'époque républicaine[4].

Si César a donné l'ordre de construire ce monument, ce n'est pas lui qui en a surveillé l'exécution. Ce travail doit être attribué au fondateur même de la colonie d'Arausio, dite *Colonia Julia* en mémoire de Jules César. Le père de Tibère, procurateur de César, fut chargé, dit Suétone[5], de conduire dans la Gaule plusieurs colonies, entre autres celles de Narbonne et d'Arles. Dans le texte, Arausio n'est pas nommée; mais il est à peu près certain que cette colonie fut établie en même temps que ses voisines, en l'an 46 av. J.-C. Parmi les colons, il y avait probablement des soldats de la deuxième légion (d'où le nom de *Colonia Julia Secundanorum*); cette légion semble avoir été en Espagne avec César[6] et peut avoir contribué, en partie, à soumettre ou à garder Marseille. Or, M. Frothingam a montré que les arcs de triomphe, dans

1. César, *Bellum civile*, I, 34-36, 56-59; II, 1-22; Dion, XLI, 25.

2. Cette inscription subsistait probablement à l'époque de Vincentius; si donc il attribue néanmoins l'arc à César, c'est qu'il a pour cela de bonnes raisons.

3. *Corp. inscr. lat.*, XII, 1230; Chatelain, *Monuments romains d'Orange*, p. 82 (trop sceptique).

4. C'était déjà l'opinion de Ménard en 1753. Cf. Chatelain, *op. laud.*, p. 64, 80.

5. Suétone, *Tibère*, 4.

6. Voir Cagnat, art. *Legio*, dans le *Dictionnaire des Antiquités*.

es villes autres que Rome, commémorent souvent l'élévation de ces villes au rang de colonies, en même temps que des exploits militaires[1]. Si donc le père de Tibère a fait élever l'arc d'Orange, en mémoire des victoires de César sur les Marseillais et de l'établissement des colons romains dans cette ville, on conçoit aisément que le fils de ce général, devenu empereur et vainqueur à son tour d'une rébellion partielle de la Gaule, ait fait inscrire son nom sur l'arc élevé par son père à la gloire de son grand-oncle et prédécesseur.

Quelque incroyable que cela paraisse, le texte formel de Vincentius, qui nous apprend tout ce que nous avons intérêt à savoir sur l'arc d'Orange, n'a pas été allégué avant 1909 dans la longue controverse dont ce monument est l'objet depuis le XVIe siècle. A la vérité, l'abbé Lebeuf, en 1753[2], avait cité la phrase du commentaire sur le Psaume XV; mais il l'empruntait à un manuscrit composé par Letbert ou Lietbert, abbé de Saint-Ruf à Avignon, qui vivait au XIe siècle. A son tour, dans son mémoire sur les *Monuments romains d'Orange* (1908, p. 62), M. Louis Chatelain cita le même texte d'après Lebeuf; mais il eut raison de n'y point attacher grande importance, à cause de la date tardive du commentaire de Letbert. M. Chatelain conclut (p. 85 et suiv.) : « Les auteurs qui ont écrit sur l'arc d'Orange croyaient tous éclaircir le mystère; mais ne nous flattons pas d'une telle confiance.... Le caractère spécial des bas-reliefs.... semble bien indiquer qu'il s'agit du souvenir d'une victoire remportée par les Romains sur les indigènes... La récente insurrection de Sacrovir et de Florus était un sujet tout indiqué.... Quant aux attributs maritimes représentés sur le monument, il ne suffirait peut-être pas de rappeler qu'ils constituent un motif d'ornementation très fréquent : ils rappellent sans doute les victoires navales de César dont le souvenir était encore vivant ». Ainsi M. Chatelain admet, avec de prudentes réserves, que l'arc a été élevé sous Tibère et que la décoration fait allusion aux succès de ce dernier, en même temps qu'aux victoires plus anciennes de César. S'il avait connu le texte de Vincentius et sa date réelle, il se serait sans doute exprimé tout autrement.

Pourtant, quatre ans avant la publication du livre de M. Chatelain, trois ans avant celle du tome Ier des *Reliefs de la Gaule romaine* du commandant Espérandieu, où les sculptures de l'arc ont été, pour la première fois, reproduites par la photographie, un savant allemand mort en 1909, Max Ihm, avait signalé le texte de Vincentius dans une note de l'*Hermes* (1904). Mais, indifférent sans doute au débat engagé sur la date de la décoration sculpturale de l'arc d'Orange, M. Ihm avait surtout appelé l'attention sur l'expression rare *arcus triumphalis*, dont le passage en question offre un exemple. C'est la lecture de la note de M. Ihm qui m'a ouvert les yeux. Dès mon entrée au Musée de Saint-Ger-

1. Frothingham, *Revue archéologique*, 1905, t. II, p. 216-230; cf. Chatelain, *op. laud.*, p. 85.

2. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXV (1752-1754), p. 149.

main, en 1886, je m'étais occupé de l'arc d'Orange, dont le Musée est seul à posséder les moulages ; je savais que M. de Witte l'avait placé en 121 av. J.-C., Vitet à l'époque d'Hadrien, Pelet à celle de Septime Sévère, qu'Alexandre Bertrand en faisait honneur à Marius, que peu d'archéologues, presque tous du XVIIIe siècle, avaient conclu pour l'époque de Cesar [1]. Si cette controverse avait été familière à l'excellent philologue que fut Max Ihm, il aurait ajouté quelques lignes à son article et m'eût privé du plaisir d'annoncer que le mystère de l'arc d'Orange, pour parler comme son dernier historien, est désormais et définitivement éclairci [2].

Ce qui est vrai de l'arc d'Orange est vrai pour le monument de Saint-Rémy, dont les sculptures sont du même style, on dirait presque de la même main, où les représentations des Barbares et de leurs chevaux harnachés sont presque identiques. Le mort honoré par ce mausolée a dû prendre part, du côté des troupes césariennes, au *Bellum massiliense*.

Salomon Reinach.

1. Chatelain, *op. laud.*, p. 62 : « Autant les partisans de la thèse d'Ahenobarbus étaient nombreux, autant ceux qui ont accordé à César les honneurs de l'arc sont restreints ».

2. S'il s'agissait d'une hypothèse de *cicerone*, comme on n'a pas manqué de me l'objecter, le texte dirait que l'arc d'Orange commémore la conquête de la Gaule par César; personne n'aurait imaginé de le rapporter à un épisode relativement secondaire de la guerre civile entre César et Pompée.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1911

Après quelques présentations d'ouvrages récents, l'Académie se forme en comité secret pour entendre l'exposé des titres des candidats à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Edmond Saglio.

SÉANCE DU 23 FEVRIER 1912

M. Cagnat appelle l'attention de l'Académie sur les découvertes faites au Maroc par MM. Biarnay et Pératié. Ils ont déblayé sur le plateau de Marchan, à l'O. de Tanger, une nécropole du IVe siècle p. C., et à 20 kilom. au S.-O. de la même ville, un établissement thermal romain. Leur rapport vient de paraître dans les *Archives marocaines* de M. Alfred Le Chatelier.

Le P. Scheil communique en seconde lecture son mémoire sur la chronologie rectifiée du règne de Hammourabi.

M. Cuq examine au point de vue juridique un passage du sénatus-consulte trouvé à Délos et récemment produit devant l'Académie par M. Holleaux.

M. Prou donne une seconde lecture de son mémoire sur les entrelacs carolingiens de Schœnnis (canton de Saint-Gall).

SÉANCE DU 1er MARS 1912

M. Cordier communique deux lettres de M. Gironcourt, 17 et 20 janvier. Les prétendus saints « Echabas » enterrés dans la région de Djenné n'ont été que des marabouts indigènes d'époque postérieure et étrangers à cette première infiltration musulmane en Afrique occidentale dont M. de Gironcourt a rapporté la tradition. M. de Gironcourt a recueilli quelques traditions de cette ville de Dia qui serait vieille de mille années et garde quelques témoins de cet art de sculpture sur bois encore en honneur dans les pays sarakollés. Les échantillons de Dia tirent leur valeur de leur âge, car depuis l'époque reculée à laquelle les reporte la tradition locale (XIe s.), ces objets ne semblent plus avoir été fabriqués dans la ville. Enfin M. de Gironcourt envoie les copies de 73 mss. recueillis à Djenné et dans le Macina qui éclaireront sans doute l'histoire de ces régions. M. de Gironcourt devait quitter Tombouctou le 21 janvier pour se rendre à Gao, Kidal, Es-Souk, Talaya, et y remplir le principal objet de sa mission, l'étude des nécropoles, qui le retiendra surtout entre Bamba et Bentia, et sans doute aussi entre Kidal et Talaya.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Edmond Saglio, décédé.

M. le chanoine Ulysse Chevalier, qui a obtenu la majorité des voix, est pro-

clamé élu par M. Leger, président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie décerne le prix Estrade-Delcros à Mme veuve Longnon.

L'Académie désigne, pour la direction de l'École française d'Athènes, en première ligne M. Homolle, en seconde ligne M. Pierre Paris.

SÉANCE DU 8 MARS 1912.

M. Salomon Reinach annonce qu'au mois de décembre dernier, M. Henri Viollet a relevé, à Bagdad, tous les détails d'une construction arabe du XIIIe siècle, ancienne école fondée par le khalife abasside Mustansir vers 1232 et servant actuellement de douane. Malgré l'état d'extrême dégradation de l'édifice, M. Viollet a pu photographier ou dessiner les riches décorations qui subsistent en partie sous les plâtrages et dont le caractère essentiel est leur harmonie, leur liaison intime avec les grandes lignes de la construction. Le style rappelle, d'autre part, celui des portes sculptées en bois que l'on trouve en Egypte; ces boiseries se divisent, comme les compositions en briques de Bagdad, en carrés, en polygones, en étoiles, en figures à côtés multiples. Le même art se manifeste dans toute la Mésopotamie depuis le début du XIIIe siècle; la couleur n'y joue aucun rôle, l'architecte n'ayant cherché d'effets décoratifs que dans les jeux de l'ombre et de la lumière.

M. Edmond Pottier montre les aquarelles de quatre vases à fond blanc et à décor polychrome appartenant au Musée du Bardo de Tunis et au Musée Saint-Louis de Carthage. Ces aquarelles sont l'œuvre de M. Pierre Paris qui les communique avec une courte note décrivant ces poteries et indiquant leur provenance. Elles ont été trouvées dans des tombeaux puniques de Carthage. M. Pottier ajoute quelques observations sur cette catégorie encore peu nombreuse, qui mériterait une étude spéciale. Les exemplaires en sont dispersés en Italie, en Grèce, en Asie-Mineure, en Crimée et même en Gaule. On a indiqué Canosa comme centre de fabrication, mais il y a eu sans doute plus d'un atelier pour les faire. Ces vases sont comme une renaissance de l'ancienne et célèbre fabrication des lécythes attiques à fond blanc et à décor polychrome. Comme eux, ils s'inspirent de la technique à fresque contemporaine et contiennent en général le décor que l'on appelle pompéien, mais dont les origines remontent au IVe siècle et qui s'est développé pendant toute la période hellénistique. Les maisons de Délos récemment découvertes et étudiées par l'Ecole française d'Athènes offrent un système analogue de technique et d'ornementation. Par les fouilles d'Antinoé, en Egypte, on constate que cette céramique existait encore au IIe s. p. C. Par conséquent, on a continué à faire des vases peints beaucoup plus longtemps qu'on ne le pensait.

M. Léon Heuzey communique des détails sur les fouilles exécutées, au nom du Musée de Constantinople, par M. Macridy, dans le tumulus de Langaza, près de Salonique. On y a dégagé une construction voûtée, avec vestibule et chambre funéraire, tout à fait du même type macédonien que les sépultures fouillées autrefois à Pydna et à Palatitza par MM. Heuzey et Daumet. Les

portes, l'une en bois, l'autre en marbre, étaient décorées d'ornements en bronze doré, masques de Méduse, gueules de lion tenant des anneaux mobiles et doubles palmettes servant à tirer les vantaux, d'une exécution remarquable. On les conserve aujourd'hui au Musée de Constantinople.

M. Jean Psichari fait une communication intitulée : *Lamed et lambda.*

SÉANCE DU 15 MARS 1912.

M. Cordier annonce qu'il a reçu du Dr Legendre une lettre datée de Hong-Kong, 13 février. Le Dr Legendre confirme les détails de l'agression dont il a été l'objet; il allait gagner le Tong-King, et de là le Yun-nan, si la situation permettait d'y travailler.

M. Babelon annonce que la commission du prix Duchalais a partagé ce prix en deux parties égales entre M. Jules Sambon, pour son ouvage intitulé : *Repertorio generale delle monete coniate in Italia*, et M. Antoine Sabatier, pour sa *Sigillographie historique des administrations fiscales, communautés ouvrières et institutions diverses. Plombs historiés de la Saône et de la Seine.*

M. Prou annonce que la commission du prix Bordin a décerné : 1° un prix de 1.500 francs à M. F. Chalandon, pour son histoire de *Jean II Comnène et Manuel Comnène*; — 2° trois récompenses de 500 fr. chacune : au F. Fredegand Callaey, pour son livre intitulé : *L'idéalisme franciscain spirituel au* XIVe *siècle, étude sur Ubertin de Casale*; à M. Jean Longnon, pour son édition de la *Chronique de Morée*; à dom Antonio Staerke, pour son livre : *Les mss. latins du* Ve *au* XIIIe *siècle, conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.*

M. Héron de Villefosse informe l'Académie que M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse, grâce à une subvention de la Société française des fouilles archéologiques, est en mesure de reprendre l'exploration des grandes catacombes d'Hadrumète. De son côté, M. le duc de Loubat a fait parvenir à M. Leynaud une généreuse contribution personnelle. — M. Leynaud vient d'ailleurs de découvrir une plaque de marbre blanc portant l'épitaphe d'un centurion de la IIe légion Parthique. Le tombeau de ce centurion a été ouvert le 2 mars. Au fond d'une auge était déposé le corps du défunt, recouvert d'nne couche de plâtre très blanc; aucun objet près du corps. Le squelette, bien conservé, mesure 1 m. 72 de longueur. L'épitaphe, gravée avec soin, est ainsi conçue : *Q. Papio Q. F. Saturnino.* | *Iuliano centurioni.* | *leg. II. Part. vix. ann. LX* | *Papia Victoria soror* | *piissima fratri suo* | *fecit.* On remarquera l'absence de la formule *Dis manibus sacrum.* Cette inscription ne peut être antérieure au règne de Septime Sévère auquel on doit la création des trois légions Parthiques. Elle fournit donc une date importante à retenir pour l'histoire de ces catacombes. Comme on ne possède aucun témoignage sur un séjour des légions Parthiques en Afrique, il paraît probable que ce Q. Papius Saturninus était venu finir ses jours dans sa patrie, auprès de sa sœur Papia Victoria, qui prit soin de sa sépulture. On a relevé à Lambèse les épitaphes de deux centurions de la IIIe Légion Parthique, morts l'un à 70 ans, l'autre à 54 ans, dont la pré-

sence dans le cimetière de Lambèse ne peut s'expliquer que par des motifs analogues.

M. le comte Durrieu signale une série d'importants documents historiques dont M. Delaville Le Roux, récemment décédé, avait réuni des copies. Parmi ces documents se trouvent : une correspondance en langue grecque échangée, vers la fin du XVe siècle, entre le sultan et le grand-maître de l'Ordre des Hospitaliers alors installé à Rhodes; une lettre en français écrite de Rome par Djem, frère du sultan Bajazet; enfin d'autres lettres relatives à l'expédition de Charles VIII en Italie, où il est nettement indiqué qu'en partant pour l'Italie le roi de France se proposait en réalité d'aller conquérir Constantinople.

M. le Dr Lalanne fait une communication sur trois bas-reliefs à figuration humaine de l'abri sous roche de Laussel (Dordogne).

M. Psichari continue sa communication sur *lamed* et *lambda*.

M. Cuq communique en seconde lecture son mémoire sur certaines particularités juridiques du sénatus-consulte de Délos relatif au culte de Sarapis.

(*Revue critique.*)

Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

PHILIPPE BERGER

Ancien bibliothécaire de l'Institut, ancien professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions, sénateur de Belfort, Philippe Berger est mort subitement à Paris, le 24 mars 1912, à l'âge de 64 ans. Né à Beaucourt (Haut-Rhin), il étudia à la faculté de théologie de Strasbourg sous la direction de Reuss et soutint une thèse sur les *Philosophoumena*, dont il a publié un extrait (1873). Renan l'attacha à la rédaction du *Corpus inscriptionum semiticarum*, dont il prit la direction après son maître et ami, auquel il succéda aussi dans sa chaire de langue et de littérature hébraïques au Collège de France. On lui doit un bon ouvrage d'ensemble sur l'histoire des écritures anciennes (*Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, 2e éd., 1891) et plusieurs mémoires originaux sur la religion des Carthaginois. Il n'avait ni la force de travail ni la pénétration géniale de son frère Samuel, mort avant lui; mais c'était un esprit clair, méthodique, prudent même jusqu'à l'excès (sauf dans le domaine étymologique, où il fit preuve parfois de témérité). Pendant de longues années il a publié au *Journal des Débats* de bons articles de vulgarisation savante; je regrette qu'il ne les ait pas réunis. Comme la chaire qu'il occupait au Collège de France a été transformée après qu'il eut pris sa retraite, il aura été, dans ce grand établissement, le dernier représentant des études hébraïques. On ne peut dire que son enseignement y ait été brillant, car Berger n'a jamais recherché l'éclat; mais il y porta, comme en toutes choses, la conscience d'un savant honnête et la méthode d'un esprit bien équilibré.

S. R.

GABRIEL MONOD

La science historique perd en Gabriel Monod un représentant illustre; la France, une force morale. Le fondateur de la *Revue historique* (1876), qu'il a dirigée pendant plus de trente-cinq ans, le professeur à l'Ecole normale, à l'Ecole des Hautes Études, à la Sorbonne, au Collège de France ne s'est pas occupé d'archéologie; ses principaux mémoires — car Monod laisse peu de livres — sont en dehors de notre domaine. J'excepte pourtant ses premiers travaux, si riches en idées originales, sur les sources de l'histoire mérovingienne (1872, 1885). Mais on ne peut oublier ici la puissante impulsion que Monod a donnée à tous les ordres d'études, à celles mêmes qui lui étaient étrangères, par

la sévère méthode dont il s'est fait le propagateur et dont ses moindres écrits offrent des modèles. Sa vie de citoyen n'a pas été moins admirable; il eut le courage militaire (1871) et le courage civique (1897-1900); engagé de tout son cœur dans une lutte mémorable, il y apporta non seulement de l'héroïsme, mais des scrupules. Monod — j'en ai vu bien des exemples — cherchait toujours des circonstances atténuantes à la conduite de ses adversaires; il a témoigné de cette disposition, d'une manière naïve et touchante, dans la longue introduction qu'il mit à sa traduction de l'ouvrage de Boehmer sur l'histoire de la Compagnie de Jésus (1910).

Né le 7 mars 1844 à Ingouville (Seine-Inférieure), Monod est mort à Versailles le 10 avril 1912. Sa santé était délicate; on s'étonne qu'il ait vécu 68 ans. « Je l'aime comme un fils », me disait Gaston Paris, un jour qu'on lui donnait de Monod des nouvelles inquiétantes. Combien, parmi ceux qui ont appris la douloureuse nouvelle (Monod a voulu être enseveli sans éclat), auraient pu dire : « Je l'aimais comme un père »! Sa vie fut une leçon de travail, de probité, de bonté; de tous les hommes que j'ai connus, aucun n'a si vivement éveillé en moi l'idée que les honnêtes gens de l'antiquité se faisaient de la vertu.

S. R.

THEODORE SCHREIBER

Élève d'Overbeck à Leipzig, Théodore Schreiber est mort au mois de mars dans cette ville, à l'âge de 64 ans; il était directeur du Musée d'art et professeur *extraordinaire* d'archéologie. Ses débuts furent très brillants; son catalogue raisonné de la villa Ludovisi (1880) est un des meilleurs ouvrages de ce genre, et son mémoire sur les reliefs Grimani à Vienne (1888) marque une date dans l'étude de la sculpture hellénistique. Il publia ensuite les reliefs hellénistiques en 2 vol. in-folio, mais n'en donna pas le commentaire attendu (1889 et suiv.). Schreiber écrivit trois dissertations remarquables sur l'Athéna Parthénos de Phidias, la toreutique alexandrine et les portraits d'Alexandre le Grand; on peut en citer d'autres qui restent utiles, *Nekyia des Polygnotos* (1893), *Apollon Pythoktonos* (1879), *Gallierkopf in Gizeh* (1896). Son *Bilderatlas zum Altertum* (1885) est un bon recueil de gravures choisies et classées avec intelligence. En cataloguant les marbres de la villa Ludovisi, il s'était familiarisé avec les anciennes relations de fouilles et les recueils manuscrits de dessins d'après l'antique; mais ce qu'il publia à ce sujet (*Vacca's Fundberichte, Ghezzi's Fundberichte, Römische Fundberichte*) n'était que l'amorce de travaux plus considérables qu'il a promis, non publiés. Au cours de ces dernières années, il avait entrepris pour un riche industriel, M. Sieglin, des fouilles à Alexandrie; deux volumes, d'un luxe très exagéré, ont paru sous ce titre : *Expedition Ernst Sieglin, Die Nekropole von Kom-esch-Schukâfa* (1908); il devait y en avoir plusieurs autres. Schreiber m'a montré à Leipzig une riche collection de photographies d'après de petits bronzes grecs et gréco-romains, découverts en Egypte, qu'il se proposait de faire connaître; il y avait là un véritable trésor d'*inedita*. Espérons qu'un collègue ou un élève de Schreiber ne tardera pas à en tirer parti.

S. R.

H. NISSEN

Henri Nissen est mort à Bonn le 29 février 1912, à l'âge de 73 ans. Il est surtout connu par ses trois grands ouvrages, *Das Templum* (1869), *Pompeianische Studien* (1877), *Italische Landeskunde* (1883, 1902); dans le *Handbuch* d'Iwan Müller, il a écrit le chapitre relatif à la métrologie des Grecs et des Romains (1885). Il enseigna successivement à Marbourg, Goettingue, Strasbourg et Bonn. C'était un érudit de l'ancienne école, très versé dans l'étude des textes; on lui a reproché avec raison d'avoir trop négligé, dans son *Italische Landeskunde*, les apports de la science italienne.

S. R.

KARL PENKA

Le 10 février 1912 est mort à Vienne le professeur de gymnase Karl Penka, âgé de 65 ans. En 1887 il avait publié un ouvrage, devenu rapidement célèbre, sur l'origine des Aryens (*die Herkunft der Aryer*; cf. *Rev. critique*, 1887, II, p. 483) et n'avait pas cessé depuis d'apporter des contributions au même sujet. Penka est le premier qui ait introduit dans la « question aryenne » les données fournies par l'archéologie préhistorique; à cet égard, il a été chef d'école; tout le groupe des préhistoriens *aryanisants*, dont M. Kossinna est le chef, relève de lui. C'était un homme modeste, auquel l'accès de l'enseignement supérieur est resté fermé, mais qui avait des idées personnelles et savait les exprimer clairement.

S. R.

— Infatigable, malgré son âge déjà avancé, M. Conze ne se contente pas d'aller, chaque année, donner le coup d'œil du maître aux travaux qui se poursuivent, sous le haut patronage de l'*Institut archéologique*, dans les ruines de la ville de Pergame et de sa citadelle. Il tient à visiter lui-même tous les sites antiques dignes d'attention, qui ont été signalés dans la région montueuse dont Pergame est le centre. Il monte encore à cheval et c'est dans cet équipage qu'à l'automne de 1909, il allait, avec l'architecte Paul Schazmann, reconnaître et étudier, à plus d'une journée de marche de Pergame, les restes d'un temple situé dans le *Iünd-dagh*. Dans un volume qui est publié comme supplément au *Jahrbuch* de 1911, il nous donne, avec son compagnon de voyage et collaborateur, les résultats de cette exploration, sous ce titre : *Mamurt-kaleh, ein Tempel der Goettermutter unweit Pergamon, nach den Untersuchungen* von Alexander Conze und Paul Schazmann, in-4°, 44 pages, 14 planches et 32 figures dans le texte. Construit en trachyte, le temple, de style dorique, est prostyle. Deux colonnes en décorent le pronaos. Point de sculptures dans la frise ni dans le tympan du fronton. Sur l'architrave, qui gisait à terre, on lit, en grandes lettres, la dédicace :

ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΣ ΑΤΤΑΛΟΥ ΜΗΤΡΙ ΘΕΩΝ

Il s'agit là du fondateur de la dynastie pergamènienne. Sur l'esplanade qui s'ouvre devant le temple, les restes d'un grand autel rectangulaire, et, sur les côtés de cette aire, ceux de bâtiments destinés sans doute à l'habitation des

desservants du sanctuaire. La cella était partagée en deux pièces, un naos et un opisthodome. Des vestiges d'une construction antérieure, reconnus par Doerpfeld, qui vint visiter le site au cours des fouilles, donnent à penser que Philétaire ne fit là que remettre en honneur un culte qui, depuis longtemps, était rendu, sur cette cime de 1.700 mètres, à la μήτηρ ὀρεία, à la divinité de la montagne.

G. P.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, 35e année, 1911, mai-décembre. — F. Durrbach, *Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le duc de Loubat. Inscriptions financières* (1906-1909, suite et fin). — E. Michon, *Les marbres antiques de Délos conservés au musée du Louvre* (pl. X). F. — Poulsen et Ch. Dugas, *Vases archaïques de Délos* (80 figures dans le texte. Mémoire qui témoigne d'une expérience de céramistes déjà consommée). — P. Roussel, *Fragments d'une liste d'archontes déliens*. — P. Roussel, *Laodicée de Phénicie* (confirme par le témoignage d'inscriptions déliennes l'hypothèse déjà émise que cette Laodicée n'est que Bérytos, à laquelle la volonté d'un prince Séleucide aurait, au second siècle, imposé pendant un certain temps un nom nouveau, qui serait, bientôt après, tombé en désuétude). — P. Roussel, *La confédération des Nésiotes* (fixe à l'aide des textes épigraphiques quelques points douteux de l'histoire de cette ligue). — E. Bourguet, *Monuments et inscriptions de Delphes*. V. *La base du char des Rhodiens*. VI. *La base de la fille de Timolaos*. VIII. *Questions de chronologie*. — Kéramopoulos, *Aristotimos prêtre à Delphes* (en grec). — Condoléon, *Inscription inédite de Delphes* (en grec).

G. P.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* de décembre 1911 : *Le Symbolisme dans l'œuvre d'Albert Besnard*, par M. Paul Adam. — *Un maître du décor de la soie : Philippe de Lasalle*, par M. Henri Algoud. — *La Caricature en Angleterre. John Gillray*, par M. Henri Marcel. — *Un nouveau Boilly au Louvre*, par M. Lucien Gauthier. — *Fragments d'un livre sur Courbet* (2e article), par Castagnary. — *Correspondance de Belgique*, par Henri Hymans. — Bibliographie : *Les Statues funéraires dans l'art grec* (M. Collignon), par M. Paul Jamot. — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les beaux-arts et la curiosité pendant le deuxième semestre de l'année 1911*, par M. Auguste Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Femme nue*, eau-forte originale de M. Albert Besnard, tirée hors texte. — *Réunion d'artistes dans l'atelier d'Isabey*, par L.-L. Boilly (Musée du Louvre) : héliotypie Fortier et Marotte, tirée hors texte. — *Demoiselles de village faisant l'aumône à une gardeuse de vaches*, par G. Courbet (1852) : héliotypie Fortier et Marotte, tirée hors texte. — 33 illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 décembre 1911. — Texte : *Les Vermeer de la Galerie nationale de Londres*, par M. Paul Alfassa. — *Les Soieries italiennes du moyen âge et de la Renaissance*, par M. Raymond Cox. — *La Fin de l'art primitif à Bruges : Gérard David* (fin), par M. L. de Fourcaud. — *Un médailleur du XVe siècle : Cristoforo Geremia*,

par M. Jean de Foville. — *Martin Schongauer*, par M. Gaston Varenne. — *Bibliographie.* — *Tables semestrielles.* — Gravures hors texte : *La femme à l'épinette*, gravure de M. Carle Dupont, d'après une peinture de Vermeer de Delft (Londres, Galerie nationale). — *Jeune femme jouant de l'épinette*, peinture de Vermeer de Delft (Londres, Galerie nationale), photogravure. — *La Vierge entourée de onze saintes*, peinture de Gérard David (musée de Rouen), héliogravure. — *Le Chanoine Salviati en adoration entre ses patrons, saint Martin, saint Bernardin de Sienne et saint Donatien*, peinture de Gérard David (Londres, Galerie nationale), photogravure. — *Médailles d'Alphonse Ier d'Aragon et de Cosme de Médicis*, par Cristoforo Geremia, héliogravure. — *L'Annonciation*, fragments de l'autel d'Isenheim (Revers), peinture de Martin Schongauer (musée de Colmar), photogravure. — *Le Portement de croix*, gravure sur bois de Martin Schongauer, photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Revue historique*, n° de septembre-octobre 1911 (36e année). — P. Devinat, Le mouvement constitutionel en Prusse de 1840 à 1847; Frédéric-Guillaume IV et les diètes provinciales; 1re *partie.* — Marcel Marion, Quelques exemples de l'application des lois sur l'émigration: récits du temps de la Terreur; *fin.* — E.-Ch. Babut, Quelques observations à propos de l'article de M. de Genouillac sur la cité de Lagash. — H. de Genouillac, Observations à propos de quelques opérations d'arithmétique de M. E. Babut. — L. Halphen, La chronologie des actes de Louis VII (1137-1180). — Henri Hauser, Les *Acta tumultuum Gallicanorum*; 1re *partie.* — *Bulletin historique* : Nécrologie : Émile Levasseur, par Henri Hauser. — Histoire grecque. Publications étrangères, par Gustave Glotz. — Histoire des Pays-Bas, par Th. Bussemaker. — Histoire de France, par Louis Halphen. — *Correspondance.* Lettres de MM. J. Thomas et P. Bourdon. — *Comptes-rendus critiques.* — *Notes bibibliographiques.* — *Recueils périodiques et sociétés savantes.* — *Chronique.*

— *Mitteilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abteilung.* Tome XXXVI, 3e et 4e cahiers. Notice nécrologique sur Adolf Struck. — G. Rodenwaldt, *Fragments de peintures murales mycéniennes* (pl. IX-XII. Ces fragments, qui proviennent des fouilles de Schliemann, sont bien peu de chose. Il en est, dans la planche XI, par exemple, où l'on ne distingue vraiment rien sur les photographies reproduites. D'autres contiennent quelques indications curieuses, et l'auteur, en étudiant de très près ces faibles débris, a pu faire quelques observations intéressantes sur le procédé d'exécution de ces fresques). — A. Rehm, *Un cadran solaire de Pergame* (figures dans le texte). — M. Bieber, *Répliques d'un vase où sont figurés les préparatifs d'un chœur pour la représentation d'un drame satyrique, d'après les musées d'Athènes et de Bonn* (pl. XIII-XIV. Ces planches, en phototypie, sont bien mauvaises. On ne réussit guère que pour les intérieurs de coupes à obtenir par la photographie de bonnes images des peintures de vases. Dans presque toutes les reproductions que l'on demande à ce procédé pour des amphores, des hydries ou des cratères, les figures sont déformées par les courbes fuyantes des flancs du vase et

l'aspect général est gâté par les luisants que donne la réflexion de la lumière sur le vernis. On devrait bien, pour les vases, s'en tenir presque toujours au dessin). — Pappageorgiou, *Sur les inscriptions macédoniennes*. — Naupliotès et Hiller von Gærtringen, *Liste de la contribution de Naxos au tribut*. — P. Roussel, *Note sur un décret de Cnide*. — Th. Wiegand, *Inscriptions du Levant* (2e article). Μήτηρ στευνηνή (détails curieux, avec figures dans le texte, sur un sanctuaire de la Mère des dieux situé en Phrygie, près d'Æzani, où l'on retrouva, très bien conservées, ces fosses circulaires ou *bothroi* dans lesquelles était versé, pour pénétrer dans la terre, le sang des victimes et le vin des libations). — G. Kazarow, *Découverte de sépultures près de Mésembria* (il a été découvert dans une de ces tombes une belle hydrie de bronze sur le flanc de laquelle est représenté, en relief, l'enlèvement d'Orithyie par Borée) — L. D Caskey, *Les comptes de l'Erechthéion* pour l'année 409-408. — B. Sauer, *Projections de la lumière solaire, contribution expérimentale à la critique des traces laissées sur les parois de l'édifice par des monuments disparus* (par ses observations sur la patine des marbres, au mur de fond des frontons, S. arrive à des résultats fort intéressants, pour le Parthénon et pour d'autres édifices). — Hiller von Gærtringen, *L'inscription de Phylarchos à Tégée*. — A. Ippel, *Une nouvelle tête d'Auguste*. — G. Karo, Note sur deux articles des *Mitteilungen*, t. XXXV, p. 323 et XXXVI, p. 145. — Nominations. — Procès-verbaux des séances.

G. P.

— *American journal of archæology*, 2e série, t. XV, 1911, cahier 3. — L. D Caskey, *Une stèle funéraire archaïque grecque à Boston* (pl. VII. Très mutilée. De l'inscription il ne reste que deux lettres). — Elisabeth Manning Gardiner, *Une paire de lécythes à figures noires du musée de Worcester* (2 figures dans le texte. Deux pendants. Tout à fait de la fin des figures noires. Andokidès ou Epiktétos. Particularités de la forme. Sur l'un, Hermès Nomios et son troupeau). — Olliver L. Fonks, *Une tasse romaine de Bagdad* (taillée dans une pièce de marbre). Nombreuses inscriptions illisibles. Suspecte. — William H. Goodwin, *Mesures prises par les soins du Musée de Brooklyn dans l'escalier en spirale du campanile de Pise* (figure dans le texte. — Morton H. Bernath, *Notes sur des peintres de l'Italie centrale* (pl. VIII, IX), figures dans le texte). — A. L. Frothingham, *Méduse, Apollon, et la Grande mère* (interprétation très hasardée du mythe de la Gorgone). — Hetty Goldman, *Deux vases inédits avec représentation d'Œdipe et du sphinx au musée de Boston* (figures dans le texte; deux vases à figures rouges de style libre). L'Ecole américaine d'études classiques à Rome. III. Privernam, *Restes romains dans le territoire de la colonie romaine*. — William M. Bates, *Nouvelles archéologiques*.

T. XV, 1911, 4e cahier : Howard Crosby Butler, *Second rapport préliminaire sur les fouilles américaines à Sardes en Asie Mineure* (pl. X-XI. Déblaiement du temple et d'une partie de la nécropole. Le temple, reconstruit à l'époque hellénistique, n'a jamais été terminé. Peu de trouvailles intéressantes dans les tombes, qui avaient été presque toutes réoccupées dans l'antiquité, puis pillées dans les temps modernes). — William M. Bates, *La purification d'Oreste* (3 figures

dans le texte). — George H. Chase, *Une ciste prénestine dans la collection de James Loeb* (pl. XII. 2 figures. Le thème du sujet gravé sur la panse est une gigantomachie). — David M. Robinson, *Deux copies corinthiennes de la tête de l'Athéna Parthénos* (5 figures, un moule en terre cuite et un médaillon de marbre de l'époque romaine). — David M. Robinson, *Amphore panathénaïque avec le nom de l'archonte Asteios* (2 figures. L'amphore est de 273-272 avant notre ère). — Clark. D. Lamberton, *Le développement du symbolisme chrétien tel qu'on l'observe dans les peintures des catacombes.* — Charles Rufus Brown, *Ecole américaine de recherches orientales à Jérusalem. Les inscriptions d'el-Tekkiyeh.* — William L. Bates, *Analyses de publications archéologiques* (janvier-juin 1911). — *Bulletin of the archeological institute of America*, t. II, septembre 1911, n° 4. *Cyrène. Fouilles. Découvertes. Service médical. Différentes observations.* (Les fouilles, qui ont coûté la vie à un savant de mérite, Herbert Fletcher de Cou, n'étaient qu'amorcées. Elles ont donné quelques morceaux de sculpture intéressants. Pl. LXXIX). T. III, n° 1. *Rapports annuels et comptes financiers.*

G. P.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*; vol. XXXIII, 41e session, septième séance, 13 décembre 1911. — A. H. Sayce, *L'inscription hittite d'Alep.* — S. Langdon, *Tablettes de Kiš* (*suite*, 7 planches). — C. J. Ball, *Etude de philologie biblique.* — H. R. Hall, *Deux reconnaissances de dette coptes* (2 planches). — A. H. Sayce, *Trois cylindres cachets de Memphis* (planche); titre et tables de l'année.

G. P.

— *Proceedings of the society of biblical archaeology*, t. XXXIV, 42e session, 1re séance, 17 janvier 1912. — Le rapport du conseil pour 1911. — W. T. Pilter, *Le règne de Rim-sin et la conquête d'Isin.* — Samuel Darches, *L'ostracon araméen d'Eléphantine et la fête de Passover.* — C. H. W. Johns, *Note sur la dynastie Manand-Iapium à Kish.* — A. H. Sayce, *Notes sur Ezéchiel*, XXIX, 19 et *Baal-Khammais.* — E. Naville, *L'alphabet chananéen* (conjectures intéressantes sur l'origine de l'alphabet phénicien). — W. L. Nash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes* (2 planches). — 2e séance, 14 février. — W. F. Pilter, *Le règne de Kim-sin et la conquête d'Isin* (suite). — A. H. Sayce, *Une nouvelle date du royaume de Khana.* — Edward Wesson, *Une éclipse de soleil assyrienne* (planche). — R. Campbell Thomson, *Til-Barsip et ses inscriptions cunéiformes* (3 planches). — S. Langdon, *Une tablette de prière de la bibliothèque de Nippour.*

G. P.

— *Bulletin of the archeological Institute of America*, t. II, juin 1911, numéro 3. — *La tragédie de Cyrène* (assassinat par les Arabes de l'archéologue américain De Cou). — *Installation de l'Institut archéologique américain dans l'Octagone de Washington.* — Edgar L. Hewett, *Le travail de deux saisons dans le Guatémala* (pl. XI-XXXVII). — R. Norton, *Les ruines situées au lieu dit Messa, en Cyrénaïque* (pl. XXXVIII-XLVI).

G. P.

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1911, fas.

cicules 2 et 3. — L. Mariani, *D'un autre exemplaire de l'athlète discophore* (pl. VI-VIII et 7 clichés. La statue, malheureusement très mutilée, trouvée à Rome dans la rue de la *Bocca della Verità*, serait une des plus belles copies antiques du célèbre original de bronze). — G. Gatti, *Fragment d'une nouvelle « lex horreorum »*. — V. Marucchi, *D'un nouveau fragment des actes des Arvales découvert récemment près de la via Portuensis* (pl. IX-X). — A. Maviglia, *Deux diadumènes supposés et le lancement du javelot* (11 clichés), à propos d'une statue incomplète du musée du Capitole et du prétendu diadumène de Madrid. Ces deux marbres auraient représenté un athlète occupé à lancer le javelot. — Schneider Graziosi, *L'emplacement qu'occupaient les « horrea Germaniciana et Agrippiana »* (2 clichés). — V. Castiglioni, *Une inscription hébraïque découverte récemment à Rome*. — G. Gatti, *Notes sur des découvertes d'antiquités faites récemment à Rome et dans sa banlieue* (1 cliché).

G. P.

— École française de Rome. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. XXXIe année. Fasc. III. Juin-Août 1911. Mgr L. Duchesne, *Le culte romain des Quatre-Couronnés* (Santi-Quattro). — E. Hébrard et J. Zeiller, *A travers le palais de Dioclétien* (pl. VII. La restauration de M. Hébrard va paraître dans le format in-folio). — R. Massigli, *La création de la métropole ecclésiastique de Ravenne*. — A. de Boüard, *Les notaires de Rome au moyen-âge* (pl. VIII-XII). — Jos. Schreinen, *La couronne nuptiale dans l'antiquité chrétienne*. — F. G. de Pachtere, *Les nouvelles fouilles d'Hippone* (pl. XIII-XXV. 9 figures dans le texte. Découverte des restes de plusieurs villas, qui étaient décorées de mosaïques dont les plus médiocres même sont intéressantes par les sujets qu'elles représentent). — L. Chatelain, *Le Macellum de Mactaris* (pl. XXVI-XXIX. Plan et coupe. Édifice curieux, qui présente des dispositions intéressantes. L'auteur paraît bien établir qu'il s'agit d'un marché). — Carcopino, *Ostiensia*. IV. *Notes complémentaires* (observations faites après un récent séjour de trois semaines à Ostie).

G. P.

— Ἀρχαιολογικὴ ἐφημερίς, 3e série, 1911, 1er et 2e cahiers. K. Kouroniotis, *Inscriptions d'Érétrie* (pl. I-II, figures dans le texte). — Svoronos, *Praxitèle; sa Déméter, sa Koré et son Iacchos à Athènes* (pl. 3 et 4. Soutient par des raisons très spécieuses que le prétendu Eubouleus trouvé à Eleusis serait un Iacchos, dont le type remonterait au groupe de Praxitèle qui, du temps de Pausanias, se trouvait exposé, près de la porte du Dipylon, à Athènes, dans un temple de Déméter, appelé le *Iaccheion*, devant lequel défilait et faisait station la procession éleusinienne. Sv. cherche la confirmation de son hypothèse dans la comparaison qu'il établit entre la tête du prétendu Eubouleus et les images d'Iacchos que donnent plusieurs bas-reliefs, des monnaies et des plombs. 8 figures dans le texte). — N. et M. Chaviaras, *Inscriptions de la Pérée rhodienne* (figures dans le texte). — Boghiatzidis, *Inscriptions d'Andros* (figures dans le texte). — G. Papabasileios, *Inscription de Xénocratia*; — *Observations sur une inscription de Tamyna*; — *Inscriptions de Chalcis*; — *Additions et observations sur*

l'ouvrage de L. Ziehen, Leges Græcorum sacræ. — Véis, *Cinquante nouvelles lectures d'inscriptions chrétiennes et byzantines.* — André Skias, *Notes de topographie et d'épigraphie sur Pharæ de Messénie et ses environs* (figures dans le texte). — Castriotis, *Statue funéraire de Gythion* (pl. 5). — Dragoumis, *Notes archéologiques* (ce sont des observations sur diverses inscriptions déjà publiées). — Arvanitopoulos, *Inscriptions de Thessalie.*

G. P.

— Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1910. Les *actes* de la Société archéologique d'Athènes, pour l'année 1910, sont loin d'offrir l'intérêt qu'ils présentaient les années précédentes. Le rapport d'ensemble est signé de M. Tsountas et celui-ci reconnaît, non sans tristesse, que les lois votées en 1910 ont diminué les ressources dont dispose jadis la Société et qu'il n'a été exécuté, au cours de l'année, que des fouilles d'une importante secondaire. C'est là le plus clair résultat de la révolution qui a amené la suppression du poste d'éphore général et qui a transféré à un bureau du ministère de l'instruction publique l'emploi des fonds dont disposait jadis la Société et dont elle a fait un si utile usage sous le règne de M. Cavvadias. L'initiative des travaux à entreprendre est enlevée à la Société; elle n'aura plus qu'à surveiller les fouilles et à en publier les résultats. L'autorité est transférée à un chef de bureau et à un conseil d'éphores. A l'épreuve, on verra, on a pu déjà voir combien cette nouvelle organisation est inférieure à l'ancienne, qui conflait la direction des travaux de la Société à un homme d'action, responsable personnellement devant le pays et devant l'Europe savante, à un homme qui savait mettre chacun à sa place et employer au mieux des intérêts de la science et ses collaborateurs et les fonds dont il disposait. Nous pouvons craindre que, sous le nouveau régime, on ne revoie plus rien de pareil aux fouilles de l'Acropole en 1886, aux fouilles de Tsountas à Mycènes et à Tirynthe, aux admirables fouilles d'Epidaure.

Il n'y a pas, dans ce cahier, comme c'était l'habitude dans ces dernières années, quelque rapport développé, accompagné de figures et de planches. Le seul qui offre un véritable intérêt est celui de Bruckner, sur les fouilles du Céramique; encore, avec ses trois figures dans le texte et sa planche unique, paraît-il trop court et pauvrement illustré. Il y a là les matériaux d'une belle publication que nous attendons de M. Bruckner. Les restaurations dont il donne ici l'esquisse, présentées à plus grande échelle, seront fort curieuses. Dans les autres rapports, rien que des facsimilés de photogravures, exécutés pour la plupart d'après d'assez médiocres clichés. G. P.

BIBLIOGRAPHIE

A. Furtwaengler. *Kleine Schriften.* Herausgegeben von J. Sieveking und L. Curtius. Tome I, Munich, Beck, 1912. Gr. in-8, 516 p., avec 20 planches et 40 gravures dans le texte. — Tant pis pour ceux qui ont recueilli à grand'peine les tirages à part de Furtwaengler, mais tant mieux pour la science et pour ceux qui commencent à la servir! Trois gros volumes richement illustrés mettront à la portée de tous les mémoires et articles de ce grand archéologue, qui s'est certes trompé plus d'une fois, comme tous ceux qui osent, mais n'a jamais écrit pour le plaisir de noircir du papier, sans avoir quelque chose de nouveau à dire. Le présent volume comprend 23 mémoires, dont plusieurs étaient devenus introuvables; les plus importants sont : *Eros dans la peinture de vases*[1], *le Tireur d'Epine et l'Enfant à l'oie, le Satyre de Pergame, le fronton Est d'Olympie, les bronzes d'Olympie, la date de l'Héraion, la trouvaille de Vettersfelde.* L'exécution est très belle, le format commode, le prix raisonnable (20 mark) ; nous devons des remerciements à MM. Sieveking et Ludwig Curtius, qui se sont parfaitement acquittés de leur devoir d'éditeurs.

S. R.

H. Bulle. *Griechentum.* Extrait de la *Deutsche Rundschau*, janvier 1911 (p. 87-99). — Il n'est pas facile de traiter un pareil sujet sans tomber dans les lieux communs ; je signale l'article de M. Bulle parce qu'il n'est pas banal. Non que j'approuve la part excessive faite par l'auteur à la conception de *race* ; le nom de Gobineau est prononcé et ses théories hasardeuses sont mises en valeur. Mais il y a des réflexions excellentes sur la tendance grecque à la « forme déterminée par elle-même » (*selbstbestimente Form*), d'où résulte le caractère individuel des plus petits organismes. Dans la politique, ce qui domine est la volonté d'agir (*der Wille zur Tat*), à laquelle s'associe la volonté d'améliorer les conditions physiques de l'individu (*der Wille zur volkommenen Leibeszucht*) et la volonté de connaître par l'analyse (*der Wille zur Erkentniss*). Abstrations si l'on veut, mais qui donnent utilement à réfléchir.

S. R.

Congrès des Sociétés savantes de Provence. Arles, mai-juin 1909. *Comptes rendus et Mémoires.* Paris, Champion, 1910. In-8, xxxi-579 p., avec gravures. — Les volumes comme celui-ci sont des nécropoles : raison de plus pour qu'on en note au passage le contenu, avant que l'existence même du

1. Écrit en 1874. Un jour que je disais à Furtwaengler qu'il devait sans doute être peu satisfait de ce travail de début : « Pas du tout ! » me répondit-il ; « c'est un des travaux où j'ai mis le plus d'idées a moi ! »

recueil soit oubliée. Voici les articles qui intéresseront les archéologues : M. Bertrand, *L'homme préhistorique dans la vallée de Cannet*; A. Guebhard, *Céramique néolithique de Provence*; H. de Gérin-Ricard, *Stèle grecque d'Egypte découverte à Marseille* et *Meules gallo-romaines*; Isid. Valerian, *La Pisavis de la Table de Peutinger*; E. Féraud, *Forum Voconii*; E. Duprat et F. N. Nicollet, *Origine et étymologie d'Avenio*. Le reste se rapporte à l'histoire du moyen âge, au folklore, à la vie sociale, etc. Il y a quelques figures intéressantes dans l'article de M. Guebhard; la stèle gréco-égyptienne trouvée à Marseille est figurée à la p. 29 (scène de banquet funéraire, dont une photographie a été envoyée à M. Conze pour le recueil de Berlin).

S. R.

D. W. Myhrman. *Babylonian hymns and prayers*. University of Pennsylvania; The Museum; Publications of the Babylonian section. T. I. — Philadelphia (Pa.), University Museum, 1911; in-8, 12 p., 47 pl. — Le musée de l'Université de Pennsylvania inaugure cette nouvelle publication, qui s'annonce luxueuse, par ce lot de tablettes que M. N. W. Myhrman nous donne en autographie et en photographie. Les onze premières ont été trouvées à Nippur dans les fouilles de l'Université, les autres viennent de Khabasa et ont été achetées à Londres. Les nos 12 et 18, chose à noter, sont des prières de Shamashshumukin, qui s'adresse en personne aux divinités invoquées.

H. Hubert.

Richard B. Seager. *Explorations in the island of Mochlos*. Boston et New-York, 1912. In-4°, 111 p., avec 11 planches en couleurs et de nombreuses phogravures et gravures dans le texte. — L'exploration de la nécropole de l'îlot de Mochlos, due à M. Seager, a projeté une vive lumière sur les trois périodes du *Minoen I*. Les trente-trois tombes bien conservées de ce cimetière ont rendu, en 1908, une grande quantité de poteries, d'armes, de bijoux et de vases de pierre, ces derniers surtout d'un admirable travail, que les planches en couleurs du présent volume permettent d'apprécier. Désormais, les périodes 2 et 3 du *Minoen I* nous sont connues par le travail de la pierre et du métal aussi bien que par l'industrie céramique, moins avancée qu'on n'eût pu l'attendre en comparaison des autres industries. Les périodes en question doivent donc être considérées comme celles, par excellence, des vases de pierre, de même que le *Minoen II* est caractérisé par la polychromie dans le domaine de la poterie peinte. Entre la fin du *Minoen I* et le début de l'ère suivante, les progrès ont dû être très rapides dans tous les arts, exception faite de celui du potier; cela indique sans doute que la Crète se trouva alors, pour la première fois, en contact avec la civilisation plus ancienne de l'Égypte.

Ces conclusions, presque traduites de l'original, donnent une idée des enseignements que l'on peut tirer du présent volume. Il est admirablement illustré et le texte en a été rédigé avec grand soin. L'apport nouveau est très considérable; il faudra du temps et des efforts collectifs pour le digérer.

S. R.

S. Gsell. *Atlas archéologique de l'Algérie*, édition spéciale des cartes au 200.000e du Service géographique de l'armée, avec un texte explicatif. — Alger (Jourdan) et Paris (Fontemoing). 1902-1911. — M. Gsell vient de publier le septième et dernier fascicule de son *Atlas archéologique de l'Algérie*. Outre les tables et 32 pages d'*Additions et corrections*, ce fascicule comprend six cartes avec notices : les feuilles 16 (Sétif), 44 (El Ousseukr), 47 (Aïne Rich), 48 (Biskra), 49 (Sidi Okba), 50 (Negrine). Dans les cinq dernières feuilles, qui se rapportent au Sud de l'Algérie, les vestiges de la civilisation romaine sont assez rares. Au contraire, dans la feuille de Sétif, les ruines romaines abondent : signalons particulièrement les notices sur Satafi, Mons, Sillègue, Cuicul et Sitifi.

Voilà donc terminée cette imposante publication, dont le premier fascicule avait paru en 1902. On sait ce qu'est l'*Atlas archéologique de l'Algérie* : une édition spéciale, archéologique, avec texte explicatif, des cartes au 200.000e du Service géographique de l'armée. Les cartes sont au nombre de 50. Les noms anciens et les chiffres indiquant les ruines ont été ajoutés en rouge sur les cartes ordinaires. Les notices, faites avec infiniment de soin et de compétence, sont une synthèse, ou plutôt un résumé critique, de toutes les recherches archéologiques poursuivies en Algérie depuis quatre-vingts ans, même d'une foule de documents manuscrits, notamment des notes ou rapports rédigés par les officiers des brigades topographiques. M. Gsell y a ajouté naturellement le résultat de ses recherches personnelles, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins important. Un double *Index* alphabétique des noms de lieux, noms antiques et noms modernes, rend très facile l'usage des cartes et des notices.

Il nous reste à remercier le Gouvernement général de l'Algérie, qui a pris sous son patronage cette belle publication, le Service géographique de l'armée, qui l'a rendu possible, surtout M. Gsell, qui a bien mérité de la science franco-algérienne, en lui élevant cet admirable monument.

Paul Monceaux.

A. Struck. *Mistra eine mittelalterliche Ruinenstadt*, Vienne et Leipzig, Harstlben, 1910. 1 vol. 8° de 164 pages, avec 76 illustrations et plans. — En attendant que M. G. Millet ajoute à son intéressant album des *Monuments byzantins de Mistra* le livre qui donnera à ces planches toute leur signification et tout leur intérêt, M. A. Struck a pensé qu'une description attentive et précise des ruines de la cité franco-byzantine ne serait point inutile. Avec infiniment de modestie, d'ailleurs, l'auteur s'est défendu de vouloir faire autre étude qu'un guide, permettant au visiteur de s'orienter à travers l'histoire et les édifices de Mistra, et il n'a eu nulle prétention d'entrer en concurrence avec les travaux approfondis qui nous feront connaître en détail l'exploration commencée il y a tantôt 17 ans. Mais, même réduit à ces proportions, l'ouvrage agréablement illustré, et accompagné de plans satisfaisants (on regrettera seulement l'absence d'un plan général de Mistra) n'est point indigne d'attention.

M. V. toutefois est visiblement architecte plus qu'historien. Dans les cha-

pitres qu'il a consacrés à exposer l'histoire de la Mistra franco-byzantine, on sent une érudition d'assez fraîche date qui n'est point toujours très sûre d'elle-même et qui découvre mal en tout cas l'ensemble des événements. C'est un récit assez superficiel et par endroits inutilement compliqué d'événements connus ; on y relèverait sans peine nombre de menues erreurs ou négligences. L'étude des monuments au contraire a fourni à l'auteur l'occasion de remarques intéressantes et personnelles. Il a bien mis en valeur les caractères distinctifs de l'architecture des différentes églises de Mistra, analysé assez finement ce qui fait l'originalité des saints Théodoros (p. 91-93), ou ce qui distingue, sous des apparences presque semblables, la basilique à coupole de la métropole des églises de la Panagia du Broutychiou ou de la Pantanassa (p. 95-96); il a ingénieusement observé la structure et les variantes des édifices qu'il appelle « les églises » en croix grecque à deux colonnes et qu'on rencontre à Mistra en plusieurs exemplaires, et il est intéressant de noter enfin que plusieurs de ces constructions, la métropole (p. 82-83) et peut-être la Peribleptos, lui semblent, dans leur forme primitive, remonter bien au delà du XIIIe siècle.

Pour ce qui touche les peintures si intéressantes qui décorent les églises de Mistra, on jugera sans doute que même pour un guide la description en est parfois un peu bien sommaire. Mais on retiendra deux remarques intéressantes. L'une est relative aux influences occidentales, très visibles dans les monuments de l'architecture et que M. S. incline également à retrouver dans les fresques de Mistra — ce dont je suis au reste moins assuré que lui. L'autre a trait à tout ce que nous sommes en droit d'attendre d'une exploration complète de Mistra, qui ne se bornerait point à relever les édifices, encore à peu près intacts, mais qui s'attacherait aux ruines par des fouilles méthodiques. Pour l'histoire du despotat de Morée, pour la vie civile, pour l'organisation militaire, pour la connaissance de l'administration byzantine, pour l'étude des relations entre l'Orient et l'Occident, M. V. compte que de telles fouilles fourniraient de précieux matériaux. J'ai peur que ce ne soient là de bien vastes espérances. Mais, telle qu'elle est, cette Mistra qu'on peut justement nommer une Pompéi byzantine demeure assurément une des plus pittoresques et des plus instructives parmi les ruines de la Grèce du moyen âge et il faut remercier en conséquence M. S. d'avoir pris la peine, dans un livre agréable, de faire connaître à un public autre que celui des érudits l'intérêt que présentent ses monuments.

Ch. DIEHL.

A. Kingsley Porter. *The construction of Lombard and Gothic vaults*. New-Haven (Yale), Londres et Oxford, 1911. In-4; 29 p., 63 gravures. — L'architecture gothique est née du développement de la voûte d'arêtes. Mais pourquoi a-t-on commencé à construire de ces voûtes-là, au lieu d'adopter un des autres types ? C'est parce que les autres voûtes nécessitent une infrastructure en bois très considérable, tandis qu'il suffit d'un appareil en bois léger pour édifier une voûte d'arêtes. L'idée a donc dû venir aux constructeurs de la période de transition (entre le roman et le gothique) dans un pays où le bois était rare ; il l'a toujours été et l'est encore aux environs de Milan.

« Les voûtes à arêtes ont été inventées en Lombardie comme un simple procédé pour économiser le bois. Elles furent adoptées par les architectes français par la même raison. Le même désir de se dispenser d'infrastructures provisoires en bois domine le développement de l'architecture pendant toute la période de transition et conduisit à la création du style gothique » (p. 3). M. Porter signale, à Sannazaro Sesia, une nef voûtée en arêtes de 1040 ; si la date est certaine, ce spécimen serait antérieur de 80 ans à la plus ancienne nef de même construction dans l'Ile de France. M. Goodyear (*The American Architect*, 21 février 1912) approuve en termes chaleureux la théorie de son compatriote; mais n'exagère-t-il pas lorsqu'il écrit : « Depuis les ouvrages de Viollet-le-Duc et de Choisy, aucune contribution de cette importance n'a été faite à la question de la construction médiévale ! » S. R.

Louis Caddau. *Monographie de la cathédrale de Tarbes*, Paris, Champion, 1911. In-8, 227 p., avec gravures. — « Les monuments, comme les peuples, gagnent à n'avoir pas d'histoire. Celle, trop chargée, de notre antique basilique n'est autre chose que l'énumération de ses malheurs. » Construite, dit-on, sur l'emplacement du *Castrum Bigorra*, la cathédrale, succédant à une basilique détruite par les Normands, commença à s'élever au XIIe siècle et fut réparée, après un incendie, au XVe. Au XVIe siècle, elle fut pillée et brûlée par les Réformés (1569). L'édifice fut réparé au XVIIe siècle et au XVIIIe ; d'importants travaux de réfection et de nettoyage y ont été exécutés de 1895 à 1908. A cette dernière date, en ouvrant un sarcophage, on découvrit une très belle crosse épiscopale du XIIIe siècle (publiée p. 110). Parmi les tableaux conservés à la cathédrale, il y a une *Mission de Jésus-Christ* du peintre Riss, donnée par l'État en 1853 à la demande du député Fould. M. Caddau écrit (p. 111) qu'il n'a jamais entendu prononcer le nom de Riss et n'a pu rien savoir à son sujet. Ce Riss (François), dont la femme (Pauline) fit également de la peinture, était élève de Gros; il exposa de 1830 à 1866 et reçut plusieurs commandes officielles. Le *grand Larousse* l'ignore, mais il y a un petit article à son sujet dans le *Bryan*.

S. R.

F. Ehrle et **P. Liebaert**. *Specimina Codicum Latinorum Vaticanorum*. Bonn, Marcus, 1912. In-4, VIII-35 p., avec 50 planches de phototypie. — Précieux recueil de facsimilés d'écritures latines, avec savants commentaires et références. Deux grandes divisions : majuscules et minuscules. Dans la minuscule, une première division comprend les écritures *nationales* : 1° Écriture italique (variétés semicursives, de l'Italie septentrionale, bénéventane); 2° Écriture gallique (mérovingienne, luxovienne, de Corbie); 3° Écriture insulaire (*Scottica* et *Anglo-Saxonica*); 4° Écriture visigothique ou hispanique; 5° Écriture germanique. — La seconde division n'est pas nationale, mais fondée sur des particularités *graphiques* : 1° Écriture caroline; 2° Écriture gothique; 3° Écriture humaniste (retour à la caroline). De toutes ces variétés paléographiques, on trouvera, dans ce recueil, des spécimens d'une exécution irréprochable.

S. R.

J. Bricout (et quinze autres). *Où en est l'histoire des religions*? Paris, Letouzey, 1911. 2 vol. in-8, 457-589 p. — Cet « anti-Orpheus » a du bon. D'abord, il est fait sur le plan d'*Orpheus* et en calque les dispositions (paragraphes numérotés, notes se rapportant aux paragraphes, etc.); il est tout naturel que j'approuve cela. Puis, il a sur *Orpheus* ce grand avantage que la rédaction de chaque chapitre a été confiée à un spécialiste; plusieurs chapitres du premier volume (religions païennes) sont excellents. Le second volume n'est malheureusement pas à la hauteur du premier; les rédacteurs, tous ecclésiastiques, trahissent leur embarras par la langueur de l'exposé et de fâcheuses lacunes. Ce n'est pas là qu'on peut chercher un exposé scientifique de l'histoire du judaïsme et du christianisme. Un exemple. S'il y a un résultat certain des études bibliques, c'est que le Deutéro-Isaïe n'est pas de la même main que le premier et que les prédictions qu'il renferme sont *post eventum*. Mais la commission des Études bibliques, instituée au Vatican, défend de dire cela. Le texte (t. II, p. 96) ne parle donc que de « la seconde partie du livre d'Isaïe ». En note, la question est résumée, mais tranchée par la phrase suivante : « Un certain nombre d'exégètes catholiques s'étaient montrés favorables à ces conclusions (de la critique) lorsque a paru le décret de la Commission biblique du 27 juin 1908 ». *Roma locuta est, causa finita est.* Il ne faut pas blâmer le rédacteur, le savant abbé Touzard, mais le plaindre; la critique doit viser plus haut.

S. R.

Alfred Loisy. *L'Évangile selon Marc*. Paris, Nourry, 1912. In-8, 503 p. — L'idée dominante de l'auteur est aujourd'hui l'opposition entre le Jésus historique et le Christ de saint Paul. « L'espérance juive du grand avènement demeure, mais quelque chose qui n'est pas juif vient au premier plan, et cet élément nouveau, principal, qui n'est pas juif, est proprement le mystère chrétien. Jésus n'est plus le roi prédestiné d'un Israël juste; c'est un dieu sauveur à la manière des Osiris, des Adonis, des Attis et des Mithra. Comme eux, il appartient originairement au monde céleste; comme eux, il a fait une apparition sur la terre; comme eux, il a, dans ce passage, accompli une œuvre du salut universel; frappé de mort violente, comme Osiris, Adonis et Attis, il est comme eux revenu à la vie, préfigurant dans son sort celui des humains qui participeraient à son culte, commémoreraient sa mystique aventure et s'associeraient ainsi à sa passion. Et comme les dieux des mystères païens, il ne fait pas acception de nationalité; l'Homme céleste appartient à l'humanité. » On ne peut que rendre hommage à la précision et à la force de ces belles lignes, d'ailleurs inspirées de M. Reitzenstein, dont le petit livre (*Die hellenistischen Mysterienreligionen*, 1910) a exercé une légitime influence sur la pensée de l'auteur. M. Loisy s'est récemment rencontré avec M. Harnack (dans le *Decennial number* du *Hibbert Journal*) pour dire que la différence essentielle entre le Christ et les dieux souffrants des mystères, c'est que la conception du premier repose sur un fonds historique. On admettrait cela plus volontiers s'il s'était écoulé non pas vingt ans, mais deux siècles, par exemple, entre la mort de Jésus et la naissance de la christologie paulinienne.

P. 467 : « Le psaume XXII, domine tous les récits évangéliques de la Passion ». Cf. Tertullien, *adv. Marc.*, III, 19 : *totam Christi passionem*. La mise en croix a été prédite avec évidence dans le même psaume (XXII, 5, 17). M. Loisy écrit (p. 458) : « Les incidents du vin aromatisé et du partage des vêtements sont pour l'accomplissement des prophéties ». Il fait donc un sort à part à la prophétie par excellence, si familière à tous que le récit évangélique a cru inutile de la relever (cf. K. Feigel, *Weissagungsbeweis und Leidensgeschichte*, 1910, p. 65). Bien plus, M. Loisy ne discute même pas le très grave problème posé par cette prophétie qui s'est si étonnamment vérifiée. Le savant théologien s'est expliqué ailleurs à ce sujet (*A propos d'Histoire des Religions*, 1911, p. 279) : « Il est arbitraire d'introduire (dans le psaume XXII) la croix et les clous, attendu que le fameux passage : *Ils ont creusé mes mains et mes pieds*, ne vise pas nécessairement le supplice de la croix, que l'hébreu donne une autre lecture et que, selon toute vraisemblance, le texte est altéré en cet endroit. » Je connais très bien le théologien amateur dont M. Loisy vise ainsi l'opinion sans le nommer ; mais je ne crois pas que son opinion ait été réfutée, ni même qu'on ait pris la peine de lui répondre[1].

S. R.

Claude d'Habloville. *Monseigneur Duchesne. Biographie critique.* Paris, Sansot, 1911. In-12, 72 p., avec portrait. — En général, ces biographies de vivants peuvent être négligées par la science ; mais celle-ci est sérieuse et l'histoire de l'archéologie française devra en tenir compte[2]. Je ne sais quel est l'auteur, ni s'il ne s'appelle d'un autre nom ; mais il parle de ce qu'il connaît. Pourtant, un « ami », membre de l'Académie de Berlin, l'a mal renseigné en lui disant que Mommsen « n'estimait, comme appartenant à la grande école, que deux de nos savants, Duchesne et Boissier » ; Mommsen n'a jamais fait pareille injure à Renan, à Delisle, à Gaston Paris et à bien d'autres. Pour Renan notamment, comme pour Littré, Mommsen professait la plus vive admiration.

S. R.

1. Cf. Benj. Smith, *Ecce deus*, 1911, p. 144, qui procède tout autrement, mais accepte l'opinion du théologien dont il s'agit. « Une fois, ajoute M. Smith, que le Psaume messianique obligeait de faire périr le Messie par le supplice de la croix, lequel n'était pas juif, mais romain, il fallait bien que la tradition le fît livrer par les Juifs aux Romains, ce qui impliquait l'histoire d'une trahison comme celle de Judas ».

2. J'en dirai autant de deux biographies récentes de savants par MM. Mazerolle (*Gustave Schlumberger*) et Pottier (*Léon Heuzey* ; dans la *Revue de Paris*, novembre 1911). Mais le genre est faux ; il oblige le biographe même le plus honnête à ne voir que les beaux côtés de son modèle. Qu'on publie des *bibliographies* de savants comme celle de Delisle par Lacombe, du vivant de ces savants, rien de mieux ; mais des *biographies* sont prématurées, à moins de n'être que des *curricula* avec faits et dates. Il reste l'éternité pour établir les bilans, pour faire la part des services rendus... et du reste.

Th. Bensa. *La peinture en Basse-Provence, à Nice et en Ligurie depuis le commencement du* XIVe *siècle jusqu'au milieu du* XVIe. S. l. n. d. (Nice, 1910). Gr. in-8, IX-178 p., avec une planche (la Vierge de miséricorde de Miralheti aux Pénitents noirs de Nice). — Cet important ouvrage traite de la peinture à Marseille et à Nice aux XIVe et XVe siècles, de Jean Miralheti (de Montpellier) et de l'école fondée par lui à Nice vers 1410, de son élève Ludovic Bréa et des élèves de ce dernier. L'auteur, conservateur-adjoint du Musée de Nice, est un travailleur exact et consciencieux, qui n'a négligé aucune source d'information et a fait d'intéressantes découvertes sur une école trop peu connue et appréciée; M. Gabriel Hanotaux, dans sa lettre-préface, a rendu pleine justice à ses efforts. Maintenant, ce qu'il nous faut absolument, c'est un album de bonnes photogravures d'après les tableaux de l'école de Ligurie. Ce qui existe est inutilisable; il y a quelques années, sur ma demande, le prince de Monaco a bien voulu faire photographier pour moi les Bréa de la cathédrale par un des premiers photographes de la Rivière; mais ce spécialiste, habitué à faire des portraits, n'a fourni, d'après ces peintures mal éclairées, que des clichés pitoyables. Il faut que Braun ou Alinari, ou encore le photographe de la Bibliothèque Doucet, exécutent ce travail nécessaire. Nous devons cet hommage à la mémoire d'artistes à demi-français, très supérieurs à leurs contemporains du Piémont.

S. R.

H. Lemonnier. *Procès-verbaux de l'Académie Royale d'architecture.* Tome I (1671-1681). Paris, Schemit, 1911. In-8, LXIII-351 p., avec figures. — Les *Procès-verbaux de l'Académie de peinture* et la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome* ont été publiés de 1875 à 1910. Il est heureux qu'on ait pu commencer maintenant la publication des *Procès-verbaux de l'Académie d'architecture*, restés inédits au secrétariat de l'Académie des Beaux-Arts, qui fournissent une foule de documents d'une grande valeur sur l'histoire de l'architecture française au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le marquis de Laborde avait déjà compris l'importance de ces registres et en avait fait prendre une copie. M. Lemonnier s'est fort bien acquitté de sa besogne d'éditeur; il a rédigé une *Introduction* très nourrie et a accompagné le texte de notes explicatives. On ne peut avoir une idée, sans parcourir ce volume, de la variété des sujets traités par les architectes académiciens du XVIIe siècle; c'étaient vraiment des gens curieux et qui ne se réunissaient pas pour ne rien faire. Comme tout cela est même d'une lecture divertissante, j'aurais voulu qu'on imprimât les *Procès-verbaux* suivant l'orthographe moderne; le maintien de celle du XVIIe siècle n'offre pas le moindre avantage, augmente les frais d'impression et fatigue le lecteur. J'aurais voulu aussi qu'un volume, le premier d'une série, qui paraît grâce à une subvention de l'Institut, n'affectât point, dans la typographie et le papier, un luxe inutile; je manque peut-être de sens esthétique, mais cela me semble du gaspillage.

S. R.

P. Casanova. *Mohammed et la fin du monde.* 1er fascicule. Paris, Geuthner, 1911. In-8, 83 p. — Pourquoi le Koran, qui traite de tant de questions, ne

dit-il rien de l'organisation politique? C'est, répond M. Casanova, que Mahomet n'a pas pensé qu'il laisserait des successeurs; il a cru que la fin du monde était proche et qu'il y assisterait. Mahomet était convaincu que les temps annoncés par Daniel et Jésus étaient révolus, que Dieu l'avait choisi, comme dernier prophète, pour présider à la Résurrection universelle et au Jugement. Il s'est trompé, il est mort; mais le Prophète ne pouvait pas se tromper; ses successeurs ont donc altéré le Coran pour dissimuler cette erreur. Théorie nouvelle qu'on rapprochera avec intérêt de tout ce qu'ont écrit les disciples de Reimarus sur l'attente de la Parousie parmi les chrétiens et les prophéties non accomplies qui l'annonçaient[1].

S. R.

L. G. Lévy. *Maïmonide*. Paris, Alcan, 1911. In-8, 285 p. — Nos lecteurs trouveront dans ce livre, qui s'adresse surtout aux philosophes, quelques pages sur l'influence d'Aristote, de Platon et des néoplatoniciens, rendus accessibles aux théologiens juifs par des traductions arabes. « Jusqu'au XIIe siècle, c'est Platon et le néoplatonisme qui prédominent. Avec Abraham ibn Daoud, Maïmonide et Gersonide, Aristote prend la première place et règne en maître — non absolu, d'ailleurs — sur la philosophie juive jusqu'au XVe siècle, où Hasdaï Crescas provoque une réaction. L'astre d'Aristote va déclinant, la Cabbale gagne de plus en plus et, avec elle, le néo-platonisme. » D'ailleurs « Maïmonide n'est pas un aristotélicien pur. D'une façon générale, une des conséquences de l'attribution de la *Théologie d'Aristote* et du *Livre des Causes* au Stagirite a été que l'aristotélisme n'a pas prévalu réellement » (p. 46). Je signale aussi, dans la même partie du livre, des observations intéressantes sur l'influence (directe ou indirecte) de Philon.

S. R.

R. Schneider. *Quatremère de Quincy* (1788-1830). Paris, Hachette, 1910. In-8, XVI-442 p. — Quatremère de Quincy fut un classique *féroce*, et, dans sa longue carrière, montra peu d'aménité pour les adversaires de ses doctrines; mais c'était un travailleur honnête et qui avait l'instinct des grandes choses. Par certains côtés, il rappelle Winckelmann; par d'autres, il le dépasse. Trop oublié, bien que les traces de son activité soient encore sous nos yeux (le Panthéon achevé, l'Académie des Beaux-arts rétablie), il a trouvé un historien très consciencieux en M. Schneider. Ce n'est pas seulement un individu qui fait le sujet de son étude, mais une époque de crise aiguë dans le goût public : la résistance désespérée du classicisme, dans le domaine des arts, aux assauts victorieux du romantisme. On consultera ce livre comme le *Winckelmann* de Justi; ceux qui le liront d'un bout à l'autre le trouveront sans doute un peu long.

S. R.

1. En regard de l'opinion commune, qui admet l'authenticité du Koran, M. Casanova écrit : « J'affirme que la doctrine réelle de Mahomet a été, sinon falsifiée, du moins dissimulée avec le plus grand soin ».

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER.

LE TEMPLE HYPÊTHRE

I. — Avant-propos [1].

La question du temple hypèthre, comme tant d'autres problèmes archéologiques, a suscité de vifs débats : après un siècle de polémiques passionnées, elle reste à l'étude [2]. Il semble bien

1. Les abréviations suivantes sont usitées dans les notes :
Revue archéologique = R. A.
Journal of Hellenic Studies = J. H. S.
Journal des Savants = J. S.
Athenische Mittheilungen = A. M.
Bulletin de correspondance hellénique = B. C. H.
American Journal of archæology = A. J. A.

2. Collignon, *Manuel d'archéologie grecque*, 2e éd. [1907], p. 77. L'Académie des Beaux-Arts n'a pu tout récemment tomber d'accord sur la rédaction de l'article *Hypèthre* de son *Dictionnaire*. En fin de compte, elle a décidé d'attendre une étude approfondie de MM. Homolle et Heuzey sur la question (séance du 3 juin 1911; d'après le *Temps* du 5 juin 1911). Les principales étapes sont marquées par Winckelmann, *Œuvres*, éd. Jansen, t. II, p. 609 (Paris, an II; éd. orig., Dresde, 1764); Quatremère de Quincy, *Mém. de l'Inst. Royal de Fr., classe d'hist. et de litt. anciennes*, t. III, Paris, 1818, p. 166 sq. (*Recueil de dissertations sur différents sujets d'antiquité*, Paris, 1819, p. 277 sq.); *Dictionnaire d'architecture*, t. II, Paris, 1801-1820, p. 530 sq. (v° Hypèthre); *Le Jupiter Olympien*, Paris, 1814, p. 256, pl. 11; Hittorf et Zanth, *Archit. antique de la Sicile, Recueil des mon. de Ségeste et Sélinonte*, Paris, 1870 (éd. orig. [incomplète] 1826), p. 202 sq., 474 sq.; *Atlas*, pl. 67 sq.; 87; Hermann, *Die Hypäthraltempel des Alterthums*, Göttingen, 1844; L. Ross., *Keine Hypäthraltempel mehr! Hellenika*, Bd. I, Heft I, Halle, 1846, p. 1 sq.; C. Bötticher, *Der Hypäthraltempel auf Grund des Vitruvischen Zeugnisses gegen Prof. Dr L. Ross erwiesen*, Postdam, 1846; *Tektonik der Hellenen*, Postdam, 1852, p. 368; Fergusson, *The true principles of Beauty in Art*, London, 1849, p. 385 sq.; *History of architecture*, t. I, London, 1865, p. 241 sq.; *On the temples of Diana at Ephesos and of Apollo at Didyme as illustrating the Hypæthrum of the Greeks*, London, 1877; *The Parthenon*, London, 1883; Falkener, *On the hypæthron of the Greek temples together with some observations...* London, 1861; Aurès, *Etude sur les dimensions du grand temple de Pæstum au double point de vue de l'arch. et de la métrologie*, Paris et Nîmes, 1868, p. 60 et 64; Chipiez, *Mémoire sur le temple hypèthre*, in *R. A.* 1878, t. I, p. 180 sq., 209 sq.; J. Thacher Clarke, *The hypæthral question*, in *Papers of the Harvard art Club*, n° 1, Cambridge,

cependant que les esprits, d'abord troublés par la science également éloquente de Ross et de Bötticher, soient revenus, avec Aurès et Dörpfeld, à l'opinion courante aux XVIIe et XVIIIe siècles, c'est-à-dire à celle de Vitruve. Toutes les restaurations fondées sur la recherche d'un compromis entre les monuments et le texte de Vitruve, depuis celle de Quatremère jusqu'à celle de W. Nickerson Bates[1], semblent aujourd'hui condamnées. Mais obscurités et confusions subsistent, du moins dans le détail; plusieurs points sont loin d'être définitivement fixés.

L'étude du texte de Vitruve[2] qui, dans le silence des ruines, demeure notre seule certitude, me paraît comporter une interprétation précise et permettra de désigner les temples helléniques qui doivent être considérés comme hypèthres.

II. — Le texte.

A. Son autorité.

L'autorité de Vitruve doit être tenue pour considérable. On a beaucoup insisté sur ses inexactitudes, qui sont indéniables. Elles dépendent de sa nationalité et de ses sources. « Il n'y a dans ces dix livres, dit justement Quatremère[3], aucun passage d'où l'on puisse inférer qu'il ait vu lui-même ces monuments, ni qu'il soit sorti de l'Italie »[4].

1879; Durm, *Die Baukunst der Griechen*, Darmstadt, 1881, p. 59 sq., 131 sq.; Dörpfeld, *A. M.* VI (1881), p. 285; XI (1886), p. 332; XVI (1891), p. 384; Choisy, *Hist. de l'arch.*, t. I, Paris, s. d. [1898], p. 446 sq.; *Vitruve*, t. I, Paris, 1909, p. 164.

1. *A. J. A.* 2e sér., V (1901), p. 40 sq.

2. Vitruve, III, 1, 8 (éd. Rose et Müller-Strubing, 1867) : *Hypæthros vero decastylos est in pronao et postico; reliqua omnia eadem habet quæ dipteros, sed interiore parte columnas in altitudine duplices, remotas a parietibus ad circumitionem ut porticus peristyliorum; medium autem sub diu est sine tecto; aditus valvarum ex utraque parte in pronao et postico. Hujus item exemplar Romæ non est, sed Athenis octastylon, templo Olympio.*

3. *Biographie Michaud*, XLIII, p. 676 (art. Vitruve).

4. MM. Perrot (*Le théâtre grec*, in *J. S.* 1898, p. 584) et Mortet (*Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre*, in *R. A.* 1902, I, p. 65) professent le même avis.

S'il donne comme exemple d'hypèthre l'Olympieion d'Athènes, c'est peut-être parce qu'un Romain, Cossutius [1], en a été le dernier architecte ; en passant ici sous silence deux monuments aussi grandioses que Sélinonte G et le Grand Temple d'Agrigente, il laisse clairement entendre qu'il n'a pas même mis le pied en Sicile [2]. Mais on a trop oublié peut-être la somme énorme de renseignements exacts et précieux qu'il nous a transmis [3]. En ce qui concerne le passage cité dès les premières lignes de cette étude, il est de toute façon inadmissible qu'un architecte dont l'œuvre est admirable [4] et qui a d'ailleurs consulté des traités grecs [5], se soit trompé au point de confondre l'inachèvement d'un temple et une particularité de son plan [6]. L'invraisemblance de l'accusation est encore accrue par les détails précis qui se serrent dans ces quelques lignes [6].

Enfin, comment imaginer que l'objet de cette grossière

1. *Cellæ magnitudinem et columnarum circa dipteron conlocationem epistyliorumque et ceterorum ornamentorum ad symmetriam distributionem magna sollertia scientiaque summa civis Romanus Cossutius nobiliter est architectatus* (*De arch.*, VII, præf., 15). — On a une inscription à son nom (*C. I. G.*, t. I, p. 434, n° 363 et *C. I. A.*, III, t. I, p. 117, n° 561).

2. Cf. Fergusson, *The Parthenon*, p. 53.

3. En particulier Ussing, *Betragtninger over Vitruvii De arch. l. X med saerligt Hensyn til den Tid, paa hvilken dette Skrift kan vaere forfattel*, Kiöbenhaven, 1901.

4. Comme architecte, il attacha son nom à la basilique de Fano, ample et majestueuse conception qui dénote « un talent hors ligne » (Choisy, *Vitruve*, t. I, p. v), — Cf. Choisy, *Hist. de l'arch.*, t. I, p. 569 et Romizi, *Boll. di filologia classica*, n° 114, juin 1908.

5. Vitruve se réfère à Hermogène : *Quare videtur acuta magnaque sollertia effectus operum Hermogenes fecisse reliquisseque fontes unde posteri possent haurire disciplinarum rationes* (III, 2, 9). — « C'est de préférence chez les théoriciens de l'école d'Alexandrie qu'il puise ses préceptes ; des chapitres entiers paraissent provenir de ces emprunts. » (Choisy, *Vitruve*, t. I, p. VI). — Carl Watzinger a récemment émis sur ce point une idée extrêmement intéressante : « Es hat sich also ergeben dass von Vitruv ein System der Architektur benutzt ist, das in einer bestimmten stoischen wahrscheinlich auf Poseidonios zurückgehenden Theorie der Rhetorik seine nächste Analogie hat. Der geistige Zusammenhang zwischen beiden Darstellungen legt den Schluss nahe dass beide auf denselben Verfasser zurückgehen, dass wir also auch die Theorie der Architektur auf Poseidonios zurückzuführen haben » (*Rheinisches Mus. für Philol.*, t. LXIV [1909], p. 223).

6. Comme l'en ont accusé Quatremère, Ross, etc...

illusion ait été une construction aussi célèbre que l'Olympieion d'Athènes[1] ? Quelle que soit l'époque à laquelle on place Vitruve[2], la construction de l'Olympieion d'Athènes, commencée[3] par Antiochus Epiphane (175-164), était alors assez avancée sans doute pour qu'une pareille méprise fût matériellement impossible[4].

Le texte lui-même n'est en rien suspect. Bötticher a observé que tous les manuscrits sont semblables et qu'ils ne s'enveloppent d'aucun mystère[5]. La seule variante réside dans le dernier membre de phrase, où certains éditeurs[6], à la suite de

1. Canina a même écrit, sans fondement, je l'avoue... « Cossuzio... dai di cui scritti Vitruvio ne trasse evidentemente i suoi precetti » (*Arch. gr.*, t. I, Roma, 1831, II, pars II, p. 32).

2. Les travaux de M. Mortet ont récemment ravivé cette discussion. M. Mortet pense, comme Perrault et Newton, que Vitruve vivait sous Titus (*op. cit.*, 81) ; les conclusions de Dietrich (*Quæstionum Vitruvianarum specimen*, Leipzig, 1906), Morris H. Morgan (*On the language of Vitruvius*, in *Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences*, Boston, XLI, 1906 ; *Notes on Vitruvius*, in *Harvard studies in classical philology*, XVII, 1906 [v. surtout p. 9 et 11]), Degering (*Wann schrieb Vitruv sein Buch über die Architektur?* in *Berliner philol. Woch.*, XXVII, 1907, [*der Datierung Vitruvs in die frühaugusteische Zeit vom sprachgeschichtlichen Standpunkte aus nichts entgegensteht*, p. 1567], A. Kraemer (*Neue philol. Rundschau*, 8 août 1908), L. Sontheimer (*Vitruvius und seine Zeit*, Tübingen, 1908), Choisy (*Vitruve*, t. I, 1909, p. 367), Dieulafoy (*J. S.* 1910, p. 341), sont conformes à l'opinion traditionnelle qui voit en lui un contemporain d'Auguste (Meursii *Areopagus*, in Gronovii *Thes. græc. ant.*, V, Lugduni Batavorum, 1699, p. 2075 B. — Fabricius, *Bibll. at.*, Hamburgi, 1712, p. 288. — Quatremère *op. cit.*, p. 674, — etc...) semblent cependant mieux fondées.

3. Liv., XLI, 20 ; Vell., I, 10. Cf. Serradifalco, *Le Antichità di Sicilia*, t. II, Palermo, 1842, p. 84, n. 26 et Raoul Rochette, *J. S.* 1835, p. 22.

4. Suétone, *Oct.*, CLX : *Reges amici atque socii et singuli in suo quisque regno Cæsareas urbes condiderunt et cuncti simul ædem Jovis Olympii, Athenis, antiquitus inchoatam perficere communi sumptu destinaverunt, genioque ejus dedicare.* Dion dit qu'Adrien le termina (ἐξεποίησε, Dion, LXIX, 16) ; mais Pausanias (I, 18,6 : Ἀδριανὸς ὁ Ῥωμαίων βασιλεὺς τόν τε ναὸν ἀνέθηκε καὶ τὸ ἄγαλμα θέας ἄξιον) et Spartien (*Hadr.*, 12 : *atque opera quæ apud Athenienses cœperat, dedicavit : ut Jovis Olympii ædem et aram sibi*) marquent seulement qu'il le consacra, le dédia (sept. 129 [Foucart, *Rev. de philol.* XVII, 1893, p. 201 et Judeich, *Topogr. von Athen*, München, 1905, p. 97]). — Cf. L. Bevier, *The Olympicion at Athens*, in *Papers of the Amer. Sch. of class. studies of Athens.*, 1885 (1882-1883), p. 207.

5. *Der Hyp. T.*, p. 5. Cf. Choisy, *Vitruve*, t. I, p. VI : « ... Toutes les figures sont perdues ; quant au texte, il nous est parvenu presque intact. »

6. *M. Vitruvii... de Architectura libri decem... nunc primum in Germania*

Giocondo[1], ont intercalé la particule *et*, donnée par un codex Gudianus. Cette leçon ne me semble pas préférable ; elle ne change cependant en rien le sens ; je le montrerai tout à l'heure.

Dire que le temple hypèthre est normalement décastyle et citer en exemple un octastyle, souffre une conciliation : point n'est besoin d'avoir écrit la *Logique de la Contradiction*, de Fr. Paulhan, pour le soutenir. Il faut simplement en conclure que Vitruve a pris sa définition dans un traité grec, comme l'indiquent au surplus la désinence même du mot *hypaethros* et l'expression *templo Olympio*, ou *in templo Olympio*[2] ; la rareté de cette forme architecturale, la somme restreinte de ses observations personnelles ne lui ont permis de l'illustrer que par une exception. Ainsi s'explique le mot *octastylos* ; si Vitruve avait pu citer un décastyle, « inutilem rem fecisset... repetendo hanc vocem : subaudiebatur enim ex præmissis »[3]. D'autre part, les fouilles de Penrose à l'Olympieion d'Athènes, en prouvant que le front du temple présentait 8 colonnes et non 10[4],

qua potuit diligentia excusi. Argentorati, in officina Knoblochiana, per Georgium Machæropium, 1543, p. 77 ; Schneider, *éd. Vitr.*, t. II, Lipsiæ, 1808, p. 179 : « Philander etiam copulam et deleri voluit. Contra viri docti, cum quibus facit Rode... (*éd. Vitr.*, Berolini, 1800) » ; cf. Dörpfeld, *A. M.* XVI (1891), p. 340.

1. *Ed. Vitr.*, Roma, 1521, [éd. orig., Venetia, 1511], 53 v° : *Ma lo exemplario di questo non e in Roma : ma in Athene gli e octastylo et in lo templo di Jove Olympio.*

2. Ross lui-même convient que celle-ci est grecque et non latine : ἐν τῷ τεμένει τῷ Ὀλυμπίῳ (*op. cit.*, p. 8).

3. Marini, *ed. Vitr.*, t. I, Romæ, 1836, p. 140, n. 22.

4. Fouilles de Penrose (*Society of Dilettanti*, 1883), puis de la Soc. arch. d'Athènes (1886-1901). — V. F. C. Penrose, *An Investigation of the principles of Athenian Architecture or the Results of a survey conducted chiefly with reference to the optical Refinements exhibited in the construction of the ancient Buildings at Athens*, London, 1888 (éd. orig. 1851), pl. XI ; Dörpfeld, *A. M.*, XI (1886), p. 232 ; *JHS*, VIII (1887), p. 273 ; *AJA*, 1re sér., III (1887), p. 171 ; S. Reinach, *R. A.*, 1887, I, p. 70 et *Chroniques d'Orient*, 1891, p. 334 ; *The Nation*, 14 avril 1887 ; *Berliner Philol. Woch.*, XVII (1887), p. 702 ; *BCH.*, XV (1891), p. 646 ; Frazer, *Pausanias's description of Greece*, t. II, 1898, p. 180 ; L. von Sybel, *Weltgesch. der Kunst im Altertum*, 1903, p. 420 ; Judeich, *Topog. v. Athen*, p. 340 et 341 (fig. 43) ; Fougères, *Grèce* (Guides Joanne), 1909, p. 110. — Cf. Dörpfeld, *A. M.*, XVI (1891), p. 339 ; *AJA.*, 1re sér., VII (1891), p. 570 et VIII (1892), p. 61.

ont lavé le *De Architectura* de l'erreur capitale qui lui était ici reprochée [1]. Le témoignage du livre demeure donc, en général, de la plus haute valeur et, dans le cas particulier qui nous occupe, inattaquable.

B. Les données positives.

Je traduis ainsi le passage qui nous le fournit [2] : « L'hypèthre est décastyle au pronaos et au posticum ; il est en tout semblable au diptère, à ceci près : il possède à l'intérieur un double étage de colonnes assez éloignées des murs pour qu'on y circule comme sous les portiques d'un péristyle ; en outre, le milieu est à ciel ouvert, sans toit, et les deux nefs latérales ont des portes valvées au pronaos et au posticum. Il n'en existe pas d'exemple à Rome ; mais Athènes en présente un, à la vérité octastyle, dans l'enceinte olympienne ».

Le commentaire de cette traduction la justifiera.

a) Hypæthros vero decastylos est in pronao et postico ; reliqua omnia eadem habet quæ dipteros... — Le temple hypèthre est exceptionnel. Ceci est indiqué d'abord par le contexte : Vitruve le place le dernier dans une classification où les temples sont évidemment nommés par ordre d'importance et de grandeur [3]. C'est ensuite affirmé par le texte : les pseudodiptères et les diptères, c'est-à-dire les octastyles [4] dont l'hypèthre a « tous les caractères », comptent des colosses [5] et sont peu communs ; les décastyles sont très rares [6] ; l'hypèthre qui présente théoriquement un front de cette ordonnance est donc un monument de

1. J. Stuart et N. Revett, *Les antiquités d'Athènes* (publ. par C. P. Landon), t. II, Paris, 1810 [Newton ; l'éd. orig. a paru en 1790 avec le millésime 1787], p. 21 ; t. III, Paris, 1812, [Reveley, Chandler et Revett, 1794], p. 52 et 53.

2. Le texte latin est donné en note à la p. 2 du présent mémoire.

3. III, 1, 1 : ... *et primum in antis, quod græce* ναὸς ἐν παράστασι *dicitur, deinde prostylos, amphiprostylos, peripteros, pseudodipteros, dipteros, hypaethros.*

4. *De arch.*, III, 1, 6 et 7.

5. Grand Temple d'Agrigente, Sélinonte G.

6. Je ne vois guère à citer que le Didymeion.

dimensions extraordinaires. Notion que confirment les derniers mots; parmi tant de sanctuaires illustres, Rome n'en possède pas un seul de cette sorte et l'architecte d'Auguste n'en connaît qu'un exemple : l'Olympieion d'Athènes. Encore ce dernier a-t-il une façade octastyle, c'est-à-dire ne répond-il pas absolument à la définition qui précède. Cette singularité, qui n'est pas unique[1], peut d'ailleurs s'expliquer aisément.

Le temple hypèthre n'est qu'un diptère de front anormal[2]; on comprend donc que son plan ait été appliqué au diptère normal, à un octastyle[3]. Les chiffres qui mesurent les stylobates des plus grands temples[4] sont ici d'une clarté parfaite; ils prouvent que le nombre des colonnes du front n'a eu sur eux qu'une influence secondaire : le Grand Temple d'Agrigente (heptastyle) est plus gigantesque encore que le Didymeion (décastyle) et quatre Parthénons (octastyles) s'élèveraient sur ses fondations. Mais il ressort de cette première donnée que l'hypèthre est toujours diptère et n'est jamais hexastyle[5]. Voici donc éliminés dès maintenant la plupart des temples sur les-

1. *De arch.*, III, 1, 5 : ..... *Peripteros autem erit quæ habebit in fronte* et postico *senas columnas* ..... *habeatque circa cellam ædis, quemadmodum est in porticu Metelli Jovis Statoris Hermodori et ædis Mariana Honoris et Virtutis* sine postico *a Mucio facto...*

2. V. *supra*.

3. Stuart a très bien vu cela (*Ant. d'Athènes*, t. II, p. 21), après Galiani : *Niente repugna che l'Ipetro sia ottastilo o decastilo, il periptero esastilo o ottastilo. Ha solo dunque Vitruvio voluto indicare il solito, del quale per altro eravi anche la sua ragione. Periptero non può esser meno di esastilo, perche se fosse tetrastilo, la cella non sarebbe più largo d'un intercolunnio : altrettanto sarebbe la cella del diptero se fosse esastilo, non ottastilo, ma torno a dire potrebbe il periptero essere anche ottastilo, decastilo il diptero, come è ottastilo l'esempio dello Ipetro citato dallo stesso Vitruvio, quando egli stesso lo prescrive decastilo* (*Trad. Vitr.*, Napoli, 1790[3] [éd. orig., 1758], 56, n. 2.

4.

	m m
Grand Temple d'Agrigente	113,45 × 56,30
Sélinonte G.	110,36 × 50,10
Artémision d'Ephèse	109,50 × 49,50
Didymeion	108,55 × 49,78
Olympieion d'Athènes	107,75 × 41,10
Héraion de Samos	109,15 × 54,57 (?)
Parthénon	69,51 × 30,86

5. Cf. Aurès, *op. cit.*, p. 60.

quels a porté la discussion pendant plus d'un siècle : Olympie, Égine, Pæstum, etc., sans excepter Bassæ auquel Dörpfeld concède une cella ouverte[1] et le Parthénon, qui n'est ni diptère, ni pseudodiptère. Au reste, Durm a prouvé[2] que, pour ces édifices, l'éclairage par la porte était suffisant; celle-ci, disproportionnée à dessein[3], comportait sans doute une claire-voie dans sa partie supérieure[4]. *Wir können bei aus für weniger Licht bedürftige Räume bis zu dem Grenzwerthe von 1/10 gehen, eben so viel könnte man sich bei den freistehenden, meist hoch gelegenen Tempelbauten des Südens, dessen keine Nachbargebaüde bei engen Strassen Licht raubten, erlauben; man ist jedoch nirgends so weit gegangen*[5]. Dörpfeld résume ainsi le tableau de Durm[6] :

$$\frac{\text{Surface porte}}{\text{Surface nef méd.}} = \frac{1}{4} \text{ à } \frac{1}{8}$$

$$\frac{\text{Surface porte}}{\text{Surface cella}} = \frac{1}{7} \text{ à } \frac{1}{11}$$

1. *A. M.*, XVI (1891), *op. cit.*, p. 343.
2. Voici le tableau établi par lui (*op. cit*, p. 59).

Temples	*Porte* mq	*Vaisseau* mq	*Rapport*
Parthénon (nef méd.)	62	252,9	1/4
» (opisthodome)	43	257	1/6
Egine (nef méd.)	11,7	41,8	1/3,5
Bassæ	15	48,5	1/3,2
Sélinonte R	34	282	1/8
Théseion	9,1	67,5	1/7,4

Cf. Ross, *op cit.*, p. 28.

3. Cf. Stengel, *Die griechischen Kultusaltertümer*, München, 1890, p. 19, n. 6; Choisy, *Hist. de l'Arch.*, t. I, p. 445; Koldewey et Puchstein, *Die griechischen Tempel Unteritaliens und Siciliens*, Berlin, 1899, p. 210.

4. *De arch.*, IV, 6, 1; v. Böttticher, *der Hyp. T.*, p. 38. Cf. les θυροκιγκλίδες du Trésor d'Eleusis. (*C. I. A.*, II, II, n° 843 *b*, p. 526, 2e col., l. 35-39 et 66). — Les tuiles à jour recueillies à l'Acropole d'Athènes, a Tégée, Egine, Bassæ, Olympie, Pompéi, ont dû servir à éclairer les combles. V. Cockerell, *The temples of... Aegina and... Bassæ*, London 1860, pl. V-VII; Dörpfeld, *A. M.*, XVI (1891), p. 338; Saglio, *Dict.*, II, 1895, p. 1039 [art. *Fenestra*] et fig. 2947; Frazer, *op. cit.*, t. IV, p. 501. — Cf. certaines dalles du Ramesseum et des temples de Khons et d'Amada (Perrot et Chipiez, *Hist.*, t. I, 1882, p. 619, fig. 415).

5. Durm, *loc. cit.*

6. *A. M.*, XVI (1891), p. 336.

Or, ces rapports deviennent pour nos musées 1/5 à 1/8 et pour nos pièces d'appartement 1/10 au maximum. Les ptérons auraient pu diminuer à coup sûr le résultat théorique ; mais la splendeur du soleil hellénique dut à peu près le maintenir. Les architectes y songeaient : c'est surtout pour ne pas intercepter les rayons dont le temple s'illumine dès la première heure du jour que les entrecolonnements médians sont sensiblement augmentés[1]. En retour, cette précaution implique que le jour entre uniquement par la baie centrale et apporte au texte commenté, comme à la démonstration de Durm, un positif appui. Que ce jour n'ait pas été éclatant, qu'il ait laissé la douceur des pénombres animer la fraîcheur des marbres, nul n'en disconviendra[2] ; mais comment ne pas pressentir la pérennité de ce mystérieux crépuscule dont le charme pare une des pensées religieuses léguées par la poésie païenne au christianisme roman ? Comment surtout ne pas comprendre, pour peu qu'on ait franchi le seuil de la Chapelle Palatine, l'émotion du fidèle tout pénétré de ce clair-obscur où l'or, l'ivoire et le marbre semblent, par un miracle de la puissance divine, se muer en immatériels reflets ?

β) *Sed interiore parte columnas in altitudine duplices remotas*

1. *De arch.*, III, 2, 7 et IV, 3, 8. Cf. III, 2, 3 : *Hæc utraque genera* [pycnostylos et systylos] *vitiosum habent usum.... valvarum aspectus abstruditur* columnarum crebritate ipsaque signa obscurantur. — On ne peut voir avec Beulé (*Hist. de l'art grec avant Périclès*, Paris, 1870, p. 284, dans « signa » les frises extérieures, d'ailleurs rares. Cf. encore IV, 4, 1 et 2 : *necesse est etiam interiores cellarum pronaique distributiones explicare* ... In concluso aere, *si quæ* [columnæ] *extenuatæ erunt, non discernentur ; sin autem videbuntur graciliores, cum exterioribus fuerint striæ XX aut XXIIII, in his faciendæ erunt XXVIII aut XXXII.* — Les peintures de vases nous montrent la porte des temples presque toujours ouverte (Reinach, *Répert. de vases*, t. I, p. 105, n° 5, p. 133, p. 299, n° 1, p. 321, n° 1, p. 465, n° 2 ; t. II, p. 3, n° 1). — V. *infra*.

2. L'ombre habitait le mégaron homérique : Μνηστῆρες δ' ὁμάδησαν ἀνὰ μέγαρα σκιοέντα (*Od.*, I, 365 et IV, 768). Dans le temple égyptien, « l'architecte... cherchait plutôt l'ombre que la lumière » (Perrot, *Hist.*, t. I, p. 364 ; cf. Maspero, *Arch. égyptienne*, p. 71) ; le temple chaldéen l'admettait plus encore (Baruch, VI, 21 : *Nigræ sunt facies eorum* [les dieux de Babylone] *a fumo qui in domo fit*. Cf. Perrot, *op. cit.*, t. II, 1884, p. 413 ; Loviot, *R. A.*, 1880, I, p. 324).

a parietibus ad circumitionem est porticus peristyliorum. — Ces portiques à deux étages ne sont pas inconnus : tels étaient ceux d'Attale et du téménos d'Athéna à Pergame[1]; un vase du IVe siècle représente une galerie à hauteur d'étage ayant vue sur un péristyle[2]. Si l'existence de plafonds à hauteur de l'entablement inférieur paraît controuvée à Pæstum, à Égine, au Parthénon[3], cette peinture incline à penser qu'elle n'est pas absolument niable[4], notamment dans les temples hypèthres. Il serait naturel qu'en admettant le public dans le temple on ait doublé l'espace qui pouvait lui être offert. Cependant Sélinonte G et le Grand Temple d'Agrigente n'ont pas d'escaliers et par suite ne vérifient point cette hypothèse[5]. J'ose à peine signaler après Aurès[6] la faute grossière de raisonnement qui consisterait à déduire que tous les temples pourvus de ces doubles portiques sont hypèthres. En fait, le meilleur exemple, — le seul conservé — est fourni par le grand Hexastyle de Pæstum, qu'on ne peut donc pas supposer hypèthre[7].

γ) *Medium autem sub diu est sine tecto.* — *Medium* ne peut,

1. Saglio, *Dict.*, IV, 1906, p. 584, fig. 5769.

2. Saglio, *Dict.*, II, 1892, p. 345, fig. 2501.

3. Les escaliers n'ont dû le plus souvent servir qu'à l'inspection des combles: le Parthénon et Égine possèdent à l'intérieur un double étage de colonnes sans en offrir une trace et la nef unique de la Concorde d'Agrigente en conserve. Et puis l'admirable colonnade du naos de Pæstum réunit assez d'heureuses élégances pour qu'on l'ait construite à l'exclusion de tout autre dessein. Cf. Choisy, *Hist. de l'arch.*, t. I, p. 326 et 437; Boutmy, *Parthénon*, Paris, 1897 (éd. orig., 1870, p. 263); Beulé, *Hist.*, p. 138.

4. Olympie semble bien avoir été doté de galeries supérieures; mais l'escalier montait jusqu'au toit : ἐστήκασι δὲ καὶ ἐντὸς τοῦ ναοῦ κίονες, καὶ στοαί τε ἔνδον ὑπερῷοι καὶ πρόσοδος ἐς αὐτῶν ἐπὶ τὸ ἄγαλμα ἐστί. Πεποίηται δὲ καὶ ἄνοδος ἐπὶ τὸν ὄροφον σκολιά (Paus., V, 10, 10). V. Hitzig-Bluemner, *Pausanias, Græciæ descriptio*, t. II, Lipsiæ, 1901, p. 339, et l'erreur de Chipiez, *R. A.*, 1878, I, p. 217. Cf. Reinach, *Rép. de vases*, t. I, p. 279, n° 2 et t. II, p. 166, n° 2.

5. Cf. Fougères et Hulot, *Sélinonte*, Paris, 1910, p. 253 et le plan de la p. 257.

6. *Op. cit.*, p. 60.

7. Je ne vois point comment Quatremère (*Recueil*, p. 279) a pu attribuer cette double colonnade intérieure au temple de Minerve Aléa à Tégée. Voici le texte de Pausanias (VIII, 45, 4) : ὁ μὲν δὴ πρῶτός ἐστιν αὐτῷ κόσμος τῶν κιόνων δώριος, ὁ δὲ ἐπὶ τούτῳ κορίνθιος ἐστήκασι δὲ καὶ ἐντὸς τοῦ ναοῦ κίονες ἐργασίας τῆς Ἰώνων. — Cf. Hitzig-Bluemner, *op. cit.*, III, 1907, p. 285; Ch. Dugas et Berchmans, *Les Fouilles de Tégée* in *Revue de l'art*, XXX (1911), p. 12.

d'après le contexte, désigner que la cella : *medium templi* ou *medium interioris partis*. Chipiez a entendu *medium porticus*[1].

La phrase de Vitruve serait, dans ce cas, d'une syntaxe singulièrement incorrecte ; en outre, les mots qui la précèdent (*ad circumitionem ut porticus peristyliorum*) éclairent et précisent le sens[2].

L'analogie établie par le *De architectura* montre qu'il entend parler d'un espace *sub divo* entouré de portiques couverts[3], puisqu'on n'a pas encore, je crois, la notion d'un péristyle plafonné et bordé de portiques sans toit. La disposition indiquée par Vitruve est d'autant moins inattendue qu'on en retrouve le prototype dans les plus anciennes demeures helléniques[4], jusque dans ce *mégaron* mycénien d'où procède le temple[5].

Ross, parmi ses objections, invoquait le silence des monuments[6]. La portée de cet argument est restreinte : la rareté des temples hypèthres devait en rendre la représentation plus rare encore et le témoignage des monnaies, sur lesquelles le toit des temples est profilé par une ligne continue[7], n'a qu'une

1. *Op. cit.*, p. 212.

2. Cf. les termes de cette phrase : *Media vero spatia quæ erunt sub diu inter porticus, adornanda viridibus videntur, quod hypæthræ ambulationes habent magnam salubritatem* (*De arch.*, V, 9, 5).

3. V. *De arch.*, VI, 10, 1-5. Cf. Hermann-Bluemner, *Lehrbuch der griechischen Privatalterthümer*, t. IV, Freiburg und Tübingen, 1882, p. 151 ; Pâris, *BCH*, VIII (1884), p. 473 sq. et pl. 21 (maison de Délos du n° s.) ; Laloux, *Arch. gr.*, Paris s. d., p. 244 sq. ; Saglio, *Dict.*, t. II, p. 345 (Fougères : art. *Domus*) et t. IV, p. 584 (Fougères : art. *Porticus*).

4. Hérodote, VIII, 137. — Cf. Nissen, *Pompeianische Studien zur Städtekunde des Altertums*, Leipzig, 1877, p. 621 ; Séroux d'Agincourt, *Hist. de l'art par les monuments*, t. IV, Paris 1823, pl. XI ; Martha, *L'art étrusque*, Paris, 1889, p. 35, fig. 5 ; p. 157, fig. 125 ; p. 290, fig. 198 ; O. Montelius, *Naturrevolutionen in Mittelitalien vor dreitausend Jahren*, in *Mannus*, t. II, 1910, p. 19 sq. ; *Das Museum vaterländischer Altertümer in Stockholm*, Stockholm, 1908, pl. VI, n° 27.

5. Dörpfeld, *Tirynthe*, Paris, 1885, p. 203 ; Perrot et Chipiez, *Hist.*, t. VI, 1894, p. 287. — Cf. Lange, *Haus und Halle*, Leipzig, 1885, p. 347.

6. *Op. cit.*, p. 13.

7. On a cité le Parthénon (Leake, *The topography of Athens*, t. I, London, 1841 (éd. orig. 1821), pl. I, fig. 2 ; Donaldson, *Architectura numismatica*, London, 1859, I, n° 1) et un temple de Pæstum (Beulé, *Arch. au siècle de Pisistrate* in *Rev. gén. de l'Arch. et des travaux publics*, XVI (1858), p. 19,

valeur relative. Les médailles figurant des temples livrent à l'étude de simples *schémas* forcément moins exacts que ne l'affirmait Fr. Lenormant[1] : ainsi l'exige leur exiguïté. La plupart des temples y gardent, faute de place, une façade tétrastyle; leurs frontons s'échancrent, leurs colonnes s'écartent de façon assez imprévue, pour permettre à la statue du dieu d'occuper à peu près tout le champ[2].

Cependant, on serait en droit de s'étonner que l'aspect exceptionnel d'un naos découvert n'eût jamais frappé un graveur et qu'il n'en existât point de reproduction, rudimentaire sans doute, mais reconnaissable. Aussi bien, nous possédons ces images.

Une monnaie de Comana Pontica[3] et quatre de Zéla[4] représentent des temples où la partie médiane du fronton est totalement enlevée par une section nette. Celle de Comana Pontica montre, au milieu de ce vide, l'arc que Quatremère et

fig. 36). — Ni le Parthénon, ni aucun temple de Pœstum ne sont d'ailleurs hypèthres.

1. *Monnaies et médailles*, Paris, s. d., p. 116. — Cf. Donaldson, *op. cit.*, p. XXIII (*It is true that certain conventionalismus exist*) et Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, t. I, Paris, 1901, p. 50 (« La représentation d'un édifice sur une médaille est souvent abrégée, appropriée à l'image monétaire, et par conséquent peu sûre comme exactitude dans les détails »).

2. V. D. Gardner, *The types of greek coins*, Cambridge, 1883, pl. XV, nos 1, 3, 24, 26; *Revue numismatique*, 4e s., II (1898), IV, n° 5; pl. XII, n° 20; XII, (1908), pl. XIII, nos 23 et 33; Waddington, Babelon et Th. Reinach, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, t. I, Paris, 1904, pl. IV, nos 1 et 11; pl. IX, n° 31; pl. XII, nos 4, 6, 25; pl. XXII, n° 1, etc. — L'Héraion de Samos et l'Artémision d'Ephèse (Donaldson, *op. cit.*, p. 86, nos 22-23, et 88 n° 24) ont également un front tétrastyle : le Didymeion (Fergusson, *the Parthenon*, p. 22, fig. 2; Pontremoli et Haussoullier, *Didymes*, Paris, 1904, p. 119) est hexastyle; Delphes (Frazer, *op. cit.*, t. V, p. 340, fig. 12. — Cf. J. H. Middleton, *JHS.*, IX (1888), 290) et Pergame (*Catalogue de la Coll. Montagu*, Paris, 1896, pl. XVII, n° 517) ont l'un, six colonnes, l'autre, quatre colonnes de flanc.

3. Waddington, Babelon et Th. Reinach, *op. cit.*, t. I, 1, p. 80 et pl. XII, n° 5. Elle porte au droit un buste lauré et cuirassé de Septime Sévère, à droite; au revers un « temple tétrastyle à fronton échancré (sans statue) ». Elle est datée de 195/196 av. C.

4. Waddington, *op. cit.*, p. 117 et pl. XVI, nos 14-18 [Cabinet des Médaillles]. Le n° 14 est décrit : « Temple hexastyle (hypèthre ?) à fronton échancré au milieu ».

Fergusson prenaient pour une voûte et qui schématise un élément décoratif, évidemment destiné à la statue, mais difficile à restituer[1]. Sur celles de Zéla surgit à la même place la pointe d'un petit triangle : c'est le fronton de l'adyton. Il suffit de comparer ces vignettes avec telle coupe de Choisy[2] pour ne pas avoir le moindre doute sur leur signification[3]. Ces documents ne confirment pas seulement mon interprétation de Vitruve; ils la complètent et la précisent. Ils prouvent que l'ouverture hypéthrale était architecturalement constituée par une section nette (cf. le *cavædium displuviatum*)[4] et semblable à celle de quelques tombes phrygiennes[5]. Un système de toits à contrepente (cf. le *cavædium corinthium*[6]), outre sa complication, pré-

1. Il semble bien que ce soit une niche. Philippe Le Bas en a retrouvé une au fond de l'adyton de Labranda (*Voyage archéologique en Grèce et Asie Mineure*, éd. S. Reinach, Paris, 1888, p. 48) et Koldewey une autre semblable au mégaron de Gaggera (*op. cit.*, p. 86). V. Laloux, *Arch. gr.*, p. 133. — Cf. la monnaie de Damas publiée par Head (*Historia nummorum*, Oxford, 1887, p. 662, fig. 348, et les types où la statue divine se loge dans une échancrure du fronton (Donaldson, *op. cit.*, p. 86, n° 22 [Samos]; Fergusson, *The Parthenon*, p. 22, fig. 2 [Didymeion], Waddington, *op. cit.*, pl. XVI, n°s 13, 20, 23 [Zéla]). — Cf. encore Waddington, *op. cit.*, pl. XIV, n°s 23 et 26, pl. XXVIII, n°s 24.

2. *Hist. de l'arch.*, t. I, p. 446 [Olympie].

3. D'après M. Cumont (*Studia Pontica*, Paris, 1906, p. 191, n° 2) les bronzes de Zéla représenteraient un « temple fortifié » muni de « deux tours crénelées... sorte de propylées, derrière lesquelles apparaît le fronton du temple ». Cette bizarrerie n'est pas défendable.

4. V. *De arch.*, VI, 3, 2; Saglio, *Dict.*, t. I, 1881, p. 984 (art. *Cavædium*). — Wilkins, *Antiquities of Magna Græcia*, Cambridge, 1807, ch. VI, pl. 6 et 7; d'Osterwald, *Voyage pittoresque en Sicile*, t. I, Paris, 1822, Grand Temple d'Agrigente [sans pagination]; Garnier, *Egine* (1852), Paris, 1884, pl. XI-XV; Fergusson, *The Parthenon*, fig. 35, p. 72; fig. 52, p. 99; f. 44, p. 87 et pl. II; Choisy, *Hist. de l'Arch.*, t. I, p. 446 et *Vitruve*, t. IV, pl. 60, fig. 4.

5. V. particulièrement le croquis de la tombe de Bakchich donné par Perrot (*Hist.*, t. V, 1890, p. 109, fig. 63) d'après Ramsay.

6. V. *De arch.*, VI, 3, 1 et Saglio, *loc. cit.*; Barbaro, *Trad. Vitr.*, in Venetia, 1629, p. 126; Blouet, *Exp. sc. de Morée*, t. I, Paris, 1831, pl. 68-70; t. II, Paris, 1833, pl. 28, 29; Hittorf, *Recueil des mon. de Ségeste et Sél.*, pl. 70 et 87, fig. 5; Cockerell, *Ant. of Athens*, London, 1830, p. 10; Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. II, Paris, 1839, p. 324; Paccard, in d'Espouy, *Fragments d'architecture antique* (Restaur. des pensionnaires de l'école de Rome), t. I, Paris, s. d. [1896], pl. 19; F. Thomas, *Restauration de Pæstum* (Envoi de, Rome, 1848; Bibl. de l'École des Beaux-Arts); Fergusson, *Hist. of arch.*, t. I, pl. 143 et 146; Canina, *op. cit.*, t. II, pl. 61.

sentait *à priori* l'inconvénient d'amener dans la cella beaucoup plus d'eau de pluie que cette disposition; mais les médailles citées défendent heureusement toute hésitation.

On s'étonne que l'objection de Ross, montrant les chefs-d'œuvre de l'art antique exposés au soleil comme à la pluie, ait paru d'un tel poids. Il faudrait pourtant se souvenir que, sous un ciel beaucoup plus inclément, nos places publiques sont comblées de marbres et de bronzes innombrables. Les disgrâces qu'ils étalent avec une douleur secrète n'empêchent point d'artistiques municipalités d'y attacher quelque prix; elles jugent donc raisonnablement que les intempéries ne sauraient rien ajouter ou retrancher à leur laideur intrinsèque. De même, les pierres du Parthénon ne tiennent « du grand zéphyr qui souffle à Salamine » que leur admirable et touchant éclat : semblable aux âmes qui les assemblèrent, leur âme s'est nourrie « du pain de la clarté ». L'architecte a si peu songé que le ciel pouvait être injurieux à son œuvre qu'il l'a laissé dorer comme une chair les tendres reliefs de la frise[1]. Presque à chaque page, Pausanias mentionne des statues placées sur des agoras, des places découvertes, etc...[2]. Il est certain que des œuvres particulièrement délicates, comme les peintures[3], les statues chryséléphantines, les voiles précieux, ont dû réclamer un abri[4]; mais les portiques du sanctuaire, surtout l'adyton dont Sélinonte G montre le plan et qu'il faut resti-

1. Cf. Loviot, *R. A.*, 1880, I, 325.

2. V. Saglio, *Dict.*, t. I, p. 153 (art. *Agora*). — Le grand voyageur a vu dans un temple d'Ino, situé entre OEthyle et Talama (Laconie), des statues de bronze à l'air libre : Χαλκαὶ δὲ ἕστηκεν ἀγάλματα ἐν ὑπαίθρῳ τοῦ ἱεροῦ τῆς τε Πασιφάης καὶ Ἡλίου τὸ ἕτερον, αὐτὸ δέ τὸ ἐν τῷ ναῷ σαῶς μὲν οὐκ ἦν ἰδεῖν ὑπὸ τῶν στεφανωμάτων, χαλκοῦν δὲ καὶ τοῦτο εἶναι λέγουσι (III, 26, 1). Strabon signale également à l'Héraion de Samos (XIV, 1, 14) et au téménos de Jupiter Sauveur [au Pirée], (IX, 1, 16) des tableaux dans les portiques et des statues dans l'espace hypèthre. Cf. Pausanias (I, 1, 3) et Chandler, *Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce faits dans les années* 1764, 1765, 1766, t. II, Paris, 1806, p. 328. — V. *infra*.

3. V. la note précédente. — Encore les fresques exposées à l'air ne sont-elles pas rares : temple de Dionysos à Soli (Lucien, *Amor.*, 8), Pompéi.

4. Cf. Clarac. *Musée de sculpture*, I, 1854, p. 100.

tuer à tous les temples hypèthres, le leur offraient[1]. Je crois inutile d'insister sur les expédients de toute sorte — vitres, pierres spéculaires, *velaria*, etc... — qui ont été proposés. Ces hypothèses gratuites et péniblement échafaudées, s'écroulent devant quatre mots de Vitruve : *sub diu..... sine tecto*[2].

L'éclairage artificiel est superflu et les lampes des temples sont, comme l'œuvre fameuse de Callimaque[3], purement rituelles ; Lucien raconte[4] qu'un amoureux de la Vénus de Cnide réussit à passer une nuit dans son temple, en se coulant, à la faveur de l'obscurité, derrière un des battants de la porte, au moment où on la fermait.

Nulle part on n'a retrouvé la trace incontestable d'une canalisation, et je doute qu'on en trouve jamais. Cette laideur pouvait être facilement évitée par une pente légère du dallage; c'est donc à ce dernier parti qu'un architecte grec a dû s'arrêter[5]. Je suis d'autant plus ici tenté d'affirmer qu'Ézéchiel indique cette solution[6] et que le Panthéon en offre un

1. La question ne se pose point pour le Zeus Olympien et l'Athena Parthénos de Phidias, qui se trouvaient dans des édifices clos.

2. Cf. Choisy, *Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque*, Paris, 1884, p. 26. En outre, un velum ne protège pas contre la pluie ; aussi n'en a-t-on jamais employé dans ce dessein : v. Ovide, *Métam.*, X, 595-596 :

..... quam quum super atria velum
Candida purpureum simulem dat et inficit umbram.

Cf. Horace, *Sat.*, II, 6, 54; Properce, II, 23, 45; Isid., XIX, 26; Digeste, XIX, 1, 17, 4; XXVIII, 7, 12, 29; L, 16, 242, 2. — Quatremère remarque que les *parapetasmata* sont souvent eux-mêmes des trésors [Paus., V, XII, 2] (*Recueil de diss.*, p. 319).

3. Paus., I, 26, 7 ; Strabon, IX, 1, 16. — Cf. Paus., VIII, 37, 8 et II, 17, 7 (temple de Jupiter Ammon). — Cf. Caetani Lovatelli, *Varia*, Roma, 1905, p. 11 sq.

4. *Amores*, 16 : ἤδη γὰρ ἐπὶ δύσιν ἡλίου κλίνοντος ἠρεμὰ λαθὼν τοὺς παρόντας, ὄπισθε τῆς θύρας παρεισερρύη καὶ στὰς ἀφανὴς ἐνδυτάτω σχεδὸν οὐδ' ἀναπνέων ἠτρέμει, συνήθως δὲ τῶν ζακόρων ἔξωθεν τὴν θύραν ἐπελκυσαμένων ἔνδον ὁ καινὸς Ἄγχίσης καθείρκτο.

5. MM. Patouillard et Hulot ont bien voulu me confirmer dans cette opinion. Cf. Loviot, *R. A.*, 1880, I, p. 325 et *Restauration du Parthénon*, in d'Espouy, *Fragments*, t. II, Paris, s. d., [1907], pl. 1; Chipiez, *op. cit.*, p. 212; Schaubert, *Kunstblatt*, 1843, p. 52; Bâtissier, *Hist. de l'art monumental*, Paris, 1845, p. 179; Böttticher, *der Hyp. T.*, p. 51 sq.

6. XI, VII, 1 : *Et ecce aquæ egrediebantur subter limen domus ad orientem; facies enim domus respiciebat ad orientem; aquæ autem decendebant in latus templi dextrum ad meridiem altaris.*

exemple[1]. Peut-être les eaux aboutirent-elles parfois à une citerne, comme on le voit dans des maisons de Délos[2]; mais certaines demeures déliennes ont des pièces simplement inclinées vers la cour, d'où les eaux dévalent ensuite à la rue[3]. Vitruve indique comment doit être construite une aire à ciel ouvert : le dallage, au lieu d'être horizontal, a une pente de 1/80 pour l'écoulement[4]. Il parle même d'aires absorbantes : ce sont des massifs de charbon revêtus pour les *triclinia*[5] d'un mélange de suie, de gravier et de chaux — pour les promenades, de gravier[6].

3) *Aditus valvarum ex utraque parte in pronao et postico.* — Les portes dont parle Vitruve sont des portes latérales. Cette interprétation s'appuie :

1°) *sur le texte :* « *ex utraque parte* » signifie à droite et à gauche. Y voir, comme on l'a fait jusqu'ici, une répétition inutile des mots suivants, est invraisemblable, en particulier dans un passage où l'on peut regretter l'absence de quelques mots, mais où l'on ne saurait en trouver un de trop !

2° *Sur le contexte :* le temple est fait pour la circulation du public. Cette destination anormale doit y rendre les portes ordinaires insuffisantes, et où placer ces portes supplémentaires, sinon à l'entrée des portiques précisément ouverts à la foule ?

3° *Sur les monuments :* ces portes latérales apparaissent sur le plan de deux ruines pseudodiptères, l'une octastyle (Sélinonte G), l'autre heptastyle (Grand Temple d'Agrigente), qui présentent par ailleurs les caractères du temple hypèthre. Voici la contre-épreuve : aucun hexastyle n'offre cette particula-

1. Lanciani, *The ruins and excavations of ancient Rome*, London, 1897, p. 482 : *The pavement is not horizontal, but stopes from the centre towards the circumference, like the lower floor of the arena of the Coliseum.*
2. Pâris, *BCH*, VIII (1884), p. 491 ; Louis Couve, *BCH*, XIX (1895), p. 466.
3. Couve, *op. cit.*, p. 465.
4. VII, 1, 6 : *pavimentum e tessera grandi circiter binum digitum cæsa struatur fastigium habens in pedes denos digitos binos.*
5. VII, 4, 5.
6. V, 9, 7.

rité[1]; en revanche, un hexastyle, c'est-à-dire un temple qui n'est certainement pas hypèthre, a deux portes centrales au pronaos et au posticum[2].

Ces portes sont des *valvæ*; elles s'ouvrent de l'intérieur, sont formées de plusieurs battants déployés ou rentrés à la manière des feuilles d'un paravent[3], et se ferment à l'aide de doubles barres[4].

Vitruve, après avoir parlé des *fores*, explique : *Sin autem valvatæ erunt, altitudines ita manebunt, in latitudinem adjiciatur amplius foris latitudo; si quadriforis futura est, altitudo adjiciatur...*[5] *...Ipsaque* [*thyromata attica*] *non fiant clathrata, neque bifora, sed valvata*[6]. On sait que *foris* désigne un vantail[7]; par suite, la porte valvée, plus petite que la *quadriforis*, diffère de la *biforis*.

D'autre part, l'architecte romain prescrit pour la porte dorique une largeur à peu près égale à la moitié de la hauteur[8]. Ajouter que cette largeur doit être augmentée pour la porte *valvée* de celle d'un battant, pour la porte *quadriforis* de celle de deux battants, ou plus exactement de la hauteur, sous-entend clairement, il me semble, que la *valvata* se compose

1. C'est à tort que Foucart a cru la distinguer à Delphes (*Mém. sur les ruines et l'hist. de Delphes*, in *Arch. des missions sc.*, 2e sér., II [1865], p. 68). Cf. *infra*.

2. Egine. V. Furtwaengler, *Aegina*, München, 1908, Text, p. 43 et 45; pl. n° 32.

3. Servius, *in Aen.*, I, 449 : *Fores proprie dicuntur quæ foras aperiuntur, sicut apud veteres fuit; valvæ autem sunt, ut dicit Varro, quæ revolvuntur et se velant.* — Isidore, *Or.*, XV, 7, 4 : *Fores dicuntur quæ foras, valvæ quæ intus revolvuntur.*

4. Cicéron, *De Divin.*, I, 34 : *In templo Herculis, valvæ clausæ repagulis subito se ipsæ aperuerunt*; *Verr.*, VI, 43 : *Convulsis repagulis, effractisque valvis, demoliri signum conantur.* — Cf. le document pompéien donné d'après Overbeck par Baumeister, *Denkmäler des Klass. Altertums*, t. III, p. 806, fig. 1893.

5. IV, 6, 5.

6. IV, 6, 6.

7. *De arch.*, IV, 6; Ovide, *Her.*, XII, 150.

8. *Haec autem* [*altitudo*] *dividatur in partes XII et ex eis quinque et dimidia latitudo luminis fiat in uno* (IV, 6, 1). — Cf. Hirt, *Die Baukunst nach den Grundsätzen der Alten*, Berlin, 1809, p. 186, n.

normalement de trois vantaux[1]. Rien n'autorise à croire que ce chiffre était immuable[2]; mais il faut maintenir entre les *fores* et les *valvæ* la distinction abolie par Pauly[3]. Celles-ci paraissent avoir été réservées aux constructions les plus riches et particulièrement aux temples[4]. Leur emploi aux collatéraux des sanctuaires hypèthres se comprend de reste : ces portiques destinés à la foule exigeaient de larges entrées.

ε) *Hujus item exemplar Romæ non est, sed Athenis octastylon, templo Olympio.*

L'exemple cité par Vitruve est l'Olympieion d'Athènes. La leçon de Rose supprime toute discussion; mais je vois mal comment l'introduction de la particule *et* dans le dernier membre de la phrase a pu susciter une difficulté[5]. Elle ne modifierait en rien le sens; je lirais dans ce cas : « Athènes en présente un, à la vérité octastyle, et qui se trouve dans l'enceinte olympienne[6] ». Vitruve se sert d'ailleurs des mêmes expressions pour désigner plus bas l'Olympieion; dans ce dernier passage, il le nomme simplement *Olympium*[7].

1. Choisy, après avoir reconnu que dans Vitruve, « les vantaux sont désignés par le nom de *fores* » (*Vitruve*, t. I, p. 131), écrit néanmoins (*op. cit.*, p. 138) : « Nous pensons que la porte quadriforis doit son nom à des vantaux comprenant chacun quatre panneaux au lieu de deux. Et la porte *valvata* ne serait autre chose qu'une porte normale, où le panneau inférieur de chaque vantail est remplacé par un guichet ouvrant ». — V. Koldewey et Puchstein, *op. cit.*, p. 97, n. : *Die Pronaos-thür von C* (*Sélinonte*) *ist das erste Beispiel von echten Valvæ.* — Hittorf a restitué des *valvæ* à Sélinonte D (*Recueil des mon. de Ség. et Sél.*, p. 34).

2. Forcellini définit les *valvæ* (t. II, Londini, 1828, p. 810, v°) : *Ligneæ fores ex duabus aut tribus aut pluribus etiam tabulis.* Cf. Ovide, *Mét.*, II, 4 : *Argenti bifores radiabant lumine valvæ.*

3. *Realencycl.*, VI, Stuttgart, 1852, p. 2376 (v°) : *Hielt man den Unterschied zwischen fores und valvæ nicht fest und brauchte beide Worte promiscue.*

4. Cicéron, *Verr.*, VI, 56 : *Valvas magnificentiores ex auro atque ebore perfectiores nullas unquam ullo templo fuisse....* — Pline, *Epist.*, II, 17, 5 : *Undique valvas, aut fenestras non minores valvis habet* [villa de Laurente].

5. Dans la deuxième édition, Rose l'a remplacé sans raison par *est* (1899).

6. Cf. l'édition de la coll. Nisard, Paris, 1846, p. 54. — Choisy a justement noté (*Vitr.*, t. I, p. 165) que *templum* ne signifie pas exactement *temple*; Vitruve n'emploie dans ce sens qu'*ædes*. — Cf. Varron, *De l. lat.*, VII, 7 et 8; Cicéron, *Verr.*, II, 4.

7. *De arch.*, VII, *præf.*, 15 et 17.

Il ne saurait être enfin question ici ni du Parthénon, trop célèbre pour qu'aucun écrivain ancien l'appelât vaguement *Athenis octastylon*[1], ni du temple hexastyle de Zeus à Olympie, que la définition de l'hypèthre empêche de reconnaître dans les derniers mots.

L'hypèthre a donc les caractères distinctifs suivants :

1° Dimensions exceptionnelles (ordonnance diptère) ;

2° Cella sans toit ;

3° A l'intérieur, portiques à deux étages de colonnes, s'ouvrant à la foule sur les deux fronts de l'édifice par des portes valvées.

Le second trait ne peut nous être d'aucun secours puisque les temples antiques encore partiellement debout n'ont pas gardé leur couverture ; mais le premier sera presque toujours reconnaissable, — le troisième, souvent. Les portes latérales sont évidemment ici d'une importance décisive : ce sont elles qui précisent la physionomie particulière du monument, son accès aux fidèles.

C. Les données négatives.

Le temple hypèthre ainsi défini ne saurait être confondu, ainsi qu'on l'a fait si souvent, avec ceux dont Vitruve parle I, 2, 5[2].

Ces derniers sont *absolument* à ciel ouvert, et la teneur même du texte marque suffisamment leur différence avec les temples où, seule, la cella est ainsi construite. Grammaticalement, une distinction semblable s'impose. La forme adjective *hypæthra* (ædificia) s'unit avec son sens étymologique à tout vocable[3]. *Hypæthros* est au contraire un terme technique lati-

1. Cf. *De arch.*, IV, 8, 4 : *Hoc autem genere primo factæ sunt uti est Castoris, in Circo, Athenis in arce, et in Attica Sunio Palladis Minervæ.* — VII, *præf.*, 12 : *item de æde Minervæ dorica quæ est in Athenis in arce.*

2. *Statione cum Jovi Fulguri et Cælo et Soli et Lunæ ædificia sub diu hypæthra constituentur.*

3. Cf. *hypæthræ ambulationes* (*De arch.*, V, 9, 5) et plus généralement encore *hypæthra loca* (V, 9, 6).

nisé et désigne, dans la langue spéciale de l'architecte, un type unique, en sorte qu'un monument dont l'enceinte renferme des *espaces hypèthres* n'est pas *un hypèthre*. Vitruve a pris soin de rendre cette conclusion indubitable : les sanctuaires consacrés à Jupiter Fulgur, au Ciel, au Soleil, à la Lune ne manquaient pas à Rome[1], et Rome ne possédait pas un seul temple hypèthre[2]. Ceux auxquels l'architecte d'Auguste fait allusion dans son premier livre sont donc de simples enceintes sacrées, closes par des murs. Tel est le Didymeion[3] et telle aussi la précieuse image que nous présente une monnaie de Laodicée[4] : le temple, vu à vol d'oiseau, est sans toit ; derrière un portique hexastyle s'étend une *area* au fond de laquelle on distingue le fronton triangulaire de l'adyton, et où Valérien sacrifie.

Il faut rapprocher de ce texte la plupart des nombreux passages où Pausanias mentionne des espaces hypèthres. Leur nombre même interdit de songer à une forme rare d'architecture ; surtout, Pausanias n'emploie jamais le mot technique ; il se sert de l'expression ἐν ὑπαίθρῳ, que *sub diu* traduit exactement[5], et l'applique non pas à un naos ou à un temple, mais à

1. Il me suffira d'en rappeler deux célèbres : celui de Jupiter Tonnant au Capitole (Suétone, *Oct.*, 29; Pline, *H. N.*, XXXIV, 5, 1 ; II, 54, 1; Dion, I, IV, 4) et celui de la Lune sur l'Aventin (Liv., XL, 2; cf. Varron, *De l. lat.*, V, 7, 4).

2. v. *De arch.*, I, 2, 5 et III, 1, 8. — Cf. V, 9, 9 : *Ita duas res egregias hypæthræ ambulationes præstant, unam in pace salubritatis, alteram in bello salutis.*

Ergo his rationibus ambulationum explicationes non solum post scænam theatri, sed etiam omnium deorum templis effectæ magnas civitatibus præstare poterunt utilitates. Les temples de Trajan à Rome et d'Adonis à Byblos étaient entourés de ces portiques. (Donaldson, *op. cit.*, p. 33, n° 7 et p. 105, n° 30.)

3. V. *infrà*.

4. *Rev. numism.*, 4e sér., II (1898), pl. XVII, n° 5 (coll. Waddington). Les colonnes intérieures sont sans doute assises sur des piédroits engagés comme au Didymeion.

5. Cf. Athénée, V, 15 : ὑπαίθριοι τόποι πρὸ τῶν οἴκων; Xénophon, *Mém.*, II, 1, 6 : εἶναι πλείστας πράξεις τοῖς ἀνθρώποις ἐν ὑπαίθρῳ; Lucien, *Hermot.*, 77 : τὸ ὑπαιθρον τῆς αὐλῆς; — et l'intéressante extension donnée au sens par Polybe, chez qui ἐν τοῖς ὑπαίθροις (VI, 12, 7; 34, 3, etc...) signifie « en campagne », *in bello, in castris*. Dans Pausanias, XII, 9, 6 : τῆς δὲ ἀγορᾶς [Corinthe] ἐστιν ἐν τῷ ὑπαίθρῳ Ζεὺς χαλκοῦς, τέχνη Λυσίππου, παρὰ δὲ αὐτὸν Ἄρτεμις ἐπίχρυσος ;

un emplacement consacré, hiéron ou téménos[1]. Ces édifices se composent donc d'une *area* pareille à celle de Laodicée[2].

L'*opaion* d'Eleusis ne donne pas davantage au temple la qualité d'hypèthre[3]. Choisy a essayé de prouver, d'après les comptes

II, 24, 3 : τοῦτον [ἀνάθημα] τὸν Διὰ Πριάμῳ φασὶν εἶναι τῷ Λαομέδοντος πατρῷον, ἐν ὑπαίθρῳ τῆς αὐλῆς ἱδρυμένον...; VI, 24, 6 : καὶ εἰσὶν ἐν τῷ ὑπαίθρῳ τῆς ἀγορᾶς οἱ βωμοὶ πλῆθος οὐ πολλοί (Eblée)]; VII, 20, 5 : ἔστι δὲ ἐν ὑπαίθρῳ τῆς ἀγορᾶς ἄγαλμα τῆς Ἀθηνᾶς (Patras); IX, 5, 14 : λίθος ὁ ἐν τῷ ὑπαίθρῳ τῆς ἀγορᾶς (monument funéraire de Thersandre à Elée); X, 8, 8; ἐν δὲ τοῦ γυμνασίου τῷ ὑπαίθρῳ (Delphes).

1. V. l'étude dès lors définitive de Gail, *Conjectures sur ce qu'on appelle les temples des anciens... Nécessité* : 1° *de retirer au mot* Ἱερόν *la version de templum, temple, et de la donner au mot* ναός; 2° *de franciser* Ἱερόν (*Hiéron*). *Preuves des nombreuses erreurs occasionnées par l'abus de traduire* Ἱερόν *par Temple et* Ναός *par chapelle, sanctuaire*, etc... in *Magasin encyclopédique de A. L. Millin*, t. VI, 1813, p. 78 sq., p. 285 sq. et *suprà*; — Carelli, *Dissertazione esegetica intorno all' origine ed al sistema dell' architettura sacra presso i Greci*, Napoli, 1831, p. 89. — Gédoyn (*Trad. de Pausanias*, t. IV, Paris, an VII, p. 110) traduit ἐν ὑπαίθρῳ θεῶν ἱερόν [Haliarte; IX, 33, 2] « au milieu des champs » et Hitzig-Bluemner marquent ici (*op. cit.*, t. III, p. 494) « *das* ἐν ὑπαίθρῳ *belegene* ἱερόν *war jedenfalls kein Tempel, sondern nur ein Altar oder ein* ναίσκος *oder dergl.* (Cf. t. I, p. 873). — *Paus.*, II, 2, 8: θεοῖς πᾶσίν ἐστιν ἱερὸν (Corinthe) ...τὰ [ἀγάλματα] δὲ τοῦ Διός, καὶ ταῦτα ὄντα ἐν ὑπαίθρῳ... ; VII, 20, 5 : τούτου δὲ τοῦ τεμένους (Diane Limnatide, à Patras), ἐστὶ καὶ ἄλλα τοῖς Πατρεῦσιν ἱερά · πεποίηται δὲ ταῦτα οὐκ ἐν ὑπαίθρῳ ἀλλὰ ἔσοδος ἐς αὐτὰ διὰ τῶν ζῴων ἐστι (v. Hitzig-Bluemner, *op. cit.*, t. II, p. 818, et Curtius, *Peloponnesos*, Gotha, 1852, p. 433); VI, 25, 2 : τὸ δὲ ἐν ὑπαίθρῳ τέμενος; II, 11, 4 : ἐοικότα δὲ καὶ ἐπὶ τῷ βωμῷ τῶν Μοιρῶν δρῶσιν · ὁ δέ σφισιν ἐν ὑπαίθρῳ τοῦ ἄλσους ἐστίν (Sicyone). — Cf. Sophocle, *Philoct.*, 1327-1328 :

ὃς τὸν ἀκαλυφῆ
Σηκὸν φυλάσσει κρύφιος οἰκουρῶν ὄφις.

Pausanias nomme souvent des autels *sub divo*, la plupart dédiés à Zeus (I, 32, 1 et 2; II, 4, 7; 19, 7; 30, 4; V, 14, 5 et 6; IX, 34, 4); v. de même Strabon (IX, 2, 11 : autel de Zeus Fulgurant à Athènes) et Tacite, *Hist.*, II, 3 : *Sanguinem aræ offundere velitum : precibus et igne puro altaria adolentur nec ullis imbribus, quamquam in aperto, madescunt.*

On n'a pas manqué de faire de Pausanias un voyageur en chambre (Kalkmann, *Pausanias der Perieget*, Berlin, 1886). Gurlitt (*Ueber Pausanias*, Graz, 1890) et E. G. Sihler (*Transactions and proceedings of the American Association*, XXVI, 1905), n'ont pas eu de peine à montrer l'inanité de ces critiques. — Cf. K. Robert, *Pausanias als Schriftsteller*, Berlin, 1909.

2. Les références suivantes paraissent plutôt indiquer l'existence de ces portiques que Vitruve recommande autour de tout temple (v. *suprà*). Paus., II, 10, 6: ἔνεστι δὲ ὁ παιδέρως ἐν ὑπαίθρῳ τοῦ περιβόλου πόα [Sicyone]; Pline, *H. N.*, II, 97, 1 : *celebre fanum habet Veneris Paphos, in cujus quamdam aream non impluit* [v. Servius, *in Aen.*, I, 419]. *Item in Nea, oppido Troadis, circa simulacrum Minervæ.* — Cf. Perrot et Chipiez, *Hist.*, III, 1885, p. 269.

3. Plut., *Per.*, 13 : τὸ δ' ὀπαῖον ἐπὶ τοῦ ἀνακτόρου Ξενοκλῆς ὁ Χολαργεὺς ἐκορόφωσε

de l'Erechtheion, que les ὀπαῖα sont à un comble à double pente ce que sont les πλαίσια à un plafond horizontal, c'est-à-dire des cadres de caissons [1]. Il est possible d'admettre cette interprétation pour ce cas isolé; mais Plutarque n'en désigne certainement pas moins, selon le sens étymologique, un « œil » *unique*, pratiqué au sommet du toit [2]. Lanternes et « coupoles » [3] n'ont ici

1. *Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque*, Paris, 1884, p. 128, n° 59 et p. 152. C'est en donnant au mot cette acception que l'architecte des Dilettanti a restauré Eleusis (*Antiquities of Ionia*, t. II, London, 1797, p. 22 sq.; pl. XIX-XXI; *The Unedited Antiq. of Ionia*, London, 1817, p. 1 sq., pl. I-IV [*Ant. inéd. de l'Attique*, Paris, 1832, p. 32, n° 1]). Cf. *Inscr. Peloponn. et insul. vicinarum*, t. I (Fraenkel), Berlin, 1902, p. 11, n° 39, 1, 2 : σιδήρια ἐξ ὀπῆς (inscr. trouvée dans le pronaos d'Egine); *C. I. G.*, t. II, n° 2139, p. 173 : *Prima quæ super est pars ferramenta in ipso templo collocata continet, catenas, clathros fenestræ* (σιδήρια ἐξ ὀπῆς)... *Dictum est* ἐξ ὀπῆς *quod quatuor hæc ferramenta dempta et fenestra erant, cujus illa clathros constituebant*; Vitr., IV, 2, 4 : ὀπάς *enim Græci tignorum cubicula* et *asserum appellant*.

2. Hésychius (v° ὀπαία) : ὀπαία θυρὶς ἡ ἐκ τοῦ κεράμου; Pollux, II, 53 : καὶ ὀπή, δι' ἧς ἔστιν ἰδεῖν; Estienne, *Thes. gr. linguæ* (éd. Hase et Dindorf), t. V, Paris (1842-1846), p. 2075 (v° ὀπαῖον) : *foramen per quod fumus ex furno aut camino exit*; Pâris, *op. cit.*, p. 290 (v°) : « Sorte de lucarne percée dans les combles pour éclairer les temples et les maisons; peut-être ce mot désigne-t-il aussi l'ouverture centrale du toit par où s'échappait la fumée dans les habitations primitives ou rustiques »; Fr. Ebert, *Fachausdrücke des griechischen Bauhandwerks*, Wurzburg, 1910, p. 50: *Dieses Wort wird sonst vorzugsweise für Öffnungen im Dach gebraucht, welche Licht einlassen oder den Rauch hinauslassen wollen.* — Cf. Quatremère, *Dict. d'architecture*, t. II, p. 534; Baumeister, *op. cit.*, t. I, p. 476; Foucart, *Les grands mystères d'Eleusis*, in *Mém. Ac. Inscr.*, XXXVII, I, 1904, p. 139; Frazer, *op. cit.*, t. II, p. 504 : *What the opaion and anaktoron were is uncertain.*

3. Amyot, *Vies des hommes illustres Grecs et Romains comparées l'une avec l'autre par Plutarque de Chéronée*, Paris, 1575, t. I, p. 109 : « Xénoclès, du bourg de Cholarge, fust celuy qui feit la lanterne ou cul de lampe qui couvre le sanctuaire »; Dacier, *Les vies des hommes illustres de Plutarque*, t. II, Paris, 1734, p. 229 : « Xénoclès, du bourg de Cholargue, acheva le dôme, la lanterne qui est au-dessus du sanctuaire »; Milizia, *Memorie degli architetti antichi e moderni*, t. I, Bassano, 1785, p. 43 : *indi Zenocle v' inalzo la cupola che copriva il santuario*; Winckelmann, *op. cit.*, t. II, p. 571 : « On ne peut pas assurer que le temple que Périclès fit construire à Eleusis ait eu cette forme ronde; mais quand il aurait été d'une forme carrée, il n'est pas moins certain qu'il était couronné par une coupole et une espèce de lanterne » (cf. t. III, p. 127). Cette « singularité » avait cependant « étonné » le bon sens de Caylus (*De l'architecture ancienne* in *Mém. Ac. Inscr.*, XXIII, Paris, 1756, p. 312). — Fergusson appelle opaion *the clerestory or central range of metopes by which all temples of the greeks were lighted* (*The Parth.*, p. 97 [cf. p. 72]). — Cf. Anderson et Spiers, *The architecture of Greece and Rome*, London, 1907², p. 85.

rien à voir. Cette ouverture rappelle simplement une disposition très ancienne, qui la suggéra peut-être[1], et les jours d'aplomb des temples égyptiens, dont l'ordonnance hypostyle d'Eleusis impose le souvenir[2]; elle ne saurait prendre les dimensions d'un plafond de cella sans impliquer une contradiction manifeste entre le mot et la chose. Il est plus sûr encore de constater qu'Eleusis n'est même pas périptère et possède un naos couvert[3].

Au reste, certains sanctuaires romains recevaient ainsi la lumière : celui de Fidius[4], le Capitole, — par la grâce de Terminus[5], — le Panthéon, qui semble bien avoir été reconstruit

1. V. *supra*. Le très ancien temple du mont Ocha montre la continuité de cette tradition (v. Ulrichs, *Ann. di corr. arch.*, XIV (1842), 7 et *Mon.*, t. III, pl. 37; Perrot et Chipiez, *Hist.*, t. VI, p. 657). M. Perrot le date du VIIIe ou VIIe siècle; il est probablement antérieur.

2. V. Perrot et Chipiez, *Hist.*, t. I, p. 617. — Il est naturel d'attribuer à la salle hypostyle de Délos un mode d'éclairage analogue (V. *Exploration archéologique de Délos faite par l'Ecole française d'Athènes*, t. II; G. Leroux, *La salle hypostyle*, Paris, 1909, p. 40, pl. V et VI. Cf. *C. R. Ac. Inscr.*, 1907, p. 618, 619, fig. 2 et Pottier, *Les fouilles de Délos*, *JS.*, 1911, 52).

3. *De Arch.*, VII, *præf.*, 16 : *Eleusine Ceresis et Proserpinæ cella immani magnitudine lctinos dorico more* sine exterioribus columnis *ad laxamentum usus sacrificiorum* pertexit.

4. Varron, *De l. lat.*, V, 66 : *a quo* (Diovis) *dei dicti qui inde, et dius et divos, unde sub divo, Dius Fidius. Itaque inde ejus perforatum tectum, ut videatur divum, id est, cælum... Quidam negant sub tecto per hunc dejerare oportere*; Nonius, VIII, in fine, v° rituis : *Varro, Cato vel de Liberis educandis : Itaque domi rituis nostri, qui per Dium Fidium jurare vult, prodire solet in compluvium.* — Cf. Varron, *op. cit.*, V, 52.

5. Festus, v° Terminus : *quo loco colebatur, super eum foramen patebat in tecto; quod nefas esse putarent Terminum intra tectum consistere*; Ovide, *Fast.* II, 669-672 :

> *Terminus, ut veteres memorant, conventus in æde*
> *Restitit et magno cum Jove templa tenet;*
> *Nunc quoque, se supra ne quid nisi sidera cernat,*
> *Exiguum templi tecta foramen habent.*

Servius, *in Aen.*, IX, 448 : *Cumque omnes dii libenter inde migrassent, Terminus solus, hoc est limitum deus, discedere noluit, sed illic remansit; unde in Capitolio prona pars tecti patet, quæ lapidem ipsum Termini spectat. Nam Termino non nisi sub divo sacrificabatur*; Suétone, *Cæs.*, 84 : *Quem* (lectum Cæsaris) *quum ars in Capitolini Jovis cella cremare...* (cf. Denys, III, 69 et Pline, *H. N.*, XXXV, 36, 44); Lactance, *Inst. div.*, I, 20, 40 : *Supra ipsum Terminum foramen est in tecto relictum : ut quia non cesserat libero cælo frueretur.*

par Hadrien sur le plan d'Agrippa[1] ; j'ai déjà répété que Vitruve ne voit pas à Rome d'hypèthre[2].

Celui-ci produit même une affirmation indirecte : il nomme Eleusis, à côté de l'Olympieion d'Athènes, parmi les quatre plus illustres sanctuaires de son temps[3] : comment comprendre qu'en parlant de l'hypèthre il ait cité l'un en exemple, et non l'autre?

D. Conclusion.

L'hypæthros n'est donc ni une *area* hypèthre, ni un temple pourvu d'un « œil » hypéthral. La parenté des mots ne permet pas de rapprocher les choses ; elle s'explique cependant. On a vu que les convenances matérielles n'ont pas seules inspiré l'architecte ; quelques divinités — celles qui se partagent l'empire des cieux, en particulier, — ne veulent pas être séparées de leur royaume. Sans doute, la pensée religieuse qui voulut rendre véritablement présent le Soleil sur ses autels[4] ne

1. Michaelis, *Ein Jahrhundert kunstarch. Entdeckungen*, Leipzig, 1908², p. 328. — Cf. Venuti, *Antichita di Roma*, t. II, Roma, 1824, p. 193 et Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, t. I, Paris, 1847, p. 277; Suétone, *Oct.*, 94 : *Idem affirmatum est a sacerdotibus : quod in fuso super altaria mero tantum flammæ emicuisset, ut supergressa fastigium templi ad cælum usque ferretur* et Macrobe, *Saturn.*, I, 18 : *Item in Thracia eundem haberi Solem atque Liberum accipimus eique Deo* (Dionysos) *in colle Zilmisso ædes dicata est specia rotunda, cujus medium interpatet tectum; rotunditas ædis monstrat hujusce sideris speciem, summoque tecto lumen admittitur, ut appareat solem cuncta vertice summo lustrare.*

2. V. *supra*. — Cf. Poleni-Stratico, *éd. Vitr.*, t. II, Utini, 1827, I, p. 33, n. 22. — Fergusson préférait conclure que Vitruve ne savait pas le latin! (*Read at the ordinary general meeting of the Royal Institute of British Architects*, 8 november 1861).

3. VII, *præf.*, 16-17 : *Nam quattuor locis sunt ædium sacrarum marmoreis operibus ornatæ dispositiones e quibus proprie deis nominationes clarissima fama nominantur... Primumque ædis Ephesi Dianæ... Mileti Apollini item... Eleusine Cereris et Proserpinæ cellam... In asty vero Olympium.*

4. J'inclinerais à voir l'indication d'un ὀπαῖον dans un passage de Lucien (*Pseud.*, 39 : Καὶ ὁ μὲν καθεύδων δῆθεν κατέκειτο ἐν τῷ μέσῳ, κατῆει δὲ ἐπ' αὐτὸν ἐκ τῆς ὀροφῆς ὡς ἐξ οὐρανοῦ ἀντὶ τῆς Σελήνης Ῥουτιλλία τις) que je ne résiste pas au plaisir de donner dans la « belle infidèle » de Perrot d'Ablancourt (Paris, 1655, t. I, p. 539) : « On y représentoit aussi les amours du Prophète et de la Lune d'où naissait la femme de Rutilianus et il s'endormoit au milieu de la cérémonie comme un autre Endymion. Alors descendoit du plancher une belle dame qui représentoit la Lune. C'estoit la femme d'un des maîtres d'hostel du Prince... » — Cf. Tertullien, *De spect.*, 8 : *Circus Soli principaliter conse-*

demeura pas étrangère à la conception du temple hypèthre ; l'observation des rites, en supprimant les problèmes de l'éclairage et de la couverture[1], permettait de dresser les fabuleux géants dont les ruines stupéfient encore. L'inépuisable génie grec y savoura une antique volupté : dans le même effort créateur se mariaient ainsi son double amour pour la beauté et pour ses dieux.

(*A suivre.*) Robert DE LAUNAY.

cratur : cujus ædes medio spatio et effigies de fastigio ædis emicat, quod non putaverint sub tecto consecrandum quem in aperto habent.

1. MM. Fougères et Hulot, jugeant impossible une ferme antique de 17 m. de portée, ont restitué à Sélinonte G un pronaos hypèthre comme la cella (*Sélinonte*, Paris, 1910, p. 252.) Je crois cette disposition moins vraisemblable que la victoire d'un architecte de génie sur des difficultés, très grandes à coup sûr : le vaisseau de Monreale a, dans œuvre, 14m,30 de largeur (v. Choisy, *Hist. de l'architecture*, t. I, p. 449 et Perrot et Chipiez, *Hist.*, t. VII, 1898, p. 534 et 535, fig. 247). Mais ce tour de force n'eût peut-être pas été entrepris s'il s'était agi de le réaliser sur une profondeur de 50 mètres (au lieu de 20).

MARSYAS

Marsyas était un Silène, qui habitait à Kelainai en Phrygie[1]. Sa légende fut très populaire en Attique au ve siècle ; le théâtre et les arts graphiques s'en inspirèrent. Elle comprend surtout deux aventures, ou plutôt deux mésaventures, dont la première le mit aux prises avec Athéna, la seconde avec Apollon. Parlons d'abord de la première.

I

Athéna, ayant inventé la double flûte, remarqua que l'usage de cet instrument déformait la pureté de son visage, en l'obligeant à gonfler d'air ses deux joues ; de dépit elle jeta les flûtes à terre[2]. Marsyas les aperçut et s'apprêtait à les ramasser lorsqu'Athéna parut menaçante à ses yeux. La suite de l'histoire, mise en œuvre dans des drames satyriques que nous n'avons plus et dans le groupe statuaire de Myron, qui a pu être restitué dans ses grandes lignes[3], n'est pas connue avec certitude ; il semble qu'Athéna ait frappé Marsyas de sa lance et qu'elle ait proféré, contre le Silène, des menaces que devait exécuter Apollon. Toujours est-il que Marsyas ramassa les flûtes et, sans souci de s'enlaidir encore, se mit à en jouer à son tour.

Cette légende est sans intérêt mythologique, d'abord parce qu'elle est relativement récente, puis et surtout parce qu'il est trop aisé d'en démêler l'origine. Il existait, sur l'invention de la double flûte, deux traditions[3] : l'une, passée de Béotie en

1. Voir les textes dans l'art. *Marsyas* du *Lexikon* de Roscher, col. 2440. Cette légende est attestée dès le ve siècle.

2. S. Reinach, *Répert. de la stat.*, t. IV, p. 173, 2; Sieveking, *Archäol. Anzeiger*, 1912, n. I.

3. Voir Kremmer, *De catalogis heurematum* (1890), p. 12, 39.

Attique, l'attribuait à Athéna; l'autre, phrygienne, l'attribuait à Marsyas[1]. En présence de deux traditions différentes, les anciens essayaient volontiers de les mettre d'accord. Les Athéniens ne pouvaient enlever à leur déesse tutélaire le mérite de l'invention; mais ils tinrent compte de la trouvaille (εὕρημα) attribuée au Silène, en prenant dans un autre sens le terme qui lui en faisait honneur. J'ai montré, il y a quelques années, que dans les vieilles listes de découvertes, εὑρήματα, où se complurent quelques historiens du ve siècle, entre autre Hellanicus[2], le verbe trouver, εὑρίσκειν, fut tantôt entendu d'une invention, tantôt d'une découverte fortuite. Ainsi, il existait deux traditions sur le Phrygien Midas : suivant l'une, il aurait inventé l'ancre des navires; suivant l'autre, il aurait découvert une ancre de navire sur une montagne, où sa présence témoignait d'un ancien déluge. L'*invention* de la flûte, assignée à Marsyas par les Phrygiens, se réduisit, pour les Athéniens, à la *découverte* par Marsyas de la double flûte jetée à terre par Athéna. Dans le groupe de Myron, sculpté vers 450, Marsyas est au moment de ramasser les flûtes lorsqu'il est effrayé par l'apparition d'Athéna. Cette légende sauvegardait à la fois le respect dû à des textes déjà vieux et ce que nous appellerions aujourd'hui la *priorité* de la déesse attique dans l'histoire d'une ingénieuse invention.

Le second épisode de la vie de Marsyas a été sans cesse enjolivé de détails nouveaux; réduit à ses données essentielles, il peut se résumer ainsi. Marsyas, très fier de ses talents d'aulète, défie Apollon, qui joue de la cithare; un concours a lieu, le dieu l'emporte et, dans un mouvement de colère, il saisit Marsyas, l'attache à un pin et l'écorche tout vif. Plus tard, on imagina que le concours avait été jugé par les Muses, par Athéna, par le roi Midas, par les habitants du pays[3]; on raconta aussi les procédés subtils et peu loyaux dont Apollon

1. Voir surtout Pline, VII, 57; Athénée, IV, 184 *a*.
2. S. Reinach, *Cultes*, t. III, p. 327, 350.
3. Voir l'art. *Marsyas* dans Roscher, p. 2442.

avait usé pour s'assurer la victoire[1]. Mais tout cela est négligeable, comme l'idée même d'un défi et d'un concours où le gagnant devait traiter le perdant comme il l'entendrait[2]. Un seul trait, qui se retrouve partout, est très ancien et très significatif : Apollon écorche vif le Silène Marsyas. Si, dans les œuvres d'art, le dieu ne procède pas lui-même à l'opération, c'est là une atténuation voulue du caractère sauvage de l'histoire ; et si l'opérateur est un esclave scythe, c'est sans doute sous l'influence du théâtre athénien, où les Scythes, archers ou esclaves, faisaient office de gendarmes et de bourreaux[3].

II

Quand ils rencontrent, dans la mythologie antique, une histoire sauvage, impliquant des mœurs qui ne furent jamais celles des Grecs, les exégètes éprouvent un embarras dont ils essaient de sortir. Ils s'y efforçaient déjà dans l'antiquité. Je laisse de côté l'altération tendancieuse du récit lui-même et le recours à l'allégorie, procédés des anciens eux-mêmes dont le caractère artificiel est évident. Pour les mythologues de notre temps, il reste deux partis à prendre. Ou bien l'on dit, avec Andrew Lang, que les grossièretés, les brutalités, les cruautés des fables sont les survivances de mœurs réelles, mais dont l'histoire n'a pas conservé d'autre souvenir ; ou bien l'on a recours à la méthode que je pratique depuis longtemps, et qui, fondée sur la tendance de la mythologie grecque à l'anthropomorphisme, cherche, en remontant le cours des siècles, à réduire la part des dieux dans les mythes au profit d'une conception plus ancienne, celle de la zoolâtrie.

En l'espèce, on pourrait alléguer que les monuments assyriens nous offrent des exemples de vaincus empalés, écorchés,

1. Lucien, *Dial. deor.*, XVI, 2 ; Hygin, *Fab.* 165.
2. Apollodore, I, 4, 2.
3. Böttiger (*Kleine Schriften*, t. I, p. 21) a le premier émis cette ingénieuse hypothèse et en a conclu que les poètes attiques, dont Hygin se fait l'écho, ont arrangé à leur manière le mythe de Marsyas.

soumis aux plus effroyables tortures ; mais ce sont des prisonniers de guerre que l'on traite ainsi et il n'est pas question d'une *guerre* entre Apollon et Marsyas. D'ailleurs, l'application de cette méthode conduit dans une voie qui ressemble dangereusement à celle de l'evhémérisme ; on projette, pour ainsi dire, un épisode légendaire dans le passé le plus lointain, en ayant soin pourtant d'en conserver les éléments tels que la tradition littéraire les fournit. Or, si les idées ont évolué, la tradition a dû évoluer avec elles. Au cas où l'on prouverait qu'au trentième siècle avant notre ère les ancêtres des Phrygiens écorchaient vifs leurs rivaux, il faudrait bien admettre qu'à cette époque préhistorique il ne pouvait être question ni de flûte, ni de cithare, ni d'un concours musical. D'une manière ou d'une autre, c'est la légende elle-même dont il faut modifier les éléments afin d'en découvrir la donnée vraiment primitive et originale, dont les versions modernisées nous sont seules connues.

Laissons donc la cithare et la flûte, puisqu'aussi bien nous savons qu'au ve siècle il y eut comme une crise d'antagonisme entre ces instruments, le premier étant opposé au second comme la sagesse à la passion, l'Europe à l'Asie, la religion d'Apollon à celle de Dionysos. S'il est faux de dire, comme on l'a fait encore tout récemment, que le mythe d'Apollon et de Marsyas ne fasse que symboliser la rivalité de la lyre et de la flûte[1] — car qui donc, pour symboliser un fait d'ordre musical, aurait attribué à un dieu une vengeance aussi barbare ? — il est certain que la légende primitive fut entendue dans ce sens au ve siècle et dut à cette interprétation la vogue singulière dont elle a joui. Si donc on élimine les instruments, l'idée de concours disparaît comme adventice et il reste seulement Marsyas écorché par Apollon.

De ce résidu de la légende, les modernes ont tenté des expli-

1. « Toute la légende symbolise la victoire de la cithare sur la flûte phrygienne. » (Nicole, *ap.* Saglio, art. *Silenus*). Cf. Th. Reinach, *ibid.*, art. *Musica*, p. 2084.

cations qui me semblent toutes également extravagantes. Apollon vainqueur de Marsyas, c'est, a-t-on dit, le triomphe du soleil sur la lune ; c'est le triomphe de la chaleur solaire sur les neiges d'hiver ; c'est la disparition de la rivière Marsyas sous les rochers ; Marsyas pendu à l'arbre, prétend un autre, ce sont les lourdes nuées d'orage qui, avant la victoire du soleil ou après, semblent suspendues du ciel sur la terre [1]. Je cite textuellement ces lignes de MM. Charles Lenormant et J. de Witte [2] : « Cette victoire d'un culte nouveau sur une religion ancienne, outre son caractère moral, esthétique et historique, a aussi trait, dans la pensée des anciens, à la succession des phénomènes de l'année : c'est ainsi que le jeune soleil triomphe des neiges du vieil hiver ». Évidemment ; et ce sont sans doute les zébrures de la neige fondante qui ont donné l'idée du supplice de Marsyas. On voudra bien me dispenser de toute discusssion.

Le dernier auteur qui ait traité de la légende de Marsyas, M. Jessen, ne croit pas aux explications qui précèdent, mais il juge à tort que toute explication est inutile. « L'analyse historique du mythe, écrit-il [3], montre la vanité des tentatives d'exégèse ; la légende du concours d'Apollon et de Marsyas est une addition postérieure, expression de traditions nationales en conflit ; Marsyas n'était, à l'origine, qu'un génie de source (*Quelldämon*) qui, en tant que Silène et représentant le jeu de la flûte, appartenait au cercle de Cybèle. » Que Marsyas ait des rapports étroits avec Cybèle et qu'il n'en ait aucun, à l'origine, avec Dionysos, c'est ce que savaient les anciens ; Diodore fait de Marsyas non seulement le compagnon de la déesse, mais son consolateur après la mort d'Attis [4]. J'accorde également que Marsyas a été un génie de source [5], puisqu'on con-

1. Ces « explications » sont énumérées par Jessen, ap. Rocher, *loc. laud.*, col. 2445.
2. *Elite céramographique*, t. II, p. 183.
3. Art. *Marsyas* ap. Roscher, col. 2445.
4. Diodore, III, 58.
5. *Der phrygische Flussgott* (Kuhnert, *ap.* Roscher, s. v. *Satyros*, col. 478, 480).

naît, en Asie Mineure et en Syrie, au moins cinq rivières qui portent son nom[1]; mais je n'accorde pas qu'il ait été cela dès le début, ni qu'il l'ait jamais été à titre exclusif. Si je rencontre, en Grèce, plusieurs rivières qui portent le nom d'*Ophis* ou de *Dracon*, je serai mal fondé à conclure que le serpent soit un génie de rivière. Au contraire, il paraît évident, à la réflexion, que la nature divine attribuée au serpent a conduit à localiser cette force mystérieuse dans une source, à qualifier de serpent, et non pas seulement à comparer au serpent, l'eau qui coule et *serpente* dans les vallées. D'autres rivières ou sources, à cause de leur rapidité, de leurs soubresauts ou d'autres causes, sont qualifiées de bouc (κάπρος), de taureau, de loup, de mule, de cheval (*fons caballinus*[2], Hippocrène), et l'art grec, jusqu'à la fin, attribue à certaines rivières personnifiées, comme l'Achéloüs, un type tauromorphe[3]; on ne dira pas pour cela que le taureau qui enlève Europe, celui qu'aime Pasiphaé, celui que dompte Héraklès ne soient autre chose que des génies de sources. Aujourd'hui même, en Bourgogne et ailleurs, l'imagination populaire place une sorte de gros serpent ou *couivre* à la tête des sources et des ruisseaux; mais cette idée ne serait venue à personne sans le caractère sacré attribué à ce reptile, caractère dont les monuments gallo-romains portent témoignage[4]. Enfin, M. Jessen a passé sous silence la principale difficulté du mythe: s'il met aux prises, pour des raisons « nationales », le Grec Apollon et le Phrygien Marsyas, pourquoi le dieu vain-

1. Strabon, p. 753; Polybe, V, 45, 8. Du fait que *Marsyas* est un nom de cours d'eau en Asie Mineure et en Syrie, Ramsay a conclu avec raison qu'il remonte à une époque très ancienne; mais rien n'autorise à qualifier cette époque de « hittite. » (*American journal of archaeology*, 1912, p. 45).

2. Perse, *Sat.*, I, 1.

3. Voir l'art. *Flussgötter* dans le *Lexikon* de Roscher. Le Scamandre à figure humaine de l'*Iliade* (ἀνέρι εἰσάμενος, XXI, 213) mugit comme un taureau (μεμυκὼς ἠύτε ταῦρος, 237) et ne peut, dans sa colère, être arrêté que par les flammes d'Héphaestos — preuve nouvelle qu'il est assimilé à un taureau (*ibid.*, v. 356). On sacrifie des taureaux au Scamandre (*ibid.*, XXI, 131) comme à l'Alphée (*ibid.*, XI, 727).

4. Voir le mot *Serpent* à l'index du *Recueil des bas-reliefs de la Gaule* d'Espérandieu (t. III et IV).

queur tire-t-il une vengeance de Peau Rouge d'un rival vaincu? C'est pourtant là une donnée qu'on n'invente pas.

La preuve que ce détail de l'écorchement est primitif, c'est qu'on en montra pendant des siècles, à Celaenae, le témoignage matériel : la dépouille de Marsyas était suspendue dans une grotte, source de la rivière de ce nom, et l'on disait qu'elle frémissait aux sons de la double flûte[1]. Ceci semble bien indiquer l'existence d'un oracle, d'un mode de divination par les mouvements imprimés à une peau. Cette peau dut sans doute être renouvelée souvent, mais la centième devait ressembler à la première. Or, Marsyas était un Silène, tout le monde était d'accord là-dessus; il fallait donc que la peau de Marsyas fût reconnaissable à certains caractères extérieurs. Elle devait, pour le moins, être pourvue d'une queue et de poils. Ceux donc qui montraient la grotte aux visiteurs leur faisaient voir la peau d'un équidé, dont je ne veux pas encore chercher à préciser l'espèce; voilà un premier résultat qui, ce me semble, ne peut être contesté.

Cette outre formée de la peau de Marsyas n'était pas seulement une curiosité que l'on faisait voir aux touristes : c'était un dieu local, tutélaire et bienfaisant : « Les Phrygiens de Celaenae, dit Pausanias, prétendent que le fleuve qui traverse leur ville était autrefois le célèbre joueur de flûte Marsyas, et c'est à lui qu'ils attribuent l'invention des airs consacrés à la mère des dieux; ils ajoutent qu'ils ont jadis repoussé une incursion des Galates, grâce au secours de Marsyas, qui a écarté les barbares et par les flots de ses eaux et par le son de ses flûtes. » On a remarqué que les roseaux, dont on faisait les flûtes, étaient abondants sur les bords du Méandre et de ses affluents[2]; mais cette circonstance, jointe à une crue opportune de la rivière, n'aurait pas suffi à motiver la légende dont Pau-

1. Elien, *Var. His.*, XIII, 21 et les textes cités par Jessen, art. *Marsyas*, col. 2443.

2. Strabon, XII, 578; *Fragm. hist. graec.*, IV, 388, 12. Il est même question d'une plante dite αὐλός qui, sous la caresse du vent, émettait des sons mélodieux.

sanias s'est fait l'écho. Il s'agit là d'une véritable théophanie de Marsyas, considéré comme un héros ou un dieu local. Marsyas avait subi un supplice injuste à Celaenae; mais il y conservait des fidèles, il veillait sur eux et les protégeait pour prix du culte qu'ils lui rendaient.

III

Ainsi Marsyas prend rang parmi les nombreux héros suppliciés des légendes antiques, Penthée, Actéon, Adonis, Orphée, Hippolyte et bien d'autres. Un des caractères des légendes de ces héros, c'est qu'ils ont péri d'une mort lente et douloureuse, qu'ils ont été déchirés, dépecés, écorchés; c'est aussi qu'ils ont été pleurés, même par leurs bourreaux. Non seulement Marsyas aurait été pleuré par les Nymphes et par son disciple Olympos, mais Apollon lui-même, pris de remords, aurait brisé sa cithare; du sang de Marsyas seraient issus les Satyres; les larmes des survivants auraient donné naissance à la rivière[1]. En même temps que la peau du Silène à Celaenae, on montrait son tombeau à Pessinonte, centre du culte de la Mère des Dieux[2]; là aussi, des rites devaient être célébrés en son honneur. Lors donc que Marsyas, à l'époque de Pausanias, est réduit au rôle d'un génie de rivière, ou identifié à une rivière homonyme, nous entrevoyons pourtant avec certitude, dans un lointain passé, l'existence d'un dieu phrygien nommé Marsyas. Or, on a vu que dans l'opinion des gens du pays, seuls compétents sur leurs propres légendes, ce dieu n'avait pas été un homme, mais un équidé.

Peut-on dire que Marsyas ait été à l'origine un dieu-cheval, comme Poseidon, comme la Déméter de Phigalie, comme les Centaures? A l'appui de cette opinion, on alléguerait les très

1. Pour ces légendes, voir l'art. cité de Jessen, col. 2442, 2443, qui cite tous les textes.

2. Steph. Byz. : Πεσσινοῦς πόλις Γαλατίας... ἀπὸ τῆς ῥεούσης τοῦ λόφου τοῦ ἐν ᾧ ἐτάφη Μαρσύας.

nombreuses peintures de vases grecs où les Silènes paraissent sous l'aspect de génies chevalins, avec des oreilles et une queue qui ne laissent place à aucune incertitude. On ajouterait que nous avons au moins deux exemples, sur les vases peints, de Silènes portant le nom de *Hippos*[1]. Mais, d'abord, sur de très anciens vases, on voit un Silène dont les oreilles sont trop longues pour être celles d'un cheval et un autre (sur le *vase François*) dont les jambes chevalines sont exactement copiées sur celles du mulet qui le précède[2]. En second lieu, je ne crois pas qu'il existe un seul monument, ni grec ni gréco-romain, où les Silènes soient figurés à cheval; la monture des Silènes, jusqu'à la fin de l'antiquité, est toujours l'âne ou le mulet[3]. Un des principes les moins contestables de l'exégèse mythologique appliquée aux divinités qui dérivent de prototypes zoomorphiques, c'est que la monture d'un dieu n'est autre chose que l'une des images primitives de ce dieu lui-même. L'art grec connaît trois types de divinités mâles que l'on peut grouper avec les Silènes et les Satyres : les Centaures chevalins, les Pans ou Satyres à pieds de bouc ou montés sur des boucs[4], les Silènes à pieds d'équidés ou montés sur des ânes, mulets ou mules[5]. En Grèce, le type chevalin des Centaures s'est confondu avec celui des Silènes ou l'a modifié, du moins à partir du VIe siècle ; car un fragment de peinture découvert à Mycènes nous montre une procession de génies à tête d'âne, où il est bien permis de voir

1. Kuhnert, *ap.* Roscher, S., col. 448.

2. *Ibid.*, col. 448, 458.

3. Il est vraiment trop absurde de prétendre, comme on le fait encore, que l'âne a été *attribué* comme monture à Dionysos et à ses servants en raison de ses penchants lubriques ou de ses dons prophétiques (Pauly-Wissowa, art. *Esel*, p. 652; Baumeister, *Denkm.*, p. 1639); Gerhard (*Vasenbilder*, I. 151) a osé écrire : *Als Symbol des unfruchtbar lüsternen Gottes wird es* (*das Maultier*) *von Dionysos geritten.* Si je n'ai pas encore réussi à débarrasser l'exégèse de ces inepties, j'y ai du moins travaillé; je continue.

4. En dorien τίτυροι, c'est-à-dire « boucs ».

5. Les Silènes montés sur des mulets ou des ânes ne paraissent qu'à l'époque alexandrine; mais des Ménades chevauchant ces animaux se voient déjà sur des vases à figures noires.

les ancêtres des Silènes[1], et des types analogues ont été signalés dans la glyptique mycénienne[2], en Étrurie et même dans la Grèce classique, en Arcadie. Mais l'art grec archaïque eut beau transformer le Silène âne en Silène cheval : l'affinité du Silène et de l'âne resta si présente à l'imagination populaire qu'elle ne put jamais prêter au Silène d'autre monture que le quadrupède le moins noble. A la célèbre pompe dionysiaque de Ptolémée II, dont la description nous a été conservée par Athénée, plusieurs centaines de Satyres et de Silènes, compagnons de Dionysos, chevauchaient des ânes[3]; on avouera que la présence d'autant de chevaux aurait pourtant relevé la cérémonie.

Dans la légende de Marsyas, le roi Midas, également phrygien, intervient à plusieurs reprises : il est juge entre Marsyas et Apollon; il protège Marsyas; il se récrie contre le jugement qui le condamne[4]; la rivière Marsyas sort d'une source que Dionysos a fait jaillir pour son favori Midas[5]. L'un et l'autre sont associés à la Grande Déesse léonine de Pessinonte; telle est peut-être l'origine des fables sur l'âne et le lion. Ch. Lenormant écrivait avec raison : « Le souvenir de Midas se lie encore plus étroitement à la religion de Cybèle que l'amitié de Marsyas »[6]. Or, la légende de Midas *aux oreilles d'âne* ne laisse aucun doute sur sa nature primitive : qu'il ait ou non existé un *roi* Midas, le *dieu* Midas était un âne divin[7].

Midas, comme le peuple même des Phrygiens, a des relations avec la Macédoine; c'est là qu'Hérodote signale des jardins de roses, voisins de la source dite Inna[8], c'est-à-dire « la

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1889, I, p. 10.
2. Voir l'art. de A. B. Cook dans le *Journal of Hellenic Studies*, t. XIV, p. 87 et suiv.
3. Athénée, V, 200-201.
4. Textes dans l'art. de Jessen, col. 2443.
5. Plut., *de Fluv.*, p. 747; Eustathe, *ad Dion.*, 321. Cf. Lenormant et de Witte, *Élite des monum. céramogr.*, t. II, 207.
6. *Ibid.*, p. 182.
7. Cf. Kuhnert, *ap.* Roscher, s. v. *Satyros*, col. 516; Cook, *Journ. of Hell. Stud.*, t. XIV, p. 81; S. Reinach, *Cultes*, t. II, p. 254.
8. Hérodote, VIII, 138.

mule ». Il ne dit pas que Midas fasse sa nourriture de ces fleurs, mais j'ai lieu de croire qu'il le pensait. Dans l'histoire racontée par Lucien et par Apulée, l'homme transformé en âne cherche des roses pour en manger et, quand il y réussit, reprend figure d'homme[1]. Ceux qui ont imaginé ce roman connaissaient les jardins de roses de Midas en Macédoine et croyaient, comme on l'enseignait dans les écoles, que Midas était un homme, affligé seulement d'oreilles trop longues; pour redevenir homme, le héros du roman devait se mettre au régime de Midas.

IV

Ainsi, soit qu'on tire argument de la peau exposée à Celaenae, soit qu'on se fonde sur la conception primitive des Silènes, soit qu'on insiste sur l'affinité de Marsyas avec Midas, on aboutit à la même conclusion : Marsyas est un âne ou un mulet divin que l'on sacrifiait en Phrygie et dont la peau, transformée en outre, participait au caractère du dieu et le conservait[2].

Mais que vient faire ici l'écorcheur Apollon? Un texte de Pindare va nous éclairer à cet égard[3]. Alors que les Grecs ont presque entièrement ignoré le sacrifice de l'âne, Pindare nous apprend que les Hyperboréens sacrifiaient des ânes à Apollon.

Je ne prétends pas savoir où gîtaient ces Hyperboréens; chez les auteurs grecs, c'est une désignation ethnique et géographique très vague. Il ne faudrait point songer aux Scythes, car Hérodote et Aristote disent expressément qu'il n'y a pas d'ânes

1. Apulée, *Métam.*, III, p. 85 (Teubner); Lucien, *Lucius*, c. 54.

2. Le culte de l'âne est attesté en Perse (Hérod., I, 133) et dans d'autres régions de l'Asie, notamment en Syrie, où les Grecs d'Alexandrie, suivis par Tacite, l'ont attribué aux Juifs (S. Reinach, *Cultes*, t. I, p. 342-6), puis aux chrétiens (crucifix du Palatin; les chrétiens furent qualifiés d'*asinarii*, Tertull., *Apol.*, c. 16). Le seul fait que l'âne sauvage a été domestiqué en Asie prouve qu'il a dû y être l'objet d'un culte. Il n'a pénétré en Europe qu'assez tard, par le nord de la presqu'île balkanique (Hehn).

3. Pindare, *Pythiques*, X, 33 (κλειτὰς ὄνων ἑκατόμβας ... ὧν.. μάλιστ' Ἀπόλλων χαίρει), avec le scholiaste qui cite Callimaque; Clem. Alex., *Protrept.*, p. 25 P; Arnobe, IV, 25 (ces deux derniers auteurs parlent des Scythes).

en Scythie[1], le climat étant trop froid, et cette information est précisée par un récit d'Hérodote, qui montre les Scythes prenant la fuite parce que leurs chevaux entendent pour la première fois, avec terreur, le braiement des ânes qui suivent l'armée de Darius[2]. Je dirai en passant que le texte d'Hérodote doit être rapproché de celui de Pausanias sur la légende locale de Celaenae. Les Galates étaient souvent assimilés aux Cimmériens et aux Scythes, et l'on racontait, à Celaenae, qu'ils avaient été mis en fuite par le son des flûtes de Marsyas. L'idée d'une armée qu'épouvante le son des flûtes est absurde au dernier point, tandis que le récit d'Hérodote est, à la rigueur, acceptable. Au fond de celui que Pausanias a recueilli, il y a une histoire d'ânes sacrés qui défendent une ville; les Galates historiques, effrayés par la flûte de Marsyas, n'en sont qu'une transposition evhémériste. L'âne secourable intervient dans d'autres légendes. Lors de la bataille des dieux contre les géants (souvent assimilés aux Galates), ceux-ci auraient été mis en fuite par la voix des ânes que montaient Dionysos, Héphaestos et les Satyres[3]. Le braiement d'un âne avait sauvé Vesta endormie des entreprises de Priape; une histoire analogue, où Lotis occupe la place de Vesta, était racontée à Lampsaque, pour expliquer le sacrifice d'un âne à Priape, alors que ce dieu lui-même n'est, à l'origine, qu'un âne anthromorphisé. C'est toujours le braiement de l'âne qui est considéré comme bienfaisant, tant par la terreur qu'il inspire que par l'attention qu'il éveille. Un peuple caramanien, les Saracores, employait des ânes à la guerre; ceux qui avaient la plus forte voix étaient consacrés à Arès[4].

La Scythie exclue, il reste la Macédoine, patrie des Bryges, qui sont des Phrygiens, et l'un des foyers du culte d'Apollon

1. Hérod., IV, 28; 19; Arist., éd. Didot, III, 168, 1; 169, 32; IV, 323, 13. Le témoignagne contraire de Strabon (VII, 312) peut être vrai d'une époque postérieure ou ne l'être pas du tout.

2. Hérod., IV, 129.

3. Ps. Eratosth., *Catast.*, 11; Hygin et Schol. German., *Arat.* (Pauly-Wissowa, art. *Esel*, p. 652).

4. Élien, *Hist. anim.*, XII, 34.

avant sa diffusion dans le monde grec. On sait assez qu'Apollon est originaire de la Grèce du Nord. Avant d'être adoré sous forme humaine, il le fut, en divers lieux, sous l'aspect d'un de ses animaux familiers, dont le nombre est très considérable[1]; l'âne est l'un d'eux, puisqu'on lui sacrifiait des ânes. Ainsi, à une époque très ancienne, quand on ne sacrifiait pas encore *aux* dieux, mais *les* dieux, il y eut un *Apollon-âne*, dont les braiements étaient sans doute interprétés comme des oracles et dont la dépouille avait des vertus magiques. Puis le dieu et l'animal se dédoublèrent; on sacrifia des ânes à Apollon. Pindare savait encore qu'on faisait cela au nord de la Grèce; il devait en être de même en Phrygie, la patrie asiatique des Bryges. Le rite usité nous est connu par la légende de Marsyas : l'âne sacré est suspendu à un pin et écorché. Il est écorché en l'honneur d'Apollon, par le ministre d'Apollon; autant dire que le dieu l'écorche lui-même.

Pour rendre compte entièrement du mythe, il faut se demander encore pourquoi l'Apollon écorcheur est le dieu citharède et ce que vient faire la musique dans cette aventure. Assurément, comme je l'ai dit en commençant, flûte et cithare ne peuvent appartenir à la légende primitive; celle-ci n'est autre chose qu'un conte pieux, une explication du sacrifice traditionnel de l'âne d'Apollon. Si l'on sacrifie l'âne à Apollon, comme le bouc à Dionysos, c'est que l'âne a offensé Apollon, comme on disait que le bouc avait offensé Dionysos en rongeant la vigne, *vite nocens rosa*[2]. Mais comment l'âne a-t-il offensé Apollon ? Une fois le dieu conçu comme citharède et patron de la bonne musique, l'explication se présentait d'elle-même. Les anciens ont jugé sévèrement la voix de l'âne; aucun animal n'était plus étranger à la musique que celui-là[3]. Les Pythagoriciens disaient qu'il était insensible aux sons de la

1. Voir Wernicke, art. *Apollon* dans Pauly-Wissowa, p. 109.
2. Martial, III, 24. Cf. S. Reinach, *Cultes*, t. II, p. 99.
3. Plut., *Conv. sept. sap.*, 5.

lyre[1], alors que la lyre d'Orphée avait charmé tous les autres animaux; il y avait un dicton ὄνος λύρας ἀκούων, pour signifier un rustre complet, un bélître. C'est, disait-on, comme ennemi des Muses et de la musique que l'âne était immolé à Apollon. Plus tard, la rivalité de la cithare et de la flûte, sans doute aussi celle de la Grèce et de l'Asie, donna naissance à l'idée d'une lutte musicale, lorsque l'âne Marsyas se fut humanisé en un Silène. Je ne voudrais pas attacher d'importance au rythme binaire du braiement de l'âne, qui pouvait être comparé, par un partisan intolérant de le cithare, aux sons orgiastiques des doubles flûtes, ni au fait, attesté par Pline, que les os d'âne servaient à la fabrication des flûtes[2]. Une thèse logiquement déduite comme la mienne ne doit pas être compromise par des hypothèses. Retenons donc ceci : l'âne est immolé à Apollon en vertu d'un vieil usage religieux; on explique la colère du dieu par le caractère antimusical de l'âne; à l'âne succède le Silène qui fait partie du cortège de la Mère des dieux[3], où l'instrument par excellence est la flûte, où l'âne intervient, jusqu'à la fin de l'antiquité, comme porteur des objets du culte[4]. Si donc le Silène aulète est immolé à Apollon citharède, c'est que la cithare d'Apollon l'a emporté sur la flûte de Marsyas. Les polémiques athéniennes sur la valeur relative de la cithare et de la flûte[5] ont exploité le mythe, mais ne l'ont certainement pas créé.

V

L'étude d'une légende doit se terminer toujours par un essai d'étymologie. Personne ne connaît la langue phrygienne, ni celle de la contrée d'Asie où vinrent s'établir les Bryges; mais il est certain que bien des mots de ces langues ont passé en

1. Elien, *Hist. Anim.*, X, 28.
2. Pline, XI, 215; XVI, 172; Plut., *Conv. sept. sap.*, 5.
3. Μητρῷον αὔλημα, Paus., X, 30, 9.
4. Voir Lucien, *Lucius*, c. 41.
5. Cf. Th. Reinach, *ap.* Saglio, art. *Musica*, p. 2084.

grec. Pollux nous apprend que l'écrivain Apollodore de Carie s'était servi du mot μάρσυπος, μαρσύπιον, signifiant *sac*; d'autres grammairiens, Moeris et Thomas, mettent en garde contre l'usage de ce vocable, les Attiques disant βαλάντιον, que nous traduisons par *bourse*[1]. Cependant μάρσυπος se lit dans Hippocrate et dans Xénophon, deux écrivains qui ont vécu en Asie. Il est donc possible que μάρσυπος — dont le dérivé *marsupiaux*, désignant les animaux pourvus d'une poche pour la gestation, fait partie du langage scientifique depuis Cuvier — soit un mot asiatique[2] introduit en grec. On pourrait songer à l'outre que le Marsyas du Forum romain portait sur le dos[3] et expliquer Marsyas comme « l'homme au sac » ou « l'animal porte-sac », désignation qui conviendrait certainement à l'âne. Mais il semble bien que μάρσυπος n'ait pas été le nom d'un sac quelconque, d'un sac de toile par exemple; c'est un sac de cuir. La racine de ce mot, commune à μάρσυπος et à *Marsyas*, peut signifier le cuir; celui de l'âne, au dire des anciens, est le plus épais de tous[4]. Beaucoup de noms d'animaux sont des épithètes; à Athènes, l'âne était appelé *le patient*, μέμνων, ailleurs κίλλης, signifiant *le gris*; le mulet s'appelait ὀρεύς, *le montagnard*. Il est donc possible que l'âne, en Phrygie, ait été qualifié de *Marsyas*, « peau de cuir ». Le sac de cuir, attribut du Marsyas gréco-romain, ne serait autre, à l'origine, que la peau d'âne magique conservée dans la grotte de Celaenae et considérée plus tard, dans le cortège de Dionysos, comme une outre à transporter le vin. Ce ne serait pas le premier exemple d'un attribut divin qui aurait été autrefois le dieu lui-même : que l'on songe seulement au foudre de Zeus et aux épis de Déméter.

J'ai prononcé les mots *peau d'âne*, qui rappellent le premier

1. Voir les textes dans le *Thesaurus* d'Estienne-Didot, *s. v.*

2. Sayce a proposé autrefois de qualifier d'*asianiques* les langues indigènes de l'Asie, par opposition au grec et aux idiomes sémitiques; on peut regretter que ce terme n'ait pas prévalu.

3. Voir la gravure dans le *Lex.* de Roscher, art. *Marsyas*, col. 2444.

4. Plut., *Conv. sept. sap.*, 5.

en date des contes de Charles Perrault (1694) et le seul qu'il ait publié en vers[1]. Nous savons que Perrault n'a pas inventé cette histoire, déjà célèbre et même typique longtemps avant lui[2], mais nous n'en connaissons pas de rédaction plus ancienne. Dans le conte en vers, l'âne divin qui transforme sa nourriture en or ressemble singulièrement à Midas, qui change en or tout ce qu'il touche ; on peut même se demander si la donnée de la fable grecque n'est pas un euphémisme. Perrault ne dit pas que la dépouille de l'âne sacrifié ait des vertus magiques, comme la dépouille de l'âne Marsyas; mais cela paraît ressortir de son récit même et *pouvait* être indiqué dans une rédaction antérieure. Comment admettre que la peau d'un âne qui fait de l'or ait été considérée, par la logique des conteurs, comme celle d'un âne ordinaire, bonne seulement à dissimuler la beauté d'une jeune fille qui veut conserver sa chasteté? On est donc tenté de croire que le fond de ce conte, ou du moins celui de l'épisode principal, est fort ancien; mais je ne puis me figurer que Perrault, même connaissant les textes qui m'ont servi dans le présent mémoire, ait pu se rapprocher par quelques traits du conte phrygien sans y faire des emprunts beaucoup plus nombreux[3].

Salomon Reinach.

1. Voir, sur ces contes et sur *Peau d'âne* en particulier, l'excellente brochure de Th. Pletscher, *Die Märchen Ch. Perrault's* (Berlin, 1906), p. 7, 20, etc. *Peau d'âne* est un conte composite, qui comprend au moins trois *thèmes* ; le dernier n'est qu'une variante de *Cendrillon*.

2. *Peau d'âne* ou *Peau d'ânon* semble désigner, au XVIIe siècle, le genre même auquel ce conte appartient (Pletscher, *op. laud.*, p. 7-8).

3. J'ai consulté, à ce sujet, deux autorités de premier ordre, MM. Andrew Lang et Emmanuel Cosquin; ni l'un ni l'autre n'admet que Perrault ait été influencé par les légendes antiques, ni que la parenté de son conte avec ces légendes soit démontrable.

UN PORTRAIT DE MICHELLE DE FRANCE

DANS LA COLLECTION DU Bⁿ DE BISSING

A MUNICH

On lit sur le cadre original de ce portrait (fig. 1) l'inscription suivante : « Michelle de France. Fille de Charles VI Roy de France et d'Isabeau de Bavière. Mariée en juin 1409 à Philippe le Bon Duc de Bourgogne »[1].

A ces dates, qui sont exactes, nous pouvons ajouter les indications suivantes. Michelle avait épousé le comte Philippe de Charolais, qui fut duc de Bourgogne en 1419. Jusqu'en 1419, Gand était la résidence du comte et de la comtesse de Charolais[2]. Michelle avait 28 ans le jour de sa mort prématurée (8 juillet 1422), causée par une maladie rapide et cruelle[3]. Elle rendit le dernier soupir à Gand, au palais de la Poterne[4], et fut ensevelie à Gand au centre du chœur de l'église de l'abbaye de Saint-Jean où, d'après Héris[5], Gilles de Blackere avait taillé en albâtre un tombeau érigé en 1436 à sa mémoire[6].

Notre tableau, peint à l'huile sur bois de chêne et mesurant 345 × 260 mm., provient de la collection du feu M. George Salting, de Londres[7]. Il a été soigneusement restauré et nettoyé.

1. En caractères du temps (majuscule latine et minuscule gothique), peints en or.

2. Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne* (Paris, 1821), t. V, p. 101 et suiv.

3. Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand* (Gand, 1857), t. I, p. 146 et suiv.

4. D'après Barante, les Gantois crurent au poison ou au sortilège.

5. *Mémoires couronnés publiés par l'Académie royale de Belgique*, t. XXVII (1855-56) p. 176.

6. D'après Volkaersbeke (*l. c.*), le corps et le mausolée de Michelle furent transférés en 1540 à Saint-Bavon, dans la chapelle dédiée à Saint-Nicolas.

7. D'après la notice imprimée et écrite sur le revers comme il suit : *New*

Tout le faux vernis jaune a disparu ; les couleurs sont devenues plus claires, les lignes du dessin et les contours plus précis.

Peint sur un fond neutre d'un vert foncé, ce portrait a les couleurs que voici. Le voile sur le hennin pourpre doré, bordé de pierres précieuses et de perles, est bleu verdâtre. Les chairs, peu modelées, sont jaunes et blanc rougeâtre[1]. Les yeux sans cils sont brun foncé, avec des pupilles noires, des sourcils sombres, très minces et très hauts. Les lèvres sont cramoisies. La duchesse porte une robe de brocart brun clair et doré (en petits points jaunes), toute couverte d'un filet-filigrane noir ornementé. Le décolletage pointu, qui laisse entrevoir une chemise fine et transparente, avec un collier très mince, est garni d'une fourrure brun foncé, qui se voit aussi aux manches entrecroisées ; les deux mains sont cachées. La taille est cernée par une ceinture noire. La couche des couleurs n'est pas très épaisse.

Il n'y a point de doute[2] qu'il s'agisse ici d'un portrait de la duchesse de Bourgogne, peint (si toutefois notre tableau est l'original, et non une copie postérieure) entre 1419 et 1422.

L'apparence de toute la figure montre une femme qui approche de la trentaine. Le costume est celui du premier quart du XVe siècle. Cependant le style, tant du dessin que du coloris, révèle une période encore assez archaïque et gothique, mêlée au réalisme de la première Renaissance. On y sent encore l'influence des fresques et des miniatures gothiques du siècle précédent. Aucun trait de la peinture ne révèle la main d'un Van Eyck, ni de Jean, ni de Hubert, auxquels on pourrait penser au premier coup d'œil.

Néanmoins, une notice historique assez curieuse, très douteuse et contestée du reste, qui se trouvait dans des copies du XVIe siècle des listes de la corporation des peintres gantois[3],

Gallery Winter Exhibition, 1899-1900 : Title : 2 (*sic*) *wife of Philippe le Bon*. Artist : *Early Flemish School, lent by George Salting Esq., Reg. Nr.* 115e.

1. Il y a des retouches dans la figure, dues au peintre lui-même.
2. Suivant l'inscription elle-même.
3. Dehaisne, *De l'art chrétien en Flandre* (Douai, 1860), 124; Crowe et

aurait pu autoriser une attribution générale aux frères Van Eyck. D'après cette notice, on croyait savoir que les frères Van Eyck étaient déjà, avant 1420-22, affectés au service personnel du

Fig. 1. — Portrait de Michelle de France.
(Collection de Bissing à Munich.)

comte de Charolais; de plus, que la duchesse Michelle les aimait beaucoup et qu'on leur donna pleine dispensation des statuts et obligations du métier, qu'imposait la guilde des pein-

Cavalcaselle, éd. Springer (Leipzig, 1875), p. 38, note 2; De Busscher, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1re série, tome XX (1853), p. 300.

tres à Gand, pour célébrer le jour commémoratif de la mort de la dite duchesse [1].

Supposons que Michelle ait été, en effet, peinte par un des Van Eyck. Rien ne prouverait encore que notre portrait soit de la main d'un de ces maîtres. Nous ne trouvons nulle part de parallèles, ni dans l'œuvre de Hubert ni dans celle de Jan. En dehors du portrait perdu d'Isabelle de Portugal, Philippe le Bon ne fit faire aucun ouvrage d'importance par Jan van Eyck, pas même après 1425, quand celui-ci lui fut attaché officiellement. Le seul portrait authentique dont la date se rapproche de celle de notre tableau est celui de Jeanne Chenany de 1434 (Londres, *Nat. Gallery*); or, il n'a absolument rien de commun avec notre panneau. Celui de Bonne d'Artois, deuxième femme de Philippe le Bon († 1425), conservé seulement par une copie, qui, d'après Voll [2], paraît être assez fidèle pour permettre des conclusions sur le style de l'original, est aussi tout différent. Il en est de même du portrait de Jacobée de Bavière [3], peint vers 1422-23, qui n'est conservé que dans une copie de la fin du xve siècle à Amsterdam. Quant à celui du xvie siècle, conservé à Copenhague, on peut se demander s'il s'agit bien d'une répétition d'après un original de Van Eyck; le costume, notamment le hennin, est tout différent de celui de

1. Déjà Ruelens p. xlv (*Annotations à Crowe et Cavalcaselle*, Bruxelles, 1862) « ne veut pas formellement s'inscrire en faux contre cet extrait du registre, mais faire observer que le registre n'est plus le registre original ». D'après van der Haeghen (*Mémoires sur les documents faux relatifs aux anciens peintres, sculpteurs et graveurs flamands*), dans *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique* (tome LVIII, Bruxelles, 1899), toute cette histoire de l'affiliation à la corporation gantoise des frères Van Eyck est un faux. Mais si ces documents sont faux, il, n'est pas encore prouvé que Michelle ne connût pas les frères van Eyck. Au contraire, il y a un document purement artistique qui pourrait indiquer le contraire. D'après Weale (*Hubert and John v. Eyck*, London, 1908), il existe à la Bibliothèque de Bruxelles un dessin fait par Anthony de Succa, très probablement d'après un original perdu de Hubert van Eyck, qui représente Michelle ; or, les rapports de ce dessin avec le style des Van Eyck nous semblent évidents.

2. *Gazette des Beaux-Arts*, 1901, I, p. 215.

3. Née en 1401, ensevelie en 1437 à La Haye (d'après le texte de la gravure de C. Vischer dans *Principes Hollandiae*).

notre portrait. Or, il y a encore des détails importants à noter : les portraits authentiques des Van Eyck sont tous en trois quarts de *face*, avec cette ombre caractéristique de la partie droite de la figure. Notre portrait est presque de profil, tandis que le corps est tourné de trois-quarts [1], sans aucun trait d'ombre. Les portraits des van Eyck sont d'une structure précise et équilibrée, stable comme celle des statues de bois et de marbre qui les ont influencés. Ici tout est encore serré, timide, pointillé. Ces épaules pressées en ovale, ce front rond comme une boule, ces modelés assez durs, ces lèvres, ce voile lourd, raidement plié et peu transparent, ne sont pas de la main du grand maître flamand J. van Eyck, bien que l'ensemble, avec sa tranquillité, son absence d'expression émue, remonte sans conteste à la première moitié du xve siècle [2].

Bien que nous n'ayons trouvé nulle mention d'un portrait de Michelle, à une seule exception près [3], tandis qu'on voit mentionnés assez souvent des portraits des deux autres femmes de Philippe et surtout un grand nombre de portraits du duc lui-même (Bruges, Madrid, Gotha, Anvers, Gand) [4], dont nous connaissons des répliques ou des copies, nous osons hasarder l'hypothèse que notre portrait est l'œuvre d'un peintre franco-flamand (bourguignon) qui travailla à la cour du duc de Bourgogne entre 1419 et 1422, ou du moins une réplique excellente, peu postérieure, d'après l'original bourguignon perdu.

1. Cela est très caractéristique pour tous les portraits du commencement du xve siècle.

2. Nous connaissons un seul portrait qui pourrait être d'un des Van Eyck et qui offrirait certaines analogies avec le nôtre : le « Jean sans Peur ». Mais nous n'osons pas croire (d'après la reproduction seule) à une œuvre authentique de Van Eyck ; c'est tout au plus une copie (postérieure?) française. Cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1899, t. I, p. 407.

3. Le dessin dont nous avons parlé plus haut de « Michaele of France », fait en 1600 par Anthony de Succa d'Anvers, d'après un vieux portrait de Michelle chez Denis de Villers, chambellan de la cathédrale de Tournay, attribué probablement à Hubert van Eyck, reproduit par Weale (*loco citato*), est tout différent ; Michelle y est une vieille femme.

4. Voir P. de Mont, *Les chefs-d'œuvre d'art à l'exposition de la Toison d'or à Bruges*, 1907 (Bruxelles, 1908).

On parle assez souvent de portraits bourguignons dans les documents du temps. Nous connaissons des noms d'artistes qui travaillaient dès le XIVe siècle à la cour de Bourgogne[1]. Jusqu'en 1419 Jean Malouel était peintre des ducs; on sait qu'il avait peint en 1415 le duc Jean sans Peur[2]. Mais l'original a disparu; on n'en connaît que des copies[3] (Louvre, Chantilly, Anvers), ou tout au plus des répliques. Henri Bellechose, qui peint pour le château de Saulx un autel avec des portraits des ducs[4], fut le successeur de Malouel; à côté de celui, entre 1421 et 1432, on trouve Colart le Voleur. Plus tard ce furent Hue de Boulogne et ce Jean de Maisancelle, qui avait peint vers 1436 un portrait de Philippe pour la chartreuse de Dijon. On connaît aussi les noms de deux élèves de Bellechose : Chrestien de Troyes (dès 1421) et Michel Estelin de Cambrai (dès 1424)[5]. Ce dernier fit encore en 1436 un portrait de Philippe[6]. Nous pouvons ainsi constater au moins le rôle important que jouaient les peintres sous Philippe le Bon.

Nous attribuerons donc notre tableau à l'atelier de Henri Bellechose, influencé par l'école flamande. Nous y voyons une certaine ressemblance avec les miniatures de l'époque; nous y trouvons surtout des analogies avec le style des *Très riches Heures du duc de Berry*[7], finies en 1416, auxquels Bellechose

1. Wauters, *La peinture flamande*; Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, t. I et II (Paris, 1849-51).

2. Bouchot, *Les primitifs français* (Paris, 1904), p. 155.

3. Héris, *l. c.*, p. 180 et suiv. Westendorp voit dans le portrait du duc à Anvers un original, peut-être de la main de Malouel.

4. A. Kleinclausz, *Les peintres des ducs de Bourgogne*, in *Revue de l'art ancien et moderne*, 1906, p. 161 suiv., 253 suiv.; Mantz, *La Peinture française du* IXe *a la fin du* XVIe *siècle* (Paris, 1897), p. 189.

5. Kleinclausz, *l. c.*

6. Ce n'est pas celui dont, d'après Westendorp (*Die Anfänge der französisch-niederländischen Porträtkunst*, Cologne, 1906), André Thevet a donné une belle gravure dans *Les vrais portraits et vies des hommes illustres*, Paris, 1584, (p. 267; profil tourné à droite). Thevet donne le portrait de Philippe le *Hardi*, mort dès 1404, et dit qu'on le lui avait envoyé de la Chartreuse de Dijon, ce qui confirme notre thèse qu'il y avait déjà, vers la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle, nombre de portraits à la cour de Bourgogne.

7. Voir Durrieu, *Les très riches heures de Jean de France, duc de Berry*

peut avoir prêté son pinceau. Il y a les mêmes analogies dans les miniatures du *Livre de merveilles* de Jacques Coene, dédié en 1413 au duc de Berry, dans les portraits de Charles VI et de Jean sans Peur, figurés dans les *Heures de Boucicaut*[1], et principalement dans celles des miniatures des *Heures de Turin*, qui appartiennent encore à notre époque[2].

Nous savons que M. Friedländer qui, en 1900, avait vu notre portrait à l'exposition citée (à Londres), l'a désigné comme un travail *insignifiant* fait par un copiste de la fin du XVe siècle[3]. Mais M. Friedländer l'a vu *avant le nettoyage*, avec tous les repeints. En son état actuel, la qualité de notre tableau s'est à tel point améliorée que nous osons contester l'appréciation de cet éminent connaisseur. Les portraits et copies de la fin du XVe siècle sont tous d'une touche beaucoup plus moderne, d'une netteté et d'une vigueur de dessin plus grandes et — chose principale — d'une acuité d'expression qu'on ne constate pas encore dans notre tableau.

Munich. HERMANN NASSE.

(Paris, 1904) et Fierens-Gevaert, *La peinture en Belgique, Les primitifs flamands* (Bruxelles, 1908).

1. *Revue de l'art ancien et moderne*, vol. XX, p. 28 suiv.

2. Planche XLIV de la publication de 1902 (Paris).

3. *Repertorium für Kunstwissenschaft*, 1900, p. 251. M. Wilhelm Schmidt croit, en raison du coloris, que notre tableau pourrait avoir été peint par le peintre de la cour de la régente Marguerite, Jan Mostaert, peut-être sur commande, d'après un original plus ancien. Toutefois, M. Schmidt ne veut pas insister sur cette hypothèse, que je rappelle ici pour mémoire seulement.

VARIÉTÉS

Le Pontifical de Metz.

M. F. de Mély, dans un intéressant article sur les « Signatures des Primitifs » (*Rev. arch.*, 4e série, t. XVII, 1911, p. 67-98), se préoccupe de nouveau du problème des signatures de miniaturistes dissimulées dans les enluminures des manuscrits du moyen-âge. Personne ne semble contester la réalité de cet usage en ce qui concerne les auteurs de tableaux de chevalet. On mentionne couramment « le maître aux cygnes », « le maître aux dauphins », « le maître à la souricière », etc. Je désirerais attirer l'attention de M. de Mély sur les grotesques du Pontifical de Metz, manuscrit exécuté pour Raynaud de Bar, évêque de Metz (1302-1316) et appartenant à M. Henry Yates Thompson. Ce manuscrit fut publié en 1902 par E. S. Dewick pour être offert par Sir T. Brooke aux membres du Roxburghe Club de Londres, dans un beau volume renfermant quatre planches en or et en couleurs dues à M. W. Griggs, et 96 planches en phototypie, exécutées par *The Autotype Company of London*. Une publication préliminaire par le même savant avait paru dans l'*Archaeologia* (t. LIV, p. 411-424). Ce manuscrit fut acquis par Sir Thomas Brooke de feu F. S. Ellis (1901) qui déclarait le tenir d'un antiquaire de Dijon.

L'éditeur de la reproduction avoue ne pouvoir déterminer l'auteur ou les auteurs des enluminures : il dit en effet (*Introduction*, p. XVII) : « It has been compared with the *Verdun Breviary*, of which the first volume is in the possession of W. H. Yates Thompson, F. S. A. and the second is in the Public Library at Verdun (n. 107). It has been shown that this MS. was executed for Margaret de Bar, one of the daughters of Theobald II Comte de Bar and his wife, Jeanne de Tocy, and a sister of Renaud (or Reinhald) de Bar, Bishop of Metz and the original owner of the Brooke Pontifical. Marguerite de Bar held the office of Abbess of the Benedictine Abbey of St. Maur at Verdun, from 1291 to 1304, and the Breviary appears to have been presented to her by her mother after her promotion to this office. Her brother, the Bishop of Metz, seems to have been associated with his mother in making this gift. »

L'éditeur moderne du Pontifical trouve assez peu de ressemblance dans l'écri-

ture des manuscrits, mais il observe que « the historiated initials and the branches of foliage, with grotesque and other subjects in the lower margins, are remarkably alike in style and occasionally, also, in detail » (*Introd.*, p. xviii).

Si M. de Mély n'a pas encore eu l'occasion d'étudier ces deux volumes, il pourra peut-être examiner avec profit les grotesques qui les ornent. Les motifs ornementaux les plus fréquemment répétés sont des lièvres, l'escargot, une tête humaine sur une tige; cette dernière est généralement une tête d'homme tonsuré; mais en deux cas il s'agit d'une femme avec le voile des religieuses, et une seule fois nous trouvons un vieillard barbu.

Voici un relevé de ces motifs :

LIÈVRES	ESCARGOT	TÊTE HUMAINE SUR UNE TIGE	OISEAU
Fol. : 7, pl. en couleur » 14 » » » » 79 » » »	Fol. : 7 (sur bannière)	Fol. : 14	
Pl. : 18. fol. : 11, b » 20, » 15, » 22, » 17 » 23, » 17, b » 25, » 21 » 27, » 23 » 39, » 34 » 40, » 34, b » 41, » 35, b » 42. » 37 » 43, » 38 » 45, » 41 » 47, » 42 » 49, » 44 » 53, » 47 » 55, » 48 » 56, » 49, b » 61, » 63, b » 68, » 74 » 71, » 77, b » 72, » 79, b » 77, » 85, b » 85, » 104, b » 86, » 106 » 88, » 115 » 90, » 117 b » 91, » 123 » 93, » 127 b » 94, » 129	Pl. : 12, fol. : 6 » 16, » 9, b » 34, » 27, b » 44, » 40, b » 52, » 46, b » 91, » 123	Pl. : 5, fol. : 1 » 9. » 3, b » 15, » 9 » 20, » 15 » 22, » 17 » 31, » 25 » 34, » 27, b » 40, » 34, b » 55, » 48 » 56, » 49, b » 57, » 50 » 61, » 63, b » 63, » 69, b » 64, » 70, b	Pl. : 5, fol. : 1 » 21, » 16 b » 24, » 18 » 50, » 45 » 57, » 50 » 98, » 133 b » 99, » 136 b

Maria Millington Evans.

La colonie juive d'Éléphantine sous la domination persane.

Elle était détruite et oubliée depuis des siècles, lorsqu'il y a six ou sept ans des fellahs en quête d'engrais nitrés recueillirent les premiers des papyrus qui nous ont révélé son existence. Deux missions s'abattirent aussitôt sur le site de la ville antique, et elles s'appliquèrent à le fouiller méthodiquement d'un bout à l'autre, l'allemande avec succès, la française avec un bonheur moindre que celui de l'allemande. Est-il épuisé véritablement? Les travaux sont suspendus des deux parts depuis le printemps dernier, et je ne crois pas qu'ils reprennent avant longtemps, mais le musée de Berlin vient de publier le résultat des siens, deux beaux volumes de planches et de commentaires[1].

C'est, en écriture et en langue araméenne, le pêle-mêle de paperasses que nous sommes accoutumés à rencontrer dans les dépôts de papyrus démotiques ou grecs, circulaires officielles, plaintes, pétitions, rapports, listes de contribuables, actes notariés, même des pages arrachées à des œuvres d'imagination : la vie ressort d'elles et se refait à mesure qu'on les déchiffre, tant qu'enfin l'on a sous les yeux l'image suffisamment nette d'une des petites communautés issues de la première dispersion. Celle-ci paraît s'être constituée pendant le règne d'Apriès dans les années qui suivirent la prise de Jérusalem, lorsqu'une partie de la population que Nabuchodonosor avait laissée sur place émigra en Égypte, emmenant avec elle le vieux prophète Jérémie. Le Pharaon lui fit bon accueil, mais il la distribua sur plusieurs points du territoire : il en expédia une division, avec femmes et enfants, à la marche méridionale pour défendre les abords de la cataracte contre les Éthiopiens. Les corps d'armée de la frontière, formés de bandes appartenant à des races diverses, étaient souvent aussi dangereux pour le pays qu'ils servaient que pour celui auquel on les opposait. Les Juifs d'Éléphantine furent-ils compris parmi les mercenaires asiatiques et européens qui se révoltèrent au début du règne d'Amasis et qui furent châtiés rudement par le général Horus? Rien ne l'indique, mais il est certain qu'à l'exemple de leurs coreligionnaires de Babylone ils saluèrent avec joie l'arrivée des Perses et qu'ils restèrent fidèles à leur fortune jusqu'au moment où la rébellion d'Amyrtée mit fin à leur domination.

1. Eduard Sachau, *Aramæische Papyrus und Ostraka aus einer jüdischen Militær-Kolonie zu Elephantine, Altorientalische Denkmæler des 5 Jahrhunderts vor Chr.* I Text, II Tafeln, in-4°, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1911, publié par l'Administration des Musées royaux de Prusse.

Les documents conservés datent tous du cinquième siècle, le plus ancien de l'an XXVII de Darius Ier, 494 avant J.-C., le dernier de l'an V d'Amyrtée lui-même, vers 405, et le reste échelonné dans l'intervalle, sous Xerxès, sous Artaxerxès Ier, sous Darius II. Ils nous montrent la colonie embrigadée, comme au jour de sa fondation, en six guidons, commandés par des Perses ou par des Babyloniens, et peut-être les guidons se subdivisaient-ils en centuries. Les familles qui la composaient avaient reçu, à l'exemple des Hermotybies et des Calasiris de la milice indigène, un fief héréditaire, au revenu duquel une solde en argent et des prestations de vivres venaient s'ajouter probablement pendant les périodes de service actif. Elles avaient pour chef direct le général commandant à Syène, en tout ce qui touchait à la guerre, mais leurs rapports privés entre elles et avec la population civile étaient réglés par les représentants de l'administration centrale, juges urbains d'Éléphantine, juges du nome siégeant à Syène et dont l'un au moins, qui portait le nom babylonien de Sahan, avait sans doute pour fonction d'appliquer aux habitants d'origine sémitique leurs lois nationales, scribes du trésor, scribes notaires, scribes du fisc royal, les innombrables scribes de la hiérarchie égyptienne. On ne s'étonnera pas d'apprendre que ce système compliqué engendrait des abus graves, et que les Juifs eurent à souffrir parfois de la cupidité et de la vénalité de leurs supérieurs. L'examen des pièces nous laisse néanmoins l'impression qu'après tout leur condition était fort supportable. Si les transactions de la vie ordinaire, mariages, emprunts, louages, ventes, échanges, étaient entourées de formalités sans fin, la gêne que celles-ci leur imposaient étaient plus que compensée pour eux par la sécurité qui résultait d'elles : les actes, rédigés avec une rigueur et une prévoyance qui plairaient à nos notaires modernes, garantissaient leurs droits de façon trop précise pour qu'on se risquât à les contester légèrement. La femme surtout avait lieu d'être satisfaite de son sort. Elle disposait de sa fortune personnelle, traitait ses affaires directement sans l'entremise du mari, achetait, vendait, passait des contrats en nom propre, était en tout et pour tout l'égale de l'homme. Si elle ne prenait pas le titre de *maîtresse de maison* comme ses sœurs égyptiennes, dont l'indépendance étonnait si fort vers le même temps l'excellent Hérodote, elle jouissait d'une liberté aussi absolue : le harem et ses servitudes n'existaient point pour les filles d'Israël dans ce coin perdu du monde civilisé.

La colonie fut-elle jamais nombreuse? Éléphantine n'était pas une grosse ville, et l'espace que ses ruines occupent à la pointe sud de son île ne permet guère de penser qu'elle contînt plus de quinze à dix-huit mille habitants : je crains donc que ce ne soit y faire la part trop belle aux Juifs que de les évaluer à quatre ou cinq mille tout compris. Ils logeaient autour de la citadelle, dont les murs sont détruits jusqu'au ras du sol : il ne subsiste plus d'elle aujourd'hui que le soubassement massif de pierre sur lequel elle était bâtie, selon

les traditions de la vieille architecture militaire. Les maisons y étaient petites, basses, obscures, séparées en groupes confus par des ruelles étroites, dont plusieurs se terminent en cul-de-sac, et rien ne les aurait distinguées de celles des païens si l'on n'y avait trouvé parmi les décombres les ostraca et les papyrus qui nous ont raconté leur histoire. Le temple de Iahveh — ou mieux peut-être de Iahô — s'y cache encore quelque part, à moins qu'on ne veuille l'identifier avec un édifice en briques d'assez forte taille dont les arases sont visibles à une quarantaine de mètres au sud-est de ce qui fut la citadelle. Je dis le temple, car les textes nous prouvent qu'il s'agissait bien ici d'un temple de plein exercice, où l'on célébrait les sacrifices sanglants ou non comme dans celui de Jérusalem, et non pas d'un simple lieu de prière, d'une synagogue : le dogme du sanctuaire unique n'avait pas prévalu encore chez eux. C'était, ainsi que beaucoup de sanctuaires égyptiens, une bâtisse en briques sèches, avec des encadrements de porte et des colonnes en pierre, des huisseries en bois à pentures d'airain et des plafonds en cèdre. Il avait été érigé par les chefs de l'émigration sur le terrain concédé par Apriès, et Cambyse voulant récompenser la loyauté de leurs descendants l'avait épargné, tandis qu'il dévastait ceux des Égyptiens. Les prêtres et les adorateurs de la divinité locale, Khnoumou à la tête de bélier, avaient été à coup sûr blessés profondément par la faveur que le conquérant témoignait à des étrangers ; mais leurs ressentiments, contenus pendant plus d'un siècle, n'éclatèrent que vers 410, au moment où commençaient à se produire les mouvements populaires qui aboutirent cinq ou six ans plus tard à la chute de la domination persane. Le commandant de la garnison, gagné par les sacerdoces païens, dépêcha des gens qui rasèrent le temple de Iahô. Les fidèles prirent aussitôt le deuil, prièrent, jeûnèrent, puis se plaignirent au gouverneur Arsamès, ainsi qu'au grand-prêtre Iehokhanan de Jérusalem, sans succès une première fois : ils s'adressèrent à Bagoas qui était satrape de la Palestine et, en 407, celui-ci leur donna satisfaction pleine et entière. Les coupables furent punis, le temple fut reconstruit et le culte recommença avec ses pompes accoutumées. Les effets de cette victoire furent-ils durables? Deux ou trois ans à peine écoulés, Amyrtée chassa les Perses de la vallée et les colons lui prêtèrent le serment de fidélité : il est assez vraisemblable que les indigènes, redevenus les maîtres, ne tardèrent pas à prendre leur revanche de l'échec qu'ils avaient subi sous Darius II.

En parcourant le dossier de cette affaire, on est frappé de la ferveur avec laquelle les pétitionnaires parlent de leur dieu Iahô. Et pourtant plusieurs passages empruntés à d'autres pièces semblent indiquer qu'ils ne l'adoraient pas seul. Le prophète Jérémie se désolait un siècle et demi plus tôt de voir avec quelle facilité ses compatriotes du Delta s'abandonnaient à l'idôlatrie : ceux d'Éléphantine ne rendaient point de culte au Khnoumou, à la Sate, à l'Isis des Égyptiens ; mais ils vénéraient d'anciennes divinités chananéennes et ils leur assuraient une place chez eux. Si loin de Jérusalem, ils ne subissaient

qu'assez lentement le contre-coup des révolutions religieuses qui s'accomplissaient dans cette ville. Nous apprenons pourtant, par un fragment de lettre, qu'en 419, la cinquième année du règne de Darius II, un certain Hananias communiqua à leur chef Iédoniah la copie d'un édit royal qui prescrivait la manière et le temps de la Pâques. Néhémis avait un Hananias pour frère. Serait-ce de lui qu'il est question ici, et pouvons-nous supposer sans trop de hardiesse qu'il avait été dépêché en Égypte pour y veiller à l'application des réformes? Néhémie avait servi longtemps dans le palais de Suse, et l'estime particulière en laquelle le souverain le tenait nous expliquerait pourquoi celui-ci daignait s'intéresser aux observances exactes d'une religion qui n'était pas la sienne propre. C'est une simple hypothèse parmi d'autres qu'a suscitées la lecture des papyrus araméens, et il convient de ne pas insister. Peut-être nous serait-il aisé de deviner ce qu'étaient les modifications apportées au régime de la fête, si nous possédions une portion au moins des écrits qui composaient la Bible de ces gens : aucun fragment ne nous en est parvenu, et les seuls morceaux vraiment littéraires qui nous soient restés ont une origine païenne. C'est, avec des lacunes énormes, le roman du sage Akhikar, vizir du roi d'Assyrie Sennachérib, qui, accusé de trahison par son fils adoptif Nadin, puis condamné à mort par Esarhaddon, successeur de Sennachérib, échappe à son sort grâce à l'humanité du bourreau chargé de l'exécuter et se dissimule dans l'ombre d'un souterrain jusqu'au jour où, son innocence étant reconnue, il reparaît à la lumière et rentre en grâce. Esarhaddon lui livre Nadin, mais lui, au lieu de tuer celui-ci immédiatement, l'emmène dans son palais et lui reproche l'ingratitude de sa conduite à force de tant de proverbes et de fables édifiantes que, n'y résistant plus, « il gonfle comme une outre et crève ». Nous connaissons l'ouvrage pour en avoir lu des versions plus ou moins défigurées en une dizaine de langues et jusque dans les *Mille et une Nuits*. Celle d'*Eléphantine* est de beaucoup la plus ancienne et c'est pitié qu'elle nous soit arrivée en si triste état.

Voilà, au bref, ce que nous enseignent les papyrus sortis récemment de terre. Sans doute ce tableau incomplet se précisera-t-il de quelques traits nouveaux, lorsque M. Clermont-Ganneau aura publié les ostraca qu'il a recueillis au cours de la mission française. En attendant, quiconque est familier avec l'aspect des lieux n'aura pas de peine à se figurer dans le gros ce que fut ce camp d'Israélites relégués par un caprice du sort aux marches extrêmes de l'empire perse. Ce n'est pas une de ces juiveries gémissantes et boudeuses des bords de l'Euphrate dont nous entrevoyons l'image dans les prophéties d'Ezéchiel : c'est une communauté active, prospère, fière de son Dieu et lui demeurant attachée jusqu'au bout, mais ne se consumant pas en vains regrets de la Jérusalem perdue et se refaisant un sanctuaire à elle pour y continuer son culte. Étrangère par la langue et par la religion au pays qu'elle habitait, elle

avait cent motifs journaliers de querelles avec les païens et le mépris naturel du mercenaire pour le civil dut la porter plus d'une fois à des excès. La destruction de son temple ne fut probablement qu'un épisode de représailles, la vengeance des Égyptiens pour un siècle et plus d'avanies soldatesques. Chargée de protéger la Thébaïde, elle ne fut jamais engagée dans une grande guerre, mais il ne dut guère s'écouler d'année sans que l'un ou l'autre de ses guidons n'entrât en campagne. Un parti d'Éthiopiens avait insulté la frontière ou un rezzou de nomades était tombé à l'improviste sur la banlieue d'Assouân, et avait saccagé un village : il fallait prendre les armes à la hâte pour repousser l'incursion ou pour délivrer les paysans et leurs troupeaux entraînés au désert, et au retour quelques hommes manquaient chaque fois à l'appel. Le mouvement des naissances réparait vite ces pertes et il semble bien qu'à la fin du cinquième siècle la colonie fut en pleine prospérité : pourquoi donc n'en découvrons-nous plus de trace une centaine d'années plus tard, sous le premier Ptolémée? Périt-elle dans quelque soulèvement populaire où les vieilles rancunes se donnèrent cours contre elle? Les Pharaons des dynasties mendésienne et sébennytique la déportèrent-ils dans une autre région de l'Égypte pour la soustraire au massacre? Chacun est libre de prêter à cette histoire le dénouement qu'il lui plaira : le certain est qu'elle disparut.

G. MASPERO.

(*Journal des Débats*, 19 déc. 1911.)

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 22 MARS 1912.

M. Jullian affirme l'authenticité des monuments préhistoriques présentés à la dernière séance par M. le Dr Lalanne. — M. Salomon Reinach présente quelques observations dans le même sens.

Le P. Scheil annonce qu'en soulevant l'endroit qui avait servi à une fausse restauration de la tablette royale récemment signalée par lui, il a pu lire distinctement les deux premiers signes du nom du cinquième roi d'Agadê : *Sarg[a]*.... La restitution *Sargani sarri* s'impose comme étant le nom bien connu, par les fouilles de Telloh, d'un roi d'Agadê. Dès lors, plus de confusion possible entre *Sarrukin*, premier roi de la dynastie, et *Sargani sarri*, et les rois d'Agadê se doivent sérier ainsi, comme le P. Scheil l'a proposé dès 1908 : *Sarrakin...*, *Narâm sin*, *Sargani sarri*, et non pas, comme on l'a voulu sans raison suffisante : *Sarrukin...*, *Sargani sarri*, *Narâm sin*. Narâm sin peut donc bien être descendant direct de Sarrukin. ainsi qus le disaient les scribes babyloniens, — nullement de Sargani sarri qui a régné *après* lui. C'est gratuitement qu'on a attribué à ces scribes une confusion entre deux noms à consonance légèrement analogue.

M. Collignon communique une note de MM. Charles Picard et A. J.-Reinach, membres de l'École française d'Athènes, exposant les résultats des fouilles qu'ils ont entreprises à Thasos en 1911. Ils ont porté leurs recherches sur des points différents. M. Picard, secondé par M. Avezou, membre de l'Ecole, s'est attaché à étudier une portion de l'enceinte hellénique et le temple voisin de l'Acropole. Des fouilles très fructueuses lui ont permis d'abord de dégager complètement deux portes déjà signalées par ses devanciers et offrant cette particularité curieuse que les montants étaient décorés de bas-reliefs dont plusieurs ont été trouvés. D'après les sujets de ces bas-relifs, M. Picard les désigne sous les noms de *Porte de Zeus* et de *Porte d'Héraclès et de Dionysos*. Il a de plus découvert une autre porte percée obliquement dans le mur d'enceinte : c'est la *Porte oblique* ou du *Silène au canthare*. Un des côtés était formé par un monolithe de marbre où est sculptée en relief une remarquable figure de Silène tenant un canthare, œuvre de style ionien du VIe siècle. Son rôle est celui qu'une inscription attribue à l'Héraclès et au Dionysos représentés sur les bas-reliefs de la partie voisine; il est le « gardien de la ville ». La découverte est d'autant plus précieuse que les portes de villes ornées de reliefs sont fort rares en Grèce. — Les recherches de M. Picard ont entièrement renouvelé l'étude du temple de l'Acropole qui est aujourd'hui identifié. Il était consacré à Apollon Pythios. C'est un temple de style archaïque, dépourvu de colonnade extérieure. Il est de très grandes dimensions. Les fouilles ont mis au jour, de ce côté, plusieurs sculptures, notamment un bas-relief ionien rappelant celui qu'a rapporté Miller et qui est conservé au Louvre. Enfin M. Picard a dégagé une porte triomphale

romaine, érigée sous le règne de Caracalla, et que flanquaient des statues dont les bases ont été retrouvées. — M. A. J.-Reinach s'était proposé d'explorer le téménos d'Artémis Pôlos, dans l'enceinte duquel ont été découvertes des statues dont l'une porte la signature de Philiskos de Rhodes. Si ces fouilles n'ont pas donné de résultats décisifs, elles ont permis à M. Reinach d'étudier de près la terrasse du téménos et la fontaine qui avait sans doute désigné cet emplacement pour un lieu du culte. Des sondages ont fait découvrir les vestiges d'un monastère byzantin.

M. Mayer-Lambert fait une communication sur les noms de nombre sémitiques masculins de genre et féminins de forme.

SÉANCE DU 29 MARS 1912.

M. Léger, président, rappelle la perte que l'Académie a faite, il y a quelques jours, en M. Philippe Berger, membre ordinaire.

M. Chavannes annonce que la commission du prix ordinaire a décidé de ne pas décerner le prix, dont le sujet, proposé par l'Académie, était une étude sur le Turkestan oriental. Elle a accordé une récompense de 1500 francs à M. Gauthiot pour ses travaux sur le dialecte iranien connu sous le nom de langue sogdienne.

M. Chavannes annonce ensuite que la commission du prix Stanislas Julien a décerné un prix de 1000 francs à M. Savina pour son *Dictionnaire Tay-annamite-français*, et deux récompenses de 500 francs chacune, l'une à M. Doré pour ses *Recherches sur les superstitions en Chine*, et l'autre à M. Raphaël Petrucci pour sa *Philosophie de la nature dans l'art d'Extrême-Orient*.

M. Auguste Audollent fait une communication sur les sépultures découvertes aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).

M. Joseph Déchelette, correspondant de l'Académie, donne lecture d'un mémoire relatif au vase dit « des Moissonneurs » de Haghia-Triada, l'un des principaux ouvrages de l'art crétois minoen. Il montre que le bas-relief ornant ce vase, objet de diverses interprétations, représente, en réalité, une procession solennelle de sacrificateurs se rendant à l'autel sous la conduite d'un prêtre. C'est une des plus anciennes figurations des cérémonies rituelles qui précédaient l'hécatombe homérique. — MM. Salomon Reinach, Perrot, Pottier, Foucart, Dieulafoy, Perrot et Heuzey présentent quelques observations.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1912.

M. Paul Girard revient sur le vase de Haghia-Triada dont M. Déchelette a entretenu l'Académie dans sa dernière séance et présente quelques observations sur les interprétations proposées.

M. Salomon Reinach fait une communication sur le nom de Monaco, qui a été expliqué soit par le grec, soit par le phénicien. On a parlé, dès l'antiquité, d'un Hercule dit *monoikos*, c'est-à-dire « habitant seul » son temple, où nul autre dieu n'était admis; ou d'un dieu phénicien dit *Menouakh*, c'est-à-dire « donnant repos ou asile », épithète de la divinité tutélaire du port. M. Rei-

nach rejette ces deux étymologies. On connaît, au nord de Marseille, une tribu ligure des *Albiœci* ; il devait y avoir à Monaco une tribu ligure des *Monœci*, d'où les Grecs ont fait *Monoikos*, en essayant de donner un sens à ce mot. Les noms des Albioeci et des Monoeci de Ligurie se retrouvent à l'extrémité septentrionale de l'ancien domaine ligure, dans ceux des îles Britanniques *Albion* et *Mona*.

M. Henry de Castries fait une communication sur le protocole en usage dans les nombreuses lettres missives émanant des chérifs marocains de la dynastie saadienne (1530-1560) qu'il a pu réunir.

M. Babelon fait une communication sur une importante trouvaille de monnaies grecques archaïques qui a été faite à Tarente, en juin 1911. Ce trésor comprenait environ 600 monnaies du VIe s. a. C. ; elles se répartissent entre les différents centres commerciaux des côtes de la Méditerranée depuis Phocée, Chios, des villes de la Thrace et de la Macédoine, Athènes, Egine, les Cyclades, Corinthe, Corcyre et Cyrène, jusqu'aux villes de la Sicile et de l'Italie méridionale. Un certain nombre de monnaies de la trouvaille sont nouvelles. L'enfouissement paraît avoir été effectué à peu près au temps de la destruction de Sybaris par les Crotoniates en 510 a. C.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1912.

M. Henri Cordier annonce qu'il a reçu deux lettres de M. de Gironcourt, l'une de Bamba, 30 janvier, et l'autre de Gao, 10 février. A la première sont jointes les copies de sept manuscrits arabes et une nouvelle pièce relative aux origines peules. Dans la seconde, M. de Gironcourt annonce qu'il a pris 311 estampages d'inscriptions localisées dans un certain nombre de nécropoles, surtout entre Bourem et Gao. Ce sont là, pour la plupart, non des stèles de grande taille, comme à Bentia, mais des objets fort anciens de pierre polie (polissoirs, mortiers, pilons) qui portent, gravées, des écritures souvent fines et témoignant d'un art assez précieux. Ces objets ont été pour la plupart détournés de leur destination et de leur emplacement et employés dans les temps modernes à la parure des sépultures des tributs maraboutiques touareg Kel es Souk et Cheriffen nomadisant dans ces régions. Il doit vraisemblablement s'agir de monuments venus de l'Adrar. — Outre les estampages, la seconde lettre de M. de Gironcourt contient la copie de sept autres manuscrits.

M. Paul Girard signale une découverte, faite par M. Arvanitopoulos, éphore des antiquités de Thessalie et de Phthiotide, dans les ruines de Pagasae, près de Volo. Il s'agit de deux nouveaux dépôts de stèles peintes ; vingt de ces monuments ont déjà été exhumés et vont augmenter la collection de monuments analogues du Musée de Volo, qui compte déjà plus de 200 stèles funéraires du même genre.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un mémoire de M. R. Vallois, intitulé : *Attiques déliens ; étude sur l'architecture de l'âge hellénistique à Délos*.

M. Jérôme Carcopino fait une communication sur Ostie dans l'Enéide. — MM. Perrot et Salomon Reinach présentent quelques observations.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1912.

M. Cagnat donne lecture d'une note de M. Alfred Merlin, relative à une base honorifique découverte par le capitaine Vanbourdolle et le lieutenant Haack à Souk El-Abiod (anc. *Pupput*). Les personnages qui y sont nommés, Flavius Macrobius et Flavius Synesius, n'étaient ni l'un ni l'autre respectivement connus comme vicaire d'Afrique et *consularis* de Byzacène sous Arcadius. Cette inscription enrichit donc les fastes de l'Afrique romaine de deux noms sous le règne de cet empereur ; c'est la première fois qu'en Afrique on rencontre une dédicace à Arcadius seul qui, depuis 395, avait le gouvernement de l'Orient, tandis qu'Honorius avait celui de l'Occident et de l'Afrique. Au point de vue géographique, on voit ici que *Pupput*, vers l'an 410, était en Byzacène, tandis qu'en 484 elle était en Proconsulaire. Enfin l'inscription de *Pupput* permet de préciser, par comparaison, le sens de certaines sigles sur un texte de la localité peu éloignée de *Vina*.

M. René Pichon fait une communication sur l'épisode d'Amata dans l'Enéide. Après avoir relevé, dans le récit de Virgile, quelques anomalies et obscurités, il essaie de les expliquer en recherchant les traditions religieuses auxquelles le poète a fait des emprunts. Il pense que Virgile a voulu représenter dans la fuite extatique d'Amata le rite des fêtes de Liber, le Bacchus latin ; que, d'autre part, Amata est le prototype des Vestales, mais qu'il a dû y avoir à l'origine une association entre le culte de Liber et celui de Vesta.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats pour la chaire d'histoire de l'Afrique du Nord créée au Collège de France. M. Gsell est désigné en première ligne ; M. Besnier en seconde ligne.

M. Louis Havet présente une correction pour un vers de Catulle (68, 59). Au lieu de *valde*, il propose d'y lire *alpe*, une alpe, une prairie de montagne. Ce passage serait le seul de toute la littérature latine où se lirait *alpis* employé comme nom commun. Il est d'ailleurs tout naturel que ce mot, essentiellement ocal, ait été essayé en poésie par un auteur natif de Vérone et par conséquent voisin des *Alpes* qui ont imposé leur nom à une grande chaîne de montagnes.

M. Lejay étudie l'origine de la proposition latine *absque*. Elle se rencontre à partir du milieu du IIe siècle p C. Mais dans Plaute et dans Térence on a huit fois une expression *absque*, dans une phrase telle que la suivante : *Nam absque ted esset, hodie numquam ad solem occasum viverem* (Plaute, *Ménechmes*, 1022). La proposition *absque ted esset* est, selon M. Lejay, une explication introduite comme entre parenthèses ; *absque* s'y décompose en *abs*, et *que*, conjonction : « Et loin de toi (sans toi), cela serait arrivé ». Certains passages ont pu suggérer à Fronton l'idée d'une proposition *absque*, par exemple *Capt.*, 752 ; *quod*, précédant *absque*, paraissait y avoir le sens conditionnel qu'il a quelquefois dans l'ancienne langue. L'innovation de Fronton est remarquable, parce qu'elle est due à une mode littéraire, l'imitation de la langue archaïque par les auteurs du IIe siècle, et que, néanmoins, elle a eu assez de succès pour pénétrer dans la langue populaire (lombard *asca*).

SÉANCE DU 26 AVRIL 1912.

M. Prou communique une lettre de M. Lucien Lambeau, secrétaire de la Commission du Vieux Paris, contenant la transcription de l'épitaphe d'un ancien « secrétaire commis » de l'Académie des inscriptions, Esprit Louis Rousset, décédé le 23 novembre 1809 dans sa 80e année. Cette inscription est appuyée contre le mur du cimetière de Vaugirard (rue Lecourbe, n° 310).

Le P. Scheil donne une première lecture d'un mémoire intitulé : *Visite chez un armurier susien de l'an 3000 avant notre ère.* — MM. Heuzey et Pottier présentent quelques observations et signalent deux monuments qui représentent les objets mentionnés par la tablette.

M. Chatelain, au nom de la Commission du prix Brunet, fait le rapport suivant : « La Commission du prix Brunet, vu le grand nombre des concurrents, n'a pas décerné le prix de 3.000 francs, mais elle a attribué, sur les revenus de la fondation, les récompenses suivantes : 1.500 francs à M. Vicaire, *Manuel de l'amateur des livres du XIXe siècle*, 7 vol. in-8° ; — 1 000 francs à M. Georges Lepreux, *Gallia typographica*, 4 vol. in-8° ; — 1.000 francs à M. Hubert Pernot, *Bibliographie ionienne*, 2 vol. in-8° (œuvre d'Emile Legrand complétée par M. Pernot) ; — 500 francs à M. Etienne Deville, *Index du Mercure de France*, 1 vol. in-4° ; 500 francs à M. Charles Beaulieux, *Catalogue des livres de la Réserve* (XVIe siècle) *de la Bibliothèque de l'Université de Paris*, 1 vol. in-8° ; — 500 francs à M. Albert Maire, *L'œuvre scientifique de Pascal*. Bibliographie critique et analyse de tous les travaux qui s'y rapportent. 1 vol. in-8°. — Elle décerne en outre deux mentions très honorables : à M. Pierre Bliard, *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*. T. X. Tables. 1 vol. in-4° ; et à M. J. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*. 9 vol. in-8°. »

M. Paul Foucart commence la lecture du mémoire qu'il a rédigé en collaboration avec M. Georges Foucart, professeur à la Faculté des lettres d'Aix-Marseille, sur les cérémonies qu'on appelle les drames mystiques d'Eleusis.

L'Académie procède à la désignation de son délégué au Conseil supérieur de l'instruction publique. Par 25 voix sur 27 votants, M. R. de Lasteyrie est réélu.

SÉANCE DU 3 MAI 1912.

L'Académie déclare la vacance de la place de membre ordinaire naguère occupée par M. Philippe Berger, décédé. — L'élection est remise après l'été, et la date sera fixée ultérieurement.

M. Franz Cumont, correspondant étranger, commente une épitaphe métrique découverte à Madaure en Afrique. Le dernier vers, resté inexpliqué, souhaite au mort de gagner le « séjour des âmes pieuses » où les défunts festoient (*decumbunt*). Il exprime les croyances sur la vie d'outre-tombe répandues par les mystères de Bacchus : les bienheureux participaient à un festin éternel, largement arrosé de vin. — MM. Salomon et Théodore Reinach présentent quelques observations.

Le P. Scheil annonce que, grâce aux indications de M. Gustave Schlum-

berger, il a pu retrouver la tablette inédite qui contient le plan descriptif du grand temple Esagil de Babylone. Cette tablette avait passé un instant sous les yeux de G. Smith, lors de son dernier voyage en Orient. Après 36 ans d'éclipse, elle reparaît. En argile brun clair, de 0 m. 18 de haut sur 0 m. 08 de large, avec 36 lignes de face et 15 de revers, neuf de ses paragraphes sur onze contiennent la superficie des cours et sanctuaire, le nombre, les noms, l'orientation des portes et chapelles, et enfin les trois dimensions de chacun des sept étages de la Tour à degrés (sauf pour le 6e, et cette lacune, signalée aussi par G. Smith dans sa relation sommaire, prouve que c'est bien la même tablette qu'il a examinée). On a affaire à une copie exécutée à Ourouk par le scribe Eá bêlšunu d'après un exemplaire de Borsippa. On sait par Pline et par Strabon que les derniers foyers d'études en Chaldée furent précisément Babylone, Sippar, Ourouk et Borsippa. Le temple d'Esagil, achevé par Nabuchodonosor, menaçait ruine depuis Xerxès. Un scribe archéologue voulut posséder le relevé des mesures et la description complète du monument; ses confrères de Borsippa lui en fournirent le moyen, en l'année 83 du roi Séleucus. Mieux qu'aucune fouille, cette tablette permettra enfin une restitution scientifique du plan d'un des édifices les plus célèbres du monde.

M. Jullian annonce que la commission du concours des Antiquités nationales, a décerné les médailles et mentions suivantes :

1re médaille : MM. Jadart, Demaison et Givelet, *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*; — 2e médaille : M. V. Mortet, *Recueil des textes relatifs à l'histoire de l'architecture*; — 3e médaille : M. Sauvage, *L'abbaye de Saint-Martin de Troarn*: — 4e médaille : M. Vidal, *Benoit XII; lettres communes.*

1re mention : MM. Chappée et Denis, *Archives du Cogner*; — 2e mention : M. Gadare, *Documents sur l'histoire de l'Université de Toulouse*; — 3e mention : M. Artonne, *Le mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315*; — 4e mention : M. Verlagnet, *Cartulaire de Silvanès*; — 5e mention : M. Legras, *Le bourgage de Caen.*

M. Collignon donne lecture du rapport de la commission du prix Prost, qui a décerné les récompenses suivantes :

1e 500 fr. à M. Gavet, pour le *Diarium Universitatis Mussipontanae* (1572-1764); — 2e 500 fr. à la *Bibliographie lorraine* publiée par les *Annales de l'Est* de Nancy, sous la direction de M. Robert Parisot; — 3e 200 fr. à la revue *Le Pays lorrain* et à la revue *La Lorraine illustrée*, publiées sous la direction de M. Charles Sadoul.

M. Antoine Thomas, d'après une communication de M. le Dr R. L.-G. Ritchie, maître de conférences à l'Université d'Edimbourg, annonce la découverte, dans la Bibliothèque universitaire de cette ville, de deux feuillets de parchemin retirés d'une reliure, qui sont le seul débris conservé d'un poème en langue d'oïl sur Philippe Auguste, inconnu jusqu'ici des historiens. Les feuillets ne se suivent pas : le premier contient 128 vers (octosyllabes acouplés deux à deux) relatifs aux suites immédiates de la bataille de Bouvines; le second, qui a un vers de plus, raconte les événements qui amenèrent Louis, fils de Philippe-

Auguste, à renoncer définitivement à la couronne d'Angleterre. M. Ritchie a établi que, pour la plus grande partie, ces deux fragments n'étaient qu'une versification servile de la chronique en prose de Guillaume le Breton, mais M. Thomas fait remarquer que les conclusions de M. Ritchie ne s'appliquent pas à la fin du deuxième fragment, où le poète parle des relations personnelles de Philippe-Auguste avec le régent d'Angleterre, Guillaume le Maréchal, d'une manière tout à fait indépendante de sa source ordinaire et de toutes les sources connues. Cette constatation, qui augmente l'intérêt de la trouvaille faite à Edimbourg, ne peut qu'aviver les regrets que cause la disparition du poème entier.

M. Paul Foucart achève la lecture d'un mémoire qu'il a rédigé, en collaboration avec M. Georges Foucart, professeur à la Faculté des lettres d'Aix-Marseille, sur les drames mythiques d'Eleusis. Lors des Grands Mystères, on représentait dans l'enceinte du temple, où les initiés seuls avaient accès, deux épisodes de la vie de Déméter : le rapt et le retour de Coré et le mariage sacré de Zeus et de Déméter. Ces représentations n'avaient rien de commun avec l'art scénique; les rôles n'étaient pas joués par des acteurs, mais par les prêtres portant le costume des dieux et les identifiant. C'était moins un spectacle qu'un acte liturgique. Les explications proposées jusqu'ici ne sont pas satisfaisantes. On comprendra mieux la portée de ces cérémonies en les rapprochant des drames liturgiques qui tenaient une très grande place dans la religion des Egyptiens. Dans leurs croyances, les dieux bons, protecteurs de l'Egypte, qui vivaient dans le ciel, y étaient en lutte avec les esprits mauvais. Ils triomphaient de leurs ennemis, et alors l'abondance et l'ordre régnaient dans la vallée du Nil. Mais les effets de leur victoire allaient s'affaiblissant, et il était nécessaire de les renouveler. Les prêtres crurent qu'en reproduisant dans certaines conditions ce qui s'était passé aux temps mythologiques, ce qui se passait sur terre devait, grâce aux influences magiques, se répercuter dans le ciel et entraîner le succès des dieux bons, qui assurait la prospérité de l'Egypte. S'inspirant de cet exemple, les fondateurs des mystères prescrivirent de répéter à Eleusis les deux actes accomplis par Déméter : sa venue à Eleusis et son union avec Zeus. Si les rites avaient été soigneusement observés, l'effet infaillible était de renouveler pour un nouveau cycle les deux bienfaits accordés par la déesse : l'abondance et l'initiation. — MM. Salomon Reinach, Maurice Croiset et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

SÉANCE DU 10 MAI 1912.

M. Henri Cordier communique une lettre de M. de Gironcourt, datée de Kidal, 2 mars 1912. M. de Gironcourt annonce qu'il a procédé à l'exploration du Tilemsi et de son rebord occidental pour tenter de reconnaître l'aire d'extension des inscriptions dont il a récemment signalé l'existence à l'Académie. Dans cette vallée, il a relevé trois nécropoles possédant quelques-unes des pierres qu'il étudie, analogues comme matière et gravure à celles du Niger, mais où la forme des caractères est moins parfaite et dont l'usure superficielle

est plus prononcée. A l'Ouest, il a encore trouvé quelques pierres gravées, mais plus grossières. Plus au N., il a rencontré, sur des sépultures à enceinte ovalaire, quelques stèles inscrites; là aussi, il a trouvé de nombreux dessins et écritures tifinar. Il est actuellement auprès des entassements de granit répandus sur l'Adrar (au point de vue épigraphique, dessins d'animaux et légendes tifinar sans grand intérêt), et il espère découvrir quelques nécropoles. Une première journée à Adrar lui a déjà permis de relever une douzaine de stèles assez mal gravées.

Le P. Scheil annonce que M. Stephen Langdon, professeur d'assyriologie à Oxford, a découvert, parmi les documents de Niffer qu'il vient d'étudier au Musée impérial de Constantinople, une belle tablette contenant toute la section des lois sur la famille du Code de Hammurabi. La suscription est ainsi conçue : *Quatrième grande tablette du texte Inu Anu Sirum* (c'est la 1re ligne du Code et son titre), *transcrit et révisé par le scribe Bélibni, époque de Samsu iluna fils de Hammurabi*. Au lieu que les fragments de duplicata connus jusqu'ici sont dûs à Assurbanipal et à son dilettantisme archéologique, cette nouvelle copie est contemporaine de Hammurabi même et constitue une preuve palpable de la diffusion du Code par l'argile, afin que tout Babylonien pût être censé connaître la loi.

M. Louis Havet traite du mot *putus*, « petit garçon », qui est connu par des glossaires et que Scaliger a restitué dans un vers du *Catalepton* virgilien. Il restitue lui-même ce mot dans le prologue des *Ménechmes* de Plaute, vers 40 (*puto* au lieu de *huic*), et son diminutif dans un vers des *Silves* de Stace (*putulos* au lieu de *pumilos*).

M. François Thureau-Dangin lit la traduction d'une inscription cunéiforme qui relate l'expulsion des Gouti, peuple qui, d'après un texte étudié par le P. Scheil, avait envahi la Babylonie vers le milieu du troisième millénaire. Le libérateur de la Babylonie a nom Outou-Khegal; il capture le roi des Gouti, Tirigam, et fonde une dynastie dont le siège est Erech. Cette nouvelle dynastie prend rang avant la dynastie d'Our et comble une lacune dans la série des dynasties babyloniennes.

M. Adrien Blanchet expose les événements qui amenèrent la proclamation de Postume, fondateur en 268 p. C. d'un empire gaulois qui eut 16 années d'existence. Postume avait été salué empereur par ses soldats à la suite d'une victoire sur les Francs qui venaient de piller plusieurs villes romaines des bords du Rhin. Cette révolte militaire se produisit lorsque Postume harangua ses troupes au sujet du butin, qui était réclamé par Silvanus, gouverneur de Cologne, au nom de l'empereur Gallien. Des médaillons de bronze de Postume, inexpliqués jusqu'ici, représentent la scène de l'allocution; ils peuvent être considérés comme les premiers monuments relatifs aux Francs, qui venaient de faire leur apparition dans l'histoire.

M. Pottier lit une note de M. Albertini, membre de l'Ecole française d'Espagne, sur un lion ibérique conservé au Musée de Madrid et trouvé dans la province de Cordoue. Cette note fait ressortir le caractère héraldique et oriental de cette sculpture qui s'ajoute à la série déjà connue des monuments de

l'Espagne préromaine étudiés par M. Pierre Paris dans son ouvrage sur l'*Espagne primitive*.

M. Morel-Fatio annonce que la commission du prix de Lagrange a décidé de ne pas décerner le prix cette année.

SEANCE DU 17 MAI 1912.

M. Paul Durrieu annonce que la commission du prix Fould a décidé de partager ce prix de la manière suivante : 3.000 fr. à M. Georges Durand, *L'église abbatiale de Saint-Ricquier*; — 1.000 fr. à M. Lauer, *Le Palais du Latran*; — 800 fr. à M. Paul Denis, pour son ouvrage sur *Ligier Richier*; — 800 fr. à M. Morin Jean, pour son livre intitulé : *Le dessin des animaux en Grèce*; — 500 fr. à M. Hourticq, pour son *Histoire de l'art en France*.

M. Charles Joret montre la singulière méthode suivie par Pline dans la composition de son *Histoire naturelle* et les difficultés qu'il a ainsi préparées aux commentateurs, en particulier à ceux des livres qui traitent de la botanique. Puisant à toutes les sources connues ou inconnues, passant quelquefois sans transition de la description inachevée d'une plante toute différente, sauf à revenir plus loin à la première alors désignée sous un autre nom, il semble avoir pris plaisir à dérouter ses interprètes. Deux exemples mettent le fait en évidence. Au ch. 64 du l. XXI, il donne d'après Théophraste la description abrégée de la *lappa*, la bardane, description si obscure que plusieurs botanistes ont cru qu'il s'agissait du gratteron. Littré lui-même s'y est trompé. Au ch. 116 du l. XXIV, Pline indique d'abord une propriété médicinale curieuse d'une plante qu'il appelle *philanthropos*, puis il s'interrompt brusquement pour exposer d'après une source inconnue l'emploi dans le traitement du cancer et dans les maladies des pores de la *lappa canaria*, plante qui n'est autre sans doute que la bardane, mais que les commentateurs ont pris les uns pour une espèce de galiet, les autres pour une ombellifère, d'autres même pour le chiendent. Revenant ensuite au l. XXVII, ch. 15, à la plante *philanthropos* qu'il appelle maintenant *aparine*, il en fait cette fois, d'après Dioscoride, une description détaillée assez claire qui montre que cette plante au double nom n'est autre que le gratteron. On voit par ces exemples qu'il faut lire Pline avec défiance et ne se prononcer sur l'identité des plantes dont il parle qu'après avoir comparé les descriptions trop souvent fragmentaires qu'il en donne et les noms parfois si divers qu'il leur attribue.

M. Maxime Collignon donne lecture d'une étude sur l'ancien Parthénon. Les fouilles poursuivies sur l'Acropole, de 1885 à 1888, les travaux de M. Dœrpfeld et, plus récemment, les recherches de M. Hill ont résolu une question longtemps discutée et permettent de prendre une idée plus exacte du temple dont les premières assises ont occupé, entre les deux guerres médiques, l'emplacement du Parthénon actuel. C'est celui qu'on peut appeler le second Parthénon primitif et sur l'histoire duquel insiste M. Collignon.

SÉANCE DU 24 MAI 1912.

M. Paul Durrieu présente, de la part de M. Louis Karl, professeur à Budapest, des photographies de miniatures représentant sainte Elisabeth et prises dans des mss. des XVe et XVIe siècles conservés au Musée Britannique (Add. Mss. 18.857, 19.416 et 24.153).

Le P. Scheil annonce, au nom de la commission du prix Saintour, que ce prix a été distribué de la manière suivante : 1.000 fr. à M. l'abbé Nau, pour ses publications sur *Jean d'Antioche et Nestorius* ; — 500 fr. à M. Clément Huart pour ses *Textes persans relatifs à la secte des Horoufis* ; — 500 fr. à M. Emile Amar pour sa traduction du *Fakrî* ; — 500 fr. à M. Joseph Halévy, pour son *Précis d'allographie assyro-babylonienne* ; — 500 fr. à M. Ed. Huber pour l'ensemble de ses travaux d'archéologie et philologie indo-chinoises.

M. Morel-Fatio entretient l'Académie d'une lettre inédite de Marguerite d'York, tante des enfants d'Edouard IV, clandestinement mis à mort sur l'ordre de leur oncle le duc de Gloucester, le futur Richard III. Cette lettre recommande à la reine Isabelle de Castille l'imposteur Perkin Warbeck, qui s'était fait passer pour le second fils d'Edouard et qui tint ce rôle jusqu'en l'année 1499 où il fut condamné et pendu. La lettre en question prouve que Marguerite eut une part prépondérante dans cette mystification qui occupa toute l'Europe et que la complicité de divers souverains, tels que l'empereur Maximilien et le roi Jacques d'Ecosse, contribua à faire durer pendant dix ans environ.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la commission des Écoles françaises de Rome et d'Athènes. — M. Maurice Prou est élu.

M. Glotz appelle l'attention sur l'indice chronologique que peuvent fournir dans l'histoire grecque les prix de certaines denrées, particulièrement des métaux. Il prend pour exemple le plomb. Le cours ordinaire de ce métal est de 2 drachmes par talent (5 fr. 40 les 100 kil.). Cependant, à deux reprises, on constate une hausse de 100 à 150 0/0 dans les comptes de l'Erechtheion à Athènes (5 drachmes) et dans ceux de la Tholos à Epidaure (4 drachmes 2 oboles). Un prix anormal s'explique facilement l'année de l'Erechtheion (409-408) : depuis l'occupation de Décélie par les Spartiates et la fuite des esclaves, les mines du Laurion étaient fermées ; le plomb se fait rare, comme l'argent, et la hausse du plomb annonce ainsi le monnayage exceptionnel de l'or en 407 et du bronze en 406. La hausse que signalent les comptes de la Tholos tient également à une catastrophe politique d'Athènes et s'accompagne aussi d'une frappe d'or. La seule date qui puisse convenir, c'est l'année de Chéronée (338-337). Or la hausse du plomb s'est produite la 21e année des travaux de la Tholos. Comme ces travaux ont duré 30 ans, ils se placent entre 358-357 et 329-328. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

SÉANCE DU 31 MAI 1912.

M. Babelon communique une lettre de M. Toutain annonçant de nouvelles découvertes archéologiques faites sur le plateau d'Alise-Sainte-Reine par la Société des sciences de Semur. On a mis au jour un hypocauste dont tous les

appareils sont conservés, une habitation gallo-romaine avec des débris de toute sorte, et surtout des substructions gauloises sur lesquelles s'est élevée la ville gallo-romaine. Ces substructions achèvent de démontrer qu'un *oppidum* gaulois existait sur le plateau d'Alésia avant la conquête de Jules César.

M. Henri Omont fait une communication sur un résumé politique de l'histoire des rois de France rédigé au temps de Louis XII. Il s'agit d'un petit ms. qui vient d'être offert à la Bibliothèque nationale par M. le baron de Faviers, et qui a sans doute été exécuté au lendemain de l'avènement de Louis XII et pour justifier son accession à la couronne.

M. Bernard Haussoullier annonce, au nom de la commission du prix Delalande-Guérineau, que ce prix a été partagé de la manière suivante : 800 fr. à M. Maurice Brillant, pour son ouvrage intitulé : *Les secrétaires athéniens* ; — 400 fr. à M. François Sagot, auteur de *La Bretagne romaine*.

M. Paul Durrieu entretient l'Académie d'un livre d'Heures de la Bibliothèque nationale (ms. lat. 1156 A) qui a appartenu au bon roi René. Le corps de ce volume est orné de miniatures remarquables. M. Durrieu établit que celles-ci ont dû être exécutées entre 1434 et 1438. Il indique d'autre part que ces miniatures sortent du même atelier que les peintures de plusieurs autres très beaux mss. tels que les *Grandes Heures de Rohan* (ms. lat. 9471 de la même Bibliothèque) et les *Heures à l'usage d'Angers* de l'ancienne collection Hamilton, aujourd'hui chez M. Martin Le Roy. Enfin, M. Durrieu expose que l'atelier en question a dû avoir son principal siège d'activité à Angers, mais travaillait pour Troyes en Champagne, et qu'il est vraisemblable que parmi ses chefs se trouvaient des peintres-enlumineurs du nom de Lescuier, peut-être d'origine parisienne, que l'on sait avoir opéré simultanément à Angers et à Troyes, et dont le plus brillant représentant fut Adenot Lescuier, enlumineur en titre de la reine Jeanne de Laval, seconde femme du roi René. — M. Perrot présente quelques observations.

M. Maurice Prou donne lecture d'une notice de M. Joseph Poux, archiviste du département de l'Aude, sur une vue de Carcassonne faussement attribuée à l'an 1467 et qui a servi de fondement à la restauration récente des couvertures des tours de l'enceinte de la cité. M. Poux établit que ce dessin, conservé au Département des Estampes de la Bibliothèque nationale, ne paraît pas être antérieur au XVIIe siècle, et qu'en tous cas la légende, d'une formule singulière et qui ne se réfère pas au dessin, a été découpée d'un document de 1462 (et non 1467) et collée sur ce dessin.

L'Académie procède à l'élection de la commission des Comptes. — MM. Héron de Villefosse et Omont sont élus.

M. Pottier fait une communication sur les *Thericlea pocula*. — MM. Perrot et Théodore Reinach présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

VICTOR CUCHEVAL-CLARIGNY

Frère cadet d'Athanase, qui mourut membre de l'Institut en 1895, Victor Cucheval entra à l'Ecole Normale dix ans après lui (1850): il y eut pour camarades Fustel de Coulanges et Tournier. Reçu agrégé des lettres, il fit toute sa carrière dans l'enseignement, à la différence de son frère, qui s'était tourné vers la politique ; pendant quelque temps, il fut maître de conférences à la Sorbonne. Aidé des notes du cours d'Adolphe Berger sur l'histoire de l'éloquence romaine, il publia à ce sujet en 1872 un estimable ouvrage (2 vol., jusqu'à Cicéron) et le compléta en 1893 par la suite de cette histoire, depuis la mort de Cicéron jusqu'à l'avènement d'Hadrien[1]. Cicéron devait être traité à part, dans un volume qui n'a pas paru. Cucheval était étranger aux méthodes précises de la philologie moderne et ses ouvrages ont un peu le caractère des « grandes leçons » des vieilles Facultés des Lettres ; mais ils sont écrits avec goût et témoignent d'une longue familiarité avec les textes.

Ce goût et cette connaissance personnelle des anciens faisaient de Cucheval un excellent maître. J'ai été son élève en rhétorique à Condorcet, où il remplaça, presque au début de l'année scolaire (1873), Tomy Perrens, nommé inspecteur-général. Dire ce que je lui dois serait écrire un chapitre d'autobiographie ; mais je ne me souviens jamais sans gratitude des judicieuses observations qu'il prenait la peine d'inscrire sur nos copies. Une de celles qui m'ont le plus frappé était celle-ci, qui revint plus d'une fois : *Ramos compesce fluentes*. Pour un élève doué, mais exubérant, ce conseil répété était le commencement de la sagesse.

Cucheval est mort à Paris, dans une retraite studieuse et entouré d'une nombreuse famille, le 5 avril 1912, à l'âge de 82 ans. S. R.

GEORGES NIEMANN

Cet habile architecte est mort à Vienne le 19 février 1912, à l'âge de 72 ans. Ami et collaborateur de Benndorf, il étudia avec lui les monuments de Samothrace, de la Lycie et de la Carie, de Gjölbaschi, d'Adam-Klissi, d'Éphèse ; les relevés et les restitutions qu'il a publiés se distinguent par une élégance d'exécution qui rappelle la manière des architectes français plus que celle des Allemands du nord.

S. R.

(1) Cf. *Revue critique*, 1894, I, p. 469-472.

Mme EDOUARD ANDRÉ

Mme Edouard André, bien connue comme peintre de portraits sous son nom de jeune fille, Nélie Jacquemart, est morte le 14 mai 1912 à Paris, âgée de 72 ans, laissant à l'Institut de France les magnifiques collections formées par son mari, accrues et installées par elle, l'hôtel plus que princier qui les abrite et une fortune estimée à près d'un demi-million de rentes. A côté du duc d'Aumale, l'Institut et les arts qu'il représente feront désormais une place d'honneur, dans leur gratitude, à l'ancienne élève de Léon Cogniet.

Sous l'Empire romain, la *pecuniosa orbitas*, fréquente comme aujourd'hui, profitait surtout à l'empereur; maintenant, ce sont les œuvres collectives qui tendent à absorber les grandes fortunes pour en perpétuer et en accroître l'utilité sociale.

M. Seymour de Ricci a publié, dans le *Gil Blas* (17 mai), un catalogue sommaire de la vaste réunion de chefs-d'œuvre exposés dans l'hôtel André au boulevard Haussmann; la plupart datent de la Renaissance et des siècles suivants, mais ce ne sont pas les seuls. Mme André m'avait donné autrefois des photographies de ses principaux antiques, que j'ai fait dessiner pour mon *Répertoire* (voir t. IV, p. 623). J'en connais d'autres, surtout une admirable tête égyptienne de l'époque saïte, qui n'ont pas encore été publiés.

S. R.

Stratigraphie quaternaire.

A la Société géologique de Belgique (*Bulletin*, t. XXXIX, p. 19), M. Commont a eu l'occasion d'exposer les conclusions de ses dernières recherches, en partie inédites, sur la chronologie et la stratigraphie des dépôts quaternaires dans la vallée de la Somme. Sous des dépôts récents de 8-20 m. d'épaisseur (tourbe, tufs, alluvions), on rencontre successivement le Magdalénien, le Solutréen, l'Aurignacien supérieur, l'Aurignacien inférieur, le Moustérien supérieur, le Moustérien inférieur (faune du mammouth et du renne), l'Acheuléen supérieur (mammouth et rhinocéros tichorhinus, *mais pas de renne*), l'Acheuléen inférieur (silex ovales associés à un petit outillage en pierre très particulier, non encore signalé; éléphant antique), le Chelléen évolué (types triangulaires), le Chelléen typique (éléphant antique de formes très anciennes, cerf, grand bovidé), le Pré-chelléen (instruments grossiers, prototypes des coups de poing, et nombreux outils dérivés d'éclats de débitage intentionnel; faune à affinités pliocènes, éléphant *trogontherii*, hippopotame, rhinocéros de Merck). Au-dessous, les graviers fluviatiles, sans doute pliocènes, n'ont fourni ni faune, ni restes probants d'industrie humaine.

Comme l'avait vu Gabriel de Mortillet, le Magdalénien et le Solutréen représentent des époques assez courtes; l'Aurignacien est plus long; le Moustérien et l'Acheuléen ont duré très longtemps. Il est probable que l'*homo Heidelbergensis* est acheuléen : la chronologie des dépôts quaternaires prouve que cet ancêtre est beaucoup plus éloigné de l'homme moustérien (Spy, Néanderthal, Chapelle-aux-Saints) que nous ne le sommes nous-mêmes de ce dernier.

S. R.

La fanciulla d'Anzio.

Voci l'opinion de M. Matteo Piccione sur ce « chef-d'œuvre » fortement surpayé, que M. Svoronos appelle *Il bello enigma* : « Solo sin d'ora il mio entusiasmo pel *bello* enigma non c'è. Con quei piedi, con la faccia asimetrica ed altre cose poco belle... l'entusiasmo se ne va tra le *gonfiature*. » Je ne traduis pas ; il faut goûter cela dans l'italien du Latium (*Battaglie di archeologia*, nos 3-10, p. 72). S. R.

Un marbre de Cyrène.

Dans le *Bulletin du Comité* de 1910 (p. 334 et pl. 65), M. Héron de Villefosse a publié la partie supérieure d'une statue de femme drapée découverte à Cyrène et acquise en 1906 par le Musée du Louvre. On trouvera dans cet article une note fort intéressante sur les « rapiéçages » des statues antiques et les « pièces de rapport ». Quant au marbre lui-même, M. de Villefosse a oublié qu'il était déjà « connu » ; il figure, en effet, dans le *Répertoire* (1904, t. III, p. 185, 11), d'après une photographie qui m'avait été envoyée de Marseille longtemps avant l'acquisition de cet objet par le Louvre.

S. R.

Un nouveau mot grec.

Les *Actes* (I, 18) racontent que Judas Iscariote πρηνὴς γενόμενος ἔλακησεν μέσος, ce qu'on traduit par « il se précipita et creva par le milieu ». Le Dr Chase, évêque d'Ely, a démontré, aux applaudissements de Harnack (*Theol. Literaturz.*, 1912, p. 235), que πρηνής ne signifie pas ici *pronus*, mais est l'équivalent de πρησθείς, πεπρησμένος, terme médical signifiant « atteint d'une inflammation maligne ». Une fois de plus, nous trouvons un mot médical sous la plume du médecin Luc, auteur des *Actes* comme du troisième Evangile. S. R.

A Pompéi.

Au cours des fouilles récentes pratiquées sur la *via dell' Abondanza*, on a réussi à recueillir les fragments des étages supérieurs avec leurs balcons, de sorte qu'une restitution intégrale des maisons devient possible. Les balcons affectent l'aspect de *loggias*, avec colonnettes et pilastres ; ils attestent que la maison pompéienne n'était pas tournée vers la cour intérieure, mais vers la rue. « La rue, avec les boutiques en bas, les balcons au-dessus, devient vivante, — et Naples, la ville des balcons, reçoit un titre d'ancienne noblesse ».

X.

Le faux chef de Saint Martin.

Voici la conclusion de cette triste affaire (cf. *Revue*, 1911, II, p. 374). M. Chazanel, maire de Soudeilles et M. Delmas, député d'Ussel, sont condamnés à 100 francs et 2.000 francs d'amende, pour tromperie sur l'identité de la chose vendue et complicité. L'antiquaire bruxellois, M. Dubigk, obtient 41.000 francs de restitution et 1.300 francs de dommages-intérêts; toutefois, il devra rendre le faux chef — qu'on pourrait qualifier, avec M. Vautel, de *sous-chef*, puisqu'il ne contient que quelques débris authentiques du chef véritable, également vendu en fraude après altération, qui fut racheté et donné au Louvre par M. Pierpont Morgan. S. R.

Stylographes.

L'auteur de l'article *Stylographe* dans le futur « Saglio » de l'archéologie médiévale et moderne devra noter que la *fountain-pen* est mentionnée dès le XVIIe siècle en Angleterre comme une plume à l'usage des voyageurs et que Fanny Burney, dans son *Diary* (18 août 1789) en parle comme d'une chose tout à fait connue. En France, au XVIIIe siècle, cet objet s'appelait *plume sans fin*. Le premier brevet, pris en Angleterre, remonte à 1809 [1].

S. R.

Survivance ou emprunt?

Dans son livre *Amurath to Amurath*, Miss Bell parle de sa visite à Kaisarieh (Césarée de Cappadoce) et rapporte un propos de son guide d'Alep : « Si un serpent mord un homme de Kaisarieh, c'est le serpent qui meurt. » M. C. B. Mount observe (*Notes and Queries*, 1912, p. 386) que la même chose a été dite il y a deux mille ans dans une épigramme grecque, et dans une épigramme latine; Voltaire les a imitées aux dépens de Fréron (*ce fut le serpent qui creva*). Conclusion : il faut se méfier du folklore qui dérive de la littérature écrite et du maître d'école; le guide de Miss Bell n'avait sans doute pas lu l'*Anthologie grecque*, mais un écho d'une des épigrammes de ce recueil était venu jusqu'à lui. S. R.

Opinion téméraire.

Le baron de Vaux, rendant compte du concours hippique dans le *Gil Blas* du 7 avril 1912, s'émerveille de la docilité du cheval. « En un mot, il personnifie le nom *equus* (juste) que lui avaient donné les Latins, juste dans son allure, juste dans ses mouvements. » On trouve des étymologies aussi hardies dans le *Cratyle* et dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*; le baron de Vaux s'abuse, mais en bonne compagnie. S. R.

1. *Notes and queries*, 18 mai 1912, p. 388; 22 juin 1912, p. 497.

Les deux épées.

Dans le livre des *Juges* (VII, 21), Gédéon, marchant avec 300 hommes contre les Madianites, Amalécites et autres Orientaux, donne comme mot d'ordre et cri de guerre à sa petite troupe : « L'épée de Jahveh et de Gédéon! » Le grec porte : Ῥομφαία τῷ κυρίῳ καὶ τῷ Γεδεών. Ce datif est étrange. L'hébreu se traduit littéralement : « Épée! pour Jahveh et pour Gédéon! » L'interprète anglais de la Bible de Cambridge (*Book of Judges*, 1906, p. 115) traduit : « *The sword of the Lord and of Gideon!* » Cette traduction, ayant un sens, doit être préférée à celle de Reuss (p. 180) : « L'épée pour Jahveh et pour Gédéon! »

On ne se figure guère le Seigneur et Gédéon maniant ensemble une seule épée; dans la pensée de ceux qui lisaient ce récit, il devait y avoir deux épées, celle du Seigneur et celle de son serviteur. Ces deux épées assurèrent la victoire; c'est en les invoquant qu'elle fut remportée.

Cette victoire de Gédéon devint et resta typique. Isaïe (IX, 4, 3) rappelle « la journée de Madian » et (X, 26, 1) « l'Éternel qui frappa Madian »; il plaît au prophète de rappeler cette victoire, « parce que l'intervention de Jéhova y a été plus évidente. » (Reuss, *Prophètes*, I, p. 249.)

A la fin du récit de la Cène, il y a un épisode narré par Luc seul (XXII, 36) où il est question de deux épées. Jésus dit aux apôtres : « Que celui qui n'a point d'épée vende sa robe et en achète une; car je vous dis qu'il faut que s'accomplisse en moi la parole : *Il a été mis au rang des malfaiteurs* (Isaïe, LIII, 12). Et les apôtres disent : Seigneur! voici deux épées. Et il leur dit : Cela suffit ».

On pense généralement que Jésus parlait d'épées au sens figuré et que les apôtres, ne comprenant pas le Maître, lui montrèrent deux épées qu'ils se trouvaient posséder par hasard, ou deux épées suspendues au mur de la salle. Jésus répond : « Cela suffit », c'est-à-dire : « Vous ne comprenez pas mes paroles, mais je n'ai pas le temps de vous les expliquer; brisons là ». Cette explication est bien invraisemblable; celle qui rappelle, à ce propos, le coup d'épée donné par Pierre à Malchus (Jean, XVIII, 10) ne l'est pas moins, car il s'agit là d'une seule épée, non de deux. Dans le récit de Luc, les *deux* épées signifient quelque chose, car *deux* épées sont évidemment un arsenal très insuffisant pour douze apôtres.

Ne pourrait-on pas voir, dans ce passage de Luc, qui doit dériver de quelque source plus ancienne, une allusion à la victoire de Gédéon remportée grâce à *deux* épées, celle de Dieu et celle de son serviteur? Luc aurait mal compris ou abrégé sa source, d'où le problème posé par son texte aux commentateurs.

Il ne faudrait pas objecter que les Évangiles ne font pas d'autre allusion au livre des *Juges*; ils n'en font pas non plus au livre d'Amos, et pourtant il paraît certain que l'épisode du jeune homme qui s'enfuit nu (Marc, XIV, 51-52) est bien la *vérification* de cette prophétie d'Amos (II, 16) : « Le plus courageux entre les plus braves s'enfuira tout nu en ce jour-là ».

Salomon Reinach.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 janvier 1912. — Texte : *Gabriel de Saint-Aubin peintre*, par M. Émile Dacier. — *Quelques enrichissements récents du Cabinet des Estampes*, par M. François Courboin. — *Un Portrait de la première femme de Danton par David*, par Raymond Bouyer. — *Une Annonciation nouvelle de Fra Angelico*, par M. Alfred Pichon. — *La Collection Maurice Audéoud à la Bibliothèque nationale*, par M. A. Vidier. — *Les Trécentistes siennois : Ambrogio Lorenzetti*, par M. L. Gielly. — *Une Peinture retrouvée : « la Vierge à la vigne » de Paul Delaroche*, par M. M. H. Spielmann. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *L'Académie particulière*, peinture de Gabriel de Saint-Aubin (collection Jacques Doucet), héliogravure. — *Une Fête au Colisée*, aquarelle et gouache de Gabriel de Saint-Aubin (Londres, Musée Wallace), photogravure. — *Antoinette Gabrielle-Charpentier, première femme de Danton*, gravure de M. Henri Bérenger, d'après une peinture de Louis David (musée de Troyes). — *L'Annonciation*, peinture de Fra Angelico (église du couvent de Montecarlo, Toscane), héliogravure. — *L'Annonciation*, fresque de Fra Angelico (Florence, corridor du couvent de San Marco), photogravure. — *Les Effets du bon gouvernement*, fresque d'Ambrogio Lorenzetti (Sienne, Palais public, salle des Neuf), photogravure. — *La Vierge à la vigne*, peinture de Paul Delaroche (ancienne collection de lord Northbrook), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 février 1912. — Texte : *Un Moulage ancien de la Vénus d'Arles*, par M. A. Héron de Villefosse. — *Un Tableau inconnu de Botticelli, dans la collection du prince Pallavicini à Rome*, par M. Giacomo de Nicola. — *L'Hôtel Le Brun*, par M. Paul Jamot. — *Marché d'étoffes à Douarnenez, eau-forte originale de M. Henri Cheffer*, par M. Raymond Bouyer. — *Une Peinture de l'église San Biagio au Musée Saint-Marc, à Florence*, par M. Gustave Soulier. — *Gabriel de Saint-Aubin peintre* (fin), par M. Émile Dacier. — *Quelques enrichissements récents du Cabinet des Estampes* (fin), par M. François Courboin. — *Les Trécentistes siennois : Ambrogio Lorenzetti* (fin), par M. L. Gielly. — *Correspondance de Russie : le Musée Stchoukine à Moscou*, par M. Louis Léger. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *La Vénus d'Arles*, moulage du XVIIe siècle (Arles, École municipale de dessin), héliogravure. — *La Transfiguration*, peinture de Botticelli (Rome, collection du prince Pallavicini), héliogravure. — *Marché d'étoffes à Douarnenez*, eau-forte originale de M. Henry Cheffer. — *Madone trônante*, peinture de l'église San Biagio de Florence (avant son détachement du mur), photogravure. — *Comparaison du bouton de rose*, gravure de R. Dennel, d'après une peinture de G. de Saint-Aubin, photogravure. — *Les Effets du Bon Gouvernement (détail)*, fresque d'Ambrogio Lorenzetti (Sienne, Palais public, Salle des Neuf), photogravure. — *Allégorie du Bon Gouvernement*, fresque d'Ambrogio Lorenzetti (Sienne, Palais public, Salle des Neuf), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *Gazette des Beaux-Arts.* Sommaire du numéro de février 1912

— *Sébastien Bourdon portraitiste*, par M. T.-H. Thomas. — *Fragments d'un livre sur Courbet* (3e article), par Castagnary. — *L'Œuvre gravé de Frank Brangwyn*, par M. Roger Marx. — « *La Renommée écrivant l'histore du Roi* », par Domenico Guidi, par M. L. Hautecœur; *Hugo von Tschudi*, par M. Louis Réau. — *Courrier de l'art antique*, par M. Salomon Reinach. — Correspondance de Rome : *L'Archéologie à l'Exposition Universelle de Rome*, par M. Louis Châtelain. — Correspondance de Vienne, par M. A.-F. Seligmann. — Bibliographie : *Histoire du Château de Versailles sous Louis XIV* (P. de Nolhac), par M. Maurice Tourneux. — Trois gravures hors texte : *Portrait*, par G. Courbet (coll. du Dr Potel) : gravure au burin de M. A. Mayeur. — *Homme portant une pile de livres*, eau-forte originale de M. Frank Brangwyn. — *Cimetière turc*, dessin rehaussé par M. Frank Brangwyn : héliotypie Marotte. — 42 illustrations dans le texte.

BIBLIOGRAPHIE

Pauly Wissowa. *Real-Encyclopaedie* Vierzehnter Halbband (Glykyrrhiza-Helikeia). Stuttgart, Metzler, 1912. Gr. in-8, col. 1473-2880. — Avant même d'avoir paru dans ce volume, l'article *Gnosis* de M. Bousset, répandu sous forme de tirages à part, était célèbre ; c'est non seulement un admirable résumé, mais une œuvre originale. Parmi les autres articles, je signale : *Gold* (Blümner), *Grammatik* (Gudeman), *Groma* (Schultess), *Gymnastik* (Jüthner), *Haruspices* (Thulin), *Haus* (Fietchter), et quantité d'autres dont j'ai fait assez l'éloge en disant qu'il sont à leur place dans ce beau recueil. S. R.

Alessandro **Della Seta**. *Religione e arte figurata*. Rome, Danesi, 1912. Gr. in-8, 287 p., avec 210 gravures. — L'auteur embrasse un vaste horizon, depuis l'art des cavernes jusqu'à la Vierge de Saint-Sixte de Raphaël, sans oublier l'art bouddhique. L'unité de l'ouvrage réside dans la thèse, à savoir que le grand art n'a jamais cessé d'être religieux, bien qu'il ait cessé de bonne heure d'être magique. « L'humanité a possédé un grand art parce qu'elle a eu la religion, mais elle a eu un grand art, comme l'art grec et l'art chrétien, parce que, effaçant (*cancellando*) le sens magique, elle a vivifié ses religions par leur contenu mythique et historique. » En d'autres termes, l'art a créé d'abord des formes destinées à agir magiquement, non à être contemplées ; plus tard, en figurant des dieux et des héros dans les actions que leur attribuait la fable et sous les traits d'hommes ordinaires, l'art a créé des figures destinées à être regardées, non à agir. Il a donné à ces figures la beauté et la noblesse à cause de son inspiration religieuse, et il a continué à le faire, bien que l'inspiration religieuse eût perdu sa force. Tout cela est assez raisonnable ; mais je trouve que l'auteur est verbeux et que, pour un ouvrage destiné au grand public, celui-ci ne se lit pas facilement [1].

S. R.

L. Borchardt. *Der Porträtkopf der Königin Teje*. Leipzig, Henrichs, 1911. In-4, 31 p., avec 4 héliogravures, 1 phototypie et 42 gravures dans le texte. — Ce petit chef-d'œuvre en bois dur, acquis par M. J. Simon (de Berlin) en 1905, n'a pas été, comme on l'a cru d'abord, dérobé par les Arabes lors de l'exploration de la tombe des beaux-parents d'Aménophis III à Biban el Moluk, mais

1. Pl. à p. 154, le relief du bas n'est pas à Athènes, mais au Louvre.

exhumé à Medinet Ghorâb près d'Illahun, à l'entrée du Fayoum. Peu de sculptures de la XVIIIe dynastie peuvent soutenir la comparaison avec celle-là. M. Borchardt a catalogué et figuré les objets ayant fait partie de la même trouvaille et qui se rapportent tous à l'époque d'Aménophis III ; il a pu démontrer que c'était bien le portrait de la femme de ce prince, dont on connaît déjà, à côté d'images conventionnelles, des portraits réalistes. Bien plus, il a établi que ce nouveau portrait est probablement l'œuvre d'Iwti, sculpteur en chef de la reine Teje, qu'un bas-relief nous représente à l'œuvre, plaçant des touches de couleur sur l'image achevée de la princesse Beketiten, fille de Teje. — La luxueuse publication de M. Borchardt est digne du sujet ; elle forme l'introduction de l'ouvrage où seront décrites les fouilles de la Société orientale allemande à Tell el-Amarna.

S. R.

D. G. Hogarth. *Hittite Problems and the Excavations of Carchemish* (*Proc. Brit. Acad.*, vol. V). — Les fouilles commencées à Jerablus, aux frais du British Museum, ont déjà donné des résulats importants. On y a trouvé notamment deux monuments hittites bien conservés, une base de colonne flanquée de deux lions et une stèle avec inscription hittite. L'acropole, où ces objets ont été découverts, servit non seulement de forteresse, mais de nécropole à diverses époques. Une tombe contenait trois squelettes coupés en morceaux, une cinquantaine de vases, des perles émaillées, des épingles de bronze et une petite hache plate du même métal, sans trace de fer (XIe-XIIe siècle av. J. C.) ; M. Hogarth n'hésite pas à croire que c'est la première inhumation certainement hittite qui ait été signalée. Plus bas, au pied de l'acropole, les explorateurs ont exhumé treize reliefs représentant des guerriers, des chars, des divinités monstrueuses ; l'un d'eux porte une longue inscription en relief. Au total, les fouilles ont donné *quatre-vingt-dix* textes hittites nouveaux. M. Hogarth, passant en revue les influences qui se sont exercées à Jerablus — cappadociennes, assyriennes, égyptiennes — fait une place aux influences égéennes, qui deviennent sensibles dans la céramique vers la fin de l'âge du bronze. Il y a des indices d'une connexion entre Chypre, après que cette île eut reçu des immigrants crétois vers 1300 av. J.-C., et le domaine méridional des Hittites, car on a trouvé de la poterie cypriote, ou de la poterie imitée de celle de Chypre, dans les trois cités hittites de Sindjirli, de Sakjegözü et de Jerablus. S. R.

A. J. B. Wace et **M. S. Thompson**. *Prehistoric Thessaly*. Cambridge, University Press, 1912, pl. 4, IX-272 p., avec nombreuses gravures et 6 planches en couleur. — Ouvrage très important, destiné à rester longtemps classique. C'est un exposé détaillé de tout ce que nous savons aujourd'hui touchant le préhistorique du nord-est de la Grèce. Les auteurs ont eux-mêmes pratiqué des fouilles considérables ; ils ont tiré parti du résultat de celles qu'ont conduites autrefois M. Tsountas et, plus récemment, M. J. P. Droop en collaboration avec l'un d'eux. Il a déjà été question ici de quelques-unes de ces recherches (*Re-*

vue, 1910, II, p. 429). La table des chapitres est bonne à traduire : I. Géographie de la Grèce du nord-est et distribution des stations préhistoriques. II. Classification de la céramique et des haches polies. III. Thessalie du nord (Rakhmani, Marmariani, etc.) IV. Thessalie du sud-est (Sesklo, Dimini, Pirghos). V. Thessalie centrale (Tsangli, Rini). VI. Thessalie occidentale (Tsani Maghula). VII. Thessalie méridionale (Zerelia, Thèbes de Phthiotide). VIII. Vallée du Sperchius (Lianokladhi). IX. Béotie et Phocide. X. Epoque mycénienne et premier âge du fer. XI. Architecture. XII-XIV. Relations avec le sud, l'ouest et le nord. XV. Chronologie. XVI. Préhistoire et histoire primitive de la Grèce du nord-est. XVII. Conclusions ethnographiques. — Suivent deux appendices : I. Trouvailles préhistoriques en Bulgarie, Roumanie, etc. II. Analyses chimiques. — P. 233 : « Hubert Schmidt et von Stern font dériver les civilisations égéennes de celles de l'Europe centrale. La thèse contraire est soutenue par Wosinsky et Vassits, qui considèrent la civilisation égéenne comme la source de l'autre. Nous n'admettons aucune de ces thèses, mais celle du développement parallèle de plusieurs civilisations, apparentées sans doute entre elles, mais cependant fort différentes, à l'encontre d'une théorie quelconque qui postulerait une origine unique, soit septentrionale, soit méridionale, pour les civilisations primitives de la presqu'île des Balkans[1] ».

S. R.

Jacob Thômopoulos. *Pelasgica, ou de la langue des Pélasges. Anciennes inscriptions pélasgiques de Lemnos, de Crète, de Lycie, de Carie, étrusques et hittites expliquées par l'albanais pélasgique actuel et le grec.* Athènes, Sakellarios, 1912 (en grec). In-8, 101-871 p., avec nombreuses illustrations. — Je ne veux pas parler légèrement d'un livre si lourd. On y trouvera des facsimilés bienvenus de beaucoup de documents épigraphiques inintelligibles, avec la bibliographie qui les concerne. L'auteur a pris la peine de les traduire, à sa façon, en albanais, en grec ancien et en grec moderne. De ces traductions, je ne dirai qu'une chose, c'est qu'elles me paraissent insensées. Voici ce que signifierait l'inscription de Lemnos : « Voyageur, qui comptes tes malheurs, maîtrise ta tristesse. Il est venu celui qui habite tout auprès et il a sauvé ta patrie, etc. ». Première étéocrétoise : « Attendu que la Vierge a guéri son amie, ici Arkakoklès offre la (demoiselle) sauvée comme image à Anaïtis ». Début de la seconde étéocrétoise : « La disette et la pluie annoncent une récolte insuffisante de céréales ». L'idée qu'une langue comme l'albanais, connue seulement sous une forme très corrompue et très moderne, peut fournir la clef de textes épigraphiques vieux de vingt-cinq siècles, est déjà vieille d'un demi-siècle elle-même ; mais je doute qu'elle ait gagné en vieillissant.

S. R.

1. P. 170, une extraordinaire figurine nue et stéatopyge d'Avaritsa, au musée Fitzwilliam à Cambridge.

Guy Dickins. *Catalogue of the Acropolis Museum.* Vol. I. Archaic sulpture. Cambridge, University Press, 1912. In-8, VI-291 p., avec nombreuses illustrations. — Ce catalogue illustré comprend toutes les sculptures du Musée de l'Acropole antérieures à la catastrophe de 480. L'illustration en est abondante, mais assez mauvaise; il y a des figures (comme le torse de la p. 201) qui semblent avoir été dessinées par un débutant. Mais l'introduction est intéressante, les descriptions soignées et la bibliographie bien au courant. On est heureux de posséder enfin un bon catalogue de la plus importante des collections de sculptures archaïques. Pourquoi l'auteur écrit-il partout *Perserschutt* au lieu de *Persian layer*?

S. R.

K. Kourouniôtis. Κατάλογος τοῦ Μουσείου Λυκοσούρας. Athènes, Sakellarios, 1911. In-8, 72 p., avec 74 similigravures. — En 1907, les sculptures découvertes depuis 1889 à Lycosoura, sauf les grandes têtes, les Tritons du trône et la célèbre draperie historiée, ont été renvoyées d'Athènes à leur lieu d'origine, où s'est élevé un petit Musée. C'est ce Musée que décrit avec soin M. Kourouniôtis. La question de date posée par les statues colossales de Lycosoura peut être considérée comme résolue : elles sont de l'époque de Polybe, dont le portrait a été exécuté par le même artiste, Damophon. Dans l'histoire du temple lui-même, il faut distinguer trois époques : 1° fondation au IVe siècle; 2° réfection au IIe siècle, auquel appartiennent le trône et les statues; 3° réfection à l'époque romaine. — Dans le *Journal d'archéologie numismatique* (1912, p. 45-48), M. Staïs est revenu sur la question du groupe de Damophon, dont il a retrouvé une image au revers d'un bronze inédit de Mégalopolis, à l'effigie de Julia Domna. Cette image diffère par d'importants détails de celle qui avait été restituée par M. G. Dickins. Le fait que le groupe figure ainsi sur une monnaie de Mégalopolis confirme l'opinion émise par M. Kourouniôtis, à savoir que le temple de Despoiné à Lycosoura appartenait aux Mégalopolitains.

S. R.

Fr. Krischen. *Die Befestigungen von Herakleia am Latmos.* Berlin, Sittenfeld, 1912. In-8, 74 p., avec 12 planches. — En novembre et décembre 1909, M. Krischen a passé trois semaines à Héraclée du Latmos en compagnie d'un capitaine d'État-Major, M. K. Lyncker. Pendant que ce dernier relevait, au nom de la commission des fouilles de Milet, le plan d'ensemble de la ville et de son enceinte, M. Krischen étudiait les fortifications dans le détail. La brochure que nous annonçons est le fruit de ces recherches faites sur le terrain. Mais l'auteur ne s'est pas borné à décrire; il a comparé les murs et les tours d'Héraclée à ceux d'autres villes grecques et fourni ainsi une contribution intéressante à la connaissance des méthodes de fortification dans l'antiquité.

S. R.

O. Rubensohn. *Hellenistisches Silbergerät in antiken Gipsabgüssen.* Berlin, K. Curtius, 1911. In-8°, 89 p. et 21 pl. — Ces moulages antiques d'argenterie alexandrine appartiennent au nouveau *Pelizaeus-Museum* à Hildesheim, dont M. Rubensohn est conservateur. C'est une série unique, que l'auteur a minutieusement décrite et figurée. Les moulages ont été exécutés d'après des objets de tout genre, vases, boîtes de miroir, armes, pièces de harnachement et de parure, etc.; le but du mouleur était de prendre une empreinte de la décoration seule, sans doute pour en vendre des exemplaires comme modèles aux bronziers, argentiers et orfèvres de son temps. Parmi les pièces les plus remarquables, je signalerai Europe et le taureau (pl. II, 2), un buste de Méduse du plus beau type pathétique (pl. III, 4), un buste d'Athéna avec casque à double *lophos* (pl. VI, 37), une scène rustique (pl. XIV, 24), des scènes dionysiaques moulées sur le pourtour d'un grand vase (pl. XV). Ce sont là de beaux modèles, quoique certainement très inférieurs aux chefs-d'œuvre originaux de l'argenterie antique que la clémence du temps nous a conservés.

S. R.

Umberto **Mancuso.** *La Tabula Iliaca nel Museo Capitolino.* Rome, Accad. dei Lincei, 1911. In-4°, p. 657-731 (1-75), avec une planche d'héliogravure. — La fameuse Table iliaque, découverte à Bovilles en 1683 et conservée au Capitole, a été très souvent reproduite d'après des dessins plus ou moins fidèles (cf. *Rép. des reliefs*, t. I, p. 286-7, où j'ai fait réduire les gravures très *arrangées* de Millin). Bien qu'il en existât déjà une publication convenable par Jahn, on en attendait une qui pût être qualifiée de définitive. La planche annexée au mémoire de M. Mancuso nous l'apporte; il faudra toujours, à l'avenir, la consulter. Le texte qui accompagne cette planche est une très savante dissertation sur la Table iliaque, les sujets qui y sont figurés, les sources graphiques et littéraires mises en œuvre par le sculpteur, les fragments des compositions analogues, etc. Je remarque que l'auteur a amélioré, sur plusieurs points importants, l'interprétation traditionnelle des figures et je recommande son travail à tous ceux qui s'occupent du cycle épique grec.

S. R.

R. Pagenstecher. *Unteritalische Grabdenkmäler.* Strasbourg, Heitz, 1912. In-8, 142 p., avec 18 planches. — Cette monographie est une utile contribution à la céramique peinte de l'Italie méridionale, autrefois étudiée à titre presque exclusif, aujourd'hui trop négligée. L'auteur s'occupe particulièrement des monuments funèbres représentés sur les vases — tumulus, décoration des tombes, stèles, piliers, statues, *naiskoi*, etc. Les listes qu'il a compilées témoignent d'une connaissance très exacte des publications[1]. Membre de l'école allemande de Rome, il a aussi pris des notes et fait des esquisses dans nombre

1. Même des catalogues illustrés de ventes d'antiques faites en Allemagne, dont plusieurs, cités par M. Pagenstecher, me sont tout à fait inconnus.

de Musées italiens. A celui de Lecce, malgré plusieurs jours d'attente, il lui fut impossible de pénétrer; pareille aventure affligea jadis Sir John Evans à Bari, dont le Musée est aujourd'hui en bonnes mains. Espérons que le jour n'est pas éloigné où tous les Musées d'Italie, même les Musées archéologiques de certaines grandes villes, seront en bonnes mains.

S. R.

E. Espérandieu. *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. Tome IV : Lyonnaise, deuxième partie. In-4° de VIII-467 p. Paris, Imprimerie nationale, 1911. — Nous avons déjà signalé plusieurs fois, lors de l'apparition des premiers volumes, l'excellent *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, si vaillamment entrepris et si allègrement poursuivi par M. le commandant Espérandieu. Nous avons dit alors et redit tous les mérites de cette publication, et le grand service rendu par l'auteur à tous ceux qu'intéressent la sculpture antique ou nos antiquités nationales. Il nous suffira donc, aujourd'hui, d'annoncer le volume nouveau. Ce tome IV, digne des précédents, conçu de même, aussi riche de matière, aussi richement illustré, contient la seconde partie de la Lyonnaise : près de 900 numéros, et plus encore de gravures. Parmi les plus intéressantes séries, nous citerons les bas-reliefs du temple d'Yzeures, ceux de Vertault et du temple d'Essarois au musée de Châtillon-sur-Seine, ceux de Lillebonne au musée de Rouen, ceux d'Auxerre, de Melun et de Nantes, surtout les riches collections des musées de Langres, de Dijon, de Sens et de Paris.

P. M.

D. Fredrich. *Die in Ostdeutschland gefundenen römischen Bronzestatuetten*. Progr. de Cüstrin, 1912. In-4, 19 p., avec 2 pl. — Ce mémoire est d'autant plus utile qu'il est fondé sur l'étude de musées locaux et de publications provinciales peu accessibles. La plupart des petits bronzes romains découverts dans l'est de la Germanie paraissent y avoir été introduits par le commerce au IIIe et au IVe siècle ; mais l'auteur ne croit pas, comme M. Willers, que ce fussent presque tous des ex-voto réformés (*ausrangierte Weihgeschenke*). Le centre de l'exportation était à l'ouest, c'est-à-dire en pays celtique ; l'époque de la diffusion de ces objets coïncide avec celle de la diffusion des seaux de bronze, placée par M. Willers entre 150 et 350 après notre ère. En dehors des bronzes apportés par le commerce, il doit y en avoir que les mercenaires germains rapportaient dans leur patrie, soit comme *souvenirs* ou *curiosités*, soit comme butin. Les types mythologiques des statuettes sont les suivants : Jupiter, Dieu gaulois au marteau, Dolichenus, Mars, Hélios, Mercure, Bacchus, Lare, Génie, Vénus, Fortune, Isis. Les Germains n'ont pu reconnaître dans ces images leurs dieux indigènes ; c'est le hasard qui a présidé à leur choix. Pourtant, dans le nord, les types de divinités tenant une arme ou un marteau

sont trop fréquents pour qu'on ne soit tenté d'y voir des représentations du dieu germanique Ziu [1].

S. R.

Atilio de **Marchi**. *Epigraphica* (extraits des *Miscellanea di Studi* publiés pour le cinquantenaire de l'Académie de Milan). Milan, Cogliati, 1912 (p. 63-77). — Poussière épigraphique, avec une jolie paillette. Dans l'*Archivio Storico lombardo* (1910, p. 428), on avait publié une ancienne copie, fort incorrecte, d'un texte découvert à Milan en 1793, au cours de la démolition de l'arc romain; M. de Marchi a retrouvé l'original chez le prince Trivulce. Voici les premières lignes : .... *veteranus cornicen missus ex leg. XIII gemin. sibi et Atiliae*, etc.

S. R.

Salvatore **Aurigemma**. *Configurazione stradale della regione Sorana nell' epoca romana*. Pérouse, Bartelli, 1911. In-8, 61 p., avec une carte. — La connaissance de la *viabilité* du territoire de Sora ne peut guère être due qu'à l'exploration directe du terrain et à l'utilisation de rares témoignages classiques, car la table de Peutinger ne mentionne pas Sora et n'indique pas de raccord de la *via Latina* avec la *via Valeria* dans la vallée du Liris. M. S. Aurigemma a prouvé que Sora était un centre routier important et a restitué les routes romaines sur la carte annexée à son travail (Sora-Alba Fucente; Sora-Cassino; Sora-Arpino; Sora-Isola del Liri; Sora-Cereatae Marianae).

S. R.

Chr. Blinkenberg. *The Thunderweapon in religion and folklore*. Cambridge, University Press, 1911. In-8, XII-122 p. — Cet archéologue écrit peu, mais il écrit bien. Le petit livre que nous annonçons fait honneur à sa conscience de savant. Sans doute, le sujet n'est pas nouveau; bien des gens l'ont traité et ont ajouté à ce que leurs prédécesseurs en avaient dit (moi, par exemple); mais M. Blinkenberg l'a presque épuisé. Son travail est aussi sobre de conclusions que riche en faits bien recueillis et classés; je crois pourtant qu'il a établi : 1° l'existence de plusieurs variétés du culte de la pierre de tonnerre, dont il a précisé les domaines ethnographiques; 2° la différence entre le culte égéen de la double hache et le culte babylonien de la hache simple; 3° la non-existence d'une croyance à la pierre de tonnerre dans l'Amérique précolombienne. L'auteur, qui est danois, a naturellement insisté sur les superstitions scandinaves relatives aux céraunies, mais il connaît aussi fort bien celles de nos contrées. — Les *autels au marteau* de la Gaule méridionale devraient être cités d'après le *Recueil* d'Espérandieu. Pour les pierres de tonnerre au Tonkin, M. Blinkenberg aurait trouvé une référence dans *Alluvions et cavernes*, p. 78. L'absence d'un index, dans un livre anglais, est doublement choquante.

S. R.

1. La seconde partie de cette dissertation est consacrée au Dolichenus de Woperanow et aux représentations figurées de ce dieu syrien.

E. Buschor. *Beitrage zur Geschichte der Textilkunst. Die Anfänge und der orientalische Import.* Munich, Kastner, 1912. In-8,50 p. — Spécimen d'un ouvrage considérable où l'auteur compte donner, pour la première fois, une histoire complète des arts textiles dans l'antiquité ; en dehors du tome Ier de l'ouvrage inachevé de Yates, de quelques pages de Stephani, de Semper, etc., ce sujet difficile a été fort négligé jusqu'à présent et les recherches préliminaires font défaut. (Voir maintenant l'art. *Textrinum* du *Dict.* de Saglio, par V. Chapot). M. Buschor, élève de M. Wolters, paraît avoir fait des dépouillements considérables ; mais puisqu'il nous annonce un grand livre et nous en offre d'avance un fragment, qu'il s'applique donc un peu à la composition et au style : un ouvrage écrit comme ce spécimen, avec une débauche de parenthèses et d'incises, serait illisible[1].

S. R.

K. Baedeker. *Palestine et Syrie*. Leipzig, Baedeker, 1912. 4e édition, c-458 p., avec 21 cartes, 56 plans et un panorama de Jérusalem. — Publié pour la première fois en 1882, d'après le manuscrit d'Albert Socin († 1899), cet excellent guide a été revu et complété depuis 1891 par M. J. Benzinger. La présente édition est augmentée d'une description de l'île de Chypre, où l'archéologie n'a pas été négligée. Le dernier chapitre (Mésopotamie et Babylonie) est nécessairement succinct, mais comprend une bonne description de Bagdad et des routes suivantes : Alep à Edesse et à Bagdad, Edesse à Diarbékir, Diarbékir à Mossoul, Mossoul à Bagdad. Quand le chemin de fer de Bagdad par Konieh aura été complété, ces régions naguère presque inexplorées recevront un afflux de touristes et renaîtront à la vie méditerranéenne après un sommeil de quinze siècles.

S. R.

Henry-René d'Allemagne, *Du Khorassan au pays des Backhtiaris ; trois mois de voyage en Perse*. Paris, Hachette, 1911 ; 4 vols. in-4°, avec 255 pl. hors texte, dont 47 en couleurs, et 960 fig. — Pour se récréer de ses grandes enquêtes sur le *Luminaire* et sur les *Cartes à jouer*, M. d'Allemagne vient de consacrer à la Perse un livre magnifique. Quatre voyages dans l'Asie centrale l'avaient parfaitement préparé à retracer un tableau d'ensemble de ces régions encore peu familières aux Européens, au moment précis où, sous l'influence de la civilisation occidentale, elles vont commencer à perdre leur caractère propre.

Il serait tentant de suivre l'auteur dans ses pérégrinations, mais ses récits de voyage sortiraient par trop du cadre de cette Revue. Nous croyons cependant devoir y mentionner son ouvrage, à cause des renseignements de toute sorte qu'y trouveront les admirateurs de l'art musulman. M. D'Allemagne a cru en effet, et avec raison, qu'il augmenterait encore l'utilité de son livre en y joignant une histoire des arts en Perse. En plus des monuments qu'il a visités et

1. Voir la note p. 31 ; c'est le type même du style à éviter.

des pièces qu'il a pu rapporter, il a publié quantité d'objets conservés dans les collections privées ou publiques : faïences, cuivres, verreries, tapis, tissus, bois, etc. Pour les miniatures il a cru devoir prier M. Georges Marteau, l'amateur parisien bien connu, de leur consacrer un chapitre spécial.

Toutes les ressources des procédés de reproduction les plus perfectionnés ont été mises en œuvre, avec une habileté et un goût auxquels il convient de rendre hommage. Les images de certaines miniatures (coll. de MM. Vever, Marteau, etc.), de certains tapis et tissus (coll. de l'auteur), de certaines faïences (mosquée de Khazar-Hasp, musée du Louvre) donnent des originaux une idée aussi parfaite qu'on puisse l'espérer aujourd'hui.

Une utile bibliographie de la Perse a été jointe au tome second.

J. M. V.

P. Monceaux. *Timgad chrétien* (École des Hautes Études, sciences religieuses). Paris, Imprimerie Nationale, 1911. In-8, 78 p. — Nous devons cette intéressante brochure à l'imitation des *programmes* allemands, qui trouve faveur à l'École des Hautes-Études. M. Monceaux remarque avec raison que les fouilles récentes ont exhumé le Thamugadi chrétien et que la cité de Trajan n'est plus seule à appeler notre attention. Nous avons des chapelles, des basiliques, des baptistères, un vaste couvent, des tombes, plus quantité d'objets mobiliers, de fragments décoratifs, de mosaïques. Avec sa profonde connaissance de l'Afrique chrétienne, M. Monceaux a fait revivre ce second Thamugadi et a montré que « certains textes d'auteurs et certains documents, oubliés jusqu'ici, permettent d'animer ces ruines en y évoquant plusieurs scènes d'histoire du IVe ou du Ve siècle » (relatives à l'histoire du donatisme). Plus tard, « au Thamugadi romain et donatiste, anéanti par les indigènes vers la fin de la domination vandale, succède un Thamugadi byzantin, redevenu catholique, et sans doute, dans les premiers temps de la conquête arabe, un Thamugadi berbère, resté chrétien. »

S. R.

R. Van Gennep. *Études d'ethnographie algérienne.* Paris, Leroux, 1911. Gr. in-8, 103 p., avec 52 figures et 11 planches (extrait de la *Revue d'ethnographie et de sociologie*). — Ces études comprennent quatre mémoires : les soufflets algériens, les poteries kabyles, le tissage aux cartons, l'art décoratif. L'auteur a vu de ses propres yeux, sur le terrain : il a observé avec attention les procédés techniques ; son érudition, qu'on sait très vaste, lui a fourni des points de comparaison d'un grand intérêt. On est étonné qu'il ait pu tant apprendre au cours d'un séjour de six semaines en Algérie ; on est étonné aussi qu'il ait pu tant enseigner en cent pages. S. R.

Annales de l'Est. *Bibliographie lorraine* (1910-1911). Nancy, Berger-Levrault, 1911. In-8, 155 p. — Cette année, M. P. Perdrizet n'a pas trouvé le

temps de rendre compte des publications artistiques et archéologiques; en revanche, M. R. Reuss a donné un *Bulletin alsatique* très intéressant. Nos lecteurs goûteront particulièrement le rapport bien conçu et détaillé de M. A Grenier sur l'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine (p. 35-47). Je signale aussi les observations de M. Parisot sur les travaux récents relatifs à Jeanne d'Arc (p. 56-60); il me semble bien sévère pour M. Anatole France, qui a vu juste — c'est aussi l'avis de Ch.-V. Langlois — tout en commettant beaucoup d'erreurs de détail. S. R.

G. Goury. *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*. Nancy, Coubé, 1912. In-4°, 107 col., avec 30 gravures et 4 planches en couleur. — L'exploration de l'enceinte d'Haulzy, près de Vienne-la-Ville (Marne), a fourni des documents peu nombreux, mais caractéristiques, qui permettent de placer l'occupation de cette enceinte à la limite de Hallstatt III et de Latène I. A 200 mètres de l'enceinte, une forêt contient une centaine de tumulus à incinération, dont 78 ont été explorés par M. Goury. Le mobilier funéraire se compose principalement de vases; il y a aussi des perles de verre bleu, quelques objets de bronze (beaux torques, rasoirs, fibules, pl. I-III), et de fer (entre autres un rasoir, p. 44, fig. 16 et un poignard à antennes, p. 58, fig. 24). La céramique rappelle nettement celle de Hallstatt, assez rarement observée, jusqu'à présent, dans l'est de la Gaule. — Je note, p. 82 et suiv., un intéressant essai de classification des torques, sujet que l'auteur, très bien informé, devrait reprendre avec plus de détail; à Haulzy comme dans les autres nécropoles marniennes, le torques a été exclusivement porté par des femmes[1].

S. R.

Walter Johnson. *Byways in British archaeology*. Cambridge, University Press, 1912. In-8, xii 529 p., avec 99 gravures. — Ce recueil d'essais archéologiques est l'œuvre d'un amateur instruit qui connaît bien la littérature provinciale anglaise, presque inaccessible aux savants continentaux. Voici les titres des mémoires qui pourront intéresser nos lecteurs : *Églises sur des sites païens*; *orientation des églises*; *orientation des tombes*; *survivances dans les usages funéraires*; *le folklore des points cardinaux*; *le culte du cheval*; *le bœuf comme animal de trait*. Dans ce dernier mémoire, le groupe en bronze de Piercebridge (fig. 95) aurait dû être reproduit d'après Scott, *Antiquarian Gleanings*, pl. 18 (= *Rép.*, III, p. 156), et non d'après la mauvaise gravure de Wright. Le mémoire sur le culte du cheval contient d'intéressants détails sur les fers découverts en Angleterre et dont quelques-uns remontent incontestablement à l'époque romaine. Je dois ajouter que l'information de M. Johnson est souvent

1. M. Goury admet une époque de transition entre celles de Hallstatt et de Latène; ce serait celle des derniers tumulus d'Haulzy. Je crois cette conclusion très légitime et très nécessaire; elle obviera à des difficultés de classement qui se sont déjà souvent fait sentir. En Allemagne, cette période de transition a été observée au Galgenberg près de Ripdorf et ailleurs, notamment au Hanovre.

empruntée à des sources douteuses et que les ouvrages publiés hors de l'Angleterre lui sont généralement restés inconnus.

S. R.

Marcel **Laurent**. *Les ivoires prégothiques conservés en Belgique*. Bruxelles, Vromant, 1912. In-8, 157 p., avec 47 planches et gravures. — Ce savant ouvrage est plus et mieux qu'un catalogue illustré; l'auteur, parfaitement informé de tous les problèmes que soulève l'art chrétien des dix premiers siècles, a commenté les ivoires conservés en Belgique avec une sagacité et une sobriété dignes d'éloges. Comme il ne marche lui-même qu'à pas sûrs, il est sévère pour les affirmations sans preuves (p. 114); quel archéologue pourrait le lui reprocher? Les plus anciens ivoires des collections belges sont deux plaques de Tongres et de Bruxelles, représentant saint Paul et saint Pierre; M. Laurent montre que ce sont des produits non des ateliers de Ravenne ou de Monza, mais de ceux d'Alexandrie vers la fin du VIe siècle, et admet, avec Graeven, qu'ils ont servi à décorer une chaire épiscopale. Le second en date de ces ivoires est le feuillet de diptyque de Genoels-Elderen (Bruxelles), qu'on a considéré comme irlandais, anglo-saxon, mosan ou lombard; M. Laurent prouve qu'il est étroitement apparenté à l'école de miniaturistes représentée par l'évangéliaire de Godescalc et, par suite, rhénan du VIIIe-IXe siècle. Je renonce à suivre l'auteur dans l'étude des autres monuments qu'il a si intelligemment décrits; le peu que j'ai dit attestera aux connaisseurs le mérite de son travail et leur indiquera la nécessité d'y recourir.

S. R.

G. Hardy et **A. Gandilhon**. *Bourges et les abbayes et châteaux du Berry*. Paris, Laurens, 1912. Gr. in-8, 164 p., avec 124 gravures. — On voudrait que le plafond de la chapelle du Palais de Jacques Cœur eût été reproduit figure par figure; la vue d'ensemble, à trop petite échelle, ne permet pas d'en apprécier les détails. Mais toutes les autres illustrations sont très bonnes, y compris celles qui reproduisent des sculptures gallo-romaines (p. 9, 10). On trouvera surtout des informations nouvelles dans la seconde partie du volume, consacrée aux abbayes et châteaux du Berry (Noirlac, Meillant, Valençay, etc.). A la p. 155, on lit que ce dernier château contenait « une merveilleuse collection de tableaux, qui comptait des Titien, des Holbein, des Rembrandt, des Mignard, des Lebrun... qui fut vendue et dispersée en 1900 ». Les tableaux dispersés en 1899 étaient, pour la plupart, de pauvres copies ou des œuvres d'école; il n'y a pas lieu de les regretter.

S. R.

J. **Burlet**. *L'église du Bourget-du-Lac*, Chambéry, Librairie Catholique, 1911. In-8, 22 p., avec gravures. — La date de la construction de cette église n'est pas connue, mais on sait qu'elle fut réparée et transformée au début du XVe siècle et restaurée à deux reprises au XIXe. La crypte (XIe siècle?) contient deux dédicaces bien connues à Mercure et un curieux chapiteau roman (fig. 3

et 4). Les reliefs de l'ancien jubé (fig. 6-11) sont de bons spécimens de la sculpture du XIIIe siècle; ils appartiennent probablement à l'école de Bourgogne, car les moines du Bourget dépendaient, à cette époque, de ceux de Cluny. Un vitrail du XIVe siècle, avec bordure du XVe, mériterait une publication à plus grande échelle (fig. 12). Je signale encore (fig. 14) une dalle funéraire gravée du XVe siècle, très curieuse, où l'on voit un squelette incomplètement décharné qui porte une banderolle double avec deux textes bibliques et la date 1482. C'est la dalle funéraire d'Odon de Luyrieux, découverte en 1832 dans une chapelle.

S. R.

Ph. Gobillot. *Les tours de la cathédrale de Clermont.* Paris, Picard, 1912. In-8, 31 p. (extrait du *Bulletin historique de l'Auvergne*, 1911). — Démonstration savante et concluante d'un fait déjà avancé par l'auteur : qu'avant la Révolution la cathédrale de Clermont avait deux tours achevées au transept, l'une au nord, l'autre au midi. Cela pour réfuter l'opinion souvent émise qu'il y avait quatre tours au transept, dont trois auraient été rasées pendant la Révolution. Cette dernière thèse avait été soutenue, en dernier lieu, par M. du Ranquet (*La cathédrale de Clermont*, 1911).

S. R.

Henri **Stein.** *Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris.* In-8, 251 p., avec gravures. Paris, Longuet, 1912. — Ce n'est pas une notice pour le *vulgus* des touristes, mais une savante monographie, composée d'après les sources. D'abord, l'histoire du palais, de ses galeries et de ses boutiques, de ses prisons, avec des détails circonstanciés sur les événements de la Révolution et l'organisation du Parlement de Paris; puis l'histoire de la Sainte-Chapelle, de ses reliques, du Trésor des Chartres; une notice descriptive du Palais, une notice archéologique de la Sainte-Chapelle; enfin, un très intéressant chapitre sur les épaves du Palais et de la Sainte-Chapelle qui sont conservées dans des collections publiques. Depuis le 25 avril 1248, date de la consécration de la Sainte-Chapelle, cet édifice a une histoire architecturale, politique et religieuse presque ininterrompue; celle du Palais remonte bien plus haut encore, bien que les premiers documents précis datent seulement du XIe siècle. « Ce lieu, dit M. Stein, fut tour à tour témoin d'actes politiques considérables, de fêtes splendides, de souffrances atroces et de crimes détestables. Ses vieux murs ont peu à peu disparu et les témoins de son antiquité sont rares : le temps a fait son œuvre, les architectes ont fait le reste ». De ces architectes, il ne faut pas trop médire, puisqu'après tout, et malgré tant de transformations, les grandes silhouettes des édifices du moyen âge sont sorties intactes de leurs mains. Repris en 1853, les travaux du Palais ne sont pas terminés encore; ils étaient dirigés en dernier lieu par l'éminent artiste Daumet, auquel M. Stein reproche un « acte de vandalisme » qui n'aurait pas été le premier (p. 94).

S. R.

H. Guerlin. *La Touraine*. Paris, Laurens, 1911. In-8, 236 p., avec 109 gravures et une carte. — Ce volume fait partie d'une nouvelle série dirigée par M. H. Marcel et intitulée : *Les Provinces françaises*; on annonce *l'Auvergne* de M. L. Bréhier, *la Bourgogne* de MM. J. Calmette et H. Drouot, *la Bretagne* de M. A. Le Braz. S'adressant tout d'abord au grand public, ces monographies ne se présentent pas avec un appareil érudit; mais l'érudition n'a pas toujours besoin de traîner avec elle son appareil, dont la bonne qualité des informations peut tenir lieu. *La Touraine* est excellemment illustrée, non seulement d'après des photographies de l'état actuel, mais d'après d'anciennes gravures et peintures[1]. La partie historique est soignée et tient compte des exigences de la critique; ainsi le baptême de Clovis à Reims n'est pas donné comme un fait incontestable. — P. 73, les « livres de beurre » du Grand Pressigny sont célèbres depuis l'ouvrage d'Evans; « l'admiration du congrès préhistorique en 1910 » n'a rien ajouté à l'intérêt qu'elles présentent. A la page suivante, l'attribution des dolmens à « ces fameux Ligures » (*sic*) reste contestable parce que les dolmens sont rares dans les régions habitées par les Ligures historiques. Le temple d'Izeures est nommé en passant, mais il n'y a rien au sujet des importantes sculptures qui y ont été découvertes en 1895 et 1896 (voir maintenant Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*, t. IV, p. 126 et suiv.).

S. R.

H. Focillon. *Benvenuto Cellini*. Paris, Laurens, 1912. In-8, 127 p., avec 24 planches. — Celui qui possède assez de savoir et de talent pour écrire un pareil livre devrait bien prendre un peu de peine pour le rendre plus facile à consulter. Pas de liste des œuvres de Cellini, authentiques ou attribuées; pas d'index; pas de table de concordance entre les planches et les pages. Ces imperfections si faciles à éviter me font toujours songer à une dame qui se mettrait en robe de cour et oublierait de se laver les mains.

Cela dit, ce petit volume est très bien écrit, très attrayant. Voici un spécimen du bon style et du bon sens de l'auteur : « L'esprit dans l'art, avec tout ce qu'il comporte de qualités et de défauts, le goût de l'anormal, des allusions littéraires et morales, du pathétique de théâtre, des décorations colossales, des géants, comme l'infini détail dans le minuscule, voilà un des traits saillants de l'œuvre de Cellini. Par là, elle est alexandrine dans le bon et le mauvais sens du mot ». Je m'arrête, mais je voudrais transcrire encore une page.

S. R.

Edward Carus **Selwyn**. *The oracles in the New Testament*. Londres, Hodder, s. d. (1912). XXIV-452 p. — Il y a, dans cet ouvrage, une hypothèse très ingénieuse, qui a, paraît-il, déjà été exposée par un anonyme anglais en 1894. L'ouvrage de Papias aurait été un *pugio fidei*, un *vade mecum* de prophéties

1. On se serait pourtant bien passé des gravures qui reproduisent les compositions sans valeur de Steuben et de Drolling (p. 75, 76).

accomplies par J.-C. Le titre du livre, λογίων κυριακῶν ἐξήγησις, ne devrait pas se traduire *explanatio sermonum Domini*, mais *explanatio oraculorum Domini* (c'est-à-dire des prophéties et préfigurations contenues dans l'Ancien Testament). « Nous ne nions pas, écrit l'auteur (p. 427), qu'il y eût dans Papias des citations de nos Évangiles, mais nous pensons qu'elles étaient alléguées pour marquer l'accomplissement d'anciens oracles que Papias appliquait au Christ. » Cette vue doit être soigneusement discutée avant qu'on la traite de paradoxale. Le reste du livre de M. Selwyn contient, à mon sens, une foule de rapprochements arbitraires[1]. Mais je signalerai encore comme intéressantes les p. 428-449, essai de réponse aux « questions », aux « énigmes offertes à la théologie historique » qui terminent le bel ouvrage de M. A. Schweitzer, *Von Reimarus zu Wrede*.

S. R.

Joseph **Huby**, S. J. (et d'autres). *Christus, manuel d'histoire des religions*. Paris, Beauchesne, 1912. In-8, xx-1036 p. — Encore un fils d'*Orpheus* — un fils ennemi, bien entendu, mais qui lui rend hommage à sa manière en l'imitant. Quinze chapitres, rédigés par des spécialistes, sont consacrés à l'étude des religions, y compris les religions révélées. Les deux premiers concernent les religions en général et celles des populations de culture inférieure; viennent ensuite les religions de la Chine, du Japon, des Perses, des Indous, des Grecs, des Romains, des Celtes, des Germains, des Egyptiens, des Babyloniens, l'Islam, le judaïsme et le christianisme[2]. L'histoire de la religion chrétienne comprend cinq sections : le Nouveau Testament, le christianisme et l'âme antique, le christianisme du moyen âge, le christianisme de la Renaissance à la Révolution, le catholicisme au XIXe siècle. Il y a d'amples bibliographies (souvent partiales) et un index de 20 pages, où l'on a très justement imité celui d'*Orpheus* en signalant les renvois essentiels par l'emploi de caractères gras. Cet index permet de constater des choses étranges. Le nom même des Mormons ne s'y trouve pas, alors qu'il est pourtant curieux de voir naître une religion pour apprendre comment telles de ses aînées sont venues au monde. Un seul renvoi à *Inquisition* (p. 867), et ce renvoi vise une note qu'on voudrait entièrement transcrire, pour montrer comment on ne doit pas altérer l'histoire. Le bon Torquemada n'est nommé nulle part, pas plus que le premier inquisiteur de France, Robert le Bulgare. Giordano Bruno est mentionné p. 896, mais simplement qualifié d' « aventureux »; on ne dit pas comment finirent ses aventures, non plus que celles de Jean Huss et de Jeanne d'Arc. Les sorciers et sorcières ne

1. D'autres me semblent très intéressantes. Ainsi Luc donne à Jésus 30 ans au moment du Baptême à cause de II *Sam.*, 5, 3, qui attribue le même âge à David au début de son règne. — Ce qui est vraiment extraordinaire, c'est le *leit-motiv* de l'auteur : « *We shall apply the principle of the Lord's intentional fulfilment of prophecy* » (p. 371). S'imagine-t-on un prophète inspiré s'arrêtant pour dire : « Attention! Je dois maintenant accomplir une prophétie ! »

2. Cet ordre est bien singulier; les Egyptiens après les Germains!

sont pas moins totalement ignorés; Coligny et la journée du 24 août 1572 sont rayés de l'histoire des religions, que cet homme et cette affaire ne concernent pas (mais il est question de la Terreur, p. 940). Le livre du R. P. Huby a été imprimé avec deux approbations ; je crains que celle du patriarche Job lui manque, s'il est vrai qu'il ait dit les mots que lui prête l'Écriture et que le pape Léon XIII aimait à citer : *Dieu a-t-il besoin de vos dissimulations*[1] ?

S. R.

Oskar **Münsterberg**. *Chinesische Kunstgeschichte*. Tome II, Esslingen, Neff, 1912, gr. in-8, XXI-500 p., avec 675 figures et 23 planches en couleur. — Le premier volume de ce somptueux ouvrage était consacré à l'art préboudhique; le second traite de l'architecture et des arts mineurs (bronze, céramique, sculpture en pierre, impression, gravure, étoffes, laques, boiseries, verreries, émail, travail de la corne, de l'écaille, de l'ambre, de l'ivoire). Comme l'illustration en est extrêmement abondante, il a fallu, nous dit l'auteur, restreindre le texte, en particulier réduire au *minimum* l'explication des motifs, l'histoire des artistes et de leurs écoles, la description des variétés minutieuses de la technique. Convaincu que les noms d'artistes qu'on lit sur les œuvres sont généralement des additions dues à des amateurs ou à des marchands, M. Münsterberg a évité le plus possible de mentionner des signatures ; c'est à la sinologie, et non à l'histoire de l'art qu'il appartient d'aborder l'étude des noms. En revanche, il est indispensable à l'archéologue d'établir la filiation des styles, de préciser les influences étrangères qui se sont exercées sur l'art indigène; c'est à cette double tâche que s'est surtout appliqué l'auteur. Ceux qui la poursuivent en même temps que lui ne pourront qu'être reconnaissants de la prodigieuse quantité de monuments de tout genre dont il a mis des reproductions exactes à la disposition des travailleurs. Les planches en couleur ne sont pas moins belles que les gravures insérées dans le texte ; tout conservateur d'une collection chinoise aura désormais le devoir de chercher tout d'abord, dans ce volume et le précédent, les éléments de comparaison indispensables à tout classement sérieux.

S. R.

1. Job est moins poli dans la Vulgate : il dit *vestro mendacio*. — Le chapitre le plus faible est celui qui concerne les populations de culture inférieure ; c'est un bavardage superficiel et tendancieux. Le chapitre sur la religion des Grecs est insuffisant et m'a semblé confus.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES À L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Juin

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1911.

P. 523 et suiv. Ch. R. Brown. Milliaires d'El-Tekkiyeh. Déjà publiés (*C. I. L.*, III, n° 14177).

ANNUAL OF THE BRITISH SCHOOL AT ATHENS, XVI, 1909-1910.

P. 54 et 55. A. M. Woodward. Inscriptions grecques d'époque romaine trouvées à Sparte dans les fondations de l'amphithéâtre : deux bases de statues, en forme de colonnes.

P. 105-130. Du même. Inscriptions grecques du sud-ouest de l'Asie Mineure.

P. 119. A Yerten-keui (Pisidie).

1) ΚΟΡΝΗΛΙΑΝ
ϲΑΛΩΝΕΙΝΑΝ
ϹΕΒΑϹΤΗΝ
Η ΒΟΥΛΗ
ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟϹ

Ibid. Même provenance.

2) Αυτοκρατορα
καισαρα μαρκον
αυρηλιον αντω-
νειναν αρμενι-
[α]κον σεβαστον
[σ]ωτηρα του κοσ-
[μ]ου η βουλη
[κ]αι ο δημος

P. 120. Même provenance.

3) Αυτοκρατορα
καισαρα λουκιον
αυρηλιον ουηρον
αρμενιακον σε-
βαστον σωτηρ[α]
του κοσμου η β[ου]-
λη και ο δημος

Ces deux inscriptions ont dû être gravées simultanément, entre 166 et 169 p. C.

Ibid. Même provenance.

4) ΓΕΟΥΗΡΕΙΟΝ αλεξανδρειον ΗΡΑΚΛΕΙΟΝ
ΕΥΓΕΒΕΙΟΝ ΕΥΤΥΧΕΙΟΝ ΑΓΩΝΑ ΘΕ
ΜΙΔΟΣ ΑΧΘΕΝΤΑ ΥΠΟ ΑΓΩΝΟΘΕΤου
ΚΑΙ ΑΡΧΙΕΡΑΣΑΜΕΝΟΥ ΚΑΙ ΙΕΡΕΩΣ ΔΙΑ ΒΙΟυ
ΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΟΥ ΘΕΟΥ ΗΡΑΚΛΕΩΣ Αυ
Ρ ΟΥΕΙΒΙΟΥ ΠΕΤΡΩΝΙΑΝΟΥ ΛΟΥΚΙΟυ
ΕΞ ΥΠΟΓΧΕΓΕΩΣ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩν
ΑΥΡ ΤΙΤΙΑΝΟΣ ΜΑΡΚΟΣ ΚΑΙ ΑΥρ
ΛΑΒΕΩΝ ΥΙΟΣ ΛΑΒΕΩΝΟΣ ΜΑΡΚΟυ
ΓΑΙΟΥ ΛΑΒΕΩΝΟΣ ΝΕΙΚΗΣΑν
ΤΕΣ ΠΑΝΚΡΑΤΙΝ ΕΝΔΟΞΩΣ

L. 11 : πανκράτιν pour πανκράτιον.

Anzeiger der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, XLVIII, 1911.

P. 164. N. Cena. A Mehadia (*Ad Mediam*).

5)

IVLIAE MAMEAE AVG
MATRI · SANCTISSIMI
IMP · CAES · SEVERI · ALE
XANDRI · AVG · ET · CAS ·
TRORVM · SENATVSQ
COH · III · DELMATARVM
ALEXANDRIANA ∞ EQ
C · R · P · F · NVMini MAIESTA
TIQVE · EIVS · ex QVAES
TVRA · SC DEDICANTE
IASDIO DOMITIANO
LEG · AVG · PR · PR · COS
DACIAR · TRIVM ·

L'inscription entière a été martelée.

Archaeologia, LXII, 2, 1911.

P. 431 et pl. LIX, 2. Th. Ashby. A Caerwent (*Venta Silurum*).

6) DEO
MARTI
OCELO
AEL · AGVS
TINVS · OP
V · S · L · M

Archaelogia Aeliana, 3e sér., VII, 1911.

P. 176 et pl. II. Haverfield. Sur l'inscription de Corbridge reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1911, n° 215. L. 6 : lire *ius(sus) de(dicat)* ou *ius(su) De(i)*.

Archaeologiai Értesitö, 1910.

P. 249-255. E. Mahler. Inscriptions de Dunapentele (*Intercisa*).

P. 252.

7) D M
AVREL. MONIMO BF
TRIB COH ∞ H
EMES STIP XXIIII
VIXIT AN XLV
C BASSVS LIB
B M P EX IPSI
VS PRAECEPTO

L. 2-4 : *b(ene)f(iciarius) trib(uni) coh(ortis) miliariae Hemes(enorum)* ; l. 5 : *lib(rarius)* ; l. 6-7 : *b(ene) m(erenti) p(osuit) ex ipsius praecepto.*

P. 311-344. J. Hampel. Reliefs figurés sur les monuments funéraires de la Pannonie (inscriptions déjà connues).

P. 271-275. L. Bella. Inscriptions de Sopron.

P. 275.

8)

C · SEXTILIVS
SENECIO
DEC · SCARBANTAE
ANN · XXV
SEXTILIA · PRIMA · AN · XXX
SEXTILIA · VERA · AN · XVI
I · ANIA · T · LIB · VRBANA
ANN · LX · H · S · S
SEX · SEXTILIVS
SEX · F · LEM · NEPOS
FILIS · ET · VXORI · ET · SIBI
V · F ·

L. 6-7 : *an(nis) XVII, Ania*

O ARCHEOLOGO PORTUGUÊS, 1910.

P. 1 et suiv. Francisco Manoel Alves. Inscriptions du district de Bragance.

P. 39 et suiv. Taoares de Proença junior. Inscriptions inédites, généralement funéraires, avec noms intéressants.

ARCHIVES MAROCAINES, XVIII, 1912.

P. 379 et pl. V, 3. S. Biarnay, A. Pérétié et M. Besnier. A Tanger, plateau du Marshan.

9)

AVRELIA · SABINA · ANCILLA
CRESTI · VIXSIT · PL · MI · ⁂
ANNIS · XXIII · ME · V · DI XIII
OR · VIIII · FE · IN PACE REQVET
AMANTIO · ET · ALBINO · CON
SOLIBVS

Cf. *C. I. L.*, VIII, n°s 20302, 21816 et 21817. — Date : 345 p. C.

ATENE E ROMA, 1911.

P. 359-366. G Munno. Les prétendues sources des inscriptions funéraires latines. Ne croit pas à l'existence de manuels utilisés par les lapicides ni à des emprunts aux auteurs classiques : les épitaphes expriment purement et simplement les idées de ceux qui les ont rédigées et du milieu où ils vivaient. Article composé en grande partie d'extraits d'études antérieures de C. Pascal et d'Amante.

sans les citer (le plagiat est dénoncé dans la même revue, 1912, p. 76-78).

ATHÊNA, XXIII, 1911.

P. 145 et suiv. S. Basè. Diplôme militaire trouvé à Gkioumourzin (Thrace).

a) Face.

IMP · CAESAR · VESPASIANVS AVG · PONT · MAX ·
TR · POT · II IMP · VI P · P · COS III ·
VETERANIS QVI MILITAVERVNT IN CLAS
SE MISENENSE QVI SENA ET VICENA STI
PENDIA AVT PLVRA MERVERVNT ET SVNT
DEDVCTI PAESTI QVORVM NOMINA SVB
SCRIPTA SVNT IPSIS LIBERIS POSTERISQ ·
EORVM CIVITATEM DEDIT ET CONVBIVM
CVM VXORIBVS QVAS TVNC HABVISSENT
CVM EST CIVITAS IS DATA AVT SI QVI CAE
LIBES ESSENT CVM IS QVAS POSTEA DV
XISSENT DVM TAXAT SIMGVLI SIN
GVLAS · P · A · D · V · ID · FEBR · IMP · CAES ·
AVG · III · M COC · NER · COS ·
HESBENVS DVLAZENI F · SAPP
ET DOLES F · EIVS
DESCRIPTVM ET RECOGNITVM EX TABVLA
AENEA QVAE FIXA EST ROMAE IN CA
PITOLIO AD ARAM GENTIS IVL · IN PODIO
PARTE EXTERIORE TAB · I ·

b) Partie interne.

AVT SI QVI CAELIBES ESSENT CVM IS QVAS
POSTEA DVXISSENT DVM TAXAT SIMGVLI
SINQVLAS POS · A · D · V ID · FEBR ·
IMP · CAESAR · VESP · AVG · III · M · COCCEIO NERVAE COS · (*sic*)
CENT · HEZBENVS DVLAZENI SAPPA
ET
DOLES F · EIVS
DESCRIPTVM ET RECOGNITVM EX TABVLA
AENEA QVAE FIXA EST ROMAE IN CAPITOLIO
AD ARAM GENTIS IVLIAE IN PODIO PARTE
EXTERIORE TAB · I ·

Il y aurait quelques détails à vérifier sur l'original.

Date : 71 p. C.

a) L. 15 : *Sapp(aeus)*.

ATTI DELL' ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, 1910-1911.

P. 727-729. G. de Sanctis. Nouvelle note sur le décret de Cn. Pompeius Strabo conférant la cité romaine à des cavaliers espagnols (*Ann. épigr.*, 1909, n° 370; 1911, n° 126); le fragment découvert en 1910 prouve, contrairement à l'hypothèse de Pais, que le document est complet et se suffit à lui-même.

ATTI DELL' ACCADEMIA DI ARCHEOLOGIA, LETTERE E BELLE ARTI DI NAPOLI, NUOVA SERIE, I, 1910, PARTE SECONDA.

P. 25-40. G. Zottoli. Notes épigraphiques : *C. I. L.*, IX. n°s 3071; X, n°s 531, 660 et 665; *Not. degli Scavi*, 1897, p. 405 et 406; 1898, p. 247 et 479; 1904, p. 151.

P. 198-206. Du même : Sur un graffito de Pompéi découvert en 1903; épitaphes inédites de Salerne; sur un graffito de Pompéi (*C. I. L.*, n° 7066).

BERLINER PHILOLOGISCHE WOCHENSCHRIFT, 1911.

P. 597-598 et 1205. P. N. Papageorgiu. Inscriptions grecques d'époque romaine trouvées à Salonique.

P. 918. Du même. Funéraires latines de Salonique.

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1910.

P. 72. Fita. Inscriptions de *Hasta Regia*. Semblables au *C. I. L.*, II, n° 4967.

P. 171. *Id.* Inscriptions de Madrid.

P. 85. Romero de Torres. Sur la route de Madrid à Séville, entre le kilom. 417 et le kilom. 418. Milliaire. Fac-simile p. 187.

11) TI CAESAR DIVI
AVGVSTI · F · DI
VI · IVLI · NEPOS
AVGVSTVS PONTIFEX
MAX XXI · COS · V IMP
VIII TR POTEST XXXVII
AB IANO AVGVSTO
et BAETEM VSQVE
AD OCEANVM
LXXVIII

P. 188. Fita. Milliaire de la même route. *C. I. L.*, II, n° 6208.

P. 349. Martinez Salazar. A Sinoza.

12) ⊕ SACRVM ⊕
LVCOVEBVS
AROVIEN
SILONIVS
SILO
EX VOTO

ID., 1911.

P. 398 et suiv. F. Fita. Inscriptions nouvelles d'Espagne.

P. 406. A Ciudadela.

Homme et cheval.

13) D M S
IVLIO SEVE
RIANO ANNO
XLVII MEMO
RIAM POSVIT
CONIVGI
KARISSIMO
PLACIDIA LVPA
DEFVNCTO IN
VALLE MINI

L. 10 : *in valle Mini(i)*.

P. 408 A Cerezo.

14) D AE
SEVEI
RVS · E
V · S · L

Interprétation de l'éditeur : *D(eo) Ae(rno) Severus e(x) v(oto) s(olvit) l(ibens)*.

P. 467 et suiv. Id. Inscriptions de Caceres et Viejo.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1911.

P. 303. L. Poinssot. A Henchir-el-Khandak (Tunisie).

15) *m. fla*VIO VALE*rio co*NSTAN
tio NOBILISSI*mo* CAES ⊅ AVG ⊅
*mu*NICIPIVM A.... T · ABBIRI
tan. DEVOTVM *nu*MINI ⊅
*m*AIESTATIQV*e ejus*
DD PP

P. 307. Du même. Au Kef.

16) DEO SOLI

ID. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES, 1911.

Novembre.

P. XVIII et suiv. Delattre. Basilique de Damous-el-Karita à Carthage. Épitaphes chrétiennes.

Décembre.

P. XIX. Cagnat et Ballu. Inscriptions de Lambèse.

17) IERCVLI INVICTO S
PRO SALVTE VICTOR
IMPP · CAESS ⊅ L · SEP
SEVERI PE PERTINAC
PII ⊅ ET ⊅ M ⊅ NR ⊅ ANT
AVGG ⊅ ET IVLIAE
AVG · MATRS ⊅ AVG
N HONOREM ⊅ P ⊅ MEVI
SATVRNN HONORATN
TRIB · LAT · MIL · LEG
XI · CL · C · I · FI
LI · AELAE MENECRa
TILLÆ · SORORIS · SVae
P· AEL · M ⊅ DONATri
AE · SVAE · DEDIT
NVM ⊅ III

P. XX. Même provenance.

18) IERCVL NVIC ⊅ S
PRO ⊅ SALVTE ET
VICTORIA ⊅
IMPP ⊅ CAESS ⊅ L ⊅
SEPTMI SEVERI ⊅
PERTINACIS PII ⊅ ET
NVR ANTONN NGG
ET IVLIAE AVG MA
TRIS AVG ⊅
INION ⊅ D ⊅ AEL ⊅ ME
NECR ⊅ A ⊅ MIL ⊅ FRATR
P ⊅ AEL ⊅ MENECRAT ⊅
DON ⊅ PAT ⊅ SVÆ · DEd
NVM · III

Ibid.

19) GYMNASIVM · QVODANNIS
III · DVM · APRILIVM · HIC · PRAEBETVR

P. XXI. A Djemila.

20)
⊗ P · CAESIC
donis AIIITARIB\s *donato*
[redacted] SPIP
PRAEF ⊗ ALAe
MILAR · PROC *proc. ar*
MENIAE · PROC *praef. ui*
GILVM · PRAEF
AFRICA C

ID., 1912.
Janvier.

P. XI. Merlin. A Bou-Ghara.

21) ... \ICIN[redacted]
*h*ORTENSI
*an*O · Q · PRO
*v*INCIAE ·
*b*AETICAE
PATRONO
D D

P. XIII. A El-Djem.

22) *l.atilio cn. f.*.....RO I*uliano cl. rufino*
.....*cos. ii proc*OS. PROVIN*ciae africae*
.....*l*EG · AVG *pr. praet. prou. syriae leg.* AVG PR *pr.* PR. ARM*eniae majoris et minoris* ET · CA*ppad*O*ciae*.....

P. XV. Merlin. Milliaire de Lebda.

23) IMP · CAES · C ⊗ IVLIVS · VERVS ·
MAXIMINVS PIVS ⊗ FELIX
AVG GERMANICVS · MA
XIMVS · SARMATICVS MA
XIMVS ⊗ DACICVS MAXIMVS
TRIBVNICIAE POTESTATIS TER
IMP · V · PONTI · MAXIMVS
ET C IVLIVS VERVS MAXIMVS
NOBILISSIMVS CAES PRIN
CEPS IVVENTVTIS GERMANI
CVS MAXIMVS · SARMATIC
MAXIMVS · DACICVS · MAXI
MVS PONTES · VETVTATE (*sic*)
DELAPSOS · ET · ITER · LONGA ⊗ IN
IVRIA CORVPTVM RESTITV (*sic*)

ERVN SVA INFATIGABILI
PROVIDENTIA PERVIVM
COMMEANTIBVS ꝑ
REDDIDERVNT ꝑ
ꝑ I ꝑ

P. XVII. R. Cagnat. A Waldeck-Rousseau (28 kilom. de Tiaret).

24)
I O M
CETERISQ DIIS IMM
ORTALIB GRATVM Re
FERENS OB PROSTRA
TAM GENTEM HILEMI (*sic*)
QVOD SALVVS E IN
COLVMIS CVM OMN
BVS MILITIBVS
DD NN DIOCLETIANI
ET MAXIMIANI AVG
SIM REGRESSVS
AVRELIVS LITVA
V P *p p* M C
VOTVM LIBENS
POSVI

Cf. *C. I. L.*, VIII, nos 8474 (Aumale), 8294 (Bougie), 9324 (Cherchel) : inscriptions semblables à celle-ci. Même gouverneur. Le nom de la tribu vaincue est incertain.

Février.

P. IX. Héron de Villefosse. A Narbonne.

25)
V
Q · FLAVIVS · Q · L
PRIMVS
LARDARIVS
. . . . . .
. . . . . .

P. XII. Cagnat et Ballu. A Djemila.

26)
MARTI · AVG ·
GENIO · COL ·
· SACR ·
STATVAM · QVAM
Q GARGILIVS · Q · FIL · PAP
QVIETVS · OMNIB · HONORB ·
FVNCTVS · FL · P · P · TESTAMEN
to SVO · A · DOMITIA · HONORATA ·
VXORE · SVA · PONI · IVSSE
rat FILI · EORVM ·
· *ga*RGILIVS · HONORATVS · FL · PP · ET
· *gar*GILIVS · SEVERVS · EQVITES
*ro*MANI · POSVERVNT ·

xx. Merlin. Au Khanguet-el-Hadjaj (Tunisie).

27)

IMP · CAES · DIVI · MAGNI · ANTONI
NI · *filio* · DIVI · SEVERI *nepo*
ti m · aurelio seuero alexandro
[illegible]
L · AVRELLIVS · HIRRIVS · FESTVS ·
SING · TRIB · COH · Ī VRB ·
ANTONINIANAE · DEVOTIS
SIMVS · NVMINI · *eorum*

P. xxi. Id.

28)

IVLIAE · MAesaE AVg Aviae
d. n. m. aureli seueri alexandri
[illegible] · L · VC [illegible] S
D [illegible]
L · AVRELLIVS · HIRRIVS · FES
TVS · SING · TRIB · COH · Ī · VRB ·
ANTONINIANAE · DEVO
TISSIMVS · NVMINI ·
EO*rum*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1911.

P. 493. Keramopoulos. A Delphes.

29)

Αυτοκρατορα καισαρα θεου
τραιανου ΠΑΡΘΙΚΟΥ ΥΙΟΝ
θεου ΝΕΡΒΑ ΥΙΩΝΟΝ ΤΡΑ
ιανον ΑΔΡΙΑΝΟΝ ΣΕΒΑΣ
τον ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΔΗ
μαρχικης ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ
ΕΝΑΤΟν υΠΑΤΟΝ ΤΟ ΤΡΙ
ΤΟΝ Ο Ιερευς ΤΟΥ ΠΥΘΙΟΥ
ΑΠΟΛΛΩνος ΤΙΤΟΣ ΦΛΑ
ΒΙΟΣ ΑΡΙΣΤΟΤΙΜΟΣ ΔΟ
ΓΜΑΤΙ ΑΜΦΙκτυονων ΚΑΙ
ΔΕΛΦΩΝ

Date : 125 p. C.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE, 1909.

P. 117. Gadrat. Inscriptions nouvelles de Sousse. Fragments.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1911.

P. 181-187. Ronzevalle et Héron de Villefosse. Nouvelles observations sur la dédicace à Jupiter Héliopolitain reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1911, n° 124.

P. 215. Dr Carton et Héron de Villefosse. A Thuburnic (Tunisie).

30)

PLVRES GRATVITAS AEQUE
SVSCEPERAT · SEOVENII LEGA
TIONE AEQue ITALICA ET GRATVI
TA SVSCEPTA POST EXPLCTO
5 NEM REDIENS COL OSTIS DE
FVNCTVS EST · P · VIX · AN
XXXII · M · III · D · XI

L. 2 : *se*[*q*]*uen*[*t*]*i* ; l. 4 et 5 : *post expl*(*i*)*c*(*i,tionem*, mot formé sur *explicit*. Il s'agit d'un habitant de Thuburnic qui avait rempli diverses *legationes gratuitae* et qui est mort à Ostie au moment de rentrer en Afrique.

P. 244-245. Delattre et P. Monceaux. A Carthage, boucle de cuivre avec incription grecque et monogramme latin. Lecture proposée :

31)

+ *Renobatus* (pour *Renovatus*).
+ Η επι[χρατεν]
σε ωρ[χ μενει.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ D'ORAN, 1911.

P. 560 et suiv. S. Fabre. Inscription de Waldeck-Rousseau (plus haut, n° 24).

P. 564 et suiv. De Pachtere. Épitaphes d'Aïn-Temouchent.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1911.

P. 120-128. G. Gatti. Reconstitution d'une nouvelle *lex horreorum*, d'après un fragment retrouvé à Sainte-Saba, sur l'Aventin (*Notizie degli Scavi*, 1910, p. 90 ; cf. Vogliano, *Rendiconti dei Lincei*, 1911, p. 79). Compléments d'après le *C. I. L.*, VI, n°s 33747 et 36860.

32) *in his horre*IS · VMMI*dianis singulis a*NNIS · LOCANT*ur horrea apothecae comp*ENDIARIA · AR*maria inter columnia et loc*A · EX · HAC · D*ie et ex k. iul. quae in his horreis* INVECTA · INLA*ta importata*

*erunt horrearis pig*NORI · ERVNT · D*onec satis ei factum non sit aut pensio* · SOLVATVR · *Si quid in his horreis conductor in*AEDIFICAVERIT *tollendi ius non habebit nisi data* · EI · REFIGENDI · PO*testas fuerit* . . . . . DIE . . . . . .

L. 4 : il s'agit d'entrepôts appartenant à la *gens Ummidia* ; l. 2, au début, peut-être : [*Cornificia*]*nis*.

P. 129-136 et pl. IX-X. O. Marucchi. Nouveau fragment des Actes des Arvales, découvert récemment auprès de la via Portuense, lieu dit La Magliana (voir ci-dessous n° 33).

Date : 239 p. C. Graphie peu soignée.

L. 6 : *b(ovem) m(arem) a(uratum), Iononi Reg(inae) b(ovem) f(eminam) a(uratam)*.

33) *imp. caes. m. antonio gordiano pio felice aug.*
et manio acilio auiola cos.

III · *no* N IAN ·

fratres aruales in capitolio aNTE CELLAM IVNONIS REGINAE CONVEN*erunt ad uota annua soluenda et uota decen*NALIA NVNCVPANDA PRO SALVTE IMP CAES · M · A*ntonii gordiani pii felicis aug.* poNTIF · MAX · TRIB · POT · II COS · P · P · TOTIQ · DOMVI DI*uinae eorum* .....
promagister ..... noMIN · M ANTONI GORDIANI · AVG · MAG · PRIMI · C*ollegii fratrum arualium hoc die immolauit* I · O · M · B · M · A · IVNONI REG · B · F · A · MINERVAe *b. f. a. adfuerunt* ..... ET IMP CAES · M · ANTONIVS GORDIANVS PIVS FE*lix augustus magister* . . . . . *caesonius lu*CILLVS · T · FL · ARCHESILAVS M SAENIVS DONA*tus* . . . . . .
. . . . . VS · C · ANNIVS PERCENNIANVS SOLITO MORe . . . . . .
. . . . . *in crebras* VOCES ADCLAMAVERVNT
isdem consulibus . . . . . *idu*S · IAN ·
*fratres aruales in aede concor*DIAE CONVENERVNT AD INDI*cendum sacrificium deae* DIAE IN XVI · XIIII · XIII · K · IVN
adfuerunt imp. caes m. antonius gordianus pius FELIX · AVG · MAG · COLL · FRATR ·
arualium . . . . . *p. aelius* coERANVS · T · CAESONIVS LV
cillus . . . . . *l. fabius* foRTVNATVS VICTORINVS
. . . . *in cre*BRAS VOCES · ADCLAMAV ON
VVL
BILI
*pro magister ture et uino sacrificium deae diae con*CEPIT PRIMO MANE RIC....

P. 158-172. G. Schneider Graziosi. L'identification topographique des *Horrea Germaniciana et Agrippiana* dans la VIIIe région d'Auguste, d'après les fouilles et les inscriptions (*C. I. L.*, VI,

n°s 9972 et 10026 ; XIV, n° 3958).

P. 179-223 et 271-282. G. Gatti. Inscriptions récemment découvertes à Rome et aux environs (déjà reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*).

P. 225-245. D. Vaglieri. Monuments républicains d'Ostie, d'après les fouilles récentes. P. 237, facsimilé de l'inscription de Caninius (*Ann. épigr.*, 1911, n° 64), la plus ancienne qu'on ait retrouvée à Ostie.

P. 246-260. G. Mancini. Récentes découvertes au Testaccio.

P. 247. Inscription sur conduite d'eau en plomb, près de la via Bodoni.

34)

XX IMP · HADRIANI · AVG · N · SVB · CVRA ø
MARCI · CYRENICI · PROC · AVG · FEC · LVCIFER · LIB

P. 255. Inscription reproduite ci-dessous, n° 95.

P. 257. Près de la via Giovanni Branca.

35)

..... M
CHRESIMVS
...IVLI
eVRYALI
EX · VISO
V · S

L. 1 : [*I(ovi) o(ptimo)*] *m(aximo)*, ou [*M(atri)*] *M(agnae)*, ou [*I(ovi) I(nvicto)*] *M(ithrae)*.

P. 258. Même provenance.

36)

IOVI
SILVANO
SALVTARI · SACR
VILICI · HORREOR
COCCEIVS · COSMVS
PVRAMVS
A · ATINI · PHOSPHoRI
EVTYCHES · MOSCHI
VINICIVS DIVS
D · D

P. 259. Même provenance.

37)

HERC*uli*
SACR*um*

Ibid. Près de la via Americo Vespucci.

38)

SALVTI · DOMVS · A*ugustae*
COLLEGIVM · THYRARIOR*um et*
VNGVENTARIOR · CVRA · A*gente*
.NOVIO · SVCCESSO · QVAES*tore*

P. 265-270. G. Schneider Graziosi. Petit fragment d'un calendrier antique trouvé dans la zone des voies Ardéatine et Appienne (*C. I. L.*, I², p. 252, n° XIX, 12) ; nouvelle lecture et compléments.

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1909.

P. 1-11. F. Bulic. A Salone.

39)

CVRANTE ·
APOLLONIO
FOEBADIO ·
V·C·P·P·D·

L. 4 : *v(iro) c(larissimo) p(raeside) p(rovinciae) D(almatiae)*.

Date : fin du ve ou début du vi[e] siècle.

P. 12-30. Inscriptions inédites de Salone et des environs ; funéraires et fragments.

P. 31-33. Fragment d'inscription chrétienne à Crikvine.

P. 33-37. Inscriptions des environs de Salone.

P. 48-49. Inscriptions de Promona ; funéraires.

P. 53. A Salone.

40)

DEPOSITIO ALEXANDRIVS
DIE NONAS NOVEMBRES
ASPARI *et* ARIOVINDO CONSS

Date : 434 p. C.

P. 62. Même provenance.

41)

DIS
PATRIS
SACR
T TARC
CATHO P

L. 4-5 : *T(itus) Tarc(onius) Cat⟨h⟩o p(osuit).*

P. 67. Même provenance.

42)

MATRIB · MAG
SACRVM · P · SAFINIVS · FILVCI
NVS · TERENTIAE SACERDOTIS · F
ARAM SVPSTITVIT IDEM AMPL
SIBI · ET · COGNATIO*ni suae*
PERMISSV · C CLODI · GRA*cilis*

L. 1 : *Matrib(us) mag(nis)* ; l. 4 : *idem ampl(iavit).*

P. 79 90. Inscriptions de Spalato, *Tragurium*, Sucurac.

P. 89. A Sucurac, près de Salone.

43)

SILVANO · AVG · SACR · PRO · SALVTE ET REDITV LVCI POMPONI
VALENTINI LVCIVS POMPONIVS RESTVTVS CLIENS ꝑ

Id., 1910.

P. 5 et suiv. Bulic. Fouilles dans la nécropole païenne de Salone.

P. 59, n° 4122.

44)

FL · VALERIANVS D N SAGITTARIO
RVM CENTINARIVS IN HOC ISEPVL
CRVM VOLVERET SVPER HOC CO
RPVS ALIQVIS VOLVERE ALIVM
PONERE DAVIT IN HECLESIA AVR
I P III

L. 1 : *d⟨e⟩ n(umero)* ; l. 2 : *in hoc isepulcrum* ; l. 5 : *auri p(ondo) tria.*

P. 66 et suiv. Id. Inscriptions inédites de Salone. Funéraires et Fragments.

P. 105 et suiv. Id. Inscription de Narona.

P. 106.

45) I · O · M · D · S
POSVERVNT SA
CERDOTES · FLA
FALADVS ET · DO
APOLLINARIS
PRO · SA · IMPE · HELVI
PERTENACI E POPVL
RO IVLIAE NARONAE

L. 1 : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno) s(acrum)*; l. 4 : *Do(mitius)* ; l. 6 : *pro sa(lute) Impe(ratoris) Helvi Pertenaci(s) et popul(i) Ro(mani)*, ou mieux *[c]o[l](oniae)*.

P. 140 et suiv. Tuiles estampillées acquises par le musée de Spalato.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1911.

P. 432. Fabia, Homo, Germain de Montauzan. Épitaphe de Lyon, trouvée dans les fouilles de Fourvière.

46) D · ET · MEMORIAE · AETERNAE · M
C · MARTI · VALERI · QVI · ET
VIVENTI · VANO · SIGNO
COGNOMINATVS · ANI
MAE · INNOCENTISSI
MAE · ET · INFANTI · DVLCIS
SIMO · ET · DESIDERANTISSI
MO · NON · SOLVM · A · PAREN
TIBVS · SED · ET · AB · AMICIS · QVI
AMISSIONEM · EIIVS · FLAGI (*sic*)
TANT · Q · VIXIT · ANNIS · VI
M · I · D · X · VT · SVBITA · VALETVDINe
SIT · ABREPTVS · C · MARTIVS
TOVTEDO · ET · MERCATOR
ATEVRITA · PARENTES · MI
SERRIMI · AMISSO · FILIO
FECER · ET · SIBI · VIVI · POSVE
RVNT · ET · SVB · ASCIA · DEDIKA
VERVNT · BENE · VALE
ANIMA · DVLCISSIMA

P. 469. Héron de Villefosse et Leynaud. Inscription chrétienne de Sousse.

P. 496. Poinssot. A Dougga.

47) *imp.* CAESAR M · AVRELIO ANTO
nino · AVG · ARMENIACO · MEDICO PAR
thico MAX · DIVI PI FIL · DIVI HADRIANI
NEPOTI · DIVI TRAIANI PARTHICI PRONE
POTI · DIVI NERVAE ABNEPOTI · PONTIFICI
MAXIMO · IMP · V · COS · III · TRIBVNICIA
POTESTAT · XXII · PATRI PATRIAE
PAGVS FVGG · CAELESTI BENEFICIO EORVM AVCTVS
IVRE CAPIENDORVM LEGATORVM · D · D · P · *p.*

L'inscription a été gravée entre le 10 décembre 167 et le 10 décembre 168.

P. 514 et suiv. Merlin et Leynaud. Inscriptions des catacombes de Sousse.

P. 515.

48) CLAVDIO CHRESTO VE PP CIT HADR
DYSCOLI LIBERTI PATRONO BENE MERENTI
QVI VIXIT AN · P · M · LV

Claudio Chresto, v(iro) e(gregio), p(atrono) p(erpetuo)? ci(vi)t(atis) Hadr(umetinae), Dyscoli liberti patrono bene merenti qui vixit an(nis) p(lus) m(inus) LV.

P. 530 Héron de Villefosse et Delattre. Fragment nouveau du *C. I. L.*, VIII, n° 12538 (cf. le facsimilé, p. 576).

49) *aug*VR · QVAES*tor*
TRANSPADANIS · CONFLIXIT
multis MILIBVS · HOSTIVM · CAESIS
CEPIT · ET · CAP

P. 566. Delattre. Fouilles dans la basilique de Damous-el-Karita à Carthage. Nombreuses inscriptions chrétiennes plus ou moins mutilées.

P. 578. Inscription païenne.

50) *d*IS ⊗ MANIB ⊗ SACR ⊗
CARVILIA ⊗ SOPHE
QVAE · ET · ISSA · VOCITATA
EST · PIA · VIX · ANN · XXXI[illegible]
HVIC · CONIVNX · V*xori*
PIISSIMAE FE*cit*

P. 836. Merlin et Haack. Près de Bir-bou-Rekba.

51) AVGVSTO · DEO
CIVES · ROMANI
QVI · THINISSVT
NEGOTIANTVR
CVRATORE · L · FABRICIO ·

HERMES, 1911.

P. 156-160. H. Dessau. Un ami de Plutarque en Grande-Bretagne : Démétrius de Tarse. Figure dans le *Dialogue sur les oracles*, 18 ; deux inscriptions d'York, du

temps d'Agricola, le mentionnent (*C. I. L.*, VII, n° 72; *Ephem. epigr.*, III, n° 312).

INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS. ANUARI, III, 1909-1910.

P. 296-360. M. Cazzuro. *Terra sigillata* : les vases d'Arezzo et leurs imitations gallo-romaines retrouvés dans les fouilles d'Ampurias. Aux p. 352-360, liste des marques de potiers.

IZVESTIA NA ARCHEOLOGITCHESKO DROUJESTVO (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE BULGARE), II, 1911.

P. 175-190. Kazarow. Inscriptions de Bulgarie.

P. 178. A Artchar (*Ratiaria*).

52)
PRO · SAL · E · PRO *Inco*
LVMITATE · IMPP · L · *sep.*
SEVERI · PII · PERT · ET · M *aur.*
ANTONINI *auGG*
. . . . . .

P. 179. A Carlovo (arr. de Pléven).

53) AVR · GERV
LA · TESS · LEG
VII · CL · S · A · V · S

Aur(elius) Gerula tess(erarius) leg(ionis) VII Cl(audiae) S(everianae) A(lexandrianae) v(otum) s(olvit).

P. 180. A Riben (arr. de Pléven).

54) IOM TAMITENO
M IVLIVS FRO
NTINIANVS
*v*ET AVGG NN

P. 182. Près de Toptchii (arr. de Razgrade).

55) MILITAVIT ANIS VIII POSVit. . . . *nu*
M · SINGVL · SODALI KARISIMO

Num(eri) singul(arium).

P. 185. Fragment de brique, dans le tumulus de Koukov, près de Rylo (arr. de Doupnitsa).

56) M AVR
NICAN
DRIS

P. 268-287. B. Filow. Découvertes de l'année 1910-1911.

P. 270. A Roman (arr. de Vratza). Inscription identique au n° 749 du *C. I. L.*, III.

P. 276. A Mertviza.

57) HERCVLI SaNC
(*Hercule*)
M · VALENS · EX · V · P

P. 287. A Stambolovo (arr. de Samokov).

58)
s a LVIS DD N*n*
ua l EN TINIANO
*uale*NTE ET GRATIANO VALE
u a LENTINIANI
th EODOSIVS *a*VG
ARCADIVS AVGGG
*r*EIPV*blicae*

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES, 1911.

P. 130. Dobrusky. Diplôme militaire. Trouvé en Bulgarie à côté du village de Prodanovci.

59)

IMP CAES C · IVLIVS VERVS MAXIMINVS
PIVS FELIX · AVG GERM DACIC · SARM · MAXIM
PONTIF · MAX · TRIB · POT · III · COS P P PROC ET
C · IVLIVS VERVS MAXIMVS GERM DACIC · SARM ·
MAX · NOBILISSIMVS CAES
EQVITIBVS QVI INTER SINGVLARES MILITAVE
RVNT CASTRIS NOVIS MAXIMIANIS QVIBVS
PRAEST AELIVS VALENS TRIBVNVS QVINIS
ET VICENIS PLVRIBVSVE STIPENDIS EMERITIS
DIMISSIS HONESTA MISSIONE QVORVM NO
MINA SVBSCRIPTA SVNT CIVITATEM ROMa
NAM · QVI EORVM NON HABERENT ET CONV
BIVM CVM VXORIBVS QVAS TVNC HABVISSENT
CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT CVM IIS QVAS
POSTEA DVXISSENT DVMTAXAT SINGVLIS
A D VII IDVS · IAN ·
L · MARIO PERPETVO ET · L MVMMIO CORNELIANO COS
EX EQVITE DOMINORVM · N · N · AVGG ·
M · AVRELIO MVCATRALIS · FIL · ZERVLA · VLP
SERDICA · EX THRAC
DESCRIPT ET RECOGNIT EX TABVLA · AEREA QVE FIXA EST ROMAE
IN MVRO POSTEMPLVM DIVI AVG AD MINERVAM

Date : 237 p. C.

ID. BEIBLATT.

P. 5 et suiv. A. Gnirs. Inscriptions trouvées à Pola.

P. 28 et suiv. Marques de vases, tuiles, briques : *Pansiana*, *Faesonia*.

P. 45 et suiv. Von Premerstein et J. Keil. Inscription d'Alachehir (Philadelphie) en Lydie.

60)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ ΥΠΕΡ ΤΗΣ
ΤΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
ΚΟΜΟΔΟΥ ΤΥΧΗΣ ΚΑΙ ΔΙ
ΑΜΟΝΗΣ
ΟΙ ΕΡΩΤΕΣ ΕΠΟΙΗΣΑΝ ΕΚ ΤΩΝ
ΙΔΙΩΝ

Suivent les noms.

P. 61-76. O. Fiebiger. Sur l'histoire des Bastarnes au IIe siècle av. J.-C., d'après les inscriptions (*Neue Jahrb.*, 1896, p. 759; Dittenberger, *Sylloge*, I², 325; II², 545).

JOURNAL DES SAVANTS, 1911.

P. 203-211. J.-B. Mispoulet. Le colonat romain, à propos du livre de Rostowzew, *Studien zur Geschichte des römischen Kolonates*. Insiste sur les inscriptions des grands domaines africains et sur la deuxième table d'Aljustrel.

P. 294-304 et 346-356. E. Cuq. Le développement de l'industrie minière au temps d'Hadrien, à propos des tables d'Aljustrel et des livres de Rostowzew et de Vendeuvre.

P. 448-468. J. Carcopino. Les fouilles récentes d'Ostie (1907-1910). Indications données par les inscriptions récemment découvertes.

P. 514 et suiv. R. Cagnat et Alf. Merlin. Ostraca trouvés à Carthage.

P. 515.

61) Sur la partie convexe.

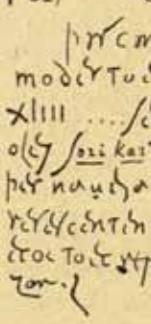

Au revers.

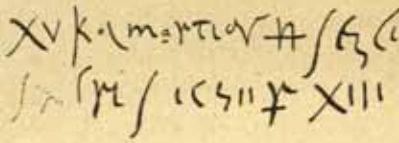

Posconss. Modesto et Arinthei XIIII [Kal. Mart.] Felix mensor olei f[ori Kar]thag. Sus[ce]pimus per na[u]cla Felicis... Caproreses centenaria levia ducento et octo et reprobat...

XV Kal. M[a]rtias ϛ Felicis ... rif. CCVIII ϝ XIII.

Naucla = naviculam.

P. 515.

62)

Posconss
Modesto et Arinthei
XIIII Kl. Mart. Felix mensor olei fori
Karthag. Suscepimus per naucla
Cilindri Caproreses centenaria
leuia ducenta ϟ m ϟe et moli
petro reproba. ito
tanil

P. 516.

63)

Face.

Posconss
Modesto et Arinthei
III Nonas Mar. Felix mensor olei fori
Karthag. S[u]s[ce]pim[u]s p[e]r naucla
Reposti Cap[ro]res[es] . . . . . centenaria
[d]ucenta decem et . . . . . s oct. . . . e . tulit
ta . . . arius moli . ad . .

Revers

. . Nonas Mar[t. ϟ Feli]c[is]
. . . . . .

Ibid.

64)

Face.

Posconss
Mod[esto et Arinthei]
pri[die . . . . . .
. . . . . .
. . . . .]timit
. . . . . .

Revers.

III Nonas Feb ϟ
Ianuari f CCXV r̄ V

P. 517.

65)

Face.

XIII Id. Mar ad Octob

7 Maurus	P XXXV
7 Ianuarianus	P LV
7 Felix	P ↳IIICCXX↳
7 Vindemialis	P CCC
7 Victor Mercur	P ∞ ∞XC↳I
7 Augustalis	P ∞ CCCXL↳II
7 Maioricus	P ∞∞ XC↳I

7 Marianus	P IIIIDCLXX⸗I
7 Primus	P IIIIDCLX
7 Murc	P IIICCCCXXXV
7 Euasius	P ∞DCCCLXXII
7 Restutus	P IIIIXXII
7 Victorinus	P ∞ DCCXCIIII

Fieri N ⁊ CCCL P LXX⸗II
Vol Calassini ÷ LXX⁊

Revers.

Vol Cal K$\overline{N}$ X
[C]aprorenses K$\overline{N}$ DC⸗I
Fieri K$\overline{N}$ CCCXIIII II CCLIIII
et erunt in condit
In DXII⸗I K
Fieri in condit
÷ ∞ CLXXX

P. 518.

66)

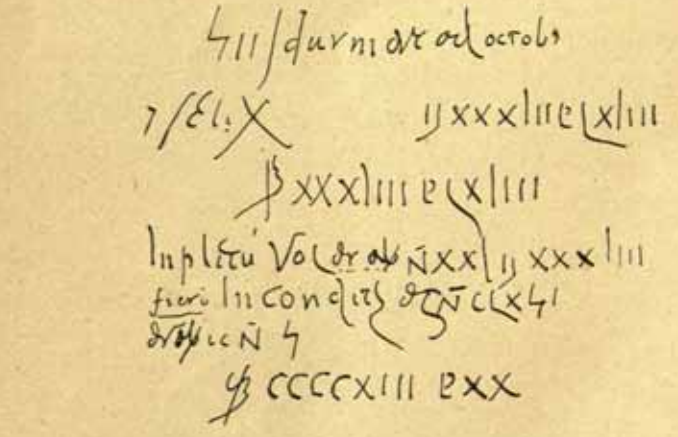

VII Idus Mart. ad Octob . 7 Felix : ⁊XXIII (sic) P LXIIII Summa : XXXIIII PLXIIII.

Inpletu Vol asab? $\overline{N}$ XXI ⁊ XXXIIII . [Fieri] in condit ag? $\overline{N}$ CLXVII asabic $\overline{N}$. L . Summa : CCCCXIII P XX.

P. 519.

:7)

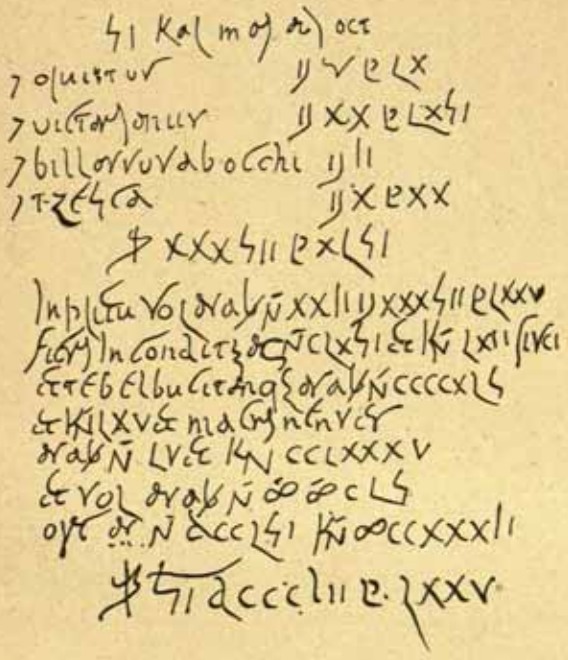

VII Kal. Mai ad Oct. 7 Quintus η V P LX; 7 Victorianus η XXPLXVII; 7 Billossus ob Occhi η II; 7 Tzeli ca η XPXX Summa: XXXVIII PXLVII.

Inpletu Vol asab? N XXII η XXXVIII P LXXV; Fieri in condit ag? N CLXVII et K N LXII fisci; et Tebelbucitan qz? asab? N CCCCXLVI et K N et Macrinenses asab? N LV et K NCCLXXXV; et Vol asab? N ∞ ∞ CLVI; Orc? as? N DCCLVII · KN ∞ CCXXXII · Summa: VIIDCCCIII P LXXV.

P. 520.

68)

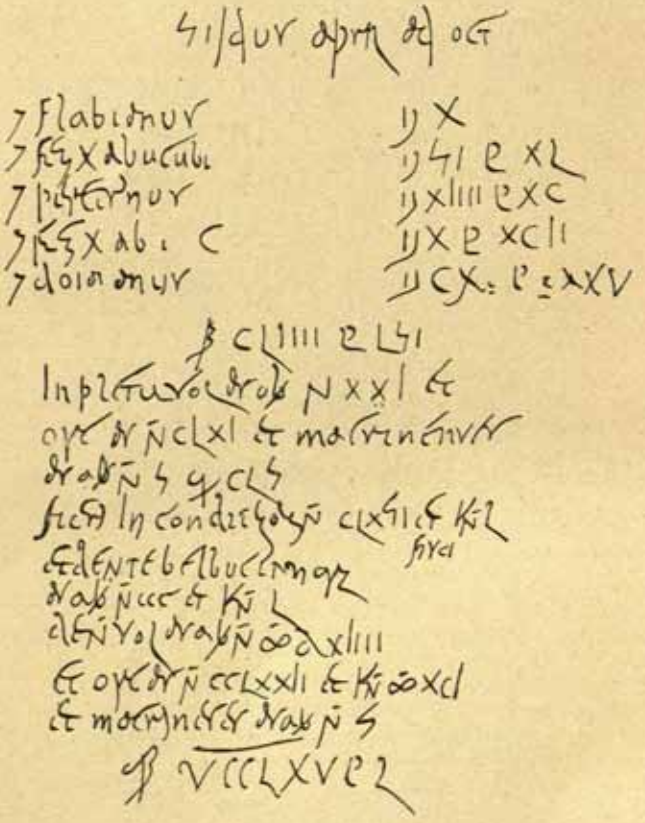

VII Idus April ad Oct. 7 Flabianus η X; 7 Felix ab Ucubi, η VII PXL; 7 Peregrinus η XIIII PXC; 7 Felix ab... C η XP XCII; 7 D... anus η CX[I] P [X]XXV. Summa : CLIIII P LVII.

Inpletu Vol asab? N̄XXI? et Orc as N̄ CLXI et Macrinenses as ab? N̄ VI ⊽ CLVI. Fieri in condit ag? N̄ CLXVII et K N̄ L fisci et de N? Tebelbucitan qz? as ab? N̄ CCC et K N L, de N̄ Vol asab? N̄ ∞ DXIIII; et Orc as N̄ CCLXXII et KN ∞ XCI; et Macrinenses asab? N̄ VI. Summa : V̄CCLXVPL.

P. 521.

69)

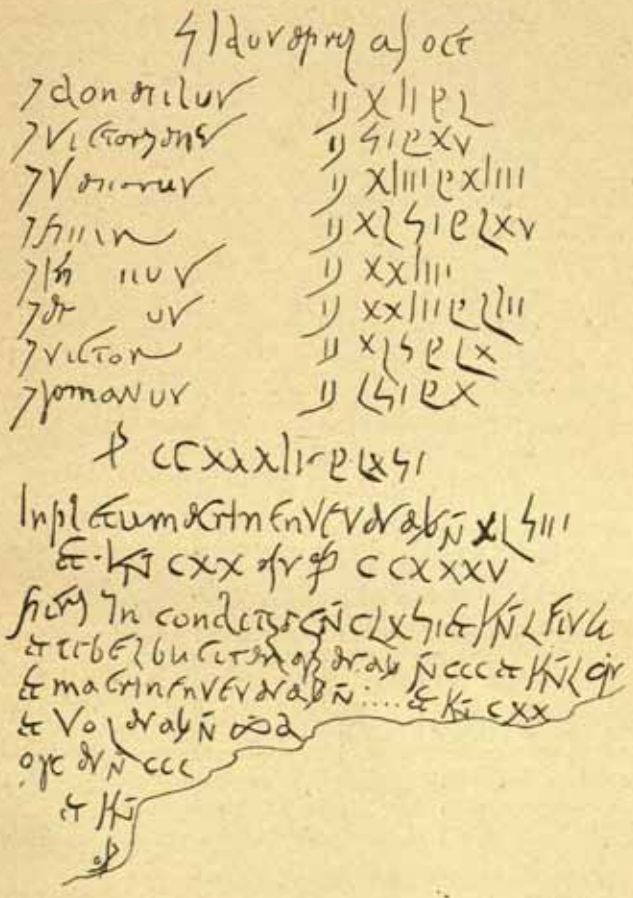

VII Idus April ad Oct. 7 Donatilus η XII P L; 7 Victorianus η VII P XV; Vanosus? η XIIII P XIIII; 7 Fi... r η X XLVII P LXV; 7 Ka...us η XXIIII, 7 Ar...us η XXIII P LIII; 7 Victor η XLVI P LX; 7 Romanus η LVII P X · Summa CCXXXII · P LXVII.

Inpletu Macrinenses asab? $\overline{N}$ XLVIIII et K $\overline{N}$ CXX ... Summa? CCXXXV. Fieri in condit ag? $\overline{N}$ CLXVII et K $\overline{N}$ L fisci; et Tebelbucitan ar? as? ab? $\overline{N}$ CCC et K $\overline{N}$ L qs? et Macrinenses as ab? $\overline{N}$... et KN CXX et Vol asab? $\overline{N}$ ∞ D... Orc as? N CCC et K N... Summa...

P. 522.

70) [Pri]d Nonas Mai ad Oct

. . . . . inus ↑ ↳IIIPXCIIII

. . . . . ↑ XIIIPXLII

. . . . . ↑ ↳IPLX↳

. . . . . nus. . . ↑ IIIIPLXXX↳I

7 Victor a Seruc? ↑ VPX↳II

7 Felix ↑ VPIXIII

7 Inventus ↑ XXXVPLXII

7 Victor a Nobis ↑ XX↳PIXVIII

⊀ CXIL'XI

Imple'u Vol as ab? N̄ LX ↳ II ↑ CXI
PX

Fieri in condit } a ? N̄ CLXXXIIII

[ag ? NC]LX ↳ I K N̄ LXII fisci

Et Tebelbuzit as ab ? N̄ CCCCXL↳

et K N̄ LXV [Macrinenses]

as ab ? LV et K N CCLXXXV

Vol as ab? N̄ ∞ ∞ CCLXXV

Orc as? N DCCLVII K N ∞ CCXXXII

⊀ ↳ II DCCC II P LXXV

Ces documents sont des quittances données par le *mensor olei* du marché de Carthage, pour des livraisons d'huile, sans doute annonaire. Le premier est daté de 373 p. C. Il est impossible de déterminer la signification des signes qui précèdent les nombres.

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1911.

P. 161-215. W. M. Calder. *Corpus inscriptionum neo-phrygiarum*. Inscriptions funéraires grecques d'époque romaine ; lectures nouvelles de textes déjà connus ; quelques textes inédits.

P. 269-275. W. Arkwright. Sur les pénalités portées contre les violateurs de tombes dans les épitaphes lyciennes de l'époque hellénistique et de l'époque romaine.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, 1911.

P. 50 et suiv. Von Domaszewski. Dépouillement des inscriptions latines relatives à la *Magna Mater* et classement par localités et par provinces.

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, 1911.

P. 497-499. M. Bang. Sur les *Germani corpore custodes* (*C. I. L.*,

VIII, n° 21068 : concerne un *decurio corpor(e) c(ustodum)*, garde du corps de Juba II ou de Ptolémée, ou un *decurio corpor(is) C(aesariensium)*, mais n'a rien à voir avec les *Germani* des empereurs. — *Not. degli Scavi*, 1908, p. 386 : concerne un [*corpore cu*]*stos* de Néron).

P. 499-510. G. Teglas. Inscriptions de Dacie (suite).

P. 499-500. Estampilles militaires d'*Apulum* :

71) *Leg(io) XIII G(emina), Coh(ors) IIII His(panorum equitata).*

P. 501. A Torda (*Potaissa*), épitaphe dédiée par un vétéran de la Ve légion.

P. 502. Même provenance.

72)
A[illegible]
N[illegible]
[illegible].
EX VOT
P SILVA
NO LIBER

L. 5-6 : *p(osuit) Silvan(a)o Li-ber(o patri).*

Ibid. Même provenance. Estampilles militaires :

73) *Vex(illatio) D(acorum) P(arthica), l(egio) V M(acedonica P(ia) F(elix).*

P. 503. A Maroskeresztur.

74)
MART EV
Q CAECI
VS CAE
LIANVS
PRAEF A
POSVIT

L. 1 : *Marti et V(ictoriae)* ; l. 5 : *praef(ectus) a(lae).*

Ibid. Même provenance. Estampille militaire :

75) *Ale Bospo(ranorum) miliaria* (sic)

P. 505. A Sarmizegetua.

76)
PRO SALVTE IMP · M · AVR
ANTONINI PII AVG ·
M · POMPON SEVERVS · DEC · COL · QVESTOR · PAT · COLL · FABR
ET M · VRBIVS VALERIANVS PATR · COLL · EIVSD
AEDEM PECVNIA SVA FECERVNT

Nom de l'empereur martelé. Date : 215 ou 216 p. C.

L. 3 : *qu(a)estor, pat(ronus) coll(egio) fabr(um).*

P. 506. A Berzovia. Estampilles militaires :

77) *Leg(io) IIII F(irma) F(ortis)*

P. 507. A Palanka. Estampille militaire :

78) *Coh(ors) I Cret(um).*

Ibid. A Rama (*Lederata*). Estampilles militaires :

79) *Leg(io) VII Cl(audia).*

P. 508. A Orsova. Marque de brique.

80) D A R DIANA

D(e) A(quis) r(epublica) Diana.

Ibid. Même provenance.

81) DRP DIERNA

D(e) r(e)p(ublica) Dierna.

KORRESPONDENZBLATT DES GESAMTVEREINS DER DEUTSCHEN GESCHICHTS- UND ALTERTUMSVEREINE, 1911.

P. 395-397. A. Riese. *Bononia* et les expéditions de Tibère en Germanie, à propos de l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1910, n° 23.

MÉLANGES DE LA FACULTÉ ORIENTALE DE BEYROUTH, V, 1911.

P. 304-328. G. de Jerphanion et L. Jalabert. Inscriptions du Taurus et de la Cappadoce ; la plupart, funéraires grecques.

P. 329-332. L. Jalabert. Sur les inscriptions de Séleucie de Piérie reproduites ci-dessous, n°s 120 et 121.

MITTEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ATHENISCHE ABTEILUNG, 1911.

P. 157-162. Th. Sauciuc. A Syros, inscription relative à un stéphanophore.

82)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΥΠΕΡ ΤΗC ΤΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ΡΟC ΚΑΙCΑΡΟC ΤΙ ΑΙΛΙΟΥ ΑΔΡΙα
ΝΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΣΕΒΑCΤου
εΥσεβΟΥC ΥΓΕΙΑC ΚΑΙ ΑΙΩΝΙΟυ διὰ
ΜΟΝΗC ΟΛΟΥ ΤΟΥ ΟΙΚΟΥ ΑΥΤΟυ καὶ
ΔΗΜου ΡΩΜΑΙΩΝ ΚΑΙ ΙΕΡΑC CΥγκλή
ΤΟΥ ΚΑΙ ΤΟΥ CΥΡΙΩΝ ΔΗΜΟΥ
ΑΤΤΑΛΟC ΑΤΤΑΛΟΥ ΑΥΘΑΙΡΕΤος στε
ΦΑΝΗΦΟΡΟC CΥΝ Αρχειννη . . . . .
ΠΕΙα ΕΥΠΟΡΙΑ ΓΥΝΑΙΚΙ ΙΔΙΑ Καλλι
ΕΡΗCΕΝ ΚΑΙ ΕΔΗΜΟΘΟΙΝΗCεν καὶ ε
δωκεν ΠΑCΙ ΤΟΙC ΚΑΤΟΙΚΟΥCΙΝ τὴν
ΝΗσον ΚΑΙ ΤΟΙC ΕΠΙΔΗΜΗCΑCΙν εκ των
κυκλαδων ΕΝΕΥΘΕΡΟΙC . . . . . .

Date : règne d'Antonin le Pieux, 138-161 p. C.

P. 287-301. Th. Wiegand. Inscriptions d'Orient.

P. 294. A Apollonie du Rhyndakos.

83)
Γ. Σαυφιος Μα
χερ ο ιερευς
των σεβαστων
γυμνασιαρχησας εκ των ιδιων
τους νεους και την γερουσιαν
εκ τω εκρ ετει
κατεσκευασεν
τη πολει τον
μακελλον εκ
του συναχθεν
τος εκ της γυ
μνασιαρχιας αυ
του αργυριου
πατος

L. 1-2 : *C. Saufeius Macer.* — Date : débuts de l'Empire.

P. 296. A Zénonopolis d'Isaurie (*Ann. épigr.*, 1911, n° 90).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1911.

P. 205. A. Pasqui. A Rome, via Porta Maggiore. Sur une urne cinéraire de marbre.

84) DIS · MANIBus
DEC · VI · COLL · SCABill.
MARIO · MODESTO
FEC · PATRONO · MARIA
HELPIS · ET · SIBI

Ibid. Même provenance. Marque de tuile inédite.

85) ⌣ OF EX OF PALLAN
C VATERNI CAPITONIS

P. 207-213 D. Vaglieri. Fouilles d'Ostie.

P. 209. Dans les latrines de la caserne des Vigiles.

86) C · VALERIVS
MYRON · B · PR
COH · IIII · VIG ·
FORTVNAE
SANCTAE
V · S · L · A ·

L. 2 et 3 . *b(ene)f(iciarius) pr(aefecti) coh(ortis) IIII vig(ilum).* — Cf. Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, IV, 51 : sur le culte de la Fortune dans les latrines.

P. 210. Même chambre. Sur le tympan d'un petit édicule.

87)
⌀ FORTVNAE SANCTAE ⌀

P. 212. Auprès des tombeaux des Claudii, nombreux fragments de vases d'Arezzo sigillés.

P. 213. E. Ege. A S. Polo de' Cavalieri et à Vicovaro (Latium). Funéraires.

P. 220. Della Corte. A Pompéi, graffites.

P. 221-222. Du même, observations sur des inscriptions de Pompéi déjà connues (*C. I. L.*, IV, 3828 et 6621 ; *Tab. ceratae*, n°s VIII, 3 et LXXXI, 4). La maison dite du Comte de Turin était celle de C. Obellius Firmus.

P. 254-258. G. Mancini. Inscriptions de Rome.

P. 254. Viale del Re, sur un cippe de marbre en partie effacé.

88)

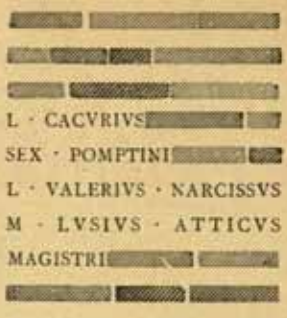

L · CACVRIVS[illegible]
SEX · POMPTINI[illegible]
L · VALERIVS · NARCISSVS
M · LVSIVS · ATTICVS
MAGISTRI[illegible]
DEDICAT · VIII · FEBR

P. 255-258. Via Flaminia, via Nomentana, via Salaria. Funéraires.

P. 257. Via Nomentana.

89)

D M

VAL VRSIANVS CIVES AQVI · LEIESIS · PROBITVS · AN · XVIII
IN LEGIONE · X GEMINA VBI · MIL · AN · V · IN · PRETORIA · AN · IIII ·
DECESSIT · AN · PIVS · MINVS · XXVIII · IVSTA · CON · IVX · BENERENTI (*sic*)
VIRGINIO · SVO · FECIT · IVSTA ⊗ (*sic*)

⊗ MIL · COHOR · IIII · PRET ⊗

L. 1 *civ[i]s Aquileie(n)sis.*

Ibid., Via Salaria. Fragment de la fin d'une épitaphe.

90) BLESAMVS · PLVMBARIVS

P. 260. D. Vaglieri. A Ostie. Dans les thermes.

91) IMP · CAE*sari*
DIVI HADR*iani*
filio DIVI · TRA*iani*
parthic I · NEPO*Ti diui*
5 *neruae* · PRONE*poti*
t. aelio · HADRI*ano*
antonino · Aug
*pio p.*M · TR · P · III · Co*s...*
CORP · PIST ·

L. 9 : [c]or(*pus*) *pist*(*orum*).

P. 264. Même provenance. Marques de potier.

P. 266. G. Mancini. A Genzano (Latium).

92)

DIIS MANIB
L · ANTONIO IONICO
SODALI IVVENVM
COLLEG · MART · SALVT
ET QVINQ · COLLEG · LOT
NEMORENSIVM QVINQ
CORNELIA THALLVSA
CONIVG · SVO BEN MER · F
ET SIBI CVM QVO VIX · A · XXX

L. Antonius Ionicus était *sodalis* et *quinquennalis* du *collegium juvenum Martis salutaris* d'Aricia, et *quinquennalis* du *collegium lotorum Nemorensium* (Cf. *C. I. L.*, XIV, n° 2156; V, n° 801 : les *lotores* étaient attachés aux bains publics).

P. 283. D. Vaglieri. A Ostie, dans les thermes. Funéraire.

Ibid. Même provenance.

93)
DIVO
TRAIANO
COLLEG · FABR · TIG

Colleg(ium) fa(brum) tig(nuariorum).

P. 284. Même provenance. Nombreuses marques de briques et tuiles, déjà connues.

P. 286. A Ostie, dans le *Castello*. Fragment.

94)
*p*AL · BVBALO
....ATO
...O · DECVRION
. ....LAVRENTVM
...ENSI · PRAETORI
sacris VOLKANI · FACIVND

P. 317. G. Mancini. A Rome, via Bodoni.

95)
IVSSV
GENI SANCTI
H · S
PRIMVS
AEMILIAE
CLEMENTINAE
D · D

L. 3 : il s'agit peut-être d'une dédicace faite au *Genius H(orreorum) S(eianorum)*; ces *horrea* étaient situés dans le voisinage du lieu de la découverte.

P. 318-319. A Rome, via Cassia. Funéraires.

P. 319.

96)
D M
SEX VILLASIVS
POEMEN
RESTITVTO
VETERINARI (sic)

P. 321. D. Vaglieri. A Ostie, conduites d'eau en plomb, les unes avec la marque habituelle *Colonorum coloniae Ostiensis*, deux autres :

D'un côté :

97)
Q · VERGILIVS · TI // I // // VS

De l'autre :

IMP DOMITIANO · X · COS

C'est cette année-là (84 p. C.) que la conduite, propriété impériale, a dû devenir propriété municipale.

98)
SEX · VALERI · ZOSIMI

P. 326. G. Mancini. A Terracine.

99)
AVIANIVS
VINDICIANVS · V · C
CONS · CAMP
STATVAS · AD · COMP
TVM · CIVITATIS · TAR
RACINENSIVM
CONSTITVENDAS
CVRAVIT

Un autre exemplaire mutilé, que celui-ci permet de corriger, figure au *C. I. L.*, X, n° 6313.

P. 330. V. Macchioro. A Baies, funéraire.

P. 336. N. Persichetti. A Aquila, funéraire.

P. 339. A. Pasqui. A Rome, via Emanuele Filiberto.

100)

HIC · REQVIESc*it in pa*
CE · ROSVLA · QVI · V*ixit* (*sic*)
ANN · PL · M · XXX · D*epos*
SVBD · KAL · OCTOBRIS
CONS · OPILIONIS · VC

Date : 453 ou 524 p. C.

P. 341. D. Vaglieri. A Ostie, marques de potiers déjà connues et :

101)

EX F.G DOMITIANIS OPVS DOLI
PVBLICI CONSORTIS

P. 344. Même provenance.

102)

DOL EX FIG · PVBLIANIS
ARVNTI FELICIS (*sic*)

P. 345. Même provenance.

103)

EX PR ARRIÆ *fadillae* CAEP
C IVLI LV*pi*ONIS

Ibid. Même provenance.

104)

SATVRNINI EX F · SEIA*e*
isa V R I C OPVS DOLI *are*
a SIATICO II

P. 346. G. Mancini. A Ceccano (Latium).

105) CORNELIAE · SA
LONINE · AVG (*sic*)
FABRAT · VETER
D D

L. 3 : *Fabrat(erni) Veter(es).*

P. 352. P. Piccirilli. A Castelvecchio Subequo (pays des Péligniens). Funéraire.

P. 353. S. Aurigemma. A Montecalvo Irpino (Apulie). Funéraire.

P. 355. Du même. A Bonito (Apulie). Funéraire.

P. 358. Du même. A Ponterotto sul Calore, près d'Apice (Apulie), bloc utilisé dans la construction du pont antique, restauré au moyen âge.

106) C · L · PRAEFECTO
mag. MER
A RESCVSA · ET
L · CORINTHVS
mag. MER
b ENEMERITO
L · FESTO · L

L. 2 et 5. [*mag(istro)*] *Mer(curialium)*.

P. 363. G. Mancini. A Rome, via Nomentana.

107) · T I O G
AQVINC · P
COHH · IIII *Praet* ·
[illegible]

P. 366. D. Vaglieri. A Ostie, caserne des Vigiles.

108)

COH · III 7 PRISCI
PRISCO ET APOLLINARE CoS
*h*I DESCIDERVNT · OSTIS IDIB AVG
. . IO POMPONIANO TR COH VI
. . . . . NTANO 7 ALBANIO APHRO
. . . . . TIONE
. . . . . IEM FR . . . . . .

L. 2. 169 p. C. — Cf. *Ephem. epigr.*, VII, nos 1216 et IX, n° 459.

P. 367. Même provenance.

109)

.....M F VERNA F *p a die*...
....*li*B · GLYCON F PAD*ie*.....
.....COGITATVS · FPA.....
.... GENIALIS F P A ·.....
.....LVINVS F PADI*e*.....
...*p* ISONE E IVL COS · PA.....
...*osti*O XXX II.....

L. 1 : *M(arci) f(ilius) verna f(rumentum) [p(ublicum) a(ccepit) die...]*.

L. 6 : *[P]isone et Jul(iano) co(n)s(ulibus)*, 175 p. C.

Ibid. Même provenance.

110)

VS · SECVN
*coh*OR · V · VIG ·
7*a*GRICOLÆ

P. 368. Même provenance ; traces d'une inscription de quatorze lignes, peinte en noir sur le mur.

P. 369. Même provenance. Inscription peinte en noir.

111)

F · BRI · COH · III · V · 7 · MAXIMI ·
SE IVLIVS · BACCIVS · MILES · COH · III · V · 7 · MAXI · MI ·
FRVMENTV AC · CI · PIT · TITVS · AFRI · VS · SARA ·
PIO · MILES · COH III · V · 7 · MA · XI · MI · LES · FACTVS · VII ·
IDVS · IVLELEAS PR AEMI · LI · A · NO SVP · PREFECTO SIIN
M · ATTEIVS · PRIMITivuS MILES · FAC · TVS · VII · IVLI · AS
VMBRICIO · EMILiaNO PREF · SVPPREFEC · TO SIINECI
ONE AC · CI · PIT FRVMeN · TV AC · CI · PIT DI · E PRI · MO OS · TIO XVI (sic)
DES · CIDIMVS CON · TIBERNALES SVCVRA TRIBVNI
VARI FLORI · TRI · COH PRI · V · DE M CASSIO LONGINO TRI
COH VII · AVRELIO SENI · XIONE · TRI · BVNO COH · IIII · V ·
7 · COH · III · IVLIO MAXIM TESERARIO IVLI
O · PROCVLO

L. 1 : *F... bri... coh(or...) III v(igilum, centuria) Maximi*; l. 2 : *se(cutor)*; l. 3 : *frumentu(m)*; l. 5 : *idus iu(le)leas pr(aefecto) Aemiliano, suppr(a)efecto Sen(ecione)*; l. 9 : *su(b) cura*; l. 10 : *dem*, sens incertain, peut-être : *de M.*; l. 12 : *Iulio Maximo tes(s)erario*.

P. 377. A Pompéi, sous la voûte de la Porte de Stabia. Fragment

provenant sans doute d'un des théâtres :

112) S V B*structiones*
– TRIBV*nalia*
GRAD*us*

P. 378. N. Persichetti. A Paterno (pays des Eques).

113)

C · HERENNIO TITI
TERMINALI AN
SEVIR · AVG · RV
LVPERCVS · L ·

P. 381-382. A. Taramelli. A Cagliari, funéraires chrétiennes.

NUMISMATISCHE ZEITSCHRIFT, 1911.

P. 3-8. A. von Domaszewski. Sur le culte de Dionysos Kallikarpos à Mopsuestia et à Aegeae de Cilicie (*Inscr. graec. ad res rom. pert.*, III, nos 916, 921, 923; *Mél. de la Fac. orient. de Beyrouth*, III, 1908, p. 475).

P. 9-12. Du même. Sur le culte de Zeus Olybrios en Cilicie, et particulièrement à Anazarbus (*Inscr. gr. or.*, no 577).

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1911.

P. 14. O. Marucchi. A Rome, dans la basilique de S. Chrysogone, au Transtévère; épitaphe provenant d'un cimetière suburbain.

114) HIC POSITVS EST VICTOR
QVI VIXIT ANVS LXVIII · M · XI · D · XVIII ·
DEPOSITVS · XIIII · KAL · IAN · HONORIO ·
AVG · VII · ET · THEODOSIO · II · BENEMERITO · III
PACE

Date : 407 p. C.

P. 23-37. G. Bonavenia. Suite de ses études sur les inscriptions damasiennes. II. L'épitaphe mutilée du pape S. Marc; essai de reconstitution.

P. 59-68. G. Schneider. Interprétation des images symboliques décorant une inscription chrétienne du Latran (de Rossi, *Museo epigr. crist. pio-later.*, pl. XVII, no 11).

P. 101-106. O. Marucchi. Inscriptions récemment découvertes dans les catacombes romaines.

P. 107-108. Fragments retrouvés dans la basilique et le cimetière de S. Pancrace, sur la via Aurelia antica.

P. 109. Épitaphe chrétienne retrouvée à S. Martino ai monti.

P. 109. 111. Épitaphes chrétiennes au 17e kilomètre de la via Aurelia.

P. 123-147. G. Bonavenia. III. Reconstitution de l'épitaphe damasienne des saints Marc et Marcellien au cimetière de Balbine. IV. Épitaphe damasienne de l'oratoire des saints Irénée et Abondius.

En appendice, observations sur d'autres inscriptions chrétiennes métriques de Rome.

P. 202. R. Kanzler. Dans un

hypogée de la voie Latine décoré de peintures gnostiques. Inscription peinte à droite du portrait du défunt :

115)

TREBIVS · IVSTVS · ET · HORONATIA · SÆVERINA · FILIO · MAERENTI FECERVNT
TREBIO · IVSTO · SIGNO · ASELLVS
QVI · VIXIT · ANNOS · XXI
MESES · VIIII · DIES · XXV

Le nom *Horonatia* et le surnom *Asellus* semblent avoir eu un sens gnostique : le dieu Horos était représenté avec une tête d'âne.

P. 239. A Rome, aux environs du Latran.

116)

. . . . . cVBICVLARIO . . . . .
qui uixit annos XXXV · DEP . . . .
*honor*IO · AVG · VI · *Consule*

Date : 404 p. C.

P. 240. A Morlupo-Leprignano. Graffito dans un arcosole.

117)

EVVANGELIA
DEPOSITA IIII KAL IVLIAS
LEONTIO ET SALVSTIO

Date : 28 juin 344 p. C.

P. 242-246. S. Aurigemma. Indications sommaires sur une *area* cimétériale chrétienne découverte à Aïn-Zara, à 10 km. S.-E. de Tripoli. On y a retrouvé une soixantaine d'inscriptions ou de fragments, de basse époque.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, XXIII, 2, 1910-1911.

P. 360. Th. Ashby. Inscription de Caervent (ci-dessus n° 6).

Pl. à la p. 486. Fac-similé photographique de l'inscription de Corbridge reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1911, n° 215.

P. 496. F. W. Bull. Antiquités romaines trouvées aux environs de Kettering. Marques de potiers.

RENDICONTI DELL' ACCADEMIA DEI LINCEI, CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE, 1911.

P. 315-338. T. Giorgi. Les fastes consulaires et la critique ; discussion des théories de G. Costa.

P. 339-344. G. Calza. Sur une inscription de Reate (*C. I. L.*, I, n° 542 ; IX, n° 4672), concernant L. Mummius et suspectée à tort par R. Sabbadini dans la *Cultura*, XXVII, 1908, p. 15.

RENDICONTI DELL' ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI BOLOGNA, CLASSE DI SCIENZE MORALI, IV, 1910-1911.

P. 44-49. E. Costa. Le décret de Cn. Pompeius Strabo (*Ann. épigr.*, 1909, n° 30 ; 1911, n° 126) et la *lex Julia de civitate* ; étude juridique ; conclut à l'entière légalité de la concession faite par Pompeius Strabo.

RENDICONTI DELL' ISTITUTO LOMBARDO DI SCIENZE E LETTERE, 1911.

P. 384-386. A. de Marchi. Inscription de Milan (*Ann. épigr.*, 1911, n° 181); lire à la ligne 8 :

Polae Iucundae Mitiliae.

P. 438-449. C. Pascal. La déification d'Auguste, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1911, II.

P. 256-263. G. Glotz. Les 6.475 dans les cités grecques d'Égypte, d'après un papyrus Rainer rapproché d'une inscription du Fayoum dédiée à Néron (*Orientis graeci inscr. sel.*, n° 668; *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, I, n° 1124) : ce sont les 7.200 citoyens *pleno jure*, moins les représentants des 720 phratries et les chefs des 5 tribus.

P. 301-316 et 423-449. G. Seure. Première et deuxième parties d'un recueil de documents inédits ou peu connus d'archéologie thrace. Commence par les inscriptions : 1re série, ex-voto à des divinités. Reproduit, en les corrigeant et en les commentant, des textes presque tous déjà publiés dans des périodiques bulgares.

P. 443. A Omar-Oren, dans le Rhodope.

118) Θεῶ Βλγκουρω
Αυρ. Διοδω-
ρος βετρα-
νος καὶ Αυ-
ρηλιος Αρτε-
μιδωρος
συνβετρανος
ανεθηκαν.

L. 1 : nom de dieu inconnu ; lire peut-être [Επι]κουρω, qui conviendrait bien au Cavalier. — L. 3-4 et 7 : βετρανός = *veteranus* ; συνβετρανός = *conveteranus*.

P. 445. A Samavona.

119) Αγαθη τυχη
Αιλιος Φιρμενος φυλαρχη-
σας ευχαριστηριον ανε-
θηκεν.

L. 2 : *Firminus*. Ce personnage devait être φύλαρχος dans une κωμαρχία locale dont nous ignorons le nom.

REVUE BIBLIQUE, 1911.

P. 117. Abel. A Séleucie de Piérie.

120)
Ο ΔΗΜος . . . . . .
ΦΛΑΟΥΙΑν. . . . . .
ΤΩΝ ΘΕΩν . . . . . .
ΦΛΑΟΥΙΟΥ . . . . . .
ΝΟΝ ΝΑΥΑΡχον . . . . . .
ΧΟΝ ΧΩΡτης . . . . . .
ΚΑΙ ΦΛΑΟΥτον . . . . . .

L. 2 : Φλάουια[ν] ou Φλαούια[νον]; l. 5 et 6 : [ἑκατόνταρ]χον ou [ἔπαρ]χον. Il s'agit d'un navarque, devenu ensuite centurion d'une légion ou préfet d'une cohorte auxiliaire.

P. 118. Même provenance. Marque de brique.

121) C OPELLIO
ZMARAGDV

Lire sans doute : *C. Opellio Zmaragd*[o].

RHEINISCHES MUSEUM, 1912.

P. 151-152. A. von Domaszewski. Sur l'inscription du *C. I. L.*, III, n° 14165[14], où le nom du personnage honoré a été martelé à dessein; elle concernait P. Suillius Rufus, questeur de Germanicus (Tacite, *Ann.*, IV, 31; XIII, 42).

RÖMISCH-GERMANISCHES KORRESPONDENZBLATT, 1912.

P. 2-8. Ad. Wolf. A Oehringen, inscriptions concernant un aqueduc romain.

P. 2.

122)

NVMPHIS
PRO · SALVTE · E · VI
CTORIA · IMP · COM
MODI · ANTONINI
AVG · PII · FELICIS · IVS
SV · CLEMENTIS ·
DEXTRIANI · LEG ·
AVG · PR · PR · QVOD
AQVA · NON · ESSET
INDVXIT · PER · IVL · DE
METRIANVM 7 LEG · VIII
AVG · P · F · C · COMMODA
PER · PEDES . . . . . .
CRISPINO E .EIANO COS

Le nom de Commode martelé. L. 11-12 : (*centurionem*) *leg(io) V[IIII] Aug(usta) P(ia) F(idelis) C(onstans) Commoda*; l. 14 : *Crispino et Eliano co(n)s(ulibus)*, 187 p. C.

P. 4.

123)

IN · H · d · D
AQVAM · ALEX
ANDRIANAM
COH · I · SEPT · BEL
ALEXANDRIANAE
SVB C · CAT · CLEME
NTINI · ES · PERDVX
IT · L · VAL · OPTATVS
PRAEF · DEDI · X K^AL
AVG · POMPEIANO
ET · PELIGNIAN ES

Le nom d'Alexandre Sévère martelé. L. 1 : [*i*]*n h(onorem)* [(*domus*)] *d(ivinae)*; l. 4 : *coh(orti) I Sept(imiae) Bel garum*); l. 6 : *sub c(ura) Cati*; l. 7 : *co(n)s(ularis)*; l. 9 et 10 : *dedi(cata) X kal(endas) [A]ug(ustas)*. Date : 23 juillet 231; jour des *Neptunalia*.

P. 5.

124) *in. h* D *d*
NYMPHIS PEREN · NIBVS (*sic*)
AQVAM GORDIANAM ·
COH · I · SEP · BELG · GORDI
*ana*E MVLTO TEMPOR*e*
*intermiss*AM SVB CV
RA . . . . . AN . . . cOS ·
G IVL · ROG*atianus* eQ R
*pr*AEF · COH · E*iusdem*
*nOvo aq*VAEDUcTV PE
*rd*VXIT *per* PEDES VD
CCcVII QV*od* A*l*ERE
INS*tit*VIT IV*ges puteos*
IN PRAET*orio huiu*
S ET IN BALIN*eo* DE
DICATA · P · R · NON · (*sic*)
DEC · IMP · DN · GOR
DIANO · AVG · II ET PO
MPEIIANO COS · (*sic*)

L. 11-12 : 5.807 pieds; l. 13, compléments d'après Hor., *Carm.*. IV, 2, 5; Tac., *Hist.*, V, 6; Sall., *Jug.*, 94, etc.; l. 15-17 : *dedicata (est) pri(die) non(as) dec(embres)*.

Date : 4 décembre 241.

P. 7.

125) PRO SALVTE
D N IMP C MA
SEVERI ALEX
ANDRI *a*VG
. . . . . cOS
. . . . . .

L. 2 : *imp(eratoris) C(aesaris) M(arci) A(ureli)*.

P. 8 9. D'après P. Gœssler, dans la *Schwäbische Kronik*, 11-13 octobre 1911. A Köngen, auprès d'une colonne de Jupiter, deux inscriptions à peu près identiques. Texte de la plus complète.

126)
I(ovi) O(ptimo) M(aximo) in h(onorem) d(omus) d(ivinae) [T(itus)] Ael(ius) Victo[r q]uod vove[rat] in suo mon[umentum] posuit [v(otum) s(olvit)] l(aetus) l(ibens) m(erito).

SITZUNGSBERICHTE DER BAYERISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, PHILOSOPHISCH-PHILOLOGISCHE UND HISTORISCHE KLASSE, 1910, 14 et 1911, n° 13.

F. Vollmer. Sur une épitaphe d'Etting, près d'Ingolstadt, prise, au temps de la contre-réformation, pour l'inscription funéraire d'un

saint.

D. m

127) HERENNO
SECVNDO ·
DVPLIIO
CSLC VIX
EIVVAEAN
VAGVS HIC

L. 2 : *Herennio*; l. 4 : peut-être *dupl(icario)*; l. 5 et 6 incompréhensibles; l. 7 inexactement copiée.

STUDI ITALIANI DI FILOLOGIA CLASSICA, 1910.

P. 41-76. H. Bianchi. *Carmina latina epigraphica africana*. Étude d'ensemble sur les inscriptions métriques d'Afrique, d'après Bücheler, le *C. I. L.*, VIII et suppl., et les revues.

VJESNIK HRVATSKOGA ARCHEOLOŠKOGA DRUŠTVA (MESSAGER DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CROATE). NOUVELLE SÉRIE, X, 1908-1909.

P. 151-222. J. Brunsmid. Suite du catalogue du musée d'Agram (commencé aux tomes VII, p. 202-240; VIII, p. 37-106; IX, p. 83-184). Inscriptions, déjà publiées au *C. I. L.*, III; chaque texte est reproduit en fac-similé photographique.

ID., XI, 1910-1911.

P. 23-39. J. Brunsmid. Diplôme militaire trouvé en 1909 à Sisak (*Siscia*).

1re tablette. Face externe.

125) IMP CAESAR DIVI NERVAE F NERVA TRAIANVS AVGVS
TVS GERMANICVS PONTIFEX MAXIMVS TRIBVNIC
POTESTAT · IIII · P · P · COS · III
EQVITIBVS ET PEDITIBVS QVI MILITANT IN ALIS TRIBVS
ET COHORTIBVS VIGINTI ET VNA QVAE APPELLANTVR
PRAETORIA ET I CLAVDIA NOVA ET II PANNONIORVM
ET I FLAVIA BESSORVM ET I THRACVM C R ET I FLAVIA HIS
PANORVM ∞ ET I ANTIOCHENSIVM ET I LVSITANOR
VM ET I MONTANORVM C R ET I CISIPADENSIVM ET I
CRETVM ET I VINDELICORVM ∞ C R ET I THRACVM SY
RIACA ET I CILICVM ET II HISPANORVM ET II GALLOR
VM MACEDONICA ET II BRITTONVM ∞ C R P F ET II FLA
VIA COMMAGENORVM ET III BRITTONVM ET IIII RAETO
RVM ET V GALLORVM ET V HISPANORVM ET VI THRACVM
ET VII BREVCORVM C R ET SVNT IN *m*OESIA SVPERIORE SVB
C CILNIO PROCVLO ITEM DIMISSIS HONESTA MIS
SIONE QVI QVINA ET VICENA PLVRAVE STIPENDIA ME

RVERVNT QVORVM NOMINA SVBSCRIPTA SVNT IPSIS
LIBERIS POSTERISQVE EORVM CIVITATEM DEDIT ET
CONVBIVM CVM VXORIBVS QVAS TVNC HABVISSENT
CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT SI QVI CAELIBES ESSENT
CVM IIS QVAS POSTEA DVXISSENT DVMTAXAT SINGV
LI SINGVLAS A D VII IDVS MAI
T POMPONIO MAMILIANO L HERENNIO SATVRNINO COS
COHORT I ANTIOCHENSIVM CVI PRAEST
M CALPVRNIVS SABINVS
PEDITI
SAPIAE SARMOSI F ANAZARB
DESCRIPTVM ET RECOGNITVM EX TABVLA AENEA
QVAE FIXA EST ROMAE IN MVRO POST TEMPLVM
DIVI AVG AD MINERVAM

Date : 7 mai 103 p. C.

Cette inscription est répétée sur la face intérieure de la 2e tablette.

2e tablette. Face externe.

Q	POMPEI	HOMERI
A	AMPI	EPAPHRODITI
TI	CLAVDI	VITALIS
C	IVLI	APRILIS
C	VETTIENI	MODESTI
L	PVLLI	VERECVNDI
L	PVLLI	SPERATI

P. 118-139. Du même. Suite du catalogue des inscriptions conservées au musée d'Agram. Quelques textes inédits.

P. 121. A Dalju.

129)

I · D · M
ueT · D V
biT A T V S
vet. A · I · C · R
eX · D V P L
V · S · L · M

L. 1 : *I(nvicto) D(eo) M(ithrae)*; l. 3 et 4 : [*vet(eranus)*] *a(lae) I c(ivium) R(omanorum) ex dupl(icario)*.

P. 124. A Daruvar.

130)

IMP · CAES · M · ANT
GORDIANO PIO
FELICI · AVG · R P IAS

L. 3 : *R(es)p(ublica) Ias(orum)*.

P. 126. Même provenance.

131)

SABINI
AE TRAN
CVILLIN
AE
AVG
R P IAS

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

GIOV. COSTA. I FASTI CONSOLARI ROMANI DALLE ORIGINI ALLA MORTE DI C. GIULIO CESARE. I, LE FONTI. Milan, 1911.

Les *tabulae magistratuum* de la *Regia* et les sources littéraires; étude critique. Un second volume donnera la restitution des Fastes consulaires, d'après les vues personnelles et hardies de l'auteur.

P. JOUGUET. LA VIE MUNICIPALE DANS L'ÉGYPTE ROMAINE. Paris, 1911.

Thèse de doctorat-ès-lettres. Grand usage des inscriptions. Étude très intéressante sur le fonctionnement des institutions urbaines en Égypte; indication des traits par lesquels elles ressemblent aux institutions des autres villes grecques de l'Empire et des traits par lesquels elles en diffèrent.

L. LEROUX. L'ARMÉE ROMAINE DE BRETAGNE. Paris, 1911.

D'après les inscriptions. Étude sur l'histoire militaire de la région et les différents corps qui l'ont occupée; liste, pour chaque corps, des légats, préfets ou tribuns connus.

V. MARTIN. LES ÉPISTRATÈGES, CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES INSTITUTIONS DE L'ÉGYPTE GRÉCO-ROMAINE. Genève, 1911.

D'après les inscriptions et les papyrus. Attributions des trois épistratèges qui remplacent, à partir du règne d'Auguste, l'épistratège unique des Ptolémées. Listes des épistratèges connus.

FR. RICHTER. LATEINISCHE SACRALINSCHRIFTEN (dans les KLEINE TEXTE de H. Lietzmann). Bonn, 1911.

Recueil d'inscriptions relatives à la religion romaine, bien choisies et classées.

ETT. DE RUGGIERO. DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE, fasc. 110 et 111. Rome, 1911.

Principaux articles :

Fasc. 110. *Hadrianus.*

Fasc. 111. *Haruspex, Heliogabalus, Helvetii.*

Fasc. 112. *Diocletianus* (début).

FR. SAGOT. LA BRETAGNE ROMAINE, Paris, 1911.

Étude très complète et très solide. Grand usage des inscriptions, en particulier dans les chapitres consacrés à l'administration provinciale, à la défense et à l'occupation militaires, au régime municipal, à la question du peuplement et des langues.

SELATIE EDGAR STOUT. THE GOVERNORS OF MOESIA. Princeton, 1911.

Liste développée des gouverneurs de Mésie depuis l'année

6 p. C. jusqu'à la fin du IIIe siècle. Très utile.

SUMBOLAE LITTERARIAE IN HONOREM JULII DE PETRA. Naples, 1911.

P. 171 et suiv. C. Hülsen, *Satura pompeiana romana*. Observations sur des textes de Pompéi (*C. I. L.*, IV, nos 6640, 4756 ; *Notizie degli Scavi*, 1910, p. 400).

P. 228. C. Pascal. La signification de la formule : *Sit tibi terra levis* !

P. 336. R. Cagnat. Le procurateur de Numidie L. Titinius Clodianus. Restitution du *C. I. L.*, VIII, n° 8328 ; add., p. 968.

132)

L TITINIO C*lodiano e. u. mil. IIII*
A COMMENTAR · PRA*efectorum praetorio eemm. uu.*
PRAEFIDI · ET · PROC *prou. epiri praesidi et proc. prou.*
ALPIVM MARITIMARV*m proc. quadrag. portus asiae et*
BITHYNIAE PROC *prou. moesiae inf.* PARTES PRAES AGEN
TI *per* NVMID PROC QVADRAG *Galliarum proc.*
ludi MAGNI SPLENDIDISSIMVS *ordo* COL CVICVLITA
norum CONLATIONE SPORTVLARVM FACTA
POSVIT

J. TOUTAIN. LES CULTES PAIENS DANS L'EMPIRE ROMAIN. 1re PARTIE : LES PROVINCES LATINES. TOME II : LES CULTES ORIENTAUX. Paris, 1911.

Suite d'une étude méthodique et approfondie, qui repose principalement sur le dépouillement, le classement et l'interprétation des sources épigraphiques.

A. TRÄXLER. UEBER DIE INSCHRIFT AUF DER COLUMNA ROSTRATA. EIN BEITRAG ZUR RÖMISCHEN EPIGRAPHIK. Budweis, 1910.

Programme universitaire.

J. VENDEUVRE. CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU RÉGIME MINIER ROMAIN, ÉTUDE SUR LA TABLE D'ALJUSTREL DÉCOUVERTE EN 1906. Dijon, 1910.

Étude juridique. Cf. *Ann. épigr.*, 1906, n° 151.

R. CAGNAT ET M. BESNIER.

TABLES

DU TOME XIX DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Les sépultures des âges préhistoriques dans le sud-ouest de la France, par M. Léon Joulin 1

L'axe du médaillon intérieur dans les coupes grecques, qar Henri Houssay 60

Le vrai nom du sculpteur Jean de Bologne, par A. Dubrulle 84

L'époque de la fondation d'Alésia, par Joseph Déchelette 101

Tête féminine provenant d'Égypte, par André Boulanger 110

Jean Fouquet et l'Antiquité des Romains, par F. de Mély 116

Variétés : La galerie de tableaux du Régent, par Casimir Stryienski. 130

Les stèles étrusques de Bologne, par Albert Grenier 137

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 141

Nouvelles archéologiques et Correspondance : *Nécrologie* : Anatole Bailly, Jules Delbet, J. L. Picz, Johannes Vahlen, Joseph Demargne. — Fouilles récentes en Crète. Les fouilles de Jérusalem. Un Christ de Michel Ange. Les fouilles en Perse. Gorytes de Scythie. Sur la valeur philologique de la langue albanaise. Enée à Carthage. Au Palatin. Le mot Signum. Les Argées. La Table de Peutinger. Études byzantines. Tapis arméniens en Dalécarlie. Un répertoire iconographique. Angon trouvé à Thory, près Avallon (Yonne). Petites monographies des grands édifices. L'Origine des musées de province. Au musée de New-York. A Aix-la-Chapelle. Antoine Lafrery 148

Bibliographie : Mélanges littéraires. Annales de l'Est. Miscellanea Salinas. Ouvrages de Pauly-Wissowa, Carl Aldenhoven, F. Benoit, Albert Mersier, L. Franchet, A. de Paniagua, A. Moret, R. Weill, Kurt Fitzler, B. B. Charles, A. T. Olmstead et J. B. Wrench, P. Thomsen, E. de Marsay, W. Frankenberg, Hutton Webster, Weir Schultz, Harvey, Lethaby, Sylvain Lévy et A. Meillet, Ernest Böttticher, E. Reisinger, P. Jacobsthal, Otto Braunstein, W. Ridgeway, J. de Keitz, G. Fohlen, A. T. Robertson, Maurice Brillant, C. Robert, H. Lechat, Yvonne de Romain, Ch. Navarre et A. Valentin, B. Carra de Vaux, Jesse Benedict Carter, René Pichon, E. Lémonon, Ugo Monneret de Villard, C. A. Mills et H. M. Bannister, E. J. Haeberlin, R. Knor, Marcel Laurent, O. M. Dalton, Fr. Beck, Rudolf Berliner, V. Mortet, A. Marignan, Marcel Poëte,

Pages.

Étienne Moreau-Nélaton, F. de Neufchateau, Jacques Mesnil, Louis Dimier, W. von der Mülbe, C. Martin, Fr. G. Speck. 163

L'âge des Cavernes et roches ornées de France et d'Espagne, par l'abbé H. Breuil. 193

Les sépultures des âges protohistoriques dans le sud-ouest de la France, par Léon Joulin. 235

Pre-Dynastic iron Beads in Egypt, par G. A. Wainwright. 257

Cockerell à Délos, par A. J.-Reinach. 260

Notes sur l'église de Rampillon (Seine-et-Marne), par Charles Oulmont. 313

Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus, par Georges Seure 319

Variétés : Les frises de l'Arc d'Orange, par Salomon Reinach. . . . 337

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 343

Nouvelles archéologiques et Correspondance : *Nécrologie* : Philippe Berger, Gabriel Monod, Théodore Schreiber, H. Nissen, Karl Penka. 345

Bibliographie : Ouvrages de MM. A. Furtwaengler, H. Bulle, Congrès des Sociétés savantes de Provence, D. W. Myhrman, Richard B. Seager, S. Gsell, A. Struck, A. Kingsley Porter, Louis Caddau, F. Ehrle et P. Liebaert, J. Bricourt, Alfred Loisy, Claude d'Hablo-ville, Th. Bensa, H. Lemonnier, P. Casanova, L. G. Lévy, R. Schneider 356

Le temple hypèthre, par Robert de Launay. 365

Marsyas, par Salomon Reinach. 390

Un portrait de Michelle de France dans la collection du baron de Bissing à Munich, par Hermann Nasse 406

Variétés : Le pontifical de Metz, par Marie Millington Evans. . . . 413

La colonie juive d'Éléphantine sous la domination persane, par G. Maspero. 415

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 420

Nouvelles archéologiques et correspondance : Victor Cucheval-Clarigny, Georges Niemann, Mme Édouard André. Stratigraphie quaternaire. La fauciulla d'Anzio. Un marbre de Cyrène. Un nouveau mot grec. A Pompéi. Le faux chef de saint Martin. Stylographes. Survivance ou emprunt? Opinion téméraire. Les deux épées 431

Bibliographie : Ouvrages de MM. Pauly-Wissowa, Alessandro Della Seta, L. Borchardt, D. G. Hogarth, A. J. B. Wace et M. S. Thompson, Jacob Thômopoulos, Guy Dickins, K. Kourouniôtis, Fr. Krischen, O. Rubensohn, Umberto Mancuso, R. Pagenstecher, E. Esperandieu, D. Fredrich, Atilio de Marchi, Salvatore Aurigemma, Chr. Blinkenberg, E. Buschor, K. Baedeker, Henri-René d'Allemagne, P. Moncaux, R. Van Gennep, G. Goury, Walter Johnson, Marcel Laurent, G. Hardy et A. Gandilhon, J. Burlet, Ph. Gobillot, Henri Stein, H. Guerlin, H. Focillon, Edward Carus Selwyn, Joseph Huby, Oscar Münsterberg 438

Revue des publications épigraphiques par R. Cagnat et M. Besnier . . 453

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

Boulanger (André). — Tête féminine provenant d'Égypte 110

Breuil (Abbé H.). — L'âge des cavernes et roches ornées de France et d'Espagne 193

Dechelette (Joseph). — L'époque de la fondation d'Alésia 101

Dubrulle (A.). — Le vrai nom du sculpteur Jean de Bologne . . . 84

Houssaye (Henri). — L'axe du médaillon intérieur dans les coupes grecques 60

Joulin (Léon). — Les sépultures des âges préhistoriques dans le sud-ouest de la France 1, 235

Launay (Robert de). — Le temple hypèthre 365

Mély (F. de). — Jean Fouquet et l'Antiquité des Romains 116

Nasse (Hermann). — Un portrait de Michelle de France dans la collection du baron de Bissing à Munich 406

Oulmont (Charles). — Notes sur l'église de Rampillon (Seine-et-Marne). 313

Reinach (A.). — Cockerell à Délos 300

Reinach (Salomon). — Marsyas 390

Seure (Georges). — Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus 319

Wainwright (G. A.). — Pre-Dynastic iron Beads in Egypt 257

Le Gérant : Ernest Leroux.

Angers — imprimerie Burdin et Cie, rue Garnier.

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving.

S. B., 148. N. DELHI.